

REVUE

DU

MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois

Directeur :

Mgr Elie MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
PROFESSEUR A LA SORBONNE

DEUXIÈME ANNÉE

1899-1900

*

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29

PARIS



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LE VOL AÉRIEN DES CORPS

(Suite.)

I

Les théologiens mystiques les plus autorisés nous enseignent que l'ascension extatique ou le vol aérien du corps humain est un phénomène en vertu duquel « le corps est soustrait à la loi de la pesanteur par la puissance et l'essor de l'âme unie passivement à Dieu qui l'attire en haut. »

Comme le fait observer sainte Thérèse, la tête et l'âme sont attirées par en haut, et quelquefois le corps est élevé de terre : ce corps devient léger comme la plume; un souffle suffit pour l'ébranler, quand il plane, et pour le mettre en mouvement. C'est ainsi que Philippe II, roi d'Espagne, déplaçait, en soufflant même légèrement, le corps de Dominique Jésus-Marie, ravi en extase et flottant dans les airs. Ce phénomène préternaturel et divin n'est pas rare dans la vie des saints.

Dieu attire l'âme avec une grande puissance, vers les hauteurs; l'âme attire et emporte le corps auquel elle reste unie d'une manière si pénétrante, et le saint, enlevé par cette force souveraine, supérieure à celle de l'attraction terrestre, plane dans les airs.

Quand l'âme a été préparée par une faveur spéciale de Dieu à cette élévation extatique, à ce genre particulier de phénomènes mystiques, elle s'élance, et emporte son corps transformé : il lui suffit d'une prière ou d'une communion, d'une méditation courte et ardente, d'une musique ou d'un chant religieux. d'un entretien pieux, comme il advint un jour à sainte Thérèse et à saint Jean de la Croix pendant

qu'ils s'entretenaient de la sainte Trinité; ils se sentirent soulevés au-dessus de terre, ils planèrent ensemble pendant quelques instants.

« Par le vol extatique, l'ascension se fait avec rapidité, et le corps de la personne, soustrait aux lois de la pesanteur, monte plus haut. On l'appelle aussi *l'extase volante*. La bienheureuse Christine, dite l'admirable, avait ce don à un très haut degré : des milliers de personnes de toute condition ont pu constater de leurs yeux ce qui lui arrivait en ce genre. On l'a vue maintes fois s'élever en l'air, monter sur les arbres, et là, sauter d'une branche à l'autre, comme un oiseau : les plus minces rameaux pliaient à peine sous le poids de son corps.

« Quand elle voulait faire oraison, elle était emportée sur le sommet des arbres, des tours et d'autres lieux élevés; c'est là qu'elle faisait ses prières et qu'elle demeurait en contemplation.

« Sainte Colette était quelquefois emportée si haut dans ses extases que les sœurs la perdaient de vue. La sainte fut forcée même un jour d'avouer que plusieurs fois elle était montée à une telle hauteur qu'il lui semblait pouvoir toucher le ciel en allongeant la main.

« Saint Bernard de Corléon, priant un jour devant le Saint-Sacrement exposé à la vénération des fidèles, se sentit tout à coup embrasé d'une telle ferveur, qu'à l'instant même il fut ravi en extase, et son âme emporta son corps avec elle dans son élan vers Dieu. Il vola en l'air en présence de tous les assistants, et resta suspendu longtemps devant l'objet de son amour et de ses adorations.

« Que dirons-nous de saint Joseph de Cupertino? Il faut lire sa vie pour voir combien ce vol extatique lui était familier. Un jour de jeudi saint, entre autres, pendant qu'il priait le soir, avec d'autres religieux devant le tombeau dressé sur le grand autel et orné de nombreuses lumières, il s'envola tout d'un coup pour aller embrasser le calice, sans toucher aux ornements qui entouraient l'autel.

« Au bout de quelque temps, rappelé par ses supérieurs, il descendit et reprit sa place au chœur.

« On le voit, ce don s'arrête au vol extatique renforcé, il ne va pas au delà et ne renferme point cette double présence qui est inséparable de la bilocation (1). »

Tous les mystiques qui ont observé ce phénomène et qui nous en ont laissé la description détaillée s'accordent sur ce point : le corps de l'extatique devient léger comme la plume, il changerait de place, ou de direction, dans son vol, au souffle d'un enfant.

Il en résulte qu'avant de soulever le corps dans l'espace, Dieu lui fait subir, ou directement par sa volonté seule, ou indirectement par l'intermédiaire de l'âme, une modification profonde, il le rend plus léger que l'air, et, quand la main de Dieu a fait ce premier miracle, il laisse le corps transformé obéir à la loi de sa nouvelle attraction.

Par quel moyen Dieu communique-t-il au corps de l'extatique cette légèreté qui devient le principe de son agilité surnaturelle? Quelles sont les forces secrètes qu'il dégage et qu'il met en jeu? Par quelle suite d'opérations physiques arrive-t-il à ses fins? Nous ne pouvons que reconnaître notre ignorance, et constater ce fait : le corps de l'extatique a perdu une quantité énorme de son poids, et il reprend son poids normal, quand l'extase a cessé.

II

Si l'on étudie le phénomène intéressant du vol aérien, il faut considérer, avant tout, le caractère et les vertus héroïques des saints qui nous en donnent le spectacle. Dieu accorde, quand il veut, cette faveur merveilleuse du ravissement, de l'extase et du vol à des créatures qui ont gravi les échelons de la vie purgative, contemplative et unitive. Il n'est permis de faire aucun rapprochement, aucune comparaison, à ce point de vue, entre l'extase divine et les tristes contrefaçons d'un névrosé. Il nous semble inutile d'insister.

(1) R. P. Séraphin, Passioniste, *Principes de théologie mystique*, p. 418

Quelle différence aussi dans le vol ! Parmi ces milliers d'hommes, de femmes, de filles, entassés dans nos hôpitaux ; parmi ces sujets qui réunissent toutes les conditions que la science semble exiger pour une expérience sérieuse de lévitation ou d'extase suivie du vol aérien, et que l'on a soumis d'ailleurs à un long entraînement ; parmi tous ces *médiums*, hystériques, névrosés, déséquilibrés, bouleversés vingt fois par les suggestions les plus hardies des expérimentateurs les plus audacieux, vous n'en verrez pas un seul s'élever dans les airs, à la manière des saints, planer avec majesté, contempler aux plus hauts sommets, une beauté idéale et souveraine qui l'appelle en le purifiant, et se précipiter vers elle, dans une extase qui se prolonge pendant un temps indéterminé.

Dans ces salles de malades, dans ces amphithéâtres, vous assisterez, peut-être, à des scènes de *clownisme*, qui laissent une profonde impression de dégoût dans l'âme du spectateur. Vous verrez une femme jetée contre un mur, ou lancée dans l'espace, retomber lourdement dans son lit, saluée par les blasphèmes, les quolibets, les rires sarcastiques et hideux de ses compagnes. Je le dis, parce que je le sais. Vous verrez cela, et vous en conserverez un souvenir ineffaçable et navrant.

Or, si le vol aérien est un phénomène naturel, électrique, magnétique ou nerveux, pourquoi donc ne le voit-on jamais se produire parmi ces malheureuses travaillées avec tant d'art, et dans ce but, par des expérimentateurs sans scrupule ? Vous avez là, sous la main, des sujets, de l'électricité, du magnétisme, de l'hystérie, de l'électroïde, tout ce qu'il faut, selon vous, pour rendre le corps plus léger que l'air, et cependant, vous ne pouvez jamais aboutir !

Et nous voyons, au contraire, dans l'Église, un grand nombre de saints qui, sans électricité, sans magnétisme, sans surexcitation nerveuse, sans magnétiseur, sans aucun acte personnel de leur volonté, se sentent ravis, emportés, et qui deviennent plus chastes, plus humbles, plus mortifiés, plus épris d'immolation, plus dévoués à leurs frères, plus ardents et plus forts dans l'amour qui les place bien au-dessus du reste des hommes, plus près de Dieu.

Il faut donc autre chose que des nerfs, du fluide et de l'électricité pour produire le miracle du ravissement, de l'extase et du vol aérien du corps des saints.

Les mystiques ont toujours distingué avec soin un caractère physique et un caractère spirituel ou immatériel dans l'ascension des saints.

Le caractère matériel, c'est l'agilité et la légèreté du corps qui indiquent une intervention de la puissance divine. En effet, la pesanteur est une loi de la nature qui ne peut être suspendue que par l'auteur de la nature, c'est-à-dire par Dieu. Celui-là seul qui a donné à chaque créature ses propriétés naturelles et à l'univers ses lois, peut modifier ces propriétés et ces lois, quand il lui plaît.

Le démon peut soulever un corps, il ne peut pas lui enlever son poids, ni lui communiquer l'agilité et cette légèreté qui a frappé tous les théologiens. « Le corps, écrit le P. Séraphin, est tout à coup élevé dans les airs, et alors, il prend la légèreté de la plume, au point qu'un simple souffle suffit pour le mettre en mouvement et le faire balancer, comme le ferait la flamme d'une lumière. » (P. 167.)

« Il faut, ajoute Joseph Lopez, il faut surtout que le corps ainsi enlevé ait perdu, accidentellement, sa pesanteur naturelle et qu'il ait acquis une agilité telle, qu'il soit devenu léger comme une plume et soit en état d'être mis en mouvement par un simple souffle. » (*Lucern. myst.* n° 326.)

Mais les mystiques attachent une plus grande importance aux caractères spirituels, et c'est toujours à la lumière de ces critères théologiques, c'est toujours par les vertus, la doctrine et la sainteté du thaumaturge qu'ils jugent du caractère et de la valeur des phénomènes préternaturels.

« Il est à remarquer, nous dit le P. Séraphin, que la seule et simple élévation du corps en l'air, prise isolément, ne marque pas suffisamment que le ravissement est surnaturel, divin, car le démon peut aller jusque-là. Il faut qu'à cette élévation corporelle se joignent tous les autres caractères du ravissement dont nous avons déjà parlé. » (P. 167.)

Le même auteur insiste avec raison sur l'importance des signes théologiques et du caractère spirituel pour apprécier

la nature de ces états extraordinaires qu'il est impossible d'expliquer par les seules données des sciences naturelles. « Le démon, qui peut élever le corps en l'air, peut aussi produire des rayons de lumière et des splendeurs autour de la personne qui est dans l'extase ou dans le ravissement. *Ces choses et d'autres semblables doivent être comparées avec l'intérieur de la personne et avec les caractères distinctifs qui constituent la communication divine, pour pouvoir être sûr qu'elles viennent de Dieu.* » (P. 168.)

III

L'extatique divin est un homme d'une rare énergie; il a traversé sans faiblesse et sans hésitation les cruelles épreuves qui crucifient la nature, peines physiques, mortifications cruelles, angoisses désespérantes; il est humble, chaste, pauvre, dévoué par conviction et par devoir : c'est une fière volonté. Le névropathe est un impulsif qui obéit à toutes les excitations cérébrales, comme la flèche à l'archer, c'est un réflexe, et vous ne trouverez en lui aucune de ces vertus acquises par l'effort, par la lutte opiniâtre de la volonté contre les excitations déterminantes qui expliquent tout dans le névrosé.

L'extatique divin résiste à l'envahissement de l'extase qui peut appeler sur lui l'attention de la foule; il est humble. Il se cachera, il s'étendra à terre, il suppliera Dieu de lui retirer ses faveurs éclatantes. Il ne perd pas le sentiment très précis de son état d'âme, de la présence et de la domination souveraine de l'Être qui veut le saisir et l'enlever. Il sent que ce soulèvement n'est pas un effet naturel de son corps *entransé* ou de son âme surexcitée, échauffée par une contemplation préparatoire, mais le résultat surnaturel d'une autre intelligence et d'une autre volonté. Le névropathe au contraire, est flatté de jouer un rôle, de se donner en spectacle à la foule, de provoquer l'étonnement. Il ne sent pas la présence distincte et réelle d'un être supérieur; toute la scène

se passe dans son imagination et dans ses nerfs. Quand la crise se déclare, il perd conscience de son état, et, après la secousse, il a tout oublié. Il sort d'un cauchemar ou d'un rêve.

Pendant ce ravissement, le saint voit et entend des choses surnaturelles et grandioses, *arcana verba*; son intelligence étend singulièrement sa puissance compréhensive, il se fait une amplification de tout son être, et tout est grand dans les communications qu'il reçoit sur Dieu, l'Église, les âmes, la vie, l'éternité. Souriante apaisée et sereine, après ce contact, l'âme du saint décrit ces révélations dans des pages où l'on retrouve l'équilibre et la virilité de la raison. Le névropathe dira qu'il a vu des moutons, l'enfant Jésus, le paradis, et réveillera ainsi dans son imagination troublée des images suscitées par des lectures, par des perceptions antérieures, des conversations, des suggestions passées : c'est lui, c'est son cerveau qui fait tous les frais de ces communications enfantines, vulgaires où rien ne dépasse la moyenne d'une intelligence au-dessous même de l'ordinaire. On se sent vraiment confus de comparer de telles misères aux conceptions surhumaines des saints ravis en extase.

Quand il plait à Dieu de se retirer et de mettre fin à l'extase, le saint n'a rien perdu; il ne sent en lui ni dépression physique ni dépression morale, il n'est pas amoindri. Tout au contraire, il sort de là, fortifié dans son corps, fortifié dans son âme, disposé à tout braver, même le martyr, pour crucifier sa chair et assurer le triomphe d'une grande pensée : sa vie est héroïque, surhumaine, divine. Regardez le névropathe qui sort de sa crise. Je l'ai vu souvent, j'ai pu l'examiner à loisir : il est éteint, hébété, sans forces physiques, sans force morale, sans souvenir, toute sa personnalité se trouve déprimée; il demande de l'éther, encore de l'éther, jusqu'à l'ivresse bestiale : on est dégoûté au spectacle de cette profanation et de cette dégradation de la créature humaine, où tout semble mourir, l'esprit, le cœur, la vie.

Que l'on découvre quelques caractères physiques (somatiques) similaires, à certains moments, dans le vol extatique des saints et dans la lévitation de quelques déséquilibrés

d'une salle d'amphithéâtre, que pourrait-on en conclure? Quand on s'appuie sur de telles analogies pour conclure à l'identité, on outrage la science autant que la raison.

Je me souviens d'avoir vu à la Salpêtrière une malheureuse fille hystérique qui proférait d'affreux blasphèmes dans les éclats de rire de la salle Claude-Bernard et qui, sans cause apparente, était lancée comme une balle au plafond. Que voulez-vous en conclure contre la divine et paisible extase des saints?

IV

LE VOL DÉMONIAQUE

C'est que « le grand faussaire de Dieu », Satan, contrefait ici encore l'œuvre divine, et, à côté des phénomènes de l'extase divine que nous venons de considérer, se déroulent les phénomènes de l'extase et de la lévitation satanique. Les esprits mauvais ont la puissance de soulever et d'emporter le corps humain.

Il faut étudier la doctrine avant de constater les faits. Qu'il y ait de bons esprits, des anges, en nombre incalculable, qui jouent un rôle considérable dans les événements de ce monde, c'est la croyance universelle de l'humanité depuis les temps les plus reculés, c'est aussi l'enseignement de la foi. Bossuet, en qui l'on entend toute la tradition, s'exprime ainsi :

« Nous voyons avant toutes choses, dans ce livre divin (l'Apocalypse) le ministère des anges. On les voit aller sans cesse du ciel à la terre et de la terre au ciel; ils portent, ils interprètent, ils exécutent les ordres de Dieu et les ordres pour le salut comme les ordres pour le châtiment... Tout cela n'est que l'exécution de ce qui est dit, que les anges sont esprits-administrateurs envoyés pour le ministère de notre salut. Tous les anciens ont cru, dès les premiers siècles, que les anges s'entremettaient de toutes les actions de l'Église...

« Quand je vois dans les Prophètes et l'Apocalypse, et

dans l'Évangile même, cet ange des Perses, cet ange des Grecs, cet ange des Juifs, l'ange des petits enfants qui en prend la défense devant Dieu contre ceux qui les scandalisent; l'ange des eaux, l'ange du feu, et ainsi des autres; et quand je vois, parmi tous ces anges, celui qui met sur l'autel le céleste encens des prières, je reconnais dans ces paroles une espèce de médiation des saints anges. Je vois même le fondement qui a pu donner occasion aux païens de distribuer leurs divinités dans les éléments et dans les royaumes pour y présider; car tout erreur est fondée sur quelques vérités dont on abuse (1). »

Toutes les traditions nous rappellent aussi que l'humanité a toujours cru ceci : Dieu gouverne l'univers par le ministère des esprits investis de certaines fonctions (2).

La croyance aux démons, aux génies malfaisants est aussi universelle que la croyance aux bons esprits. Laissons parler Bossuet :

« Qu'à côté des bons esprits, il y ait dans le monde un certain genre d'esprits malfaisants, que nous appelons les démons, outre le témoignage évident des Écritures divines, *c'est une chose qui a été reconnue par le consentement unanime de toutes les nations et de tous les peuples*. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelque mauvais principe et à quelque secrète vertu, dont l'opération fut maligne et pernicieuse. Les histoires grecques et romaines nous parlent en divers endroits de voix inopinément entendues et de plusieurs apparitions funèbres, arrivées à des personnes très graves, et dans des circonstances qui les rendent très assurées; et cela se confirme encore par cette noire science de la magie, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre.

« Les Chaldéens et les sages d'Égypte, et surtout cette secte de philosophes indiens que les Grecs appellent *gymnosophistes*, étonnaient les peuples par diverses illusions, et

(1) Bossuet, *Préface de l'Apocalypse*, ch. xxvii.

(2) On peut consulter sur ce point le savant ouvrage de Huet, *Atmetanæ quæst*; lib. II, c. iv.

par des prédictions trop précises pour venir purement par la connaissance des astres. Ajoutons-y encore certaines agitations et des esprits et des corps, que les païens même attribuaient à la vertu des démons...

« Ces oracles trompeurs, et ces mouvements terribles des idoles, et les prodiges qui arrivaient dans les entrailles des animaux, et tant d'autres accidents monstrueux des sacrifices des idolâtres, si célèbres dans les auteurs profanes, à quoi les attribuerons-nous, sinon à quelque cause occulte, qui se plaisant d'entretenir les hommes dans une religion sacrilège par des miracles pleins d'illusions, ne pouvait être que malicieuse? Si bien que les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui, du consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, et qui ont cherché plus curieusement les choses naturelles, ont assuré comme une vérité très constante, qu'il y avait des démons, des esprits, d'un naturel obscur et malicieux, jusque-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser et pour nous les rendre favorables. Ignorants et aveugles qu'ils étaient, qui pensaient éteindre par leurs victimes, cette haine furieuse et implacable que les démons ont conçue contre le genre humain (1). »

Et saint Paul nous apprend que ces esprits pervers, haineux, méchants, contre lesquels nous devons combattre tant que nous sommes en ce monde, remplissent l'air :

« Nous n'avons pas à lutter seulement contre la chair et le sang, mais contre les principautés et les puissances, contre ceux qui ont pouvoir dans ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants répandus dans l'air. (*Epist. ad Ephes.*, VI, 12.)

Saint Jérôme nous dit que les anges président aux phénomènes produits par les quatre éléments : la terre, l'air, l'eau et le feu, c'est-à-dire à tous les phénomènes physiques de l'univers (2). Saint Augustin nous fait voir l'action des anges unie à l'action des causes naturelles, et « présidant aux mouvements des grands corps célestes (3) ». Saint Ambroise,

(1) Bossuet. *Premier sermon sur les démons.*

(2) Saint Jérôme, *comm. in Epist. ad Galat.*, lib. III, c. IV.

(3) Saint Augustin, *De Genes., ad litter.*, lib. VIII, c. XXIV. — *Lib. de divers quæst. octoginta tribus*; quæst. I. XXIX.

saint Jean Chrysostome et saint Cyrille tiennent le même langage (1), et saint Thomas enseigne que les corps matériels sont régis par les anges, comme les anges inférieurs sont régis par les anges supérieurs (2).

Et Bossuet, résumant encore la tradition dans une formule précise, nous enseigne que le démon a le pouvoir de mouvoir les corps, il agit ainsi par le mouvement local.

« Et la force de leur volonté à mouvoir les corps leur est aussi restée comme des débris de leur effroyable naufrage. »
(*Serm. sur les démons.*)

Cet enseignement des philosophes anciens, des pères et des docteurs de l'église, des théologiens les plus estimés; cette croyance unanime des peuples attestée par la tradition historique nous prépare à comprendre l'action démoniaque, et le vol aérien des corps, *mouvement local*, produit par les démons. Seule, l'ignorance de ces traditions et de cet enseignement laisse les esprits étonnés, troublés, sceptiques en face de ces manifestations du surnaturel pervers et astucieux.

V

Le vol des saints a pour principe une force divine, le vol des réprouvés ne peut s'expliquer que par un principe démoniaque; il présente tous les caractères d'une contrefaçon grossière de l'œuvre de Dieu.

Tandis qu'il prêchait la foi chrétienne à Rome, capitale de l'univers, saint Pierre se trouva en présence d'un magicien célèbre qui remplissait la ville du bruit de ses prodiges: c'était Simon le Magicien; on lui attribuait les phénomènes les plus merveilleux: il était un adversaire redoutable du christianisme naissant. Un jour, il fit apparaître aux yeux de la foule un char attelé de chevaux de feu. Pierre, raconte Arnobe, se mit en prière, invoqua Jésus-Christ, et fit disparaître en soufflant, le prestige qui provoquait l'admiration des témoins.

(1) Saint Jean Chrysostome, *Homil. in nativ. Christ., apud Photium.* — Saint Cyrille., *lib. 1 in 1st. ora 4.*

(2) Saint Thomas, 1, p. quæst. cx, art. 1.

Il annonça une autre fois, raconte Egésippe, qu'il s'élèverait dans les airs et qu'il monterait au ciel. Au jour fixé, en présence d'une foule immense, le mage s'attache des ailes, « et prend son vol du haut du Capitole, fendant le vide pendant quelque temps à l'aide des démons invisibles qui le soulevaient. » Le peuple jette des cris d'admiration, appelle Simon la puissance de Dieu, prêt à l'adorer comme Dieu et à combattre la nouvelle religion que l'apôtre venait leur annoncer.

Mais saint Pierre qui se trouvait dans la foule, tombe à genoux et demande à Dieu de venger sa religion en démasquant l'imposture. Simon le Magicien tombe aussitôt, se brise une jambe, est emporté blessé, mourant, à Rizza, et de là à Brindes, où il termina sa vie en désespéré.

Gorres raconte le fait suivant : « L'évêque de Pampelune, Fr. de Sandoval nous apprend dans son *Histoire de Charles-Quint* que le conseil d'état de Navarre promit sa grâce à une sorcière, si elle voulait exercer en sa présence ses œuvres magiques. Elle accepta la proposition et demanda seulement qu'on lui rendit sa boîte d'onguent qu'on lui avait ôtée. Elle monta sur une tour avec le commissaire et beaucoup de personnes; puis s'étant mise à la fenêtre, elle se frotta avec un onguent la paume de la main, les reins, les articulations du coude, la partie inférieure du bras, les épaules et le côté gauche. Puis elle cria d'une voix forte : Es-tu là? Et tous les assistants entendirent dans l'air une voix qui répondit : Oui, j'y suis.

« La magicienne se mit alors à descendre de la tour, en se servant de ses mains et de ses pieds comme un écureuil. Lorsqu'elle fut arrivée à peu près au milieu de la tour, elle prit son vol, et les assistants la suivirent des yeux jusqu'à ce que l'horizon l'eût soustraite à leurs regards.

« Tous étaient dans la stupéfaction, et le commissaire fit annoncer publiquement que celui qui livrerait de nouveau cette femme aurait pour récompense une somme d'argent considérable. Elle fut ramenée au bout de deux jours par des bergers qui l'avaient trouvée. Le commissaire lui demanda pourquoi elle n'avait pas volé plus loin, afin d'échapper à ceux

qui la cherchaient. Elle répondit *que son maître n'avait voulu l'emporter qu'à trois lieues de chemin et l'avait laissé dans un champ où les bergers l'avaient trouvée.* »

L'Orient est encore aujourd'hui le théâtre de fréquentes manifestations de ce genre. Dans un récit signé *Ravadjée D Nattz*, daté de novembre 1885, et reproduit par le colonel de Rochas, nous lisons ceci :

« Un de mes amis, gradué de l'Université, et moi, nous nous liâmes avec un yoghi. Nous passions presque tout notre temps auprès de lui, et il nous enseignait. Il avait l'habitude de se lever à trois heures du matin, et il s'en allait vers la rivière près de la maison pour ne revenir que le soir.

« Mon ami, poussé par une vive curiosité, me proposa un jour de nous lever avant le yoghi et d'aller l'attendre vers la rivière pour voir ce qu'il ferait; je cédaï, non sans quelque répugnance.

« Ce soir-là, lorsque nous allâmes chez lui, le yoghi sourit et nous dit : Vous voulez savoir ce que je fais vers la rivière : eh bien! vous n'avez pas besoin de faire les espions; j'irai vous chercher demain matin, et nous irons ensemble.

« Il le fit. Tous les trois, montés sur des pierres qui étaient dans la rivière, nous lavâmes nos habits, selon la mode hindoue, avant de nous baigner. Après que mon ami et moi nous nous fûmes baignés et que nous eûmes accompli notre cérémonie, nous cherchâmes des yeux le yoghi; mais impossible de le trouver : il était environ quatre heures du matin, et la lune brillait encore. Nous appelâmes également en vain.

« Nous crûmes alors qu'il avait été entraîné par le courant et qu'il s'était noyé, lorsque nous vîmes apparaître sur la surface de l'eau, l'ombre de la belle forme du mystique drapé dans ses vêtements jaunes. Nous levâmes les yeux, et nous l'aperçûmes lui-même couché de toute sa longueur comme s'il dormait sur un lit d'air à trente pieds au-dessus de nos têtes. A la pointe du jour, nous le vîmes descendre lentement jusqu'à ce qu'il tombât doucement sur l'eau, il se baigna alors et revint à la maison avec nous.

« Depuis ce jour, nous vîmes le yoghi soulevé et flottant sur l'eau pendant environ deux heures et demie, chaque ma-

tin. Cette expérience se continua pendant un mois. Le yoghi s'appelait Ramagiri Swami. »

Le vol aérien de Simon le Magicien ne rentre ni dans le plan divin, ni dans le plan naturel, il appartient au plan démoniaque. Cet homme pratique la magie, il se propose d'arrêter les progrès de l'idée chrétienne, il échoue misérablement devant la prière d'un grand saint qui n'aurait jamais eu la pensée de faire ces invocations et de demander à Dieu un miracle s'il s'était trouvé en présence d'un phénomène ordinaire naturel. Telle est bien la pensée des contemporains et des historiens quand ils écrivent que « Simon fut emporté en l'air par les démons ».

C'est la même observation qui se présente à l'esprit quand on étudie le cas de la sorcière espagnole : elle appelle *l'autre*, c'est-à-dire l'esprit mauvais, en présence des témoins qui entendent avec elle la réponse affirmative, et ce n'est qu'après avoir reçu cette réponse qu'elle est emportée dans les airs. Assurément, si elle avait pu s'envoler par sa vertu propre, par son fluide nerveux, par son électricité potentielle, elle ne l'aurait pas ignoré, elle n'aurait pas appelé *l'autre*, elle n'aurait pas attendu sa réponse et son secours pour se lancer dans les airs.

VI

Il faut bien admettre encore cette interprétation si l'on veut comprendre la lévitation des yoghis. Parmi les faits merveilleux que l'imagination trop complaisante de certains voyageurs attribue à quelques habitants de l'Inde, les uns sont apocryphes, les autres sont dénaturés, exagérés, présentés avec des circonstances qui en changent absolument le caractère, d'autres, enfin, appartiennent au plan démoniaque.

Un officier très distingué, de l'armée des Indes, qui s'intéresse à l'étude du merveilleux, recevait, il y a quelques jours, cette réponse d'un magicien renommé. Cette réponse très pertinente, met les choses au point.

« Pour ce qui est faire bourgeonner et fleurir un bâton sec,

je dois dire que je n'ai pas pris la canne d'un des assistants, mais bien *une canne préparée*, et vous, ou n'importe qui, pourriez faire le même tour si on vous l'enseignait. Quant au corps transpercé avec une épée, votre correspondant a omis de mentionner les mesures préparatoires, lesquelles consistent à pincer la chair jusqu'à ce que tout le sang ait été écarté, on n'a plus alors qu'à prendre quelques précautions pour ne pas toucher aux places vitales et avoir soin que l'air ne pénètre point dans la blessure. Cette expérience est communément faite par certains natifs.

« Quand il en vint à la marche sur l'eau, il prit un ton tout à fait différent, et dit : « Ah ! je ne peux pas faire cela maintenant. » Il dit que l'étang n'était pas dans son propre jardin, mais dans un lieu que j'ai vu, à environ sept milles plus loin, et que l'eau avait alors, à peu près, dix-huit pouces de profondeur. Le lieu est sec maintenant.

« Il dit encore : « *Je ne marchais pas sur l'eau, quoique je parusse le faire, mais j'étais soutenu dans l'air par mon ami qui était invisible aux autres.* »

« Il continua alors, me disant que son ami était un homme qui était mort depuis cent cinquante ans, et qui, depuis qu'il lui avait été présenté, avait été assez bon, pour être dans sa vie comme son ange gardien. Cette présentation eut lieu peu après que son oncle *l'eut fait entrer dans sa secte*, alors qu'il n'était encore qu'un enfant (son oncle avait à cette époque plus de quatre-vingt-dix ans); qu'il y avait quelque temps qu'il s'était aliéné son ami, et que depuis lors il ne l'avait plus vu (1). »

Le yoghi ne cherche donc l'explication de ses ascensions ni dans le magnétisme, ni dans l'électricité ni dans un dégagement de fluide d'une nature inconnue. Le yoghi est entré dans une société qui lui a fait connaître des secrets, il se livre à des pratiques mystérieuses que nous ne connaissons pas : il est en communication avec les esprits, et c'est par les esprits qu'il arrive à flotter sur l'eau et à s'élever dans les airs.

Ces divers témoignages s'accordent, ils confirment l'ensei-

(1) *Annales des Sciences psychiques*, novembre-décembre 1893.

gnement théologique, ils nous permettent de reconnaître le caractère démoniaque de certaines lévitations.

La croyance aux esprits se retrouve, d'ailleurs au fond des théories mystiques des Hindous, elle les domine et leur donne un caractère singulier. C'est ainsi que, d'après ces Hindous, l'atmosphère se trouverait remplie d'esprits *élémentaires*, pervers, intelligents, méchants, au service des magiciens noirs. Au-dessus des élémentaires se trouveraient les *élémentaux* ou *Devatas*, répandus dans l'air, dans la terre et dans le feu : ils nous poursuivent et nous persécutent, mais les initiés ou *mahatmas*, en possession de certains secrets et de la science occulte, peuvent pendant quelque temps les repousser, et produire des phénomènes prodigieux. C'est ainsi que les yoghis se font enterrer, et sortent vivants de leur tombeau, à l'époque indiquée.

Nous voici donc en présence d'une religion, d'une secte, de quelques initiés, dont les secrets redoutables nous sont inconnus ; ces initiés produisent des prodiges, tels que le vol aérien du corps, par l'assistance des esprits, génies ou démons, avec lesquels ils entretiennent un commerce familier. On fait sourire les fakirs de l'Inde, et l'on déconcerte les gens sérieux quand on prétend expliquer au nom de la science, et par la théorie de l'attraction et de la répulsion universelle, ces prodiges de l'Orient dont la réalité nous paraît aujourd'hui constatée. L'action du *positif* du magnétisme terrestre sur le *positif* de l'organisme humain n'a rien de commun avec ce phénomène préternaturel d'un corps qui flotte sur les eaux ou qui s'élève paisiblement dans les airs, emporté par les esprits.

VII

LES GRIMPEURS

Sous le nom d'agilité extraordinaire, les mystiques ont désigné une classe de faits qui semblent être encore en opposition avec la loi de l'attraction, et qui, selon nous, ne

dépassent pas, *toujours*, les forces connues de la nature ; il faut les ranger dans la catégorie des phénomènes qui ne sont ni préternaturels, ni ordinaires, mais extraordinaires et merveilleux ; ils appartiennent donc à la zone ou au plan intermédiaire entre l'ordre extra-naturel et l'ordre naturel.

Écoutons le P. Debreyne : « Encore un mot sur les religieuses de Loudun ou plutôt à leur occasion : c'est une communauté religieuse de femmes pour laquelle nous avons été consulté, il y a déjà bien des années. L'état de ces filles avait la plus grande ressemblance avec celui des Ursulines de Loudun. En voici un abrégé. Ces religieuses ont été affectées successivement comme par une sorte de contagion ou d'imitation nerveuse. Elles affirmaient entendre la nuit, au dortoir, des cris, des hurlements effroyables de divers animaux, des voix plaintives, etc., des bruits de tempête, d'ouragan, de tonnerre, dans les temps les plus sereins et les plus calmes.

« Souvent, pendant des nuits entières, elles éprouvaient des convulsions comme hystériques, faisaient des sauts de tout le corps avec une violente agitation de tous les membres, et répétaient les cris et les hurlements qu'elles disaient avoir entendus les jours précédents, en y joignant un mélange de gémissements, de pleurs et de ris.

« On les voyait *prendre des postures et des attitudes les plus difficiles, tout à fait extraordinaires et contre les lois de l'équilibre ; faire des sauts et des mouvements subits d'ascensions dont elles étaient absolument incapables dans leur état normal et physiologique*, comme par exemple, de franchir d'un seul saut, avec une incroyable légèreté, le mur de leur clôture, et de s'élancer sur les autres avec presque *l'agilité des animaux grimpeurs*. On les a vues même dans l'église, au moment de la sainte communion, lancées avec violence contre le mur et *y paraître comme collées et raides comme des planches*.

« Assez souvent cet état chez ces saintes filles paraissait accompagné ou suivi de quelque trouble intellectuel ou du moins affectif, et enfin, d'une foule d'aberrations morales les plus singulières et les plus bizarres, presque inexplicables

par les seules lois physiologiques et pathologiques, ou plutôt on voyait chez elles toutes les perturbations, tous les écarts et toutes les illusions de la sensibilité ou de l'imagination la plus exaltée et la plus désordonnée.

« Maintenant, quel plan de traitement fallait-il adopter pour opposer à ces singulières aberrations? Nous nous sommes borné à conseiller *les moyens hygiéniques et moraux* que nous avons crus les plus en harmonie avec la forme et la nature des accidents dominants.

« Voici donc la substance de notre méthode thérapeutique : un système hygiénique coordonné, combiné et varié, selon le caractère et le génie des personnes; travail manuel assidu, suivi et varié pour contenir constamment les esprits en haleine, brider et entraîner les mobiles et ardentes imaginations, et opérer enfin une salutaire diversion par l'exercice physique et corporel; de plus, divers moyens moraux appropriés aux besoins et à la profession des sujets... Il paraît que, quelques mois après cette consultation, tout est rentré dans l'ordre primitif, et depuis, on n'a jamais rien vu de semblable dans cette communauté (1). »

Les faits semblables suivis des mêmes résultats ne sont pas rares dans les annales de la médecine, c'est ainsi que le Dr Surbled a guéri, par des moyens purement physiques une pauvre malade qui, dans ses crises somnambuliques, grimpaît le long des murs, sautait sur la suspension d'une salle à manger, et se livrait à des mouvements en opposition avec toutes les lois de l'équilibre.

« L'accès débute par la lourdeur de tête, la lenteur des réponses; le regard devient vague; puis les yeux se ferment, la face se colore légèrement, la tête s'incline sur l'une des épaules ou sur la poitrine, le corps s'affaisse, la respiration s'accélère, le sommeil est profond. Puis, après quelques minutes de ce sommeil, tout à coup le malade se lève, et, avec une agilité surprenante, s'élançe sur le haut d'un meuble. Il se livre aux sauts les plus extravagants; puis, se jetant à

(1) Debreyne, docteur en médecine, professeur particulier de médecine pratique, prêtre et religieux de la Grande-Trappe, *Essai sur la théologie morale*, ch. iv. *Des possessions dites démoniaques*, p. 361.

terre, et s'y tenant étendu, il roule avec rapidité d'une extrémité de la chambre à l'autre, et, après quelques minutes de cet exercice, il se relève tout d'une pièce comme mu par un ressort; alors, il se renverse en arrière, ne touchant terre que par les pieds et le sommet de la tête, ou bien il prend une position inverse: quelquefois, dans cette position, ou en équilibre sur un pied, il tourne avec une rapidité vertigineuse; enfin, le corps s'affaisse de nouveau, puis, l'accès cesse sans laisser aucun souvenir au malade, qui reste brisé, courbaturé (1). »

Comme le fait observer le Dr Hélot, le Dr Jousset oublie dans cette description d'autres formes de somnambulisme acrobatique, tels que la *grimpade*, ou l'impulsion à monter aux arbres et contre les murs, la danse rythmée et l'imitation des cris de certains animaux.

Toutes ces formes du somnambulisme ont ce caractère commun, c'est qu'elles semblent détruire la loi de l'équilibre, et faire perdre au corps humain une partie considérable de son poids, elles nous acheminent vers les prodiges du vol aérien.

« Jamais, pourtant, écrit le Dr Hélot, ces mouvements des somnambules, des fakirs, des marabouts n'ont été considérés comme un signe certain de l'intervention diabolique, et si l'on n'avait eu sous les yeux que des sujets atteints de ces seuls symptômes, jamais, en aucun temps, ni médecins ni théologiens n'eussent pensé à en faire autre chose qu'une maladie. » (*Névroses*, p. 219.)

VIII

L'âme distribue la vie dans ses diverses facultés et dans les profondeurs de l'organisme corporel; c'est son état ordinaire. Quand elle est ravie en extase, elle rappelle de toutes les extrémités, cette activité vitale, elle la ramène au centre,

(1) P. Jousset, *Éléments de médecine pratique*.

elle la recueille à son sommet, avec une intensité inouïe, elle l'accumule dans un acte d'admiration, d'amour passionné et d'élan impétueux vers un Être qu'elle entrevoit au-dessus d'elle et qui l'attire avec un charme souverain.

Le corps qui ne reçoit plus toute sa force vitale, ralentit ses mouvements, il perd la sensibilité ordinaire, il semble mourir. Les facultés intellectuelles et morales, la perception interne, l'imagination, la mémoire, l'entendement souffrent aussi d'un appauvrissement d'activité vitale; ces facultés suspendent leurs fonctions normales tant que dure l'acte suprême qui absorbe tout.

Le corps est soulevé par l'âme, et l'âme elle-même, soulevée, attirée par une force spirituelle et divine infiniment supérieure à la force physique de la pesanteur, s'élève, s'envole avec le corps, et plane avec l'incomparable majesté de la sainteté.

Je n'ai pas à m'occuper des centres moteurs et des centres sensitifs, des nerfs de la sensibilité et des nerfs du mouvement, la beauté idéale du spectacle me charme, et c'est par les parties hautes de l'âme que mon attention est invinciblement attirée; c'est là que je découvre le surnaturel, et c'est par les vertus héroïques, par la sainteté de cette âme que je reconnais le caractère divin de l'extase et du vol aérien.

Dans le vol démoniaque, tout est différent, le sujet, les circonstances, le but, les effets : le sujet, ce n'est jamais un saint, c'est un misérable; les circonstances, elles ont un caractère ridicule, grossier; le but, c'est l'amusement ou la satisfaction de l'orgueil d'un yoghi ou d'un sorcier; les effets, ils ne tendent jamais à la gloire de Dieu, à l'édification du prochain, au triomphe de la cause de Dieu; ils ne produisent pas un accroissement de vie morale, de sacrifice et d'esprit chrétien : cela me suffit, en dehors des caractères physiques, pour déterminer l'origine et le caractère du prodige dont je suis témoin.

Le somnambulisme grimpeur nous met en présence d'une névrose particulière, mais cette névrose a une origine physique, un défaut d'équilibre dans l'organisme, elle cesse par

l'action physique des médicaments; elles ont des caractères tranchés et bien connus en thérapeutique; il est facile de la distinguer du vol démoniaque et de l'extase des saints.

Nous allons entrer dans la région obscure, troublante des faits contemporains.

Élie MÉRIC.



LA SORCELLERIE DANS LE TARN

Les armassiés (*suite*).

III

Dans cette partie de notre étude, nous allons rapporter des faits réels; et quelle que soit d'ailleurs la portée scientifique que l'on voudra leur donner, quelle que soit l'interprétation que l'on pourra faire de leurs causes, ils sont absolument vrais quant aux effets et dans tous leurs détails. D'un autre côté, il ne faudrait pas croire que ce soient simplement quelques cas isolés et sans aucun lien, sans valeur scientifique par conséquent; nous avons dû, au contraire, limiter nos citations. L'on conçoit sans peine que, dans le nombre considérable d'observations que nous avons recueillies, la diversité finit par manquer: l'on se trouve toujours en présence des mêmes phénomènes de hantises, d'obsessions, de maladies, et il suffit alors de connaître quelques cas pour juger les autres. Nous allons donc les exposer dans leur forme la plus concise, sans ordre spécial dans leur classement et en observant au sujet des personnes la plus entière discrétion, ainsi que cela est nécessaire en des matières aussi délicates.

X., propriétaire et exploitant un petit commerce d'épicerie dans son village; marié et père de plusieurs enfants. Une de ses filles, âgée de 16 ans, commença à dépérir. Elle fut soignée par le médecin de la famille dont les prescriptions furent rigoureusement suivies; mais son état alla s'aggravant, et au bout de 6 à 7 mois, elle ne put plus quitter le lit. Sa faiblesse

était telle que l'on s'attendait à la voir mourir d'un moment à l'autre. Un voisin engagea le père à recourir à un *armassié* dont il avait éprouvé lui-même les bons offices, offrant, pour vaincre sa répugnance, de l'accompagner. L'*armassié* dit à X... que sa fille n'était malade que parce que l'on n'avait pas fait de service religieux pour un arrière-parent, mort à une époque qu'il indiqua, et que sitôt cette omission réparée, sa fille guérirait. X... qui n'avait jamais connu cet aïeul rentra chez lui complètement découragé. Mais sa femme, en se remémorant de vieux souvenirs de famille, eut l'idée qu'il pouvait être question d'un ascendant mort pendant la tourmente révolutionnaire. Elle fit célébrer les messes réclamées pour le repos de cette âme. Aussitôt une amélioration se produisit dans l'état de la jeune fille; ses forces revinrent rapidement; sa guérison au bout de peu de temps, fut complète, et depuis elle s'est très bien portée.

Il y a quelques années, une brave femme de la campagne, vivant seule avec son mari dans une maison au milieu des champs, devint tout d'un coup la victime des *mauvais esprits*. Ils lui jouaient toutes sortes de vilains tours. Tantôt au moment où elle allait manger la soupe, l'assiette était renversée sur la table; une autre fois la soupe lui était lancée à la figure. Il lui arrivait aussi de recevoir de vigoureuses gifles. Quand elle descendait les escaliers, elle était souvent retenue par sa robe et elle ne pouvait plus ni descendre ni remonter une marche. Comme dans beaucoup de maisons hantées, les portes s'ouvraient et se refermaient subitement avec fracas, etc.

Ce ménage était sans cesse en proie à quelque nouvel ennui. Enfin un jour la coupe déborda. La pauvre femme saisie à la gorge par une main invisible, tomba à moitié étranglée sur une chaise.

Les amis au courant de cette triste situation, avaient conseillé à plusieurs reprises d'aller trouver le *débiniaire*. Cette fois leur avis fut suivi, et le mari et la femme firent cette démarche.

En les recevant, l'*armassié* leur dit :

« Ah! vous ne vouliez pas venir... mais vous y avez été for-

cés. Si vous aviez tardé davantage, il vous serait arrivé de terribles malheurs... »

Après cette semonce, il ordonna de faire dire des messes. Cela fut exécuté, et tous les phénomènes de hantise cessèrent.

Nota. — Avant son mariage, cette femme était au service de personnes de notre parenté chez qui nous l'avons connue. Ses parents étaient de robustes cultivateurs, et elle-même à part la période que nous venons de signaler, s'est toujours bien portée.

La femme L..., de S..., mariée à un cultivateur, devint paralytique après avoir donné le jour à trois enfants, dont les deux premiers moururent en naissant. Elle avait eu des convulsions dans son jeune âge. Le mari recourut d'abord aux médecins, mais leurs soins n'eurent aucun résultat. Il s'adressa alors aux empiriques et successivement à tous les devins du département et des départements voisins. Les *armassiés* attribuant la cause du mal à une *âme en peine*, ordonnèrent des prières et des messes. Cela ne changea pas l'état de la patiente. Enfin le dernier *armassié* que l'on alla trouver déclara, contrairement aux dires de ses confrères, que les âmes n'étaient pour rien dans la maladie de cette femme ; et que si de leur côté les médecins ne pouvaient pas la guérir, il n'y avait qu'à accepter l'arrêt irrévocable du destin. La famille, après ces paroles, jugeant le mal incurable, cessa de voir médecins et sorciers.

Nous ajouterons que le mari qui pendant plusieurs années avait beaucoup dépensé en médicaments et messes, payait seulement cinquante centimes la consultation de cet *armassié*, qui pourtant lui économisait toutes dépenses de ce genre à l'avenir.

X... propriétaire aisé, cultivant lui-même son bien, eut recours à un *armassié* à la suite de divers événements qui se produisirent chez lui dans un temps assez court. D'abord sa fille âgée de 7 ans fit une chute et se blessa au genou. Elle ne fut pas plus tôt guérie qu'une autre chute eut lieu sans

qu'aucune cause apparente l'eût provoquée, amenant une nouvelle contusion au même genou.

Sur ces entrefaites, une odeur cadavérique se dégagait du lit où couchaient les époux. L'on rechercha si par hasard un rat ne serait pas venu crever dans la chambre; l'on ne trouva rien. Le lit fut démonté, nettoyé; les couches exposées à l'air, etc., mais l'odeur persista.

Enfin la fillette, qui couchait dans la chambre de ses parents, vit un soir, avant de s'endormir, une femme ressemblant, dit-elle, à sa nourrice, mais vêtue de rouge, s'installer à son chevet. Cette apparition eut lieu à plusieurs reprises. Le père et la mère qui étaient bien certains que leur enfant ne dormait pas, et devant ses affirmations réitérées, ne mirent pas en doute la réalité du phénomène, Tout cela ne pouvait pas durer, et il fut décidé que le mari irait consulter le devin.

L'*armassié* ordonna deux messes basses et une messe chantée à l'intention d'un parent défunt. Après la célébration des messes, l'odeur disparut, la « femme rouge » cessa ses apparitions, le genou de l'enfant guérit, et il n'y eut plus de chutes.

Après la mort de leurs parents, propriétaires aisés, les deux fils se partagèrent leurs biens. L'aîné, comme cela est d'usage fréquent dans nos campagnes, avait été favorisé. Son frère quitta le pays, mais après avoir dissipé son patrimoine, il revint s'installer dans une pauvre maison qui lui restait, et il vécut assez misérablement. Tout d'un coup dans la maison du frère aîné, il advint une chose bizarre. Durant la nuit, les meubles se renversaient, changeaient de place, menant grand bruit dans leurs courses d'un bout de pièce à l'autre. Le matin, tout était remis en ordre.

L'*armassié* consulté conseilla au frère aîné de secourir le cadet. C'était l'âme du père qui le voulait ainsi. Elle fut obéie, et le mobilier reprit sa stabilité primitive.

Cet *armassié* était le voisin d'une famille où vivait la grand'mère d'âge respectable. Elle était originaire d'un autre

département. Un jour, l'*armassié* lui dit amicalement : « Grand'mère, il vous faudrait faire dire quelques messes pour l'âme de votre mère; elle les réclame. » — « Il faudra pourtant attendre que ma mère soit morte, » lui répondit la brave vieille... En effet, sa mère habitait chez un de ses fils, et quoique très âgée au moment où l'*armassié* la croyait défunte, elle vécut encore plusieurs années.

(*A suivre.*)

Dr J. GALLUS.

DÉMONSTRATION DE LA RÉALITÉ DU FLUIDE NERVEUX

Deuxième partie (1).

Je présente cette seconde partie pour me rendre à la double invitation qui m'a été faite : celle de commenter les propositions avancées par moi sur le fluide nerveux, celle de les documenter par des preuves ou des observations plus précises et plus détaillées.

Ce travail peut être fatigant pour le lecteur, qu'il m'ex-cuse, de nombreuses difficultés le rendant laborieux.

Il importe de présenter d'abord les sujets observés, par un historique sommaire tout en faisant la sélection de ceux qui offrent le plus d'intérêt, de clarté ou de vérité.

Il importe aussi de faire remarquer dès le début que l'auteur n'a employé le magnétisme que comme médication appliquée à la maladie, qu'il y a donc lieu d'éliminer de cette étude, tout ou presque tout ce qui est du ressort de la pathologie, bien que cette science doive souvent se mêler aux phénomènes physiologiques recherchés. C'est seulement par le traitement de la maladie que j'ai été conduit à formuler les conclusions de ce travail.

Parmi ces traitements, j'ai dû faire un choix dans l'amas de leurs nombreuses variétés, m'arrêtant à ceux qui parais-

(1) Nous avons prié le savant Dr Contenot de nous donner le récit succinct et sincère de ses remarquables expériences touchant l'hypnotisme. Nous considérons comme un devoir de conscience de citer des faits précis qui pourront, plus tard, servir de base à une appréciation générale et à un jugement définitif qu'il ne nous appartient pas de prononcer. Nous constatons les faits, nous n'en cherchons pas encore l'explication. Nous prions le Dr Contenot d'agréer nos remerciements.

saient offrir le plus d'intérêt, et comme beaucoup d'entre eux ont été de longue durée, j'ai dû me restreindre aux observations des faits les plus saillants, négligeant tout ce qui ne rentrait pas dans le but que je me suis assigné.

L'interprétation de ces phénomènes que je tenterai ne devrait pas être subordonnée uniquement à l'observation : elle exigerait l'intervention de la physiologie *exacte* du cerveau encore trop incomplète et de l'anatomie pathologique qui n'existe pas pour elle : il lui restera le concours de la méthode expérimentale sans laquelle il n'y a pas de vérité scientifique qui ne puisse être contestée.

Je ne rapporte donc qu'un nombre très restreint de mes observations ; les autres ne seraient que des redites fastidieuses avec d'innombrables variantes dues à la complexité de tous les *processus* individuels et pathologiques.

Elles remontent toutes à un demi-siècle, les découvertes expérimentales plus récentes sur la suggestion mentale m'ont fourni l'occasion de vérifier ces réalités d'antan.

OBSERVATION I (1850 à ...)

Une demoiselle de 30 ans, originaire de nos montagnes, issue d'une famille douée de la plus robuste constitution, dont tous les membres étaient remarquables par la haute taille et les formes athlétiques : elle-même très grande, de tempérament à prédominance sanguine, habitait notre ville depuis 5 années environ où ses habitudes s'étaient profondément modifiées ; la vie sédentaire, les travaux intellectuels, les préoccupations inquiétantes d'un grand établissement commercial avaient succédé à l'activité corporelle. aux travaux manuels, au calme d'esprit de la vie de campagne.

M^{lle} J. était régulièrement et abondamment réglée lorsque vers l'âge de 28 ans, sans préliminaire morbide, ses menstrues dévièrent, se portèrent sur la poitrine où la fonction s'établit définitivement, la voie naturelle restant fermée.

Chaque mois et pendant les 7 ou 8 jours réglementaires,

la malade était prise plusieurs fois dans la journée et dans la nuit de crises avec convulsions toniques, perte de connaissance, recouvrée cependant dans les intervalles, puis et en même temps une hémoptysie, véritable pneumorragie. Le symptôme vomissement de toute chose devint permanent, incoercible, aussi bien dans les jours intercalaires aux crises que pendant leur durée, et cette intolérance mit très vite en danger l'existence de la malade. Le médecin n'ayant pu ramener la fonction vers les organes pelviens, n'eut qu'un souci, celui de nourrir sa malade; il y parvint en l'alimentant dans le sommeil magnétique. Par la violence des crises, les centres nerveux avaient subi de graves désordres marqués par une hémiplégie gauche incomplète, puis par une paraplégie de même degré.

C'est en cet état que le sujet me fut confié, et que par la méthode de mon confrère j'en poursuivis la guérison, ce qui demanda plusieurs années; j'obtins d'abord celle de l'estomac, puis celle de l'hémiplégie, quant à la paraplégie, elle fut réduite au point de permettre la marche avec la canne.

Ses crises diminuèrent d'intensité et de durée. M^{lle} J. s'acheminant insensiblement à la ménopause qui passa inaperçue, devint obèse par la suite et mourut de maladie accidentelle à 70 ans (1890).

Le sommeil magnétique est très facile à obtenir; magnétisée depuis 3 années, elle le fut très promptement, quelques passes et un serrement de mains suffirent: engourdissement d'abord, catalepsie ensuite, puis une petite contraction clonique, un gémissement et elle entre de suite dans l'état somnambulique.

Les crises de déviation menstruelles sont très aiguës, très fortes pendant 48 heures, elles vont en s'amoindrissant pendant 5 jours, l'hémorragie spumeuse pulmonaire s'accompagne toujours de douleurs déchirantes de la poitrine, les magnétisations intensives et répétées procurent des rémissions et du calme. A ces crises succèdent l'ancantissement des forces, de vives douleurs épigastriques, des vomis-

sements réprimés par un sommeil magnétique. Cette dernière intervention qui, au début, s'imposait tous les jours, ne fut plus quotidienne dans la suite, une tolérance irrégulière s'étant établie. Néanmoins le traitement dut être suivi pendant plusieurs années.

Cette malade a servi mes toutes premières recherches **physiologiques**.

Interrogée sur ce qu'elle sent du mode opératoire : les passes lui **font** froid d'abord, puis après elle sent une chaleur douce se répandre de manière uniforme ou irrégulière, partielle ou générale. L'action sur le tronc et les membres est facile, demande du temps et laisse la tête très calme ; l'action sur la tête et la main sur le **front** font rougir la face et agitent l'esprit qui est tout à fait **troubé** si l'on y ajoute le souffle chaud au vertex.

Les vomissements, l'apepsie et les douleurs gastriques trouvent leur guérison dans le sommeil **hypnotique**, l'application de la main sur l'épigastre et la **magnétisation** des boissons et des aliments qui ont alors une saveur particulière, indéfinissable, elle ne peut assez exprimer le bien qu'elle en éprouve.

Par les passes, on dépose quelque chose sur la surface du corps : sur la face, c'est une toile d'araignée, ailleurs c'est un brouillard, c'est une fumée qui adhère aux corps ambiants quand nous sommes seuls, mais qui s'évapore lorsque quelqu'un survient, elle a la sensation qu'on lui enlève quelque chose.

Endormie, elle demande à rester en cet état, elle s'en trouve bien. « Ma force se trouve ajoutée à la vôtre. » Elle se plaint des personnes qui traversent sa chambre, son calme et son bien-être en sont troublés.

A l'heure et au jour accoutumés, si le besoin d'hypnotisme est impérieux : dans les jours intercalaires, les douleurs pectorales et épigastriques reparaissent assez fréquemment.

Du **protosomnambulisme**, je la fais passer à l'**hypersomnambulisme**. Elle voit très bien et distinctement, le brouillard est manifeste, épais, il sort de moi et l'enveloppe. Elle ne sent plus son corps, l'engourdissement est tel, qu'à son dire,

on pourrait la partager en deux sans qu'elle s'en doutât; mais l'excitation du cerveau se traduit par une loquacité qui touche au subdélirium, elle parle seule, suivant diverses pensées, par exemple : celle de la peine que sa maladie donne à moi, à sa famille, à ses frères et à ses sœurs.

Par ces expériences, j'ai acquis la certitude que l'intensité du somnambulisme est en proportion de la dose fluidique.

Mettant à profit l'inquiétude qu'elle a de sa santé et le désir de savoir si elle guérira, je la presse de voir elle-même dans sa poitrine, son estomac et le ventre. Elle y met toutes ses forces; mais elle ne peut et ne sait ce qui l'en empêche. « Il faut me magnétiser avec une très forte volonté que je voie et que je vous dise ce que je vois. » Le conseil est mis en pratique; mes doigts actionnent les globes oculaires, et je lui imprime ma puissante volonté, lui demandant d'où vient le sang expectoré et vomi, vient-il du cou, de la poitrine ou du ventre? Elle ne sait, elle ne peut voir, la tête n'est pas assez chargée; je la charge, son esprit se trouble, s'inquiète, elle se met à pleurer. « Voyez-vous le mal que j'ai là (elle désigne l'appendice xyphoïde), c'est affreux. » Que convient-il de faire? « Vous le savez bien, » telle est sa réponse, elle n'en fera pas d'autre au renouvellement de cette expérience.

Profitant d'une période de calme et agissant magnétiquement d'une manière prolongée et avec la plus grande douceur, je la prie de satisfaire à ma demande; elle en a le plus grand désir, elle y emploiera tout son pouvoir.

Je la transporte mentalement chez une de mes malades sérieusement affectée; elle devra me dire ce qu'elle voit; elle ne peut, elle ne voit rien. — Je le veux alors avec violence, presque avec colère; elle s'agite, s'épuise en efforts, se désole, fond en larmes et cédant à la force, me donne quelques détails délirants dans lesquels je retrouve quelques-unes de mes pensées. Je n'ai pas renouvelé l'expérience.

Seule abandonnée dans le sommeil hypnotique, son esprit est troublé, inquiet ou dominé par une idée impulsive, il faut une pensée qui l'occupe, une *pensée imposée* et qu'elle

puisse suivre. Je la lui donne à choisir, elle préfère qu'on la lui commande, ordinairement c'est la prière qui lui plaît le plus, une fois, c'est le retour à ses affaires, une autre fois c'est la promenade à la campagne. Toute pensée imposée ou acceptée ne la quitte qu'à mon retour.

Interrogée sur sa volonté à elle, elle dit n'en point avoir, qu'elle ne s'appartient plus, qu'elle est tout à son hypnotiseur au point qu'elle ne pourrait résister à sa volonté, à ce qu'il voudrait fermement, incapable de s'opposer à ce qu'en l'état de veille, l'idée seule l'effrayerait.

Elle s'excuse de me parler avec tant de familiarité, mais elle est portée fatalement à le faire, et rien ne pourrait l'en empêcher. Cet abandon absolu, elle me le renouvelle souvent, il est complet lorsque nous restons seuls, elle le traduit par des paroles pressées sans grande suite. Entre-t-il un membre de la famille, elle devient muette pour reprendre la parole à sa sortie. Elle ne peut s'empêcher de me dire tout ce qu'elle pense, malgré son désir de me le laisser ignorer.

Quand je m'absente, la laissant endormie, elle me prie de vouloir bien m'occuper d'elle : « Pensez à moi, que vous avez mise sous votre influence, et je ne sais pourquoi je vous le demande. » Sa pensée est toute occupée de moi, je l'engage à m'en chasser, je l'exige avec volonté; elle ne le peut, elle y est sans cesse portée.

A cette disposition attractive de l'esprit, on ne peut refuser un sentiment affectif qui ne s'est cependant point révélé par une parole émue.

J'ai dû, en conscience, m'en préoccuper et savoir si cette disposition mentale avait quelque tendance à se répercuter ou à se réfléchir sur l'état de veille. Mes recherches conduites avec autant de discrétion que de rigueur m'ont laissé la certitude qu'il en était de ce mouvement sympathique comme de toute pensée, de toute parole ou de toute action de l'état hypnotique, c'est-à-dire qu'il était absolument étranger et inconnu de l'état de veille.

(*A suivre.*)

COUTENOT,

Médecin en chef honoraire de l'hôpital de Besançon.

L'ÉLECTROÏDE (1)

Sous le nom d'électroïde ou de fluide universel, Fr. Rychnowski, ingénieur, électricien et directeur d'un institut mécanique à Lemberg, décrit une forme d'énergie qu'il obtient dans un générateur dont la construction est encore un secret. Ce fluide a des affinités avec l'électricité. Mais dire, d'une part, que l'électroïde est une sorte de condensation du substratum de l'électricité, dire ailleurs que le courant électrique n'est qu'un circuit fermé d'électroïde, dans lequel la quantité mise en mouvement est identique avec l'intensité, la vitesse de circulation avec la tension, dire enfin que certains réactifs chimiques interviennent dans la préparation de cette énergie, ou plutôt dans son isolement électrolytique, et que la décomposition de l'hydrogène, qui n'est pas un corps simple, y joue le principal rôle, tout cela ne nous apprend pas grand'chose. Du moins, la présence d'un médium spécial n'est pas nécessaire, comme avec la machine de ce malheureux Keely, pour obtenir des résultats. Les phénomènes pro-

(1) Il est bien entendu que l'auteur de cet article ne prend pas la responsabilité des théories qui y sont exposées et qui sont d'ailleurs encore assez peu claires pour que la critique elle-même doive rester dans l'expectation. Quant à la sincérité de l'inventeur, elle ne peut faire l'objet du moindre doute; dès le mois de mai 1896, il adressait à l'Académie des sciences de Vienne une communication sur l'électroïde; il se croyait donc fort de pouvoir prouver les faits qu'il avançait. Nous ignorons quel accueil cette savante compagnie a fait à cette communication; que Lang a reproduite *in extenso* dans *Uebersinnl. Welt*, nov. 1898, en y ajoutant une foule de développements. Il n'y a pas à douter, non plus, de l'habileté technique de Rychnowski, puisqu'il a obtenu, à l'Exposition universelle de Paris de 1878, la grande médaille d'argent pour son système de calorifères et qu'il a été chargé d'établir le chauffage et l'éclairage par l'électricité, dans plusieurs établissements publics de Lemberg. Voici la liste des documents qui ont été consultés pour la rédaction de cet article : LANG (*Psych. Studien*, juillet 1896 et avril 1898; *Die uebersinnl. Welt*, oct. et nov. 1898). — D^r Lux (*Lumière*, 27 sept. 1896; juin et déc. 1898). — RYCHNOWSKI (*Die uebersinnl. Welt*, sept. et nov. 1898). — BRANDT (*la Radiographie*, juillet 1898).

duits par l'électroïde, ont été vérifiés et contrôlés par une commission de savants et de techniciens (1). C'est, du moins, ce que nous apprend Lang, autre savant de Lemberg, et d'après celui-ci, les effets produits par l'électroïde dépassent en intensité et en multiplicité ceux de toutes les radiations récemment découvertes.

L'appareil générateur est une caisse peu volumineuse en rapport avec un appareil chimique composé de plusieurs flacons; on le met en mouvement au moyen d'une manivelle. L'appareil n'est pas relié à une dynamo, comme on l'a dit à tort.

En haut ou latéralement est pratiquée à la caisse une petite ouverture par où sort un bout de tube effilé qui sert à l'écoulement de l'énergie. Comme la vitesse de propagation de celle-ci est relativement faible et ne varie guère qu'entre un demi-mètre et 20 mètres par seconde; selon les circonstances; on s'est cru justifié de faire de l'électroïde un fluide. Exposons d'abord les faits; nous dirons ensuite quelques mots des théories de l'inventeur.

I

LES FAITS.

I. *Phénomènes lumineux.* — 1° Dans l'obscurité et à la lumière rouge, l'électroïde s'écoule du tube adapté au générateur sous la forme d'un faisceau de rayons bleuâtre ou violet clair, divisé en faisceaux secondaires, dont l'ensemble forme un cône à sommet confondu avec l'orifice du tube et qui, à sa base, finit par se transformer en une sorte

(1) Cette commission était composée des personnes suivantes : Stanislas Niementowski, professeur de chimie; Bronislaw Pawlewski, professeur de chimie technologique; Roman Dzieszewski, professeur d'électrotechnique; Tadeus Fiedler, professeur de mécanique, tous attachés à l'École supérieure technique de Lemberg; enfin Zbyszewski, professeur de physique à la « Realschule » supérieure de Lemberg.

de brouillard. Au bout de quelques heures, ce brouillard remplit toute la pièce et se dépose sur tous les objets, de sorte que, malgré l'obscurité complète, tout devient distinct. Peut-être s'agit-il d'un réveil de la phosphorescence des objets sous l'influence de l'électroïde, dit Lang. Ce brouillard rappelle le brouillard d'or de Reichenbach ainsi que les nombreuses formes lumineuses des séances spirites, notamment les brouillards bleuâtres d'où se dégagent les formes matérialisées, Zollner a, en effet, décrit une lumière phosphorescente, observée en séance, et qu'il comparait pour la luminosité et les couleurs à la lueur produite dans les tubes de Geissler (l'électroïde exerce sur ceux-ci la même influence que l'électricité). C. de Bodisco, qui assure avoir observé le dégagement du corps astral, décrit le fluide astral comme un brouillard lumineux, bleuâtre, rappelant la coloration de l'arc électrique, avec un rayonnement d'apparence lunaire. Nous reviendrons plus loin sur cette observation.

2° Si l'on approche de ce cône lumineux un tube de Geissler, on le voit s'illuminer d'une lumière phosphorescente, de nuance lilas pâle ou verdâtre pâle. Au niveau du premier rétrécissement du tube, la coloration est d'un bleu violet intense. Ce phénomène se produit jusqu'à 1 mètre de distance tout autour du point d'émission de l'électroïde. L'atmosphère ambiante est donc modifiée jusqu'à une distance de 1 mètre. Avec un appareil plus puissant que Rychnowski compte construire, l'influence de l'électroïde pourrait devenir sensible à une distance de plusieurs centaines de mètres selon lui.

3° Si d'un tube de Geissler, illuminé par l'électroïde, on en approche un autre, les pointes en regard, celui-ci s'illumine à son tour, et ainsi de suite. Le vide des tubes est très favorable à la propagation de l'agent, dont le verre est d'ailleurs le meilleur conducteur, contrairement à ce qui arrive pour l'électricité.

4° Une ampoule de verre lumineuse, comme celles qui servent dans l'éclairage électrique par incandescence, s'illumine comme le tube de Geissler. Mais en raison du volume de l'ampoule, le phénomène y est plus facile à observer. Il

y affecte la forme de tourbillons bleuâtres, nuageux, sorte de fumée lumineuse.

5° Si dans un vase de verre ouvert, préalablement chargé d'électroïde, on place une ampoule de verre non chargée, celle-ci devient lumineuse. L'expérience inverse ne réussit pas.

6° Dans les grandes lampes, comme celles qu'emploie Tesla, on obtient, près d'une source d'électroïde, cette même lumière bleuâtre, diffuse, semblable à la lumière du jour dont il a déjà été question. Rychnowski étudie en ce moment des procédés qui permettront de produire un éclairage de ce genre plus intense.

7° Les expériences précédentes prouvent que l'électroïde traverse le verre; Mesmer avait observé le même fait pour le magnétisme animal dont l'efficacité s'en trouvait renforcée selon lui. Baraduc a constaté que le fluide humain traverse une lame de verre; on sait que tous les rayons électriques hertziens traversent les non conducteurs de l'électricité. A plus forte raison, cette propriété serait-elle l'apanage de l'électroïde ou fluide universel. Mais lorsque l'agent rencontre de grands obstacles, des parois de verre très épaisses, etc., ou lorsqu'il se trouve à l'état de repos, il présente une tendance à se condenser en globules blancs lumineux. Une lame polie réfléchit les rayons d'électroïde suivant les lois ordinaires de l'optique. La lumière réfléchie est blanche, et au point d'incidence se forme une sorte d'étoile rayonnante, encore comparée à une fleur, entourée de globules brillants qui se condensent à l'extrémité des rayons ou des pétales. Ces globules sont parfois munis d'une ou de plusieurs queues, ce qui leur donne un aspect cométaire.

II. *Effets photo-chimiques.* — 1° La lumière électroïdique influence énergiquement la plaque photographique en l'absence de tout appareil. Lorsque le fluide est devenu très lumineux par la canalisation à travers un tube de verre ou de caoutchouc, ou à travers des tubes de Geissler, etc., ces effets sont particulièrement remarquables et très nets. On obtient toujours un rayon lumineux avec, tout autour, une zone lumineuse plus faible. S'il se produit des globules lumi-

neux par condensation, ceux-ci sont également reproduits. La plaque photographique reproduit d'ailleurs très bien l'étoile rayonnante dont il a été question plus haut (I, 7°). Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que si l'on place la plaque dans le bain révélateur, il se détache de l'étoile une sorte de forme nuageuse, lumineuse, qui surnage un instant, puis disparaît en répandant une odeur agréable et vivifiante d'air frais. Si la plaque est exposée directement *assez longtemps* au flux d'électroïde, elle devient lumineuse et se recouvre d'une grande quantité de globules qui forment une sorte de rosée brillante; si l'on plonge la plaque dans l'eau, cette rosée lumineuse s'en détache et surnage.

2° L'électroïde peut servir à obtenir la formation d'une image positive au moyen d'un négatif sur verre quelconque: pour cela, on dispose la plaque destinée à recevoir la copie entre le négatif et une ampoule de verre de construction appropriée, qui constitue le récepteur des rayons d'électroïde. L'obscurité est nécessaire ici comme dans les autres expériences photographiques.

3° Voici une expérience plus intéressante encore, faite avec l'électroïde diluée, qui n'est plus lumineuse comme le faisceau d'électroïde condensée qui sort du générateur.

Cette électroïde diluée permet de rassembler et de photographier les rayons ordinairement invisibles qui émanent des objets. car, dit Lang, « ces objets, grâce à la formation d'une zone neutre, deviennent lumineux et aptes à influencer la plaque photographique ». Ainsi, sur une plaque photographique est placé, par exemple, un treillis de fer, *enveloppé de papier noir*, et le tout enfermé dans une petite caisse de bois, sur laquelle on fait tomber les radiations électroïdiques obscures. Celles-ci traversent le bois et sont absorbées par le métal qui devient alors lumineux: par tous ses angles et toutes ses mailles, ce treillis donne naissance à une sorte de brouillard brillant, d'une grande intensité, qui se dégage de la cassette dans toutes les directions. La plaque photographique reproduit nettement tout le phénomène. Les rayons X, dans les mêmes conditions, n'auraient donné que l'image noire du treillis sur fond blanc. Cette expérience fournirait

une nouvelle preuve des affinités entre l'électroïde et l'od. Lang signale en même temps l'analogie que présentent ces sortes de photographies avec les images obtenues par Tormin et par Russell.

4° On ne peut obtenir une photographie du squelette de la main, par exemple, comme avec les rayons X. Cependant Rychnowski espère arriver à photographier l'intérieur du corps humain, rendu lumineux par l'électroïde et dont toutes les parties émettraient alors des rayons qu'il suffirait de recueillir sur la plaque sensibilisée.

(*A suivre.*)

D^r HANN.

(*Annales des Sciences psychiques.*)

RELATION D'UN FAIT PSYCHIQUE

PAR UN TÉMOIN

~~~~~

*Les Problèmes psychiques et l'Inconnu* : sous ce titre affriolant, M. Camille Flammarion, le romancier de l'Infini, l'inventeur de fictions où des « désincarnés » pérégrinent dans des étoiles, livre aux *Annales politiques et littéraires* un long extrait d'ouvrage, des pages pour servir de préface à un travail plus complet. Pour ce qui me regarde, je suspends toute appréciation. La publication se poursuit : on ne peut la juger qu'elle ne soit définitive. Aussi bien, pour le quart d'heure; je n'en parle qu'incidemment.

Le motif? Un appel adressé par l'auteur au public des *Annales* pour réunir et centraliser des faits bien constatés de nature psychique. Telle l'enquête organisée naguère en Angleterre, et dont les résultats sont consignés dans les *Phantasms of the living*. L'idée n'est pas mauvaise, encore qu'elle ait servi déjà. M. Flammarion aurait reçu, en nombre considérable, des communications intéressantes.

Au surplus, voici dans quels termes son questionnaire est rédigé.

1<sup>o</sup> *Vous est-il arrivé, à une époque quelconque, d'éprouver, étant éveillé, l'impression nette de voir un être humain, ou de l'entendre, ou d'être touché par lui, sans que vous puissiez rapporter cette impression à aucune cause connue?*

2<sup>o</sup> *Cette impression a-t-elle coïncidé avec une mort?*

3<sup>o</sup> *De même, en cas de coïncidence de mort, auriez-vous éprouvé en rêve des faits du même genre (1)?*

(1) Nous adressons nous-même ces questions à nos lecteurs, et nous les prions instamment d'envoyer les réponses à Mgr Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

\*  
\* \*

Un souvenir personnel qui peut trouver ici sa place me permet de satisfaire à la requête de M. Flammarion. A chacune des questions posées par lui dans les *Annales*, je réponds affirmativement. Je déclare de plus que ce que je vais dire s'est passé en plein jour, et dans la réunion de plusieurs personnes vivantes encore pour la plupart. En conséquence, d'autres que moi pourraient en témoigner, s'il était nécessaire.

Le fait eut lieu à la campagne, un matin du mois d'août 1883, dans une maison où, peu de jours avant, était morte une jeune femme. Nous étions là, sans compter les gens de service, six grandes personnes et deux enfants attablés dans la salle à manger, où, détail à noter, les deux croisées étaient ouvertes. On parlait peu de choses indifférentes autant qu'il me souvienne, lorsque, à un moment de silence, une indicible plainte se fit entendre du dehors, comme d'un être humain qui gémirait, la bouche fermée. Cri inarticulé, cri de souffrance jeté comme en fuyant. Vibration rapprochée. Elle semblait accompagner le vol aérien d'un corps, et sa durée à mon oreille fut de quelques secondes. La cause de ce bruit? Mystère. Ce n'était pas le vent : le temps était au calme plat. Ce n'était pas un cri d'oiseau, aucun oiseau de nos contrées n'ayant un cri semblable. Non, je l'affirme, la voix était humaine, et cependant il n'y avait dans l'intérieur, ni, à coup sûr, dehors, sous les fenêtres aucun être souffrant. Restait la supposition de l'irréalité du bruit, d'une illusion des sens, d'un tintement d'oreilles, que sais-je? Mais non, d'autres que moi avaient entendu. Certains, si ce n'est tous, avaient fait un mouvement, et j'en avais vu deux s'entre-regarder avec surprise. Je ne tardai pas, du reste, à acquérir la preuve que je n'étais pas halluciné. A l'issue du repas, la fille du maître de la maison, M<sup>lle</sup> X., sœur de la jeune femme qui venait de mourir, me glissa rapidement : « Comme c'est étrange, n'est-ce pas? Vous avez entendu? Père est impressionné. Il est sûrement allé prier dans la chapelle... »

M<sup>lle</sup> X. avait vingt ans, cette année-là. Elle vit, et pourrait

au besoin confirmer cette histoire. Elle, son père et moi, ainsi nous étions trois qui, ensemble, avons eu la même sensation physiquement inexplicable, « l'impression d'entendre un être humain », sans pouvoir rapporter « à aucune cause connue » cette sensation auditive. De plus, ici, le voisinage, sinon le synchronisme absolu des faits, permet de dire qu'il y avait « coïncidence de mort ». Je constate sans plus. Comme on le voit, les circonstances satisfont aux termes de la question posée dans les *Annales*. Pour ce qui est du fait même, je le donne sans commentaires. Libre à chacun de s'en faire une opinion.

\*  
\*  
\*

Voici maintenant, en réponse à la troisième question, un fait dont on peut dire qu'il est le corollaire de celui qui précède. Effectivement, il est de même nature, et il a trait encore à la morte d'il y a seize ans. Il est arrivé à la fille de celle-ci, déjà frappée d'un mal qui allait l'emporter, mais chose à remarquer, mal qui ne lui inspirait aucune inquiétude. Trois mois peut-être avant sa mort, survenue l'an dernier, cette jeune fille nous dit qu'en dormant, elle avait vu sa mère, sa mère *très belle* qui l'avisait *d'avoir à se préparer, qu'elle allait, dans peu de temps, faire avec elle un grand voyage. Il fallait se hâter*, avait dit la vision dont les paroles, pour l'enfant, auraient dû être un trait de lumière. Mais, là-dessus, nul doute, l'enfant n'avait pas compris. On la sentait toute à la joie, à l'émotion d'avoir revu sa mère : quant à l'idée qu'incessamment elle dût la rejoindre, cela était loin d'elle, évidemment. J'insiste sur ce point, car pour moi il est d'importance. Cette incompréhension chez la jeune fille rendait le fait d'autant plus saisissant, lui faisait vraiment revêtir le caractère d'un présage. Prophétie à peine voilée, oracle inconscient, d'une signification si certaine, ce rêve qui ne se liait à aucune pensée, aucun pressentiment de la malade, n'était-ce pas à nous qu'il était envoyé ?

Imagination ! dira quelqu'un. Tout s'explique naturellement par le hasard, par la concordance fortuite d'un rêve de

malade avec les événements. Il se peut. Quant à moi, j'admire l'assurance avec laquelle des gens se payent de raisons naturelles, sans doute, mais à bien regarder autrement improbables que les raisons tirées de l'invisible, du préternaturel ou du divin. Le hasard, la coïncidence fortuite : après le docteur Richet, M. Flammarion, à son tour, a fait justice de cette théorie. S'agit-il d'avoir la raison d'un fait mystérieux quelconque, il fait voir qu'en l'espèce, la certitude morale n'est pas, ne peut pas être la certitude mathématique que le hasard, cet élément chiffrable, n'a aucune part dans l'événement. Une telle certitude, je ne l'ai pas, je ne l'aurai jamais. Qu'est-ce à dire? Il m'importe peu, ce n'est pas là mon objectif. J'ai beau savoir, par le calcul des probabilités, l'infinitésimale fraction, mettons le millionième de chance existant de toute éternité pour que telle chose surprenante, invraisemblable arrive fortuitement, mon instinct est de chercher, pour le fait en question, une autre cause que la réalisation de ce millionième de chance.

Conclusion : dans le cas présent, l'explication par le hasard non seulement ne me satisfait point, mais encore me paraît bien peu intelligente. Le naturel, quoi qu'on en pense, n'est pas toujours la cause la plus probable, il s'en faut bien. Aux matérialistes de s'en contenter. Pour le croyant, dans l'occurrence, il pensera sans doute qu'il est des songes qui sont de Dieu, que celui-ci offre les caractères plausibles d'un avertissement d'outre-tombe.

FERNAND DE LOUBENS.

---

## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE*(Extraits et traduits de Glanvil, 1661.)*

Joseph Glanvil, chapelain de Sa Majesté et *fellow of the royal Society*, ou membre de l'Académie royale de Londres, après avoir réfuté dans le *Saducismus triumphans* l'opinion qui fait des esprits je ne sais quoi de matériel et de subtil à la fois, opinion qu'on appelait alors *saducéisme*, parce que les saducéens de la Judée ne croyaient qu'aux substances corporelles, s'attache à prouver la réalité des apparitions d'esprits et de la sorcellerie; d'abord par la Bible, puis par une multitude de faits, alors tout récents.

Ces faits sont demeurés la partie intéressante de son ouvrage, bien que son étude biblique soit aussi solide que spirituelle. Sa pythonisse d'Endor peut faire le pendant à celle de dom Calmet, bien que l'encadrement en soit plus artistique et moins massif.

Tout, d'ailleurs, est orthodoxe dans ses écrits, à part le schisme auquel il fait l'hommage des quelques anathèmes de rigueur contre les papistes : encore sont-ils si courts qu'ils semblent n'être là que pour la forme.

Ces faits que ni Gorres ni les auteurs français n'ont rapportés dans tous leurs détails et dont un bon nombre même sont encore inédits chez nous rappellent ceux que nos jours ont vus souvent en France hier encore, les esprits du presbytère de Cideville, par exemple, ou les maisons hantées, non seulement en Bretagne, mais encore en plein Paris, qui mettent la police sur pied sans aucun fruit. Ils sont, d'ailleurs, contrôlés par la justice du temps et ajoutent à l'autorité du témoignage la religion du serment, non moins sacré alors, apparemment, qu'il l'est aujourd'hui.

On les expliquera si l'on veut et si l'on peut. C'est un soin que nous laissons à ceux dont les connaissances physiques, physiologiques et théologiques sont plus complètes que les nôtres. Nous n'avons probablement qu'à les écouter en silence et à conserver la modestie que comporte notre qualité de simple fidèle. Nous ne faisons qu'un peu d'histoire mêlée de rares commentaires.

Le bon Walter Scott, dans son *Histoire de la magie*, a cherché à jeter le ridicule sur Glanvil et l'odieux sur son ami, le juge Hunt. Son grand argument consiste à dire que tous les procès de sorcellerie reposent sur des témoignages d'enfants et que les enfants ont par nature l'amour du mensonge et la haine de la vérité. Il n'est pas de l'avis de notre Racine qui fait dire à la sombre Athalie :

Cet âge est innocent, son ingénuité  
N'altère point encor la simple vérité.

Exemple : De petits Suédois se vantent devant les juges d'être allés à Blockula (le grand sabbat de la Suède), ils ont inventé cette histoire, comme une excuse de s'être levés trop tard, et pour éviter que leurs parents ne les grondent ou ne les châtient. Ils aimait mieux, sans doute, s'exposer par ce mensonge obstiné, à être pendus, comme plusieurs le furent en effet, ou pour le moins écorchés des verges officielles par les commissaires du Roi, qui leur inspiraient moins de terreur que leurs pères et mères. Et voilà pourquoi pas un d'eux ne s'est démenti, même ceux qui se virent condamnés à être fouettés pendant un an tous les dimanches *sur les mains* à la porte de l'église.

Comment admettre avec le grand romancier, improvisé théologien et commentateur de la Bible, qu'il n'y a aucun rapport entre la sorcellerie prohibée par Moïse et celle que le moyen âge et le dix-septième siècle ont proscrite ?

Nous citons Walter Scott comme le type de quelques-uns des champions de ce qu'on nomme *la science*, au singulier, et que nous avons ailleurs distingué soigneusement des



*sciences*. La première, est une abstraction, celles-ci sont des réalités. Walter Scott croit sans doute la servir par des falsifications de textes accompagnés de plaisanteries. Nous n'en donnerons qu'un exemple.

Il dit, dans sa lettre VII (*Histoire de la Magie*) que Glanvil attribue la mauvaise odeur laissée par le diable à ce que « les particules fausses qu'il tenait renfermées dans son abdomen, sous la forme sensible, n'étant plus retenues lorsqu'il s'évanouit, offensent les narines en flottant et en se répandant dans l'air. »

Quoiqu'il y ait bien là de quoi faire rire un lecteur anglais, nous le disons tristement : mauvaise plaisanterie, citation grossièrement infidèle.

Glanvil a dit dans le *Saducismus triumphans*, page 126, édition de 1681 :

« Là aussi le diable, comme dans les autres histoires, laissant une mauvaise odeur après lui, semble impliquer la réalité des faits, ces particules empruntées (*ascitions*), mot forgé *ascire*, *ascitive*, appelées de l'extérieur, qu'il agglomère dans son véhicule visible se dissolvent lorsqu'il s'évanouit et offensent ainsi l'odorat quand elles viennent à flotter dans l'air libre où elles se répandent (1). »

C'est tout simplement la doctrine thomiste des esprits se composant un corps artificiel avec de l'air condensé, nous dirions aujourd'hui des gaz. Et les faits constatés dans les apparitions nous montrent assez souvent les esprits infernaux composant les corps de gaz fétides et les esprits célestes formant les leurs de gaz parfumés. Ceci soit dit sans nier les illusions possibles de l'imagination qui peut trouver la chose assez naturelle pour se la figurer. La poésie avait déjà saisi cette convenance : on le voit bien par la Vénus de Virgile :

Dixit et ambrosia diffludit vertice odorem.

L'odeur de sainteté n'en existe pas moins. L'odeur diabolique peut bien en être l'opposé.

(1) The Devil also, as in other stories, leaving an ill smell behind him, seems to imply the reality of the business, those *ascitions particles* he held together in his visible vehicle being loosened at his vanishing and so offending the nostrils by their floating and diffusing themselves in the open air.

Cette odeur est souvent spécifiée comme étant celle du soufre. On songe malgré soi à l'électricité, force mystérieuse sur laquelle la science est peut-être plus près de son premier mot que de son dernier.

Il n'est certainement pas déraisonnable de croire avec l'école thomiste que les gaz de l'air peuvent suffire à composer les corps artificiels dont se revêtent parfois les esprits. Il est certain, d'après cette même théologie, qu'ils peuvent les mouvoir directement sans autre instrument que leur vertu innée de mouvoir les corps.

Mais notre science est, au sujet du rapport de cette odeur avec la dissolution du corps des esprits, tout à fait ignorante : c'est une chose, selon l'expression de Glanvil, parlant comme on parlerait aujourd'hui, *au delà de la science actuelle* :

« Une sorcière, dit-il en effet, est une personne qui a le pouvoir de faire, soit en réalité, soit en apparence, des choses étranges *au delà du pouvoir connu* de l'art ou de la nature ordinaire, en vertu d'un pacte avec les mauvais esprits (1). »

Notez qu'il repousse sur ce point de la sorcellerie les opinions erronées et même absurdes professées chez nous par quelques adeptes trop crédules, aussi bien que de l'autre côté de la Manche, et soutenues même par Bodin, dans sa *Démonomanie des sorciers*, d'un prétendu commerce habituel des sorcières avec les démons. Combattant, en effet, Webster, négateur de la sorcellerie, il lui reproche « d'ajouter à la notion de la sorcière qu'il oppose à la nôtre, un commerce matériel avec le diable, et encore la métamorphose réelle des sorciers en lièvres, chats, chiens, loups, etc. C'est comme si l'on définissait l'ange une créature ayant la forme d'un petit garçon avec des ailes et qu'on prouvât là-dessus que de tels êtres n'existent pas. M. Webster est bien le dernier des hommes, ajoute avec humour le bon Glanvil, que j'irais chercher pour faire mes définitions à ma place (2). »

(1) A wich is one who can do or seems to do strange things beyond the known power of Art and ordinary nature, by vertue of a confederacy with evil Spirits

(2) He adds to the notion of the witch he opposeth carnal coputation with the Devil and real transformation into an hare, cat, dog, wolf... wich is as if a man should define an angel to be a creature in the shape of a boy with wings and then prove there is not such bseing. Of all men would inot have M. Webster to make my de finitions for me.

Les démons se servent de leur science supérieure à la nôtre pour nous éblouir par des prestiges qui ne dépassent que la *nature connue*. C'est que notre science future est leur science actuelle ou plutôt n'en est encore qu'une partie, peut-être la moindre.

Les découvertes que nous faisons et que nous ferons par la suite et qui peuvent éclairer certains prestiges des temps anciens ne peuvent rien contre la sorcellerie et l'intervention diabolique dans ces faits qualifiés alors de magie. La plupart des sorciers condamnés par les tribunaux et les cours étant des ignorants, n'ayant pas même la science de leur temps, ne peuvent être soupçonnés d'avoir caché dans leur cervelle des secrets scientifiques à peine connus aujourd'hui et sans harmonie logique avec les opinions scientifiques de leurs contemporains. C'est là un genre de science qui n'existe guère. La science est comme la nature, elle ne va pas par sauts. Qu'elle ait été de nos jours, par exception, une locomotive, elle ne fut longtemps qu'un coche. Le hasard est ordinairement pour beaucoup dans nos découvertes, et c'est en se basant sur des notices erronées que Christophe Colomb, dirigé par la Providence, découvrit l'Amérique. C'est en cherchant la pierre philosophale ou telle autre chimère qu'on inventa la poudre. Mais on ne cite pas un seul sorcier bien authentique qui ait trouvé rien de semblable. Les sorciers n'étaient point des hommes de génie, et les hommes du plus grand génie ne sont pas des sorciers.

Puisque notre science future est la science actuelle des démons, vouloir soustraire à l'extranaturel tout ce que l'on soupçonne la science d'être un jour en droit de réclamer, c'est vouloir anéantir l'extranaturel.

A quoi servirait aux démons cette science et leur pouvoir d'agir, s'ils ne les mettaient sans cesse au service de leur mauvais vouloir? Il faut l'expresse volonté de Dieu pour les en empêcher, et qui donc peut répondre de cette intervention continuelle de Dieu pour comprimer la nature, même pervertie? Il respecte la liberté qu'il a faite même dans ses excès. Donc s'il est aisé en théorie d'exclure les démons de ce monde, ou de les y réduire à un rôle effacé, ils n'y sont et

ils n'en agissent pas moins, et ce n'est pas en les niant qu'on les annihile.

C'est donc une mauvaise méthode que de séparer en deux termes prétendument irréductibles le scientifique et l'extranaturel. L'extranaturel peut très bien être scientifique, mais il est alors du domaine de la science future. Il est aussi quelquefois tout simplement l'effet de l'acte moteur d'un être libre, et alors il trahit son origine par son indépendance des lois simplement physiques. Car le fait que nous déclarons improprement opposé à une loi physique lui est plutôt supérieur, comme dépendant lui-même d'une loi supérieure.

La pierre qui est tombée à terre par la force de la pesanteur, je l'enlève par la force de mon bras obéissant à celle de mon cerveau qui obéit à ma volonté. Ainsi le diable enlève au plafond le corps du possédé, directement, par le seul pouvoir de sa force motrice, et non pas, croyons-nous, mécaniquement, par un moyen scientifique, comme lorsqu'il fait apparaître, je suppose, le simulacre d'une femme vivante, capable de tromper par les apparences des faits physiologiques un savant comme M. Crookes.

Le fait de Home enlevé dans son fauteuil, ou de la table échappant aux mains qui la tiennent pour aller s'échouer au plafond, ne saurait se confondre avec celui du ballon qui s'élève: car c'est moins le ballon qui s'élève que l'air qui tombe: c'est moins la lévitation du ballon que la gravitation de l'air.

Mais l'homme qui monte dans le fluide dont il n'a point déplacé un volume suffisant pour dépasser son propre poids, je ne puis soupçonner là que le pouvoir initiateur de l'être libre qui le prend et le retient où il veut comme je prendrais la pierre dans ma main.

(*A suivre.*)

JENNIARD DU DOT.

---

## LES NERFS ET LA PEAU

---

On a beaucoup parlé, à propos des *stigmates* et des ecchymoses cutanées qui semblent répondre à l'appel de l'imagination, de l'influence avérée du système nerveux sur la peau, et les belles expériences de Claude Bernard sur l'action des nerfs vaso-moteurs ont été triomphalement rappelées. Cette action n'est pas aussi étendue ni aussi profonde que les anciens auteurs l'ont cru, et la science contemporaine tend de plus en plus à la restreindre. L'opinion de Leloir, de Schwimmer qui attribuait un grand nombre de lésions cutanées à des lésions nerveuses est battue en brèche, presque abandonnée. Il est facile de prétendre que les nerfs commandent à toutes les transformations de la peau, aux affections cutanées, aux ulcères et aux plaies de toutes nature, il l'est moins de le prouver en présence des faits qui démontrent le rôle prédominant d'autres facteurs, surtout des bacilles. Nous en avons pour garant un savant travail du Dr Leredde inséré tout récemment aux *Archives générales de médecine* (1).

D'après M. Leloir, des dermatoses, telles que l'eczéma, le pemphigus, le psoriasis, le lichen plan, s'observent parfois à la suite d'une émotion, d'une frayeur, d'une colère, d'un choc moral en un mot. M. le Dr Leredde fait à cet égard de légitimes réserves. « Que des troubles nerveux, dit-il, puissent jouer un rôle dans l'étiologie de certaines dermatoses, rien ne nous autorise à le nier, et parmi les faits de choc moral précédant une affection cutanée que l'on trouve réunis dans la littérature, il en est en grand nombre qui ne sont passibles d'aucune contestation, *mais rien n'oblige à les interpréter comme on l'a fait en général et à faire d'une dermatose une dermatose de cause nerveuse*, parce qu'elle peut être consécutive à telle ou telle forme de trouble nerveux. Il serait au préalable nécessaire d'être fixé avec quel-

(1) Tome I, n° 4, avril 1899.

que précision sur la manière dont ces troubles peuvent agir sur le tégument externe. Est-il bien certain qu'ils modifient la peau par l'intermédiaire des nerfs périphériques? Peut-on affirmer qu'ils n'engendrent aucun trouble viscéral, aucun trouble de nutrition qui puisse intervenir dans la pathogénie d'une dermatose donnée? Si comme il arrive fréquemment, des troubles de nutrition accompagnent cette dermatose, leur mécanisme et leur rapport avec le choc moral doivent être élucidés : ou bien ils sont antérieurs au trouble nerveux, et celui-ci n'a agi peut-être que d'une manière accessoire, comme cause occasionnelle; ou bien ils lui sont postérieurs, et dans ce cas on peut se demander s'ils n'ont pu agir sur les fonctions ou la structure de la peau, *et si la dermatose n'a pas une autre cause génératrice qu'une cause nerveuse agissant directement.* »

Il faudrait suivre notre savant confrère dans tout le développement de sa thèse; mais nous devons nous borner ici à citer sa magistrale conclusion.

« Plus on pénètre dans le mécanisme des affections de la peau, *plus l'action directe du système nerveux dans les lésions de celle-ci*, surtout dans celles qui ont une évolution, les véritables maladies cutanées, *devient difficile à comprendre*. D'autre part l'action d'autres causes, infections microbiennes, altérations sanguines, devient de plus en plus probable, même dans les maladies où on ne peut les démontrer encore d'une manière rigoureusement scientifique. En vingt ans, la pathogénie des affections cutanées s'est absolument modifiée : l'histoire résumée des théories consacrées à celle de la lèpre tégumentaire permet de voir, sur un point particulier, comment l'action du système nerveux a été peu à peu réduite à des limites de plus en plus étroites...

« Au début des recherches anatomo-pathologiques sur la lèpre, on tend à croire que cette maladie est une maladie nerveuse; mais, le bacille découvert, on considère encore comme d'origine nerveuse, trophonévrotique, les lésions cutanées où on ne trouve pas de bacilles malgré le caractère spécifique de ces lésions; enfin on trouve le bacille dans ces lésions elles-mêmes. Unna admet encore l'existence

de neuroléprides, en dehors des lésions que Darier a démontré être d'origine bacillaire. Mais le nombre de ces neuroléprides devient extrêmement limité, et leur origine nerveuse n'est pas établie sur des preuves plus certaines que celles des autres formes de la lèpre trophonévrotique. Et on peut aujourd'hui se demander si, en dehors des lésions identiques à celles que provoquent sans conteste les autres névrites, lésions dénuées de tout caractère spécifique, il existe réellement chez les lépreux des altérations cutanées d'origine nerveuse. »

« A notre avis, déclare en terminant le Dr Leredde, dans les affections limitées au tégument, au moins en apparence, comme dans la lèpre, toute lésion originale, différenciée, spécifique, ne peut être considérée comme de cause nerveuse, sans preuves décisives, *et presque toutes celles qui ont été fournies à l'appui de la doctrine générale des trophonévroses, des dermatoneuroses sont insuffisantes.* Le rôle pathogène du système nerveux en dermatologie doit être compris autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici; le tégument externe est soumis à des causes morbides multiples dans le détail desquels nous pénétrerons de plus en plus, à condition de n'admettre aucune théorie exclusive, *et de ne pas attribuer au système nerveux en particulier la prérogative de déterminer les dermatoses.* »

Nous n'avons pas besoin de signaler l'importance de cette conclusion du savant spécialiste : elle réduit à néant l'explication que tant d'auteurs cherchaient à la *stigmatisation* dans l'innervation vaso-motrice. Si les nerfs n'ont pas une influence capitale, décisive dans les erythèmes, les congestions et par suite dans les éraillures et les plaies cutanées, il faut renoncer à leur demander la raison des *stigmates* et des autres étranges phénomènes qu'on rattachait bénévolement naguère à l'imagination. Cette raison se trouvera-t-elle dans une autre cause *naturelle*? Nous ne savons, et l'ignorance où nous sommes des conditions physiologiques de la *stigmatisation* nous oblige à rester dans une prudente réserve, en attendant les découvertes et le verdict de la science.

Dr SURBLED.

## AU CONGRÈS JULES ALLIX

Nous avons eu la bonne fortune d'assister, le 16 avril dernier, à la seconde séance du Congrès Jules Allix, dont les assises se tenaient à la mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement sous le titre singulièrement prétentieux de « Congrès général national et international des Études psychiques de 1900 à Paris. »

Avant tout, il importe de se rappeler ce qu'est le citoyen Allix, dont la personnalité tout à fait prédominante et absorbante cumule les fonctions de « Président-promoteur » et de Secrétaire général du Congrès. »

Pour qu'on ne nous accuse pas de parti pris, nous empruntons sa biographie à un des maîtres du reportage moderne, à M. Charles Chincholle :

« Jules Allix : un fou. Tel est l'avis de ses meilleurs amis. Et un fou qui parle toujours. C'est terrible !

« On ne le connaît guère que par sa théorie des *escargots sympathiques*. — Vous prenez un escargot et sa femelle. Vous gardez le mâle à Paris. Vous envoyez la femelle où vous voulez, par exemple à Fontenay-le-Comte, patrie de l'inventeur. Chaque fois que vous grattez le mâle à Paris, il dresse les cornes. Tout là-bas, en Vendée, la femelle dresse en même temps les siennes. Et réciproquement. Voilà pour le phénomène. Le reste est affaire de convention. On n'a qu'à établir que si les cornes se lèvent trois fois, cela voudra dire : « Organisez un grand meeting », pour avoir un système de télégraphie économique.

« Comment le VIII<sup>e</sup> arrondissement a-t-il nommé membre de la Commune celui qui a repoussé son propre pays quand il a posé en 1848 sa candidature à la Constituante ? La chose va de soi. Jules Allix avait été un des adversaires les plus acharnés de l'empire. Mais ses folies troublèrent tellement le gouvernement insurrectionnel que celui-ci dut deux fois le faire arrêter. En revanche, après l'entrée des troupes, les



mêmes folies le sauvèrent de la mort. On se contenta de l'envoyer à Charenton...

Aujourd'hui l'ancien membre de la Commune — grandeur et décadence! — est le modeste secrétaire d'une association de bas-bleus qui rêvent l'égalité absolue de l'homme et de la femme. Un fou chez des folles! (Chincholle : *Les Survivants de la Comm.*, 1885, p. 7.)

Ajoutons seulement que le citoyen Allix est à l'heure actuelle un vieillard à grande barbe blanche et à tête chauve. Mais dans ce corps cassé et impitoyablement marqué par l'âge, on sent survivre l'âme toujours jeune et fougueuse du tribun de 1871, et derrière les verres du binocle, à travers la mince fente des paupières ridées à l'excès, le regard brille par instant d'un éclat particulier.

Vers deux heures et demie, la séance annoncée pour deux heures, est déclarée ouverte. La salle contient à ce moment une trentaine d'assistants.

Le bureau comprend exactement six personnes : J. Allix, M<sup>lle</sup> Louise Barberousse, présidente, M. Auguste Vodoz, assesseur, M. Alphonse Gravier, secrétaire, et M<sup>lles</sup> G. et L. Bon, quêteuses.

Nous apprenons que ces six dignitaires ont la prétention de représenter une commission exécutive de vingt et un membres, mi partie hommes, mi partie femmes, qui ultérieurement sera portée au nombre maçonnique et occultiste de 33 personnes, sélectionnées dans les mêmes conditions de sexe.

Mais pourquoi tant d'absences? On nous apprend que Mesdames : Ferresse-Deraismes, Kauffmann et Petti se sont fait excuser, la première pour cause de grippe, les autres par nécessité d'assister à quelque réunion féministe ou anti-vivisectionniste. — Nous regrettons de ne point voir MM. C. Chaigneau, le spirite convaincu, auteur des *Chrysanthèmes de Marie*, H. Durville, le magnétiseur bien connu, et surtout Jules Lermina, l'homme de lettres distingué, l'occultiste qui a écrit la *Magie pratique*, le franc-maçon membre de la loge du *Droit humain* : « Il m'avait pourtant bien promis de venir, » murmure le citoyen-promoteur.

L'ordre du jour appelle d'abord « les adhésions ». —

« Passons, » dit bien vite l'ex-membre de la Commune qui s'aperçoit que son congrès tourne au four noir.

La présidente, une personne mûre, à l'air pincé et qui apporte dans ses fonctions l'autorité qu'elle a puisée dans une longue carrière d'institutrice, tient bon. — « Mais, citoyen, il faut pourtant que nous recevions les adhésions avant de procéder à la répartition par groupes des congressistes! » — « Sans doute, réplique le secrétaire général rapporteur, mais laissez-moi d'abord expliquer aux assistants notre programme... D'ailleurs cette formalité des adhésions, que je crois prématurée, va nous prendre beaucoup de temps! »

On décide alors de recueillir les demandes d'inscription par mains levées. Mais l'épreuve n'est pas heureuse. Aucun assistant ne répond à l'appel du Congrès.

Le reste de la séance n'est guère désormais qu'un long monologue du citoyen Allix qui se révèle à nous un intarissable conférencier, servi par des « poumons infatigables », selon l'expression louangeuse de l'assesseur, M. Vodöz.

Au bout d'un quart d'heure, désappointés, une dizaine d'assistants bénévoles quittent la salle, suffisamment édifiés sur le vrai but du prétendu congrès : permettre au citoyen-promoteur d'exposer à perte d'haleine ses mirifiques et nuageuses théories sur « la Science de la Vie et de la Vérité ». Le reste de l'assistance, où se voient bon nombre de femmes évidemment sympathiques au mouvement d'évolution féministe, que personnifie la digne M<sup>lle</sup> Barberousse, reste héroïquement assise dans l'espoir que le Congrès va prendre un caractère plus sérieux et qu'une discussion intéressante va être soulevée.

D'ailleurs peu à peu les bancs se garnissent, et en dépit des défaillances, la séance se terminera devant une centaine de personnes.

Le président-secrétaire général nous expose d'abord que son Congrès comprend douze sous-commissions, concernant : le magnétisme, le spiritisme, les folies, les sciences occultes, le magisme, la philosophie, la religion, la physiologie, la physique, les compagnonnages, la franc-maçonnerie, et enfin la libre-pensée. Il affirme que toute la science, tout le

mouvement de la pensée humaine est renfermé dans ces douze cases.

Aussitôt M. Vodoz, le très sympathique assesseur, essaie d'insinuer qu'on eût peut-être pu proposer une classification moins arbitraire et qui logiquement eût procédé du simple au complexe. Mais le fougueux citoyen-promoteur supporte mal la critique. Il riposte avec quelque vivacité que peu importe l'ordre adopté, le principal étant que les questions inscrites au programme soient abordées par les commissions.

Alors, à propos de chacune des douze rubriques, le citoyen Allix se lance dans une improvisation plus ou moins brillante. Comme décidément les congressistes ne sont pas en nombre, l'ex-membre de la Commune est obligé de se multiplier et de représenter tour à tour chacun des groupes pour les « manifester ».

À propos du spiritisme, il essaie de mettre en avant M. Vodoz. Mis ainsi en demeure de nous faire sa profession de foi, ce dernier nous explique qu'après de longues et pénibles études, il croit avoir trouvé la clef de la science universelle, de celle qui étudie l'origine, la nature et la destinée des êtres et des choses. Cette clef, il l'a trouvée dans le concept de l'unité fondamentale, primordiale de la force et de la matière. L'orateur estime qu'il se met donc en dehors de tous les groupes et que la hauteur de sa doctrine le place au-dessus de chacun d'eux. Tout cela est dit avec une parfaite modestie.

Nous pensions qu'à propos du mot « folies » le citoyen Allix allait nous servir une page d'autobiographie à propos de ses fameux escargots. Point ! La rubrique « folies » visait tout simplement les enseignements de la science officielle. Le président-secrétaire se lance alors dans une tirade à effet sur le transformisme...

Passant aux « sciences occultes », Jules Allix nous apprend, qu'à son avis, elles sont appelées à disparaître rapidement, du jour où le Congrès aura expliqué à tous, ainsi qu'il se le propose, « la Science de la Vérité et de la Vie. Ce jour-là, ces sciences n'auront plus d'occulte que leur nom. L'orateur regrette de n'avoir pu amener M. Papus à prendre part à son Congrès, et nous dit un mot des loges « Hermanubis » et le

« Sphinx » où, paraît-il, l'occultisme contemporain compte en M. Papus et ses amis ses principaux représentants. Le citoyen-promoteur ne s'attarde pas : il est clair qu'il n'est pas sur un terrain familier, comme le montre cette définition un peu imprévue qu'il nous donne de la Kabbale : une méthode de calcul que les anciens Juifs employaient et qui leur était venue des Indiens et autres peuples.

À ce moment, on apprend avec plaisir que M. Gabriel Delanne est dans la salle. Enfin, nous allons donc sortir du verbiage et de l'imprécis avec ce représentant si distingué du spiritisme, ce conférencier si clair et si courtois.

Jules Allix, tout heureux de ce renfort inespéré, adresse quelques mots flatteurs au jeune spirite et le félicite au sujet de sa dernière conférence de la rue Cadet. Puis il l'invite à exposer la doctrine fondamentale du spiritisme.

M. Delanne le fait en peu de mots, s'ingéniant surtout à bien définir les termes qu'il emploie. Il nous rappelle que le spiritisme admet dans la constitution de l'être humain, trois principes : le corps, le périsprit et l'âme. Ces deux derniers principes sont toujours associés : le périsprit est l'enveloppe de l'âme, et celle-ci ne s'en sépare jamais. Ce vêtement est matière, mais matière à un état autre que les états physiques et chimiques que nous connaissons. Quant à l'âme, que l'on peut tout aussi bien appeler esprit, elle est le principe qui, chez l'homme, pense, sent et veut. M. Delanne ajoute que les phénomènes du spiritisme sont produits par les esprits, leur âme agissant sur les êtres ou les choses par l'intermédiaire du périsprit associé.

J. Allix nous apporte alors ses propres conceptions sur le périsprit, qui pour lui est toujours fourni par l'esprit de l'expérimentateur.

M. Delanne riposte du tac au tac en rappelant les expériences de MM. W. Oxley et C. Reiniers faites sur l'esprit Lilly qui se manifesta à eux et leur abandonna plusieurs moulages de ses mains. Or, « le même type anatomique de membre matérialisé s'est reproduit, malgré la substitution au médium féminin d'un médecin homme... » (Oksakoff, *Animisme et Spiritisme*, p. 156.)

La réponse eût été écrasante pour tout autre que le citoyen-promoteur qui se tira d'affaire en protestant qu'on avait mal compris ses paroles.

Remarquons, sans y insister, qu'à trois reprises différentes au cours de cette séance le citoyen Allix a eu recours à cette tactique : « Je n'ai pas dit cela ! » s'exclamait-il vivement. — Pourquoi alors ne sténographie-t-on pas toutes ses paroles ? Le citoyen ne demande-t-il pas lui-même dans son programme qu'on apporte au Congrès, pour les discussions publiques, « des travaux *écrits et fixés* pour que toutes les théories et toutes les explications demeurent *fermes* » ? Qu'il montre l'exemple, s'il tient à ce que les séances de son Congrès soient un peu sérieuses.

La fin de la séance a appartenu définitivement au président-promoteur. Il s'est lancé dans une improvisation absolument incompréhensible pour les assistants qui par moments se regardaient avec inquiétude. Dans ce discours, les termes : pénétration, esprit, âme, vie s'entre-choquaient à plaisir, quand ils ne dansaient pas quelque furieuse sarabande... Je n'ai retenu de tout ce fatras qu'un certain nombre de propositions qui, je l'espère, seront ultérieurement éclaircies :

« Si l'esprit ou l'âme existent, ils sont matière ou n'existent pas... »

« L'erraticité est le malheur des esprits... »

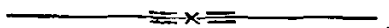
« Il y a trois éléments spirituels dans l'homme, correspondants aux systèmes : lymphatique, sanguin et nerveux... »

« L'esprit reste personnel après la mort, mais non pas l'âme. »

Il y a encore dans le programme du citoyen Allix un article qu'il paraît avoir un peu oublié : « Précision et définition scientifiques de tous les termes employés et de leurs véritables sens, pour la Vie. »

Espérons que cette omission sera comblée à la prochaine séance, c'est-à-dire le 21 mai prochain. C'est seulement alors que nous pourrons entendre le langage du président-secrétaire général rapporteur, et l'exposer ici.

Dr Ch. DE BROUSSY.



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### I

En prenant connaissance dans le numéro 11 de cette Revue de l'explication dont M. F. de Loubens honore l'objection que j'avais cru devoir faire à une idée avancée par lui dans le numéro 10, j'ai le regret sincère de constater que j'ai à mon tour froissé les sentiments d'un frère dans la foi. Je me permets de lui présenter mes excuses et le prie de ne voir dans mon objection rien qui le vise personnellement.

### II

Le R. P. Dom Bernard Maréchaux dans une suite d'articles bien intéressants intitulés « Le démoniaque dans la vie des Saints » vient de prouver historiquement que le démon peut apparaître aux hommes et qu'il leur apparaît sous les aspects et les déguisements les plus variés. Il est par conséquent incontestable que les purs esprits aussi bien que les âmes des défunts ont le pouvoir de se former un corps ; or, ce fait m'engage à poser à la *Revue du Monde Invisible* la question suivante :

S'il est scientifiquement explicable, ainsi que l'a démontré Monseigneur Élie Méric par son étude sur le corps aérien, que les âmes des défunts peuvent informer un nouveau corps, ordinairement semblable à celui qu'elles ont quitté, est-il également *explicable* que de purs esprits aient la même faculté ?

Au cours de son savant travail, l'illustre auteur admet dans l'âme humaine deux sortes de facultés. Les facultés inhérentes à l'essence même de l'âme et qui font de l'âme un acte perpétuel à l'image de Dieu, se rencontrent éminemment chez les purs esprits : mais il semble difficile de concevoir que de purs esprits tels que les bons et les mauvais anges, partagent avec l'âme cette autre sorte de facultés, qui la rendent apte à former le corps, auquel elle est destinée à s'unir pour le vivifier et constituer avec lui la personne humaine.

Toute créature est douée de facultés en rapport avec sa fin. La fin de l'âme, dans la création, est de former avec le corps un tout complet hors duquel elle n'est qu'une personnalité, une partie, la meilleure partie de l'homme. — Séparée du corps par le trépas, l'âme

reste entière, conserve toutes ses facultés, et dès lors, rien de surprenant qu'en attendant la résurrection de la chair, elle remette quelquefois en action ses puissances informatrices pour former un corps aérien ou autre.

Les purs esprits au contraire constituant en eux-mêmes autant de personnes distinctes, complètes, sans avoir besoin de recourir pour cela à une union quelconque, semblent par leur nature même, non moins que par la fin de leur existence, être opposés à toute *union* avec la matière. — Sans doute, les démons vagabondent dans le monde entier, cherchant à nuire partout et de toutes manières; sans doute aussi une partie des bons anges, célestes mécaniciens sont préposés à la merveilleuse machine de l'univers; mais de là à prendre corps, il y a paraît-il un abîme. — Cet abîme, comment le franchissent-ils?

Ici je ne cherche pas à discuter un fait prouvé d'ailleurs : je demande seulement si ce fait est explicable par rapport aux anges et aux démons, comme il l'est par rapport à l'âme « séparée ».

Autre énigme. — Lorsqu'un mortel privilégié aperçoit un revenant, le fantôme de celui-ci est presque toujours vêtu à la façon des habitants de la terre. Or, nous reconnaissons à l'âme le pouvoir de former un corps; mais nous ne lui connaissons pas celui de former des vêtements pour orner ce corps...

Pardonnez-moi, lecteur, ces subtilités qui ne méritent peut-être pour toute réponse qu'un acte de foi en la toute-puissance de Dieu qui, certes a le pouvoir de prêter par exception à ses créatures des facultés qu'il ne leur a pas données par nature.

### III

Voici maintenant ma proposition, elle m'est inspirée par l'étude de Dom Bernard Maréchaux et s'adresse à ce Révérend Père lui-même.

Les contemplations saisissantes du démoniaque de la vie des saints auront fait naître dans plus d'un cœur, en même temps que de l'émulation digne des victoires héroïques des amis de Dieu, un redoublement de ferveur à prononcer l'éloquent exorcisme mis par Sa Sainteté Léon XIII à la portée de tous les chrétiens : « Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat que nous livre le mauvais. Soyez notre refuge contre les méfaits et les embûches du diable. Que Dieu le soumette, nous vous en prions; et vous grand Prince des célestes milices, par la divine vertu qui vous est donnée, replongez au fond des enfers Satan et les autres esprits malins qui vagabondent dans le monde afin d'y perdre les âmes. « Amen. »

Puisse l'aimable historien du démoniaque dans la vie des saints, après avoir fait assister les lecteurs de la *Revue du Monde Invisible*,

aux luttes victorieuses des prédestinés, les initier désormais aux ravissantes apparitions des célestes intelligences (1).

La plume si habile de l'auteur en soulevant un coin du voile de l'au-delà, nous montrerait les Anges, les Archanges, les Principautés, les Vertus, les Puissances, les Dominations, les Trônes, les Chérubins les Séraphins descendre sur la terre, messagers de l'adorable Providence, revêtir la parure des lis, mettre en œuvre les parfums, les splendeurs, tous les charmes de la création, se montrer aux hommes, les assister, les consoler, les conduire vers la patrie que nous sommes appelés à partager éternellement avec eux, ces esprits divinisés : Ce serait l'angélique dans la vie des saints.

Au flambeau de l'histoire, nous admirerions les épiphanies des bienheureux esprits qui ont vaincu Lucifer dès l'origine du mal. Leurs actions d'éclat seraient déclarées innombrables depuis l'époque où un chérubin au glaive étincelant interdisait aux premiers coupables l'entrée du Paradis, jusqu'à l'époque — et peut-être plus avant encore dans le cours des siècles — où Michel et ses associés fortifièrent pour un combat unique en son genre la vénérable, l'immortelle Vierge de Dieu.

Tous nous avons suivi l'itinéraire de Raphaël avec le jeune et vertueux Tobie. Et ces millions d'ave qui depuis bientôt deux mille ans s'élevaient journellement jusqu'au trône de la Reine des Anges ne sont que les échos perpétuels, répétés par toutes les générations de l'ave que lui adressa l'archange ou séraphin Gabriel au moment de l'Incarnation. Oui, mais à côté de ces visions angéliques qui décidèrent des destinées du genre humain ou qui se trouvent dogmatisées dans les divines Écritures, que d'apparitions d'anges encore trop ignorées pourrait nous raconter Dom Bernard Maréchaux, ne fut-ce que pour nous remettre des pénibles impressions causées par le démoniaque dans la vie des saints.

Alfred VAN MONS,

*Professeur de l'Etat à l'école supérieure de Commerce.*

Furocz Szeut Marton (Hongrie), le 25 avril 1899).

(1) Nous sommes heureux d'annoncer que Dom Maréchaux a fait ce travail et que nous le publierons prochainement. E. M.



## VARIÉTÉS

### LES MYSTÈRES ET LA RAISON

Puisque l'esprit large et éclairé de la *Revue du Monde invisible* laisse libéralement toute facilité à ses collaborateurs d'exprimer, dans les questions libres et, bien entendu sous la responsabilité de chacun, des opinions différentes, me sera-t-il permis d'exposer ici des vues quelque peu contraires à celles qu'a si bien exprimées, dans le numéro du 15 mars dernier, page 632, M. le Professeur Van Mons, de Turéezrt-Marton, en Hongrie ?

« Est-il permis, est-il possible même de demander aux sciences profanes un éclaircissement quelconque sur le mystère eucharistique, » comme d'ailleurs sur tous autres mystères de l'ordre surnaturel ? demande l'honorable professeur.

Et il répond nettement et délibérément : Non !

« Car, ajoute-t-il, cet auguste mystère, — de l'avis des théologiens, saint Thomas en tête, — appartient tellement, comme tous ceux de l'ordre surnaturel, au domaine exclusif de la foi, qu'il ne peut, en aucune façon et à quelque point de vue que ce soit, être considéré des yeux de la raison humaine. »

Il me semble que c'est là pousser bien loin, pousser à l'extrême, les conséquences d'un principe d'ailleurs incontestable, à savoir l'impossibilité absolue où est la raison humaine en ce bas monde de *comprendre*, c'est-à-dire d'embrasser dans son étendue, *comprendre*, l'horizon des mystères révélés. Mais parce que l'on ne peut comprendre une chose, est-il interdit d'employer sa raison à considérer cette chose et à se rendre compte des motifs de crédibilité qui la lui rendent acceptable, bien que non compréhensible ?

L'estimable écrivain, qui dit se fonder sur les théologiens, et en particulier sur saint Thomas d'Aquin, aurait bien dû produire quelques textes à l'appui de l'opinion qu'il soutient.

Pour moi, considérant ce précepte de saint Paul : *rationabile sit obsequium vestrum*, il me semble qu'il n'est pas interdit à ma raison, à défaut de pouvoir *comprendre* ce qui est au-dessus d'elle et la dépasse, de chercher au moins à le concevoir.

Comprendre une chose, c'est en avoir une connaissance complète et adéquate. La concevoir seulement, c'est s'en faire quelque idée plus ou moins vague, plus ou moins confuse, en tout cas très incomplète. Or, que de choses, même dans l'ordre naturel, qui sont dans ce cas !

Avons-nous une connaissance adéquate et complète du temps, de l'espace, de l'infini, de l'éternité, de Dieu? Incontestablement non. Nous ne les comprenons certainement pas, nous les concevons cependant. Savons-nous seulement ce que c'est que la lumière, la chaleur, l'électricité, l'éther? Nous avons là-dessus des hypothèses plus ou moins ingénieuses, plus ou moins plausibles; mais ce sont que des hypothèses de la nature réelle de toutes ces entités, nous ne savons absolument rien. Ce qui n'empêche pas qu'elles sont la base, le fondement de sciences très développées, très approfondies et qui, avec le puissant concours du calcul, conduisent à des résultats pratiques dont nous sommes émerveillés.

Certes, on ne saurait établir aucun parallèle entre ces mystères de la nature et ceux de la surnature. Ceux-ci sont, par essence, hors de toute proportion avec la raison humaine, laquelle est finie, limitée, — eux appartenant à la catégorie de l'illimité, de l'infini. De même que l'œil corporel ne saurait embrasser d'un seul regard, dans leur ensemble et dans leurs incommensurables détails, les infinités de l'univers sidéral, moins encore l'œil intellectuel de l'homme ne saurait-il embrasser ni sonder les mystères proposés à la libre foi du chrétien.

Mais suit-il de là qu'il ne soit ni permis ni même possible « de demander à la science profane un éclaircissement quelconque sur eux », comme l'affirme le très estimable M. Van Mons? Nous ne le pensons pas, et nous ne devons pas être le seul de cet avis. Un prêtre, un docteur en théologie, M. l'abbé Constant, a publié tout récemment un opuscule qui se compose principalement d'*Aperçus scientifiques* sur l'Eucharistie (1). L'auteur estime avec raison que, ce que notre intelligence ne peut comprendre, elle peut du moins, aidée du concours de la science, en reculer quelque peu les bornes de son étroit horizon, constater certaines analogies, entrevoir certaines possibilités non perçues jusque-là.

Notre intention n'est pas de faire ici le compte rendu de cet excellent petit livre. Il nous a seulement paru à propos de le citer à l'appui de cette opinion que, si la compréhension des mystères de la foi nous est à jamais interdite ici-bas, il n'est ni impossible ni défendu de chercher, dans les lumières de la science humaine, quelques éclaircissements de nature à accroître nos motifs de crédibilité et à élargir en quelque mesure la notion que nous nous en pouvons faire.

Nous aimons à citer encore, dans le même ordre d'idées, un autre

(1) *L'Eucharistie, Aperçu scientifique*, par M. l'abbé Constant, docteur en théologie, lauréat de l'Institut catholique de Paris. De la collection *Science et religion*. Paris, Bloud et Barral.

opuscule dû, non à un théologien, il est vrai, mais à un laïque qui est en même temps un homme de science et un homme de foi. Cet écrit est intitulé : *Convenance SCIENTIFIQUE de l'Incarnation*, et fait suite à un travail de même consistance et de même format du même auteur, sur la *Nécessité SCIENTIFIQUE de l'existence de Dieu* (1).

Jeter quelque lumière sur les dogmes et les mystères du christianisme à l'aide des conquêtes de la science humaine, non pas dans le but insensé de les faire comprendre en ce monde, mais pour les faire mieux concevoir et pour se mieux pénétrer de cette vérité que supérieurs à notre raison et la dépassant, ils ne lui sont pourtant pas contraires, — faire cela n'est donc ni chose impossible, ni chose interdite.

Il n'en saurait d'ailleurs être autrement. Entre les vérités révélées, c'est-à-dire surnaturelles, et les vérités acquises par le développement naturel de la raison humaine, un lien existe et ne peut pas ne pas exister : toute vérité, qu'elle soit naturelle ou surnaturelle, nécessaire ou contingente, toute vérité vient de Dieu qui, lui-même, est Vérité, la Vérité substantielle et absolue. Des parcelles de cette Vérité nous sont données les unes par acquisition de notre esprit, les autres par révélation ; mais toutes se tiennent, ayant une même origine.

Rien d'étonnant dès lors à ce que des vérités d'un ordre donné puissent, en certains cas et sous certaines conditions, jeter quelque jour sur des vérités d'un ordre différent ou supérieur.

Il nous a paru utile d'insister sur ces considérations, parce que la thèse esquissée par notre très honorable contradicteur nous semble conduire logiquement au *fidéisme*, cette doctrine soutenue sans doute par de grands esprits tels que les de Maistre et les de Bonald, mais non approuvée, et d'après laquelle la raison humaine serait impuissante à s'élever par elle-même jusqu'à la notion de Dieu personnel, infini, tout-puissant, souverain Maître et créateur de tout ce qui existe. D'après cette doctrine, déclarée fautive par l'Église, la révélation seule donnerait à l'homme cette somme de connaissances théistes comprises dans ce que l'on appelle la religion naturelle.

Il est vrai que M. Van Mons, dans sa correspondance, vise seulement les mystères, et principalement le mystère de l'Eucharistie, qui sont au-dessus de la raison humaine, et n'a pas en vue les données de la théodicée ou théologie naturelle.

Mais si l'on pose en principe qu'il n'est ni possible ni permis de demander à la science humaine « un éclaircissement quelconque » sur ces mystères, qu'ils ne peuvent, « à quelque point de vue que ce soit, être considérés des yeux de la raison humaine, » ne sera-t-on pas amené à conclure qu'il n'est pas davantage possible de demander à

(1) Opuscules in-18 de 64 pages, de la collection *Science et religion*. Paris, Bloud et Barral.

celle-ci la démonstration rationnelle de l'existence et des attributs de Dieu?

En définitive, Dieu, tel que la raison le conçoit d'elle-même; Dieu dans son unité, son infinité, son éternité, n'est-il pas presque aussi incompréhensible que ce même Dieu tel que la foi nous le révèle, triple dans ses Personnes et un dans son essence, substantiellement uni à l'humanité en l'une de ses Personnes, se multipliant à l'infini dans cette double nature en une seule Personne, pour pouvoir se donner à l'homme dans tous les temps et dans tous les lieux?

Tout est incompréhensible en Dieu, en ses divins attributs, en ses mystères; mais rien n'y est, à proprement parler, inconcevable; et c'est pourquoi il est licite, légitime et utile d'utiliser les lumières de la science humaine au service de Dieu et de la vérité.

C. DE KIRWAN.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

## DISCUSSION DES FAITS MERVEILLEUX

### I

Dans ses *Recherches sur le spiritualisme*, Crookes parle ainsi du vol aérien de Home :

« Les cas d'enlèvements les plus frappants dont j'ai été témoin ont eu lieu avec M. Home. En trois circonstances différentes, je l'ai vu s'élever complètement au-dessus du plancher de la chambre. A chaque occasion, j'eus toute la latitude possible d'observer le fait au moment où il se produisait.

« Il y a au moins cent cas bien constatés de l'enlèvement de M. Home qui se sont produits en présence de beaucoup de personnes différentes ; et j'ai entendu de la bouche même de trois témoins, le comte de Dunraven, lord Lindsey et le capitaine Wynne, le récit des faits de ce genre les plus frappants, accompagné des moindres détails de ce qui se passa. *Rejeter l'évidence de ces manifestations équivaut à rejeter tout témoignage humain, quel qu'il soit, car il n'est pas de fait dans l'histoire sacrée ou dans l'histoire profane, qui s'appuie sur des preuves plus imposantes. L'accumulation des témoignages qui établissent les enlèvements de M. Home est énorme. Il serait à souhaiter que quelqu'un voulût étudier ce genre de faits.* »

Voilà une déclaration qui ne permet pas de douter de la réalité des phénomènes de lévitation ou de vol aérien dont Home a donné le spectacle. Crookes est un savant illustre, un expérimentateur d'une sagacité consommée, et il ne craint pas d'affirmer que pour lui, ces phénomènes sont aussi certains que les phénomènes d'électricité.

Home a toujours attribué les phénomènes qu'il produisait « à des êtres intelligents et invisibles qui s'emparaient de sa force nerveuse pour se manifester ». Cette proposition nous

semble incontestable, et nous n'avons jamais hésité à la défendre. Le médium coopère au phénomène en projetant son fluide nerveux, mais c'est un agent invisible, un esprit qui s'empare de ce fluide et s'en sert pour produire le phénomène merveilleux. Home était possédé du démon. Voilà la vérité.

## II

Il faut avant tout, consulter les sujets eux-mêmes, après avoir constaté leur honnêteté et leur sincérité. Il faut connaître leurs impressions, l'état de leurs facultés physiques, intellectuelles, morales. Il faut savoir ce qu'ils peuvent, ce qu'ils voient, ce qu'ils font quand les tables et les meubles sont soulevés, quand ils sont eux-mêmes emportés dans les airs. Il faut savoir à quelle cause intérieure ou extérieure ils attribuent le phénomène, il faut chercher les circonstances qui précèdent et en accompagnent la production.

Il nous paraît donc essentiel d'interroger le sujet; il doit savoir mieux que personne ce qu'il éprouve et ce qu'il fait pendant l'expérience. Je ne peux pas me défendre d'un étonnement profond, quand je vois les expérimentateurs oublier cette condition essentielle d'une vérification scientifique, négliger le témoignage du sujet, et inventer *à priori*, je ne sais quelle hypothèse psycho-physique pour expliquer avec une telle assurance des phénomènes qu'ils ne comprennent pas.

Si j'ai sous les yeux un sujet intelligent, sincère, convaincu, j'ai le droit de croire à son témoignage. Et si tous les sujets rendent le même témoignage, donnent les mêmes explications, attribuent à la même cause le phénomène constaté, il faudra bien se ranger à leur avis; car, enfin, tous ces sujets répondront aux physiciens et à leurs contradicteurs: Nous savons mieux que vous ce que nous voyons, ce que nous entendons, ce qui se passe en nous: vous faites des hypothèses, nous présentons des faits; nous ne sommes ni fous, ni hallucinés.

Or, les sujets qui ont donné les spectacles les plus fréquents, les plus visibles de lévitation corporelle, de mouve-

ments des corps sans contact; Home, Eusapia Paladino, les yoghis de l'Inde, commè les sorciers du moyen âge et les mages des premiers siècles de l'Église, tous sont unanimes dans une même affirmation : ils déclarent que la lévitation est l'œuvre *d'un autre, d'un esprit, d'un défunt, d'un inconnu*; ils ont parfaitement conscience de la réalité, de la présence et de l'intervention de cet agent.

Donc, le vol aérien des corps n'est pas l'œuvre exclusive du sujet ou du médium, il est l'œuvre *d'un autre, d'un agent invisible pour nous, visible pour le médium*; il est l'œuvre de ces esprits qui, selon l'enseignement divin et la croyance unanime des peuples, remplissent les airs, pénètrent dans notre plan physique, et interviennent dans notre vie.

Si l'on conteste la vérité absolue de ces conclusions, il faut supposer, ou que ces médiums veulent nous tromper, ou qu'ils se trompent, ou qu'ils sont hallucinés.

Or, on ne peut pas supposer que ces médiums cherchent à nous tromper quand ils attribuent la lévitation à des esprits, car ils n'ont aucun intérêt à le faire. Ils ne défendent ni une religion, ni un système, ni une thèse; tout cela leur est indifférent. Ils ne retirent aucun avantage de leur déclaration, au contraire, l'orgueil incrédule des savants leur répond par des railleries et des négations. Un sentiment mauvais d'orgueil leur conseillerait plutôt d'attribuer à eux-mêmes, à leur énergie, à leur génie, à leur puissance sur les éléments, le prodige dont ils donnent le spectacle et ces mouvements merveilleux de la matière soumise à leur volonté.

On ne peut pas supposer qu'ils se trompent. Ils appellent, voient, entendent l'esprit mystérieux, dont ils sont les complices. Ils causent avec lui, ils agissent avec lui. Ils ne font plus rien, leur puissance s'évanouit quand les Esprits s'éloignent; ils constatent ce départ, ils le reconnaissent, et ils renoncent à continuer une expérience qui ne peut plus aboutir. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas ici d'un cas particulier, exceptionnel; je ne parle pas de tel sujet pris séparément et dont je pourrais ou soupçonner la fraude intéressée ou contester la raison, non, je parle de l'universalité des sujets observés. Mages de Rome, fakirs de l'Inde, sorciers du moyen

âge, médiums de notre temps, tous affirment avec la même certitude et la même netteté l'intervention des Esprits. Il n'est pas permis de supposer que tous ces témoins ou ces acteurs se soient trompés, de la même manière, dans les mêmes circonstances, touchant le même objet, quand il leur était si facile d'ailleurs, de reconnaître ou de distinguer la vérité.

Prétendre qu'ils étaient tous hallucinés, c'est oublier les règles de la logique et faire violence aux faits.

Quand le fakir ou le yoghi rentre tranquillement dans sa demeure, après avoir flotté sur les eaux, ou plané dans les airs, quand il reprend ses occupations ordinaires et qu'il affirme, avec tous les membres de sa secte secrète, qu'il était soutenu dans les airs, au-dessus des eaux, par la main ou par la vertu des Esprits, par ses ancêtres disparus, il n'est pas halluciné. Ce n'est ni dans la période préparatoire et contemplative, ni dans la période d'exaltation ou de crise entraînant qu'il affirme l'intervention préternaturelle des Esprits, c'est quand il est rentré dans la vie normale, et qu'il est en pleine possession de ses facultés.

Il nous paraît donc incontestable que ces sujets, ces médiums pris d'ensemble, de tous les points de la tradition et de l'espace, ne sont ni trompeurs, ni trompés, ni hallucinés; et, puisqu'ils affirment que l'enlèvement des corps est l'œuvre des Esprits, l'œuvre d'une puissance invisible et préternaturelle, je les crois, et leur témoignage a pour moi plus de poids que l'hypothèse vacillante de quelques physiciens effrayés à la pensée du surnaturel.

Je vois, d'ailleurs, une correspondance parfaite entre cette explication du vol aérien et l'enseignement le plus certain de la théologie sur le rôle et la puissance des Esprits. Je ne crois pas nécessaire d'insister sur ce point.

Chargé de rédiger un rapport sur les lévitations de Home, le savant Dr Hawksley formulait ainsi des conclusions qui confirment celles que nous venons de poser.

« En consentant à faire ce rapport, je me suis réservé la latitude d'exprimer mon opinion sur la cause de ces phénomènes; ce n'est pas celle qui a cours généralement.

« Après un sérieux examen, j'en suis venu à la conclusion



que ces manifestations *étaient provoquées par un esprit intelligent, qui s'emparait du corps de mon ami*, et pouvait le quitter pour opérer à distance, certains actes, jouer d'un instrument, par exemple, soulever et projeter des objets matériels, lire dans la pensée ou répondre d'une manière intelligente par des *raps* aux questions qui lui étaient posées.

« Les cas de possessions dont il est parlé dans les Ecritures donnent lieu de croire que ces phénomènes sont identiques à ceux qui se passaient du temps du Sauveur. Ces possessions, suivant l'Évangile, ne prouvaient pas toujours qu'elles fussent ni une preuve de la culpabilité de ceux qui en étaient victimes, ni une punition, il fallait plutôt y voir une épreuve ou un malheur, qui doit avoir sa raison d'être, mais nous est resté jusqu'ici tout à fait incompréhensible.

« En ce qui concerne M. Home, quoique je sois porté à croire qu'il était possédé, ce que j'ai connu de sa vie et de ses qualités, me laisse absolument convaincu de sa véracité, de son honnêteté, de sa bienveillance et de la noblesse de son caractère (1). »

### III

Il nous faut donc démontrer que, dans toutes ces expériences, le médium, d'accord avec les faits constatés, affirme et prouve la réalité d'une intervention étrangère ou des Esprits. Qu'il nous suffise d'étudier ici quelques expériences récentes d'Eusapia Paladino. Nous laissons parler un témoin :

« Alors Eusapia, soulevant sa main gauche emprisonnée dans celle de M. M... la porte, sans se retourner dans la direction d'un des rideaux *et fait un geste d'appel. Veni*, dit-elle avec effort, *veni, viens, viens!* et elle pousse des soupirs, elle geint presque comme une femme en travail. Merveille! nous voyons tous le rideau qui se gonfle, comme poussé par un souffle intérieur et qui s'avance vers le médium. C'est au tour de ma main d'accompagner la main droite

(1) Gardy, *Le Médium D. D. Home*, p. 142.

d'Eusapia. Cette fois, le rideau, situé de mon côté, est comme emporté par un coup de tempête, et il s'abat sur mon front et mon épaule... Presque aussitôt, je me sens touché à l'épaule droite, tandis que je tiens fermement la main d'Eusapia dans ma main gauche.

M<sup>me</sup> de X... se lève, passe la main derrière le rideau, elle saisit la cithare et la tient, mais presque aussitôt, elle pousse un cri de frayeur, car elle sent, dit-elle, une main qui la touche, et elle laisse tomber l'instrument dont nous avons entendu vibrer les cordes.

Nous l'exhortons à montrer plus de courage. A peine a-t-elle passé de nouveau la main derrière le rideau qu'elle déclare sentir encore des contacts : on la tire, s'écrie-t-elle, on me l'enlève ! et voilà que la cithare passe entre l'ouverture des deux rideaux, par-dessus la tête d'Eusapia, et vient se poser doucement sur la table (1). »

Mêmes expériences chez M. Flammarion.

Dans un rapport adressé au congrès spirite (1889), le savant Ercola s'exprime ainsi :

« Un soir, je vis le médium (Eusapia), étendu rigide dans l'état le plus complet de catalepsie, se tenir dans la position horizontale, avec *la tête seulement* appuyée sur le rebord de la table, pendant cinq minutes, à la lumière du gaz, en présence de nombreux témoins. »

Après avoir reproduit d'autres expériences plus extraordinaires, ce même auteur conclut ainsi : « A cette preuve évidente, palpable d'une puissance surnaturelle, d'une force fluïdique invisible qui émane de cette femme, qui se dégage de toutes ses pores et de ses doigts de magicienne, *mais qui est soumise à une volonté étrangère à notre humanité*, le professeur Otéro, M. Tassi, et l'ingénieur Agri se regardèrent stupéfaits, remercièrent respectueusement l'invisible John (l'Esprit), qui répondit à l'instant, en saluant par quatre coups très forts dans la table restée *isolée* au milieu de la chambre. Ainsi se termina cette séance. »

« Un jour, écrit M. Albert de Rochas, Eusapia s'est décidée

(1) E. Boirac, *Paris, XX<sup>e</sup> siècle.*

à se laisser endormir en présence de M<sup>me</sup> de Rochas. Elle est rapidement parvenue aux états profonds de l'hypnose et a vu apparaître alors, à son grand étonnement, sur sa droite, un fantôme bleu. Je lui ai demandé si c'était John (l'Esprit); elle m'a répondu que non, *mais que c'était de cela dont John se servait*. Puis, elle a pris peur et m'a demandé instamment de la réveiller, ce que j'ai fait, regrettant beaucoup de n'avoir pu continuer des recherches dans cet ordre de phénomènes (1). »

Pendant les expériences faites à Milan, le professeur Richet a été témoin de ce fait : « A d'autres moments de l'expérience, Eusapia change de ton et d'accent, et *alors ce n'est plus Eusapia qui parle, c'est son guide, selon l'expression consacrée, un certain John (l'Esprit), sans autre qualificatif, qui peut, paraît-il, diminuer le poids d'Eusapia, la soulever et la porter sur une table, apporter des objets divers, et parfois même apparaître partiellement sous la forme d'une main. Cette main aurait été quelquefois nettement sentie par les personnes présentes, dans l'obscurité (2).* »

A Varsovie, en 1894, le Dr Harusewicz, chargé du contrôle des expériences, constata ceci :

« Après une assez longue attente, malgré les symptômes hystériques, spasmodiques, manifestés par Eusapia, aucun phénomène n'a lieu. Alors, Eusapia dit que la table est trop éloignée et me prie d'y poser la main pendant quelques instants. Cela fait, Eusapia qui n'a pas changé de place, saisit convulsivement ma main, éclate d'un rire spasmodique *et crie à haute voix : Viens donc, John! (l'Esprit), viens enfin!* et, au moment de la plus grande tension et d'un changement très marqué du visage, on entend distinctement la petite table s'approcher en se mouvant sur le plancher (3). »

Et ce récit de la Générale Carmencita, que nous trouvons dans la *Revue morale et scientifique du Spiritisme* (mai, 1899).

« Nous avons renoncé à attacher les médiums; en voici la raison. Nous avons vu une dame, des nôtres, soigneusement

(1) Albert de Rochas, *L'Extériorisation de la motricité*, p. 17.

(2) *Ibid.*, p., 79.

(3) *Op. cit.*, p. 151.

attachée par plusieurs membres, être détachée, avant que nous ayons eu le temps de reprendre nos sièges autour de la table. Nous avons vu cette même dame rattachée par la *Force invisible* (l'Esprit), si vivement, si dextrement, qu'aucun être humain n'aurait certes pu en faire autant. Nous avons vu deux dames médiums attachées, chacune sur sa chaise, chaque paire des mains fut serrée par des cordes, puis introduites dans un sac, lequel fut scellé de mon cachet ; nous avons constaté l'impossibilité absolue de sortir les mains, sans briser les cachets ; et nous avons vu ces sacs à terre, avec les cachets intacts. Les deux dames étaient éveillées ; elles n'ont rien senti qu'un léger frôlement et qu'un très grand vent.

« Enfin, nous avons mis tout notre talent à attacher le médium, le cabinet restant ouvert, et la salle éclairée. Nous avons vu alors les liens se relâcher peu à peu, sans que nous ayons pu constater autre chose que l'effet, la cause restant invisible ! Quand on arriva aux nœuds derrière la chaise, celle-ci fut retournée lentement pour nous permettre de tout voir. Le médium était en catalepsie. »

La Générale fut aussi témoin, dans ces mêmes séances, de plusieurs cas d'apports et de lévitation.

Ces citations suffisent, nous pourrions les multiplier et les rapprocher d'autres témoignages qui offrent le même caractère de sincérité. Nous sommes donc en droit de conclure que dans ces expériences conduites, d'ailleurs, avec la plus grande sévérité scientifique on constate toujours la présence et l'action d'un *agent invisible*, d'un *Esprit*, et que cet Esprit est le véritable auteur du mouvement des corps sans contact, et des phénomènes étranges de lévitation dont la réalité nous paraît scientifiquement constatée.

#### IV

Dans un opuscule intitulé, *Comment je suis devenu spiritua-*  
*liste*, le Dr Cyriax, de Berlin, raconte le fait suivant. Les conclusions du savant docteur confirment celles que nous venons d'exposer.

« Une centaine de personnes se trouvaient un soir réunies dans le vaste atelier du peintre Lanning pour entendre un discours de M<sup>me</sup> French, *intransée*, lorsqu'elle fut tout à coup enlevée de l'estrade sur laquelle elle se trouvait et portée vers le fond de la salle dont elle fit complètement le tour en planant à une hauteur de deux pieds environ du plancher.

« La vue de ce phénomène constaté par mes yeux comme il l'était au même moment par une centaine de dames et de messieurs, me donna le frisson ; je voyais devant moi, dans la plénitude de ma connaissance, une personne qui, sans remuer un membre, les bras croisés et les yeux fermés, planait au-dessus du plancher, était transportée entre deux rangées de bancs contenant chacune une cinquantaine de personnes, puis revenant de la même manière du fond de la salle jusque sur l'estrade, et poursuivait son discours comme s'il ne se fût rien passé d'extraordinaire !

« Je voyais toutes les autres personnes constater ce phénomène et en être abasourdies aussi bien que moi. Mes sens ne m'avaient donc pas trompé ; ce que j'avais vu s'était donc bien réellement passé.

« Quelle était donc la force qui avait été mise en jeu ? Une force naturelle aveugle serait-elle capable de réaliser des résultats aussi étonnants, sans se heurter à quelque obstacle ?

« Cette hypothèse étant en opposition avec l'expérience, je fus obligé, après un sérieux examen, d'en venir à la conclusion que, dans ces circonstances, les lois de la pesanteur paraissant supprimées ou rencontrant tout au moins de la résistance, *il me fallait admettre l'intervention d'une volonté intelligente et que, puisque cette volonté faisait preuve d'intelligence, elle ne pouvait émaner que d'une personnalité, d'un individu.*

« Vouloir trouver l'explication par une manifestation inconsciente d'un cerveau n'était pas admissible dans cette circonstance.

« Ce phénomène m'avait tellement impressionné que je n'en dormis pas de toute la nuit ; je me trouvais constamment en face de ce que j'avais vu, et je cherchais vainement à l'expliquer par des lois naturelles connues. »

L'intervention d'une intelligence étrangère, ou de l'Esprit qu'Eusapia Paladino appelle John, nous paraît donc incontestable, elle est établie par une série de faits reconnus par les expérimentateurs les plus habiles, et il faudrait être bien aveugle pour en douter.

En réalité, l'Esprit envahit Eusapia, sur ses invitations, il s'empare d'elle, il paralyse sa personnalité, il se substitue à sa volonté, il agit en elle et par elle, et nous avons sous les yeux un cas bien caractérisé de possession.

En effet, à l'heure mystérieuse de ses crises, quand elle se donne ainsi en spectacle aux expérimentateurs et aux curieux, Eusapia sent sous les bras les mains étrangères qui la soulèvent, sa voix n'est plus reconnaissable, elle s'exprime en français, encore que cette langue lui soit étrangère, à l'état vigil, et l'Esprit démoniaque dont elle est possédée, qui parle par sa bouche annonce d'avance aux témoins ce qu'il va faire du corps de ce médium qu'il traite comme sa chose, son instrument et sa propriété.

Relisez cette déposition substantielle et brève : elle porte la signature de M. Aksakof, conseiller d'État de l'Empereur de Russie; de MM. Schiaparelli, directeur de l'observatoire astronomique de Milan; Carl du Prel, docteur en philosophie, de Munich; Brofferio, professeur de philosophie; Gérosa, professeur de physique à l'école supérieure d'agriculture de Portici; Ermacora, professeur de physique; Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris; Lombroso, professeur à la Faculté de médecine de Turin.

Ces noms célèbres garantissent l'authenticité du fait rapporté, et ce fait confirme le sentiment du Dr Cyriax et la thèse que nous essayons d'établir :

« Nous plaçons parmi les faits les plus importants et les plus significatifs cet enlèvement qui s'est effectué deux fois, le 23 septembre et le 3 octobre. Le médium qui était assis à un bout de la table, faisant entendre de grands gémissements, fut soulevé avec sa chaise et placé avec sur la table, assis dans la même position, ayant toujours les mains tenues et accompagnées par ses voisins.

Le soir du 28 septembre, le médium (Eusapia), tandis que

ses deux mains étaient tenues par MM. Richet et Lombroso, *se plaignit de mains qui le saisissaient sous les bras*, puis dans un état de transe, elle dit d'une voix changée qui lui est ordinaire dans cet état : « *Maintenant, j'apporte mon médium sur la table.* »

Au bout de deux ou trois secondes, la chaise, avec le médium qui y était assis, fut, non pas jetée, mais soulevée d'emblée et déposée sur la table, tandis que MM. Richet et Lombroso sont sûrs de n'avoir aidé en rien à cette ascension, par leurs propres efforts.

Après avoir parlé, toujours en état de transe, le médium annonça sa descente, et, M. Finzi s'étant substitué à M. Lombroso, le médium fut déposé à terre avec autant de sûreté que de précision, tandis que MM. Richet et Finzi accompagnaient sans les aider en rien, les mouvements des mains et du corps et s'interrogeaient à chaque instant, sur la position des mains.

En outre, pendant la descente, tous deux sentirent à plusieurs reprises une main qui les touchait légèrement sur la tête.

Le soir du 3 octobre, le même phénomène se renouvela dans des circonstances assez analogues, MM. du Prel et Finzi se tenant à côté du médium. »

Ces faits ne sont pas nouveaux, et ils n'étonneront pas le théologien mystique habitué à les rencontrer dans l'histoire, depuis l'origine du christianisme, je pourrais dire depuis l'origine du monde. Mais le public lettré restait indifférent et sceptique, il souriait au récit de ces phénomènes étranges dont il attribuait l'invention à la superstition ignorante et à la crédulité ridicule de pauvres esprits. Il niait, malgré l'autorité de l'Église, malgré la gravité des témoins, malgré l'évidence des faits.

Mais voici que des hommes incrédules, rationalistes, entourés d'un renom éclatant de science, en France et en Europe, examinent ces faits, les reproduisent, affirment honnêtement leur réalité, et il se trouve enfin qu'il y avait plus d'esprit scientifique dans ces théologiens, dans ces croyants des siècles passés trop longtemps méprisés que dans la

vanité intolérante et dédaigneuse de ceux qui avaient la prétention de parler au nom de la science.

Ils ne se contentent plus de reconnaître l'authenticité des faits, ils confessent encore que la cause en est mystérieuse, inconnue, et parmi ces savants, il s'en trouve qui n'osant pas se soumettre à l'enseignement de l'Église qui les gêne, se perdent dans les superstitions du spiritisme et de l'antique occultisme, aujourd'hui ressuscité.

C'est déjà quelque chose d'avoir forcé nos adversaires à reconnaître 1° que les faits merveilleux sont réels; 2° que le médium contribue seulement à leur production par sa volonté et pas son fluide nerveux; 3° que l'agent principal et invisible n'est pas le médium, mais l'Esprit, caché sous la figure moqueuse de John.

## V

En dehors de cette explication théologique, philosophique et scientifique du vol aérien du corps humain, nous trouvons encore des hypothèses, aux apparences scientifiques, à l'usage des savants ou timides ou hostiles, qui ne veulent pas reconnaître l'intervention des Esprits dans les mouvements des corps sans contact. Quelle invraisemblance dans leurs hypothèses! quelle témérité dans leurs affirmations tranchantes!

Le Dr Ochorowicz se déclare partisan d'un double fluide, *corps astral*, qui, dans certaines conditions, se détache du corps du médium et produit par ses membres fluidiques les mouvements d'objets sans contact, et la lévitation du corps humain.

Pour arriver à cette conclusion, voici la série d'hypothèses gratuites qu'il faudrait admettre : 1° les nerfs dégagent le fluide neurique ou vital; 2° ce fluide rayonne et se répand à l'extérieur par tous nos organes, de tous les points de la périphérie de notre corps; 3° ainsi extériorisé, ce fluide se condense, il rapproche ses atomes, sans que nous en sachions rien, et sans que nous puissions reconnaître ici l'action d'une cause intelligente et personnelle; 4° ces atomes ainsi



rapprochés, selon les principes nouveaux d'une cohésion inconnue, prennent la forme identique de notre corps, et ce corps fluidique est l'image frappante, le sosie de notre corps réel; 5° ce corps astral aurait donc une tête, des bras, des mains, des pieds; il pourrait se rendre visible, parler, agir, mouvoir les corps; 6° c'est ce corps qui, toujours uni à notre corps physique par un lien incompréhensible, soulève la table, écrit, répond, transporte les objets, tire des sons d'un piano et d'un accordéon, s'élançe en l'air, et emporte avec lui, le corps physique avec lequel il reste uni pendant la vie, par le lien fragile de ce cordon ombilical que personne n'a jamais découvert.

Si vous admettez toutes ces hypothèses, toutes ces inventions aussi fantaisistes qu'invraisemblables, chimères qu'un souffle ferait évanouir, alors vous pourrez écarter l'explication rationnelle, si claire et si précise, que les philosophes chrétiens et les théologiens nous ont donnée.

Il faudra encore expliquer ce phénomène singulier. Les médianistes prétendent, nous venons de le voir, que nous avons deux corps, l'un physique, l'autre astral, qui nous appartiennent au même titre, et qui sont sous la dépendance de notre volonté. Ils prétendent encore que notre volonté intime ses ordres au corps fluidique, et se sert de lui comme elle se sert de nos organes : les pieds, la tête ou les mains, et cependant, jamais nous n'avons eu conscience ni de ce corps, ni de ce pouvoir de notre volonté. Ils nous disent enfin, que, dans le vol aérien, le corps fluidique ou astral, obéissant à notre commandement, nous emporte dans les airs.

Mais, alors, d'où vient cette conviction de tous les extatiques, que le corps est soulevé et emporté, ni par nous, ni par notre volonté, ni par notre fluide nerveux, ni par notre corps astral, mais par une force, une volonté, une personne étrangère à nous, que l'on voit, que l'on entend, que l'on sent, par un Esprit dont la réalité prend le caractère d'une évidence incontestable?

Comment expliquez-vous que le médium parle à cet étranger, à ce John, de la magicienne Eusapia, qu'il l'invoque.

qu'il l'appelle, qu'il le prie et le supplie, impatienté et inquiet, de venir, d'agir, de produire, enfin, le phénomène attendu. *Viens donc, viens*, lui crie Eusapia, irritée de ses résistances et de son indifférence.

Assurément, si ce John était le double d'Eusapia, son corps astral, le prolongement fluidique de son corps physique; s'il lui était soumis comme le sont les autres membres de son corps, Eusapia n'aurait pas besoin de le prier et de le supplier, elle ne lui parlerait pas comme on fait à une personne étrangère, il lui suffirait de commander à son corps astral, ou plutôt de s'en servir et de le diriger.

Les expérimentateurs ont vu souvent un accordéon voltiger au-dessus de leurs têtes et jouer un air, ils ont vu les touches d'un piano se lever, s'abaisser, en jetant des sons, *et cela, sans contact*.

Peut-on supposer que le fluide électrique s'échappe du corps des témoins, et joue ainsi sur l'accordéon ou sur le piano un air auquel personne ne pense, sans aucune entente préalable entre les expérimentateurs?

On est douloureusement étonné d'une telle absence de logique dans des discussions qui ont des apparences scientifiques, grâce à l'obscurité des mots.

Ce qui est certain, c'est que ces faits ont été constatés par des expérimentateurs sérieux, qu'ils sont inexplicables par le hasard et par des causes purement physiques ou mécaniques, et qu'ils laissent entrevoir la cause psychique, la volonté intelligente, l'agent invisible qui les a produits.

Manifestement ces effets intelligents supposent une cause intelligente. Or, cette cause intelligente ne se trouve ni dans le médium, ni dans les expérimentateurs, puisqu'il n'existe entre eux aucune entente, sur le choix de l'air que l'instrument doit exécuter et qu'il n'y a, d'ailleurs, aucun contact, entre les expérimentateurs et l'instrument.

Des physiciens, oubliant que ce phénomène de la lévitation n'appartient pas exclusivement à l'ordre des phénomènes physiques ou mécaniques, mais qu'il appartient aussi à l'ordre psychique, ont découvert une autre hypothèse pour

l'expliquer, ils ont eu recours aux mystères de l'électricité atmosphérique.

Rien n'est plus mystérieux, nous l'avons déjà observé, que les effets de la foudre, elle perce d'épaisses murailles, elle abat un arbre de 7 mètres de long et le jette à 15 mètres de distance; elle arrache et brise en un clin d'œil une roche de micaschiste de 32 mètres de long sur 3 mètres de large: elle jette à la distance de 55 mètres, une pierre du poids d'un quintal et demi, enlevée sur la toiture d'une église; elle saisit un mousse et le précipite en un instant, de l'arrière à l'avant d'un navire; elle arrache un enfant des bras de sa mère et le lance à trois pas de distance: elle frappe un bûcheron, dans la forêt, et le jette à une distance de vingt pieds.

Il serait facile de multiplier les faits: la déflagration violente a produit quelquefois des effets de ce genre. Mais quel rapprochement peut-on faire entre ces phénomènes rapides dont le mécanisme nous est d'ailleurs absolument inconnu, et le vol longtemps prolongé de Home au-dessus des spectateurs, d'Eusapia ou de tout autre médium que des mains invisibles portent dans les airs, ou vers le plafond. Ces deux ordres de phénomènes ne sont pas seulement distincts, ils sont essentiellement différents dans leur cause, dans leur nature, dans leurs circonstances et dans leurs effets. Il ne faut pas conclure de l'analogie à l'identité.

M. Fugairon, dont j'ai lu le livre avec une grande attention, nous dit qu'il est possible qu'un sujet *pérélectrogène* (c'est-à-dire doué de la propriété de projeter au dehors du fluide électrique), debout sur la pointe des pieds sur un plancher ou carrelage, mauvais conducteur, produise un écoulement très intense de fluide électrique par ses orteils et qu'il s'élève ainsi au-dessus du sol. Il suppose aussi qu'un sujet en extase, et ravi, laisse échapper son fluide par ses orteils et ses genoux repliés.

Nous ne pouvons pas oublier, cependant, que, le corps humain pesant en moyenne soixante-quinze kilogrammes, il faudrait produire un travail de sept cent cinquante kilogrammètres, pour élever le corps à dix mètres de hauteur. Ce n'est pas

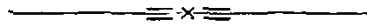
tout. Ce corps ne pouvant rester en équilibre dans l'air, qu'en déplaçant un volume du fluide égal à son propre poids, il devrait déplacer soixante mètres cubes d'air. Quelle puissance et quelle surface !

S'il était démontré que ce phénomène appartient à l'ordre naturel et qu'il relève de la science, pourquoi n'en ferait-on pas l'expérience à volonté, publiquement, devant une commission de savants ?

J'avoue que cette explication m'étonne, et je serais tenté de dire qu'elle fait sourire. Appliquez cette théorie *qui n'a jamais été prouvée* aux saints enlevés pendant de longues heures et malgré tous leurs efforts, au-dessus de terre, dans les airs. Voyez encore si vous serez satisfaits de cette explication quand vous verrez « une femme délicate soulever avec deux doigts, sans effort, un homme fort et robuste avec le siège sur lequel il était assis ». Le phénomène est naturellement inexplicable. L'hypothèse d'un dégagement d'électricité, absolument gratuite, je le répète, laisse dans l'ombre, l'intervention d'une intelligence et d'une volonté, c'est-à-dire d'un facteur différent des forces physiques répandues dans l'univers. Et la présence de ce facteur a toujours été reconnue, sentie, affirmée par les médiums et par les sujets enlevés.

Dans tous ces phénomènes de lévitation, on retrouve invariablement un sujet, un fluide dont je n'ai jamais contesté l'existence, et un agent préternaturel. Et c'est la présence de l'agent invisible et mystérieux qui explique tout.

Élie MÉRIC.



# LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

---

### I. — AVANT-PROPOS.

Mon étude sur les apparitions démoniaques réclamait comme complément celle que j'offre en ce moment aux lecteurs de *la Revue du Monde Invisible*. Aussi bien son éminent Directeur, M<sup>gr</sup> Méric, m'a-t-il vivement engagé à la faire, en des termes d'une bienveillance qui constitue pour moi le plus précieux des encouragements.

J'avoue bien volontiers qu'il eût été plus normal de commencer par les anges. Logiquement la lumière est antérieure aux ténèbres, et l'effigie d'une médaille passe avant le revers. La nature angélique demanderait à être envisagée dans sa pureté native, avant de l'être dans la déformation qui l'a si tristement défigurée.

Ce sont les circonstances qui ont amené tout d'abord sur le tapis la question des manifestations démoniaques. Tout bien considéré, et prenant les choses par le côté pratique, je ne regrette pas de l'avoir traitée en premier lieu. Car elle est plus frappante, et s'impose davantage à l'attention. Ce qui touche aux saints anges a un caractère plus intime.

Serait-il plus difficile de prouver la réalité des apparitions angéliques? Cela dépend du point de vue auquel on se place. La démonstration est certainement plus facile en ce qui concerne la sainte Écriture, car les apparitions angéliques y surabondent; elle est peut-être plus ardue en ce qui concerne les saints, non pas que les apparitions célestes des esprits ne soient très fréquentes dans leur merveilleuse existence, mais parce qu'il est souvent plus malaisé d'en saisir la trace parfois si légère et si impalpable.

Le diable vient comme une trombe qui renverse tout sur son passage ; l'ange, comme une brise qui se contente de relever sur leur tige les plantes alanguies. Le diable fait irruption auprès des saints comme le brigand de nuit qui frappe et qui tue, ou comme le vaurien des rues qui persifle et qui ricane ; l'ange descend à leurs côtés, comme le rayon de lumière qui filtre d'en haut, ou plutôt comme l'ami qui cherche l'intimité et qui parle bas pour n'être pas entendu au dehors. Il est aisé de reconnaître la présence du diable au vacarme qu'il fait, aux coups qu'il décharge sur les amis de Dieu, aux blessures qu'il leur inflige ; les suaves réconforts, produits par l'assistance des anges, ne laissent pas de vestiges appréciables à l'œil charnel.

Néanmoins j'estime que, même sans faire appel à l'autorité des divines Ecritures, il est très possible de prouver la réalité des apparitions angéliques, à savoir par les simples témoignages recueillis dans la vie des saints. Maintes fois en effet, les anges apparaissent publiquement ou quasi publiquement. En ce cas, il est relativement rare qu'ils se montrent sous une forme éclatante et lumineuse, décelant tout d'abord leur nature. Ils revêtent le plus souvent l'apparence humaine soit d'un messager, soit d'un guide, soit d'un pauvre. Leur disparition subite à un moment donné fait voir qu'on a eu affaire à des esprits célestes.

Ce genre d'apparitions, dûment établi, emporte avec lui une réalité physique. Parfois les anges ne se montrent pas à tous les yeux ; mais des chants célestes ou des odeurs paradisiaques trahissent leur présence qui n'est aperçue que des saints.

Outre ces signes, j'invoquerai comme probant le témoignage des grands saints, lorsqu'ils nous disent : *J'ai eu les anges, un esprit céleste s'est montré à moi*. Ainsi je l'ai fait observer en ce qui concerne les faits démoniaques, il est des témoignages qui s'imposent par eux-mêmes, par l'autorité de la bouche qui les prononce.

Ici encore je suivrai l'ordre chronologique. Mais je dois déclarer et je le fais avec empressement, que j'ai trouvé les grandes lignes de mon travail tracées dans les Bollandistes ;

c'est une bonne fortune pour moi, et une précieuse recommandation aux yeux des lecteurs. Au 29 septembre, à l'occasion de la fête de saint Michel, les grands hagiographes relatent siècle par siècle, ce qu'ils appellent *les bienfaits conférés aux saints par le ministère des anges*. C'est une étude magnifiquement documentée et d'un puissant intérêt. Je ne relève pas tous les faits qui s'y trouvent cités, cela allongerait démesurément mon travail ; je donne un certain nombre de faits qui s'y trouvent omis. Mais enfin le fond de mon étude est basé sur l'autorité des Bollandistes.

Si quelques-uns de mes lecteurs avaient des doutes sur l'authenticité des documents que j'emploie, je les prierais de se reporter à la source où je les puise. Ils verraient avec quel discernement critique, et parfois avec quelle sévérité les Bollandistes mettent de côté les documents qui ne sont pas de première main. Spécialement, leur étude sur *les manifestations angéliques en faveur des saints* est accompagnée de dissertations qui indiquent le choix le plus judicieux des faits et des preuves.

M. l'abbé Ribet, dans sa *Mystique divine*, a une très belle dissertation sur les anges comme objet de visions. Il fait observer tout d'abord que ce qui est le mieux accommodé à la nature angélique, ce sont les visions intellectuelles ou tout au moins imaginatives. Les premières même sont, rigoureusement parlant, les seules qui soient proportionnées et connaturelles à l'immatérialité de ces purs esprits ; et toutefois elles sont rares, car par le fait même qu'elles sont en parfait rapport avec la nature de l'ange, elles conviennent moins à la nature sensible de l'homme à qui ces manifestations s'adressent. On en trouve des exemples dans sainte Thérèse : elle voit la très sainte Vierge escortée par une multitude d'anges, non sous une forme sensible, mais par un simple regard de l'esprit parce que, nous dit-elle, *la vision était intellectuelle*.

Les visions imaginatives des anges, remarque le même auteur, sont plus multipliées ; et la subtilité avec laquelle ils s'insinuent dans nos facultés sensibles montre bien quelle est l'immatérialité de leur nature. Ainsi fréquemment ils apparaissent en songe, comme ils firent à saint Joseph et à d'autres

saints personnages de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament.

Viennent en troisième lieu les visions corporelles des esprits célestes qui font proprement l'objet de cette étude. Elles montrent jusqu'où va l'extrême condescendance des anges. Ces pures intelligences daignent pour ainsi dire s'humaniser, afin d'entrer de plain-pied en relations avec nous. Mais il importe d'indiquer brièvement comment se produisent les manifestations physiques des anges; car on pourrait se faire à leur sujet des idées fausses. Les esprits angéliques puisent dans les éléments matériels de quoi apparaître à nos yeux, soit sous une forme aérienne par une condensation de l'air ambiant, soit dans un corps analogue aux nôtres qu'ils constituent en un clin d'œil par une opération très subtile. Mais, remarquons-le bien, même s'il s'agit d'un corps solide et pourvu de ses organes, ils ne l'animent pas, ils ne l'*informent* pas, comme fait notre âme vis-à-vis du corps qui lui est conjoint en unité de nature. En un mot, il n'y a pas union *substantielle* entre l'ange et son corps d'emprunt, mais seulement union *accidentelle*; il se contente de le soutenir et de le gouverner par le dedans, sans le compénétrer jusqu'à l'intime, sans en être le principe vital, sans le rendre proprement vivant. Cet aperçu sommaire d'une question très intéressante suffira pour le moment à éclairer mon sujet.

Ces visions corporelles des anges ont-elles été nombreuses? Sans aucun doute. Celles que je rapporterai ne sont qu'une minime partie des manifestations angéliques que l'on pourrait relever dans la vie des saints.

## II. — LES ANGES SOUS L'ANCIEN TESTAMENT.

J'ai dit plus haut qu'il était très possible de démontrer la réalité physique des apparitions des anges, même abstraction faite des récits bibliques et évangéliques, avec la simple vie des saints. Mais je n'ai garde de laisser de côté les textes de la sainte Écriture relatifs à ces apparitions; ils sont trop nettement décisifs pour ma thèse, par la clarté d'évidence qui en



ressort, et aussi par leur nombre. Le docte Suarez dit qu'on ne peut douter de la réalité des apparitions angéliques d'après les livres saints sans aller contre la foi : car elles sont exprimées en un langage qui exclut toute ambiguïté.

L'Ancien Testament, c'est-à-dire l'alliance que Dieu a passée avec l'humanité, avec Notre-Seigneur, et qui était une préparation à sa venue, a été constitué tout entier par la Providence divine sous la direction des anges. C'est là un principe incontestable, qui ressort expressément des enseignements de saint Paul. Cet apôtre nous dit dans l'épître aux Galates que *la loi ancienne a été disposée par les anges*. (Gal. III, 19.) Au commencement de l'épître aux Hébreux, il trace entre Jésus-Christ et les anges un parallèle indiquant manifestement que ceux-ci ont été les promulgateurs du Testament Ancien, alors que Jésus-Christ est l'initiateur du Testament Nouveau.

Leur rôle dans l'antiquité commence au paradis terrestre. A côté du mauvais esprit qui a été l'instigateur de la chute, apparaît le bon esprit ; seulement il exerce un ministère de justice. Un chérubin, tenant une épée de feu, défend l'accès de l'arbre de vie à nos premiers parents expulsés du paradis. (*Gen. III, 24.*)

Il n'est pas expressément question des anges dans le récit du déluge. Mais quand l'Écriture nous dit que *la sagesse gouverne le juste au moyen d'un bois méprisable* (Sap. x, 4), il est hors de doute qu'elle employa à cette préservation le ministère des esprits angéliques : ils tenaient le gouvernail de l'arche sur les eaux débordées.

Là où leur action tutélaire commence à se manifester d'une façon ininterrompue, c'est à la naissance du peuple de Dieu.

Abraham est en rapport continu avec les anges. Ils lui apparaissent auprès du chêne de Mambré, sous la forme de trois voyageurs ; l'un d'eux tient la personne du Seigneur, il parle avec autorité, et les deux autres ne semblent là que pour exécuter ses ordres. Ceux-ci se rendent à Sodome et retirent Loth du milieu de cette cité infâme vouée aux vengeances divines. (*Gen. XVIII-XIX.*)

Cette protection des anges s'étend sur Agar la servante. Une première fois, un envoyé céleste lui annonce la naissance d'Is-

maël ; une autre fois, il lui montre un puits dans le désert, alors qu'elle va mourir de soif avec son enfant. (*Gen.* VI, 7 ; XXI, 17.)

Si les esprits angéliques veillent avec cette sollicitude sur le fils de la servante, ils veillent bien plus affectueusement encore sur le fils de la femme libre, sur l'héritier des promesses. L'un d'eux arrête le bras d'Abraham, déjà levé pour immoler Isaac. (*Gen.* XXII, 11.) Un ange sert d'entremetteur secret dans les noces de ce patriarche avec Rébecca. (*Id.* XXIV.)

Jacob n'est pas moins familier avec ces apparitions mystérieuses, dont quelques unes sont imaginatives, mais la plupart d'après le contexte incontestablement réelles. Endormi sur la pierre de Béthel, il voit se dresser au-dessus de sa tête une échelle le long de laquelle des anges montent et descendent. Quand il est chez Laban, un ange l'avertit que le moment est venu de retourner en Chanaan. Sur la route, il voit des légions d'esprits célestes, et s'écrie : *c'est là le camp de Dieu*. Puis il lutte toute la nuit avec un être à forme humaine, dans lequel, d'après le prophète Osée, il faut reconnaître un ange. (*Osée*, XII, 34.) Sur le bord de la tombe, cassé et aveugle, mais éclairé d'en haut, il invoque sur la tête de ses petits-fils, les fils de Joseph, Ephraïm et Manassé, l'Ange qui l'a retiré sain et sauf de tous dangers. (*Gen.* XXVIII, 12 ; XXXI, 11 ; XXXII, 1 ; XLVIII, 16.)

Les anges, qui ont veillé sur les patriarches et qui les ont guidés dans toutes leurs voies, protègent le peuple de Dieu devenu adulte et quittant l'Égypte. Un ange, sans doute l'ange de Jacob, marche avec la nuée à l'avant-garde des hébreux émigrants ; au passage de la mer Rouge, il se porte à l'arrière-garde pour les défendre des poursuites de Pharaon. (*Ex.* XIV, 19.) A plusieurs reprises un ange est annoncé à Moïse comme conducteur du peuple vers la Terre promise : à côté du guide visible Moïse, il y a un guide invisible, l'ange du Seigneur, dont la présence se déclare souvent par des interventions miraculeuses.

Parmi ces interventions angéliques quelques-unes sont mentionnées dans les pages du livre sacré. Par exemple rien de plus étrange que le récit biblique, où l'on voit un ange arrêtant, l'épée levée, l'ânesse de Balaam ; l'ânesse, on le sait, ouvre la

bouche, et avec une voix humaine, avertit le faux prophète du danger qu'il court. (*Num.* xxii, 22-36.)

L'ange chargé du peuple de Dieu ne cesse pas son office, quand les hébreux sont arrivés à la Terre promise. Il apparaît à Josué dans la campagne de Jéricho, sous la forme d'un guerrier, le glaive en main : *Je suis*, lui dit-il, *le chef de l'armée du Seigneur.* (Josué, v, xiii, 16.) Plus tard, quand la conquête est définitive, il se montre visiblement aux yeux du peuple, et lui adresse de vifs reproches de son peu d'obéissance aux ordres du Seigneur ; à cette prédication du nouveau genre, le peuple éclate en sanglots ; et l'endroit où se passe cette scène si remarquables s'appelle désormais *le lieu des pleurants.* (*Jud.*, ii, 5.)

Les manifestations angéliques continuent au temps des Juges. Un ange se montre aux yeux de Gédéon, lui annonce qu'il exterminera Madian, et appuie sa prophétie par la descente du feu du ciel sur le sacrifice de l'Israélite. Un peu plus tard un ange annonce à la femme de Manué et à Manué lui-même la naissance de Samson ; et l'envoyé céleste remonte vers Dieu dans les flammes d'un holocauste. (*Jud.*, vi, 11-22 ; xiii, 3-21.)

L'histoire sainte ne mentionne pas expressément l'action visible des anges dans la vie si dramatique de David. Mais comment nier que le saint roi ait parlé par expérience, quand il a chanté : « Dieu a commandé à ses anges de te garder dans toutes tes voies ; ils te porteront dans leurs mains, de crainte que ton pied ne heurte contre la pierre. Tu marcheras sur l'aspic et le basilic ; tu fouleras aux pieds le lion et le dragon. » (*Ps.* xc.) — Sur la fin du règne de David, en punition d'un péché de vanité qu'il avait commis, terrible exemple qu'on ne saurait trop méditer, un ange extermina par la peste 70.000 Israélites : apaisé par les supplications et par les holocaustes du saint roi, il remet visiblement l'épée au fourreau. Les anges sont donc les ministres des fléaux de Dieu. (*I Paral.*, xxi.)

Le prophète Élie est sous la garde des anges. C'est un ange qui lui présente le pain miraculeux dont la vertu le soutient durant un voyage de quarante jours. C'est un ange qui lui

enjoint d'annoncer à Ochosias et à Achaz leur mort imminente. (III *Reg.*, XIX, 5; IV *Reg.*, I, 15.)

L'œil d'Élisée suit les mouvements des armées angéliques venant au secours de la ville, où l'entourent les cavaliers et les chars du roi de Syrie; il obtient du Seigneur que son serviteur contemple avec lui ce merveilleux spectacle, cavaliers célestes, chariots de feu. (IV *Reg.*, VI, 17.)

L'ange exterminateur vient au secours d'Ézéchias que tient assiégé Sennachérib; en une nuit, il jonche le sol de 185.000 ennemis. (*Id.* XIX, 35.)

Durant la captivité, les saints anges suivent les pieux israélites dans leur exil. On connaît l'histoire de Tobie: l'archange Raphaël sous forme humaine entre en scène, et accomplit toute une série de touchants prodiges en faveur de cette famille bénie de Dieu: c'est l'action invisible des esprits célestes rendue visible et palpable; c'est le poème dramatique des anges gardiens.

Judith luttant pour la liberté de sa patrie, témoigne qu'un ange l'a ramenée non seulement saine et sauve, mais pure de toute souillure. (*Jud.*, XIII, 20.)

Les anges apparaissent à tout moment dans les récits et dans les prophéties de Daniel. Ils descendent avec les enfants dans la fournaise et écartent d'eux les flammes dévorantes; ils descendent avec le prophète dans la fosse aux lions, et ferment la gueule de ces fauves indomptés; ils transportent auprès de lui le prophète Habacuc, qui lui présente de quoi manger (*Dan.* III, 49; VI, 22; XIV, 32). Daniel, l'homme de désirs, au cœur humble et pur, a la vision d'un ange en tout son éclat; il en est ébloui, il s'évanouit; l'ange le rassure et l'introduit dans les conseils des esprits célestes et de Dieu lui-même. (*Id.*, X.)

Nous ne parlons pas des autres prophètes, notamment Isaïe, Ezéchiel, Zacharie, qui mentionnent souvent des apparitions angéliques, parce qu'il est probable que ces visions pour la plupart furent intellectuelles ou imaginatives.

Les livres des Machabées mentionnent fréquemment l'intervention des saints anges. L'impie Héliodore, voulant forcer et piller le temple, est renversé et piétiné par un

cavalier mystérieux, tandis que deux jeunes hommes apparaissant tout à coup, le fustigent sans pitié. (II *Mach.* III, 25-26.) Judas Machabée demande au Seigneur qu'il daigne envoyer un bon ange pour le salut d'Israël : confiante prière que Dieu exauce même visiblement. On voit marcher devant lui un cavalier vêtu de blanc, et brandissant des armes d'or. Précédemment déjà, au plus fort d'un combat, les ennemis avaient vu descendre du ciel cinq cavaliers éblouissants : deux d'entre eux se tenaient continuellement aux côtés du héros, écartaient loin de lui les traits meurtriers, et lançaient des foudres qui semaient partout la mort et l'épouvante. (II *Mach.*, XI, 6 ; X, 29-30.)

Je n'ai voulu omettre aucun des traits de cette revue d'histoire biblique sur l'assistance des anges ; elle est intéressante, elle est réconfortante. Si les esprits célestes se sont ainsi prodigués pour la défense du peuple juif, des vrais Israélites, que ne feront-ils pas pour le salut du peuple chrétien, des fidèles rachetés par le sang de Jésus-Christ ?

(*A suivre.*)

Dom Bernard MARÉCHAUX.

---

## LA SORCELLERIE DANS LE TARN

### Les armassiés (*fin*).

#### III

Dans la propriété de M. M..., située à St-J.-de-J., canton d'Alban, se trouvent habituellement une douzaine de vaches ou de bœufs et un troupeau de 40 brebis. Cette propriété est cultivée par un métayer.

Pendant les mois de septembre et octobre 1898, 8 vaches et 6 brebis moururent. Ces animaux succombaient très rapidement tantôt foudroyés au pacage, quelquefois après 2 heures de maladie, et aucun, après les atteintes du mal, ne vivait plus de 24 heures.

L'empirique de l'endroit appelé déclara que l'on avait affaire au *missan mal* (1). Malgré ce diagnostic et les soins qu'il leur donna, toutes les bêtes malades succombèrent. Le métayer désespéré alla trouver un *armassié* qui habite à une

(1) *Missan mal*. — Traduction littérale : mauvais mal. Sous cette désignation, nos agriculteurs confondent diverses maladies. Chez les animaux par exemple, les mammites, le charbon symptomatique, sont le *missan mal*. Malgré que cette note sorte un peu du cadre de notre étude, nous croyons devoir la compléter en rapportant l'explication (!) qu'un empirique, possesseur d'un remède infailible contre le *missan mal*, nous donna de cette fameuse maladie, avait été appelé pour appliquer son remède à une personne qui en était soi-disant atteinte. En réalité, c'était une thrombose de l'axillaire devant amener la gangrène du membre. Nous demandâmes à ce cultivateur spécialiste de nous dire ce que c'était que ce *missan mal* qu'il soignait.

Si, nous répondit-il, dans les 24 heures qui suivent la première application de mon onguent, le malade va mieux, c'est qu'il est atteint du *missan mal*, et en continuant les frictions il guérira; mais si dans ce temps il ne se produit pas d'amélioration, c'est que l'on n'a pas affaire au *missan mal*, et mon onguent est alors inutile, car il n'agit que contre le *missan mal*.

Après cette explication, on n'est pas mieux fixé qu'avant sur la nature de cette maladie; mais on se rend compte comment se créent dans nos campagnes ces légendes de remèdes infailibles dont certaines familles conservent jalousement la recette. L'onguent de notre homme appliqué contre le *missan mal* le guérit sans manque, et il n'y a jamais d'insuccès, car si la bête crève, c'est qu'elle avait une autre maladie.

Dans la composition de cet onguent, il entrait tout au moins de la suie, de l'alcool et de l'huile. Il était en soi inoffensif.

vingtaine de kilomètres de cette propriété. Celui-ci s'étant fait expliquer de quelle façon se produisait le mal, ordonna au métayer de faire dire trois messes à l'église de sa paroisse et autant à la paroisse voisine. — Et si les animaux mouraient, expliqua-t-il, c'était parce que son maître M. M..., n'avait pas tenu compte des recommandations que lui fit son père à son lit de mort.

Les curés de ces paroisses n'ayant pas voulu dire les messes, le métayer communiqua au propriétaire ce que lui avait dit le *débiniaïré* en le sollicitant de faire célébrer lui-même les messes. Le propriétaire répondit à son métayer que le sorcier lui avait donné une bien mauvaise raison de la mort de ses bêtes et l'avait bien mal renseigné, puisqu'il n'avait que deux mois lorsque son père mourut.

Quelques jours après la visite à *l'armassié*, d'autres animaux tombèrent malades, et l'on se décida à appeler un vétérinaire. Il reconnut sans peine la nature du mal : c'était la fièvre charbonneuse qui décimait les troupeaux.

Une femme de F..., près d'Albi était soignée pour une dyspepsie nerveuse. Son mal durait depuis plusieurs mois sans que les soins médicaux eussent produit un grand effet. Un beau jour, cette femme qui venait de chez le médecin trouva, en arrivant au logis, un veau qu'elle élevait étendu sur le flanc. Comprenant que tout cela n'était pas naturel, elle partit avec sa fille chez une *armassière* des environs de Carmaux, qui reconnut en effet qu'il y avait des *embarras* du côté de la famille de son mari. C'était le grand-père, auquel on n'avait pas rendu tous les honneurs religieux au « bout de l'an », qui réclamait des messes.

Le frère aîné du mari avait conservé la maison paternelle ; le cadet en conclut que puisque son frère avait gardé le bien familial, il devait prendre à sa charge la dépense des messes ; mais l'aîné s'y refusa, disant qu'il avait fait tout dans les règles ; ce qui le prouvait, c'est qu'il n'y avait pas *d'embarras* chez lui. Le frère cadet se résigna à faire dire les messes, ce qui amena la guérison de sa femme.

Un propriétaire de C..., âgé de 32 à 33 ans, marié, père de famille, était atteint de péritonite tuberculeuse. Condamné par les médecins qui l'avaient soigné, il alla trouver l'*armassière* de T... près de Gaillac. Cette femme lui ordonna de brûler de *mauvais* livres (1) qu'il avait chez lui, de dire des prières, de donner le pain bénit.

Quelque temps après, son état s'améliora jusqu'à guérison complète. Elle s'est parfaitement maintenue. Il y a 7 ans de cela.

Nous pourrions arrêter là nos citations. Le désir de mieux caractériser l'état d'esprit de nos paysans nous engage à reproduire dans sa forme le récit que nous a fait l'un d'eux, tout en regrettant de ne pouvoir lui conserver la saveur et la naïveté que lui donnait le patois dans lequel s'exprimait le narrateur. Celui-ci habite dans la même commune qu'un *armassié*; il vit avec sa mère, sa femme et un fils :

Depuis quelques jours, le cochon menait un singulier manège; il tournait sans cesse autour du jardin en se dressant contre le mur qu'il frappait à grands coups de groin comme s'il eût voulu le trouser. — Ah ça! dis-je à la famille, ce que fait ce cochon ne me plaît pas, ce n'est pas naturel... il faudrait voir qu'il n'y eut aucun *embarras* là-dessous; j'irai en parler à J... (*l'armassié*). — Le soir même et la nuit venue — car on ne tient pas à ce que les voisins connaissent vos affaires — j'allai chez le *débiniaïré*. « J..., lui dis-je, telle chose se passe; regarde s'il n'y aurait pas quelque *embarras* dans ma famille. » Après avoir un peu réfléchi, J... me dit : Non, il n'y a rien de ton côté (la branche paternelle), je vais voir maintenant du côté de ta mère... En effet, me dit-il, c'est bien ça. Ça vient de son grand-oncle Jean-Baptiste. Au régiment, il fut blessé au genou et il en mourut. Il demande peu de chose d'ailleurs : deux chemins de croix suffisent. — Eh bien ! J..., je te remercie. Je le payai; dans le pays, en qualité

(1) Il nous a été impossible de savoir quels étaient ces livres, par conséquent de nous rendre compte de ce qui pouvait avoir amené une femme illettrée à prononcer cette condamnation formelle. Quel rapport avait-elle pu établir entre la possession de ces livres par le malade et sa maladie? Beaucoup d'autres questions se poseraient encore. Il est impossible de tirer de nos agriculteurs plus qu'ils n'en veulent dire. Et l'on voit la difficulté qui, très souvent, existe, d'étudier sous tous leurs aspects des cas réellement curieux et très intéressants.



de compatriotes. nous lui donnons dix ou quinze sous seulement suivant l'importance de ce qui vous arrive ; et je revins à la maison.

— Eh bien ! mère, dis-je, il paraît que c'est pour vous. C'est un oncle de la pauvre grand'mère (*maïrino*)... Jean-Baptiste ; il était soldat, et il mourut au régiment. — C'est bien possible, dit ma mère, il me semble en avoir entendu parler... j'étais bien jeune...

Le lendemain matin, de bonne heure, l'on alla à l'église dire les deux chemins de croix, et le cochon cessâ de tourner autour du jardin... Il reprit ses habitudes comme si de rien n'était... »

#### IV

Au début de cette étude, nous avons simplement indiqué cette particularité curieuse de l'origine des *pouvoirs* ou de la *mission des armassiés* ; la tradition ne s'en continue pas dans la famille. Tandis que les *guérisseurs, leveurs de sorts*, se transmettent de père en fils leurs *secrets, recettes, formules de conjuration*, etc., il n'en est plus ainsi pour les *armassiés*, et l'on ne voit pas, à la mort du père, le fils le remplacer, ni tout autre parent ailleurs. Aussi en considérant les points suivants : l'amour paysan pour le gain ; la facilité apparente de la profession d'*armassié* et les profits relativement élevés qu'elle procure à celui qui l'exerce, l'on est surpris qu'à la mort d'un *armassié* aucun membre de sa famille ne prétende être le continuateur de sa *mission*. Pour approfondir cette singularité, et en donner une solution plausible, il nous faudrait entrer dans de longs développements, manquant peut-être d'intérêt pour le plus grand nombre de nos lecteurs. Nous nous contenterons de montrer par des exemples de quelle façon l'on devient *armassié*. Le récit qui va suivre fera connaître ce qu'en croient nos populations rurales. Toutefois, et malgré que nous le devions à une personne instruite et de bonne foi, nous ne le transcrivons pas sans les réserves habituelles que nous faisons pour tout ce que

nous n'avons pu vérifier nous-même. Il faut tenir compte que très souvent dans ces récits l'accord qui existe entre les prédictions et les événements peut provenir de coïncidences fortuites, que l'esprit du narrateur vivement impressionné, réunit, inconsciemment même, par un lien qui en réalité n'existe pas. Ceci dit, voici ce qui nous a été raconté :

« Après un service rendu par une vieille *armassière* aux parents du narrateur, sa mère prit cette femme en amitié. Elle la recevait chez elle, et la vieille lui faisait ses confidences; un jour, elle lui dit : Je vais bientôt mourir, et déjà les âmes agissent auprès de la personne qui doit me remplacer. Elle est riche et de bonne famille aussi, elle résiste; mais elle a bien tort, car au moment de ma mort elle n'a pas obéi aux âmes, il lui arrivera malheur. Son orgueil sera la cause de sa perte et de celle des siens. »

L'*armassière* répéta plusieurs fois ce propos, et à la fin elle nomma la personne en question. Or, dans le courant de l'année où mourut l'*armassière*, cette dame tomba malade; et sa fille et son gendre qui un jour étaient sortis en voiture tombèrent dans un ravin d'où on les retira les membres et la tête brisés. Quelque temps après, le mari de cette dame qu'une affaire avait appelé à T..., mourait dans cette ville écrasé par un camion. L'annonce de cette nouvelle catastrophe causa un tel saisissement à cette pauvre femme qu'elle entra aussitôt en agonie. Ses dernières paroles furent : « Par-  
« don, c'est ma faute... je suis la cause de ces malheurs... »

Dans les cas que nous avons contrôlés, les choses ne se passent pas d'une façon aussi tragique... heureusement! L'*armassié* de M..., alors qu'il fréquentait l'école primaire, disait souvent à ses condisciples qu'il aurait plus tard une *mission* à remplir. Ce garçon était peu intelligent, plutôt borné. Lorsqu'il débuta, il prétendait remplacer un *armassié* des environs d'Albi qui venait de mourir. Depuis, et la légende s'y mêlant, les circonstances se sont précisées, R..., le fameux *débiniaïré* de Notre-Dame de la Drèche, se serait écrié quelques instants avant sa mort : « A cette heure, ma *mission* finit; celle de L...  
« commence. » Mais ceci n'est pas exact. Ce R... de la Drèche était un paysan intelligent. Sa réputation lui attirait une clien-

tèle de tous les points du département et des départements voisins ; l'on comprend que la personne désignée par lui comme son remplaçant était de la sorte ointe d'un lustre tout spécial et surtout profitable. Aussi l'*armassié* de M... a-t-il laissé s'établir la légende qui le consacre successeur de R..., si lui-même, au surplus, n'y a pas donné cours. La vérité est tout autre. R... avait indiqué à sa famille comme devant le remplacer, un riche propriétaire de C..., licencié en droit, très considéré dans sa commune dont il est maire. Tant que la mort de R... ne fut pas connue de ses clients, ceux-ci continuèrent à se rendre à la Drèche. La famille leur annonçait la mort de son chef, et après les compliments d'usage où étaient rappelés les grands mérites du défunt, elle les adressait au maire de C... Pendant un certain temps, ce fut une véritable procession chez M. X..., qui ne tenant pas à recueillir la succession de R..., était grandement ennuyé et commençait à trouver cette plaisanterie posthume de mauvais goût. Il n'aurait tenu qu'à lui, à ce moment, de devenir *armassié* ; mais à la fin il se fâcha et la corporation de *débiniaïrés* n'eut pas l'honneur de compter dans son sein un licencié en droit.

Un des *armassiés* dont le renom va grandissant à l'heure actuelle, débuta il y a une dizaine d'ans environ. Il avait fait son service militaire avec des jeunes gens de son pays ; l'un d'eux mourut à son retour du régiment. C'est à partir de cette époque que J... entra en rapport avec les âmes des morts. Son ancien camarade se manifesta à lui à plusieurs reprises, lui demandant de rappeler à son père la promesse qu'il lui avait faite de lui élever un tombeau. Et ce ne fut que lorsque J... eut transmis cette demande au père que l'âme de son ami cessa de le *tracasser*. Cela fut su, répété, et, petit à petit, les clients affluèrent chez J... Il a aujourd'hui une clientèle nombreuse, et les gens pour venir le trouver, n'hésitent pas à entreprendre de longs voyages. Il y a peu de jours un break amenait de Rodez une douzaine de personnes chez ce J... Rodez est à cinquante kilomètres environ de B...

J... se rend au marché de Carmaux chaque semaine. Ce jour-là il entend en moyenne une trentaine de personnes. Cela permet de se rendre compte combien est ancrée dans

nos campagnes la croyance aux *pouvoirs* surnaturels des *débiniaïrés*.

Cet *armassié* a annoncé, en présence de plusieurs personnes, la naissance de celui qui doit prétend-il, lui succéder : « Celui qui me remplacera, dit-il, vient de naître à l'instant à L.-P. » Cette localité se trouve à une quinzaine de kilomètres de B...

### Conclusion.

Arrivée à ce point, notre étude sur les *armassiés* est assez complète pour que le lecteur qui nous aura suivi dans nos développements puisse se former une opinion.

La définition de la magie, telle que nous l'avons inscrite au commencement de notre travail, est-elle le critérium qui permettra de juger le rôle de ces sorciers ; ou bien cette étude n'est-elle qu'une page venant s'ajouter au livre de la démonologie ?

Certains prétendront vouloir tout expliquer par la suggestion, cette « tarte à la crème » de la science à l'heure actuelle, mais ce mot nous en apprend autant que purent en savoir les parents de la jeune fille lorsque le médecin de Molière eut conclu : « Et voilà pourquoi votre fille est muette. »

La difficulté de donner en ces matières des solutions certaines est la principale raison qui nous fait, de parti pris, nous renfermer dans le rôle de témoin exact et de conteur impartial. Au surplus, notre tâche nous paraît remplie pour avoir signalé des faits caractéristiques de l'état d'esprit de nos populations rurales, d'ailleurs à peu près ignorés des habitants des villes placées au milieu de ces populations, et tout à fait inconnus des chefs de l'occultisme et des spirites. Ces derniers, qui en sont encore à rechercher des manifestations d'outre-tombe dans le déplacement de tables, ne se doutent pas que, bien avant même qu'eût été écrit le « livre des médiums », de simples paysans se mettaient sans nul préparatif, sans aucun appareil, en communication avec les âmes des morts ; et que la croyance à la réalité de ce phénomène est

et a été de tout temps, admise par les populations entières de régions importantes; mais n'insistons pas.

Une seule chose nous reste à dire, et c'est avec intention que nous l'avons réservée pour cette place. Ce ne sont pas seulement les paysans catholiques qui s'adressent à l'*armassié*, les protestants y recourent aussi, Et comme depuis longtemps ils savent ce que leur répondraient les prêtres à qui ils demanderaient des messes : « Convertissez-vous d'abord, l'on dira les messes après... » ils s'arrangent de telle façon, soit par l'entremise d'un voisin catholique ou de toute autre manière, que les messes ordonnées par le *débiniaïré* soient dites.

Ne trouve-t-on pas dans ce fait, au moins aussi étrange qu'aucun de ceux que nous avons rapportés, la preuve la plus forte et la plus convaincante de la croyance générale de nos populations rurales, sans distinction de religion, dans le *pouvoir des armassiés*? Et pour un esprit désireux de juger des choses sainement et sans parti pris, n'est-ce pas le cas de se demander, en présence de cette unanimité, si des populations entières pourraient être à ce point hallucinées, et si seul le sceptique aurait raison contre tout le monde?

J. GALLUS.

## LES SOURCIERS

### NE SONT PAS DES SORCIERS



Un article paru dans la *Revue du Monde Invisible* du 15 juillet 1898 s'intitule : *Les Sourciers sont-ils des Sorciers*, et semble laisser la réponse en suspens. Je réponds catégoriquement : *Les Sourciers ne sont pas des Sorciers*, et je puis en parler en connaissance de cause, puisque depuis longtemps, je suis appelé et je m'applique à la découverte des sources.

Quoi qu'en puissent dire certaines gens, le fait est indéniable; certaines personnes ont la faculté de découvrir les sources, soit par le pendule, soit par la baguette fourchue. L'un et l'autre moyen arrivent au même résultat. Mais le mot *divinatoire*, appliqué à la baguette, est mal appliqué; car la baguette n'est qu'un moyen et elle n'agit que lorsqu'elle est tenue par une main qui a la faculté de trouver les sources.

Pour moi, je me sers de l'objet, qui est plus facilement à ma disposition : *de ma montre*, et plusieurs personnes ont cru que c'était ma montre en particulier, qui avait cette faculté. Grossière erreur, car je me servirai aussi bien d'une autre montre, d'une clef, d'un morceau de métal, et même mieux d'une petite bouteille de verre, remplie d'eau.

La découverte des sources n'est pas non plus, soit un don divin, soit une inspiration satanique, comme le spiritisme, car c'est par une *sensation physique* qu'elle se manifeste. Aussi ceux qui prétendent trouver les sources, soit par le don de seconde vue, soit sans le moindre secours étranger, trompent leur public, ou bien sont alors spirites.

Ce n'est pas non plus *un art ou une science*. On naît sourcier, et plusieurs ont cette faculté et ne la connaissent pas. C'est ainsi que certains, quoique en petit nombre, en me

voyant opérer, ont voulu m'imiter et se sont trouvés sourciers.

C'est ainsi que moi-même, j'ai reconnu en moi cette faculté, sans la chercher. Me trouvant un jour sur un courant d'eau, je ne pus empêcher la montre, que je tenais à la main, de se mouvoir, et voilà le commencement de toute ma science.

Tout s'acquiert ensuite par l'expérience et une longue habitude, car les sensations sont différentes selon la profondeur de l'eau, l'abondance de la source, selon qu'on se trouve sur un courant d'eau ou sur une nappe. C'est ainsi avec l'expérience qu'on arrive, par le simple aspect du terrain, à découvrir les sources, lorsque celles-ci ne sont pas trop profondes.

La découverte des sources vient d'une sensation physique, transmise par la baguette ou le pendule. Lorsque tenant un de ces objets, on passe à côté d'une source, on se sent attiré de ce côté comme par un aimant, et lorsque vous arrivez sur la source elle-même (je parle seulement du pendule), il y a comme une attraction, qui s'imprime sur l'objet lui-même. Il se met alors en mouvement plus ou moins rapidement, et les oscillations sont plus ou moins amples, selon la profondeur et l'abondance de l'eau.

De plus, si on se trouve sur un courant, le pendule suit la direction du courant, et si on est sur une nappe, le pendule s'agite en circonférence.

Ce qui prouve encore que cette découverte est un effet physique, c'est qu'on n'éprouve ces sensations que sur *l'eau vive*. On ne ressent rien sur un canal, aqueduc ou un bassin caché.

C'est donc aux physiiciens et aux médecins à rechercher ce qui peut se trouver dans certains tempéraments et dans certaines constitutions, pour donner cette faculté qui rend de si grands services, pour l'ordinaire de la vie.

Car, à peu près partout, même dans les endroits les plus élevés, on peut trouver quelque source plus ou moins abondante. Tout endroit élevé précédé d'un plateau, a nécessairement quelque courant d'eau, mais j'en ai trouvé même à des

endroits culminants isolés, sur des élévations en forme de pain de sucre.

C'est avec raison que M. le Dr Georges de la Morinais dit que les sourciers ne sont pas exempts d'erreur et ne sont pas infallibles. Pour moi, c'est là ce qui est le plus inexplicable.

Disons d'abord que l'erreur est rare, mais elle existe: et dans une circonstance, il me semblait avoir constaté la présence d'une source très abondante, à quatre ou cinq mètres de profondeur; on a creusé trente mètres, sans trouver une goutte d'eau. Mais ce que je n'approuve pas, c'est que la cause de cette erreur soit « *un excès de table ou une passion vive* ». Car, dans le cas précité, je venais d'indiquer un endroit où on trouverait de l'eau, mais le propriétaire m'ayant fait remarquer que l'emplacement ne lui convenait pas et qu'il préférerait le puits à un tel autre point. C'est là qu'il y a eu erreur, et on a creusé ensuite au premier endroit indiqué, et on a trouvé l'eau comme je l'avais dit. Donc, dans la même situation, il y a vérité et erreur. C'est là ce qui est inexplicable.

Qu'une maladie grave puisse faire perdre cette faculté, comme il est ajouté. C'est possible, Mais c'est une nouvelle preuve que cette faculté est un effet physique, la maladie grave ayant changé le tempérament et la constitution.

Donc la découverte des sources n'est pas un acte de sorcellerie, que je réproûve comme chrétien et comme prêtre.

A. VERNHES,

*Curé de Saint-Martial à Montauban (Tarn-et-Garonne).*

---



## LA MESSE NOIRE

---

Nous recevons la lettre suivante, d'un abonné étranger, dévoué à notre Revue.

Fontaine-l'Évêque (Belgique).

Je me permets de vous adresser sous ce pli un article que j'ai découpé dans un journal irrégulier de notre pays, *le Journal de Charleroi*.

Ces ignobles sacrifices existent-ils réellement? Ne pourriez-vous nous donner à ce sujet quelques renseignements dans la Revue? Si c'est possible, je vous en remercie mille fois.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

B. L.

Nous éprouvons quelque répugnance à nous occuper de cette question et de ce spectacle ignoble, infect, repoussant. Notre excellent ami, M. Ledos, nous a affirmé souvent la réalité de ces messes noires, il nous a indiqué, sur la paroisse Saint-Sulpice et ailleurs, les lieux où l'on pouvait s'assurer de ces parodies sacrilèges, et de ces pratiques infâmes, dont il est parlé si souvent dans les annales judiciaires, au moyen âge, et dans certains procès retentissants de sorcellerie. Qui saurait mesurer la profondeur des abîmes boueux, d'immoralité sauvage où la nature humaine peut s'effondrer et se vautrer!

Ces scènes infâmes expliquent le vol des hosties trop souvent constaté, dans ces dernières années, elles prouvent aussi la réalité substantielle de Satan, contestée par des esprits légers et orgueilleux.

Cependant, nous ne reproduisons qu'à titre de document, et sans nous prononcer sur la question de fond, l'article du *Journal de Charleroi*, que notre correspondant a bien voulu nous signaler : nous tenons avant tout, à faire une œuvre

scientifique, et nous attendons des témoignages plus sérieux, plus naturels, moins suspects, pour faire connaître notre sentiment. Jusque-là, cette apparition démoniaque sous la forme du bouc nous paraît ridicule, et nous refusons d'y croire. Si le démon possédait tout l'esprit qu'on lui attribue, il choisirait sans doute pour se manifester à ses initiés et pour leur plaire, une forme moins repoussante.

Nous aurions à signaler quelques écarts d'imagination dans le récit travaillé du *Journal de Charleroi*, mais nous croyons à l'adoration de Satan, dans la messe noire devant la croix renversée, nous croyons aux profanations des saintes espèces et aux scènes abominables d'immoralité satanique dont il est parlé dans le récit suivant :

## UNE MESSE NOIRE

CHEZ LES ADORATEURS DU PRINCE DES TÉNÉBRES

Une lettre étrange. — Fidèle au rendez-vous. — Séance présidée par le bouc. — Un singulier prêtre. — L'ignoble à la fin.

A la suite d'un article paru, il y a quelques jours, j'avais reçu la singulière lettre que je transcris ici, sans changer un iota ou une virgule à son style et à son orthographe.

Monsieur,

Puisque vous paraissez douter de la réalité des messes noires, et si vous êtes un homme, veuillez vous trouver, demain soir, jeudi, à neuf heures très précises, place Saint-Sulpice, avec un journal déployé du *Matin* à la main. On pourra vous apprendre des choses.

BL. OCAGN.

Un instant intrigué, j'avais fini par croire à quelque plaisanterie, et pressé par d'autres besognes, je n'avais plus songé à mon bizarre correspondant. Une seconde lettre m'arriva, une semaine après. On m'y raillait de ma pusillanimité. On me demandait si j'avais eu peur, et on m'annonçait que, le soir même, on viendrait me chercher si je tenais vraiment à

assister à cette sorte de spectacle. Je ne m'étais pas plus soucie de cette seconde invitation que des reproches, lorsque, avant-hier soir, au moment où après une rude journée, je songeais à gagner mon lit, une visite me fut annoncée, très pressée.

J'allais envoyer au diable l'importun visiteur — sans me douter que c'était lui qui allait me proposer de m'y conduire, tout à l'heure, mais à travers la porte, j'entendis le dialogue suivant :

— Monsieur est souffrant. Revenez demain.

— Dites à monsieur qu'il faut absolument que je le voie aussitôt... Dites-lui que c'est la personne qui lui a écrit deux fois, au sujet de certaines cérémonies.

Piquée, ma curiosité chassa mon sommeil. Je priai qu'on laissât entrer la personne.

« C'était une femme. »

Sans s'asseoir, d'une voix brève et quasi hautaine, elle me dit :

— C'est moi qui vous ai écrit... Oui... Vous doutez de nos pratiques... Eh bien, venez-y voir. J'ai une voiture en bas; je vous emmène.

Je regardai la visiteuse. Ni laide, ni jolie, avec des yeux d'un éclat extraordinaire. L'air viril. Rien de la grâce de la femme et cependant quelque chose du laisser aller de la chercheuse d'aventures. Très intrigué, cette fois, j'acceptai la proposition. Désireux cependant de savoir où je m'embarquais, je posai quelques questions. L'inconnue s'y déroba.

— C'est à prendre ou à laisser... Je ne dirai rien... Venez-vous?... Avez-vous peur?... Hâtez-vous de vous décider, en tout cas.

### De l'autre côté de l'eau

Une demi-heure après, notre voiture s'arrêtait de l'autre côté de l'eau, non loin à ce que je crus deviner, d'une église célèbre. Pendant le trajet, j'avais dit à mon guide :

— Vous allez me faire voir quelque *resucée* d'Huysmans..., une comédie infâme très probablement.

La femme avait secoué la tête :

— Huysmans a parlé de ce qu'il n'a jamais ni vu ni compris... Huysmans, oh ! là, là !...

Puis, haussant les épaules, elle s'était replongée dans un silence plein de mépris.

Une fois arrivé, je fus introduit, avec quelques précautions d'opéra-comique, dans un escalier où trois hommes se tenaient en sentinelle. En quelques mots brefs, mon guide se fit reconnaître, et je saisis ce dialogue curieux :

— *Qui est iste?* (Qui est celui-ci?)

— *Rerum gestarum nuntius qui a nobis invitatus est...* (C'est le journaliste que j'ai invité).

Je prie qu'on goûte la saveur de la périphrase qui désigne les journalistes, aux Messes noires : *Rerum gestarum nuntius*, le *messenger des choses arrivées*. A la bonne heure ! voilà au moins des gens qui ne songent pas à nous traiter de blagueurs !

— *Accipio* (j'accepte qu'il entre), fut-il répondu...

Et je sentis qu'on me poussait dans la salle. Désormais, maître de mes mouvements et les yeux libres, je regardai, surpris. Une petite salle pleine d'ombre, d'une ombre à peine trouée par la lumière pauvre d'un lumignon placé dans le fond. Cette lueur douteuse dessinait en relief les formes — grandes lignes, sans détails — d'une quinzaine de personnes parmi lesquelles sept ou huit femmes. Etranges, les hommes, la plupart le visage rasé, des allures ecclésiastiques.

— Ne troublez pas la cérémonie, me dit mon guide, en me quittant... A bientôt.

Puis elle alla rejoindre les autres femmes qui, massées dans un angle de la singulière chapelle, causaient doucement.

(A suivre.)

# DÉMONSTRATION DE LA RÉALITÉ DU FLUIDE NERVEUX

(Suite.)

---

Dois-je rapporter un fait singulier de la sensibilité auquel je n'accorde encore pas de valeur réelle : chez moi, à une heure déterminée, je me sanglais le bras gauche jusqu'à engourdissement douloureux, à la même heure, la malade hypnotisée se frottait le bras gauche, l'étirait en marquant de la souffrance. Je renouvelai cette expérience.

Le fait suivant, plus certain, a été reproduit plusieurs fois : je *veux*, avec une pince, à 20 et 30 centimètres de la malade, pincer le mamelon, elle porte la main sur le sein, cherchant à fuir et se plaignant : *voulant* qu'elle n'ait pas de douleur, le pincement fictif est insensible.

J'ai depuis, pour maintes personnes, usé de ce procédé pour l'application des pointes de feu.

Cette observation donne une description du fluide nerveux.

Elle expose les degrés, simple ou intensif de notre pouvoir volontaire.

La soumission absolue du sujet, sa volonté désarmée.

Les deux phases somnambuliques, les caractères de la seconde (paralysie et suractivité cérébrale).

Un exemple d'extériorisation de la sensibilité.

Les relations possibles entre les deux vies (vie hypnotique, vie de veille).

## OBSERVATION II (1860 à ...).

Mlle Al. F..., jeune fille de 20 ans, appartenant à une famille aisée dont la santé était réputée, est de constitution sèche et de tempérament nerveux, mais d'apparence délicate ;

d'éducation accomplie, d'intelligence remarquable, de sensibilité et d'émotivité en proportion de son esprit aussi cultivé que délié, elle passa de nombreuses années en pension où elle souffrit presque sans cesse de gastralgies; rentrée dans sa famille, cette souffrance prit une intensité et une continuité qui altérèrent profondément la nutrition.

Les médecins appelés à la soigner ne virent qu'un état névropathique contre lequel les voyages, les eaux minérales et les stations hivernales n'eurent aucune action. Bientôt, des vomissements se produisent, deviennent très fréquents, incoercibles même, le moment arriva où tout liquide et toute parcelle alimentaire ne purent être non seulement tolérés mais même ingérés; les forces musculaires bientôt détruites, la malade ne peut quitter le lit, elle tombe dans l'inanition, on la voit s'émacier en quelques jours, un mouvement fébrile vespéral annonce l'hectisme, le danger est imminent. Cependant le cerveau restait encore actif, l'esprit sans découragement et confiant, le caractère aimable.

D'innombrables médications avaient été tentées sans succès par plusieurs confrères; répondant à leur appel, je ne vis pour ressource dernière que la prise de possession de tout ce système nerveux par une force magnétique capable de le mettre en soumission.

Le traitement réussit, il fut très prolongé, mêlé à de nombreux accidents; c'est de ce sujet qui ne se contentait pas de décrire les phénomènes, mais qui en cherchait les raisons que j'en obtins les données les plus précises. Les stigmates de l'hystérie *vraie* ont complètement fait défaut.

La description et l'observation de la maladie et de son traitement n'étant pas notre but, nous n'énoncerons que quelques-uns des faits qui les concernent.

Les très vives douleurs d'estomac et l'intolérance gastrique absolue sont les symptômes dominants de la maladie. Une cuillerée d'eau pure ou glacée n'est conservée qu'à la faveur d'une magnétisation préalable de deux heures, et encore ma présence pendant cet acte digestif et souvent aussi l'application de la main sur l'épigastre sont-elles nécessaires. Deux séances magnétiques par jour sont urgentes, l'eau, les aliments

liquides, toute chose à ingérer ont dû être magnétisés préalablement.

Par cela on peut comprendre ce que, depuis le commencement du traitement jusqu'au rétablissement de la fonction, c'est-à-dire plusieurs mois, il a fallu, en état hypnotique comme en état de veille, de temps, de travail et surtout de constante volonté pour combattre les mille accidents intercurrents occasionnés par les troubles nerveux, les hypnoses imparfaites, les réveils hâtifs ou différés, les séances suspendues ou retardées, et aussi les peines morales.

La première séance réussit d'emblée, sans contact aucun, sans le regard, des passes à petite distance descendant de la tête aux extrémités sur toute la surface antérieure du corps, procurent une répartition générale de la chaleur, suivie d'un assoupissement, puis d'un sommeil calme; de suite elle est parvenue à un degré de somnambulisme; interrogée, elle parle lentement et très bas du bien-être qu'elle éprouve et demande à rester ainsi immobile pendant deux heures. Ce désir, très souvent manifesté, dégénère en attente, en impatience quand l'hypnose se trouve retardée, ce dont elle souffre.

Le procédé par le contact seul des pouces, avec volonté soutenue, cependant a toujours été insuffisant, l'adjonction des passes et l'imposition manuelle ont toujours été nécessaires, le souffle chaud sur le vertex charge fortement la tête et tout le corps; il est complémentaire d'une magnétisation imparfaite, son usage demande quelque mesure.

Dans le sommeil, elle conserve ses mouvements, mais elle n'est sensible que pour l'hypnotiseur, dans l'hypersomnambulisme; il y a paralysie du sentiment et du mouvement, paralysie générale et totale, moins le cerveau, l'esprit est plus actif, plus clairvoyant, il est tout autre.

Cet état exige pour l'obtenir: l'abandon absolu du sujet, l'isolement de tout être vivant, une tension de volonté magnétique fixée d'ordinaire sur un seul objet, enfin un état actuel de santé morale et physique.

Dans l'hypnose simple, les yeux restent fermés, j'insiste pour qu'elle les ouvre, elle s'y décide lentement et pénible-

ment, son regard est empreint d'un cachet spécial caractéristique, languissant, immobile, à la fois vivant et mort, d'une expression qui émeut tristement, ses yeux fixent les miens, elle ne sent plus son être, immobile, elle est passée à l'extase, quand ses yeux sont fermés, elle recouvre la sensibilité et le mouvement du corps (protosomnambulisme).

Les réveils ont été, suivant les circonstances, spontanés ou artificiels, c'est-à-dire provoqués, lents ou hâtifs, tristes ou gais, accompagnés tantôt de fatigue, tantôt de bien-être, une seule fois abandonnés à une personne étrangère. Nous avons toujours redouté le réveil spontané, sachant par expérience qu'il détruit en partie l'aptitude à l'hypnotisme; le réveil artificiel a toujours été facilement obtenu par les contre-passes. L'insufflation à froid, la ventilation, les lavages de la face, pourvu qu'ils aient été pratiqués par la main même du magnétiseur. Le réveil opéré lentement est plus heureux, hâtivement il a souvent interrompu une fonction, et il s'est effectué dans le chagrin ou l'inquiétude, le plus souvent il a été triste, douloureux, suivi de fatigue.

(*A suivre.*)

COUTENOT,

*Médecin en chef honoraire de l'hôpital de Besançon.*

---



## UNE TRINITÉ SAVANTE

### Magnétisme, occultisme et spiritisme.

Les catholiques étant payés en cette fin de siècle pour être réservés, prudents et même quelque peu méfiants à l'égard des « blocs enfarinés » que leur servent de prétendus savants, nos lecteurs ne s'étonneront pas si nous les mettons en garde *pour une fois* contre les doctrines et les tendances d'une petite société qui nous envoie ses prospectus et s'intitule fièrement : *Université libre des Hautes Études*.

Le titre est par lui-même ambigu et trompeur. Il ne s'agit ni d'une faculté *catholique*, ni d'un centre d'études *officiel* se rattachant à la Sorbonne ou au Collège de France, mais, comme nous allons voir, d'une infime église, où les *magnétiseurs*, les *occultistes* et les *spirites* communient dans une édifiante entente. Nous n'avons jamais douté de leur accord ; mais, comme ils se combattent publiquement et se posent volontiers en frères ennemis, il est bon de savoir que l'on s'unit dans la coulisse et qu'on s'y embrasse cordialement. A bon entendeur, salut.

« L'*Université libre des Hautes Études* se compose actuellement de trois *Facultés* ou *Écoles* : *Faculté des Sciences magnétiques*, *Faculté des Sciences hermétiques*, *Faculté des Sciences spirites*. Les *Facultés*, entièrement indépendantes, ne sont rattachées à l'Université *que par des liens moraux*. »

Une notice de M. Durville, directeur de la première *Faculté*, va nous édifier sur la nature de ces liens, *les seuls qui comptent*.

« La *Société magnétique de France* a décidé, dans sa séance du 24 juin 1893, la fondation d'une *École pratique de magnétisme et de massage*. » Les principaux professeurs sont M. le Dr Encausse (Papus) occultiste de marque, et M. H. Durville déjà nommé.

« L'enseignement eut lieu... ; mais quelques élèves auraient voulu que la direction de l'École ajoutât à son programme des cours de spiritisme et d'occultisme. C'était impossible, car le programme était déjà suffisamment chargé ; et d'ailleurs ce n'était pas mon but principal.

« Pour donner satisfaction à tous, il fallait donc étendre et compléter l'enseignement. C'est alors que j'eus l'idée d'organiser une Université composée de Facultés ou Écoles dans lesquelles on donnerait un enseignement spécial. Je parlai de mon intention à M. le Dr Encausse, qui l'adopta avec d'autant plus de satisfaction qu'il cherchait déjà les moyens d'organiser un enseignement régulier des sciences hermétiques. Je vis ensuite les maîtres du spiritisme qui adoptèrent également le principe du projet.

« L'organisation fut rapidement faite. En augmentant encore l'importance de son enseignement, l'École pratique de magnétisme et de massage prit le titre de Faculté des sciences magnétiques ; M. le Dr Encausse prit la direction de la Faculté des sciences hermétiques, et M. G. Delanne se chargea de l'organisation de la Faculté des sciences spirites. »

Nous ne discuterons pas le programme prétentieux ni les classiques fantaisistes de la Faculté magnétique : ce serait lui faire trop d'honneur. Nous nous bornerons à noter que la Société magnétique avait en 1897 M. le Dr Encausse pour président et M. H. Durville pour secrétaire général. Les liens moraux, on le voit, sont solides : ils ne se rompent pas.

Passons rapidement devant la Faculté des sciences hermétiques ou occultistes. Le Dr Encausse, dit Papus, y règne en maître ; et nos lecteurs connaissent assez ses idées pour savoir qu'elles sont opposées à la doctrine catholique romaine. Le chef martiniste ne disait-il pas récemment à l'un de nos confrères que le Pape, c'est l'Antéchrist !

La Faculté des Sciences spirites, plus modeste que ses sœurs, a pour directeur et unique professeur M. Gabriel Delanne. Elle recommande comme classiques « les ouvrages du directeur » : c'est moins modeste, mais c'est dans l'ordre. Les professeurs de l'Université libre des Hautes Études ont voulu resserrer leurs liens moraux en fondant un syndicat :

le *syndicat de la presse spiritualiste de France* ! Est-il besoin de protester contre ce titre usurpé ? La *Revue du Monde Invisible* est profondément *spiritualiste* et ne fait pas partie, grâce à Dieu, dudit syndicat. La confusion qu'on veut établir entre *spiritualisme* et *spiritisme* ne saurait être faite par aucun esprit sérieux (1) : n'insistons pas. La presse *spiritualiste* compte en France de nombreux organes ; et la presse *spirite*, malgré la quantité de ses feuilles, fait à côté triste figure.

Tous les ans, le *syndicat Papus-Durville-Delanne* se réunit au printemps dans un banquet. C'était en 1898, au Palais-Royal, et le compte rendu que nous avons sous les yeux porte que « la réunion fut joyeuse, cordiale, harmonieuse. Les trois *Écoles* étaient représentées par cinquante convives, dames et messieurs : *école hermétique, école spirite et école magnétique* ».

« Le Dr Papus, M. G. Delanne et M. Durville avaient amené chacun des invités.

La présidence du dîner dévolue de droit à M. G. Delanne, le président du syndicat, a dû, par suite d'une indisposition de ce dernier, être attribuée à M. Durville.

Pendant tout le dîner, la plus franche cordialité et la plus parfaite bonne humeur n'ont cessé de régner.

Au champagne, M. Durville s'est levé et après avoir excusé M. Delanne, nous a entretenu de la *photographie des effluves humains* (2).

Le Dr Papus a pris ensuite la parole, et comme toujours, a su charmer l'auditoire. M. Alban Dubet, le secrétaire général du syndicat, a parlé sur la nécessité qu'il y avait pour tous les *spiritualistes* de s'unir. » Son discours-programme abonde en *perles* incomparables ; mais il faut se borner.

« Que nous soyons hermétistes, orientalistes ou occidentalistes, dit M. Alban Dubet ; que nous soyons animistes ou spirites, ou même encore matérialistes, quelles que soient nos convictions, que nous affirmions ou que nous niions, il y a un

(1) Cf. notre livre *Spiritualisme et spiritisme*, Téqui.

(2) Voir sur cette « découverte spirite » les révélations du professeur Guébbard et nos études *Les Effluves humains, Les Photographies d'esprits*, Téqui.

fait : c'est que la vérité est (!)... Que chaque école travaille dans le sens qui lui est cher ; mais qu'à certaines heures, elles se communiquent leurs travaux ; qu'elles soient émules, mais non rivales. N'aspirez qu'à la vérité... Nous arriverons ainsi à la *synthèse* qui est la science totale, *par la fusion de la raison et du sentiment, du cerveau et du cœur, de Dieu et de l'humanité* (1). »

Voilà le dernier mot de nos syndiqués : ils ouvrent leurs rangs aux matérialistes, à toutes les convictions, ils aboutissent au plus grossier *panthéisme*, et ils osent se dire *spiritualistes* ! Farceurs !

D<sup>r</sup> SURBLED.

(1) *Journal du magnétisme*, n° 20, 2<sup>e</sup> trimestre 1898.

---

## CHEZ LA DUCHESSE (1)

### La Duchesse (suite).

Voir les choses sous l'objectif de la conversion et les voir sous celui de l'occulte, voilà deux états d'âme bien différents. Les reliefs s'accusent et les formes s'accroissent. La mystique seule peut interpréter cette muabilité de l'âme, L'âme, substance simple, ne varie pas. Ses états changent. Je prie que l'on m'excuse, si quelque souvenir trop intime se mêle à mes jugements. La grâce ne détruit pas la nature. Elle la corrige. Qu'on veuille bien, d'autre part, se reporter à l'époque où la grâce luttait contre le libre arbitre dont Dieu daigne toujours respecter le *clinamen*. Quand je parlerai des erreurs de mon passé, qu'on veuille bien sous-entendre mon présent. Dans sa profonde *Concordia*, le grand Louis Molina a posé des principes sûrs et approuvés par l'Église. Ils donneront la clef de ma psychologie.

Psychologie d'ailleurs subtile et délicate. Ce domaine de l'âme a des régions encore inexplo- rées. Comme un Eden, la mienne conservait des oasis de réserve, si je puis parler ainsi. Les eaux vives de la Grâce divine y baignaient des végétations secrètes. C'est un souvenir béni qui me revient et dont je veux faire part au lecteur de ces pages à certains jours. Dieu semblait vouloir me reprendre. Certains anniversaires jamais oubliés me jetaient frémissant et vaincu, soit dans ma chambre, soit dans une église, aux pieds du Maître Tout-Puissant. L'occulte ressemblait alors à une mer de ténèbres qui s'enfonçait dans le lointain, et la pure clarté d'autrefois inondait mon esprit. Ces impressions intimes devenaient de plus en plus fréquentes. On eût dit que Jésus-Christ m'appelait. Puis le noir océan, roulant ses vagues tumultueuses, reprenait son em-

(1) Reproduction interdite.

pire. La lumière disparaissait. Toutefois j'avais en moi de ces places gardées, qui paraissaient défendues aux Puissances du mal. Je ne pouvais pas rencontrer le Saint-Sacrement sans éprouver une commotion soudaine, et que de fois la Grâce m'a prosterné devant le Tabernacle. La vue de la Sainte-Hostie me causait une émotion profonde. L'aspect d'une statue de la sainte Vierge me bouleversait. Le souvenir de saint Stanislas Kostka m'attendrissait jusqu'aux larmes. Divines touches de la grâce, je ressentais, dans ma nuit, vos éblouissantes atteintes, et toute étoile n'avait pas disparu de mon firmament assombri!

On se demandera pourquoi j'acceptais aussi facilement l'intervention spirite, puisque j'avais mon inspiration personnelle et les manifestations intimes, variées et fréquentes d'Hélène. Je réponds que la Duchesse le voulait ainsi. Et puis, dans une parole intérieure, Hélène m'avait dit : « Le Plérôme se manifeste par des voies diverses. Le but est grand, mon bien-aimé, que t'importe le monde extérieur, qui t'apportera mes volontés! »

Cette parole d'Hélène m'avait décidé à accepter d'assister aux graves manifestations qui se préparaient pour moi chez lady Caithness et dont je vais parler maintenant avec plus de détails que je ne l'ai fait dans *Lucifer démasqué*.

J'étais — c'est incontestable — sous l'influence directe de Lucifer. Le chérubin déchu qui prenait le nom d'Hélène avait envahi la partie supérieure de mon âme. Je n'avais réservé que deux points; mais quels points! le très saint Sacrement et l'Immaculée Conception. C'était la part de la grâce prévenante à laquelle coopérait mon libre arbitre, sans y être nécessité. Je sentais très ouvertement cette action miséricordieuse de la grâce de Jésus-Christ.

En quittant la Duchesse, je songeai à rédiger mes homélies et mes rituels. Je soumis les uns et les autres à Sa Grâce. Elle me parut quelque peu déroutée. L'influence de M<sup>me</sup> Blavatski la dominait. Elle était en outre sous l'obsession particulière du démon qui revêtait pour elle la forme de la catholique martyre Marie Stuart. J'étais, moi, sous la domination d'Hélène. Dieu permettait cette divergence et forçait le prince

noir à dévoiler sa contradiction doctrinale. Gnostique avec moi, Lucifer était tout autre avec la Duchesse. L'unité manquait à son but, car il était forcé de suivre les divergences de deux esprits orientés de deux côtés opposés. *Mentita est iniquitas sibi.*

Toutefois, la large compréhension de la Duchesse lui faisait admettre la différence des formes. J'étais plus étroit, étant imbu de l'esprit autoritaire que j'avais puisé dans mon éducation orthodoxe.

Mes homélies surprirent Sa Grâce. Dans l'une, j'imposais un *credo* absolu, une règle de foi ; dans l'autre, je calquais la hiérarchie catholique. De plus je réclamaï le sacre épiscopal, je voulais une église organisée, obéissante, assouplie, une assemblée régulière. Je voulais une *Sophia* gnostique, sorte de pape féminin, représentant le Saint-Esprt. Je voulais un patriarche gnostique, prélat absolu, quasi infallible, des évêques, des diacres, des diaconesses, une assemblée de fidèles que je nommais les Parfaits ou les Pneumatiques, pépinière de diacres et d'évêques.

Les psychiques, ou intellectuels, formaient comme une église de dehors. C'était la masse spirituelle sur laquelle nous devons travailler. Le reste prenait le nom de ces hyliques, ou hommes matériels, océan de perdition, promis à l'ancantissement final, proie fatale du Démiurge soustraite à l'action de la divine étincelle du Plérôme. Lady Caithness, dans ma pensée, devait être le chef de cette église gnostique dont j'allais devenir le patriarche.

Elle consentit au sacre. Il eut lieu dans son oratoire. Dès lors, je signai : *Jules, évêque gnostique de Montségur.* Au lieu de la croix, je mis le *tau* devant mon nom, et je pris pour armes un champ d'azur au tau d'argent, accosté d'une colombe de même, figurant le Paraclét, et d'un casque d'or, symbolisant l'Albigéisme des Cathares du douzième siècle. Ma devise était : *Levavi oculos meos ad montes.* Ce sceau épiscopal est maintenant entre les mains vénérées d'un cardinal de la sainte Église qui m'a réconcilié et tiré de l'abîme. Je pris les gants violets, je portai le tau sur la poitrine, et les dames gnostiques brodèrent elles-mêmes mon pallium. Ce

pallium était en soie violette, brodé d'argent, avec une colombe aux ailes épanchues. En l'espace de quelques mois, nous élûmes onze évêques et une *sophia*, des diacres et des diaconesses, et nous reçûmes des adhésions choisies. Les évêques constitués en synode me choisirent pour patriarche sous le nom de Valentin. La Gnose était restaurée. La liturgie fut promulguée. Il y eut trois sacrements : le *consolamentum*, l'*appareillementum* et la *fraction du pain*. L'*Initiation* publia les rituels. Je ne suis pas autorisé à donner le nom des évêques. Je ne dois parler que pour moi. Qu'il suffise de savoir qu'ils appartenaient à l'élite de la société occultiste de Paris et de la province.

La Duchesse avait laissé entre mes mains, le côté pratique. L'Église s'organisait en dehors d'elle. Elle ne pouvait donc pas être la *sophia*, chef de l'assemblée. Je n'ai rien à dire de plus, ici, de l'organisation de la Gnose. Je reviens à ce qui la concerne. Une réunion spirite des plus émouvantes eut lieu chez elle. Elle fera l'objet du prochain chapitre intitulé : *Les Évêques albigeois*.

(A suivre.)

Jean KOSTKA.

---



## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite.)

La loi inférieure de la gravitation est mise hors de lieu par la loi supérieure du mouvement volontaire, maître de la matière qu'il déplace à son gré, étant donnée une force suffisante. C'est un poids l'emportant sur un autre dans la grande balance de la loi naturelle. Ce n'est donc pas une contradiction, et si c'est un antagonisme, c'est celui de deux forces inégales où c'est toujours la même qui l'emporte. Comme je meus la pierre, l'ange meut la sphère terrestre ou les sphères célestes et le démon, par droit de nature, a encore ce pouvoir, puisque, nous dit Bossuet, « si Dieu ne retenait sa fureur, nous le verrions agiter le globe, comme nous remuons une petite boule. » Quoi de déraisonnable à supposer que Dieu qui intervient pour empêcher de telles catastrophes abandonne au démon la triste jouissance de remuer quelque portion de matière, même celle du corps humain? Et quoi d'illogique à penser que si le diable a ce pouvoir, il en use?

Il y a dans les récits qu'on va lire un élément qui n'est indiqué clairement que dans les commentaires de Glanvil et qui joue un grand rôle dans la science moderne. C'est ce qu'elle nomme le *corps astral*. Il est impossible de le méconnaître dans le fantôme du sorcier qui s'offre souvent aux yeux de la victime au moment même de l'exécution du maléfice. Il est vrai que la cabale du temps de Glanvil disait *esprit astral*, et non *corps astral*. Mais *esprit* ou *corps*, c'est bien la même chose, quand il s'agit d'un être qui n'est, selon la science moderne, ni corps ni esprit, mais une substance intermédiaire. *Astral* est donc tout ou à peu près dans cette nomenclature, et c'est en piquant cet *astral* de la sorcière avec une épée, comme pourrait faire M. de Rochas, qu'on pique son corps récl.

(Glanvil rappelle plusieurs fois cette expression et cette doctrine (1).

Cependant nous devons dire, pour être juste, que la correction moderne de l'expression ancienne n'est pas malheureuse. *Corps astral* l'emporte sur *esprit astral*, au point de vue de notre philosophie aristotélicienne : car ce qui peut subir les atteintes d'une arme matérielle est un corps.

Mais à part cette innovation, qu'avons-nous gagné pour la science et savons-nous le moindrement ce qu'est le corps astral, comment il se détache du corps réel, comment il lui transmet ses propres blessures?

Or, voici qu'une photographie en fait autant, et qu'y a-t-il de moi dans mon image photographique, si ce n'est mon spectre lumineux, cette simple apparence n'appartenant qu'au domaine de la vue et que la chimie s'en va fixer et naturaliser dans le domaine des choses tangibles? Et qui me prouve que M. de Rochas y ait installé mon âme?

Que cette photographie sous sa main puisse faire l'effet des figurines de cire ou d'argile baptisées par Satan, ce serait un argument pour les partisans de la science à outrance, car ces figurines ont encore moins de la personne visée que n'a la photographie, et l'on pourrait conclure au progrès dans le choix des moyens d'envoûtement et à la supériorité du savant moderne sur le sorcier. Cependant comment M. de Rochas l'explique-t-il lui-même?

Ce qui n'est pas expliqué n'est pas scientifique, encore moins ce qui n'est pas explicable, et une théorie aventurée, comme celle des trois parties de l'être humain, n'est pas une explication.

Jusqu'ici de tels œuvres étaient réservés aux pouvoirs occultes des esprits mauvais. Qu'ils en aient lâché quelques parcelles dans la main de nos savants, ils ne leur ont encore rien lâché de la science qui en est le principe et partant l'explication. Elle est fondée sans doute sur la connaissance certaine des rapports naturels, très simples quand on les connaît, et des transitions possibles et même faciles (pourvu qu'on en ait la science avec l'art de les produire) d'un état de la

(1) Entre autres à la page 155 de l'édition précisée.

matière à un autre état; mais qu'elle puisse être tour à tour solide, liquide, gazeuse ou radiante, elle ne sera jamais spirituelle ou toute conception passée de la matière et de l'esprit devra disparaître. Nous attendons que l'esprit soit devenu matière et la matière esprit, nous attendons, dis-je, qu'on nous le démontre et laissons les plus pressés l'accepter d'emblée et par avance.

Cette connaissance du *comment* des apparitions et des envoûtements, la science peut légitimement espérer d'y parvenir un jour. Mais aucune des théories émises jusqu'ici au sujet du corps astral apparaissant et pâtissant à la place du corps réel et lui transmettant ses blessures ne nous fait espérer que ce jour soit proche. Aussi nous le disons avec regret, nos envoûteurs ont beau participer dans une petite mesure au pouvoir de Lucifer, ils n'ont pas même entamé sa science.

Après cela, nous voulons bien que le *corps astral* soit ce qu'on voudra, tout, excepté une partie intégrante et permanente du composé humain : fluide animal prenant la forme du corps qui l'émet : corps aérien formé par les esprits, mais n'ayant rien substantiellement de la personne à laquelle ils l'attribuent, représentation toute symbolique concordant mystérieusement avec des faits qui lui sont naturellement étrangers : telle l'apparition d'une sorcière à sa victime et la concordance inexplicable de la blessure infligée au fantôme avec la blessure réelle de la sorcière. La foi ne nous permet pas d'ajouter à l'âme et au corps une troisième partie dans le composé humain. Toute explication fondée sur cette doctrine nous semble hérétique. Nous ne pouvons qu'en attendre de nouvelles.

Nous ne dirons qu'un mot des récits qui vont suivre et que nous reproduisons dans toute la nudité du procès-verbal. Ceci est œuvre d'histoire et non de fantaisie. Nous n'avons pas choisi parmi les relations de Glanvil, nous avons traduit simplement les premières. Si le public restreint à qui ces matières offrent quelque intérêt prenait goût à ces récits, il nous serait aisé de lui en offrir la suite.

(A suivre.)

JEANNIARD DU DOT.



## L'ÉLECTROÏDE

(Suite.)

III. *Phénomènes mécaniques.* — Ceux-ci sont extrêmement curieux et d'une haute importance, à cause des conclusions théoriques que Rychnowski en tire : 1° un corps mobile autour d'un axe fixe, boule de verre, d'ambre, etc., tourne lorsqu'on dirige sur lui l'électroïde au moyen d'un tube en caoutchouc maintenu à une distance de quelques centimètres. Dans le début des expériences, il était souvent nécessaire d'imprimer au corps mobile une première impulsion avec le doigt; maintenant que les conditions du phénomène sont mieux connues, cela n'est plus nécessaire, et l'action s'exerce même à travers une paroi de verre.

2° Si l'on dirige le flux sur deux anneaux concentriques, l'un tourne à droite, l'autre à gauche.

3° Dans une expérience assez compliquée, on obtient sous l'influence de l'électroïde la rotation d'une boule de verre autour d'un axe fixe (la boule devient en même temps lumineuse), puis la rotation en sens inverse autour de la boule d'un anneau ayant son centre sur l'axe, enfin autour de cet anneau tourne, de nouveau dans le sens direct, une petite boule de verre. Il y a là quelque chose qui rappelle les mouvements de Saturne, de ses anneaux et de ses satellites.

4° Une expérience fort intéressante consiste à placer sur une assiette de métal, munie à son centre d'une petite borne perforée, deux balles de celluloid. Dès que par l'orifice de cette borne s'écoule le flux de l'électroïde, les deux balles se mettent à tourner, l'une sur son axe, l'autre autour de la première.

5° Laissons ici la parole à l'inventeur : « Un ballon de verre suspendu librement et mobile présente (sous l'influence de l'électroïde) une tendance à un double mouvement : 1° un mouvement de rotation autour de son axe ; 2° un mouvement

de révolution à orbite elliptique autour du point d'émergence du faisceau lumineux (d'électroïde). De plus, chaque objet (ballon de verre) influencé agit par attraction sur d'autres, ce qui détermine une perturbation de son orbite elliptique, en outre il attire vers la surface extérieure toute espèce de corps, et si ceux-ci sont allongés, ils se placent suivant les rayons (du ballon). Enfin, une influence magnétique très nette se fait sentir suivant la direction de l'axe de rotation. Ce n'est pas tout : le ballon influencé par l'électroïde détermine sur les boules plus petites placées dans le voisinage un mouvement de rotation autour de leur axe et un mouvement de révolution elliptique autour de lui-même.

« En d'autres termes, le grand ballon joue vis-à-vis d'un plus petit le rôle qu'il joue lui-même vis-à-vis du point d'émergence du faisceau électroïdique. Une chose très caractéristique, c'est que la direction des mouvements du petit ballon est l'inverse de ceux du grand (ce qui rappelle les effets des courants galvaniques d'induction). »

Rattachons ici quelques expériences curieuses : une ampoule de verre chargée d'électroïde peut, à travers les parois d'une cage de verre, faire tourner sur lui-même un oiseau empaillé mobile sur un pivot.

Une houppe de coton à plusieurs brins, fixée sur l'appareil générateur d'électroïde, se meut lorsqu'on lui présente le doigt ou tout autre objet ; les brins se dirigent vers l'objet par des mouvements gracieux et s'agitent comme les bras d'un polypier. S'appuyant sur ce phénomène, Rychnowski a construit une poupée comique qui fait les mêmes mouvements avec ses bras, ses jambes et sa barbe, et dont les yeux deviennent lumineux.

6° Les ampoules de verre chargées attirent des corps légers, des brins de ouate par exemple, puis après saturation les repoussent ; ce fait rappelle les phénomènes d'électricité statique.

7° L'écoulement d'électroïde par le tube pointu de l'appareil est très énergique, comme le prouvent le sifflement qui l'accompagne et la force avec laquelle de petits objets placés dans le tube sont projetés au dehors ; cette projection est si

puissante que les particules ainsi lancées perforent des lames de verre sans les briser en éclats. Enfin, si au-dessus de l'orifice d'écoulement on place une lame recouverte de sable, celui-ci se trouve projeté en l'air à l'instar d'une fontaine jaillissante.

Lorsque l'on fait agir un courant d'électroïde par en haut, sur de l'eau contenue dans un entonnoir, on voit s'y former un tourbillon. Si l'on fait arriver le courant par en bas, l'eau monte lentement le long des parois de l'entonnoir et finit par déborder; il y a là un fait d'accroissement de la force de capillarité qui est très intéressant. Quand le courant est très énergique, l'eau peut être projetée jusqu'au plafond.

Enfin, une autre expérience, qui prouve également l'énergie expansive de l'électroïde, c'est que si l'on charge fortement des ampoules de verre, leur pointe arrive à se rompre, sans aucune fêlure du verre. Cette force d'expansion en ligne droite est très remarquable. Rychnowski l'a étudiée de plus près et a constaté que l'électroïde, en pénétrant dans un vase quelconque, exerce d'abord une pression en ligne droite, puis, après un instant, le champ de la pression prend la forme d'un cône dont le sommet serait placé au point d'émission et dont l'angle équivaut à  $90^\circ$ . En raison de cette pression exercée, il est permis de dire que l'électroïde est pesant: d'ailleurs, en soumettant au flux d'électroïde des ballons de verre, ils augmentent de poids tout en devenant lumineux.

La place nous manque pour reproduire toutes les expériences par lesquelles Rychnowski a mis en évidence la force d'expansion de l'électroïde.

Mais si l'électroïde accroît le poids des corps, il peut aussi, dans certaines circonstances, agir en sens inverse et supprimer la gravitation. Voici deux expériences qui mettent ce fait bien en évidence :

a) A l'un des extrémités du fléau d'une petite balance, munie d'une aiguille, est suspendu un poids, à l'autre extrémité, un ballon de verre, où l'on a fait le vide, et qui lui fait équilibre. Selon la direction du courant (en évitant tout contact immédiat), c'est ou bien le ballon ou bien le poids qui s'élève.

b) Rychnowski a construit un petit appareil, mis en communication avec la terre, et formé essentiellement d'un tube de verre vertical dans lequel peut se mouvoir un petit ballon criblé de trous; cette boule est projetée de bas en haut ou flotte librement dans le tube, du moment qu'on fait entrer par en bas un courant d'électroïde plus ou moins énergétique.

8° Nous rangerons encore parmi les phénomènes mécaniques le fait suivant. Il consiste dans le groupement, opéré par l'électroïde, de fines particules. Sur de grandes lames de fer-blanc, préalablement chargées d'électroïde en quantité suffisante, puis recouvertes de poudre de lycopode, on voit se former des dessins très compliqués; les particules se groupent autour de centres de force et le long de lignes de forces sous forme de chapelets, d'anneaux, de cercles, de courbes diverses régulièrement disposées, rappelant plus ou moins les figures acoustiques de Lissajous. On peut suivre à la loupe le groupement des particules, et cet effet est certainement l'un des plus curieux que produise l'électroïde. Celui-ci, dirigé sur de l'eau qui renferme en suspension des poudres diverses, détermine des groupements analogues. Avec la poudre d'oxyde de plomb par exemple, il se forme une sorte d'étoile.

Pour en finir avec la partie expérimentale, notons encore les effets suivants obtenus par Rychnowski.

(*A suivre.*)

D<sup>r</sup> HANN.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Voulez-vous me permettre de soumettre une question à un des théologiens qui écrivent dans votre Revue? que penser du privilège attribué par les gens de la campagne aux enfants qui sont *nés et baptisés* le jour de la conversion de saint Paul, c'est-à-dire le 25 janvier, privilège consistant en ce qu'ils « *passent le venin* » par le simple attouchement de la main. Il ne semble pas que le fait puisse être nié. J'ai moi-même une petite nièce qui jouit de ce privilège, et elle a soulagé, et la plupart du temps guéri nombre de personnes. Mais ne serait-ce pas, comme une personne instruite l'a prétendu, au détriment de sa propre santé? Et pourtant comment admettre cela, si l'on voit dans ce privilège comme un don de Dieu accordé en souvenir de la conversion de l'apôtre des nations, ou une preuve permanente de la vérité de ces paroles. « *Si quid mortiferum biberint...* » par lesquelles Notre-Seigneur mit les apôtres à l'abri de tout venin. Cette question a une certaine analogie avec celle traitée dans votre Revue par M. Antonini : Guérisons par contact.

Avec mes sentiments réitérés, veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

V. B.,

Curé de P...

Monseigneur,

Une femme chrétienne, âgée de cinquante ans environ, se sent devenir médium..., elle entend des esprits, elle fait tourner les tables, et elle qui sait à peine écrire son nom, reproduit l'écriture des morts avec l'écriture et la connaissance orthographique de ces morts. On court chez elle, elle fait école. Par bonheur, Dieu permit que je pus la convaincre qu'elle ferait mal, puis, prenant quelques faits plus drôles que les autres, je les signalais en public, on rit et ce fut fini. J'en rendis grâce à Dieu, car ce moyen n'aurait pas réussi dans les villes, et même pas dans toutes les campagnes.

Il y a cinq à six ans, un jeune homme de ma paroisse, fort comme un Turc, ayant terminé son congé, voyait toujours autour de lui trois camarades de caserne, qui l'ennuyaient par les mauvais propos, et le vexaient jour et nuit, surtout la nuit, et le rossaient quelquefois d'importance. Je commençais par lui dire que ces individus auraient bien vite disparu, *s'il pouvait rire de lui*.

Ah! M. le curé, me dit-il, me prenez-vous pour un menteur? Tenez, j'en vois un ici, dans votre salle, et qui me dit : n'écoute pas ton curé. Est-ce que vous ne le voyez pas? Est-ce que vous ne l'entendez pas? — Je ne vois rien, et n'entends rien, et il n'y en a pas plus pour vous que pour moi. Riez donc de vous, vous dis-je, et vous serez guéri. Comment rire quand je vois et entends? Et les coups que j'ai reçus la nuit dernière? Où donc avez-vous été frappé? Sur le dos et sur les jambes. Avec quoi? Avec un gros bâton. Alors, vous devez en porter les marques :



montrez-moi vos mollets. Ah ! vous allez voir et il barre ses bas. Très bien, lui dis-je, je ne vois rien, pourtant je le sens bien. Allons, mon ami, allez labourer, chantez et sifflez, et vous serez guéri, chez vous, c'est l'imagination qui est malade, et cela se guérit tout seul. Il s'en alla, mais ne fut pas guéri. Il consulta les médecins qui n'aboutirent non plus à rien. Selon lui, on rossait ses chevaux, on enfonçait les portes et même les murailles de sa chambre, on le frappait, on le salissait, on le menaçait... C'était vraiment un martyr... Bref, au jour je le vois arriver chez moi tout effaré : Très bien, cette fois vous croirez : un tel vient de me déchirer les jambes à coup de *coûtre*, et je nage dans le sang... Vous marchez pourtant bien, lui dis-je, voyons un peu... et découvrant le bas de ses jambes, il est stupéfait : *rien*. Enfin, mon ami, si cette fois vous n'êtes pas convaincu que c'est votre *imagination* seule qui est malade, il faut vous envoyer à *Charenton*, car vous êtes fou. Il y eut une détente complète. Cette fois, je suis content, dit-il, je vois que ce n'est qu'imagination. Je ne m'en occuperai plus. Et en effet, il fut un an tranquille, se maria même... Mais six mois après, mon homme retombait dans son premier mal... Il est mort deux ou trois ans après.

(Que de choses, dans ce genre, ne sont que pure imagination, et combien sont malheureux ceux qui en sont les victimes.) Bien d'autres faits analogues... à raconter : nous verrons plus tard,

#### Un mot sur la *Bilocation* :

Je ne m'explique pas ce fait du presbytère Cideville, rapporté par M. de Mirville, et confirmé pour moi par des témoins oculaires : dans l'incendie du presbytère, l'élève du curé voit le berger dans les flammes, tire dessus, l'atteint à l'épaule, et le berger, couché dans sa cabane, à plus d'un kilomètre de là, est percé à l'épaule, par une balle...

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon respect et de mon estime.

D..., curé de St-Q.

Monseigneur,

Abonnée récemment à la *Revue du Monde Invisible*, je vous envoie le récit de circonstances extraordinaires qui me sont arrivées en 1883 après la mort de mon mari. Il était chrétien pratiquant et avait reçu les sacrements en pleine connaissance. Il mourut jeune encore, me laissant avec un fils de vingt-quatre ans, une fille de dix-huit; moi-même je n'avais que quarante-trois ans, et tous les deux avions fait un mariage d'inclination.

Vous ferez de ce récit l'usage que vous voudrez, et dans le cas où les faits vous paraîtraient intéressants, vous pourrez y faire toutes les modifications que vous voudrez.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mon profond respect.

J'ai perdu mon mari en 1883. Le voyant près de sa dernière heure, et ayant grande pitié des âmes qui, en nous quittant, subissent une longue expiation, je demandai dix messes devant être dites immédiatement, pour une âme, sur le point de rendre le dernier soupir.

Le lendemain, la mort arriva. Je fis inscrire le nom de mon cher défunt dans plusieurs associations du Purgatoire, avec participation aux messes. Je demandai cent cinquante messes à l'abbaye de

Solesmes (Sarthe), cent messes à deux prêtres de nos amis, et vingt autres dans ma paroisse où l'on ne put m'en promettre qu'une par mois.

Je croyais avoir fait ce que je devais à cet égard, lorsque je commençai à entendre des bruits extraordinaires. C'était tantôt avant de m'endormir, tantôt pendant mon sommeil qui cessait aussitôt. On eût dit que des ailes d'oiseaux frôlaient la tapisserie de mon alcove. Trois coups très forts étaient frappés dans ma porte. Les pelles et pinces s'agitaient dans le foyer. Une fenêtre haute battait dans mon cabinet, et le matin je la trouvais fermée.

En été, vers quatre heures du matin, le jour étant venu, une grande fenêtre de ce même appartement fit tant de bruit, comme ballottée par le vent que, triomphant de ma paresse et de mon demi-sommeil, je me levai enfin, pour la fermer. Je la trouvai parfaitement close. L'impression en fut si vive que je faillis m'évanouir.

Dans le même temps, je reçus la visite d'une amie, mère et belle-sœur des deux prêtres qui devaient dire les cent messes. Le soir de son arrivée, au moment où j'allais prendre mon lit, j'entendis comme le bruit d'un tiroir lourd, s'ouvrant et se fermant sans cesse. Je m'étonnai que cette dame rangeât ses affaires pendant si longtemps. Le lendemain, elle me fit la même réflexion. Nous avons entendu ce bruit jusqu'après minuit, sans avoir bougé l'une et l'autre.

Dans la soirée qui suivit, cette amie allait s'endormir lorsque, distinctement, elle entendit traverser le couloir d'un pas qu'elle crut reconnaître pour celui de mon mari, et ouvrir la porte de ma chambre. Elle pensa naturellement que c'était une domestique qui venait me parler et comme il était assez tard, elle dit : « Qu'est-ce qu'il y a ? » Personne ne répondit. Pour moi, je n'entendis que des bruits sourds. La femme de chambre venait le lendemain pour le service de cette dame, celle-ci la questionna sur sa visite nocturne. Elle lui répondit qu'elle et la cuisinière s'étaient couchées bien avant nous, et qu'elles n'avaient pas quitté leur appartement.

Tous ces faits nous occupèrent. J'avouai à mon amie que je me demandais, voyant les bruits s'accroître en sa présence, si son fils et son beau-frère avaient dit les messes dont je les avais chargés. Elle leur écrivit à ce sujet. Ils répondirent qu'il y en avait quelques-unes de dites (c'était trois mois environ après la mort). Elle les pressa.

La chambre que j'habitais depuis que j'étais seule, avait la réputation d'être hantée, avant que nous achetions la maison. Personne de ceux qui y avaient couché cependant, n'avait signalé le moindre fait anormal; j'eus l'idée néanmoins de faire dire une messe pour l'âme qui semblait se faire entendre, ne sachant pas au juste à qui faire appliquer la satisfaction.

Peu de temps après, j'entendis un bâillement douloureux. C'était à n'en pouvoir douter, la voix de mon mari. Je demandai alors de nouveau chez les bénédictins deux cent cinquante autres messes. Je quittai la maison peu après, et n'entendis plus rien.

Voilà, dans sa vérité, ce que je puis certifier, à l'appui de cette thèse que les âmes du Purgatoire peuvent se manifester à ceux qui les ont aimées.

Mon mari, très doué par le cœur, était généreux et charitable. C'est pour l'en récompenser peut-être, que Dieu lui a permis de faire appel aux prières dont il avait besoin.

## VARIÉTÉS

---

### COUPS FRAPPÉS

Dans la séance du 12 avril, M. l'abbé P... a communiqué à notre académie des sciences psychiques quelques observations très précises sur les phénomènes dont il a été personnellement témoin. Ces observations se rangent sous deux catégories très distinctes. Les premières, exclusivement personnelles, mais qui par leur nombre et leur continuité ne laissent pas de place au doute et excluent l'illusion, consistent dans l'audition très nette de coups frappés par un être invisible, soit sur le lit, soit sur un meuble (commode, bibliothèque, table ou dans la muraille). Environ 5 fois sur 7, chaque nuit, à peu près pendant une durée de six années (1880 à 1886), ces coups étaient entendus par M. l'abbé P... entre onze heures et 3 heures du matin.

1° L'observateur était réveillé en sursaut quelques instants avant le moment où les coups, au nombre de trois, étaient frappés, soit par la violence des coups eux-mêmes.

2° Ces coups étaient toujours entendus à gauche de l'observateur, quelle que fût la disposition du lit, et, chose plus étrange, ils se produisirent dans des localités et dans des maisons éloignées par de grandes distances,

3° L'observateur d'abord très effrayé de ces manifestations de l'invisible, avait fini par ne pas en être étonné. Il avait la sensation de la présence d'un être invisible, *parent ou ami*, qui venait réclamer des prières, un souvenir affectueux. L'observateur n'a jamais pu voir de forme déterminée, mais parfois il s'est entendu appeler par son nom *de baptême*; ce qui implique la présence d'un être de qui il était connu. Le phénomène a cessé vers 1886 et ne s'est reproduit depuis qu'à de très rares intervalles.

La seconde observation a un caractère beaucoup plus étrange. Elle n'a pu être forte qu'une seule fois, mais elle a eu pour témoins *auriculaires* huit personnes au moins, dont six sont encore vivantes. Dans la nuit du 3 septembre 1883, à onze heures vingt-cinq du soir, en une maison que l'on disait hantée par des esprits, où se produisaient des apparitions lumineuses et fantastiques, M. P... a très distinctement entendu et les sept personnes qui couchaient dans la

même maison en des chambres séparées ou deux par deux des *clameurs et des cris effrayants* qui se sont reproduits *cinq fois*, à huit à dix secondes d'intervalle. L'être absolument invisible qui les produisait a paru franchir en moins d'une minute un espace d'au moins deux cents mètres et se rapprocher de cinquante à soixante mètres à chaque cri jusqu'à ce qu'il ait pénétré dans la maison même où étaient les personnes citées plus haut (cinq hommes ou jeunes gens et trois femmes). La frayeur des témoins de cette étrange manifestation de l'invisible a été telle que pendant plusieurs minutes, ils ont été dans l'impossibilité de parler. M. P... qui communique cet étrange récit avoue qu'il fut tellement effrayé qu'il en éprouva pendant plusieurs jours une paralysie passagère des nerfs faciaux, et après plus de quinze années, l'impression lui est restée presque aussi vive qu'au jour même. M. P... ne veut pas hasarder d'explication, mais il tient à faire observer :

1° Que jamais antérieurement à l'année 1882-1883 et 1884, où ses prétendues apparitions et phénomènes de haute magie se produisirent, rien de pareil n'avait été observé, ni par lui ni par d'autres dans cette maison habitée sans interruption depuis plus de deux cent cinquante ans. On en peut fournir les preuves ;

2° Que ces phénomènes commencèrent avec l'entrée comme locataire d'une famille M... d'assez mauvaise réputation dans ladite maison ;

3° Qu'ils persévérèrent pendant son séjour dans ces appartements ;

4° Qu'ils ont *complètement* cessé aussitôt après que cette famille a quitté cette maison, et que depuis, c'est-à-dire en 1885 jusqu'à ce jour, aucun phénomène étrange n'a été observé par les locataires qui se sont succédé et qui ont été un prêtre et sa domestique ; un notaire et sa famille ; un troisième locataire devenu aujourd'hui acquéreur de ladite maison. Rien d'anormal n'a plus été observé ni la nuit ni le jour.

M. P... conclut que le phénomène très caractérisé de hantise est dû à la présence dans cette maison de gens qui en ont été la cause *occasionnelle sinon efficiente*. Les faits ci-dessus exposés mériteraient sans doute une discussion approfondie ; mais leur réalité est absolue et indéniable.

ABBÉ P.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

## UN DOCUMENT IMPORTANT

DE S. S. LÉON XIII

Archevêque de Pérouse et cardinal, M<sup>gr</sup> Pecci, aujourd'hui Léon XIII, publia un mandement d'une haute valeur doctrinale contre *l'abus* du magnétisme. On y retrouve la science, l'admirable sagesse et la noble fermeté du grand pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église. A notre avis, ce mandement jette une vive lumière sur le problème dont nous cherchons la solution.

L'archevêque de Pérouse établit les principes suivants :

1<sup>o</sup> *L'abus* du magnétisme présente de graves inconvénients au point de vue de la paix des familles, de la moralité des sujets et de la foi. L'abus est mauvais et sévèrement condamné.

2<sup>o</sup> Si nous demandons au sujet magnétisé de nous faire connaître l'avenir, ou des choses lointaines et cachées, nous pouvons obtenir des réponses justes, et nous sommes alors en présence d'un phénomène extranaturel, nous pouvons obtenir aussi des réponses fausses, ridicules, et nous sommes en présence d'un charlatan qui exploite habilement notre curiosité et notre superstition.

3<sup>o</sup> Il y a enfin des cas où « *l'emploi du magnétisme serait vraiment requis pour venir en aide à la science et à l'art médical* », et dans ces cas, il faut se conformer aux prescriptions de l'autorité ecclésiastique, établie ici-bas pour défendre la foi et les mœurs.

Ce mandement nous remplit de joie; nous y trouvons, avec un sentiment profond de filial respect envers Léon XIII, la confirmation de la thèse que nous avons soutenue dans notre enseignement à la Sorbonne et dans nos publications, et nous remercions M. l'abbé Lusy, vicaire général de Constantine de nous l'avoir communiqué.

Élie MÉRIC

LETTRE DE M. LE VICAIRE GÉNÉRAL DE CONSTANTINE  
A L'ADMINISTRATEUR DE LA *REVUE*

Constantine, le 30 juin 1899.

Monsieur,

Je lis dans la *Revue du Monde invisible* que dirige si savaument M<sup>r</sup> Méric la lettre encyclique de la S. Inquisition romaine, en date du 3 août 1856, contre les abus du magnétisme.

Cette lettre fut promulguée et commentée par l'éminent cardinal Pecci, archevêque-évêque de Pérouse, devenu depuis Léon XIII.

Lorsque j'ai publié en 1888, sous le haut patronage de Sa Sainteté, les *Œuvres épiscopales de Léon XIII* (1), au cours de mes recherches à Pérouse, j'ai retrouvé le mandement du cardinal Pecci contre l'abus du magnétisme.

Je vous l'envoie : il est absolument inédit et je ne doute pas qu'il n'intéresse fort vos lecteurs.

Je devais le publier dans le tome II de ma traduction des *Œuvres pastorales* du cardinal Pecci, aujourd'hui Léon XIII, mais l'éditeur, pour des motifs d'économie, ne me permit pas de dépasser 300 pages.

Ce document ne figure pas non plus dans le volume publié à Rome, au lendemain de l'élection de Léon XIII, sous ce titre : *Scelta di Atti Episcopali di Leone XIII*.

Si vous jugez qu'il puisse intéresser vos abonnés, je vous autorise à le publier.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. LUSY,  
*Vicaire général.*

**Mandement contre l'abus du magnétisme.**

Joachim Pecci, du titre de Saint-Chrysogone, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, par la grâce de Dieu archevêque-évêque de Pérouse.

Pour faire cesser l'abus croissant du magnétisme animal, nous avons publié, le 20 juin de l'an dernier, une circulaire où étaient relatées les décisions rendues par le Saint-Siège en maintes circonstances et l'ordre intimé aux évêques de

(1) *Œuvres pastorales* de S. Em. le cardinal Joachim Pecci, aujourd'hui Léon XIII, glorieusement régnant. 2 vol. in-8°. Desclée, Lille.

surveiller ceux qui se livrent à cet abus et de procéder contre eux (1).

Les premières déclarations sur cette matière furent publiées en 1841 : elles condamnent comme illicites certaines opérations magnétiques *tendant à une fin non naturelle ou non honnête* (2). Plus tard, en 1847, un décret solennel établissait comme règle générale que *l'explication physique qu'on essaye de donner de certains phénomènes et effets vraiment surnaturels, produits par l'application de principes et de moyens purement physiques, n'est qu'une supercherie illite, une erreur hérétique* (3). Ensuite on a condamné certains livres qui enseignaient ces pratiques abusives et les soutenaient opiniâtrément (4). La doctrine catholique est aujourd'hui manifeste sur ce point : après avoir publié cette doctrine dans la circulaire susdite, après avoir défendu tout usage *abusif* de magnétisme, après avoir mis à l'index ceux qui se livreraient notoirement à ce désordre, nous avons lieu de croire que cet abus disparaîtrait tout à fait.

Mais les faits n'ont pas répondu à notre attente. Une nouvelle encyclique vient d'être envoyée par ordre de Sa Sainteté à tous les évêques du monde chrétien leur enjoignant d'employer leur sollicitude pastorale et toute leur autorité pour extirper de leur diocèse ce funeste désordre (5).

C'est pourquoi, considérant que l'usage que l'on fait aujourd'hui des phénomènes magnétiques n'est généralement motivé que par l'amour du gain ou par une curiosité coupable et que fréquemment il s'allie à des supercheries ou à des sortilèges ou à des pratiques dont le but n'est pas honnête, nous avons cru de notre devoir de donner un avertissement général à tous nos diocésains pour leur faire connaître le danger qui en résulte pour la religion et la morale et pour leur faire un devoir absolu de fuir toute occasion d'abus de ce genre.

(1) Litteræ S. Congregat. Supremæ Inquisit., 21 maii 1837.

(2) Eadem S. Congregatio, 21 aprilis ac S. Pœnitentiariæ, 1 julii 1841.

(3) Decretum S. Congreg. Inquisitionis, feriæ IV, 28 julii 1847.

(4) Decretum Sac. Congreg. Indicis, fer. VI, 6 junii 1831 — et decretum S. Congreg. Supr. Inquis., fer. IV, 26 nov. 1831.

(5) Encyclica ejusdem S. Congreg. Supr. Inquisitionis ad omnes Episcopos adversus magnetismi abusum, 4 augusti 1856.

De tels prestiges ne pouvant pas par eux-mêmes outrepasser les forces de la nature, on s'imagine néanmoins découvrir en les employant des choses invisibles, on croit évoquer des esprits, deviner l'avenir, obtenir la révélation de choses secrètes et lointaines, ce qui conduit au sortilège, à la divination et à d'autres maléfices : or, tout cela est en contradiction absolue avec la sujétion et le culte que nous devons à Dieu. Que si ces prestiges produisaient des effets au-dessus des lois naturelles, il est évident qu'on ne pourrait y recourir de nouveau qu'en invoquant au moins d'une façon implicite l'influence du démon. Ce n'est pas tout : la pureté des mœurs en est atteinte, car les préparatifs, l'emploi de ces pratiques favorisent d'ordinaire la séduction de la jeunesse, engendrent des sympathies et des rapports extrêmement dangereux, excitent la concupiscence et poussent à des actes honteux. La tranquillité sociale elle-même en est troublée : bien souvent, en effet, on a recours à ces manœuvres pour connaître les secrets d'autrui, pour se renseigner sur ses actes, pour découvrir ce qui résultera de telles actions des causes libres ; c'est ainsi que la réputation, la probité de certaines personnes sont mises en suspicion et que la paix et l'honorabilité des familles sont compromises.

Pour certains hommes, ces supercheries constituent un métier ; ils spéculent habilement sur la curiosité d'autrui, et ils abusent de la crédulité naïve de ceux qui recourent à eux. Pour tous ces motifs, le bon sens public et le jugement des personnes sages et éclairées se sont prononcés contre ces charlatans et ont blâmé énergiquement leurs actes.

Nous inspirant de ces graves considérations et des circonstances présentes, pour nous conformer aux instructions du Saint-Siège mentionnées plus haut, nous avons résolu de publier les dispositions suivantes qui auront aussitôt plein effet dans tout notre diocèse.

1° Toute expérience de magnétisme sur le corps d'un homme, de quelque manière qu'elle soit produite, est désormais interdite SANS NOTRE AUTORISATION.

2° *Dans les cas où l'emploi du magnétisme serait vraiment requis pour venir en aide à la science ou à l'art médical, il*



*faudra d'abord obtenir cette autorisation où se trouveront relatées les précautions à prendre : sans quoi l'usage du magnétisme sera considéré comme abusif.*

3° Quiconque enfreindra cette défense sera poursuivi par voie correctionnelle et puni d'une détention ou relégation dans une maison religieuse pour un espace de temps qui ne pourra être moindre d'un mois, et d'une amende en faveur des pieux instituts.

4° Si l'expérience magnétique est de nature à offenser à la fois la religion et la morale, on appliquera la peine ordinaire de ces délits en y joignant la peine déterminée dans le précédent article et le délinquant sera jugé d'après les règles du droit commun.

5° Ceux qui conseilleront, favoriseront ou faciliteront les expériences de ce genre seront condamnés à une peine proportionnée à leur complicité.

6° L'auteur principal de ces expériences aussi bien que ses complices seront responsables des dommages qui pourraient en résulter au détriment de la réputation ou de l'intérêt d'autrui.

7° Une peine plus grave sera infligée aux récidivistes et à ceux qui auront été nommément cités en justice pour y être invités à s'abstenir de ces expériences.

Pérouse, en notre palais épiscopal, 20 mars 1857.

JOACHIM PECCI, *cardinal-évêque.*

---

## LE CAS DE M. FLAMMARION

### I

Si la personne de M. Camille Flammarion était seule en cause, je ne m'en occuperais pas, quel que soit, d'ailleurs, le mérite du savant astronome égaré dans les rêves du spiritisme; mais nous sommes en présence d'une question doctrinale, traitée aujourd'hui, avec trop de passion par la presse spirite et par la presse indépendante, il nous semble donc opportun de faire connaître notre sentiment.

Sous ce titre, *Les Problèmes psychiques et l'Inconnu*, M. Flammarion, ancien médium, toujours spirite à sa manière, ancien collaborateur d'Allan-Kardec, se sépare aujourd'hui publiquement de son maître; et nous présente une explication nouvelle des phénomènes merveilleux que nous avons l'habitude d'attribuer à un agent préternaturel, aux esprits.

Tout d'abord, M. Flammarion constate qu'il a été trompé par les esprits, et que l'inconnu qui prétendait, sous le nom de Galilée, lui faire des communications astronomiques du plus grand intérêt, n'était qu'une contrefaçon de Galilée; c'était l'esprit de M. Flammarion, accidentellement extériorisé, qui se cachait sous le masque de Galilée.

« M. Flammarion renie aujourd'hui les doctrines des spirites, il désavoue un livre qu'il pensait avoir écrit sous la dictée de Galilée, et déclare que, somme toute, aucun vivant ne peut se vanter d'avoir eu communication avec l'esprit d'un mort. Voici dans quelles circonstances s'est converti M. Flammarion. Son maître Allan-Kardec a publié, jadis, un ouvrage qu'il a appelé modestement, *La Genèse*, et qui est en effet quelque chose comme la Bible du spiritisme.

« Cet ouvrage lui avait été inspiré, disait-il, par l'esprit de

Galilée, lequel se manifestait par l'intermédiaire d'un médium qui n'était autre que M. Flammarion. Une partie considérable de la *Genèse* était consacrée à la description du ciel, et l'on y lisait, entre autres renseignements, que Jupiter a quatre satellites, et que Saturne en a huit. Or, depuis qu'a paru la *Genèse*, on a découvert que chacune de ces planètes avait un satellite de plus. Galilée se serait donc trompé. »

Nous savons, en effet, que Jupiter a cinq satellites, que Saturne en a neuf, et que Jupiter n'est pas cette planète où règne un printemps perpétuel : elle n'est pas habitable.

Déçu, aigri, irrité de ces erreurs, M. Flammarion confesse sa faute involontaire, et il en cherche ainsi l'explication.

## II

« L'auto-suggestion, nous dit le spirite repentant, est extrêmement fréquente dans ces expériences, aussi bien que chez les médiums écrivains. J'ai sous les yeux des fables charmantes publiées par M. Jaubert, président du Tribunal civil de Carcassonne, de délicates poésies obtenues à la planchette, par M. P.-F. Mathieu, des ouvrages d'histoire et de philosophie, conduisant les uns et les autres à conclure que ces médiums ont écrit sous leur propre influence, ou tout au moins, ne prouvant pas scientifiquement l'existence d'une cause extérieure.

« Selon toute probabilité, les âmes des morts, ou bien des esprits non humains, des larves, des élémentals, rôdant autour de nous, ne sont pas la cause des effets observés. Cette cause est intensément liée à la présence des expérimentateurs. Qu'ils'agisse des dictées par soulèvements des tables ou coups frappés, des dessins de planètes, des morceaux de musique, ou des communications scientifiques, historiques ou littéraires, obtenues, c'est nous qui devons les produire, chacun selon nos aptitudes. Mais il faut y ajouter le dédoublement de notre être et son extériorisation.

« L'âme humaine serait une substance spirituelle, douée d'une force psychique pouvant agir en dehors des limites de

notre propre corps. Cette force pourrait se transformer en électricité, en chaleur, en mouvement, comme toutes les autres forces, ou mettre en activité ces énergies latentes, mais elle resterait intimement liée à notre état mental. Nous posons à la table, impressionnée sous notre action nerveuse, des questions sur des sujets qui nous intéressent, et nous dirigeons nous-mêmes inconsciemment ses réponses. La table nous parle dans notre langue, avec nos idées, dans les limites de notre savoir, selon nos opinions et nos croyances, discutant au besoin avec nous, comme nous le faisons nous-mêmes.

« C'est absolument le reflet, immédiat ou éloigné, précis ou vague de nos sentiments et de nos pensées. *Toutes mes expériences pour constater l'identité d'un esprit ont échoué.* »

### III

Telle est la nouvelle thèse, amère et déçue que M. Flammarion présente à ses lecteurs.

Dès le début de nos recherches scientifiques sur le spiritisme, nous avons affirmé qu'il était impossible d'établir l'identité des esprits qui entraient en communication avec nous, par l'écriture directe, par les médiums parlants et possédés, par les coups frappés.

La religion nous enseigne que les morts passent immédiatement, en quittant leur corps, ou dans le ciel, ou dans le purgatoire, ou dans l'enfer; que les communications sensibles entre les vivants et les morts ne sont pas ordinaires et naturelles, qu'elles sont au contraire, rares et extranaturelles, qu'elles sont l'effet d'une volonté particulière de Dieu.

Nous sommes donc d'accord jusque-là, avec M. Flammarion, et il suffirait, d'ailleurs, sans recourir à la foi, d'interroger la raison pour voir clairement que l'identité des esprits dans les apparitions spirites n'a jamais été démontrée, et qu'elle est même contraire aux faits les plus sûrement constatés.

Copernic, Galilée, Képler, Newton, Leibniz, ces vastes génies qui honorent l'humanité, sont entrés dans l'autre

monde, sans perdre une seule de leurs qualités intellectuelles sans perdre une seule des vérités scientifiques dont ils avaient fait la conquête, pendant leur vie, dans cette planète.

Et, non seulement, leur intelligence n'a jamais subi aucune altération essentielle ou accidentelle, mais, en vertu de cette loi de l'évolution continuelle et du progrès que les spirites considèrent comme une loi incontestable, ces savants de génie passés à l'état d'esprit, placés dans des conditions infiniment plus favorables que celles qu'ils pouvaient trouver sur la terre, ont élargi avec une rare puissance le cercle de leurs connaissances, et ce qu'ils savaient, quand ils étaient dans ce monde, entourés de l'admiration universelle est peu de chose, ou n'est rien comparé à ce qu'ils savent aujourd'hui.

Il est donc certain, en vertu du principe spirite de l'évolution animique, que Képler, Galilée, Newton possèdent, par exemple, une connaissance du monde stellaire qui leur fait prendre en pitié notre science d'enfant.

Nous rencontrons ici le second principe spirite, promulgué par Allan-Kardec : les morts sont à la disposition des vivants, pour les instruire et les diriger. C'est ainsi que M. Flammarion a consulté Galilée sur Jupiter et Saturne et qu'il a caressé longtemps l'illusion de croire qu'il avait écrit fidèlement sous sa dictée.

Nous pouvons faire trois hypothèses.

Galilée s'est trompé. Nous ne pouvons pas nous arrêter à cette hypothèse, elle est contraire au principe spirite de la perpétuelle évolution, dont nous venons d'exposer les conséquences.

Galilée s'est moqué des spirites qui obéissaient à une curiosité indiscrete ; il s'est moqué de leur crédulité naïve, et il a voulu les tromper, en leur enseignant des erreurs qu'il était facile d'éviter, en suivant les lois de la prudence ordinaire et de la réserve scientifique : les sciences naturelles ne sont pas filles d'une révélation.

Mais rien n'autoriserait à croire dans cette hypothèse gratuite que le tour ait été joué par Galilée lui-même, plutôt que par un autre esprit moqueur et menteur. L'identité de Galilée

n'est pas établie, et pour tromper les hommes, pour commettre avec eux une erreur astronomique grossière, il n'était pas nécessaire d'être un savant de génie, et d'avoir ajouté pendant trois siècles des connaissances nouvelles aux connaissances déjà acquises, pendant la vie.

Aussi bien, si nous admettons que Galilée peut se moquer de nous, malgré la droiture de nos intentions et la sincérité de nos prières, nous pourrions faire la même supposition à propos des communications qui nous viendraient de Leibniz ou de Newton; quelle confiance donnerons-nous à ces communications? Quelle confiance méritent-elles? Nous marchons ici sur le sable mouvant, et nous sommes pris de vertige.

Qui êtes-vous, Inconnu, dont nous ne pouvons arracher le masque? Voulez-vous ajouter aux angoisses de la recherche de la vérité, l'amère ironie d'une moquerie que rien ne peut désarmer?

Cet inconnu qui se dit successivement Galilée, Pascal, Bossuet, Descartes, est toujours le même personnage, qui prend des masques divers, qui joue des rôles différents, et qui reste obstinément caché derrière le rideau du monde invisible.

C'est lui qui change de rôle, et qui, se moquant de votre naïveté, se dira votre père, votre mère, ou l'enfant que vous pleurez et qu'il a connu. Il est intelligent, rusé, trompeur, et les incroyables ressources de sa perversité incurable ne s'épuisent jamais.

Mais que cet inconnu malgré ses affirmations trompeuses, soit réellement Bossuet ou Pascal, votre père ou votre mère défunts, voilà ce qui reste essentiellement contraire à l'expérience et à la raison. Vous êtes les victimes d'un inconnu qui joue à la perfection, le rôle du personnage que vous évoquez, d'un inconnu, dont l'esprit fertile en ruses, s'amuse aux dépens de votre crédulité, d'un inconnu à qui tous les détails de notre vie et de la vie des défunts sont toujours présents, avec une exactitude effrayante pour ceux qui n'ont pas éprouvé le repentir et obtenu le pardon avant de mourir.

Souvent, dans des expériences très sincères, où j'assistais en observateur, cet inconnu a dit lui-même : « Non, les

morts ne viennent pas à votre appel, c'est *moi* qui vous répons. » La démonstration était évidente.

Pouvez-vous supposer qu'il suffise au premier aventurier venu, de s'asseoir à une table, et d'évoquer sérieusement Alexandre ou César pour recevoir leur visite, et obtenir leurs réponses? Et quelles réponses, banales, quelquefois ridicules, insensées!

Quelles contradictions dans les réponses de cet inconnu facétieux! Il sera successivement, catholique, matérialiste, impie; il enseignera la résignation et le suicide, la vertu et le crime, avec le même scepticisme narquois, et sous le nom de Jeanne d'Arc, devenue à la mode, parmi les spirites, l'inconnu, s'inspirant de l'état d'esprit des expérimentateurs imprudents, vous donnera des conseils ou religieux ou impies.

Oui, vous recevez des communications d'un personnage inconnu, c'est incontestable, mais cet inconnu n'est jamais le défunt que vous avez évoqué.

Ecoutez ce cri d'un spirite désabusé : « Soyons convaincus que si les Crookes, les Richet, les Flammarion qui ont été témoins de tant de phénomènes si intéressants, avaient eu *une seule preuve* de l'identité d'un des leurs, — parent ou ami — ils se seraient empressés de se déclarer spirites ou spiritualistes modernes. *Mais rien, toujours rien malgré leurs appels...* L'identité, hélas! j'en sais quelque chose, a été jusqu'ici le phénomène le moins fréquent. Je parle d'une *preuve sérieuse*. Pourquoi? C'est qu'on a été *trop crédule* (1). »

Il reste une dernière hypothèse. Quel est le sort de Galilée dans l'autre monde? C'est le secret de Dieu. Mais je vois clairement que ce savant illustre ne se tient pas à la disposition des astronomes, des descœuvrés et des curieux pour leur donner des leçons d'astronomie. Celui qui répond, dans les communications spirites, c'est un autre, ce n'est pas Galilée. Il ment quand il se présente sous le nom de Galilée; il ment quand il fait des communications erronées pour capter la confiance de ceux qui ont recours à lui; il ment quand il dissimule sous

(1) J. Bouvéry, *La Paix universelle*, n° 206, p. 298.

des apparences sérieuses, ses tendances perverses et son implacable besoin de nous tromper.

Je reste ici, sur le terrain de la philosophie et du bon sens, je ne demande encore pas les lumières de la foi. La philosophie me permet de constater la présence du personnage, la foi me dira d'où il vient, où il va et ce qu'il veut.

#### IV

Que penser d'ailleurs, de ce principe nouveau, contraire aux données fondamentales de la science et de la religion qui ferait dépendre nos connaissances même naturelles du mystère d'une révélation?

Eh quoi, il suffirait donc à un jeune astronome d'appeler Leibniz ou Pascal, Képler ou Newton, de les interroger, de les fréquenter, malgré les ténèbres et les barrières qui séparent nos deux mondes pour en recevoir des communications, soit par l'écriture, soit par des coups frappés? Il suffirait de les évoquer pour obtenir d'eux, des solutions et des connaissances qui dépasseraient de beaucoup les connaissances scientifiques de nos contemporains les plus illustres!

Et cependant, depuis que l'homme interroge les tables, c'est-à-dire sans doute, depuis les temps les plus reculés, jamais ni en France, ni en Europe, nous n'avons vu un spirite faire une grande découverte, et jeter à pleines mains, à travers le monde des vérités nouvelles. C'est toujours par un travail opiniâtre, par le rude travail de la pensée, par le recueillement puissant de l'esprit, par une méditation prolongée sur le sommet des choses humaines, c'est toujours par l'induction et la déduction, par l'analyse et par la synthèse que l'homme fait ici-bas la conquête de la vérité. Il n'est pas sorti une seule vérité nouvelle du cénacle des spirites, assemblés pour recevoir des leçons de Descartes, de Malebranche ou de Pascal.

Et quand M. Flammarion croyait écrire *la Genèse*, sous la dictée de Galilée, comment pouvait-il supposer qu'il est si facile de devenir savant, qu'il suffit d'appeler Galilée, et de l'écouter! Comment n'a-t-il pas pensé qu'à la même heure,



dans un autre cercle spirite, un enfant, une petite fille pouvait aussi évoquer Galilée, et obtenir un récit qui serait la contradiction radicale de son propre récit! Ce n'est pas, en qualité de savant, que M. Flammarion a reçu des leçons de Galilée, c'est simplement en qualité de spirite. Ce qu'il a fait, tout spirite peut le faire, et nous serions ainsi obligés de croire qu'un homme, totalement étranger à l'astronomie, peut nous donner un chef-d'œuvre de science astronomique, en écrivant une *genèse* sous la dictée de Képler ou de Newton!

Exposer ces hypothèses invraisemblables, ces rêves d'un esprit malade, *ægri somnia*, n'est-ce pas les réfuter? En vertu de quelle douloureuse aberration l'esprit humain peut-il embrasser ces chimères enfantines?

## V

Pour échapper à ces difficultés, M. Flammarion serait disposé à accepter l'hypothèse déjà connue, des mouvements inconscients.

« Nous posons, dit-il, à la table impressionnée sous notre action nerveuse, des questions sur des sujets qui nous intéressent; et *nous dirigeons nous-mêmes inconsciemment* ses réponses. »

Cette hypothèse se trouve en contradiction formelle avec les faits, elle n'est pas scientifique, elle n'explique rien.

Prenons l'exemple le plus simple et le plus facile à reproduire. Je demande à la table ce que j'ai dans mon porte-monnaie: elle répond exactement, et détaille même ces objets, médaille, or et argent. Il n'est pas possible que je dicte moi-même inconsciemment à la table les réponses qu'elle doit me faire, puisque j'ignore le contenu de mon porte-monnaie, ou du porte-monnaie de mon voisin.

Si ce fait ne se produisait qu'une fois, je pourrais l'attribuer au hasard, à une coïncidence bizarre, mais, s'il se reproduit dix fois, vingt fois, avec la même exactitude et dans les mêmes circonstances, il faudra bien que je l'attribue à une cause intelligente et distincte de moi, à une cause qui m'entend, qui me

répond, et qui sait ce que je ne sais pas. Je constate ici la réalité de cette cause intelligente, je chercherai plus tard à connaître sa nature, son origine et son rôle dans notre propre vie.

Ces réponses de la table se produisent quelquefois dans des circonstances qui rendent incontestable la conclusion que nous venons de poser : elles se feront dans une langue étrangère inconnue de l'expérimentateur, elles se rapporteront à des lieux, à des objets, à des événements très éloignés : elles donneront la description d'une maladie que le médecin ne connaît pas, et elles annonceront une mort que l'on apprendra le lendemain. Quelquefois même, la table dictera ses réponses intelligentes, coordonnées pendant que les expérimentateurs causent ensemble ou avec d'autres personnes pour établir avec plus de certitude que ces réponses sont l'œuvre d'un agent étranger, d'un inconnu, d'un Esprit. Les exemples de ce genre abondent dans les ouvrages des spirites contemporains, et s'il en est quelques-uns qu'une critique sévère ne saurait accepter, il en reste encore un assez grand nombre qui permettent d'affirmer la présence et l'action d'un agent inconnu.

Non, ce n'est pas nous qui dirigeons inconsciemment les réponses de la table animée.

Serait-ce par hasard, notre *double*, un être caché en nous qui sortirait de nous pour s'extérioriser dans la table consultée? Cette explication si chère aux esprits que la pensée du surnaturel épouvante, n'est pas plus sérieuse que celle que nous venons de réfuter. Il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver : la sévérité de la science ne se concilie pas avec les fantaisies d'un roman.

L'âme est la *forme* directe et immédiate du corps ; il n'existe entre l'âme et le corps aucun intermédiaire susceptible d'être projeté à l'extérieur et de se manifester. Que le système nerveux, animé, vivifié par l'âme puisse dégager, rayonner un fluide dont nous ne connaissons pas encore la nature et la place dans les forces de la nature, je n'y contredis pas. Mais il y a un écart considérable entre ces deux affirmations : nous avons deux corps, ou bien les nerfs dégagent un fluide vital.

Des recherches récentes ont démontré la réalité de ce fluide, elles n'ont pas démontré la dualité du corps humain.

Peut-on supposer qu'il y ait en nous, non seulement deux corps, mais encore deux âmes, c'est-à-dire deux êtres, l'un savant, l'autre ignorant? L'être ignorant serait celui que nous connaissons, que nous voyons, avec lequel nous vivons, et le savant serait celui qui, dissimulé en nous, presque toujours latent, sortirait quelquefois de sa retraite, et produirait des phénomènes merveilleux.

C'est ainsi qu'un brave négociant, sans culture intellectuelle, sans lettres, aurait pu parler grec et latin, et écrire une traduction de Cornélius Agrippa dont il n'avait jamais entendu le nom.

Comment réfuter de telles assertions, absolument contraires aux principes les plus certains de la science, et de la philosophie? Comment expliquer cette contradiction d'une dualité de personnes dans l'unité de la personnalité humaine? Que devient le principe de l'unité de conscience, de causalité et de responsabilité? Peut-on supposer que le même individu soit simultanément un homme de génie et un imbécile, un saint et un criminel.

Manifestement, ces grands phénomènes spirites dont la réalité est enfin reconnue, troublent aujourd'hui ces savants incomplets qui ne veulent rien voir au delà de la matière et du monde des corps. Les faits s'affirment cependant, ils s'imposent et se renouvellent sans cesse autour de nous avec une persistance qui défie les négations et qui appelle la discussion.

Ces incroyables hypothèses d'impulsion inconsciente, de dédoublement, de suggestion par influence : toutes ces conceptions malades qui cachent sous le pompeux appareil des noms scientifiques la plus grande misère d'esprit et de raison, tout cela n'aura qu'un succès éphémère, et notre âme, par ses invincibles espérances, notre raison, par ses exigences toujours plus impérieuses, demande autre chose, dans les ténèbres où elle s'agite, elle demande la vérité.

Or, la vérité, c'est qu'au-dessus de notre planète, il y a d'autres mondes, au-dessus de créatures humaines, il y a d'autres

créatures, au delà de la mort, il y a l'immortalité, et entre ces mondes, il passe de grands courants de lumières et de ténèbres, de vérités et de mensonges, de nobles excitations et d'abjectes impulsions. La vérité, c'est qu'il règne aussi de perpétuelles communications, habituellement invisibles, rarement visibles, entre ces mondes et que la raison livrée à ses propres forces, ne connaîtra jamais l'économie des lois surnaturelles qui président à ces communications mystérieuses, réglées par la sagesse de Dieu.

Élie MÉRIC.

---

La lettre suivante adressée au journal *L'Éclair*, nous fait connaître les dispositions actuelles de M. Camille Flammarion. Cet opiniâtre et savant travailleur sera sans doute étonné que l'on transforme en question de personne — et c'est toujours regrettable — une question de science et de philosophie.

« M. Camille Flammarion nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

La mythologie était bien inspirée, en plaçant la vérité au fond d'un puits.

Je viens de recevoir avec *l'Éclair* environ deux cents journaux français et étrangers me mettant en cause de façons bien différentes.

Les uns déclarent que dans *une lettre retentissante*, je me sépare avec éclat des spirites, que je les traite de fumistes et d'hallucinés. Les autres m'approuvent de cette détermination et s'étonnent qu'un astronome qui a beaucoup travaillé ait pu s'occuper même un instant de ces balivernes. Plusieurs célèbrent mon humilité, mon courage, mon désintéressement. Une lettre publiée hier dans votre estimable journal déclare au contraire que mon abjuration a pour but de m'apporter des places officielles et des honneurs dont je suis affamé, etc., etc.

Or, je n'ai écrit aucune lettre; je ne me suis séparé de personne. Je continue d'étudier avec indépendance et loyauté des problèmes qui m'ont toujours intéressé, et l'ouvrage que je prépare sur ces questions fort complexes, scientifiquement analysées, et dont quelques fragments ont paru dans les *Annales*, ne sera pas terminé avant plusieurs mois. N'aurait-on pu attendre la publication de ce livre

avant de l'interpréter et d'imaginer autant d'inventions plus ou moins ridicules ?

Je donne donc un démenti formel à tout ce qu'on a écrit là-dessus.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus sympathiques.

Camille FLAMMARION.

Observatoire de Juvisy, le 8 juillet 1899.

« Nous n'avons aucun commentaire à ajouter à la lettre de M. Camille Flammarion, sinon que c'est aux seuls spirites qu'il doit s'en prendre des critiques dont il est l'objet et de l'interprétation qu'ils donnent aux fragments déjà connus de son livre.

« Ce sont eux qui en le louant (voir la *Paix universelle*) ou en le blâmant (voir la lettre du président du Cercle des études psychiques) ont affirmé que M. Camille Flammarion se séparait du spiritisme. Ils en donnent pour preuve ce qu'il a écrit dans les *Annales* de ses communications avec Galilée, qui deviennent un simple phénomène d'auto-suggestion.

« M. Camille Flammarion calme ce grand courroux et supplie que jusqu'à la publication de son livre, crédit lui soit accordé.

« Il est douteux qu'il y parvienne. Mais qu'il ne s'en prenne qu'à lui. S'il ne voulait point que son futur ouvrage fût discuté avant d'être achevé, il eût été sage à lui de n'en point livrer à la publicité les pages qui ont mis le feu au temple d'Allan-Kardec. »

## LA RÉALITÉ

### DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Suite.)

#### III. LES ANGES SOUS LE NOUVEAU TESTAMENT.

Parmi les apparitions que j'ai déjà énumérées, la plupart eurent une réalité extérieure et physique. Il est inutile d'insister là-dessus ; à moins de nier la véracité des saintes Écritures, on doit convenir que maintes fois les anges ont apparu corporellement aux hommes avant Jésus-Christ.

Saint Thomas nous dit que « toutes les apparitions relatées sous l'Ancien Testament furent ordonnées à cette apparition, par laquelle le Fils de Dieu se montra dans la chair. En prenant ainsi des corps dans les temps antiques, déclare le saint docteur, les anges donnèrent à entendre, par d'expressives figures, que le Verbe de Dieu devait prendre un jour un corps humain. » (*Sum. theol.* I Pars. q. 11 art. 2 *ad prim.*) J'ai expliqué plus haut comment les corps que revêtent les anges ne sont que des corps d'emprunt, et ne leur appartiennent pas substantiellement comme s'ils faisaient partie de leur nature ; au contraire, le corps qu'a pris Jésus-Christ est son vrai corps, il fait partie intégrante de la nature humaine qu'il s'est appropriée en unité de personne. C'est là une différence essentielle qu'il ne faut pas perdre de vue : elle n'empêche que ces visions passagères de messagers célestes, revêtant extérieurement une forme humaine, n'aient annoncé et figuré d'une manière très expressive la grande et définitive

manifestation du Fils de Dieu se faisant homme et vraiment homme comme nous, conversant au milieu de nous, mourant et ressuscitant dans son humanité pour la rédemption du genre humain.

Mais ici une question se pose d'elle-même : le Fils de Dieu s'étant fait homme, les apparitions angéliques vont-elles cesser, comme n'ayant plus de raison d'être? Aucunement.

Notre-Seigneur n'est pas venu détruire l'ordre naturel, en restaurant l'ordre de la grâce. Sa grande médiation rédemptrice n'a pas annulé la médiation naturelle des esprits célestes. Ils restent toujours les intermédiaires entre l'homme et Dieu Esprit infini. Leur mission s'entrelace harmonieusement dans l'œuvre de la rédemption. « Ils sont, nous dit saint Paul, des intendants spirituels, chargés d'un ministère auprès de ceux qui gagnent l'héritage du salut. » (*Heb. 1, 14.*) Ils n'annoncent plus la sainte Incarnation, mais ils s'emploient à en propager les bienfaits. L'histoire évangélique et apostolique nous offre une abondante moisson d'apparitions d'esprits célestes.

Un ange avait annoncé la naissance de Samson. L'archange saint Gabriel annonce de même la naissance de saint Jean-Baptiste. Puis il va trouver la Vierge de Nazareth comme ambassadeur de la très sainte Trinité; et il lui demande en toute révérence son consentement à devenir la Mère du Fils de Dieu. Il est ainsi, comme on disait autrefois, *le paronyme* des noces du Verbe avec l'humanité. (*Luc. 1.*)

Il serait téméraire de nier la réalité extérieure de cette double apparition de l'archange Gabriel; il se montre à Zacharie, debout à côté de l'autel de l'encens: la sainte Vierge se trouble en le voyant, comme si elle voyait un homme. Un peu plus tard un ange, ou peut-être le même archange, annonce à saint Joseph le mystère opéré par l'Esprit d'en haut dans le sein de sa chaste épouse, et il dissipe la pénible appréhension qui torturait le cœur du saint patriarche. (*Mat. 1. 20.*) Mais il est spécifié qu'il lui apparut en songe, et par suite imaginairement.

Au jour de la naissance terrestre du Fils de Dieu, c'est un ange qui évangélise la bonne nouvelle aux bergers; et le ciel

semble se fondre avec la terre autour de la crèche du nouveau-né, tant il y a de cohortes angéliques applaudissant par leurs cantiques à la grande merveille d'un Dieu petit enfant. (*Luc. II, 9-15.*)

La sainte Famille nous apparaît entourée d'anges qui la servent et qui la protègent. Il en est d'elle comme du peuple de Dieu. A côté du guide visible, autrefois Moïse, maintenant Joseph, se place le guide invisible, l'ange du Seigneur; et le guide invisible dirige le guide visible. Un ange apparaît en songe à Joseph et lui dit de fuir en Egypte : il lui apparaît de nouveau, et l'avertit, comme anciennement Jacob, de retourner dans la terre d'Israël. (*Mat. II, 13-29.*)

Notre-Seigneur devenu adulte, ne repousse pas le ministère des anges. Par son incarnation, il était descendu au-dessous de la nature angélique (*Ps. VIII; Heb. II, 7-9*); il s'était mis, en se faisant homme et vraiment homme, en situation, non seulement d'accepter les bons offices des anges, mais même d'en avoir besoin. Et en fait il y eut recours en deux notables circonstances.

La première fut celle de son jeûne et de sa tentation dans le désert. Notre-Seigneur est d'abord aux prises avec le diable : il déjoue ses artifices, il en triomphe, il le chasse : le diable se retire. Alors, nous dit l'Évangile, les anges s'approchèrent de lui et le servirent (*Mat. VI, 11; Mat. I, 13*). En quoi consista ce service des anges? Ils réconfortèrent la sainte humanité du Sauveur épuisée par le jeûne, éprouvée par les insultes de l'esprit mauvais; il est probable qu'ils lui présentèrent des aliments.

La seconde circonstance fut la douloureuse agonie du Sauveur. La sainte humanité de Jésus était en proie à la tristesse, à l'épouvante, à un insurmontable dégoût; elle subissait une dépression de forces telle qu'elle pensait mourir; elle était à ce point oppressée par une inexprimable angoisse qu'elle suait du sang. En cet état, un ange lui apparut du ciel, *la réconfortant*. (*Luc, XXII, 43.*) Cette intervention est infiniment remarquable. La nature angélique vient au secours de la nature humaine, abattue et agonisante : un ange fortifie Jésus. Jésus souffrait comme homme, il était sensiblement délaissé par



son Père; son humanité aux abois se rattachait au secours des esprits angéliques. Il ne voulut pas les provoquer à intervenir pour le tirer des mains de ses ennemis, comme il le dit à saint Pierre au moment d'être garrotté (*Mat.* xxvi, 53); mais il accepte le réconfort qui lui vient d'un ange, pour nous montrer qu'aucun homme mortel, pour saint qu'il soit, ne peut se passer du secours des esprits angéliques.

Étant venus en aide au chef, il ne doit pas nous sembler surprenant qu'ils soient appelés à veiller sur les membres. Les anges s'empressent autour de l'Église naissante. Ils sont chargés de lui annoncer, en la personne des saintes femmes et des apôtres, la glorieuse résurrection du Sauveur. Au moment où celui-ci franchit le seuil de son tombeau, parmi la secousse d'un grand tremblement de terre, un ange descend du ciel, et rejette par côté l'énorme pierre qui fermait l'entrée du sépulcre; puis, tandis que les gardiens terrassés par l'épouvante se relèvent et s'enfuient, il les remplace dans leur office en s'asseyant sur la pierre. Son visage est éclatant comme la foudre, et ses vêtements sont blancs comme la neige; il rassure bénévolement les saintes femmes effrayées à son aspect, et leur donne la première nouvelle de la résurrection. Lorsque celles-ci, après avoir transmis rapidement la nouvelle aux apôtres, reviennent au monument, elles y trouvent deux anges, mais à l'intérieur du sépulcre; ils ont plié les linges formant le linceul du Sauveur, et roulé à part le suaire qui couvrait sa tête sacrée; saint Pierre remarque ce détail vraiment suggestif, quand il arrive sur les lieux en compagnie de saint Jean. (*Mat.* xxviii, 2-8; *Luc.* xxiv, 3-5; *Joan.* xx, 5-6.) Je m'étends avec complaisance sur cette scène évangélique, parce que personne n'osera révoquer en doute l'extériorité de ces apparitions d'anges racontées avec une telle précision.

Le jour de l'Ascension, alors que les apôtres ont encore les yeux fixés dans une posture admirative vers le point du ciel où Jésus a disparu, deux hommes en vêtements blancs, dit le texte sacré, paraissent tout à coup auprès d'eux, et les encouragent par des paroles consolantes (*Act.* i, 10). En ces deux hommes, la tradition chrétienne a toujours reconnu deux anges.

Quand l'Église sort du cénacle, les anges travaillent pour ainsi dire de moitié avec les apôtres : ceux-ci sont-ils emprisonnés, ils brisent leurs fers, ils leur rendent la liberté (*Act. v, 9*). Ils leur ménagent des entrevues avec les gentils. Un de ces esprits célestes avertit le diacre saint Philippe de se rendre sur la route de Gaza, où il trouvera l'eunuque de la reine d'Éthiopie (*viii, 26*). Un autre enjoint au saint et admirable centurion Cornélius d'aller trouver saint Pierre à Joppé (*x, 3*). Mais tout à coup l'Église est menacée d'être décapitée en la personne de son chef tombé aux mains d'Hérode : un ange délivre miraculeusement saint Pierre, faisant tomber ses chaînes, ouvrant devant lui la grande porte de fer qui ferme la ville, et il le rend à l'Église en prière et en pleurs : telle est la soudaineté de la délivrance, que l'apôtre croit rêver, et n'a le sentiment de la réalité de ce qui lui arrive que lorsqu'il se trouve dans l'assemblée des fidèles éperdus de joie (*xii, 7-12*). Cependant la vengeance divine, dont un ange est le ministre, s'abat sur le persécuteur : Hérode meurt en d'horribles convulsions, consumé par les vers. (*xii, 23*.)

Saint Paul n'est pas moins efficacement protégé par les anges : ils le suivent en toutes ses courses apostoliques ; dans la tempête racontée par les Actes, un esprit céleste apparaît à l'apôtre et lui donne l'assurance qu'aucun mal n'arrivera ni à lui, ni aux passagers qui sont avec lui sur le navire en détresse. (*Act. xxvii, 23*.)

Tel est le rôle des anges dans la fondation et les premiers développements de l'Église. Ils l'entourent d'une sauvegarde tutélaire ; ils amènent ces changements à vue, qui en un moment la soustraient à la fureur de ses ennemis. Ils ménagent les rencontres des apôtres avec *ces enfants de Dieu*, comme parle saint Jean, qui étaient *dispersés* par le monde, et qu'il s'agissait de *grouper en une église*. Ils veillent sur les jours des hommes apostoliques, et les conduisent heureusement jusqu'au terme providentiel de leur carrière.

Dieu a voulu que ces merveilles d'assistance et de préservation fussent racontées par une plume inspirée, afin que nous ne pussions pas douter de la protection des saints anges. Cette protection n'a pas cessé : elle s'est continuée

jusqu'à nos jours, elle se perpétuera jusqu'à la fin du monde. Les apparitions que nous avons relatées d'après la sainte Écriture sont des types qui se reproduisent très fréquemment dans la vie des saints, comme je vais le montrer dans les articles suivants.

*(A suivre.)*

D. Bernard MARÉCHAUX,  
*Bénédictin de la Congrégation olivétaine.*



## LE PÉRIL OCCULTISTE

Sous ce titre, M. Georges Bois, avocat à la Cour de Paris, publie aujourd'hui un volume, dont nous reproduisons volontiers l'avant-propos.

Ce volume est la réédition revue et augmentée d'une série de « Variétés » hebdomadaires qui ont paru dans la *Vérité* du 5 septembre au 21 novembre 1898 sous le titre : *A travers l'Occultisme*.

Les changements qui en font un ouvrage nouveau caractérisé par un nouveau titre comprennent l'addition de deux chapitres, des notes bibliographiques, quelques figures, et une orientation de l'ensemble dans une direction unique définie par le but d'expliquer et de dévoiler, dans l'occultisme, un péril intellectuel de notre époque.

Nous disions naguère en présentant au public un autre livre :

« Nous croyons fermement que *l'objection occultiste* sera la grande machine de guerre poussée contre l'Église dans le siècle qui vient, comme l'objection rationaliste et scientifique l'a été dans le siècle qui finit (1). »

C'était une erreur dans l'appréciation de la distance. Le péril n'est plus à venir, il est venu : qu'on en juge de suite. Les idées occultistes trouvent en France un public assez étendu, assez passionné pour exiger toute une collection d'organes périodiques comme *l'Initiation*, le *Voile d'Isis*, *Psyché*, *l'Étoile*, la *Religion Universelle*, *l'Union Occulte Française*, la *Revue des Sciences Psychologiques*, la *Revue Spirite*, la *Lumière*, le *Lotus Bleu*, et quelques autres à l'usage de groupes et d'associations qui spécialisent des

(1) *Causeries du Dimanche* (Première série).

études particulières comme la médecine hermétique, le rite swedenborgien, l'alchimie magique, etc... N'oublions pas l'*Almanach du Magiste* qui donne le calendrier astrologique de l'année avec un horoscope applicable à chaque jour à compter du 1<sup>er</sup> mars, où commence l'année astrologique (1).

Aux organes de langue française, il faut joindre les revues étrangères, car l'occultisme est international à la fois par ses doctrines et par ses relations. L'exposition universelle de 1889 a été l'occasion d'un *Congrès International Spirite et Spiritualiste* où spirites et occultistes d'écoles diverses faisant trêve aux divergences qui les séparent sur les détails de leurs systèmes, se sont réunis pour affirmer ce qu'il y a de commun entre eux. Ce congrès comptait des délégations étrangères de quatre langues : anglaise, allemande, italienne, espagnole. Les publications périodiques spirites et occultistes en ces langues et en français atteignaient alors le total de quatre-vingt-huit.

Le congrès qui se prépare pour l'exposition universelle de 1900 pourra constater un accroissement de ce mouvement d'idées non plus seulement par la prospérité de la presse, mais par celle de la librairie. Il existe une assez vaste bibliographie occultiste déjà suffisante pour devenir une spécialité commerciale. Depuis quelques années, tout ce qui se publie en occultisme trouve un public empressé. Les éditions d'ouvrages nouveaux se succèdent rapidement. On réimprime les ouvrages anciens, et ils trouvent un succès comme leurs auteurs n'en connaissaient pas de leur vivant. Le bouquiste étonné tire de la poudre où ils dormaient dans un mépris séculaire, et vend plus que leur poids d'or les grimoires des sorciers d'autrefois, les éditions authentiques du *Grand Albert*, de la *Poule Noire*, du *Dragon Rouge*. Qui voit-on recueillir si précieusement (pauvre Voltaire, tu as perdu ta peine!) les restes d'une superstition que le rire du siècle sceptique et l'orgueil du siècle savant n'ont pas vaincue? Qui? Des lecteurs de choix, des gens exercés aux travaux intelligents : les sociétés d'occultisme se recrutent

(1) Le calendrier maçonnique part aussi du 1<sup>er</sup> mars (*Annuaire du Grand-Orient*).

dans les professions libérales. Que veulent-ils? Évoquer le diable?... Ils n'y croient pas ou n'y croient plus, et ils s'en flattent, mais la « science » couvre et justifie tout. Le vent de la curiosité est aux *sciences* occultes. On veut voir, savoir, essayer...

Il faut surtout mentionner l'institution la plus caractéristique de l'organisation occultiste en France, à savoir la création d'un enseignement régulier, méthodique, de forme universitaire. Il existe un Groupe indépendant d'études ésotériques et une Faculté des sciences hermétiques qui fonctionnent comme un enseignement public, organisent des cours, reçoivent des étudiants, leur décernent des grades justifiés par des examens conformes à des programmes rendus publics au commencement de l'année universitaire. Les promoteurs de cet enseignement espèrent être des précurseurs et voir leurs doctrines passer d'ici peu d'années dans l'enseignement officiel, au moins en quelques-unes de leurs grandes lignes. Voici le programme du Groupe ésotérique publié dans *l'Initiation* du 1<sup>er</sup> octobre 1898 :

### PROGRAMME DES COURS

(*Novembre 1898, Février 1899.*)

Cette session sera consacrée à la préparation des examens pour le baccalauréat ès sciences hermétiques. Dans ces examens, les élèves seront uniquement interrogés sur les matières professées pendant la session. Pour les élèves de province, les cours seront sténographiés, puis publiés dans le *Voile d'Isis* ou dans *l'Initiation*, ou communiqués, pour qu'ils en prennent copie, aux membres du Groupe qui en feront la demande.

Voici le programme provisoire de ces cours (le programme définitif sera, dès le 15 octobre, mis à la disposition du public, au bureau de M... secrétaire de la Faculté).

Suivent les jours et heures des cours sur : la synthèse des sciences, l'histoire de la tradition, les arts divinatoires, la chiromancie, les éléments de la langue hébraïque. Les cours s'ouvrent le 2 novembre. Mais le programme le plus intéressant est celui de l'examen de licence :

## EXAMENS DE LICENCE

Du 1<sup>er</sup> au 20 novembre auront lieu les examens pour l'obtention du diplôme de licencié ès sciences hermétiques. Nous rappelons pour mémoire le programme de cet examen.

PREMIÈRE PARTIE. — *Histoire religieuse.* — L'Initiation orientale et l'Initiation occidentale considérées au point de vue religieux.

*Exotérisme et ésotérisme.* — Caractères des principaux révélateurs apparus en Orient : Zoroastre, Bouddha, Confucius, etc. Quelques mots de leur histoire ; résumé de leur doctrine exotérique.

Caractères des principaux révélateurs apparus en Occident : Moïse, Orphée, Pythagore, Odin, Mahomet, le Bab. Quelques mots de leur histoire ; résumé de leur doctrine. *Jésus et le Christianisme*, caractère ésotérique, rôle divin du Christ, différence de sa mission et de celle des révélateurs.

La Gnose considérée sous le point de vue religieux. Sa doctrine, ses défenseurs.

*Dogmes.* — Enseignements de l'ésotérisme touchant les principaux dogmes religieux, l'Unité, la Dualité, la Trinité, la Tri-Unité. Origine et application diverses de ces divisions. La Chute, la Rédemption, la Réintégration. Enseignements traditionnels.

*Symboles.* — Énumérer les principaux symboles en usage dans les religions orientales ; objets et figures symboliques, leurs caractères, leurs rapports avec l'ésotérisme,

Principaux symboles en usage chez les Égyptiens. Histoires symboliques égyptiennes dans leurs rapports avec les enseignements ésotériques.

Symbolisme grec. Symbolisme latin. Fausses conceptions de la mythologie. Enseignements ésotériques transmis par les mythes. L'initiation aux mystères et la description de la descente aux Enfers par les Initiés : Homère, Virgile, Apulée, etc.

Symbolisme hébraïque IEVE : le Tétragramme, la Thorah, le Tarot, les objets symboliques du culte en Israël. Histoires symboliques du Zohar et du Talmud. (Mythologie hébraïque.)

Symbolisme chrétien. Quelques détails sur le symbolisme qui a présidé à la construction des cathédrales. Objets symboliques du culte : la Crosse, le Calice, la Croix, l'Hostie. Rapports ésotériques avec IEVE.

Rapports de la messe et de la cérémonie magique. Histoire de l'origine du symbolisme chrétien. Rapports avec la célébration des anciens mystères.

La légende dorée. Le Dante. La Rose-Croix. Les enseignements.

Symbolisme des sociétés modernes d'Initiation. La F.·. M.·. L'Étoile flamboyante, l'Acacia, les deux Colonnes. Quelques mots sur la décoration symbolique des Ateliers, des Loges et des Aréopages. L.·.D.·. P.·. L'agape des F.·. M.·. 18<sup>e</sup>.

Saint Martin et le Martinisme.

### EXAMENS

Le 2 novembre, chaque candidat devra présenter *une thèse* de six à dix pages d'écriture sur un des sujets du programme; à son choix.

Les examens oraux auront lieu du 15 au 20 novembre.

Les inscriptions sont reçues, etc...



La Direction de l'école a pris ses dispositions pour envoyer aux écoles de province et à l'étranger un résumé d'un ou de deux des principaux cours, professés à Paris.

Dès que ce service sera organisé, nous en reparlerons longuement.

Encore une simple note qui figure en tête du programme et qui, pour nous, est plus concluante à la fin :

Les correspondances des grades avec l'ordre martiniste et les cahiers individuels d'enseignement sont en préparation.

Le martinisme, la plus importante des sociétés occultistes qui fonctionnent en France, est organisé en loges comme la Franc-Maçonnerie. Nous voyons, par exemple, dans le même numéro de *l'Initiation*, une convocation de la loge *Le Sphinx* et une de la loge *Hermanubis*. Les martinistes, au surplus, n'ignorent pas la franc-maçonnerie, ainsi qu'on vient de le voir dans le programme des licenciés en hermétisme. Ils se séparent d'elle par un recrutement plus sévère et par leurs travaux plus particuliers. Ils tiennent peut-être à en paraître séparés aux yeux du public, pour des raisons accidentelles, bien plus qu'ils ne s'en séparent en réalité. Il n'existe pas entre les deux associations de différence essentielle d'origine, de tradition ni de but.

Il n'en existe pas non plus entre les associations spirites et occultistes malgré leur nombre et leurs diversités de noms.



Elles admettent toutes la réalité des manifestations du monde invisible en croyant légitime et utile de les rechercher. Elles se réclament toutes, volontiers, devant l'opinion, de la même justification banale : lutter contre le matérialisme. On remarque en toutes un petit nombre de notions communes, comme, par exemple, la constitution ternaire de l'homme, et sa conséquence immédiate qui est la négation du dogme catholique sur ce qui suit la mort. Mais sitôt qu'on passe, de ces généralités, au domaine pratique, la division de Babel se manifeste immédiatement.

On voit des spirites qui s'offenseraient extrêmement d'être qualifiés d'occultistes, et des occultistes qui regardent les spirites du haut d'un dédain superbe. Après quoi on constate que les occultistes eux-mêmes se subdivisent en cabalistes et en théosophes, qui échangent entre eux, à l'occasion, de fraternelles sévérités. Puis ces deux branches se subdivisent encore, mais nous distinguerons seulement deux camps : les théosophes bouddhistes qui représentent l'occultisme hindou, qui a pour langue sacrée le sanscrit, et les cabalistes, représentants de l'occultisme occidental qui se rattache à des traditions hébraïques que nous devons connaître dans leurs grandes lignes. C'est celui-ci que nous décrirons, celui qui constitue, chez nous, non pas exclusivement, mais dans la plus large mesure, le péril occultiste.

G. B.

## DÉMONSTRATION DE LA RÉALITÉ

### DU FLUIDE NERVEUX

(Suite.)

---

Les premiers jours, lors de nos premières interrogations, elle nous a répondu lentement et très bas, par monosyllabe, par oui et par non : plus tard nos entretiens sont devenus plus suivis, enfin, lorsqu'elle a été portée au plus haut degré du magnétisme qui la rendait clairvoyante et exagérait même ses facultés mentales, nous avons recueilli d'elle les notions qui suivent :

Elle voit partir de toute ma personne, mais principalement des mains, des yeux, de la bouche, des rayons nuageux qui lui sont adressés et qui l'entourent ; ils forment une sorte d'atmosphère dans laquelle nous sommes plongés tous deux. Elle compare très exactement, dit-elle, cette atmosphère fluide à un bain dans lequel j'écoule sans cesse et dans lequel sans cesse elle reçoit ; si je m'absente, elle ne reçoit plus rien et finit par user petit à petit cette sorte d'aliment fluidique et d'autant plus vite qu'elle se trouve plus rapprochée de quelque personne qui annule une quantité de son fluide sans cependant paraître trop se l'approprier.

Lorsque quelqu'un pénètre dans cette atmosphère, il se fait un mouvement, elle s'aperçoit qu'il y a soustraction comme si on ôtait un seau d'eau d'un bain aqueux.

Cette atmosphère n'est pas répartie régulièrement autour d'elle, son épaisseur est plus que doublée du côté que j'occupe, deux mètres à droite, un mètre environ à gauche, cinquante centimètres aux pieds.

Ce fluide est une vapeur incolore, mais qu'elle voit cependant, il est plus lourd puisqu'il tend à descendre, la couche

en est plus épaisse sur le plancher qu'en haut où la vue n'en découvre pas la limite probablement parce qu'elle est devenue plus légère.

Ce fluide reste volontiers à la surface des corps, il lui semble pondérable. Ce n'est pas, insiste-t-elle, une propriété d'un corps, mais bien un corps, le plus subtil de tous.

Le fluide la pénètre, elle en est imbibée, non à la façon d'un liquide, ni d'un gaz, mais par une matière plus subtile que tout cela. Rien ne paraît sortir d'elle, elle reçoit sans cesse de moi. Elle voit le fluide s'échapper de ma poitrine de même manière que l'exhalation pulmonaire, ce qui lui fournit cette remarque que l'orateur doit s'épuiser autant par exhalation fluïdique que par les efforts physiques de la parole.

Pendant tout le temps que je passe près d'elle, il se fait de moi et à mon insu un écoulement léger et continu de fluide qui remplace sans cesse chez elle celui qui a été utilisé. De fait, une heure de présence auprès d'elle sans cependant produire d'action magnétique me laisse la fatigue d'une véritable magnétisation.

Par le contact seul des pouces, elle sent le fluide monter jusqu'à la tête, mais en quantité insuffisante; d'où la nécessité d'un complément par les procédés ordinaires. Le souffle chaud sur le vertex lui donne la sensation du vif argent qui court rapidement jusqu'aux extrémités, celle aussi d'un courant d'eau chaude qui parcourt tout le corps.

Après le réveil, elle sent quelque chose autour d'elle qu'elle ne peut comprendre.

Le fluide masculin est supérieur, plus parfait, plus fort, en un mot tout autre, elle ne sait pourquoi le fluide féminin est d'une nature différente.

Chaque animal a son fluide particulier, celui de son chien ne lui est pas contraire, celui du chat très contraire, l'oiseau a un fluide aussi tout autre et assez abondant.

Le fluide adhère aux corps de manière très variable, il semble au reste n'être que déposé, s'il paraît plus persistant, c'est que la couche est plus dense.

Hypnotisée, sa mère lui parle, lui prend les mains, elle ne

l'entend, ni ne la voit, ni ne la sent, elle en éprouve une gêne et un malaise indéfinissables, au reste comme de toute personne quelle qu'elle soit qui se trouve présente.

Il est impossible de la mettre en communication ni avec sa cousine qu'elle aime beaucoup, ni avec son frère qui lui serre les mains et lui meut ses bras, fort surprise, elle ne comprend pas ce qui la force à mouvoir ses membres, je lui dis que c'est son frère, elle n'en croit rien.

Insensible à tout contact d'un corps vivant, exception faite du malaise qu'elle en ressent, le rapport avec ses parents est impossible, même lorsque je fais l'office de fil conducteur, interrogée, elle espère qu'un jour elle pourra voir et entendre, mais actuellement mes essais produisent une trop grande déperdition de fluide.

Nous nous entretenons d'une personne présente, fort aimée et vénérée (son directeur spirituel); j'essaie en vain la communication; la personne reste ignorée.

Une procession de Fête-Dieu passe dans la rue avec des chœurs de chant, elle les entend lorsque sa main est dans la mienne, si je l'abandonne, l'audition cesse.

Mise à la fenêtre, elle est frappée de la solitude de la rue d'ordinaire si peuplée (le mouvement en est très bruyant), elle voit un brillant soleil qui l'éclaire, elle distingue tous les objets d'étalage des magasins, enfin tout ce qui est inanimé, rien de ce qui a vie ou de ce qui touche à un être vivant.

Un régiment vient à passer, elle entend la musique, le pas cadencé de la troupe, mais rien d'autre, elle en éprouve seulement une grande fatigue.

Le chien de la maison se jette sur la maîtresse, ses caresses sont tumultueuses, elle se débat comme d'une grande gêne, je lui dis que c'est Blach, elle n'en croit rien.

Sa cousine est au piano, ma main dans la sienne, elle entend; ma main l'abandonne, elle n'entend plus.

Ma voix proche est entendue, si je suis éloigné, elle n'entend que peu ou point.

Je me mets au piano qui est à quelque distance, elle entend mes accords. mais non ma parole. Interpellée sur le motif qui la rend sourde à mon langage, elle répond que frappée du

grand plaisir musical qu'elle ressent, son cerveau et ses sens concentrés en sont uniquement occupés.

Quand les touches supérieures sont préalablement magnétisées, les notes hautes lui paraissent plus harmonieuses, elle découvre ensuite qu'elles ont été magnétisées.

Le piano est tenu à quatre mains, je tiens la basse, sa cousine la partie haute, elle n'entend que la basse, sa cousine joue seule, elle n'entend rien, je touche du doigt l'exécutante, elle entend; je lève le doigt, elle n'entend plus, je touche et lève le doigt alternativement, elle n'entend que de manière intermittente, ce qu'elle trouve bizarre et ce qui la fait rire.

Je la place au piano pour jouer à quatre mains, elle prend la partie basse, sa cousine la partie haute, je me place entre elles, en contact avec toutes deux, elle croit que je fais la partie haute et me complimente d'un talent qu'elle ne me connaissait pas, puis se trouve très fatiguée de son côté droit.

Je magnétise la mère, et je cherche à la mettre en rapport avec sa fille, insuccès. Armée d'une aiguille, sa mère l'enfonce assez profondément dans le bras : Analgésie complète, sa cousine en fait autant, même résultat. Quant à la piqûre que je lui fais, elle en accuse vivement la douleur.

Ma main et celle de sa cousine sont placées l'une sur l'autre, je lui demande d'unir sa main à la mienne, elle s'approche, ses doigts se crispent, elle la retire, elle la ramène, se détermine enfin pour l'attraction, mais avec crainte et une grande hésitation.

Seul, j'avance la main avec la volonté d'attirer la sienne qui s'approche lentement et s'unit à la mienne. Elle en rougit, s'en excuse, mais ne peut s'en empêcher.

Dans la plupart des mouvements, elle a une tendance attractive à se rapprocher de moi.

L'action de présence est très manifeste; celle du magnétiseur qui émet sans cesse est heureuse, pénible est celle d'une personne étrangère qui, par absorption, détruit l'atmosphère fluïdique.

Laissée seule en hypnose digestive dans sa chambre fermée, elle fut prise de douleur stomacale, puis de vomissement.

Elle m'en donna l'explication, il y avait un point par où tout le fluide s'écoulait, une sorte de trou situé à la périphérie de l'atmosphère fluïdique par lequel s'engouffrait la vapeur nerveuse. (Le trou était une porte entre-bâillée par laquelle la famille surveillait son sommeil.)

De nouveau laissée seule en sommeil hypnotique, ses parents la veillent à distance, elle se plaint de malaise, et de trois trous qui absorbent tout son fluide environnant, ces trois trous se bouchent d'eux-mêmes tout à coup. A partir de ce moment, le malaise a disparu. (Ces parents apercevant ce malaise, s'étaient retirés de la porte à peine entre-bâillée.)

Sa cousine tente de la magnétiser par l'application des pouces : douleurs des mains, des bras, secousses musculaires, vertiges ; insuccès, hypnotisant la cousine, je tente les mettre en rapport, même résultat. Un bain aqueux magnétisé ne produit aucun effet. Je recherchai, mais en vain, à satisfaire mon idée d'un condensateur possible d'une réserve fluïdique.

Hypnotisée, elle n'a plus la liberté de la pensée, elle reste intelligente, mais son esprit soumis a le besoin d'obéir à un commandement ; aussi, lorsque je m'absente, réclame-t-elle que je lui impose une pensée à suivre dont elle ne s'écarte qu'à mon retour, à moins que la réminiscence d'une forte émotion de l'état de veille ne vienne la remplacer. Souvent elle me désigne la pensée à suivre, telle que la prière par exemple, mais il faut que je la lui impose, c'est-à-dire que je le veuille si j'oublie cette prescription mentale, son esprit vague à l'aventure, inquiet et troublé d'idées confuses et incohérentes. Au lieu d'une pensée, une fois, je lui imposai une promenade dans le parc avec ses amies. Pendant tout le temps de mon absence, de loin on l'entendit tenir une conversation animée avec ses compagnes et même rire avec éclat ; à mon retour, tout cessa.

Portée à l'hypersomnambulisme, il y a insensibilité et paralysie générale moins la tête : la vue et l'ouïe sont plus aiguës, elle voit toutefois très mal un objet qui lui est caché : de deux livres fermés, elle distingue le livre allemand du livre français, elle en voit les caractères, mais elle ne peut les assembler, elle épelle mal et confusément. Pressée de voir dans son

estomac, elle essaye sans réussir, cette recherche lui donne une trop grande fatigue.

Je lui demande avec instance une consultation pour deux de mes maladies; elle s'y prête de bonne grâce, elle me demande des détails préliminaires, et après des efforts qui semblent lui coûter beaucoup, elle décrit ce qu'ils présentent avec une exactitude approximative, sans me fournir des notions autres que celles que je possède.

Le frère tombe malade, elle s'en inquiète outre mesure: dans le sommeil, elle ne cesse de pleurer et s'obstine à ne plus rien prendre, alors par un effort de volonté impérieuse, je veux qu'elle oublie et qu'elle ait une autre pensée. Par ma volonté impérieuse presque brutale, elle est forcée de prendre des aliments et des boissons dont le rejet s'annonce alors, lui prenant les mains pendant quelques minutes et *voulant* impérativement que la digestion s'opère, la digestion s'est opérée.

Cette action intensive dont j'ai eu une fatigue malade, a changé le caractère du sujet, elle est devenue craintive, osant à peine me parler, et lorsqu'elle m'adresse la parole, c'est à voix basse et timide comme celle d'une enfant qui vient d'être grondée. Cet état a duré toute une journée; je l'ai ramenée à son état naturel par une magnétisation très douce, lente et affectueuse, néanmoins le réveil a été très triste. Comme toujours, elle ne sait pourquoi.

Plus tard, dans le calme hypnotique, interrogée sur le mode d'action de cette *volonté forcée* sur l'estomac, elle l'explique par une vapeur épaisse sortant de moi, passant des mains aux bras, puis par la moelle épinière, gagnant l'estomac où elle rencontre une seconde vapeur qui est la sienne, il y a lutte, douleur même, mais la première vapeur l'emporte.

Ce traitement pénible m'épuise, je suis arrivé à la fatigue, à la souffrance même, elle le sent, s'attriste, verse des larmes sans vouloir par une sorte de gêne timide m'en dire la cause. Mon action s'en trouve diminuée, inefficace, les effets thérapeutiques sont suspendus, et nous constatons un recul dans le progrès. D'autre part, ma liberté est bridée, je ne peux m'absenter, une suppléance devient nécessaire. je tente de me faire

remplacer, mais mes tentatives secondées du bon désir de la malade n'ont pas réussi : La mère qui semblait avoir le plus d'affinité n'a pas la force voulue, elle échoue. Sa cousine est forte, elle émet abondamment, mais son fluide est trop différent, il ne fait que la troubler. Le frère plus puissant encore, malgré sa volonté d'être doux, bienveillant, fait naître des accidents. Aucun des parents ne peut y parvenir, le malade en donne le motif.

Deux fluides ne peuvent se mêler ou s'associer et ne peuvent agir synergiquement, ils ne sont jamais identiques, ils se détruisent mutuellement.

Un phénomène trophique qui m'a frappé, ainsi que les membres de sa famille et elle-même, c'est l'augmentation marquée de la force et du volume de la main, du bras, de la joue, du tégument et du sein du côté droit, côté que j'ai toujours occupé près d'elle pendant de longs mois.

Cette observation nous démontre l'existence du fluide nerveux, sa matérialité, quelques-unes de ses propriétés, ses incompatibilités, les causes qui le détruisent ou qui l'entravent ;

La volonté toute-puissante pour l'émission, l'entretien, la direction et toutes les actions fluidiques ;

L'activité cérébrale et les facultés instinctives du sujet (sensibilité, perception, volonté), soumises à notre volonté ;

L'isolement absolu de toute extériorité vivante ;

Les deux degrés du somnambulisme (proto et hypersonnambulisme) :

L'intelligence en tant que *moi* restant à part.

L'altération de la mémoire a été facile à constater : pour l'état de veille, l'amnésie de l'hypnose est générale, totale et définitive, celle du sujet existe encore (quarante ans).

L'amnésie des séances hypnotiques entre elles est variable, partielle, temporaire ou permanente, réduite à certains souvenirs.

(A suivre.)

COUTENOT,

*Médecin en chef honoraire de l'hôpital de Besançon.*

---



# L'ÉLECTROÏDE

(Suite.)

---

## IV. Action de l'électroïde sur les substances organiques. —

1<sup>o</sup> L'électroïde exerce en général une action conservatrice sur les substances organiques, en détruisant les bactéries de la fermentation et de la putréfaction. Il est vrai que dans d'autres circonstances, l'activité des bactéries est augmentée. L'auteur ne nous renseigne pas sur ces conditions variables.

Grâce à l'action antiputride de l'électroïde, l'albumine, la fibre musculaire, le jaune d'œuf peuvent être préservés de la décomposition. Le jaune d'œuf, soumis aux radiations électroïdiques, durcit et prend l'apparence de l'ambre. La chair du bœuf, soumise à la même action pendant douze heures, se dessèche peu à peu et prend, au bout de plusieurs mois, un aspect extraordinaire. Au premier coup d'œil on n'y reconnaît pas le muscle. Elle a perdu toute odeur, est recouverte d'une couche brune, rouge par transparence, mais elle a gardé de sa saveur. En la pilant dans un mortier, elle se transforme en une poudre jaune. Elle a conservé sa propriété nutritive (1). Il y aurait encore là un excellent procédé de momification des cadavres.

Une grande lame de celluloid, soumise à l'influence de l'électroïde, se recouvre de tout un réseau de ramifications saillantes de l'aspect le plus singulier.

2<sup>o</sup> Le vin, par l'action de l'électroïde, acquiert un bouquet très fin qui le fait ressembler à du vin vieux. « J'ai encore remarqué, dit l'inventeur, que les boissons alcooliques changent de saveur et deviennent plus capiteuses, probable-

(1) Un chat fut un jour enfermé par accident dans la pièce où des viandes traitées par l'électroïde étaient conservées, et l'on n'y entra que longtemps après. Le chat était parfaitement vivant et alerte: il s'était nourri de ces viandes, à défaut desquelles il serait certainement mort de faim.

ment par transformation du sucre en alcool. » Si l'on fait l'expérience sur une bouteille de verre vert foncé, on voit s'échapper de la surface de la bouteille, partout où elle présente des inégalités ou des défauts, des radiations verdâtres « qui par leur forme rappellent l'écoulement d'un liquide comprimé ». On peut faire disparaître cette sorte de rosée lumineuse en passant la main dessus, et il se dégage une odeur d'air frais.

3<sup>o</sup> Ce n'est qu'avec hésitation que nous enregistrons ici les expériences faites avec le sang humain frais, non que ces expériences ne soient parfaitement légitimes; car l'électroïde empêche la coagulation du sang et maintient la vie dans les globules pendant environ sept jours, et dès lors les modifications que pouvait subir le liquide nourricier du corps humain sous l'influence de l'électroïde offraient un véritable intérêt. Sous cette influence se produisent, paraît-il, des formes remarquables que Rychnowski a photographiées et qui se modifient par l'action prolongée du fluide. Sur une de ces photographies, on voit une *tête d'homme avec barbe*; sur une autre, deux petites têtes, etc.; il est probable qu'il s'agit là de simples accidents. Cependant Rychnowski, probablement pour rire, aurait émis la singulière idée que le fluide électroïdique pourrait bien réveiller l'esprit qui animait les globules et faire revivre sa forme corporelle, — ou en créer une nouvelle. C'est l'*homunculus* en personne! N'insistons pas.

V. *Autres propriétés de l'électroïde.* — Nous avons vu que l'électroïde présente de réelles analogies avec l'électricité, l'od et le magnétisme animal. Il y a cependant, surtout en ce qui concerne l'électricité, de sérieuses différences. Si l'électroïde dévie l'aiguille aimantée à une petite distance, en revanche elle ne se porte pas à la surface des corps comme l'électricité, mais les pénètre et s'y accumule, — ce qui la rapproche de l'od et de la force qui agit dans les phénomènes de médiumnité. De plus, le verre et le caoutchouc, qui sont de mauvais conducteurs de l'électricité, conduisent bien, au contraire, l'électroïde. Un fait encore plus curieux, c'est qu'un feuillet très mince de mica soumis à l'influence de ce

fluide se charge d'électricité à une haute tension, de sorte que, avec le doigt, on en tire une puissante étincelle, non sans douleur. Or, depuis quelque temps, on emploie, dans la technique électrique, le mica comme un isolant !

L'électroïde, en se dégageant, produit un souffle frais d'odeur très agréable, comme nous l'avons vu plus haut, et cette odeur peut être très facilement communiquée à l'eau. Lang a trouvé à de l'eau électroïdisée une saveur très parfumée. L'odeur de l'électroïde rappelle aussi celle de l'ozone, donc l'odeur d'air frais des montagnes, celle du phosphore et celle qu'on perçoit près d'une machine d'électricité statique en activité. C'est ce qui avait fait supposer à M. Niementowski, professeur de chimie à l'École technique supérieure de Lemberg, qu'il découvrirait de l'ozone dans l'électroïde. Or, il n'en trouva pas de traces à l'ozonomètre. De même que le souffle frais, cette odeur se dégage parfois dans les séances d'occultisme, ajoute Lang, et alors on la compare généralement à une émanation phosphorée.

## II

### THÉORIE ET APPLICATIONS

Rychnowski conclut de ses expériences que l'électroïde est une énergie presque libre distribuée dans des parcelles extrêmement fines de matière, ou, si l'on préfère, une substance excessivement ténue, renfermant de l'énergie libre. Il hésite à lui donner le nom de fluide, parce que ce mot est discrédité dans la science, et cependant un principe qui pénètre tous les corps, s'y accumule et peut se condenser en globules susceptibles d'être conservés plusieurs jours, mérite bien le nom de fluide. L'électroïde se comporte, en somme, comme si elle était l'élément fondamental de la matière et de l'énergie primitives, et rappelle l'*éther* universel, cette entité hypothétique, soit-disant impondérable, qui échappe entière-

ment à nos sens et à nos moyens d'investigation. Les occultistes l'identifieraient avec l'*Akasa*.

Que l'électroïde soit ou non identique avec l'éther, Rychnowski y voit le facteur, la source de tous les phénomènes physiques, chimiques, mécaniques et vitaux. « Celui à qui il sera réservé de transformer le rayon d'éther directement en mouvement pondérable, en chaleur, en lumière, en force chimique et en électricité, sera le plus grand inventeur de tous les temps, car il mettra à la disposition de l'humanité les moyens de produire l'énergie sous toutes ses formes, en quantité arbitraire, partout et sans frais. On verra alors clairement qu'il n'existe qu'une seule force primordiale, douée d'une mutabilité protéiforme, comprenant tous les phénomènes grands et petits, le macrocosme et le microcosme. On retrouvera dans cette force l'âme du monde des anciens qui, dès les débuts de la philosophie grecque, se sont efforcés de ramener tous les phénomènes à un élément primordial... Le feu primordial d'Héraclite nous apparaîtra avec sa signification physique réelle, non de la manière que l'apprécierait une cuisinière, mais dans le sens de Reichenbach, comme étant l'od qui pénètre tout et en tant que celui-ci se manifeste sous la forme d'un phénomène lumineux. On le retrouve dans tous les siècles sous des noms variés : ceux de *Telesma* chez Hermès, d'*Enormon* ou d'*Ignis subtilissimus* chez Hippocrate, d'*Akasa* chez les Hindous, de *Lumière astrale* chez les Kabbalistes. Galien le nomme Πνεύμα; van Helmont, *Blas humanum*; Paracelse, *Alcahest*; Boerhaave, *Copula* (intermédiaire) entre l'esprit et le corps. Chez les alchimistes il s'appelle *quintessence*; chez les occultistes du moyen âge, *Esprit universel* ou *Esprit vital*; chez Descartes, *Matière subtile*; chez Newton, *Spiritus subtilissimus*. » Ainsi s'exprime Oscar Koschelt, cité par Lang. Du Prel ajoute que ces dénominations s'appliquent fort bien à la découverte de l'électroïde (*Uebers. Welt*, 1898, p. 248-249). Cet homme extraordinaire, l'auteur de cette découverte de la force primordiale, serait, selon ses enthousiastes admirateurs, l'ingénieur Rychnowski.

Mais revenons à l'électroïde. Pour Rychnowski, le soleil

en est le grand générateur, et lui-même doit emprunter cet agent à un autre moteur inconnu, peut-être à un astre plus grand encore que le soleil. Les radiations solaires distribuent l'électroïde dans toutes les directions sans que leur contenu soit ni lumière, ni chaleur, ni électricité, etc. Elles renferment simplement de l'énergie libre, et cette énergie ne se transforme en lumière, en chaleur, en vie, que si la terre ou une autre planète vient à intercepter ces radiations à propagation rectiligne. Quant à la manière dont se fait la transformation de cette énergie libre, elle est exposée d'une façon assez obscure par Rychnowski, ce qui tient à ce que son mémoire du *Zycie*, reproduit dans *Uebers. Welt*, septembre 1898, a été plus ou moins mutilé par la rédaction du premier journal, et à ce qu'il ne veut encore livrer à la publicité tout son secret. Voici, le plus brièvement possible, comment les choses se passeraient.

Lorsque les radiations électroïdiques viennent en collision avec la terre, elles y pénètrent en partie en transformant leur direction rectiligne en mouvement ondulatoire calorifique, et sont en partie réfléchies, et alors prennent le mouvement vibratoire spécial à la lumière et à l'électricité; enfin il en est qui tournent autour de la terre dans le sens est-ouest, déterminant ainsi par attraction sa rotation dans le sens inverse ouest-est, et fixant l'axe de rotation de notre globe, sans parler des phénomènes magnétiques engendrés par cette rotation même. Les radiations qui ont pénétré dans la terre prennent, grâce à la résistance rencontrée, la forme globuleuse liquide et constituent ainsi la force calorifique attractive et celle qui tend à grouper les particules terrestres de façon à constituer un sphéroïde.

Le surplus de l'énergie rayonne de la terre vers l'espace et peut déterminer des effets analogues sur des corps plus petits tels que la lune, ou, s'il s'agit d'une autre planète, ses satellites. Les radiations qui suivent la direction centrifuge produisent l'attraction vers le centre du globe, et tout corps attiré par lui constitue un obstacle à la propagation de ces rayons centrifuges, en rapport avec son degré d'imperméabilité. D'après cela, on doit se représenter le poids d'un

corps comme la mesure du degré de résistance de ce corps au passage des rayons, ce qui fait que ce poids est proportionnel à la masse du corps.

L'électroïde, retenue dans la terre sous forme de chaleur, maintient à l'état liquide les matériaux sous-jacents, à l'écorce, et comme les liquides peuvent également entrer en rotation, la masse liquide intérieure tournerait en sens inverse de cette écorce. Le magnétisme ne serait plus qu'un effet de ce double mouvement. Cette rotation de la masse fluide centrale est nécessaire, parce que l'énergie calorifique et de gravitation agit uniformément sur l'écorce terrestre très mince; lorsque cette masse commencera à se solidifier, l'écorce éclatera et la terre deviendra semblable à ce qu'est la lune. Ce phénomène se produira dès que la radiation solaire sera impuissante à contre-balancer la radiation terrestre. Chaleur et gravitation diminueront concurremment.

(A suivre.)

Dr HANN.

---

# LE GRAND CONGRÈS

## SPIRITE ET SPIRITUALISTE

DE 1900

Les *spirites, magnétiseurs et occultistes*, fraternellement associés dans le syndicat que nous avons fait connaître (1), ne pouvaient rester indifférents à l'Exposition de 1900 : ils ont pensé qu'ils se devaient à eux-mêmes, bien mieux qu'il importait à l'honneur et à la gloire du pays, de former un *grand Congrès* pour y formuler leurs doctrines et affirmer leur touchante union à la face du monde. L'effet d'une telle manifestation sera sans doute bien médiocre ; mais le *syndicat Durville-Papus-Delanne*, pénétré de son importance, a pour principe de multiplier ses actes, ses groupements, ses livres, ses brochures, dans l'espoir de captiver ou tout au moins d'agiter l'opinion. Nous lui prêtons bien volontiers le concours de notre publicité, mais nous ne prenons à notre charge aucune de ses prétentions.

### CONGRÈS SPIRITE ET SPIRITUALISTE

INTERNATIONAL DE 1900.

#### COMITÉ D'ORGANISATION

Voulant resserrer davantage les liens de sympathie et de solidarité morale qui existent déjà entre eux, les Sociétés et Groupes suivants :

*Syndicat de la Presse spiritualiste de France,*  
*Comité de propagande spirite,*  
*Société française d'Étude des Phénomènes psychiques,*  
*Société magnétique de France,*

(1) Voir notre dernier article *Une trinité savante!*

*École pratique de Magnétisme et de Massage,*  
*Syndicat des Masseurs et Magnétiseurs,*  
*École supérieure libre des Hautes Etudes hermétiques,*  
*Groupe indépendant d'Études ésotériques,*  
*Ordre martiniste,*  
*Société alchimique de France,*  
*Société théosophique, branche parisienne Ananta,*  
*Étudiants swédenborgiens,*  
 et

*Divers Groupes spiritualistes indépendants,*

Se sont réunis dans le but d'organiser un CONGRÈS pour faciliter l'étude et le développement des Sciences et Doctrines spiritualistes. Ce CONGRÈS, qui tiendra ses assises à Paris, vers la fin de l'Exposition, prend le titre de CONGRÈS SPIRITE ET SPIRITUALISTE DE 1900.

Ce Congrès comprend cinq sections :

*Section spirite,*

*Section magnétique,*

*Section hermétique,*

*Section théosophique,*

*Section des Spiritualistes indépendants.*

Entièrement autonomes, les sections ne sont liées que par la sympathie et le désir de concourir, dans la mesure de leurs moyens, au développement des Sciences et Doctrines spiritualistes.

« Le comité d'organisation est composé de trois membres de chaque section. Les adhésions, les mémoires et les fonds doivent être adressés à Paris : POUR LE SPIRITISME, à M. C. Duval, rue... n°...; POUR LE MAGNÉTISME, à M. H. Durville; POUR L'HERMÉTISME, à M. Papus; POUR LA THÉOSOPHIE, à M. Gillard; POUR LES SPIRITUALISTES INDÉPENDANTS, à M. Alban Dubet...

Fait à Paris, le 7 avril 1899.

*Le Comité d'organisation :*

ALLAR, COUILLEROT, G. DELANNE, ALBAN DUBET, H. DURVILLE,  
 C. DUVAL, FABIUS DE CHAMPVILLE, LAURENT DE FAGET, P. GILLARD, GRELLEAU, HERVY, l'abbé JULIO, P. PAPUS, ROSABIS, SÉDIR (1).

Un tel faisceau d'autorités est éblouissant et nous déconcerterait presque si nous ne connaissions déjà la plupart des membres du syndicat. Nous retrouvons là les célèbres professeurs des trois *Facultés*, les maîtres... que l'Europe nous envie, Papus, Durville, Delanne, Alban Dubet, etc., et nous apprenons avec satisfaction, mais sans surprise, que l'*Uni-*

(1) *Revue scientifique et morale du spirilisme*, 1899.



*versité libre des Hautes Études* n'a pas répondu à toutes leurs espérances. Il paraît que le *spiritisme*, avec ses branches annexes, ne suffit plus et qu'il faut lui inculquer une forte dose de *spiritualisme* ou du moins le couvrir de cette étiquette pour le rendre acceptable et le faire vivre.

Les bons esprits distinguent encore avec nous le *spiritualisme* du *spiritisme* : c'est parfait.

Pour gagner, nous ne disons pas pour tromper son monde, on ouvre donc à deux battants la porte du temple et on invite à y entrer non seulement les *spirites*, mais les *spiritualistes* de toutes les écoles. Bien naïfs ceux qui se laisseront prendre !

« Le Comité spirite avait posé la question suivante : Le futur Congrès *doit-il être purement spirite* ou comprendre toutes les écoles qui ont participé à la réunion de 1889 ?

« A une très grande majorité, les spirites consultés se sont prononcés pour la réunion des diverses écoles spiritualistes, et, en exécution de cette décision, le Comité de Propagande a pris l'initiative d'un rapprochement qui laisse à chaque école son autonomie absolue et la gestion des fonds recueillis par elle (1). »

Il suffit d'analyser rapidement les différents éléments du Congrès projeté pour constater qu'ils se ramènent plus ou moins aux affiliés connus du *syndicat Durville-Papus-Delanne*.

Et d'abord la *presse dite spiritualiste de France* ne comprend, nous l'avons dit, que des revues d'occultisme, de spiritisme et de magnétisme.

La *Société magnétique de France*, l'*École pratique de magnétisme et de massage*, le *Syndicat des masseurs et magnétiseurs* évoluent dans l'orbite du professeur déjà nommé M. Durville. (Lire ses ouvrages !)

L'*École supérieure libre des Hautes Études hermétiques*, le *Groupe indépendant d'études ésotériques*, l'*Ordre martiniste* sont, nul ne l'ignore, aux ordres du maître mage Papus. La *Société alchimique de France* ne paraît pas lui être étrangère.

(1) Loc. cit.

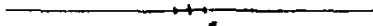
La *Société française d'étude des phénomènes psychiques* nous est absolument inconnue, mais nous ne serions pas étonné qu'elle fût composée des épaves

*Rari nantes in gurgite vasto*

de la *Société des sciences psychiques* fondée en 1895 par des prêtres et des médecins chrétiens et que son président a dû dissoudre après l'avoir mise imprudemment à la discrétion de Papus et de ses amis. Dans cette hypothèse, l'occultisme n'aurait rien à craindre de la *Société française d'étude des phénomènes psychiques*, mais que pourraient en attendre la science et la foi?

Restent quelques sociétés, et particulièrement un *groupe spiritualiste* indépendant (?), qui ont une existence précaire ou problématique, et sur lesquels nous tâcherons de renseigner nos lecteurs dans le prochain numéro. Il nous suffit d'avoir établi pour cette fois que le fameux *Congrès* est organisé et composé par le *syndicat Durville-Papus-Delanne* et que les vrais spiritualistes, de même que tous les chrétiens, ont pour devoir de s'en méfier comme de tout ce qui sort des obscures officines de l'occultisme et du spiritisme.

D<sup>r</sup> SURBLED.



# DE LA GRAPHOLOGIE

## ET DES SCIENCES OCCULTES

### I

On nous a demandé si la graphologie est réellement une science et si elle ne doit pas être mise au rang des sciences occultes.

Nous regrettons que des raisons indépendantes de notre volonté ne nous permettent pas de traiter ce sujet avec toute l'ampleur que nous aurions voulu lui donner. Nous osons néanmoins espérer que tel qu'il est, il satisfera les lecteurs de la *Revue*. C'est tout ce que nous désirons.

### II

Et d'abord, qu'est-ce que la science, en général?

On la définit, quelquefois, la connaissance que l'on a de quelque chose.

A cette définition, nous préférons de beaucoup la suivante : « La science est une connaissance claire, certaine, de quelque chose, fondée sur des principes évidents par eux-mêmes, ou sur des démonstrations. »

Cela dit, définissons la graphologie.

Elle n'est pas autre chose que la connaissance de soi-même et des autres d'après les signes de l'écriture.

La graphologie est surtout une science d'expérimentation. Elle en a subi l'épreuve la plus rigoureuse : Sur le désir de médecins profondément observateurs et de *professeurs* très remarquables de la Sorbonne, certains signes graphologiques, sur lesquels on disait s'appuyer, ont été demandés,

non pas à des farceurs, mais à des graphologues sérieux qui les ont montrés et expliqués si bien à ces hommes de science qu'ils s'écriaient émerveillés : « C'est vrai ! Nous n'y avons pas pensé ! »

La graphologie, nous nous plaisons à le répéter, s'appuie sur des principes et sur des signes révélateurs contrôlés très sévèrement.

Jusqu'ici, aucun fait n'est venu démontrer leur fausseté ; leur justesse, au contraire, a été toujours confirmée.

A cette heure, bon nombre de signes ont été trouvés ; on en trouvera beaucoup d'autres, assurément parce que le champ de la graphologie est immense, attendu qu'elle embrasse l'homme tout entier, le corps, l'âme avec ses facultés, ses vertus et ses vices (1).

### III

Au moyen âge et au commencement même des temps modernes, sous le charitable prétexte d'arriver à la connaissance de notre pauvre humanité, on en était venu jusqu'à croire aux sciences occultes, justement regardées et repoussées aujourd'hui comme des pseudo-sciences.

Autant la graphologie est fondée en raison, autant les sciences occultes manquent de base et de fondements sur lesquels on puisse les appuyer. Elles n'ont rien qui puisse satisfaire la raison. Nous allons d'ailleurs les examiner en quelques mots.

Les principales sont : la nécromancie, la cabale et la magie.

La nécromancie n'est pas une science, elle est plutôt un art, pas même réel, mais prétendu, d'évoquer les morts, ou d'examiner les objets qui leur ont appartenu pour avoir connaissance de l'avenir ou de quelque chose de caché.

La graphologie, au contraire, s'appuie sur des *signes mo-*

(1) Nous croyons qu'on pourrait voir un rapport entre la conformation des doigts de la main (doigts en spatule, etc.) et la *graphologie*, comme il nous semble aussi en exister entre la *physiognomonie* et la science dont nous nous occupons.

*biles, changeants, spontanés*, dans lesquels le scripteur verse sans qu'il s'en doute, et le cherche en aucune manière, quelque chose de son être, à la fois corporel et spirituel, en un mot de sa vie.

Confondre la nécromancie, cette fausse science avec la graphologie, nous ne le ferons jamais; ne serait-ce pas confondre la lumière avec les ténèbres?

Comme la nécromancie, la cabale n'est qu'un art prétendu de commercer avec les génies élémentaires de l'air, les sylphes et les gnomes, qui dans le même système des cabalistes habitent la terre et y président.

Laissons ces génies élémentaires de l'air aux poètes, aux peintres, aux musiciens, et ne faisons pas un seul instant à cette science, aussi fausse que la nécromancie, l'honneur de la prendre au sérieux et de la comparer à la graphologie qui, sans recourir à ces fictions plus ou moins charmantes, pénètre par un examen approfondi de l'écriture jusqu'au plus intime de l'être. Ne serait-ce pas encore une fois comparer la nuit avec le jour que de confondre la graphologie avec la cabale?

La magie noire est ainsi nommée parce qu'elle est *censée* opérer les effets les plus terribles avec l'aide des démons et des esprits infernaux, tandis que la magie blanche paraît opérer, par des moyens naturels, des choses surprenantes.

En graphologie, pas n'est besoin des esprits de l'autre monde, mais d'un esprit personnel, logique, pratique, perspicace, d'une intelligence vive, d'un sens profond d'observation, de comparaison et de déduction juste; le tout servi par de *bons yeux* ou une loupe puissante, par un grand tact, une grande prudence, beaucoup de délicatesse.

Greffez sur ces qualités naturelles, celles que l'homme peut acquérir par l'étude et l'expérience, et vous aurez un bon graphologue: mais sans cela, non!

Les sciences occultes ne peuvent séduire que les amies de l'empirisme et de la charlatanerie. — Ces farceurs, qu'on nous passe ce mot, un peu vif, sont aujourd'hui plus nombreux que jamais, et c'est un malheur!

## IV

Bien que nous ayons fait notre travail et condensé cette étude en peu de mots, nous croyons cependant avoir répondu à la question posée.

Dans tous les cas, nous nous faisons un plaisir de renvoyer les lecteurs qui ne seraient pas satisfaits à l'étude du *Système de la graphologie, par Michon*. — Cet ouvrage est encore, selon nous, le meilleur de tous ceux qui ont paru. — Nous admirons le talent de son auteur; mais, toutefois, avec le regret qu'il n'en ait pas toujours fait un meilleur usage.

Abbé BATUT.

---

# QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite.)

---

## 1<sup>er</sup> Récit.

### LE DÉMON DE TEDWORTH

M. John Mompesson, de Tedworth, dans le comté de Wilts, étant allé vers le milieu de mars 1661, à une ville voisine appelée Ludgarshal, et y entendant battre le tambour, demanda au bailli de la ville, dans la maison duquel il se trouvait alors, ce que cela voulait dire. Le bailli lui répondit qu'ils avaient été durant plusieurs jours importunés par un joueur de tambour et que ce fainéant demandait de l'argent au constable en vertu d'un brevet qui, selon le bailli, devait être contrefait. Là-dessus M. Mompesson fit venir le drôle et lui demanda de quel droit il s'en allait ainsi par tout le pays avec son tambour. Celui-ci répondit qu'il était bien en règle et produisit deux pièces, l'une de la main de sir William Cauly, l'autre de celle du colonel Aylif, de Grettenham. M. Mompesson qui connaissait leur écriture vit aussitôt que ces pièces étaient contrefaites, il ordonna au vagabond de mettre bas son tambour et chargea le constable de le traîner à la justice de paix la plus rapprochée pour être dûment examiné et puni.

Le drôle alors confessa la fraude et supplia qu'on lui rendit son tambour. M. Mompesson répondit que s'il apprenait du colonel Aylif, dont il se disait tambour, qu'il était un

honnête garçon, son tambour lui serait rendu, mais qu'avant tout il fallait qu'on s'en assurât. Il laissa donc le tambour à la garde du bailli et le tambourineur aux mains du constable, qui, paraît-il, se laissa toucher aux prières du pauvre diable et le relâcha.

Vers le milieu d'avril suivant, comme M. Mompesson se préparait à partir pour Londres, le bailli lui envoya le tambour confisqué. Au retour du voyage, sa femme lui dit qu'ils avaient tous été fort effrayés cette nuit par des voleurs et que la maison avait semblé se briser. Il n'y fut pas trois nuits, qu'on entendit le même bruit qui avait troublé la famille en son absence. C'étaient de grands coups frappés à ses portes et à l'extérieur des murailles.

Sur-le-champ il y court, armé d'une paire de pistolets, il ouvre la porte où l'on frappait si fort, et aussitôt, il entend le même bruit à une autre porte. Il l'ouvre enfin, puis fait le tour de sa maison, mais sans rien découvrir. Seulement il ne cesse d'entendre un étrange tapage avec un son caverneux. Il retourne au lit, et cela devient un tumulte mêlé de grands coups et de sons de tambour sur le haut de la maison : le bruit continua longtemps, puis par degrés, s'évanouit dans les airs.

Depuis ce moment, le bruit des coups et du tambour devint très fréquent, il durait ordinairement pendant cinq nuits consécutives, suivies d'une interruption de trois nuits. Il commençait par les murs extérieurs de la maison et toujours au moment où l'on se mettait au lit, qu'il fût tôt ou tard.

Après un mois de tapage au dehors, le bruit arriva dans la chambre où était le tambour, et cela quatre ou cinq nuits sur sept, une demi-heure après qu'on était couché, et il continuait presque deux heures.

Le signal de tout ce tapage était un bruit d'objets jetés sur la maison, et le signal de la fin un battement de tambour semblable à celui de la retraite d'une garde de nuit. Cela continua dans cette même chambre durant deux mois, et tout ce temps M. Mompesson se tint à portée de l'observer. Aux premiers moments de la nuit, c'était un tapage effroyable, mais au bout de deux heures tout redevenait tranquille.



M<sup>me</sup> Mompesson étant en couches, il n'y eut que peu de bruit cette nuit-là, puis rien pendant les trois semaines suivantes jusqu'à ce qu'elle eût repris ses forces. Mais après cette civile interruption, *il* revint à la charge avec plus de rage que jamais et prit à partie les plus jeunes enfants, battant les bois de lit avec une telle violence que toutes les personnes présentes s'attendaient à les voir voler en éclats, En mettant les mains dessus, on ne sentait pas les coups, mais on percevait d'étranges secousses.

Durant une heure entière, *il* battit le morceau *Round heads and cuckholds* (1), la retraite appelée *tattoo* et plusieurs autres motifs guerriers aussi bien qu'aucun tambour l'eût pu faire. Puis on entendit gratter sous le lit des enfants comme avec des serres de fer. *Il* les soulevait dans leur lit, les poursuivait de chambre en chambre et, pendant quelque temps, ne hanta spécialement qu'eux.

Il y avait dans la maison un grenier qui n'avait pas encore été infesté. On y installa les enfants, les mettant au lit, tandis qu'il faisait encore jour, et ils n'y furent pas plus tôt que leur persécuteur y fut avec eux.

Le 5 novembre 1662, il fit constamment un bruit formidable. Un serviteur, alors, voyant dans la chambre des enfants deux tables qui paraissaient se mouvoir, *le* pria de lui en donner une. Aussitôt la table, sans qu'il vit rien la mettre en mouvement, s'en vint à un yard (2) de lui. Cet homme reprit : « Allons ! donne-le-moi dans ma main. » Aussitôt elle fut poussée près de lui jusqu'à le toucher. Il la rejeta en arrière, et elle fut encore repoussée vers lui, s'élevant, s'abaissant, se penchant de côté et d'autre, cela au moins vingt fois de suite, et jusqu'à ce que M. Mompesson défendit à son domestique telles familiarités. Cela se passait en plein jour, à la vue d'une foule de gens qui remplissaient la chambre. Ce matin-là, il laissa une suffocante odeur de soufre après lui.

Le soir assez tard, le ministre, un M. Cragg, et plusieurs des voisins vinrent en visite. Le ministre se mit à prier avec eux, s'agenouillant près du lit des enfants, à un moment où

(1) *Têtes rondes et...* Molière a dit le mot.

(2) 0 m. 914.

*il* était fort bruyant et fort importun. Durant la prière, il s'enfuit dans le grenier (1), mais revint aussitôt que les prières furent faites, et alors, à la vue de tous, les fauteuils se promenèrent d'eux-mêmes par toute la chambre, les souliers des enfants leur furent jetés à la tête : enfin tous les objets libres ne faisaient que changer de place. En même temps, une colonne de lit fut lancée contre le ministre et l'atteignit à la jambe, mais si mollement qu'un flocon de duvet n'eût pu tomber mieux, et l'on observa qu'elle s'arrêta juste à son but, sans rouler ni changer de place.

M. Mompesson voyant à quel point *il* persécutait les petits enfants, les plaça dans la maison d'un voisin, prenant sa fille aînée qui avait environ dix ans dans sa propre chambre où l'esprit n'avait pas été depuis un mois. A peine fut-elle au lit que le désordre y recommença, le tambour battit trois semaines de suite, *il* faisait entendre beaucoup d'autres bruits, et l'on observa qu'il se conformait pour ses batteries à tout ce qu'on lui jouait sur un tambour ou qu'on lui suggérait.

Quelque temps après, la maison où les enfants logeaient, s'étant remplie d'hôtes, on les reprit, et comme on n'avait jamais entendu de bruit dans le parloir, on les y logea : mais leur persécuteur les y vint trouver, cependant il se contenta de leur tirer les cheveux et aussi les draps, pendant la nuit.

On nota que lorsque le tapage était le plus grand et arrivait avec la plus soudaine violence, aucun chien ne bougeait autour du logis, bien que les coups dans les portes fussent souvent si retentissants et si rudes qu'on les entendait à une distance considérable dans la campagne, et que les voisins du village, dont nul n'était fort près de la maison, en fussent réveillés.

Les domestiques se voyaient parfois enlevés de terre avec leur lit, puis on les laissait retomber doucement, sans aucun mal. A d'autres moments, ils sentaient un poids terrible sur leurs pieds.

Vers la fin de décembre 1662, les roulements de tambour furent moins fréquents, et l'on entendait un bruit comme le

(1) Sans doute il quitta le lit pour s'en aller en quelque coin du grenier, où l'on sait que le lit était placé.

tintement de la monnaie, occasionné, pensait-on, par un propos que la mère de M. Mompesson avait tenu la veille à un voisin qui parlait de fées laissant de l'argent après elles : qu'elle aussi aurait bien aimé qu'il lui en laissât pour compensation du tort qu'il leur faisait. La nuit qui suivit ce propos, on n'entendait qu'argent sonner sur toute la maison.

Puis il mit fin à ces rudes tapages et s'employa à des farces singesques (1) et moins offensives. Pourtant la nuit de Noël, un des petits garçons fut frappé au talon, juste à un endroit malade, avec le loquet de la porte, lequel était très difficile à tirer. La nuit suivante, l'esprit traina les habits de la vieille dame à travers la chambre et cacha sa bible dans les cendres. Il renouvelait souvent ces sottises farces ou d'autres semblables.

Ensuite il s'acharna contre un domestique qui était un garçon solide et sensé, et qui demeura dans la maison durant les plus étranges désordres. Pendant plusieurs nuits, quelque chose essayait d'arracher les draps de son lit, il avait beau tirer de toutes ses forces pour les garder, souvent il les voyait enlevés par une force plus grande, et ses souliers lui étaient jetés à la tête. Parfois il se sentait tenu de force comme s'il eût eu pieds et mains liés, mais il reconnut que toutes les fois qu'il pouvait saisir son épée et en frapper, l'esprit le lâchait.

(1) *Apish*. Il nous semble avoir vu dans Montaigne ce mot *singesque* qui traduit bien le vocable anglais.

(A suivre.)

JEANNIARD DÙ DOT.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monsieur Téqui,

Je profite de l'occasion pour vous demander un service, je connais votre obligeance à l'égard de vos clients.

Veillez demander à la Rédaction du *Monde Invisible* l'adresse exacte de l'*ecclésiastique* qui, dans le numéro de juillet de la *Revue du Monde Invisible*, qui a paru ces jours-ci, écrit, page 124, une lettre à M<sup>sr</sup> Méric à propos des *guérisons par contact*, et qui signe V. B., curé de P. Cette lettre commence par ces mots : Voulez-vous me permettre de soumettre une question à un des théologiens, etc., etc.

Je désire vivement connaître l'adresse de cet *ecclésiastique*, et je suis convaincu que M<sup>sr</sup> Méric vous la fera connaître sur votre demande et vous autorisera à me la transmettre, puisque j'en ai besoin.

Je vous remercie vivement de la démarche que je vous demande de faire pour me renseigner et vous en exprime à l'avance toute ma gratitude.

En attendant votre réponse, daignez agréer, Monsieur Téqui, mes hommages les plus respectueux.

Votre humble serviteur en Notre-Seigneur,

Nous prions l'auteur de l'article visé par cette lettre de vouloir bien nous donner son adresse. Nous ne gardons pas la copie des articles composés.

Monsieur,

Je reçois la « *Revue du Monde Invisible* », je me permets de vous faire part d'un phénomène que je ne me suis jamais expliqué, bien que j'en aie suivi et contrôlé avec soin toutes les phases. Il s'agit d'une sueur de sang ou de quelque chose de semblable. Je n'ai jamais consulté de médecins à ce sujet, jamais non plus je n'ai fait analyser les matières par un chimiste. A quoi bon ?

Voici les faits :

Vers l'âge, ou plutôt je précise à l'âge de quatorze ans révolus, depuis un mois, je fus pris pendant une promenade (au retour), de vertiges épouvantables. Ils durèrent pendant trois jours, et cessèrent sans le secours d'aucun remède, ne me laissant qu'une grande fatigue.

Depuis, ils n'ont plus reparu.

Depuis aussi dans certaines circonstances, au lieu que ma sueur ressemble à celle du commun des mortels, elle est rouge ou rose pour le moins.

Mes parents s'en offusquèrent d'autant que faisant laver leur linge et le mien, cela intriguait les lessiveuses. Ma mère pour obvier à cet inconvénient, rinçait elle-même mon linge de corps avant de le donner à laver, et l'on continue à faire de même.

Parfois le phénomène cesse, pendant un mois, tout au plus. Et aurais-je pendant ce temps les émotions les plus fortes, la sueur est naturelle. Remarquez, je vous prie, que je sue aussi bien l'hiver par les plus grands froids que l'été par les plus grandes chaleurs, la nuit comme le jour.

Toutefois la sueur de la tête a été rarement rouge : une dizaine de fois au plus dans l'espace de trente ans.

Cette sueur ne m'affaiblit nullement, elle est seulement incommode parce qu'elle salit mes vêtements.

Maintes fois mes amis m'ont conseillé de consulter des médecins, mais à quoi bon, encore une fois, puisque je ne souffre nullement.

Ma nourriture est assez mêlée, et je mange plus de légumes que de viande. J'ai essayé de ne boire que de l'eau, et après six mois de ce régime, j'en suis toujours au même point. Au printemps et à l'automne, la sueur est très foncée presque sang noir.

Avec cela, l'état de ma santé suit le cours ordinaire. J'ai eu une pneumonie, variole, influenza, dans les mêmes conditions que le commun des mortels. Dieu merci, j'ai guéri grâce aux secours de la science médicale.

Que penser de cela ? Je ne ris point des sueurs de sang que l'on cite, mais, vu mon état, je n'en suis pas étonné, sans toutefois nier le surnaturel qui peut y être mêlé.

N'y a-t-il pas un état pathologique qui puisse amener ces sueurs, puisque c'est pour moi un état naturel. J'ai quarante-cinq ans, et cela dure depuis trente et un ans.

Je soumetts cela à vos réflexions sans rien préjuger. Bien que je signe mon nom et que je vous donne mon adresse, je ne tiens pas à être connu à cause du phénomène qui n'est connu que de mon entourage. Grâce à Dieu, je n'ai commis aucun excès, je suis prêtre et m'efforce avec le secours de la grâce d'être fidèle à ma sainte vocation.

Faites de ma lettre ce que bon vous semblera, et croyez à mes sentiments les plus respectueux.

19 juillet 1899.

Monseigneur,

J'ai suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt l'étude sur les phénomènes de lévitation que vous avez publiée dans la *Revue du Monde Invisible*.

Présentés tels qu'ils le sont, les phénomènes de lévitation produits par les Mages de Rome, les Yoghis de l'Inde, les sorciers du moyen âge et plus près de nous par M. Home et par Eusapia Paladino, ne semblent pas comporter d'autre explication que celle que vous leur avez donnée. Il faut en toute rigueur de raisonnement les attribuer à un agent préternaturel. S'ils veulent être conséquents avec eux-mêmes, les savants qui aujourd'hui ne contestent plus l'authenticité de **ces faits, seront obligés d'en arriver à cette même conclusion.**

La suggestion, le corps astral, le fluide neurique ou vital, le fluide électrique ne fournissent pas une explication satisfaisante.

S'ensuit-il cependant qu'aucun phénomène de lévitation ne puisse être attribué à une cause naturelle?

Permettez-moi, Monseigneur, de vous poser cette question et de vous rapporter une expérience à laquelle j'ai plusieurs fois assisté comme spectateur ou comme acteur.

Un sujet de bonne volonté s'étend sur une table. Quatre personnes placées face à face soumettent le patient à un certain nombre (32 environ) d'insufflations régulières allant de la tête aux pieds et des pieds à la tête pour chaque insufflation complète. Puis à un signal donné, les quatre souffleurs aspirent avec ensemble au lieu de souffler. Le sujet s'élève tant que l'aspiration dure, il retombe dès qu'elle cesse.

Que faut-il penser de ce fait de lévitation? N'est-ce pas dans le cas présent un phénomène physique produit par une cause physique?

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

*Un professeur de philosophie.*

#### Réponse.

Ce phénomène particulier, et d'autres du même genre, dont nous avons été témoins, n'appartiennent pas à la catégorie des phénomènes du vol aérien du corps, enlevé ou par Dieu, ou par les démons. Les étudier nous éloignerait de l'objet principal de nos recherches d'apologétique scientifique, chrétienne. — On obtient un phénomène analogue à celui dont vous parlez en faisant aspirer profondément un homme, debout sur une planchette. Un enfant peut soulever la planchette au moment de l'aspiration du sujet.

Cependant, votre expérience très intéressante mérite un examen plus approfondi. Je vous prie de m'envoyer des renseignements précis sur votre manière de procéder, nous tenterons ici cette expérience, et nous vous en ferons connaître les résultats.

Génelard (Saône-et-Loire), le 18 juillet 1899.

Monseigneur,

Auriez-vous l'obligeance de publier dans la *Revue du Monde Invisible* les deux faits suivants et de dire ce que vous en pensez ?

1° C'était en 1856; je faisais ma philosophie. Un de mes condisciples me racontait qu'une personne, qui habitait dans le voisinage de ses parents, consultait les esprits à l'aide d'un tout petit panier et que les esprits lui répondaient en écrivant des choses extraordinaires. Je lui avouai mon incrédulité. — Eh bien, viens et tu verras, me disait mon condisciple.

Cet ami me conduisit dans sa famille pour y passer avec lui les premiers jours de 1857. Pendant une soirée, la personne dont j'ai parlé vint à la maison. On ne tarda pas à aborder la question des esprits, et l'on voulut séance tenante, avoir raison de mon incrédulité par des faits tangibles.

On étendit sur la table une grande feuille de papier blanc, on attachait un crayon à un de ces petits paniers où les couturières déposent leur fil et autres objets de travail. Ainsi armé, le panier fut placé sur la feuille de papier. La dame, assise d'un côté de la table, pose les extrémités des doigts de chaque main sur le bord du panier; j'en fais autant vis-à-vis de l'autre côté de la table.

La dame demande alors à haute voix si un esprit veut nous parler. Après quelques minutes d'attente et sur une nouvelle sommation, le panier se met à tourner très rapidement sous nos mains, puis nous échappe et glisse à terre. Il n'avait fait que des cercles concentriques.

Nous le replaçons sur la table : mêmes questions que tout à l'heure et même réponse : cercles concentriques avec une rapidité vertigineuse et chute à terre.

Nous recommençons l'opération pour la troisième fois. Bientôt le panier remue lentement, puis s'arrête. Nous le détournons et lisons le mot *oui*, très bien écrit en caractères mi-fins. Dès lors, ce fut une conversation suivie qui dura plus d'une heure et où l'on adressa à l'esprit les questions les plus variées.

Entre autres choses, je lui dis : *Quel est l'esprit qui nous parle? — Ton frère*, écrit le panier.

Un de mes frères était mort depuis une dizaine d'années. — *Quel est ton nom?* continuai-je. Le panier l'écrivit, et parfaitement orthographié, comme d'ailleurs tout ce qu'il écrivit. — *Quel est ton prénom?* — Le panier l'écrivit de même. Après quelques autres questions, je demande à l'esprit de nous dire le nom d'un de mes condisciples mort deux ans auparavant. — Le panier l'écrivit. — Et comment s'appelait son professeur? — Ce professeur venait de Paris, et il était complètement inconnu dans le pays. — Le panier fait assez lentement de grands circuits, puis remue tout doucement. Nous nous demandions ce que

cela voulait dire. Quand il s'arrêta, nous fûmes ébahis de lire très bien écrit avec une superbe majuscule : *Bastide*. C'était le nom du professeur.

Je vous fais grâce des autres nombreuses réponses du panier.

Ma conviction était faite; j'étais vaincu. Je n'avais plus le moindre doute sur l'intervention d'un être invisible et intelligent.

J'avais du reste la certitude absolue que la personne, dont les doigts étaient posés vis-à-vis des miens, était dans l'impossibilité, l'eût-elle voulu, de faire mouvoir le panier de façon à écrire quoi que ce fût. Et, l'aurait-elle pu, elle ignorait la plupart des réponses à faire à mes questions. Elle ignorait par exemple que j'avais un frère mort, à plus forte raison ne savait-elle pas son nom, et surtout son prénom et le nom du professeur.

Il faut vous dire que l'esprit se disait ordinairement le vicaire de la paroisse, mort depuis peu de temps. Du moment que j'intervins, il se donna pour mon frère. Pourquoi? J'ai supposé que c'était uniquement afin de m'intéresser davantage et de m'engager à persévérer dans ces pratiques d'évocation.

J'ai toujours cru que cet esprit parlait mensongèrement, qu'il n'était pas l'âme de mon frère, mais un mauvais esprit quelconque. Je doute fort que Dieu permette aux âmes de se manifester si facilement et de se prêter à une sorte de curiosité et d'amusement. C'est cette même raison qui me fait croire que ce n'était pas non plus un bon esprit.

Ayant appris que beaucoup d'évêques avaient défendu comme malsaines et dangereuses pour l'âme ces communications avec les esprits, je n'ai jamais recommencé mes expériences.

2<sup>o</sup> Deuxième fait. Étant devenu prêtre, je fus placé comme vicaire dans une petite ville de mon diocèse. Or, un jour, en 1866, sortant pour me promener, je vis trois hommes très sérieux et très émus, les yeux fixés sur des éclats de pierre dans un petit ruisseau qui coulait dans la rue. Voici ce qu'ils me dirent.

L'un d'eux était menuisier. Il travaillait avec un de ses fils. Tout d'un coup la meule à aiguiser les outils et qui reposait sur un meuble à auge, tomba par terre sans que le meuble fût renversé. Qu'est-ce que tu fais donc, Pierre? dit le père à son fils. — Mais, père, je ne fais rien: je n'ai pas même touché le meuble. — La meule est remise à sa place, et un instant après, elle l'avait quittée et était comme sautée à terre. — Elle est une seconde fois replacée, puis le père et le fils sortent dehors et ferment la porte. Quand ils rentrent bientôt, la meule était encore à terre. — Nos gens prennent alors peur; ils appellent le gendre du marguillier de la paroisse, qui demeurait en face, lui racontent la chose, et ne pouvant supporter la vue de cette singulière meule, ils la mettent en pièces et en jettent les morceaux dans le ruisseau. C'est sur ces entrefaites que j'arrivai. Ces gens s'empressèrent de me narrer



le fait tel que je viens de le décrire, fait incompréhensible pour eux et qui leur inspirait de la frayeur.

Le menuisier, qui travaillait le dimanche, cessa pendant quelque temps, mais il retomba dans sa mauvaise habitude quand l'impression du fait en question se fut émoussée.

Je puis vous assurer que ces hommes étaient de la plus entière bonne foi et que leur récit est digne d'une créance absolue.

Est-il possible d'expliquer ce fait sans recourir à une intervention extranaturelle ?

*Abbé G., curé de G.*

---

**Réponse.**

L'accident de la meule n'a aucune importance. Sur le premier point, lire dans cette livraison, l'article : *Le cas de M. Flammarion.*

*Nous avons reçu d'autres communications d'un grand intérêt, que nous publierons dans les livraisons suivantes.*

E. M.

---

## VARIÉTÉS

### FAITS SPIRITES EN AMÉRIQUE.

Notre collaborateur, M. Barbier, a traduit du *The Progressive Thinker* qui se publie à Chicago les nouvelles et les théories que nous présentons sous le nom de Variétés, dans cette livraison.

Nous espérons que M. Barbier nous continuera son obligeant concours, et nous l'en remercions.

É. M.

*The Progressive Thinker.*

Chicago, 17 juin 1899.

### Force Occulte.

#### LA TÉLÉPATHIE EST UN FAIT RECONNU (1).

M. G. Gray dit : La télépathie est prouvée, aucun doute à son sujet n'est plus possible; c'est un fait.

La télépathie ou télégraphie spirituelle ou quelque soit le nom qu'il vous plaise lui donner, agit de même que la nouvelle télégraphie sans fils.

- Dans le premier cas, la pensée vogue à travers l'éther ainsi que les autres vagues électriques; c'est-à-dire que la pensée quitte le cerveau d'une personne, pour se porter instantanément dans celui d'une autre quels que soient la distance et les obstacles qui les séparent.

C'est un fait bien prouvé psychologiquement, que chaque idée frappe et s'imprime dans la substance avec laquelle elle prend contact.

L'empreinte est forte ou légère, suivant l'intensité de l'idée; elle est douloureuse ou gaie, suivant la disposition morale.

Les hommes de science ont récemment démontré ce que les poètes et les nouvellistes ont déclaré depuis longtemps; que la colère, la jalousie et toutes les mauvaises pensées sont nuisibles au physique, et que au contraire, la joie, l'espoir et les nobles sentiments le réconfortent.

(1) Nous faisons les plus expresses réserves sur cette théorie de la télépathie. Nous étudierons, plus tard, cette question.

Maintenant, celui qui désire enregistrer ou communiquer ses pensées dans le cerveau d'une personne très éloignée, doit les concentrer suffisamment sur le message à faire parvenir et sur la personne à laquelle il est destiné; cette concentration est le principe de l'électricité et de la télégraphie.

Le Dr Julia Holmès dit :

Dans une circonstance, j'ordonnai à un malade, une dose d'un certain médicament en disant à l'infirmière de la doubler à un certain moment donné. Mais une fois rentré chez moi et en consultant mes notes, je reconnus que le redoublement de cette dose pouvait provoquer les plus graves désordres.

Je concentraï toute la force de ma pensée sur le moyen de faire parvenir promptement à l'infirmière l'ordre de ne pas administrer la seconde dose de médicament. Je me fis conduire en voiture chez le malade, espérant arriver à temps pour prévenir tout accident.

Dès mon entrée, l'infirmière me dit : J'ai eu la pensée il y a environ trois quarts d'heure, que vous aviez changé d'avis, et qu'une dose était suffisante. Ma pensée à ce moment a été frappée de cette idée, et je m'y suis conformée.

Les exemples de ce genre sont nombreux à notre connaissance.

M. E. V. Koberts nous dit :

Relativement aux théories concernant la communication à travers l'espace par la télépathie, je vous dirai que j'ai été conduit à faire des expériences dans cette voie et qu'elles ont toujours été couronnées de succès.

J'ai pu communiquer avec des personnes éloignées d'une centaine de lieues, non une seule fois, mais plusieurs fois consécutives.

J'ai réussi à recevoir un message d'une personne éloignée de plus de quatre cents lieues.

Je possède de nombreuses preuves établissant que chacun porte en soi la possibilité de la communication télépathique; cette théorie est basée sur la loi bien connue des vibrations moléculaires sympathiques.

*The Progressive Thinker.*

Chicago, 17 juin 1899.

## Les Héritiers de l'Esprit.

VÉRITABLE MAISON HANTÉE.

Un pasteur vint se fixer par suite de la mort d'un très riche parent, sir Henry Baynton, dont il héritait, dans une habitation princière, connue sous le nom de Burton-Agnès Hall, près de Hull, dans le Yorkshire (Angleterre).

Il existait sur ce domaine, la plus extraordinaire histoire de revenants qu'il soit possible de raconter, parmi les nombreuses légendes de spectres des vieux manoirs de la contrée.

On suppose que l'esprit qui hantait cette habitation était celui d'une des trois sœurs propriétaires du domaine, sous le règne de la reine Elisabeth, et qui firent construire Burton-Agnès Hall.

Une des sœurs ayant été obligée de voyager peu après la construction du château, fut attaquée et très maltraitée par des brigands, que l'on supposa être certains châtelains des environs.

Cette terrible aventure frappa tellement cette pauvre dame, qu'elle mourut peu après.

Cependant, avant sa mort, elle fit promettre à ses deux sœurs, qu'aussitôt après son décès, sa tête serait séparée de son corps et placée sur une tablette de pierre dans la grande salle d'entrée de l'habitation; et que faute de remplir cette promesse le château serait rendu inhabitable.

Les deux sœurs firent à la mourante la promesse qu'elle exigeait, afin de calmer ses derniers moments, mais avec la ferme intention de faire enterrer la tête avec le corps, ce qui fut fait.

Mais, dès la nuit des funérailles et les jours qui suivirent, un bruit épouvantable se produisit dans l'habitation; les meubles furent bouleversés, les sièges glissaient comme des serpents dans les différentes pièces, et des gémissements se firent entendre.

Dès lors, les sœurs résolurent de faire ouvrir le tombeau qui se trouvait au milieu de la cour gazonnée du château, et d'en faire sortir la tête, qu'elle firent placer, suivant le désir de la défunte, dans la pièce d'entrée.

Le calme se rétablit, aucun bruit ne se fit plus entendre.

Cela dura ainsi pendant un certain temps, lorsqu'un nouveau possesseur du domaine, ayant fait enterrer la tête dans le caveau de famille, le bruit recommença, les meubles furent déplacés et renversés avec un grand fracas.

La tête fut encore une fois replacée sur la tablette de la grande salle.

Plusieurs tentatives du même genre produisirent les mêmes résultats.

Cependant, un nouveau baronnet devenant propriétaire par héritage du domaine, fut ennuyé de voir une tête de mort sur une tablette, eut l'idée de faire construire à cette même place un reliquaire dans lequel il la fit mettre.

Cette fois, l'esprit fut sans doute satisfait de cette nouvelle disposition, car il ne se manifesta plus.

Voici à tous égards, un intéressant problème pour la Société de Psychologie.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

## LE FAUSSAIRE DE DIEU

### I

Les saints n'attachent pas grande importance aux phénomènes merveilleux, aux événements sensibles de la vie mystique, tels que l'extase, la lévitation, les apparitions préternaturelles; ils ne recherchent pas ces prodiges et ces faveurs divines, ils semblent les subir, ils les craignent comme une tentation dangereuse qui trouble la paix cachée et silencieuse de leur humilité. Ils vont au fond de l'âme, ils s'emparent de la volonté pour briser ses attaches naturelles, ils la purifient par le sacrifice et par le sang, ils s'efforcent de l'unir par un lien infrangible à la volonté de Dieu, et de réaliser par les vertus héroïques l'idéal qu'ils ont entrevu dans leurs prières.

Ainsi, tout l'effort des saints tend à l'action et à la ressemblance avec Dieu.

La foule, au contraire, et elle est immense même parmi les chrétiens, la foule, légère et distraite, fascinée par le *sensible*, oublie ou ignore cet aspect sérieux et grand de la vie des saints; elle ne sait pas les suivre dans les souffrances et les efforts courageux des vies purgative, illuminative et contemplative; elle a perdu l'idée maîtresse de la vertu.

Et, si elle assiste au contraire à quelques phénomènes qui troublent doucement sa malade sensibilité; si elle est témoin d'une extase, d'une lévitation, d'une apparition, elle s'arrête, elle admire, elle s'imagine que Dieu se cache toujours nécessairement derrière ces effets dont la cause lui reste invisible, et, sans se préoccuper de la vie intérieure qui devrait l'attirer, elle suit en aveugle la voyante célèbre qui lui donne l'étonnant spectacle du merveilleux.

Je ne sais quel entraînement précipite la foule vers les lieux et les personnes marqués d'un signe surnaturel. Elle

perd le sang-froid et la prudence sévère qui permet de suspendre son jugement, d'observer les phénomènes sans subir leur fascination troublante, de discerner tantôt les effets bizarres et capricieux de lois encore inconnues de la nature, tantôt les prestiges du démon, cet éternel faussaire de Dieu; elle s'obstine à voir du divin dans des phénomènes dont elle ne sait pas découvrir l'origine, elle se scandalise jusqu'à l'indignation si des esprits sages veulent éteindre ses ardeurs et faire entendre le langage de la raison.

Voici quelques faits récents, rigoureusement exacts, qui se présentaient avec les apparences du divin; un examen approfondi des théologiens et des médecins établit qu'ils étaient démoniaques. Telle fut aussi la conclusion du savant rapporteur, supérieur d'un grand séminaire, délégué par l'Ordinaire, dans ces circonstances délicates. Il faut méditer cette leçon si opportune, et en tirer des conclusions (1).

## II

La voyante est une jeune fille de trente ans, d'un caractère calme et d'une bonne santé. Elle suit exactement la règle de son monastère, elle édifie ses compagnes par sa douceur et ses vertus, elle écarte par la dignité de sa vie tout soupçon de ruse et de supercherie; elle semble prédestinée à ces faveurs extraordinaires que Dieu accorde gratuitement, selon les lois de la Providence surnaturelle, à des âmes privilégiées.

Le rapporteur, supérieur du grand séminaire du Luxembourg, appelé en France, et chargé officiellement de l'examiner, nous la décrit ainsi :

« Vu la simplicité et la candeur de cette pauvre fille, on ne peut s'arrêter même une minute, à l'hypothèse de la supercherie. Elle a signé une pièce où elle jure que tous les phénomènes dont elle est le sujet ne proviennent point d'elle, pas plus que les révélations et les visions.

« C'est une âme vertueuse; il n'est pas permis d'en douter.

(1) Nous empruntons ces documents au livre sage et très sérieux que vient de publier, avec l'autorisation de l'Ordinaire, M. l'abbé Ségaud, docteur en théologie, sous ce titre : *Une manifestation diabolique (1890-1891)*.

Jamais, en ce qui me concerne, je n'ai vu une âme chercher si purement Notre-Seigneur, non seulement en paroles, mais en actes, par un détachement absolu, tant intérieur qu'extérieur, par une obéissance prompte, par une conscience extrêmement délicate à l'égard des moindres infidélités, par une sensibilité touchante en présence des outrages faits à Notre-Seigneur Jésus-Christ, enfin par une humilité toute simple et sans affectation, la parfaite humilité en action.

« Rien de plus digne, rien de plus beau, de plus naturel que cette fille en extase. Tout, chez elle, respire l'humilité et la vertu. A ceux qui viennent étudier les faits, elle commence par faire du bien. Tout ce qu'elle dit, tout ce qu'elle révèle, tout ce qu'elle fait est toujours pour le bien des âmes.

« Le fruit de toutes ces extases est une paix profonde..., et le bien que M<sup>me</sup> N\*\*\* fait tous les jours ne s'arrête pas; elle se sanctifie de plus en plus, sous l'action des manifestations qu'elle reçoit... On ne sort jamais d'une entrevue avec la stigmatisée sans être embaumé, consolé, encouragé.»

Telle est la voyante, et l'on se sent attiré vers elle : la beauté suave de ses extases, son humilité ingénue, son esprit de foi, de pénitence et d'obéissance mortifiée, le parfum que cette âme répand autour d'elle, la paix surnaturelle qui finit ses extases, l'ascendant de son apostolat modeste, ses progrès sensibles et constants dans la vie surnaturelle, la certitude absolue de sa droiture et de sa sincérité, tout cela dispose à croire que cette voyante a été réellement choisie de Dieu pour l'accomplissement d'un dessein particulier de miséricorde, et que les phénomènes merveilleux dont elle donne le spectacle sont la confirmation divine de ses affirmations.

Et si elle est le jouet involontaire de l'Esprit mauvais, si elle est son instrument inconscient et sa victime, quelle habileté prodigieuse dans Satan ! Avec quel art infini il copie et contrefait l'œuvre divine ! Qu'il est donc laborieux de démasquer ses ruses et de découvrir des signes certains de son intervention !

Suivons la voyante sur le chemin et dans les mystères du merveilleux.

## III

Elle voit Jésus-Christ, tantôt sur une croix réelle, couvert de sang et près d'expirer, tantôt dans la beauté de la jeunesse, entouré de gloire et de rayons lumineux, tantôt, le plus souvent après la communion, sous la forme d'un petit enfant, debout, à ses côtés.

Elle voit la sainte Vierge revêtue d'une lumière éblouissante; sa tête porte un diadème de feux; ses yeux sont bleus, ses cheveux blonds, sa bouche souriante, et ses pieds restent cachés. Elle parle allemand, français et latin (la voyante était d'origine allemande). La lumière de ses vêtements est si intense qu'elle permet à la voyante d'écrire dans une profonde obscurité les révélations qu'elle croit entendre. Ce n'est pas un fantôme insaisissable qui se dresse devant elle, c'est une réalité concrète et tangible. « Quand elle me donne la main, écrit-elle, c'est bien sa main que je tiens dans la mienne. »

Des anges lui apparaissent aussi. Jeunes, aimables, bons, d'une incomparable pureté, ils ont une apparence corporelle, une enveloppe indéfinissable qui prend seulement la ressemblance d'un corps, mais qu'il est impossible de décrire; ils n'ont point les ailes que leur prête la croyance populaire; ils forment une hiérarchie, ils accompagnent la sainte Vierge, ils s'intéressent aux âmes du purgatoire, ils tendent la main, ils font naître la confiance par la bienveillance de leur accueil; ils parlent et ils nous font connaître la nature des fautes que certaines âmes souffrantes expient dans le purgatoire.

Elle voit l'église du ciel s'unir à l'église de la terre et célébrer avec elle, dans l'intense union de la charité, les mêmes fêtes religieuses. Dans ces solennités, la voyante contemple saint Joseph, saint Bernard, sainte Lutgarde, la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque; elle s'entretient avec eux, elle en reçoit des réponses, elle répète aux assistants émus et ravis les instructions qui tombent de la bouche des saints qui lui apparaissent dans son extase.

Par une faveur singulière, elle prétend communier quel-



quefois directement des mains de la sainte Vierge ; son âme est alors inondée d'une grande joie, d'une joie surnaturelle : dans le ravissement de l'extase, elle reçoit de la Vierge des enseignements « si beaux, si élevés, qu'elle en est longtemps transportée ». « Un jour, écrit le rapporteur, après qu'elle venait de recevoir la communion par Marie, je lui commande intérieurement de me dire si elle venait de recevoir Jésus substantiellement. Relevant la tête, et se tournant de mon côté, elle me répondit en latin : *Jesus in corde meo*. Puis, elle reprit son attitude d'action de grâces. » Elle lisait ainsi dans la pensée de son rapporteur ; ses injonctions mentales lui étaient connues.

De ces visions sereines du ciel, des anges, de la Vierge, des saints, elle passe aux visions douloureuses, sous l'inspiration de l'Esprit qui l'agite et l'emporte, elle voit les supplices du purgatoire et les tourments de l'enfer.

« Je suis entièrement plongée, écrit-elle, dans les flammes du purgatoire ; j'endure des douleurs inouïes au milieu de ces flammes... Au-dessous du purgatoire, il y a un espace immense en longueur et en largeur, et d'une profondeur insondable. Une odeur infecte est répandue partout : c'est une mer de flammes, et ces flammes montent et se balancent comme des vagues... Les damnés prononcent des blasphèmes et font des gestes contre Dieu. Ils ont tous un air désespéré et sont si nombreux qu'on ne peut arriver à les compter ; c'est épouvantable. »

Nous retombons ensuite dans la banalité des visions que nous avons remarquée dans toutes les prophéties des voyantes de notre temps, et Dieu sait s'ils sont nombreux, des révolutions, des guerres, des incendies, de grandes villes saccagées, détruites, Paris brûlé, un ciel d'orage, des éclairs, des éclats de tonnerre, une effroyable tempête, tous les signes précurseurs de la fin des temps.

#### IV

D'autres phénomènes nous intéressent davantage et attirent notre attention : la voyante possédait le don du discer-

nement des consciences : elle dévoile avec une admirable précision, toute leur vie antérieure aux personnes qui viennent la consulter ; elle devine les projets les plus secrets de certaines consciences, sa clairvoyance lui permet de donner d'utiles conseils à des novices, à des religieuses de son couvent, à d'autres religieux.

« D'autres fois, écrit le rapporteur, à des intervalles plus ou moins longs, elle fit la direction spirituelle, directement, par lettres, ou par intermédiaires, à plus de cent personnes, entre autres à un évêque venu pour la voir, et à d'autres personnages ecclésiastiques. Tous ont reconnu que M<sup>me</sup> N... leur avait dit le mot juste et précis, mieux qu'aucun directeur. »

Je passe certains phénomènes de vision à distance et de clairvoyance qui ne paraissent pas mériter une attention particulière, et j'arrive aux manifestations plus complètes, mieux étudiées, et sérieusement caractérisées des stigmates et du crucifiement.

Voici d'abord la déposition de la voyante :

« Mon crucifiement est précédé, la veille, d'une grande fatigue et de beaucoup de souffrances. Vers le soir, je tombe en extase et je fais l'agonie au jardin des Olives.

« Je vois Jésus exprimant la sueur de sang. Cette vue me fait souffrir jusqu'à en mourir, si je n'étais soutenue par lui.

« Jésus me fait connaître la cause de mes souffrances : ce sont les vols sacrilèges dans les églises et les communions sacrilèges. J'offre mes souffrances en les unissant à celles de Jésus, comme expiation actuelle.

« Mon agonie dure le plus souvent deux heures. Quelquefois, sans extase, je souffre corporellement et si fort, qu'aucun remède ne peut me soulager ; le seul soulagement véritable fervente qu'on fait à l'intention de tout Jésus dans la sainte Eucharistie. Mon agonie dure beaucoup plus longtemps que mon agonie

de crucifiement, c'est-à-dire le lendemain de mon crucifiement, ordinairement de onze à douze heures. Vers la fin de la nuit, à une heure, je suis obligée de rester couchée. »

Laissons parler le rapporteur :

« M<sup>me</sup> N... décrit *très exactement* les crucifiements dont j'ai été *maintes fois* le témoin très ému. Ces douleurs et stigmates se produisaient quelquefois au chœur de la chapelle de la maison. Là, en extase, les yeux fixés sur une vision invisible pour toutes les autres personnes présentes, M<sup>me</sup> N... restait de longs moments dans cette attitude, les bras en croix et *le front tellement ruisselant de sang que ses compagnes étaient obligées de l'éponger avec des linges.*

« Souvent aussi, à genoux sur la barre de fer de son lit, ou ailleurs, et en extase, elle se tenait dans des positions étonnantes et impossibles naturellement d'équilibre instable. »

Elle porte des stigmates dans six régions différentes de son corps : à la tête, aux mains, aux pieds, au côté gauche de la poitrine. Les stigmates de la tête, placés au-dessus du front, forment un bandeau transversal, d'une largeur de dix centimètres sur une hauteur de sept à huit. Les stigmates des mains forment une plaque rouge de dix millimètres de large sur treize de long. La correspondance est parfaite entre le stigmate dorsal et le stigmate palmaire. Les pieds présentent les mêmes caractères ; au dernier examen, la place du côté qui mesurait huit centimètres de long sur trois de large, avait pris la forme d'un losange très allongé.

De ces stigmates s'écoulaient, tantôt un liquide jaunâtre, séro-fibrineux, empesant le linge, tantôt, et c'est le plus souvent, du sang pur, d'un rouge vif.

« L'hémorragie par les stigmates frontaux imprègne tout le linge, le traverse, coule sur les joues de la voyante et se répand même sur la dalle où la voyante est agenouillée. »

Ces hémorragies ne sont pas consécutives à une auto-suggestion, elles ne se produisent pas à la suite d'une longue méditation et d'un effort intense de la volonté qui agirait fortement sur les nerfs vaso-moteurs, elles se produisent quelquefois, quand la voyante n'y pense pas, ainsi, quand elle est à table, et qu'un prêtre étranger dont elle ignore la présence, célèbre la messe dans la chapelle de la maison.

Quel était donc le but de ces apparitions et de ces révélations ?

« Un jour, la voyante en extase, s'exprime en ces termes : La bonne Mère dit : « Je ne suis pas venue ici seulement pour « la maison de X., mais pour la France et l'Europe tout « entière.

« *Je veux que vous me bâtissiez ici une église où je serai « honorée sous le vocable de Marie, reine de la paix chré- « tienne. Je t'en charge complètement mon fils... (Ici le nom « du Supérieur.) Je te donne sainte Philomène pour t'aider « au temporel. Tu élèveras un autel à cette sainte dans « l'église. On creusera un puits à l'extérieur de l'église, dont « les eaux salutaires guériront les maladies corporelles et « feront des miracles. Ce sera le puits de la paix.*

« Dans l'intérieur de l'église, il y aura le puits de la péni- « tence, où viendront se convertir, je ne dis pas des milliers, « mais des millions de pécheurs, même les francs-maçons. « Tu combineras le plan de cette église avec M<sup>me</sup> la Supé- « rieure; je vous inspirerai... La sainte Vierge a ajouté : Je « te dicterai deux lettres pour demander des offrandes en « faveur de cette église. — Le lendemain, en effet, la sainte « Vierge a dicté ces deux lettres. »

## V

Après avoir examiné très attentivement tout le dossier de cette affaire si délicate et si obscure, M. le chanoine Hengeschi, vicaire général et supérieur du grand séminaire du Luxembourg présenta ses conclusions à l'évêque d'Autun :

« La plupart des phénomènes arrivés à M<sup>me</sup> N... ne peuvent pas s'expliquer naturellement. Ils dépassent les forces de la nature.

« Aucun de ces phénomènes n'exige l'intervention de Dieu. ne nécessite, pour être accompli, la toute-puissance divine.

« Enfin, dans beaucoup de ces phénomènes, il y a l'indice, la marque de l'influence diabolique. »

Ces trois conclusions furent développées et prouvées dans un rapport oral, qui dura près de quatre heures, en présence de l'évêque et de son conseil. Après avoir entendu le rap-

porteur, l'évêque d'Autun jugea que tous les faits merveilleux dont nous venons de parler avaient une origine diabolique, et qu'on devait les regarder et tenir comme tels.

« Ainsi, ajoute M. l'abbé Ségaud, tout fut fini. »

On avait découvert, en effet, des points faibles, des lacunes sérieuses, des erreurs dans les dépositions de la voyante, il n'en fallait pas davantage pour reconnaître les qualités de l'agent invisible dont elle était devenue l'instrument involontaire.

Il était bien difficile d'admettre, comme elle l'avait dit, que la sainte Vierge prenait elle-même un marteau et qu'elle enfonçait les clous dans les mains et les pieds de la voyante, en lui infligeant d'atroces douleurs; que la Vierge armée d'une lance, s'approchait d'elle en disant : « Avant qu'elle traverse ton cœur, elle traverse le mien, comme, lorsqu'elle traversait le cœur de mon divin Fils, elle traversait en même temps le mien, » et qu'à ce moment, elle plongeait le fer dans la poitrine de la voyante.

Il n'était pas permis de croire que la sainte Vierge ait commis l'erreur théologique que lui attribuait la voyante, dans cette déclaration bien étrange : « La sainte Vierge m'a donné la sainte communion : *elle était habillée comme le prêtre* qui célèbre la sainte messe. Elle m'a dit qu'elle avait voulu se montrer ainsi pour me graver davantage dans l'esprit *qu'elle était la première qui offrait le sacrifice de la messe* à la très sainte Trinité, pour tous les pécheurs, — non, comme le prêtre le fait aujourd'hui, car c'était *un sacrifice sanglant.* » La théologie nous apprend qu'il n'y a qu'un prêtre, c'est Jésus-Christ, qui s'offre à Dieu par les mains de son ministre, et la raison nous suffit pour repousser la pensée de la Vierge Marie revêtant la chasuble et les ornements sacerdotaux, dans des apparitions répétées et ridicules à la voyante.

Or, un acte qui n'est pas parfait, un acte qui, par une seule circonstance, blesse la sainteté ou les convenances, n'est jamais l'œuvre de Dieu, selon ce principe incontestable : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu.*

Aussi, nous ne sommes pas étonnés du dénouement tragique de cette aventure démoniaque. Satan, furieux des sages lenteurs opposées à ses désirs, s'en prit à la voyante, et, dans une lutte violente qu'elle eut à soutenir contre lui, il lui enfonça une aiguille de sa guimpe, au front, entre le périoste et l'os frontal. Il trahissait ainsi, d'une manière violente, son intervention, il éclairait, enfin, la religion des examinateurs qui paraissaient jusque-là très embarrassés pour donner une solution certaine.

## VI

Si vous lisez l'histoire de la Mystique diabolique et divine, vous serez étonnés et effrayés de rencontrer si souvent des scènes et des phénomènes qui sont manifestement l'œuvre de l'éternel faussaire de Dieu.

Sainte Catherine de Bologne se trouve souvent en présence du démon qui prend la forme, l'aspect et le langage de la sainte Vierge pour l'effrayer et la plonger dans le désespoir. Il lui apparaît aussi sous la forme de Jésus crucifié, et lui reproche de ne pas répondre à sa tendresse. Il prend de nouveau la forme de la sainte Vierge, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, et lui dit d'un ton courroucé : « Je ne t'accorderai pas le saint amour de mon Fils. » L'épreuve démoniaque dura cinq ans (1).

A Bologne, du temps de saint Ignace de Loyola, on vénérât comme une sainte, une jeune fille qui avait des ravissements et des extases : elle portait les stigmates de la passion aux mains, aux pieds, au côté. *Des flots de sang coulaient de son front* qui paraissait percé par une couronne d'épines ; elle reproduisait aussi dans ses membres les sanglantes blessures du Sauveur. Saint Ignace disait d'elle : « Ces merveilles sont bien rarement l'œuvre de Dieu. Trop souvent c'est Satan qui se joue des pauvres mortels, esclaves de l'amour de la nouveauté et de l'orgueil. » En effet, cette fille démasquée fit une fin misérable (2).

(1) *Bollandistes*, tom. VIII, *Martii*, die XIX.

(2) *Ibid.*, tom. 34, p. 778.

Nous lisons dans la vie du P. Lancicius, qu'une femme nommée Biedowna, établie dans une ville du Palatinat, en Pologne, attirait la foule par ses vertus, sa sainteté, ses prodiges répétés. Au milieu d'atroces souffrances, elle s'écriait : « Pour vous, ô mon bon Maître, recevez ce sacrifice ! » Des rayons lumineux partis des plaies de son crucifix frappaient son cœur, son front et ses mains. Des hosties apparaissaient et venaient subitement se déposer sur sa langue. Les plus grands personnages, émus de tant de prodiges, avaient recours à ses prières et revenaient à Dieu. Mais, plus tard, elle fut convaincue de mensonges et de vols sacrilèges, et condamnée à mort (1).

Le P. Saint-Jure raconte l'histoire extraordinaire d'une clarisse de Cordoue, Madeleine de la Croix, abbesse de son monastère, que les princes, les rois, les pontifes ne craignaient pas de consulter. Pendant trente ans, elle donna le spectacle d'une austérité cruelle et des prodiges les plus éclatants, tels que miracles, prophéties, discernement des consciences, extases répétées, ravissements, vol prolongé dans l'espace. La sainte hostie enlevée aux mains du prêtre, venait se poser sur ses lèvres, jusqu'au jour où elle avoua à ses juges, de l'inquisition, ses ruses, son hypocrisie, son pacte avec le démon.

Méditez cette observation du pieux Ribadeneyra, cité par Saint-Jure : « Nous avons encore vu, ces années passées, en divers pays, et spécialement en Espagne, comme à Lisbonne, à Séville, à Saragosse, à Valence, à Cordoue, à Murcie, et même dans la cour du roi, beaucoup d'autres exemples de ces tromperies dans ces femmes, dont les unes paraissaient *avec les stigmates*, d'autres perdaient l'usage de leurs sentiments et étaient ravies, d'autres se mêlaient de prédire les choses à venir, et portaient *d'autres marques d'une grande et rare sainteté, si bien contrefaites et si artificieusement déguisées, que non seulement le peuple y était trompé, mais encore plusieurs hommes graves, savants et pieux qui leur*

(1) Achille Gagliardi, *opus posthumum : De discretionem spirituum*. On trouvera dans cet ouvrage un grand nombre de faits de ce genre : stigmates, visions, ravissements, etc., suivis d'effroyables chutes qui trahissaient l'action du démon.

*donnaient vogue et crédit, et en répandaient la connaissance dans le royaume et à l'étranger (1). »*

Rien ne prouve mieux, écrit Gorres, combien il est difficile de discerner la vérité de l'erreur dans ces états que l'histoire de Nicole de Reims, qui forme une sorte d'épisode dans la vie de sainte Françoise de Chantal. Elle vécut au milieu des troubles qui affligèrent les règnes de Henri III et de Henri IV, exerça une influence considérable sur son époque. Beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques, après avoir examiné très attentivement sa vie, avaient jugé que cette influence était méritée et qu'elle était une grâce d'en haut.

Elle avait le don de prophétie, et beaucoup de choses qu'elle avait prédites arrivèrent; elle se servait de ce don pour porter au bien ceux qui étaient en rapport avec elle. Sur ses représentations, le peuple remplit de nouveau les églises abandonnées; des prières publiques et des processions eurent lieu; des rois, des princes, de grands personnages, soit en France, soit au dehors, lui envoyèrent des députés pour se recommander à elle et la consulter.

Un jour, à Meudon, pendant la messe, elle fut enlevée corporellement, et disparut pendant une heure environ, de sorte que personne ne savait où elle était allée. Lorsqu'elle fut revenue, elle répondit à ceux qui lui demandaient ce qui était arrivé qu'elle était allée à Tours, et que là, elle avait arrangé une affaire importante entre les grands du royaume, dans l'intérêt de la religion.

Ses discours paraissaient venir d'un monde supérieur. Elle expliquait le Cantique des cantiques aussi bien qu'aurait pu le faire le théologien le plus profond. Un jour, comme elle revenait d'une sorte de léthargie, pendant laquelle on avait déjà fait les préparatifs nécessaires pour l'ensevelir, elle choisit pour son directeur un prêtre d'un ordre très sévère,

(1) Saint-Jure, *L'homme spirituel*, chap. III. — Ribadaneyra, *Vie de saint Ignace*, tom. V, chap. x. — Gorres, *La mystique diabolique*, tom. V, chap. XI. *L'action de Satan cachée sous le masque de la sainteté*. Gorres dit au sujet de Madeleine de la Croix : « Un jour qu'elle était au chœur avec les religieuses, le démon lui apparut sous la forme d'une colombe, et se plaça tout près de son oreille. Elle dit aux sœurs que c'était le Saint-Esprit; et celles-ci, se prosternant à terre, l'adorèrent. »



qu'elle décrivit si exactement que chacun était convaincu que Dieu le lui avait montré en esprit.

Elle avait de fréquentes extases; un jour que les théologiens et les religieux étaient venus la voir, pendant qu'elle était malade, on vit tout à coup son lit environné d'une grande lumière, et l'on entendit une voix crier : *Ave soror; salvete fratres!* et à peine la lumière eut-elle disparu que la malade se trouva parfaitement guérie. Tous, à la vue de ces merveilles, ne pouvaient s'empêcher de la proclamer sainte.

Françoise de Chantal découvrit plusieurs signes qui lui firent dire que Nicole était conduite par le démon. Un jour, en présence de la visionnaire et de quelques personnes, elle raconta ce qu'elle savait d'elle, indiscretion et mensonge. « On vit apparaître tout à coup sur le plancher de la chambre une longue bande de feu accompagnée d'une odeur insupportable; c'était l'esprit qui sortait d'elle. » A partir de ce jour, elle fut tout autre, ses extases et ses discours sublimes cessèrent, elle devint grossière, renonça à ses jeûnes et à ses prières, et se maria contre la volonté de ses parents (1). »

## VII

Qu'il est donc difficile, dans certains cas, de déterminer le caractère et l'origine des phénomènes merveilleux! Avec quelle sagesse et quelle prudence il faut les étudier! Nous avons vu par les témoignages rapportés, le démon se servir, pendant de longues années, de personnes qui paraissaient avoir une grande piété pour tromper leur victime et les spectateurs. Il prédit l'avenir, il emporte la voyante dans les airs, il produit le ravissement et l'extase, il la favorise de ses apparitions répétées; il prendra l'apparence de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des saints, il lui apparaîtra sensiblement sous la forme d'une colombe qui rappelle l'Esprit-Saint, il ouvrira son front, son côté, ses mains, ses pieds, pour en faire couler des flots de sang et contrefaire ainsi les divins stigmates de la passion.

(1) Gorres, *Mystique*, tome IV, chap. XII, *La sainteté simulée*.

Ce n'est pas assez, il ne se confine pas dans le domaine des phénomènes physiques, dont l'action est si puissante sur l'imagination des témoins ignorants ou superstitieux, il entre dans les régions du monde moral, et lui, l'éternel faussaire de Dieu, lui qui rappelle le mal et la haine de Dieu, la haine des âmes, la haine de la vertu, il prendra toutes les apparences de la piété, de la vertu, de l'amour divin.

La voyante dont il s'est emparé, donnera l'exemple des mortifications les plus austères et des vertus les plus élevées, elle sera, en apparence, humble, pauvre, obéissante, détachée de tout jusqu'à l'héroïsme, charitable, dévouée. Elle aura le discernement des consciences, *elle convertira des pécheurs*; elle donnera de sages conseils de perfection, elle parlera de Dieu avec l'ardeur dévorante des séraphins, et la sainte hostie s'échappera des mains du prêtre jusqu'à ses lèvres pour faire croire à la divinité de sa mission.

La foule s'écriera : Dieu est là ! Voyez ses œuvres et ses prodiges ! Le démon pourrait-il se contredire lui-même, et détruire son œuvre ? Pourrait-il ainsi convertir les pécheurs, parler de Dieu avec tant d'amour, demander l'érection d'un autel qui sera témoin de milliers de miracles et de conversions ? Laisserait-il une âme dans la paix et le recueillement, après les ravissements et les joies si profondes de l'extase ? Ne savez-vous pas que l'intervention démoniaque se révèle par le trouble, l'orgueil, la volupté, le ridicule, la révolte contre l'Église, et que vous ne trouvez ici aucun de ces signes révélateurs ?

Ainsi raisonnent des âmes timorées et pieuses, des chrétiens de bonne foi, surpris, trompés et entraînés. Les faits que nous venons de rapporter, et nous aurions pu en citer beaucoup d'autres, avec la même autorité, établissent au contraire, que le démon, déguisé en ange de lumière, a produit et produira tous ces prodiges qui accompagnent les contre-façons de la sainteté, et qu'il faut garder longtemps une sage réserve avant de se prononcer.

Que le démon se serve d'une personne inconsciente et de bonne foi, devenue sa victime involontaire, comme la religieuse du monastère d'Autun, dont nous venons d'étudier le

cas; ou qu'il agisse avec le concours d'une femme hypocrite, criminelle, liée à lui, par un pacte ou par de coupables défaillances, le démon étonnera, trompera et troublera les âmes en multipliant des prestiges qui seront autrement dangereux à la fin des temps.

Le cœur se serre d'angoisse à la vue de cette puissance redoutable laissée à l'esprit de ténèbres! Le faussaire qui osa un jour emporter Jésus-Christ au sommet du temple, et, plus tard, le clouer sur la croix, continue parmi nous son œuvre de haine et de mensonge. C'est en vain, cependant, qu'il essaye de cacher longtemps ses manœuvres et de nous tromper, Dieu finit toujours par le démasquer. Les saints découvrent facilement dans la vie confuse des faux mystiques, le mot, l'incident, le détail, en apparence insignifiant, qui permet de surprendre l'intervention démoniaque et de la signaler.

Que Dieu nous donne la prudence et les lumières des saints!

Élie MÉRIC.

---

## CHEZ LA DUCHESSE (1)

(Suite.)

### CHAPITRE II

#### Les évêques albigeois.

Une fois élu et proclamé évêque gnostique et le premier des évêques; une fois sacré et intronisé, je résolus de prendre en main, le gouvernement de l'Assemblée; c'est ainsi que nous nommions l'église du Paraclet. Je songeai d'abord à renouer la chaîne de la tradition dualiste. Je me déclarai successeur des évêques cathares. C'est pourquoi j'avais fixé mon siège à Montségur, ce Thabor pyrénéen, consacré par la mort des Albigeois vaincus. La Duchesse se prêta à mon désir. Je choisis le diacre et la diaconesse qui devaient m'assister et contresigner mes mandements, et j'invitai les églises qui se formaient à élire leurs premiers pasteurs et leur clergé. La liturgie rédigée en latin et en grec fut promulguée. L'*Etoile* dirigée par un homme de grand esprit, de grand cœur et de hautes aspirations, Albert Jhauney, publia mon cantique au Plérôme et le premier chapitre de mon commentaire gnostique sur l'évangile de saint Jean. Je passe rapidement sur les faits, car je n'ai pas pour but d'écrire ici l'histoire de la restauration de la Gnose, mais de raconter celle de mes rapports ésotériques avec lady Caithness. Je donnerai seulement comme pièce justificative de ce récit et comme document explicatif de ma pensée, le mandement que je communiquai à Sa Grâce, pour annoncer mon élévation à l'épiscopat.

(1) Reproduction interdite.

## M A N D E M E N T

## DE SA GRACE GNOTIQUE, L'ÉVÊQUE DE MONTSÉGUR

« JULES, par la miséricorde des Eons, et la grâce du divin Plérôme, évêque de Montségur, primat de l'Albigeois, grand maître de la colombe du Paraclet aux parfaits et aux parfaites de l'Assemblée gnostique, salut et consolation en Notre-Dame Pneuma-Agion.

« Le Dieu bon, nos très chers frères et nos très chères sœurs, a daigné, en ces derniers temps, manifester sa puissance par la restauration de la très sainte Gnose. Et nous avons pu relier à notre époque orageuse et troublée la chaîne d'or de la pure doctrine de Jean telle que l'a expliquée le profond et harmonieux Valentin. Les saints Eons ont renouvelé la face de ce monde hylique et fait entendre dans les ténèbres la parole de lumière et de vie. Et c'est nous qu'ils ont choisis malgré notre indignité, pour être l'instrument de cette résurrection glorieuse.

« Vous le savez, nos Bien-Aimés ! depuis la chute sanglante de l'église albigeoise, depuis le martyre des évêques nos prédécesseurs sur la colline abrupte de Montségur, la clarté mystique du Paraclet semblait éteinte. Nulle voix ne s'élevait dans le désert, et la colombe gémissante, réfugiée dans les trous de la pierre, était muette. Mais voici que la solitude a fleuri et que le lis a germé. Voici que la source intarissable du Plérôme a coulé de nouveau dans le jardin déserté par l'époux et que la rose gnostique s'est épanouie sous les rayons de Christos et de Sophia-Céleste.

« Que de larmes n'aviez-vous point versées, nos très chères sœurs, vous les élues des Puissances sur la ruine des églises cathares ! Que de supplications n'aviez-vous point adressées, au Dieu-Bon, à l'*Abîme*, vous, nos très chers frères ! Et ces larmes et ces supplications n'ont pas été perdues. Des visions, des voix surnaturelles, des manifestations diverses sont venues en foule. Le ciel intelligible s'est ouvert. Le démiurge a été repoussé ! Hélène — Ennoïa, le Saint-Esprit s'est pleinement

communiqué à nous, et le Thabor a rayonné sous les gloires triomphantes de Sophia.

« Mais nous serions les plus ingrats des Elus, si nous ne consacrons par une fête solennelle la réapparition de la doctrine de Valentin. Il ne suffit pas de reconstituer les églises, de rétablir les sacrements gnostiques, de restaurer la sainte hiérarchie. Il faut encore et surtout prier avec instance le divin Plérôme de convertir le monde psychique, aveuglé par son orgueil, sa fausse science et sa vanité. Il faut aussi, par une néoménie suppliante, obtenir de lui que la vérité se répande et que les manifestations des Puissances se multiplient. Il faut enfin, songer à l'élection de celle qui doit représenter sur la terre, la céleste Sophia exilée du Plérôme et gouverner cette assemblée fidèle.

« A ces causes, et le nom du divin Plérôme invoqué, nous avons voulu et voulons, réglé et réglons, ordonné et ordonnons, décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE I. — Dans les huit jours qui suivront la réception de ce mandement, le cantique au Plérôme, sera chanté dans les assemblées.

ARTICLE II. — Les diacres et les diaconesses déjà élus, administreront le *consolamentum* aux Parfaits et aux Parfaites.

ARTICLE III. — Les élus et les élues sont invités à nous soumettre leurs idées sur le choix de Sophia-Achamothe.

ARTICLE IV. — La formule de la foi sera signée par tous les membres de l'Assemblée et sera ainsi conçue : Je crois au salut par la Gnose et à la doctrine de l'Émanation.

Car tel est le bon plaisir d'Hélène.

Donné à Montségur, le 17<sup>e</sup> jour du 5<sup>e</sup> mois de l'an premier de la restauration de la Gnose.

† JULES, évêque de Montségur. »

Par mandement de Sa Grâce gnostique :

Le diacre référendaire.

RENÉ DE X...

La diaconesse référendaire,

Princesse MARIE X...

C'est après la promulgation de cette ordonnance que je reçus une lettre de lady Caithness, me convoquant à une réunion spirite qui devait se tenir dans son oratoire d'Holyrood, à Paris. Elle m'informait que Marie Stuart lui avait laissé entendre qu'on y obtiendrait des conseils d'En Haut, pour la formation de l'église gnostique. La Gnose, ajoutait la Duchesse, contient la fusion préparée à l'avance entre les dogmes orientaux et les enseignements de l'ésotérisme occidental. C'était du reste la pensée de l'élite du cénacle féminin du grand monde exotique que Sa Grâce entraînait après elle dans ces études mystiques. Une très savante et très charmante dame anglaise, descendante de Cromwell, écrivait dans une lettre qui me fut communiquée : « Le gnosticisme a pour moi un attrait et un intérêt extraordinaire. J'y vois le salut religieux de notre occident et le seul terrain d'entente entre le bouddhisme ésotérique et le catholicisme qui a pour origine, la Gnose, qui à son tour a sa source dans l'Inde. »

La personne qui écrivait ces lignes reviendra dans ces pages sincères. C'est une femme de la plus haute valeur qui, dans ma pensée, aurait pu être la Sophia, chef de l'Assemblée gnostique. Dans sa modestie, elle se retira devant la Duchesse. J'ai hâte d'arriver à la célèbre manifestation des évêques albigeois qui eut lieu chez cette dernière. Je dois en emprunter le récit à mon *Océan noir*, que tous les lecteurs de cette Revue ne connaissent pas et qui sera nouveau pour eux. L'oratoire où nous nous réunîmes, en cette nuit de juin 1890, était une pièce admirablement disposée pour les influences extranaturelles. Le tumulte de la rue n'y arrivait pas. Une lourde tenture le séparait de la bibliothèque. Les murs en étaient sévères, les meubles rares et revêtus d'attributs occultistes. Le fond était singulièrement ouvré en retrait de sanctuaire, pour contenir l'image inspiratrice, le portrait en pied de Marie Stuart. C'était un cabinet d'évocation non moins qu'une chapelle intime. L'Au-delà semblait planer sous les voussures archaïques. Une *aura sui generis* y circulait. Pour moi, je m'y sentais comme dans un *sacellum* étrange où l'on doit parler bas. C'est devant cette image que j'avais été sacré selon le rite schis-

matique. Ceux qui ont assisté quelquefois aux réunions spiritistes sérieuses, se rendront facilement compte de la subtile sensation qu'on y éprouve. Les membres sont comme noyés dans un fluide alanguissant. Le cerveau est saturé de vibrations languides. Les yeux se fondent dans une vapeur hallucinante. On est comme lié dans les articulations, et le cœur est en proie à un serrement qui n'a rien de douloureux, mais qui paralyse.

Au milieu de l'oratoire désormais légendaire, une lourde table de bois massif était installée. Véritable trépied d'évocation, elle était le meuble en évidence, et l'on comprenait que l'oracle devait partir de là.

Nous entourâmes cette table qui n'était recouverte d'aucun tapis et dont les pieds tordus en spirales tourmentées ressemblaient aux pieds fatidiques de quelque sphinx qui se serait soulevé dans son rêve. La compagnie distinguée qu'une pressante et solennelle convocation avait formée, savait dans quel but et pour quelle chose elle s'était rendue là. Un gentilhomme français, aujourd'hui mort, en faisait partie. Il y avait un grand d'Espagne et six dames, six mystiques étrangères, femmes d'une remarquable intelligence, d'une aristocratique nervosité, six curieuses Eves de la Gnose ou du Bouddhisme, avaient pris place avec nous, autour de cet autel de Luciabel.

Il faut dire qu'un puissant médium allait servir d'instrument aux Puissances et de canal aux révélations. J'ai dit que nous avions ressuscité la Gnose valentinienne et que nous l'avions revêtue du vêtement de l'église cathare. Or, en cette mémorable nuit, la Duchesse faisait consulter pour moi, et pour l'Assemblée naissante, les esprits des hérésiarques lointains du vieil Albigéisme, vaincus par Simon de Montfort. Donc, nous attendions une manifestation de l'antique église du Paraclet.

Il était nuit pleine, quand après un silence et une prière mentale prolongés, la lourde table se mit à frémir sous nos doigts. On eût dit qu'une vie subite parcourait les veines du bois qu'elle animait. Les fibres ligneuses murmuraient comme les ramures que le vent du soir agite et fait se plaindre dans



les forêts. Les pieds tordus avaient des résonnances. Une ondulation très spéciale prodiguait ses ondes sonores dans la massive épaisseur. C'était en vérité impressionnant, et nous étions impressionnés.

*Est Deus in nobis, agitante calescimus illo*, semblait chanter en sa mélopée la matière inerte qui se prêtait aussi étrangement aux touches invisibles des Puissances. Je sais bien maintenant quel était le Dieu qui faisait gémir le bois fatal. C'était Lucifer! De quel abîme Dieu ne m'a-t-il pas retiré? Bénie soit sa miséricorde! Le médium fit un signe à lady Caithness. Sa Grâce saisit alors la baguette d'évocation qu'elle promena sur le cadran alphabétique, et à mesure qu'elle promenait la circéenne baguette sur les lettres en relief, des coups nets et brefs se faisaient entendre. Elle épela la phrase suivante : « Préparez-vous ! Bientôt les évêques albigeois vont venir. » En même temps, de soudaines étincelles jaillirent en gerbes des murs de l'oratoire. Le portrait de Marie Stuart s'anima. Un sourire errait sur ses lèvres peintes, et des phosphorescences s'allumaient dans ses yeux. Je ne pus retenir un cri. La reine d'Écosse descendue de son cadre, paraissait vivre. Elle était devant nous. Un nouveau silence, plus intense que le précédent, plus prodigieux, plus significatif, s'étendit sur le *sacellum* enchanté. Un souffle froid caressa mon visage. Je sentis distinctement la pression d'une main très douce sur mes genoux. Mes cheveux se dressaient sur ma tête, et l'*aura* de l'Invisible les effleura. Je regardai furtivement ma voisine de droite, la comtesse X..., puis ma voisine de gauche, la princesse Marie X... Elles étaient pâles, très pâles. Leurs nerfs surmenés vibraient tous. Évidemment, nous étions sous l'INFLUENCE.

Alors, un rythme lent et doux monta de la table, devenue un organisme conscient. *La table battait aux champs*. Le rythme grandit, s'éleva, s'enfla sonore, scandant la mesure, la développant, l'accentuant, comme si des tambours militaires avaient martelé le motif. Cela dura bien dix longues minutes, et quand la marche musicale eut pris fin, un grand coup résonna au centre et la baguette divinatoire courut de nouveau sur le cadran. Elle épela ces mots magiques : « Guil-

habert de Castres et les évêques du synode de Montségur sont ici. » Une irrésistible impulsion nous mit debout, et l'évocation commença. La prière au Paraclet d'abord, le salut aux évêques cathares, puis l'interrogation solennelle. Je n'ai plus les termes présents à ma mémoire, mais je garantis le sens de la communication spirite. C'est Guilhabert de Castres qui parlait; et voici ce qu'il nous disait : « Nous sommes venus à vous du plus lointain des cieux empyrées. Nous vous bénissons. Que le principe du bien, Dieu, soit éternellement loué et adoré, béni et glorifié. Amen. Nous sommes venus à vous, ô Bien-Aimés! Toi, sous le nom de Valentin, tu fonderas l'assemblée gnostique, l'église du Paraclet. Tu choisiras entre toutes les femmes la Sophia terrestre qui sera le chef féminin de l'Église et qui représentera dans le monde la Sophia céleste. Tu as reçu Hélène pour esprit assistant. Tu te fianceras à elle. Tu seras son époux et elle sera ton épouse. La doctrine valentinienne est la fleur de la doctrine absolue. L'Évangile de Jean est l'évangile de l'amour. L'Esprit-Saint vous enverra ceux et celles qu'Il doit vous envoyer. Nous vous apportons la joie et la paix, la joie de l'esprit et la paix du cœur. Maintenant à genoux, ô vous qui êtes les prémices de la Gnose. Nous allons vous bénir. »

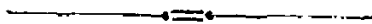
Une émotion bien compréhensible nous avait saisis. Des larmes coulaient dans nos yeux. Une angoisse à la fois voluptueuse et molle étreignait nos cœurs. Pour moi, je sentais un feu brûlant circuler dans mes veines.

Nous nous mimés donc à genoux, et pendant que la table reprenait son rythme sonore, l'*aura* nous enveloppa comme un tourbillon et une voix cristalline prononça ces paroles : « QUE LE PLÉRÔME VOUS BÉNISSE ! QUE LES ÉONS VOUS BÉNISSENT ! NOUS VOUS BÉNISSONS, COMME NOUS BÉNISSIONS LES MARTYRS DE MONTSÉGUR. AMEN ! AMEN ! AMEN ! »

Tout bruit cessa alors. La table demeura muette. Le magique portrait reprit son apparence morte. Les évêques du Paraclet avaient disparu.

(A suivre.)

Jean KOSTKA.



## LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Suite.)

---

## IV. — LES ANGES ET LA CONVERSION DES PAIENS.

La mission des anges, ai-je dit plus haut, est d'ordre naturel, mais ils l'exercent dans un but surnaturel; chargés d'un idolâtre, ils cherchent par tous les moyens possibles à l'orienter vers la vraie foi, à l'amener au baptême. Les actes des apôtres nous montrent à plusieurs reprises les esprits célestes se rendant les intermédiaires visibles entre les hommes apostoliques et les païens.

Cette médiation, cette intervention discrète, se continue toujours, quoique invisiblement. Un très ancien document, d'une saveur très particulière, nous la fait voir sous une forme extérieure et palpable. Il s'agit de la conversion célèbre du philosophe saint Justin au deuxième siècle: lui-même nous la raconte comme il suit dans *son dialogue avec Tryphon*.

Il s'était adonné à la philosophie, et fréquentait les écoles grecques, espérant y trouver la sagesse. « Étant, dit-il, dans ces sentiments, j'éprouvai le besoin de me retirer dans la solitude et d'éviter le commerce des hommes; et je partis pour une campagne assez proche de la mer. J'en étais peu éloigné et je me réjouissais par avance d'être en tête à tête avec moi-même, quand je me vis suivi d'assez près par un vieillard d'aspect vénérable, les traits remplis tout ensemble de gravité et de bienveillance. Je m'arrêtai, et me tournant de son côté, je fixai délibérément sur lui mon regard. Il me dit : Me connaissez-vous? — Non, répondis-je. — Pourquoi alors me regar-

dez-vous ainsi? — Je suis étonné, dis-je, que vous m'ayez suivi en ce lieu désert, où je m'attendais à être seul. — Je me trouve, reprit-il, en sollicitude sur plusieurs des miens qui sont partis à l'étranger, et dont j'épie l'arrivée. Mais vous-même, que venez-vous faire ici? — Moi, dis-je, je me délecte en des promenades solitaires, où il me semble que n'ayant pas d'objet pour me distraire, je m'entretiens plus librement avec moi-même. Ces lieux sont très propices à qui veut philosopher. — *Philosopher!* s'exclame l'inconnu. Seriez-vous donc de ceux qui aiment les belles phrases plus que la vérité, qui s'étudient moins à bien faire qu'à bien dire?... Qu'appellez-vous philosophie?... La philosophie procure-t-elle le bonheur?... En quoi consiste le bonheur qu'elle promet?... Quel être est-ce Dieu?... Est-il une science qui fasse connaître à fond les choses divines et humaines? » Etourdi par ces questions, Justin essaya d'y trouver une solution dans les théories de Platon et de Pythagore. A chacune de ses assertions, le vieillard opposait une réfutation brève qui en faisait ressortir la vanité. Il menait la discussion avec une suavité pénétrante et une force inéluctable. Enfin il persuada à Justin de se mettre à l'étude des saintes lettres, et conclut ainsi : « Avant tout, mettez-vous à prier, à demander que s'ouvrent pour vous les portes de la lumière : car c'est Dieu, c'est son Christ, qui donne l'intelligence de ces mystérieuses questions sur la sagesse et le bonheur. Ayant ainsi parlé, ajoute le saint, et m'ayant dit bien d'autres choses que ce n'est pas le moment de rapporter, le vieillard me quitta, et je ne l'ai jamais revu depuis. Mais aussitôt un feu s'alluma dans mon cœur, et je me sentis épris d'amour pour les prophètes et les apôtres du Christ. Ayant pris connaissance de leurs écrits, j'y découvris la seule philosophie qui soit vraiment sûre et profitable. Et désormais je ne fus plus philosophe que d'après eux et avec eux. »

Tel est cet entretien justement fameux, qui décida de la conversion de l'apologiste et martyr saint Justin. Son interlocuteur est tout mystérieux ; le grave Tillemont lui-même déclare que ce ne pouvait être qu'un ange ; les Bollandistes sont très catégoriquement du même avis. Le vieillard est en sollicitude sur plusieurs des siens qui sont partis à l'étranger et dont il

épie le retour : phrase symbolique, facilement explicable d'après le ministère des anges, lesquels veillent sur les âmes égarées dont saint Justin était l'une, et procurent leur raptivement dans la vérité.

Saint Grégoire Thaumaturge, qui fut disciple d'Origène au troisième siècle, rapporte également sa conversion à l'assistance d'un ange. « Un saint ange de Dieu, dit-il, m'eut en partage dès mon enfance pour me guider et faire l'éducation de mon âme. Il a été mon pasteur depuis ma jeunesse, comme le dit de son ange le serviteur et ami de Dieu Jacob. Sachons-le en effet, outre que la providence générale de Dieu s'étend sur nous tous, nous vivons chacun sous la tutelle d'un ange, enfants et petits-enfants que nous sommes. Notre vue est si courte, qu'à peine distinguons-nous ce qui est à nos pieds, et nous sommes impuissants à discerner ce qui nous convient ; lui au contraire, cet ange gardien et nourricier, voit clairement ce qui nous est utile et salutaire. Aujourd'hui comme autrefois, ce saint ange m'instruit, me sustente et me conduit par la main. Entre autres choses, je lui dois d'être entré en rapport avec Origène, ce qui est l'événement capital de ma vie, et d'avoir joui des enseignements de ce grand homme. » Et saint Grégoire explique comment, étant parti en Palestine alors qu'il était encore païen, l'ange gardien dirigea en telle sorte les péripéties de son voyage, qu'il l'amena à Césarée près d'Origène. Il se proposait d'aller à Béryte ; et il se trouva par un concours de circonstances très singulières, qu'il franchit Béryte sans s'y arrêter, et arriva tout droit à Césarée. Là sa rencontre avec Origène eut lieu en dehors de toute prévision. Le saint il est vrai, ne mentionne pas d'apparition proprement dite, mais il déclare que l'assistance angélique se manifesta par ces traits sensibles.

Faut-il ajouter à ces citations, le trait si curieux, que saint Paulin raconte dans une de ses épîtres, du sauvetage d'un pauvre vieux matelot opéré par les anges ? Voici un abrégé de son récit qui est très long et très détaillé. Un navire était en détresse, l'équipage avait mis les embarcations à la mer : seul un vieux matelot était resté dans la coque du vaisseau qui faisait eau de toutes parts et qui allait infailliblement som-

brer. Soudain de mystérieux personnages apparaissent sur le pont du navire abandonné : un mât ébranlé qui gênait la manœuvre est coupé et jeté à la mer ; les voies d'eau sont bouchées, les voiles tendues ; le vaisseau reprend son équilibre, et vient aborder aux rives de la Campanie. Le vieillard, qui était païen, se convertit ; il se fixa près du tombeau de saint Félix à Nole, et saint Paulin recueillit de sa bouche la merveilleuse histoire de sa délivrance. « C'était, nous dit-il, un homme très simple, d'une grande candeur et incapable de mentir. » Il se nommait Valgio, on le baptisa sous le nom de Victor. Les Bollandistes rapportent ce trait, et ne croient pas qu'il soit permis de révoquer en doute son authenticité appuyée sur le témoignage de saint Paulin.

Je pourrais citer d'autres faits analogues. Cette voix d'enfant que saint Augustin entend sortir comme d'une maison voisine, et qui répète en chantant ce refrain *prends et lis, prends et lis*, n'était-elle pas une voix angélique ? « Je cherchai à me rappeler, dit le saint, si les enfants chantaient quelquefois ce refrain dans leurs jeux, et rien de semblable ne se présenta à mon souvenir. » Saint Augustin prit un volume des épîtres de saint Paul qui était sous sa main : il lut, un trait de lumière pénétra son cœur, et il se convertit.

On dira peut-être que la voix enfantine entendue par saint Augustin était celle d'un enfant ; que le vieillard, engageant un colloque avec saint Justin, était un être humain ; que l'assertion du vieux matelot, même rapportée par saint Paulin, ne constitue pas une preuve suffisante ; que le beau fragment de saint Grégoire Thaumaturge n'emporte pas une apparition physique des anges. Les Bollandistes, qui relatent ces textes, y voient des témoignages formels d'interventions angéliques ; on peut, sans encourir le reproche de crédulité, s'en remettre à leur sens critique. Mais n'insistons pas ; les actes des martyrs vont nous fournir, en très grande abondance, des faits d'apparitions d'anges extérieures, sensibles, publiques même, dont l'authenticité défie toute objection sérieuse.

## V. — LES ANGES ET LES MARTYRS

L'humanité est un champ clos, où entrent en lutte, comme il est dit dans l'Apocalypse, les puissances célestes et les puissances infernales. Cette lutte est à l'état aigu dans la personne des martyrs. Les démons s'acharnent sur eux, avec une violence inouïe, par l'iniquité de leurs juges et la férocité de leurs bourreaux. Il est juste et dans l'ordre que d'un autre côté ils soient secourus sensiblement par les bons anges. Le Saint-Esprit il est vrai, les anime et les fortifie; mais cette assistance intime, essentielle, ne rend pas superflue l'assistance ministérielle des anges qui la prolonge en quelque sorte et la complète. Aussi les voyons-nous souvent intervenir, même visiblement, pour encourager les saints martyrs, guérir leurs plaies, couronner leur constance, et parfois protéger leurs restes inanimés contre de lâches insultes (1).

Durant la persécution d'Adrien, les deux frères Faustin et Jovite sont arrêtés comme chrétiens à Brescia, livrés aux bêtes qui les respectent; jetés dans les flammes qui les laissent intacts, et enfin condamnés à mourir de faim dans leur prison. « Mais au milieu de la nuit, des anges du Seigneur descendent auprès d'eux, et réconfortent les bienheureux martyrs » en sorte qu'ils ne sentent pas le tourment de la faim, et qu'ils sont en état de fournir toute une carrière de nouveaux interrogatoires et de nouveaux supplices. (*Act. SS. Feb. Tome II, p. 812.*)

Saint Julien, martyr à Sora sous Antonin le Pieux, après une cruelle flagellation, est jeté dans un cachot ténébreux, où on le laisse pendant une semaine sans nourriture. « Mais Dieu, disent les actes, n'abandonna pas son client, il fut réconforté par la visite et les entretiens des anges, et sustenté par des aliments célestes. » (*Act. SS. Jan. Tome III, p. 382.*)

Un ange vient guérir les plaies de saint Constant, évêque, qui souffre à Pérouse sous Marc-Aurèle. Ses actes sont rapportés par le cardinal Baronius. (*Act. SS. Jan. Tome III, p. 545.*)

(1) La nourrice de saint Mélorus, enfant martyr en Angleterre, trouve des anges qui font la garde auprès de ses dépouilles, et des flambeaux allumés tout alentour. (*Act. SS., Jan., tome I, p. 136.*)

Vers la même époque, les saints martyrs Tryphon et Respi-cius sont assistés et couronnés visiblement par un ange, tandis qu'on leur applique au flanc les lampes ardentes.

Sous la persécution de Déce, saint Thyrese souffre en Bithynie un long et cruel martyre. Il n'était pas baptisé, et il souhaitait de l'être, quoiqu'il eût déjà commencé à recevoir le baptême de sang. Au milieu de la nuit, des anges descendent dans sa prison, font tomber ses chaînes, lui ouvrent les portes et le conduisent à l'évêque Philéas. Celui-ci le voit arriver tout environné de lumière; étonné d'abord, il s'empresse de lui conférer le sacrement de la régénération. Après quoi les saints anges escortant toujours le saint martyr, le reconduisent dans son cachot. Les Bollandistes déclarent que les actes, desquels ce récit est tiré, sont dignes de foi et parfaitement solides, encore qu'ils contiennent bien des choses merveilleuses. (*Act. SS. Jan. Tome III, p. 442.*)

La persécution de Dioclétien nous offre une ample moisson de faits analogues; il est impossible de les relever tous. Les saints martyrs Clément et Agathangèle, étant mis en prison, y sont visités par les anges qui les animent à confesser courageusement leur foi dans les supplices. (*Act. SS. Jan. Tome III, p. 78.*) Le Romain saint Boniface s'en va en Orient cueillir la palme du martyre; un ange vient visiblement à son secours, tandis que les bourreaux le plongent dans une chaudière de poix fondue; après qu'il a consommé sa passion, un ange apparaît à la matrone Aglaë, et l'avertit de recevoir ses précieux restes comme ceux d'un confesseur du Christ. (*Act. SS. Maii. Tome III, 284-285.*) Pendant que le célèbre martyr saint Sébastien exhorte les jeunes chrétiens Marc et Marcellien à demeurer fermes dans la foi, une splendide lumière lui forme comme un vêtement; sept esprits célestes et le Sauveur lui-même se montrent à ses côtés; saisie à ce spectacle, sainte Zoë qui était muette, recouvre la parole et se fait chrétienne. (*Act. SS. Jan. Tome II, p. 624.*) Tandis que le diacre illustre saint Vincent, le corps couvert de plaies vives, est étendu dans un sombre cachot sur un lit de pierres aiguës et de tessons de pots cassés, les anges descendent auprès de lui, et guérissent ses blessures; le saint se promène librement en louant Dieu; les

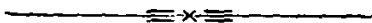


gardes, qui voient la lumière jaillir par les fentes du cachot, contemplent leur prisonnier entouré d'esprits célestes et se convertissent. (*Act. SS. Jan. Tome III, p. 9.*) Les actes de saint Sébastien et de saint Vincent sont de ceux qu'on ne peut rejeter, sans avoir contre soi toute l'antiquité. Ceux des saints Julien, Basilide, Celse et autres martyrs ne sont guère moins remarquables par les particularités où ils entrent. Ils nous apprennent qu'au fort même de la persécution de Dioclétien et de Maximien, les descendants de l'empereur Carinus, qui étaient chrétiens, avaient obtenu de pratiquer librement leur foi ; un prêtre vivait avec eux, et leur célébrait les saints mystères. Or, il arriva que saint Julien martyr, ayant converti les soldats ses gardiens, voulut leur procurer le saint baptême. Il fut inspiré de s'adresser au prêtre qui était l'aumônier de la famille de Carinus. Celui-ci, escorté de sept jeunes gens appartenant à cette famille, se rend à la prison ; un ange marche devant lui, touche les portes et les lui ouvre. Le baptême est conféré aux soldats ; mais le prêtre et les jeunes gens sont arrêtés, et eux aussi remportent la couronne du martyre. (*Act. SS. Jan. Tome I, p. 582.*) Les rédacteurs des actes de ces glorieux confesseurs du Christ déclarent qu'ils ont été les témoins oculaires des événements qu'ils racontent ; l'épisode des descendants de Carinus leur donne un cachet très particulier d'authenticité.

(*A suivre.*)

D. BERNARD MARÉCHAUX,

*Bénédictin de la Congrégation olivétaine.*



# DÉMONSTRATION DE LA RÉALITÉ

## DU FLUIDE NERVEUX

(Suite.)

### OBSERVATION III (1851 à 1853).

M<sup>me</sup> Z., femme d'un haut fonctionnaire arrivé depuis peu dans notre ville, âgée de trente-huit ans, mère de trois enfants, est affectée d'une hémiplegie droite incomplète mais compliquée. De haute taille, brune, de tempérament bilioso-nerveux, de caractère très doux, craintive, très impressionnable, avec peu de fermeté et beaucoup de découragement.

C'est dans le cours d'une maladie utérine avec accidents convulsifs qu'un an auparavant cette hémiplegie survint, faisant suite à une congestion apoplectique, infarctus, thrombose ou embolie cérébrale, nous n'avons pu savoir.

Le symptôme le plus pénible qu'elle nous présenta fut, outre la parésie, un tremblement douloureux de la main et de l'avant-bras droit, non choréique, mais en tout semblable au tremblement sénile de la *paralysis agitans*, cessant pendant le sommeil, reparaissant au réveil, s'exagérant par toute émotion ou animation, par toute gêne, peine et inquiétude morales. Un tic douloureux de la face et une douleur permanente du genou droit compliquaient cette situation à laquelle toute cause donnait une recrudescence. La malade se trouvait alors dans un état de souffrance physique et morale lamentable.

Le traitement magnétique auquel elle se soumit avec constance amena une guérison complète, moins une inappréciable faiblesse du membre supérieur droit, sa santé la

dota d'une vieillesse prolongée. Elle mourut en son pays (Côte-d'Or), à l'âge de quatre-vingts ans, en 1893.

Sa jeune fille fut le seul témoin toujours discret d'un traitement qui dura trois années et dont nous ne rapportons ici que quelques-uns des faits pouvant servir notre cause.

Mon premier essai fut une magnétisation partielle, appliquée et limitée au membre supérieur droit : l'engourdissement et le soulagement qui en résultèrent inspirèrent confiance à la malade qui triomphant de ses répugnances, accepta sans réserve le traitement hypnotique complet. Le succès dépassa mon attente, l'hypnose fut facilement obtenue avec cette heureuse particularité d'une certaine sensibilité visuelle.

Dans le sommeil, le tremblement disparaît, les forces musculaires s'accroissent, M<sup>me</sup> Z. parvient à se lever et à marcher appuyée sur mon bras, plus tard, dans la veille et avec l'aide d'une canne, elle exécutera seule tous ces mouvements.

Il y avait un intérêt supérieur à ce que sa fille pût entrer en relation avec elle, m'aider et me suppléer dans ce long traitement ; grâce à mes efforts, je parvins à cet heureux résultat qui me fut d'un grand secours dans la suite. Au début, leurs mains à toutes deux durent enlacer la mienne, puis bientôt, sans mon intervention, le contact de la mère et de la fille fut suffisant pour entrer et rester en communication.

L'eau magnétisée eut une singulière influence dans la lucidité des visions auxquelles nous limiterons, dans cette observation, l'exposé de nos recherches. M<sup>me</sup> Z. sans cesse affirme le bien qu'elle en ressent, elle la boit jusqu'à la dernière goutte, le fond du verre étant, à son dire, la meilleure partie du breuvage ; sans cesse aussi elle en réclame pendant les séances où je la presse de voir. Les aliments devront subir la même préparation.

Je l'interrogeai d'abord sur la source de ce magnétisme dont elle se loue, sur ce qu'elle pouvait en voir, comme sur ce qu'elle en pouvait sentir. Elle ne sent, dit-elle, qu'une chaleur l'enveloppant, lors de ma présence, se dissipant à mesure que je m'éloigne. Sa fille qui dans le commencement lui enlevait de cette chaleur et qui lui produisait une impression de froid n'aura plus sur elle dans la suite, même pen-

dant le rapport, qu'un effet de gêne ou de trouble, principalement lorsqu'elles se trouvent seules.

Très vite, presque d'emblée, M<sup>me</sup> Z. parvint au somnambulisme avec une semi-clarté visuelle (j'ai eu le regret de ne pouvoir la conduire au degré supérieur, des accidents d'un ordre vésanique me forcèrent à y renoncer), ma volonté s'exercera uniquement dans le sens de cette aptitude de clarté visuelle, espérant qu'elle se développera par l'exercice.

Je dirige sa pensée sur sa maladie, je lui intime l'ordre de la voir pour me la décrire, ce qu'elle cherche à faire sans contrainte. Elle voit son mal dans la tête et dans les membres, le droit surtout, elle y voit des fils et du sang.

Ses remarques et ses vœux sont séparées par des pauses pendant lesquelles, immobile, silencieuse, elle paraît attentive et préoccupée.

« Attendez-moi (elle se recueille); ce sont des cordes qui se croisent. — Il y a une boule grosse comme un œuf, oh non (elle tressaille), pas si gros. — Ce sont des fils qui se tiennent ensemble depuis là jusqu'en bas, — je les vois, — c'est de la petite ficelle comme des fils gris — comme des cheveux. — Je ne veux plus voir. »

Elle paraît fatiguée et surtout très émotionnée, elle reprend :

« Dans ma jambe, je vois les nerfs dessous le genou, mais il y a de ces fils petits : — que c'est drôle ! — Il me semble qu'on me tire, oh, comme ils sont gris, un peu blancs. »

Je la dirige sur le membre gauche, où elle ne voit pas. Je m'abstiens pendant quelques jours, cette *intus*-vision voulue et commandée par moi lui faisant peur : une fois mieux disposée, elle accepte volontiers ma demande.

« J'y vois une boule grosse comme une noix, — c'est entouré de sang, — il y a des petits fils, beaucoup de fils blancs, — c'est drôle ! — il y a du sang dans la boule, du sang noir, caillé, non liquide, même dur, — j'ai déjà vu cela. »

Elle me désigne le lieu où la boule se trouve et me place le doigt sur le vertex à gauche, à deux centimètres environ de la ligne médiane, près de la suture occipito-pariétale.

« Il faudra ôter ce sang-là avec des sangues placées der-

« rière l'oreille droite ; ce sont les fils qui arrêtent. — Il  
« faudra aussi me magnétiser tous les jours. »

Elle tressaille, a peur et ne veut plus voir ; à quelque temps, je la ramène à l'examen de son mal.

« Le sang est bien plus rouge dans le genou, — il a l'air en  
« caillot ; c'est bien moins tendu, la chair est moins pâle ; —  
« c'était une paralysie nerveuse que j'avais, oui, c'est drôle  
« comme je vois là dedans, — la tête va mieux, — la boule  
« est moins grosse, c'est une boule de sang en caillot noir, —  
« les nerfs ont l'air plus blancs, oh, pour ma tête, je sais ce  
« qu'il me faut, — encore une fois des sangsues la semaine  
« prochaine. — Mais le sang ne sortira pas, il est en caillot noir.  
« — Voilà cette petite boule entourée de fils (elle porte le  
« doigt sur la bosse pariétale gauche ; puis se reportant à la  
« jambe) : le sang ne circule pas, — comme la chair est  
« pâle, — ce n'est pas comme l'autre. »

Elle a ensuite un petit frisson de peur, elle ne veut pas voir, on ne peut l'y contraindre, elle reste muette.

Une mèche de cheveux (expérience fort en vogue à cette époque), détachée le matin même d'un de mes malades, lui est présentée avec vive instance et forte volonté pour en connaître le mal, le siège et le remède ; elle ne s'y prête qu'avec répugnance, elle cède à la force, elle les froisse longtemps, voit mal et hésite beaucoup.

« Je crois que c'est une personne qui est bien malade  
« aussi. — Je ne la connais pas. — Vous voudriez bien la  
« guérir. — Ne seraient-ils pas à moi ? — Elle a une maladie  
« dans mon genre. — Je ne la connais pas. — Ils sont de la  
« couleur des miens. — Il y a longtemps qu'elle est malade.  
« — C'est une femme qui a plus de trente ans. — Elle est  
« bien malade, et c'est nerveux aussi. — Il me semble qu'elle  
« est grande. — Son sang ne circule pas bien, elle a l'esto-  
« mac malade aussi. »

Le sujet de cette consultation est un Frère de la Doctrine chrétienne, âgé de vingt-sept ans, affecté depuis huit ans d'un pyo-thorax ouvert dans les bronches gauches et dont l'abondante expectoration purulente se continue chaque jour.

Se sentant une autre fois disposée et la tête libre, j'en pro-

site pour lui mettre en mains des cheveux du malade, elle les tient longtemps entre les doigts, les froissant, les lâchant et les reprenant, mais je *veux* savoir, elle s'exécute.

« C'est à un homme, — ils sont blonds, — ils ne sont pas noirs, c'est à une femme, mais je ne vois pas bien. — Je ne pense pas la connaître, et cependant je regarde bien. — C'est une jeune femme, elle a environ vingt-cinq ans. — Elle n'est pas bien portante. »

Cette malade est une dame de soixante ans environ, atteinte d'une affection squirreuse abdominale.

A quelque temps de là, je tente une contre-épreuve : des cheveux détachés depuis à peine deux heures lui sont présentés :

« Ils sont blonds, ce n'est pas d'une femme, je ne les connais. »

Je la presse, elle se plaint d'être fatiguée, de ne rien voir, elle a besoin d'un repos qui lui est accordé pendant deux heures.

« Ils appartiennent à un homme qui n'est pas marié, sans doute parce qu'il n'a pas voulu, — il est âgé de vingt-cinq ans, il est malade de l'estomac depuis longtemps, il y a bien deux ou trois ans. — Il a quelque chose dans la poitrine. — Il a les poumons malades, il y en a un qui l'est bien. — Il est grand. — C'est bien difficile de le guérir. — c'est le gauche qui est le plus malade, — vous ne le guérez pas. Oh! et ses crachats sont dégoûtants. — Le pauvre homme, il est comme une planche, ce ne sont pas les nerfs. — Tenez. reprenez ces cheveux, cela me fait trop de mal, quelle maigreur (1)! »

Dans cette épreuve, la vision est exacte, ces cheveux sont ceux du Frère de la Doctrine chrétienne, sujet de la première expérience.

(A suivre.)

COUTENOT,

*Médecin en chef honoraire de l'hôpital de Besançon.*

(1) Le rituel romain nous enseigne que la vue magnétique à de longues distances, appartient à l'ordre préternaturel et dépasse, par conséquent, les forces de la nature. Le transport de l'esprit de la personne magnétisée dans des localités éloignées, n'est plus un phénomène naturel. Nous sortons, ici, du domaine de l'hypnotisme médical.

## PHÉNOMÈNES SPIRITES

---

Toujours le paysan ivre à cheval. On voit osciller de l'incrédulité absolue à la crédulité la plus complète (et *vice versa*) non pas seulement la foule des ignorants, des superficiels, toujours prêts à trancher la question pour ou contre à la moindre apparence plausible, mais des savants, des gens que le sérieux et la sincérité de leurs investigations semblaient avoir mis le mieux en garde contre un semblable emballerment.

Tel est le spectacle assez déconcertant que vient de nous donner, avec une franchise cependant qui l'honore, un astronome distingué, un chercheur passionné, M. Flammarion. Avoir refait la *Genèse* sous la dictée de Galilée, puis s'apercevoir qu'on a été la dupe de sa propre imagination, qu'elle seule animait sa plume, quelle chute! quelle humiliation! quelle loyauté de le dire!

Cela doit rendre plus réservés ceux qui se hâtent de conclure, mais non empêcher les modestes auxiliaires d'une science en formation de recueillir les faits dont la matérialité semble prouvée, pour les soumettre à l'étude des hommes éclairés et persévérants qui finiront sans doute par en découvrir les causes.

Je me garderais, certes, de prendre parti, dans une question si obscure; pourtant un petit fait m'a démontré que les réponses, quelle qu'en soit la provenance, ne sont pas toujours conformes aux idées du questionneur.

Une dame X... traitait certains points de morale, de philosophie, même de religion, avec un interlocuteur de l'*au-delà*, dont les communications avaient un remarquable caractère de pureté et d'élévation. J'en causais quelquefois avec elle, et nous n'étions pas toujours du même avis. Dans les choses

nouvelles dont elle me parlait, je reconnaissais souvent de vieilles vérités habillées à la moderne, et j'étais le champion de l'orthodoxie pour tout ce qui s'en écartait.

Quelques jours après une discussion de ce genre, M<sup>me</sup> X... exposa la question controversée à son conseiller supra-terrestre, comptant bien qu'il lui fournirait des arguments contre moi.

Sa réponse fut :

« Elle est plus dans le vrai que toi. »

Or, 1<sup>o</sup> j'étais fort loin de l'endroit où cette consultation était demandée et j'ignorais qu'elle eût lieu; par conséquent, il ne pouvait y avoir de ma part suggestion volontaire ou involontaire;

2<sup>o</sup> Le médium était une jeune fille fort honnête, incapable de supercherie, dont les pensées ne se portaient guère vers ce qui était en dehors de ses occupations, et médium inconscient d'ailleurs, car elle ne gardait aucun souvenir, une fois éveillée de ce qu'elle avait dit dans le sommeil magnétique, et il était interdit de le lui révéler.

3<sup>o</sup> Enfin ce n'était certainement pas une émanation du cerveau de M<sup>me</sup> X..., puisque c'était en opposition directe avec son opinion.

Mais voici toute une série de faits bien autrement importants, se produisant sans intermédiaire et dont je puis garantir la rigoureuse exactitude.

Il y avait sous le premier empire, un violoniste incomparable, nommé Alexandre Boucher. A peine âgé de six ans, il avait joué aux Tuileries devant Marie-Antoinette et excité à Versailles le même enthousiasme que Mozart enfant.

Après une existence très mouvementée, M. Boucher devenu veuf, approchant de la soixantaine et ne pouvant se résoudre à une existence solitaire, cherchait une compagne pour ses vieux jours. La fille d'un de ses amis, M<sup>lle</sup> Antoinette de Montagnon, consentit à unir sa destinée à celle de l'artiste, bien qu'il eût le double de son âge, oubliant cette disproportion devant l'immense talent, l'esprit aimable, vif et toujours jeune, les généreuses aspirations, la nature affectueuse et sympathique de l'illastre vieillard. La confiance de la jeune femme



ne fut pas trompée. Mais après vingt années d'une union, où chaque jour s'accroissait leur affection réciproque, son mari fut enlevé tout d'un coup par une apoplexie foudroyante.

A la douleur extrême qu'éprouva M<sup>me</sup> Boucher se mêlèrent bientôt d'autres préoccupations. Alexandre Boucher avait gagné beaucoup d'argent, mais il le dépensait avec l'insouciance et la générosité d'un artiste; prodigalités, mauvais placements, prêts à tous ceux qui recouraient à sa bourse, il laissait une situation fort embarrassée, et quelques mois après son veuvage, M<sup>me</sup> Boucher, obligée à la plus stricte économie en attendant le règlement de ses affaires, quittait son bel appartement pour aller occuper rue Guy-de-la-Brosse, au quatrième étage, un logement des plus modeste.

La pensée sans cesse remplie du souvenir de l'ami qu'elle avait perdu, en entrant dans cette demeure, où rien ne le rappelait, elle ne put s'empêcher de dire tout haut :

— Seule!... toujours seule à présent!

— Mais non, ma chère Antoinette, tu n'es pas seule, je ne t'ai pas quittée, je suis toujours près de toi.

C'était la voix de son mari? On juge du saisissement et de la joie de la pauvre veuve. C'était un esprit ferme, énergique: elle savait que *l'amour est plus fort que la mort*, et n'éprouva aucune frayeur.

— Est-ce toi? Est-ce bien toi? demanda-t-elle.

— Oui, c'est moi, tu ne seras plus seule, je ne te quitterai plus, pourvu que tu cesses de te désoler ainsi. Ta douleur me navre. Fais attention, si tu n'étais pas raisonnable, je te quitterais pour toujours.

Réconfortée par ses entretiens journaliers, par ses conseils, par les explications qu'il lui donnait sur leurs affaires, M<sup>me</sup> Boucher entreprit courageusement d'en démêler l'écheveau embrouillé. Elle se sentait revivre; la mort n'avait pas pu briser leurs liens. Seulement elle hésitait parfois à suivre les avis de son conseiller invisible quand ils se trouvaient en opposition avec ceux de l'homme compétent, honnête et dévoué chargé de sa liquidation; elle se rappelait le peu de clairvoyance et d'aptitude à gérer ses intérêts qu'avait montré l'éminent artiste durant sa vie.

Mais le manque de confiance de sa femme dans son jugement que n'aveuglaient plus les passions terrestres, finit par le froisser à un tel point qu'après lui avoir infligé plusieurs petites leçons demeurées à peu près inutiles, il la punit en restant six mois sans lui parler. Ce fut une douloureuse épreuve à laquelle M<sup>me</sup> Boucher ne résista pas. Elle se résolut, quoiqu'il en pût résulter, à agir selon les indications de son mari.

Le succès récompensa son obéissance. Les affaires marchèrent rapidement vers une solution avantageuse, et la voix aimée lui apporta de nouveau ses consolations.

Quelques amis avaient eu connaissance de ces faits extraordinaires. Ils voyaient dans cette communication directe de *l'au-delà* l'effet d'une médiumnité supérieure dont M<sup>me</sup> Boucher n'avait pas conscience et qu'ils voulaient contrôler. Ils l'invitèrent à une séance spirite dont nous empruntons le récit à des notes de sa main.

*Demande.* — M<sup>me</sup> Boucher est-elle médium?

*Réponse.* — Je vous affirme que M<sup>me</sup> Boucher est médium.

D. — La voix avec laquelle elle parle est-elle bien celle de son mari?

R. — La voix qu'elle entend est bien celle de son mari.

D. — Pourquoi son mari l'a-t-il quittée pendant quelque temps?

R. — Parce qu'elle hésitait à croire en lui.

Je demande à mon mari : — Est-ce bien toi?

R. — Oui, ma femme.

D. — Tu ne me quitteras plus? Tu seras toujours avec moi?

R. — Oui, mon amie, toujours, pour ne plus nous séparer; avec moi, c'est le bonheur.

D. — Réussirai-je pour tes mémoires?

R. — Ce sera difficile, mais je m'y emploierai; je ne puis rien promettre; mais je te supplie de ne pas te désespérer.

D. — La douleur de votre femme est-elle grande?

R. — Elle *n'existe* pas (elle ne *vit* pas) et pourtant ne suis-je pas là, toujours là, calme et patient, ne souffrant que de ses douleurs? Elle me fait mal, elle me déchire; non, je ne pourrais plus la quitter. L'amour grandit par la séparation, le

mien s'est épuré, et j'ai la mission d'apporter la consolation à son cœur.

Dans une autre séance, M. Boucher dit, ou écrit plutôt, par l'intermédiaire d'un médium, la phrase suivante :

— Ma parole aimée, venant du monde des élus, donnera de la force à la pauvre amie que j'ai laissée seule sur terre : aussi je viens la reconforter et lui dire : courage, la vie est un voyage pénible dont le terme est au ciel.

ALEXANDRE.

Cette nouvelle vie à deux avait ramené jusqu'à la gaieté dans le petit logement de la rue Guy-de-la-Brosse.

Mon mari me dit : « N'oublie pas aujourd'hui d'aller embrasser mon masque ; c'est essentiel ; si tu y manquais, ce serait fâcheux pour toi. — Tiens, mon vieux, pour ne pas y manquer, je quitte tout et j'y vais tout de suite. — Ton vieux, ton vieux ? C'est moi à présent qui pourrais t'appeler ma vieille, car mon vieux corps est à Montmartre, mais mon esprit est jeune et beau. »

M<sup>me</sup> Boucher avait l'habitude lorsqu'elle allait à la messe le dimanche, de dire une litanie pour son père, pour sa mère, pour son mari pour M. G... ; mais lorsqu'elle n'y allait pas, elle ne les disait jamais en semaine. Ayant manqué deux fois, son mari lui dit :

— Ma *fafemme* (mot câlin dont il se servait souvent de son vivant, de même qu'elle l'appelait *mon vieux*), tu nous dois à chacun deux litanies, il faut nous les dire ; nous en avons besoin. — La prière est donc vraiment nécessaire, mon ami ? — Oui, d'abord elle vous éloigne de la terre et vous rapproche de Dieu ; puis, pour nous, elle nous prouve que vous ne nous oubliez pas.

— Tu m'as dit de prier pour M. G... ?

— Oui, ma *fafemme*, c'est lui qui plus que nous a besoin de prières ; prie beaucoup pour lui, c'est ton devoir.

— Tu ne lui en veux donc plus ?

— Non. Il t'aime ; s'il fut injuste, il est puni ; il n'y a que toi qui puisses lui venir en aide ; prie, prie, prie, beaucoup pour lui.

M<sup>me</sup> Boucher ne vit jamais son mari lui apparaître, comme cela est arrivé dans certains cas. Elle ne le désirait même probablement pas ; cette communion de leurs âmes, si intime, si douce, lui suffisait. Pourtant, dans deux circonstances, elle reçut de lui une aide efficace, tangible, comme nous allons le raconter.

Elle était partie de chez elle, auprès du Jardin des plantes, à pied, et s'était rendue chez son amie, M<sup>me</sup> la vicomtesse de la Taille, à la Madeleine, de là, elle était allée toujours à pied, rue Nollet, à Batignolles, chez la comtesse de Dash qui la retint à dîner, un peu malgré elle, ayant promis d'aller passer la soirée avec M<sup>me</sup> Boisselot, la femme de l'auteur de : *Ne touchez pas à la Reine*.

— Je la quittai à huit heures. En sortant de chez elle, j'étais tellement lasse, écrit M<sup>me</sup> Boucher que je me dis : je vais prendre une voiture qui me conduira directement chez moi, j'irai voir M<sup>me</sup> Boisselot une autre fois.

— Non, me dit M. Boucher, elle t'attend avec impatience, tu lui as promis d'y aller.

— Ce n'est pas une nécessité.

— N'importe ; il faut que tu y ailles ce soir.

— Mon ami, il me faudrait alors prendre deux voitures, et tu sais combien j'ai besoin d'économie,

— Hé bien, vas-y à pied, il le faut.

— Mais c'est impossible, je suis exténuée de fatigue, tu le vois bien, je n'en puis plus.

— Oui, c'est vrai ; marche, je t'aiderai,

Je suis partie de la rue Nollet, à Batignolles, et j'arrivai rue Guénégaud, vis-à-vis le Pont-Neuf, légère comme une plume, sans la moindre fatigue. M<sup>me</sup> Boisselot m'attendait avec une vive impatience pour me communiquer des choses graves qui l'intéressaient énormément.

Le second fait analogue est plus significatif encore.

M<sup>me</sup> Boucher, à laquelle le règlement de ses affaires assurait désormais une large aisance, était encore à Paris, dans ce petit logement où elle avait retrouvé l'espoir et le courage de vivre. Elle avait repris quelques-unes de ses anciennes relations, de celles où son mari avait été le mieux apprécié. Elle

se plaisait surtout aux soirées de musique intime de la princesse Yazikoff, qui demeurait rue Tronchet, et où les œuvres du cher regretté étaient interprétées parfois de manière à lui faire illusion. Ayant à regagner seule son quartier éloigné, elle ne s'y attardait jamais. Un soir, le talent merveilleux d'un jeune artiste lui avait fait oublier l'heure, inquiète, elle regarde la pendule ; onze heures seulement, il y a toujours des voitures à la Madeleine jusqu'à minuit, et elle n'a que la rue Tronchet à descendre.

Elle se hâte ; cependant ; la rue est noire et déserte ; à peine si quelques becs de gaz sont restés allumés ; plus de voiture ! Pendant qu'elle demeure perplexe, se demandant ce qu'elle va faire, l'horloge de la Madeleine sonne deux coups. Traverser tout Paris, seule, à deux heures du matin, l'heure la plus dangereuse de la nuit, serait une véritable folie.

— N'aie pas peur, je suis près de toi.

— C'est la voix de son mari.

— Ah ! mon pauvre Alexandre, que faire ?

— Parbleu ! rentrer chez toi.

— A pied ? si loin ? jamais je ne pourrai.

— Que si. Essaie, je te soutiendrai.

Elle se sentit alors comme enveloppée d'un bras robuste et se mit à marcher avec une rapidité surprenante ; ses pieds touchaient à peine le sol. Son corps lui semblait d'une légèreté inconcevable.

En arrivant sur le quai aux Fleurs, quelques rôdeurs de nuit voyant une femme seule, élégamment vêtue, voulurent lui barrer le passage. La frayeur la fit chanceler, mais son protecteur invisible, l'enlevant comme s'il eût des ailes, la met en un instant hors de portée. Elle rentrait chez elle *un quart d'heure juste* après avoir quitté la rue Tronchet.

Entourée de cette affection qui lui venait en aide dans toutes les circonstances de la vie, M<sup>me</sup> Boucher ne voyait plus dans la mort de son mari qu'une absence bien adoucie par ces communications constantes et la certitude de l'éternelle réunion.

Elle lui disait un jour :

— Combien je te remercie ! combien je te suis reconnaissante ! sans toi, mon bonheur, je serais morte de chagrin.

— Non, ma femme, tu ne serais pas morte. Si cela eût été possible, je t'aurais déjà enlevée à la terre; mais sans moi *tu serais devenue folle, le pire état de l'espèce humaine.*

Mais ce n'était pas seulement au point de vue matériel que le mystérieux donneur d'avis entendait protéger sa veuve, et nous apprendrons dans ces dernières communications de quelle façon il envisageait les rapports avec l'au-delà. Le lendemain d'une soirée passée chez la famille P., il lui dit : « Ne va plus aussi souvent dans cette famille. Ils ne sont aucun fervent croyant, tu finiras par devenir comme eux, parce qu'ils ne pourront rien faire de bien, aucun bon esprit ne voudra y aller. *Nous ne sommes pas vos jouets*, nous sommes des amis qui voulons bien chercher à adoucir vos maux sur la terre, à nous entretenir de choses sérieuses avec vous, mais non à faire de l'esprit à votre manière, à folâtrer. Aussi, chère femme, entoure-toi de personnes sérieuses et croyantes, et tu arriveras à de bons résultats.

— Mon bon ami, je t'écouterai en toutes choses.

Il intervint encore en ces termes dans une soirée spirite :

— Je viens encourager mon épouse bien-aimée en lui affirmant qu'elle parviendra à acquérir la faculté de converser avec nous; seulement, il faut persévérer. Quand un grand nombre de personnes seront arrivées à la médiumnité, les autres seront forcés de reconnaître *qu'il y a quelque chose de surnaturel de par le monde.* Continue, amie, je suis près de toi et je te parlerai toujours.

M<sup>me</sup> Boucher ajoutait qu'un jour, chez M<sup>me</sup> Boisselot, un guéridon, dans lequel s'était incarné un mauvais esprit, devant l'insistance des médiums à le chasser de la société, s'est élevé dans l'espace et est retombé brisé en mille pièces, à la grande frayeur des assistants.

M<sup>me</sup> Boucher assistait donc parfois à des séances spirites, mais sans y jouer un rôle actif. Satisfaite de la miséricordieuse bonté qui l'avait sauvée du désespoir en lui permettant de causer avec son mari, elle ne consultait que celui dont elle avait éprouvé la valeur intellectuelle et morale.

Elle lui demanda un jour :

— Pourquoi, mon ami, toi esprit supérieur, as-tu tant souffert lorsque tu étais sur la terre?

— Tu vas comprendre, ma femme. Tout ce qui surpasse, l'intelligence ordinaire étant au-dessus de la portée du vulgaire, est pourtant pour nous si compréhensible, si palpable que nous enrageons de voir des êtres que nous croyons organisés comme nous, se refuser à l'évidence des faits et nous taxer de folie. C'est pour nous le comble du malheur; c'est un chagrin perpétuel. Aussi est-ce notre dernière épreuve sur la terre, où nous laissons une étincelle qui germera.

Ce germe est légué par le passé à l'effort ininterrompu de l'avenir. Croire qu'on obtiendra bénévolement, par une révélation de l'*au-delà*, la découverte de vérités scientifiques qui sont le prix du labeur personnel, c'est imiter la naïve et confiante paresse de l'écolier comptant sur sa table pour faire ses pensums. Il nous faut les conquérir à la sueur de notre front, autrement notre intelligence resterait en friche, et elle doit progresser sans cesse pour s'élever de la terre jusqu'à Dieu.

Aussi croyons-nous qu'on a fort exagéré les déceptions de M. Flammarion et surtout leur portée, en les étendant à toutes les communications supra-terrestres, trop solidement établies aujourd'hui par les expériences de nombreux savants pour qu'on puisse les nier. Mais la question reste entière en ce qui concerne leur provenance et les individualités qui s'affirment. Cela ne doit nullement décourager les chercheurs. On n'arrive à aucun résultat important, sans beaucoup de tâtonnements et d'échecs partiels, et comme l'a dit excellemment un de ceux qu'il est de mode d'insulter aujourd'hui.

« Ce n'est plus avec la force brutale, mais avec la force spirituelle que l'humanité doit agir désormais. »

Et c'est ainsi qu'elle obéira à l'ordre du Créateur : « Subjuguiez la terre, l'air, la mer, et dominez toute la nature. »

#### E. LE NORMANT DES VARANNES.

##### Observation.

Nous avons rappelé plusieurs fois l'enseignement catholique sur le lendemain de la vie, et il n'est pas permis de s'en écarter. Après la mort, les âmes sont reçues ou dans le ciel, ou dans le purgatoire, ou dans

l'enfer. Les communications entre les vivants et les morts sont rares, préternaturelles, et elles résultent d'une permission spéciale de Dieu.

M. Boucher n'est donc pas venu sur la terre, continuer ses relations familiales et répétées avec M<sup>me</sup> Boucher. Ce n'est pas lui qui l'a enlevée et emportée chez elle. Elle a été le jouet d'un mauvais Esprit.

Quels que soient les progrès des sciences, ces vérités ne changeront pas et ne seront jamais réfutées.

Des millions et des millions de défunts, d'une organisation nerveuse aussi impressionnable que celle de M. Boucher, des millions de mères profondément attachées à leurs enfants par un lien que la mort a brisé, ont désiré et désirent ardemment revoir leur foyer et leurs enfants.

Manifestement, si, comme l'enseignent les spirites, les communications des vivants et des morts étaient l'effet d'une loi générale et constante de la nature; s'il suffisait pour les obtenir, d'un ardent amour, d'un désir intense, ces communications seraient fréquentes, ordinaires, toujours faciles à constater, et le cas de M. Boucher ne serait pas une exception extraordinaire.

Il faut donc chercher une autre explication, et renoncer à l'hypothèse aussi fautive que romanesque de ces rapports intimes et extra-terrestres de M. et de M<sup>me</sup> Boucher.

É. MÉRIC.

---



# FAUSSE APPARITION

## DE LA SAINTE VIERGE (1)

### I

Les faits que nous avons cités et discutés se sont passés, comme nous l'avons déjà dit, à la fin de l'année 1890 et pendant les deux tiers de l'année 1891.

Le rapport cité au commencement de notre thèse date du 8 janvier 1891.

De cette date au mois d'octobre de cette même année, les apparitions continuèrent, répétition de tout ce que nous avons mentionné. Il y eut cependant trois faits que nous voulons signaler comme *confirmatur* de notre jugement final sur cette épopée satanique.

A l'évêché d'Autun, on mettait une sage et prudente lenteur à porter un jugement sur tous ces faits merveilleux. Satan en devint furieux et s'en prit un jour à la voyante. De rage, dans une vraie bataille qu'elle soutint contre lui, il lui planta au front une aiguille qu'elle portait à sa guimpe.

Sur l'avis de *la sœur* qui en souffrait et qui raconta ce qui s'était passé, un des médecins chargés de l'examiner, ayant été mandé, fit une incision de la peau et trouva l'aiguille logée tout entière entre l'os frontal et le périoste, chose des plus curieuses et des plus difficiles à son dire. Nous le croyons volontiers, car il faut une main bien habile pour enfoncer une aiguille de la sorte.

Le docteur en question conserve précieusement cette aiguille.

(1) *Une manifestation diabolique (1890-1891)*. 1 vol. in-8°. Lyon. — Emmanuel Vitte (1899). Nous reproduisons l'épilogue de ce livre, utile à méditer.

Puis, à un mois ou deux d'intervalle, la vision fit écrire, à l'évêque du diocèse où se passèrent ces faits, *deux lettres*, pour lui dire de s'occuper plus activement et plus rapidement de cette affaire : qu'il y allait de son devoir et de la gloire de Dieu et de Marie!

La première de ces lettres était tout au plus polie.

La seconde l'était moins encore.

Les soupçons qu'on avait déjà sur la divine origine de tous ces phénomènes merveilleux s'accrochèrent; la perplexité dans laquelle on se trouvait fit place à la certitude. « Le doigt de Dieu ne pouvait être là. »

On pensait ainsi, quand un troisième événement vint confirmer la persuasion où l'on se trouvait à l'évêché d'Autun. On fit la rencontre d'un théologien, très versé dans ces questions, qui sont du ressort de la Mystique, et très expérimenté par de nombreux faits analogues étudiés et jugés déjà par lui.

Après avoir examiné pendant plus de 15 jours, tout le dossier de l'affaire, assez volumineux, car on avait obligé la sœur à tout écrire; après avoir vu, questionné la voyante: s'appuyant sur des raisons sérieuses et motivées, il jugea cette affaire par les trois conclusions suivantes :

1° La plupart des phénomènes arrivés à M<sup>me</sup> N... ne peuvent pas s'expliquer naturellement. Ils dépassent les forces de la nature.

2° Aucun de ces phénomènes n'exige l'intervention de Dieu, ne nécessite, pour être accompli, la toute-puissance divine.

3° Enfin; dans beaucoup de ces phénomènes, il y a l'indice, la marque de l'influence diabolique.

Ces trois conclusions données, développées et prouvées dans un rapport oral, de près de quatre heures durant, fait devant l'évêque et tout son conseil épiscopal, l'autorité compétente jugea que tous les faits arrivés à M<sup>me</sup> N... étaient dus à l'intervention du démon: que, en conséquence, on devait les regarder et tenir comme tels.

Et tout fut fini.

## II

Le but poursuivi par Satan dans toute cette étrange histoire est manifestement indiqué, croyons-nous, dans ces paroles du rapport. C'est la vision qui parle : « La bonne Mère dit : Je ne suis pas venue ici seulement pour la maison de X..., mais pour la France et l'Europe tout entière. Je veux que vous me bâtissiez ici une église où je serai honorée sous le vocable de Marie, reine de la paix chrétienne. Je t'en charge complètement, mon fils M... (ici le nom du supérieur). Je te donne sainte Philomène pour t'aider au temporel de cette maison, Tu lui élèveras un autel dans l'église.

« On creusera un puits, à l'extérieur de l'église, dont les eaux salutaires guériront les malades et feront des miracles, ce sera le puits de la paix. Dans l'intérieur de l'église, il y aura le puits de la pénitence, où viendront se convertir, je ne dis pas des milliers, mais des millions de pécheurs, même les francs-maçons.

« Tu combineras le plan de cette église avec la Mère Prieure, et je vous inspirerai.

« Cette communauté sera doublée... » (Voir le rapport.) Le démon, a dit saint Bernard, est le singe de Dieu, parole que M. le chanoine Brettes a traduite de la sorte : « Sitôt que Dieu se montre quelque part, Satan se précipite à l'instant (1). »

Or, Dieu s'est montré beaucoup dans notre siècle par des apparitions fréquentes et réelles de la sainte Vierge, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Bac, à Paris, à la Salette, à Pontmain, à Pellevoisin, enfin et surtout à Lourdes. Dans chacun de ces lieux privilégiés, des basiliques ont été édifiées et consacrées au culte de la Mère de Dieu. Rien n'a été épargné pour les enrichir. L'or, l'argent, le marbre y ont été semés à profusion.

Chaque année, principalement à Lourdes, des centaines de mille, peut-être des millions de pieux pèlerins, vont s'agenouiller dans ces sanctuaires bénis, offrir à la reine du ciel

(1) Brettes, *Les Apparitions de Tilly*, p. 36.

leurs hommages et leurs supplications. Et ils s'en reviennent consolés, guéris parfois, convertis, encouragés toujours à servir Dieu de mieux en mieux et à avoir une plus grande confiance en sa sainte Mère.

Le démon voit tout cela. Éternel orgueilleux et éternel jaloux, il voudrait une part de ces honneurs pour lui, il les voudrait tous; ce serait peu encore pour son ambition. Mais ces honneurs fuient loin de lui! C'est pourquoi il fait tout son possible, il déploie toute sa ruse, il use de tous les artifices pour se les attirer.

« Le diable, écrit M. Brettes, est furieux du mal que lui font les pèlerinages de la sainte Vierge; il veut les déshonorer, afin de les détruire, et tout au moins en avoir un à lui, pour soutenir la concurrence (1). »

N'est-ce pas son but plus qu'apparent dans le cas qui nous occupe? Il voulait une église, des milliers et des millions de pèlerins pour lui offrir leurs hommages; dans cette église, il y aurait des puits... Quelle singerie de Lourdes!

Et ce qu'il a fait à X... avec M<sup>me</sup> N..., il le renouvelle à Tilly (2); il l'avait essayé auparavant à Fontet, au diocèse de Bordeaux, et peut-être dans beaucoup d'autres lieux qui ne nous sont pas connus.

En cela, nous partageons grandement l'avis de M. Brettes: « Le diable est furieux du mal que lui font les pèlerinages de la sainte Vierge! » A tout prix il veut en avoir un, pour faire la concurrence, ou bien pour faire éclater, son coup ayant réussi, la supercherie et le mensonge, et jeter par là le discrédit sur les vraies apparitions et la dévotion qu'elles font naître.

Je communiquais à un religieux, il y a quelque temps, cette opinion qui ne m'est pas exclusive. Il me répondit: Je crois, Monsieur l'abbé, que vous êtes dans la vérité.

« J'ai connu personnellement, ajouta-t-il, M<sup>r</sup> Peyramale, curé de Lourdes, et je tiens de lui, que, après les apparitions

(1) Brettes, *Les Apparitions de Tilly*, p. 58.

(2) La pseudo-voyante de Tilly vient de se rendre *incognito*, à Lourdes, avec le pèlerinage national. Elle avait annoncé qu'elle verrait la sainte Vierge, deux fois à Poitiers, et une fois à Lourdes; elle est revenue, sans avoir rien vu. *Tous les curés du canton de Tilly*, sauf celui qui accompagne Martel, déclarent qu'il n'y a rien de divin dans cette lamentable histoire; ils en sont scandalisés.

de la sainte Vierge, après le succès obtenu, que vous savez comme moi, il se passa des faits diaboliques tellement merveilleux, suggestifs, que si Dieu avait permis leur divulgation, ils auraient suffi à étouffer la vraie dévotion naissante. Le diable imagina tout ce qu'il y a de plus étonnant en fait de visions d'apparitions à des enfants. Il m'a fallu, me disait M<sup>r</sup> Peyramale, une assistance vraiment divine pour discerner toutes ces supercheries; et je rends grâce à la sainte Vierge du choix qu'elle a bien voulu faire de ma pauvre personne pour établir son culte et son œuvre. »

Satan, qui a échoué tant de fois, continue et continuera sans doute son œuvre aussi, mais son œuvre d'astuce et de mensonge. Eternel recommenceur, il ne se lasse jamais, à l'encontre de nous que le moindre insuccès décourage dans l'œuvre de notre sanctification. Mais Dieu sera toujours là pour déjouer ses coups, souvent si habilement montés; et Marie, la douce et puissante Vierge de Lourdes, aura toujours ses Peyramale pour veiller et discerner le vrai du faux.

Abbé SÉGAUD,  
*docteur en théologie.*



## L'ÉLECTROÏDE

(Suite.)

Pour la suite de l'exposé de sa théorie, qui est en définitive une tentative de conciliation des théories de l'émission et des ondulations, nous laisserons la parole textuellement à Rychnowski lui-même, de crainte de trahir sa pensée : « Sous l'influence des radiations solaires, les rayons de gravitation s'écartent de la normale, la verticale n'est donc pas constante, et tous les objets qui dépassent le niveau de la terre sont, pendant le jour, également déviés de la verticale, qui n'est normale que du côté de la terre qui ne voit pas le soleil. Grâce à l'électroïde, l'équilibre de gravitation des corps peut être troublé et leur attraction par la terre diminuée ou augmentée. La lune produit également une déviation analogue de la verticale. Les rayons qui déterminent la rotation de la terre, agissant de l'est à l'ouest, exercent leur attraction sur l'axe de la terre, suivant une direction horizontale tangentielle; ils rencontrent donc et traversent obliquement les objets surélevés, puisqu'ils croisent les rayons de la gravitation à angle droit. Mais un seul hémisphère de la terre étant affecté par les rayons solaires, et ceux qui passent à côté de l'hémisphère éclairé se perdant dans l'espace, il en résulte qu'aux équinoxes l'activité des rayons qui agissent sur l'axe commence à minuit, s'accroît jusqu'à six heures du matin où elle atteint un maximum, s'abaisse graduellement pour atteindre son énergie minimum à six heures du soir. Dans les autres saisons, les *maxima* et *minima* coïncident toujours avec le lever et le coucher du soleil.

« La force vivifiante et rafraîchissante de l'atmosphère terrestre dépend de la présence de ces rayons de rotation. Ces rayons mécaniques ne se distinguent pas, par leur com-

position, des rayons qui atteignent la terre verticalement et dont ils se sont simplement détachés... Ils agissent sur la couche atmosphérique et sur tous les corps placés à la surface de la terre, auxquels ils cèdent l'excès de leur énergie proportionnellement à la résistance qu'ils rencontrent dans leur course. Ce sont des rayons de vie dans toute l'acception du mot. L'absence de ces rayons a pour conséquence l'abaissement des processus vitaux, lequel se traduit par le sommeil chez les personnes en bonne santé, par une aggravation de leur état chez les malades. Le malade, gravement atteint, attend avec impatience les heures qui doivent lui apporter du soulagement, et l'esprit déprimé se réveille à l'espoir dès que le premier rayon du soleil brille à l'Orient... »

Les variations de la pression atmosphérique, donc de la pesanteur ou de la gravitation, les orages électriques, les cyclones, etc., tout dépend de la variabilité des radiations solaires. Les tremblements de terre s'expliquent par la résistance qu'oppose à la rotation de la masse liquide intérieure du globe l'écorce terrestre incomparablement plus froide et en voie de continuelle rétraction.

Les radiations solaires n'étant, à leur émission, que des porteurs d'énergie, et nullement des rayons calorifiques, il en découle cette conséquence intéressante, c'est qu'il n'est pas nécessaire d'attribuer au soleil l'énorme température que lui supposent les physiciens; le soleil peut même être habité, et il le serait probablement, dans ce cas, par des êtres supérieurs à l'homme terrestre, par l'intelligence et la spiritualité. Quant aux protubérances solaires, Rychnowski les considère comme correspondant à des lacunes dans l'ensemble des radiations énergétiques émanées de l'astre central de notre système planétaire, lacunes dues à la perte de l'énergie absorbée par les planètes. Le même fait s'observe en effet, expérimentalement, quand l'électroïde n'est pas distribuée d'une manière uniforme à la surface d'un corps : on voit alors se produire des arcs lumineux destinés à rétablir l'équilibre.

En dernière analyse, voici comment se comporte un rayon d'électroïde. A tout corps qu'il rencontre sur son chemin, il communique l'impulsion à un double mouvement : 1° un

mouvement de rotation; 2° un mouvement de translation qui tend à le rapprocher du centre d'émission. A mesure que le corps se rapproche de ce centre, il perd de sa vitesse jusqu'à ce qu'enfin il soit arrivé à un point neutre, et alors il ne se meut plus qu'en vertu de son inertie. Le mouvement de translation du corps est toujours une ligne courbe. Donc la forme de l'orbite dépend de la masse du corps, et il en résulte qu'un corps de faible masse ne saurait décrire une courbe circulaire ou elliptique, mais une ligne allongée, comme c'est le cas des comètes par exemple. Un corps en mouvement peut abandonner une partie de son énergie à un corps plus petit et le maintenir dans sa dépendance, suivant la même loi qui le lie à la source primitive d'énergie.

*Conséquences biologiques.* — Qu'est-ce que la vie? se demande Rychnowski. Où chercher le mystère de cette cellule organique à l'aide de laquelle Darwin prétend édifier tout l'univers? Nous avons vu plus haut que lorsque l'électroïde vient frapper une lame polie, il se forme, aux dépens d'une partie des rayons réfléchis, des globules brillants d'électroïde liquide. Chacun de ces globules est un centre de force, émettant constamment des rayons centrifuges qui attirent de la matière et s'en revêtent. Selon la nature chimique de cette matière et les conditions où l'électroïde agit, le globule change sa forme en celle qu'affecte ordinairement la substance en question. Dans ces conditions, le centre de force perd son pouvoir de radiation, mais la particule matérielle reste saturée d'énergie. C'est le premier moellon de l'édifice, et pour le construire, il en attirera d'autres semblables. Dans ce processus de groupement est renfermé tout le mystère de la formation cellulaire, et se laisse saisir le premier indice de la vie organique.

(A suivre.)

D<sup>r</sup> HANN.

---



# LES SPIRITUALISTES INDÉPENDANTS

AU CONGRÈS SPIRITE DE 1900



Le *syndicat Durville-Papus-Delanne* a voulu resserrer « les liens de sympathie et de solidarité morale » qui l'unissent déjà à

La *Société théosophique, branche parisienne Ananta,*  
Aux *Étudiants swédenborgiens*

Et à *divers groupes spiritualistes indépendants,*

Et il les a conviés à son fameux Congrès. Qui se ressemble s'assemble.

Les *théosophes*, on le sait, sont des *occultistes* qui se distinguent à quelques traits insignifiants des *kabbalistes* que dirige avec tant d'*autorité* le fameux mage Papus. Les premiers se regardent comme nantis de la tradition orientale, les autres se tiennent pour représentants de la tradition occidentale; mais tous sont d'accord pour faire la guerre à l'Église catholique romaine. Le *spiritualisme* qu'ils prétendent défendre est assurément *indépendant* de la vraie tradition et de la vraie foi : il n'a pas de racines, il n'en est sans doute que plus léger, vaporeux et incertain.

Bornons-nous à signaler le groupe modeste des rêveurs *swédenborgiens*. Ceux-là sont des *indépendants*, mais ils se font de plus en plus rares, sont isolés, sans action sociale. Les malades ont d'ailleurs droit à toute notre indulgence.

Il n'en est pas de même des esprits déséquilibrés et faux qui prétendent engager la *Religion* et les *catholiques* dans le Congrès spirite sous le nom de *spiritualistes indépendants*. Notre devoir rigoureux est de les démasquer et de les combattre.

C'est un prêtre, M. l'abbé Julio que le *syndicat Durville-Papus-Delanne* est heureux de produire pour amener à lui les naïfs. Écoutez son boniment :

« *Je fais appel à tous les catholiques, prêtres ou laïcs; ils ne peuvent rester étrangers au mouvement scientifique qui entraîne l'humanité vers la fin glorieuse que lui a montrée le divin Maître.*

« Notre-Seigneur était tout amour. Pour comprendre son cœur, pour comprendre nos destinées, celles qu'il nous a révélées, l'Esprit-Saint vient à notre secours. Il éclaire notre intelligence, il dissipe les obscurités, et nous pouvons prévoir le moment où les malentendus qui existent entre les hommes qui pensent finiront par se dissiper.

« *L'Église ne perdra rien de ses dogmes, rien des vérités éternelles qu'elle a proclamées par la bouche de ses docteurs, en prenant contact avec le monde scientifique. Bien au contraire. La science qui marche tend de plus en plus à confirmer les vérités primordiales, essentielles de l'Église universelle (1), en nous faisant pénétrer dans le Sanctuaire mystérieux par la porte de l'entendement.*

« *La foi naïve va devenir la foi éclairée (2).*

« J'estime, avec nombre de mes collègues (?), que le prêtre a pour devoir de venir faire entendre la parole divine partout où on l'appelle.

« La section des *spiritualistes indépendants* est ouverte à tous ceux qui, en dehors des autres sections, veulent aider à faire pénétrer la vérité dans les masses.

« *Les catholiques doivent être les premiers à donner l'exemple.*

« *Je convie tous les catholiques des deux mondes à participer au Congrès en donnant leur adhésion. Je forme donc un groupe sous le nom d'Union catholique.*

« ABBÉ JULIO. »

Cet appel, grâce à Dieu, ne sera pas entendu. M. Julio n'est

(1) Pourquoi pas *catholique romaine*? Dr S.

(2) Sans doute par l'adoption des billevesées du *spiritisme* et de l'*occultisme*. Dr S.

pas autorisé par ses supérieurs à le faire, et les *catholiques* ne connaissent pas d'autre autorité que celle de leur évêque. Ils n'ignorent pas que les pratiques du *spiritisme* ont été plus d'une fois condamnées par le souverain Pontife, et ils attachent naturellement plus d'importance à la parole du Pape qu'à celle de l'abbé Julio. Ils savent que les doctrines ouvertement professées par le *syndicat Durville-Papus-Delanne* sont contraires à l'enseignement de l'*Église catholique romaine*...

Mais, sans nous arrêter à ce point de doctrine qui est très solidement établi et qu'un simple laïque n'a pas à apprendre à un ecclésiastique, il nous paraît plus utile de marquer les erreurs et les inconséquences du prêtre spirite. Il confond le mouvement occultiste et spirite avec le mouvement scientifique : c'est monstrueux. La science représentée par Papus ! Le maître mage protesterait lui-même avec la modestie qu'on lui connaît.

M. Julio estime qu'on « appelle la parole divine » au Congrès spirite, et nous croyons au contraire qu'on y convoque les catholiques naïfs pour leur faire perdre la foi. Notre abbé a écrit un livre que ses amis *spirites* disent incomparable : *Secrets merveilleux pour la guérison de toutes les maladies physiques et morales*. Nous souhaitons qu'au lieu de perdre son temps à seconder les ennemis de la foi catholique, il cherche à se guérir de ses illusions déplorables sur le spiritisme.

*Médecin, guéris-toi toi-même!*

Dr SURBLED.

---

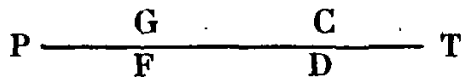
## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### EXPÉRIENCE DE LÉVITATION

Monseigneur,

Voici de quelle manière se produit le phénomène de lévitation dont je vous ai entretenu dans ma dernière lettre et sur lequel vous me demandez des renseignements plus précis.

Le sujet P. T. s'étend sur le dos. Quatre personnes C. D. G. F. se placent deux par deux, face à face à la hauteur de la poitrine et des genoux, comme l'indique la figure ci-jointe.



Fermant les mains et ne laissant sortir que l'index, deux personnes placent les index sous les genoux et les deux autres sous les côtes du sujet, suivant qu'elles sont du côté des pieds ou du côté de la tête. Un léger contact paraît être nécessaire pour la réussite de l'expérience. Chaque personne tient ses deux mains à la distance l'une de l'autre d'environ quinze centimètres.

Les quatre personnes font alors les insufflations nécessaires avec ensemble. Chaque insufflation pour être complète, doit aller de la tête aux pieds et des pieds à la tête. On reprend haleine après chaque insufflation.

Après 31 insufflations au moins, les quatre souffleurs, à un signal donné, doivent aspirer avec ensemble. Le sujet s'élève tant que l'aspiration dure, et on ne sent aucun poids sur les index. Mais dès que l'aspiration cesse, le corps du sujet reprend toute sa pesanteur, et il faut avoir le soin d'avancer les mains pour le soutenir et l'empêcher de se blesser.

S'il y avait interruption dans les insufflations, il faudrait recommencer.

Voilà, Monseigneur, de quelle manière j'ai vu bien souvent réussir l'expérience, et je ne doute pas que vous ne la voyiez réussir de même.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

PRESSENTIMENT DE MORT

Monseigneur,

Ma mère que, durant les quarante années de ma vie, je n'ai presque pas quittée, — depuis des années nous vivions l'un pour l'autre — m'a été ravie par une mort absolument subite, le 20 septembre 1898.

Dans le courant du premier semestre de la même année, un soir qu'étant restée avec moi dans la salle à manger jusqu'à une heure assez avancée, elle venait de se retirer, je pris sur la table du milieu des ciseaux et les déposai sur un guéridon à côté, où se trouvaient déjà par hasard un crayon et une paire de lunettes. Au même instant, cette pensée subite et impérieuse me vint : « La réunion de ces trois objets est un signe que ta mère mourra dans l'année : les lunettes c'est la vue, la vie tranchée par les ciseaux, ce que note le crayon. » — « Imagination superstitieuse ! » me dis-je aussitôt. — Mais en même temps l'idée me vint de séparer les trois objets afin de détruire le soi-disant signe. C'eût été donner dans la superstition, et je m'y refusai. Ce fut là pour moi une lutte si pénible que mon front se couvrit de sueur. J'invoquai le Saint-Esprit et fis un acte d'abandon à la Providence de Dieu sans la volonté ou la permission de qui rien ne se produit.

A la fin de juin, une circonstance nous amena à nous séparer pour quelques semaines. Lorsqu'au mois d'août nous nous revîmes, notre joie était à son comble. Jamais semble-t-il, nous n'avions été aussi heureux l'un de l'autre. Le 19 septembre, nous eûmes un hôte à dîner et fûmes très joyeux.

Dans la nuit du 19 au 20 du même mois, m'étant réveillé, je vis tout à coup à une certaine hauteur du côté droit du lit le visage de ma mère pâle et fort triste. Je fus effrayé, Je fus sur le point de me lever pour aller voir dans sa chambre si rien ne lui manquait ; mais comme elle avait coutume de fermer sa porte à clef, je craignis de la déranger inutilement, de l'effrayer elle-même.

Le 20, j'assistai à un *Requiem* et me mis à dire les petites heures de l'office de la sainte Vierge. Arrivé aux vêpres de l'office que je disais chaque jour pour ma mère, et comme je n'avais rien autre à prier, j'anticipai les vêpres, tout en me disant qu'il était au moins bizarre de dire cette heure des vivants pour ma mère pendant une messe des morts. Je vainquis la crainte superstitieuse. Au moment où je terminais l'*Ave maris stella*, le célébrant entonnait le *Requiescant in pace*. Je fermai mon livre et me disposai à sortir de l'église. Une heure plus tard je dis à un collègue : Je vais me débarrasser de mes habits de deuil, je déteste le noir.

Ce jour-là, ma mère et moi nous dinâmes à midi selon notre habitude. A la fin du dîner, M. le curé de l'endroit vint prendre avec nous sa tasse de café, et comme la conversation s'était portée sur feu l'impéra-

trice d'Autriche qui avait été assassinée quelques jours auparavant, ma mère dit à M. le Curé : « Vous devriez prêcher souvent sur la mort subite, car il y a bien des gens qui meurent subitement. »

Après le repas, nous nous séparâmes. Ma mère se rendit chez une dame de ses connaissances qui l'avait invitée à prendre un rafraîchissement dans l'après-midi. Moi, j'allai me promener. Vers cinq ou six heures du soir, l'ombre des montagnes qui s'allongeait dans la plaine me fit faire des réflexions sur la mort. Je me trouvais sur le chemin de retour lorsque me rappelant que je n'avais dit mon petit office que jusqu'à *Magnificat*, je me mis à réciter ce cantique avec allégresse. Comme j'en étais à ces mots de la fin des vêpres : « *Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.* » Je m'entends appeler par un jeune homme qui me suivait hors d'haleine. « Rentrez vite, me dit-il, votre mère se trouve très mal. » M. le Curé me guettait pour m'apprendre la foudroyante vérité. Vers quatre heures, ma mère assise avec son amie dans le jardin, sur un banc qu'elle-même avait désigné en disant : « Cette place me plaît, » venait de s'endormir paisiblement dans la mort.

Ma tante, la femme de son frère, en la compagnie desquels ma mère avait séjourné plusieurs semaines, et qui habitent l'autre bout du pays, m'ont affirmé que le même soir ou le soir précédent, mais certainement avant d'avoir reçu la nouvelle, elle s'était sentie fortement frôler au moment de se mettre au lit. Effrayée, croyant qu'un chat était sauté sur elle, elle chercha dans tous les coins de l'appartement, mais ne trouva rien.

De son côté et vers le même temps, ma sœur, qui demeure encore plus loin, aurait éprouvé, à la suite du craquement formidable d'un meuble, le sentiment certain de la mort de sa mère.

J'ajouterai que, à la fin d'août, ma mère et mon oncle, en se faisant de mutuels adieux, furent profondément affligés, elle surtout, comme s'ils ne devaient plus se revoir.

A. P.

---

### AVERTISSEMENTS EN RÊVE

Monseigneur,

Dans la *Revue du Monde invisible*, il a été parfois question d'avertissements donnés en rêve.

Permettez-moi de vous citer un fait personnel, tout à fait singulier, qui s'est réalisé en 1848, alors que la Révolution de Février amena à Paris les élèves de l'école militaire de Saint-Cyr, dont je faisais partie.

Inutile de rappeler toutes les circonstances préliminaires de notre

arrivée à Paris, dans la nuit du 24 au 25 février. Chaque compagnie fut d'abord désignée pour aider la garde nationale des arrondissements de la capitale. Ma compagnie, la 3<sup>e</sup>, fut affectée au 10<sup>e</sup> arrondissement où, après avoir pris part à une longue patrouille, je fus avec un autre de mes camarades, adjoint au poste de la garde nationale qui montait la garde, le 25, au Conseil d'Etat qui vient d'être démoli. — Pendant que je montais la garde, un élève de l'école, envoyé par le gouvernement provisoire, transmettait l'ordre à tous les Saint-Cyriens qu'il rencontrait de se rendre à l'Hôtel de ville, et nous nous y rendîmes.

Là, mélangés avec les élèves de l'école d'Alfort, dans une grande salle qu'on me dit avoir été la salle du trône, nous attendions, étendus sur la paille, qu'on nous donnât une destination.

Les élèves qui désiraient être employés les premiers se groupaient près d'une porte que l'on ouvrait de temps à autre, pour laisser passer ceux auxquels on donnait une mission. Ainsi j'entendis appeler : « un élève » ; et le premier qui se présenta fut désigné comme gouverneur à Neuilly ; un second fut appelé et envoyé comme gouverneur je ne sais où. Je me levai à mon tour, alléché par les désignations précédentes, espérant que je pourrais bien avoir un poste plus ou moins agréable.

A peine étais-je près de la porte qu'on demanda 12 élèves, et je fus des douze qu'on laissa passer, puis on nous rangea sur le passage que devait parcourir un personnage qu'on nous dit être le général Lagrange, nous recommandant bien de ne pas le laisser échapper. On nous faisait signe qu'il était devenu fou.

Ce général Lagrange, qui s'intitulait gouverneur de l'Hôtel de ville, s'était présenté au balcon de ce bâtiment public, criant à la populace qui se trouvait sur la place : « On vous trahit. » — Cette populace exaspérée eut beaucoup de peine à être maintenue par le colonel Rey, qui s'intitulait sous-gouverneur. Voilà ce qui explique les précautions prises, afin d'empêcher l'envahissement de l'hôtel, sur une nouvelle escapade de folie de ce personnage si dangereux.

Nous vîmes bientôt passer devant nous, en costume de bourgeois, ce singulier général de révolution, accompagné d'un garde national qui lui tenait, sous son bras droit, la main gauche fortement serrée. Nous lui présentâmes les armes pendant qu'il traversait le corridor. On nous dit de le suivre, ce que nous fîmes aussitôt, et nous passâmes une porte de l'autre côté de laquelle se trouvait un escalier.

Cet escalier, qui était droit, conduisait à l'étage inférieur ; il se trouvait presque en face de la porte d'un premier appartement qui, traversé un peu en diagonale, correspondait avec une seconde pièce où l'on avait introduit ledit général Lagrange.

Au moment où je passai la porte de l'escalier pour descendre, j'eus l'impression que je connaissais le local et que je m'étais trouvé un jour en pareille situation, descendant rapidement l'escalier comme

cette fois. De plus, je reconnaissais la première salle dans laquelle nous étions entrés, me rappelant la place exacte que j'occupais, la disposition des portes des deux pièces, la place qu'occupait l'escorte dont je faisais partie et jusqu'aux mouvements de tête de mes voisins. Après être restés peu de temps dans cette première pièce, nous remontâmes l'escalier, et lorsque j'eus repassé la porte du haut de l'escalier, je ne reconnus plus rien.

Nous fûmes aussitôt réintégrés dans ladite salle du trône; et, couché sur la paille qui nous y était octroyée, je fus deux heures durant dans de singulières réflexions.

Je connais, me disais-je, cet escalier et tout l'épisode qui s'est passé entre le moment où j'ai franchi la porte de l'escalier pour descendre avec l'escorte jusqu'au moment où j'ai repassé cette même porte en remontant; mais, quand suis-je donc venu à l'Hôtel de ville? — Jamais! — Enfin, après deux heures de semblables réflexions, je finis par me rappeler qu'un matin, environ deux mois auparavant, je me suis réveillé, à Saint-Cyr, sur la fin de ce rêve.

D'où venait ce rêve, et quelle pouvait en être la signification?

Il me semble qu'on peut assurer que ce rêve ne pouvait avoir été inspiré par le démon qui ne connaît pas l'avenir. Cet épisode n'ayant aucune relation avec mon existence d'alors, ne pouvait être prévu par voie de raisonnement ou de déduction. Tout m'y apparaît avoir été amené fortuitement. Je ne crois pas que dans ces conditions le démon puisse prévoir l'avenir.

Quelle pouvait être la signification d'un pareil rêve réalisé deux mois après, alors que l'épisode ne me semble se rattacher à rien?

Ne serait-ce pas pour me prouver que si l'homme se démène, Dieu le mène et que les épisodes les plus insignifiants de sa vie sont connus de lui, même lorsque ces épisodes sont amenés par des actes fortuits qui se relient si peu les uns aux autres et que le libre arbitre de l'homme y a sa part bien marquée? — Car, enfin, il a fallu l'usage de ce libre arbitre dans le fait de me présenter près de la porte de la salle du trône où se-distribuaient les emplois, prêt à accepter le premier appel venu.

L'exécution si circonstanciée de ce rêve, réalisé deux mois après m'avoir été inspiré, n'est-elle pas faite pour me donner pleine confiance dans les desseins de la divine Providence, qui sait si bien débrouiller les écheveaux qui nous paraissent les plus embrouillés, sur tout lorsque ces desseins nous ont été annoncés par la parole qui ne passe pas de Notre-Seigneur Jésus-Christ ou par celle de sa sainte Mère, au moyen d'humbles ambassadeurs ou ambassadrices de son choix.

Après ce qui m'est arrivé en 1848 et qui ne s'est jamais échappé de ma mémoire, serais-je excusable de douter un instant de l'exécution des paroles de Notre-Seigneur à Marguerite-Marie Alacoque et à Marie Lataste, de celles de la très sainte Vierge à Mélanie et à Maximin, etc.



Je remercie la très sainte et divine Providence qui, par un fait insignifiant en lui-même et qui ne m'eût semblé se rattacher à rien, me reconforte par l'avenir au milieu des désespérances de la France catholique. Oui, le Très Saint-Père, Léon XIII, comme Sa Sainteté Pie IX, de sainte et glorieuse mémoire, a bien raison d'aimer la France et d'avoir confiance dans la reprise de sa sainte mission de fille aînée de l'Eglise, parce qu'en cette France, si aimée du Christ et de sa sainte Mère, il y a bien des cœurs qui prient et ne seront pas toujours sourds aux avertissements et aux corrections de la paternelle miséricorde divine.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

Ernest DE POULPIQUET,

### APPARITION DÉMONIAQUE

Je lis dans un petit livre, écrit par un pieux et zélé missionnaire, sous ce titre : *Fleurs à Marie*, l'anecdote suivante :

« On sait que le célèbre curé d'Ars avait le discernement des esprits : il lisait souvent au fond des consciences, et guidé par la lumière du Saint-Esprit, il voyait clairement les ruses et les triomphes du démon contre les hommes.

« Une jeune mondaine vint un jour lui faire une confession générale, et le saint curé lui dit en la confessant :

« — Vous devez bien vous souvenir, mon enfant, d'un certain bal auquel vous avez assisté il y a peu de temps?... Dans ce bal, vous avez rencontré un jeune homme inconnu de tout le monde et de manières si distinguées qu'il était le héros de la fête.

« — Oui, mon Père.

« — Et vous auriez bien voulu qu'il vous invitât à danser, et vous étiez pleine de jalousie et de dépit de voir qu'il vous préférait les autres et ne s'adressait jamais à vous.

« — En effet, mon Père, répondit la jeune étrangère effrayée de voir son cœur ainsi dévoilé.

« — Ne vous souvient-il pas que, lorsqu'il sortit, vous avez cru apercevoir à la porte, sous ses pieds, deux flammes bleues que vous avez pensé n'être qu'une illusion de vos yeux?

« — C'est vrai, mon Père.

« — Eh bien ! ma fille, ce jeune homme était le démon. Celles avec lesquelles il a dansé sont damnées ou en état de damnation. S'il ne vous a pas invitée vous-même, c'est à cause du scapulaire que vous aviez sur vous, et que, par dévotion à *Marie*, vous avez avec raison gardée comme une sauvegarde. »

L'auteur ajoute que cette jeune fille s'est faite religieuse à la suite

des impressions que lui causa cette révélation, et que c'est elle-même qui en a fait le récit.

On ne saurait mettre en doute ni la sincérité de l'écrivain, ni celle de l'héroïne du récit. La vie toute miraculeuse du saint abbé Vianney est un garant de plus, tout au moins une sérieuse présomption en faveur de la réalité d'un fait aussi extraordinaire. Ce qui confirme encore cette présomption, c'est la vivacité de l'impression éprouvée par la jeune fille, puisqu'elle en fut amenée à la grande détermination de quitter le monde pour entrer en religion.

Cependant quelques doutes ne restent-ils pas possibles sinon sur le fond même de l'événement, du moins sur une notable partie du récit?

La jeune fille en question pourrait être douée d'une imagination plus ou moins vive ou surexcitée. En admettant (ce qui n'a rien d'in vraisemblable, un tel fait s'étant produit un grand nombre de fois), que le saint curé d'Ars ait révélé à sa pénitente quelque fait de sa vie passée que les lumières du Saint-Esprit lui faisaient lire en elle, — n'est-il pas possible que la jeune personne ait entendu ou compris beaucoup plus de choses que lui-même ne lui en avait dites?

Le « guerrier ou prince inconnu », à la vue duquel « Berthe (appelons-la Berthe) jusqu'alors si fière d'amour, sentit son cœur ému », ne pouvait-il pas être un homme véritable, suppôt de Satan, je le veux bien, mais non Satan en personne? Que, sous l'inspiration de Satan, le beau cavalier se soit adressé à des femmes en état de péché mortel et que le scapulaire porté par « Berthe » l'ait préservée des redoutables assiduités du pourvoyeur du démon, il n'y a rien là qu'un catholique ne puisse facilement admettre.

Rien de plus naturel d'ailleurs, que la jeune pénitente, abasourdie en s'entendant rappeler un fait de sa vie passée connue d'elle seule, ait exagéré l'explication donnée par son confesseur.

Mais la question serait de savoir si Dieu permet si facilement que cela au démon de revêtir la forme humaine pour tromper et perdre les hommes.

Le mauvais esprit s'incarnant dans un corps humain, il semble qu'il y ait là plus qu'un simple prestige, mais un véritable miracle auquel serait nécessaire le concours de la puissance divine?

A moins que le prétendu jeune homme ne fût qu'un fantôme, une apparence, agissant par hallucination de la vue et du contact sur les personnes présentes au bal dans lequel figurait la pénitente du saint abbé Vianney?

Tout cela prête à force d'interprétations.

Je vous livre cette anecdote et ces réflexions pour ce qu'elles peuvent valoir. Faites-en l'usage que bon vous semblera pour la *Revue du Monde invisible*, et croyez-moi votre bien dévoué.

C. DE KIRWAN.

BRUITS MYSTÉRIEUX

La note insérée dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse* de Bordeaux (*L'Aquitaine*) m'inspire le désir de répondre à votre invitation, en vous faisant part de quelques faits étranges que je m'abstiens de qualifier autrement, mais dont je puis garantir l'authenticité, car ils se sont produits dans le domicile de ma famille ou dans le mien propre, à différentes époques. — En voici trois ou quatre rapidement exposés.

1<sup>o</sup> Un soir d'hiver, environ 9 heures, mon père, ma mère et mes trois sœurs étaient réunis autour du foyer dans la salle à manger. Les uns travaillaient, les autres lisaient en silence. Tout d'un coup, une détonation formidable éclate dans un coin de l'appartement à trois pas du foyer. Chacun se trouve debout, effaré comme on peut l'imaginer. On visite l'angle de la pièce d'où est partie la détonation; rien. Pas le moindre désordre, aucune odeur, aucune fumée. Du reste la chambre ni la maison ne contenaient de matières explosibles. On sort, on demande au domestique qui pansait le cheval à une courte distance : avez-vous entendu? — Oui, une détonation dans la maison. Personne des témoins ne peut se méprendre sur la nature du bruit; on ne confond pas un bruit éclatant qui se produit dans l'intérieur même de l'appartement où l'on se trouve avec celui qui éclate au dehors. — Je dois ajouter que mon père et ma mère, de vénérée mémoire, étaient, grâce à Dieu, des gens de haute vertu, passant leur journée dans l'exercice de leur devoir, de la prière et de la méditation, et n'ayant, pour ainsi dire, de commerce qu'avec le ciel. Mes sœurs marchent heureusement sur leurs traces. J'ai toujours pour ce motif, cru à une obsession diabolique.

2<sup>o</sup> Une nuit du 3 au 4 mars, ma mère et l'une de mes sœurs couchaient dans mon presbytère dans une chambre éloignée de la mienne.

Vers minuit, ma mère arrive : « Mon fils, me dit-elle, lève-toi et viens. Ta sœur et moi venons d'être réveillées en sursaut par un tapage épouvantable produit dans la chambre contiguë à la nôtre. Pendant plusieurs minutes, il semblait qu'on voulût ébranler les meubles comme pour les démolir. Ta sœur tremble de frayeur dans son lit; je me suis armée de courage pour venir jusqu'à toi. »

Je me lève, je prends une arme, j'ouvre la pièce en question; rien. Pas un objet n'était dérangé. Je vais aux contrevents, aux portes, tout est dans un état normal; je regarde dans le tuyau de la cheminée, sous les meubles, toujours rien. Nous nous recouchons; une heure après, ma mère revient pâle, bouleversée. Mon ami, non seulement le bruit a recommencé, mais il est plus fort qu'auparavant, et je m'étonne que, malgré la distance, tu ne l'entends pas. — Je m'habille de nouveau, nous faisons de nouvelles investigations sans pouvoir découvrir la cause du bruit. De quelle nature est-il? demandé-je. — Encore une fois celui d'un ébranlement général comme pour tout renverser. Le bruit d'un oiseau de nuit qui par hasard se serait introduit dans la chambre par la cheminée ne peut être accepté, et d'ailleurs l'oiseau aurait été trouvé dans la

pièce. Quelle explication donner? Je devais partir le lendemain matin pour assister aux obsèques d'une personne de nos amis morte la veille.

3° Dans un autre presbytère, celui d'Etaulier où j'ai passé cinq ans.

Je me réveille une nuit vers une heure et demie. L'insomnie persistant, j'allume ma lampe et me mets à lire. Je lisais depuis environ trois quarts d'heure, une heure, quand j'entends un léger bruit à ma porte. Je lève les yeux et j'aperçois la porte qui s'ouvre à moitié et puis se referme; je pense tout aussitôt que quelqu'un a voulu s'introduire, et que surpris de voir la chambre éclairée, il a refermé la porte pour se dérober. Je crie : qui est là? — pas de réponse. — Je crie plus fort, — silence. — Je me lève précipitamment, passe une houppelande, puis, saisissant une serpe qui se trouvait là, et prenant ma lampe de l'autre main, je vais ouvrir ma porte, persuadé que j'allais me trouver en présence d'un malfaiteur. Rien, je vais sous un escalier voisin, tenant mon arme levée, rien, Je monte dans la chambre de ma domestique qui dormait. Ma fille, vous êtes-vous levée? — Mais non Monsieur le curé, vous venez de me réveiller. — Tous deux nous faisons une visite générale de la maison. Pas le moindre dérangement, porte extérieure, contrevents et fenêtre, tout est fermé. Si j'avais été réveillé subitement, j'aurais pu croire à une hallucination, à un rêve, mais je lisais depuis une heure et j'étais par conséquent en pleine possession de moi-même.

4° J'ai encore été curé à Langoiran, charmante paroisse sur le bord de la Garonne. Ma famille venait quelquefois me visiter et faisait un séjour plus ou moins prolongé.

A diverses reprises, quelques instants après que tout le monde était couché, on entendait distinctement dans les pièces d'en bas un bruit semblable à celui que l'on produit en traînant les chaises et les tables sur le plancher. Personne ne pouvait se méprendre et concluait de la même manière; puis c'étaient les portes qui s'ouvraient dans les corridors. J'ai entendu moi-même ce bruit. Un soir, je n'étais pas encore couché, j'entends la porte s'ouvrir et se fermer dans le vestibule voisin. Je sors prestement. Je ne vois rien. Je vais aux chambres occupées par mes hôtes : « Quelqu'un de vous vient-il de sortir, d'ouvrir sa porte? — Mais non, vous voyez, nous sommes couchés, mais en effet, nous avons bien entendu. » Les domestiques entendaient de leur côté, seulement comme la bravoure ne les caractérisait pas, ils s'enfermaient à double tour. Encore une fois, je ne prétends pas me prononcer, mais il faut avouer que tout cela est au moins fort extraordinaire, ou plutôt difficile à expliquer, car ces faits ne sont au contraire pas rares.

En vous priant d'excuser mon indiscretion, j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur. <sup>1</sup>

Edmond-Amédée MESTIVIER,

*Chan. tit. de la Primatiale, aumônier des Dames du Sacré-Cœur (Bordeaux).*

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

## LE FAUSSAIRE DE DIEU

(Suite.)

---

### I

Nous lisons le récit suivant dans une lettre de saint François de Sales :

« Il y eut du temps de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation une fille de bas lieu qui fut trompée d'une tromperie la plus extraordinaire qu'il soit possible d'imaginer. L'ennemi, en forme de Notre-Seigneur, récita longtemps ses heures avec elle, avec un chant si mélodieux qu'il la ravissait perpétuellement. Il la communiait fort souvent, sous l'apparence d'une nuée argentine et resplendissante, dedans laquelle il faisait venir une fausse hostie dedans sa bouche; il la faisait vivre sans manger chose quelconque. Quand elle portait l'aumône à la porte, il multipliait le pain dans son tablier, de sorte que si elle ne portait de pain que pour trois pauvres, et s'il s'en trouvait trente, il y avait pour donner à tous très largement, et du pain fort délicieux; du quel son confesseur même, qui était d'un ordre très réformé, envoyait çà et là, parmi ses amis spirituels, *par dévotion*.

« Cette fille avait tant de révélations, qu'enfin, cela la rendit suspecte aux hommes spirituels. Elle en eut une extrêmement dangereuse pour laquelle il fut trouvé bon de faire essai de la sainteté de cette créature; et, pour cela, on la mit avec la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, lors encore mariée, où, étant chambrière, et traitée un peu durement par feu M. Acarie, on découvrit que cette fille n'était nullement sainte, et que sa douceur et humilité extérieures n'étaient autre chose qu'une dorure extérieure que l'ennemi employait pour faire prendre les pilules de son

illusion; et, enfin, on découvrit qu'il n'y avait chose du monde en elle qu'un amas de visions fausses (1). »

Les exemples de ce genre ne sont pas rares dans l'histoire de la Mystique. nous l'avons démontré; on y voit souvent, selon l'expression de l'apôtre, le démon se transformer en ange de lumière, s'emparer d'une personne, en faire son instrument, simuler avec elle la vertu et la sainteté, et opérer des prodiges qui troublent la foi des fidèles et surprennent même des hommes habiles que l'on croyait incapables de tomber dans de telles erreurs (2).

A quels signes pourrions-nous reconnaître l'intervention démoniaque, et la distinguer clairement de l'action divine? Est-il toujours facile de découvrir l'esprit de ruse et d'hypocrisie, le démon quand il simule ainsi, avec un art consommé, la sainteté et les phénomènes merveilleux qui semblent en confirmer la réalité? Quelle est la valeur des notes que les théologiens nous font connaître pour arriver à séparer le démoniaque et le divin?

## II

Les théologiens distinguent à la suite de Benoît XIV, trois sortes de miracles; ils ont essayé d'en déterminer ainsi les caractères essentiels et distinctifs.

Le miracle de premier ordre n'appartient qu'à Dieu; il révèle sa puissance d'une manière saisissante, ainsi l'acte créateur, la résurrection d'un mort, la guérison instantanée d'un aveugle-né.

Le miracle de second ordre excède la puissance de l'homme, et n'excède pas la puissance des esprits. Il ne répugne pas à la raison d'admettre, entre Dieu et l'homme, d'autres créatures, inférieures à Dieu, supérieures à l'homme, douées d'une intelligence, d'une volonté, d'une puissance plus étendues, plus agissantes, plus efficaces, et qui produisent des phénomènes naturels pour eux, prodigieux pour

(1) Saint François de Sales, *Lettres spirituelles*, lettre xxiii, p. 967, in-folio.

(2) *II Corintl.*, xi, 13-14. « Les faux apôtres sont des ouvriers trompeurs qui prennent l'apparence d'apôtres de Jésus-Christ. Et cela n'est pas surprenant, puisque Satan même prend l'apparence d'un ange de lumière. »

nous. Ces créatures n'appartiennent pas au plan humain : elles sont ou bonnes ou mauvaises, et elles produisent des effets ou bons ou mauvais, dont la nature n'est pas toujours facile à déterminer.

Les miracles de troisième ordre nous ramènent au plan humain. Les phénomènes de cette classe ne sont pas, sans doute, au-dessus des forces de la nature humaine, celle-ci pourrait les produire dans certaines circonstances, mais le mode et les conditions de leur réalisation permettent d'affirmer qu'ils ne sont pas l'œuvre de l'homme et qu'il faut les attribuer à une puissance supérieure, ainsi la guérison instantanée et durable d'une maladie grave, qui, dans le cours ordinaire des choses, ne devrait céder qu'à un traitement difficile, prolongé, d'une efficacité, d'ailleurs, incertaine.

Si la nature est assez puissante pour produire elle-même, dans certains cas, ces phénomènes merveilleux, il est facile de comprendre que les esprits d'un autre plan, doués d'ailleurs, d'une puissance supérieure à la nature humaine, les produisent aussi, avec la permission de Dieu.

Si nous voulons reconnaître l'intervention de l'esprit mauvais, du faussaire, il est nécessaire de considérer d'abord sa nature intrinsèque et sa manière d'agir. Les théologiens nous enseignent que le démon, déchu, par un acte coupable de sa liberté, est devenu mauvais, orgueilleux, menteur, sensuel, ridicule et odieux, qu'il est rempli de haine à l'égard de l'homme : il veut l'entraîner dans sa chute et le séparer de Dieu et de son Église, éternel objet de son ressentiment.

Le démon agit toujours sous l'inspiration ardente de cette haine, il met à son service sa puissance et les magnifiques facultés naturelles dont il n'a pas été dépouillé par sa chute ; il a un but, et il le poursuit avec une persévérance infatigable, redoutable qui ne permet jamais à son esprit, à sa volonté, à son activité de se laisser distraire et de s'arrêter à d'autres objets.

Il n'y a jamais, en effet, ni repos, ni défaillance, dans cette nature perverse, jamais un sentiment de repentir ou d'amour,

jamais la tentative d'un retour à Dieu et d'un mouvement généreux envers l'homme, jamais la sérénité de l'espérance et l'apaisement du pardon. Il va, devant lui, inflexible et cruel; ce n'est pas une métaphore, c'est une réalité que l'Apôtre exprimait quand il disait que « le démon rôde sans cesse autour de nous pour nous dévorer. »

De là découle ce principe, c'est que le démon ne cessant jamais de penser et d'agir sous l'inspiration unique et tyrannique de la même pensée, la haine, nous retrouverons dans ses actes, dans les phénomènes merveilleux qu'il produira pour séduire les hommes et les perdre, les caractères qui le caractérisent lui-même, c'est-à-dire l'orgueil, la sensualité, la haine de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, et s'il peut se déguiser, quelque temps, en ange de lumière, il ne joue pas toujours le même rôle, il éclate à la fin, et il se trahit.

Il faut donc savoir attendre et observer.

### III

Nous pouvons examiner, soit le phénomène prodigieux, soit l'état moral du sujet qui le produit. Le phénomène démoniaque n'est souvent qu'une vaine apparence qui fascine les sens, égare et trouble l'attention par des analogies trompeuses et de fausses ressemblances, il n'a pas la consistance et la certitude de la réalité.

Souvent, il n'a qu'une durée éphémère et rapide, le miracle, au contraire, est permanent.

Il produit l'étonnement, l'admiration, la frayeur, il intéresse vivement la curiosité inquiète et légère des témoins; il se présente dans des conditions ridicules, indécentes, injustes, immorales, préjudiciables au prochain.

Ce n'est pas à la suite de la pénitence, de la prière, de la confiance recueillie et modeste, de l'invocation de la Trinité, de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints qu'il se révèle, il a une autre origine et il se manifeste dans d'autres circonstances, le phénomène démoniaque se produit avec le cortège des évocations ridicules, des scènes extravagantes, des artifices les plus honteux.



Ces prodiges ne tendent ni à la gloire de Dieu et de l'Église, ni à l'amélioration morale de l'homme, ni au triomphe de la vérité et de la justice, ils ont un but misérable comme celui qui en est l'auteur.

Benoît XIV expose ces notes dont nous ne contesterons ni la vérité, ni l'opportunité (1). On les retrouve avec divers commentaires dans tous les ouvrages de théologie.

« L'ordre, écrit le P. de Bonniot, la convenance, la beauté, la paix, la sainteté seraient le signe des bons anges; les démons ne produiraient jamais que des manifestations ridicules, grotesques, hideuses, indécentes, malfaisantes, immorales... Mais, comme dit saint Paul, Satan se transfigure quelquefois en ange de lumière...; il aime à se présenter sous les traits que l'on attribue aux apparitions angéliques; il se montre beau, radieux, son air est doux, céleste, sa parole est parfumée de piété; il est éloquent pour condamner le vice, pour recommander la vertu. »

Au premier instant, dit Benoît XIV, dont nous résumons l'enseignement, avant que la raison ait eu le temps d'agir, la présence de l'ange mauvais devra communiquer comme une allégresse bestiale, parce que, sans être matérielle, son action sur nous ne tend qu'à favoriser la satisfaction des instincts matériels; le bon ange, au contraire, produira une sorte de crainte, parce que sa mission est de seconder notre âme dans sa lutte contre nos inclinations inférieures... A l'allégresse succédera le trouble, l'obscurité, l'horreur, un attrait amer pour le vice, une répulsion inquiète pour la vertu... A la crainte, au contraire, succédera la joie, le calme, la paix, la lumière, l'inclination au bien... Notre-Seigneur dit un jour à sainte Catherine de Sienne : « Voici le signe de ma visite et celui de la visite du démon :

« Quand je visite une âme, au commencement elle ressent de la crainte, mais, au milieu et à la fin, de la joie et l'amour de la vertu. La présence du démon produit d'abord, l'allégresse, puis l'âme reste dans la confusion et les ténèbres. »

Quand le démon est arrivé à établir une communication

(1) Benoît XIV, *De serv. Dei beatific.*, lib. IV, cap. II. Benoît XIV reproduit ici textuellement la doctrine de saint Thomas, III, dist. VII, quest. III, art. 1.

sûre et familière avec un sujet, il multiplie sans mesure ses révélations, ses apparitions, ses faveurs ; aussi, les théologiens mystiques nous conseillent de tenir pour suspectes, ces communications trop fréquentes entre l'homme et le monde invisible, ces visites extra-naturelles des esprits qui prennent l'apparence de la sainte Vierge et des Saints.

« Puisque je n'ai su plutôt, écrit saint François de Sales, je répondrai, maintenant, ma très chère Fille, aux deux points principaux pour lesquels vous m'avez ci-devant écrit. En tout ce que j'ai vu de cette fille, je ne trouve rien qui ne me fasse penser qu'elle soit fort bonne fille, et que, partant il la faut aimer et chérir de bon cœur, mais, quant à ses visions, révélations et prédictions, elles me sont infiniment suspectes, comme inutiles, vaines, et indignes de considération ; car, d'un côté, *elles sont si fréquentes, que la seule fréquence et multitude les rend dignes de soupçon.*

« D'autre part, elles portent des manifestations de certaines choses que Dieu déclare fort rarement, comme l'assurance du salut éternel, la confirmation en grâce, le degré de sainteté de plusieurs personnes et cent autres choses pareilles qui ne servent tout à fait à rien... Il y a plus : quand Dieu veut se servir des révélations qu'il donne aux créatures, il les fait précéder ordinairement, ou de miracles véritables, ou d'une sainteté très particulière en ceux qui les reçoivent ; ainsi, le malin esprit, quand il veut notablement tromper quelque personne, avant que de lui faire des révélations fausses, *il lui fait tenir un train de vie faussement sainte* (1). »

Dans un entretien familier avec Ribadaneira, saint Ignace, cet esprit si pratique, si ferme et si versé dans la connaissance des âmes, s'exprimait ainsi au sujet de ces prodiges, de ces apparitions, de ces phénomènes merveilleux : « Pierre, *ces merveilles sont bien rarement opérées par Dieu.* Trop souvent, c'est Satan qui se joue des pauvres mortels, avides de nouveautés et victimes de leur orgueil. »

(1) *Lettres spirituelles*, liv. II, p. 967.

## IV

Il faut donc étudier attentivement le phénomène merveilleux et les circonstances dans lesquelles il se produit, avant de se prononcer sur son origine. Quand Satan est l'instigateur du prodige qui provoque ainsi l'admiration, il flatte l'orgueil et la concupiscence de son sujet, il lui suggère une croyance et des sentiments en opposition avec la doctrine catholique, il poursuit la réalisation d'un dessein pervers, il finit par se découvrir, il devient mesquin, ridicule, odieux dans ses manifestations; il multiplie à l'excès les prodiges pour exalter la vanité de la créature devenue son esclave, et pour séduire les esprits faibles ou ignorants qui estiment faussement rendre hommage au surnaturel divin.

Je déclare volontiers que l'application pratique des règles que nous venons de rappeler, suffit dans un grand nombre de cas, pour reconnaître l'intervention démoniaque, et nous n'aurons jamais la pensée d'attribuer à Dieu ou à ses anges, les phénomènes marqués des imperfections, des tares que les théologiens ont si bien caractérisées dans les observations que nous venons de résumer.

Il faut reconnaître cependant, que, dans certains cas, ces règles deviennent insuffisantes, ainsi quand il plaît au démon de simuler la sainteté.

Observez, par exemple, la religieuse du monastère d'Autun, dont nous avons déjà parlé, étudiez les phénomènes dont elle a donné le spectacle à ses admirateurs : elle voit à de grandes distances, elle discerne l'état des consciences, elle a des extases et des ravissements qui s'éteignent toujours dans le recueillement et dans la paix; elle charme, elle élève, elle ramène à Dieu ceux qui la voient et qui l'écoutent dans le recueillement profond de l'admiration; elle souffre même, avec une intensité effrayante les tourments de la Passion, et le sang coule abondamment de son front qui semble transpercé par les épines de la couronne du Sauveur. Que veut-elle? Elever à la gloire de Marie une église où les conversions deviendront innombrables et réjouiront le ciel.

Si vous appliquez à ces faits les règles si sages des théolo-

giens, vous n'aurez pas encore la lumière suffisante pour les discerner et les apprécier. En effet, dans ces prodiges, rien n'exalte l'orgueil, la cupidité ou la concupiscence de la Voyante, rien ne porte le caractère ridicule, odieux, mesquin ou infect de la flétrissure satanique; rien n'éloigne les âmes de la doctrine catholique et de Dieu; rien ne rappelle la curiosité dangereuse, le désir téméraire d'une âme qui désire manifester sa puissance surnaturelle, et attirer les hommages. Et, cependant, la sentence canonique, délibérée avec sagesse et compétence, se prononce en faveur de l'intervention du démon!

La célèbre franciscaine, Madeleine de la Croix, fut trois fois abbesse de son monastère, elle fut louée, estimée, admirée par des cardinaux, des évêques, des religieux, de savants théologiens: « on parlait d'elle dans toute la chrétienté. » Extases, ravissements, prédictions réalisées, vol dans les airs, révélations, sainteté apparente de vie, admirables effusions de piété dans sa correspondance et dans ses conversations, nous retrouvons toutes ces merveilles dans son histoire. Il n'en fut pas seulement ainsi pendant quelques jours, ou quelques semaines, mais pendant TRENTE-HUIT ANS, avec un plein succès.

Elle réalisait ainsi, en apparence ou extérieurement, avec une habileté qui mettait en défaut les mystiques et les théologiens, les conditions qui caractérisent le merveilleux divin. Mais, à l'heure de la mort, saisie de frayeur, elle avoua publiquement aux inquisiteurs qu'elle s'était donnée au démon depuis l'âge de treize ans, et qu'elle avait été son instrument pendant toute sa vie!

#### IV

Suarez, et avec lui les théologiens les plus estimés, nous enseignent que les phénomènes démoniaques présentent toujours quelque chose de défectueux dans la forme ou dans le fond. Nous ne pouvons attribuer à Dieu que des prodiges irréprochables, parfaits, les prodiges dans lesquels nous ne découvrons aucun élément, aucune circonstance, aucun détail

qui blesse l'honnêteté naturelle, la délicatesse, la vérité, la justice, la sainteté de Dieu.

Il faut donc examiner avec une grande persévérance et une rare pénétration les prodiges que l'on attribue aux voyantes, ne pas se laisser éblouir par l'éclat du phénomène, extase, lévitation, stigmates, etc., chercher le détail défectueux que le démon a toujours soin de dissimuler et que sa nature perverse ne lui permet pas de supprimer; il faut s'efforcer de découvrir ce signe révélateur qui permet à Dieu d'éclairer les âmes de bonne foi et de leur faire connaître l'intervention de son éternel faussaire.

C'est un point délicat, et c'est très important.

Le fait qui trahit ainsi la présence du démon et révèle l'origine du prodige est quelquefois insignifiant dans la forme, et, cependant, il suffit pour éclairer l'observateur expérimenté.

Quand sainte Chantal voulut connaître la vérité sur les merveilleux prodiges de Nicole, de Reims, que fit-elle? Elle n'eut pas recours à des moyens extraordinaires. Elle lui confia une lettre qu'il était impossible d'ouvrir sans qu'on s'en aperçût. La fille Nicole, poussée par la curiosité, ouvrit la lettre, et, pour s'excuser, elle fit un mensonge. Il n'en fallut pas davantage pour éclairer sainte Chantal sur l'origine des extases, des ravissements, des lévitations, des prodiges extraordinaires de cette malheureuse que les rois et les plus grands personnages venaient consulter.

Madeleine de la Croix prétendait qu'elle ne vivait que de la sainte Eucharistie, et sa vie remplie des prodiges les plus éclatants, trompait même l'habileté des théologiens les plus avisés; mais quelques sœurs du couvent conçurent des soupçons malgré ces apparences d'une sainteté éminente, ils observèrent leur supérieure avec la plus grande vigilance, et ils finirent par découvrir ses ruses et ses mensonges, ils constatèrent qu'en secret, à l'insu de ses sœurs, elle mangeait du pain et buvait de l'eau.

Le Pape envoya Philippe de Néri dans un monastère aux environs de Rome pour examiner l'état moral d'une religieuse qui remplissait la ville et le couvent du bruit de ses visions et de ses extases merveilleuses. Par un temps affreux, l'homme

de Dieu arriva au couvent, dans un état lamentable, trempé et couvert de boue. La sœur se rend au parloir; Philippe de Néri s'assoit, la regarde, et lui dit en lui présentant ses pieds : — Tirez-moi ces bottes! A ces mots, la religieuse recula, scandalisée.

— C'est bien, répond le saint; il prend son chapeau, enfourche sa mule, rentre à Rome, et déclare au Saint-Père que Dieu ne se trouvait pas dans une âme qui manquait ainsi d'humilité.

« C'est vous qui êtes la sainte, n'est-ce pas, disait un jour un théologien d'une rare piété, à Rose Tamisier, qu'il venait de faire appeler au parloir. — Oui, mon Père, c'est moi. — Cela suffit, » répondit l'interrogateur : cette réponse l'avait éclairé sur l'origine des visions dont elle se croyait favorisée.

Il arrive ainsi trop souvent que les marques les plus sensibles de l'intervention démoniaque font défaut, et laissent l'observateur ou le juge dans une perplexité douloureuse. Le phénomène merveilleux n'est pas en opposition avec la doctrine catholique; il frappe les témoins et les élève, ravis, vers les hautes pensées de l'au-delà et de la foi chrétienne; c'est le vol aérien, c'est l'extase, c'est la prédiction et la lecture des consciences, et, cependant, on a une impression vague que Dieu n'est pas là, on souffre d'un malaise indéfinissable: ici l'impression juste de la sensibilité précède le jugement froid de la raison; on voudrait dissiper le nuage flottant et voir clairement, avec certitude la réalité qui semble nous échapper (1).

Mais l'observateur expérimenté échappe au trouble que fait naître dans l'esprit de la foule le spectacle du faux merveilleux, il se ressaisit promptement, froidement, il interroge, il examine, il scrute le phénomène, et il découvre enfin le point vulnérable, le fait inaperçu d'où jaillira la lumière qui va l'éclairer sur la nature et l'origine démoniaque du merveilleux. C'est un geste, un mot, une défaillance, un rien, ce je ne sais quoi qui ne se trouve jamais dans une manifestation divine parce qu'elle ne souffre ni défaut, ni imperfection, et

(1) « Gardez-vous, dit l'apôtre saint Jean, de croire à tout esprit : mais examinez si les esprits sont de Dieu; car beaucoup de prophètes menteurs ont fait entrée dans le monde. » (Joan., iv, 1.)

que tout se déroule ici dans une parfaite et lumineuse unité.

Quand l'observateur a trouvé ce signe révélateur, il ne porte pas plus loin son examen, il est éclairé. Quand saint Philippe de Néri eut constaté le mouvement dédaigneux et scandalisé de sa religieuse, il ne chercha pas à l'interroger sur ses visions et ses apparitions, sur ses lévitations et ses extases, tout cela n'avait pour lui aucune importance; il pouvait dire avec certitude : Dieu n'est pas là.

Si j'ai insisté sur ce point, c'est qu'un trop grand nombre de catholiques n'en ont pas compris l'importance. Tout phénomène insolite qui frappe vivement les sens et l'imagination les séduit, les égare, et leur fait croire au divin. Ils sont le jouet du faussaire de Dieu.

## V

Il ne suffit pas toujours d'examiner le phénomène merveilleux pour en découvrir l'origine, il est indispensable aussi d'observer avec les maîtres de la mystique chrétienne l'état moral et religieux de celui qui le produit.

« Ceux qui croient et se vantent, dit le cardinal Bona, qu'ils ont été couronnés de roses, dans une vision par Jésus-Christ, par un ange, ou par la bienheureuse Vierge Marie; ou qu'ils ont reçu un anneau, un collier, on doit les traiter comme étant le jouet des rêveries de leur propre imagination ou des artifices du diable, *si l'on ne voit reluire en leur vie une grande perfection, une haute sainteté, un dégagement complet de la servitude des sens. Il faut en dire autant des stigmates, que l'on sait, par quelques exemples incontestables, pouvoir être feints par la perfidie de Satan* (1). »

Le savant cardinal revient ailleurs sur cette question, et il rappelle que ces grands phénomènes de la mystique, ces manifestations étonnantes du surnaturel dans l'ordre physique sont le privilège des âmes arrivées à une haute sainteté, à une intimité plus familière avec Dieu.

Si nous en rencontrons la parodie ou la contrefaçon trompeuse dans une âme esclave du péché, ou dans une âme vulgaire, indifférente, attiédie, dans une âme qui n'a pas traversé

(1) Bona, *De discret. spir.*, p. 246. Cité par M. Ribet.

la crise cruelle et sanglante des épreuves où se forment les mâles vertus, il faut garder la plus grande réserve et observer.

On ne peut pas supposer, en effet, que Dieu, c'est-à-dire la Beauté, la Vérité, la Sainteté infinie, choisisse des pécheurs livrés à la sensualité et à l'orgueil, à l'indifférence et à la tiédeur, des âmes éloignées de lui et esclaves de son implacable ennemi pour les combler de ses faveurs et les présenter au monde avec l'appareil éclatant des prodiges merveilleux par lesquels il récompense l'ardent amour et les vertus surnaturelles des saints.

On ne comprendrait pas que Dieu exposât les âmes de bonne foi au péril du scandale en paraissant honorer ce qui est détestable, en présentant au monde le spectacle de la monstrueuse alliance du crime et des extases surnaturelles qui élèvent les saints au-dessus de la terre (1), dans un homme qui serait le suppôt de Satan.

Que Dieu accorde des grâces de miséricorde et de repentir à une âme pécheresse, qu'il la touche, qu'il la relève, qu'il la transforme par l'amour et la pénitence; qu'il la saisisse quand elle a été emportée à ces sommets et qu'il la comble ainsi régénérée, de ses faveurs et de ses prodiges, il nous est facile de le croire.

Il est vrai que Dieu ne doit rien à ses créatures, que la sainteté est absolument indépendante de ces prodiges, mais je croirai volontiers à la réalité de ces manifestations surnaturelles de l'Être infini à une âme qui s'élève si haut, si près de lui, dans l'embrasement de ses feux.

Il en est tout autrement quand la créature est loin de Dieu, et je comprends ces réserves si sages des théologiens :

(1) Licet Deus secreto consilio interdum per hominem hypocritam miraculum faciat vel, extraordinarium beneficium concedat, *id rarum est*; ordinarie vero non nisi per justos et honos talia signa operatur. (Suarez, *De Grat*, p. 146.) L'ânesse de Balaam nous rappelle l'exception.

« Dieu, écrit Suarez, peut se servir d'un homme dépravé pour faire un miracle utile au prochain, mais, c'est très rare, *rarissime hoc contingat*, et Dieu ne le fait que pour récompenser la foi de celui qui s'adresse à lui. » (Suarez, *De Fide*, t. 12, p. 124.)

Suarez parle ici des grâces gratuitement données, que les théologiens désignent sous le nom de *gratis data*, qui sont indépendantes de la sainteté de l'agent : elles conviennent aux justes et aux pécheurs. Mais Dieu qui ne veut pas tromper les hommes, ne permet aux pécheurs que, dans des cas *très rares*, de faire un prodige, et il ne leur laisse *jamais* la puissance de faire ces prodiges en faveur de l'erreur.



« Dieu n'emploie généralement dans ses manifestations surnaturelles que des hommes honnêtes, pieux, d'une vertu, sinon éclatante, du moins sincère et reconnue. Ce n'est que par exception qu'il contraint des organes impurs à déclarer ses volontés et à manifester son action. Satan, au contraire, choisit ses agents parmi les pécheurs, et ceux-là sont à ses yeux les plus aptes à ses infâmes missions qui sont plus avancés dans le crime et plus rapprochés de l'enfer.

« Donc, en règle générale, les hommes vicieux sont les représentants du démon, au même titre que les saints sont les intermédiaires de Dieu, et, à moins de circonstances extraordinaires faciles à reconnaître, tout prodige dont les exécuteurs sont suspects d'immoralité, d'erreur, d'impiété, à plus forte raison si leurs débordements sont notoires, ce prodige dénonce une intervention diabolique. »

L'auteur que nous venons de citer, résume ainsi et traduit l'enseignement des théologiens, et, en particulier de M. Bonal, dans sa théologie classique, au savant *Traité de la Révélation*. Il rappelle aussi ces indications précieuses du cardinal Bona :

« Ceux qui sont poussés par l'esprit du mal, dit le savant cardinal, sont légers, inconstants, turbulents, inquiets, violents, sans maturité, ni circonspection. Ils ne reçoivent conseil de personne et préfèrent leur propre jugement aux maximes des anciens Pères; ils aiment ceux qui les louent et détestent ceux qui les reprennent; ils s'indignent contre les pécheurs et les gourmandent impatiemment, par des injures; ils se portent avec impétuosité et précipitation aux choses qu'on leur propose; en somme, c'est eux-mêmes qu'ils recherchent. Ils se glorifient parfois de leurs propres défauts, comme si Dieu les leur envoyait pour protéger leur humilité, tandis qu'en attendant ils négligent de s'en corriger.

« Après les fautes qui leur arrivent, ou ils se flattent eux-mêmes par la raison que c'est chose humaine de pécher, ou bien ils s'irritent contre eux-mêmes et tombent dans un pitoyable affaissement sans implorer le secours de Dieu (1).

A ces notes, le physiologiste reconnaîtra facilement le tem-

(1) Cité par l'abbé Ribet, *La Mystique*, etc. Tom. III, p. 158. — Card. Bona, *De discret. spirit.*, p. 262.

pérament hystérique, avec ses ruses, sa mobilité perpétuelle, sa vanité, ses précipitations imprudentes et ses mensonges quelquefois inconscients. J'admire la pénétration des grands moralistes de la mystique chrétienne, leurs fines observations, leur connaissance de cœur humain, l'art qu'ils révèlent dans le discernement des mobiles qui déterminent le mouvement de la volonté!

## VI

Benoît XIV est entré plus avant dans la question, il a dressé avec une rare sagacité le questionnaire qui doit guider l'observateur en présence des phénomènes préternaturels dont nous venons de parler, et il a déterminé ainsi les conditions que doit réunir le voyant pour mériter notre confiance et justifier sa mission.

A-t-il désiré les visions? Cherche-t-il à les provoquer? Si oui, on doit se méfier.

A-t-il reçu de son directeur l'ordre de les communiquer à des personnes instruites et craignant Dieu? Si le visionnaire en parle à tout venant, et sans discernement, tenez-vous en garde contre lui.

Le visionnaire pratique-t-il l'obéissance absolue à ses guides spirituels? Fait-il des progrès dans l'amour de Dieu et dans l'humilité?

Aime-t-il la fréquentation des personnes peu disposées à le croire ou qui le contrarient et l'éprouvent? S'il recherche, de préférence, ceux qui l'écoutent et le flattent, c'est un mauvais signe.

Jouit-il habituellement de la tranquillité de la conscience; son cœur est-il enflammé d'un zèle ardent pour la perfection?

Ses directeurs n'ont-ils pas à lui reprocher quelque défaut marquant, en particulier la recherche de la vaine gloire?

A-t-il reçu de Dieu la promesse que ses demandes légitimes et raisonnables seraient exaucées: a-t-il obtenu de grandes grâces, après les avoir sollicitées, avec confiance et assurance?

Ceux qui l'approchent, supposé que leur perversité ne soit pas un obstacle à l'action de la grâce, sont-ils portés à l'amour de Dieu et de la vertu ?

Les visions ont-elles lieu après de ferventes prières ou après la communion ; ont-elles excité le désir de souffrir pour la gloire de Dieu ?

Cette personne a-t-elle crucifié sa chair ; s'est-elle réjouie dans l'épreuve, la contradiction, l'adversité ?

A-t-elle aimé la retraite et fui la société des hommes ; s'est-elle dépouillée de toute attache naturelle ? A-t-elle conservé la même égalité d'âme dans la bonne et dans la mauvaise fortune ?

Enfin, les directeurs n'ont-ils rien trouvé dans ces visions qui fût contraire aux règles de la foi, ou qui parût répréhensible sous quelque rapport (1) ?

Observez, après avoir médité ces règles dont la sagesse est au-dessus de toute louange, la fausse voyante qui attire l'attention de la foule et qu'on vénère à l'égal des saints. Vaniteuse avec art, elle jette un regard satisfait sur les spectateurs qu'elle appelle et réunit au champ de ses visions ; ses poses sont théâtrales ; son assurance est parfaite. Elle simule le ravissement et l'extase, elle écoute et répète les réponses prophétiques de l'apparition qu'elle prétend reconnaître dans son hallucination ou dans son rêve. Elle traverse le flot de la foule agenouillée, surprise, ravie ; elle parle volontiers de ses visions ; elle en raconte les détails comme si elle récitait une leçon ; elle annonce avec une assurance qui ne permet pas d'observation, le jour, l'heure, le moment de la prochaine apparition, comme si le ciel était à ses ordres, comme si les saints devaient lui obéir.

Ne lui parlez ni de vie intérieure, ni d'humilité, ni de mortification courageuse, ni des mâles vertus qui ont toujours caractérisé la vie des saints. Dans ses visions, tantôt sévères, tantôt grotesques ou puériles, elle mêle avec une inconscience ridicule, le divin et l'humain, le sacré et le profane, le ciel et l'enfer ; elle joue un rôle, et elle le joue bien.

(1) Benoît XIV, *De Serv. Dei beatif.*, ch. 51-52-53.

Elle est l'instrument des puissances mauvaises qui l'obsèdent et la possèdent quand elle n'est pas le triste jouet de son imagination malade et de ses nerfs surexcités. Le dénouement des larmes si fréquent dans les crises nerveuses expliquerait bien des choses !

Victime inconsciente ou actrice rusée, elle trompera les plus habiles pendant de longues années, et elle justifiera cette constatation douloureuse de Gorres, le grand mystique allemand : « Quelquefois, le directeur cède à une crédulité trop grande, se contente d'épreuves superficielles, et mêle sa voix au concert d'éloges dont sa pénitente est l'objet. Au lieu de la conduire et de la diriger avec calme et réflexion, il se laisse conduire par elle, de sorte que la voyante semblable à une barque sans pilote ni gouvernail, erre à l'aventure sur les flots agités (1). »

D'autres fois encore, l'action démoniaque deviendra contagieuse, elle prendra le caractère d'une épidémie et les formes insaisissables des maladies nerveuses les plus difficiles à caractériser.

Voyez les *convulsionnaires* jansénistes de Saint-Médard, si bien décrites par Picot dans l'ouvrage que je viens de citer :

« Des femmes, perchées sur la tête des hommes, dogmatisaient, d'autres se faisaient la barbe pour imiter le diacre Paris. Celles-ci prétendaient avoir le discernement des reliques, et reconnaître à la manière dont ils se sentaient brûlés, les pierres, les meubles, les objets qui venaient de Port-Royal et de l'abbé Paris. Celles-là prophétisaient des conversions, des guerres, des tremblements de terre. Des sœurs convulsionnaires se faisaient tirer par les quatre membres, ou frapper à coups de bûche et de chenet, dans le délire effrayant de leurs convulsions désordonnées et voluptueuses. On vit se renouveler dans ces orgies les scènes du crucifiement. La bestialité trouva sa part dans ces manifestations honteuses. elle fut telle que l'on fut obligé d'arrêter certaines convulsionnaires et de les séquestrer. »

(1) Le lecteur qui voudra compléter cette étude trop rapide lira avec fruit le récit des miracles du diacre Paris et des convulsions au cimetière de Saint-Médard. — Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le dix-huitième siècle*, tome II, p. 309 et suiv.

Ainsi finissent les manifestations sataniques, ou dans l'orgueil d'une révolte sacrilège ou dans le fumier d'une débauche qui défie toute description. Que de faits nous pourrions citer à l'appui de ces affirmations!

Autant les manifestations surnaturelles méritent notre admiration, notre respect quand elles se révèlent, graves, sereines, lumineuses, fortifiantes dans la vie de ces saints qui ont vaincu le mal, par l'amour divin et par les plus cruels sacrifices, autant elles sont repoussantes, abjectes, hideuses dans la vie de ces créatures livrées à l'orgueil, à la passion, à Satan.

Entre ces deux extrêmes, nous rencontrons des phénomènes vagues, troublants, où l'esprit saisi par l'angoisse, étreint par l'anxiété, cherche en vain à faire la part du démon, la part de la nature et celle de Dieu. Les notes tracées d'une main si ferme par les grands théologiens et par les maîtres de la mystique chrétienne ne suffisent plus, il devient impossible de faire pénétrer leur lumière dans le labyrinthe confus, tortueux des phénomènes dont la réalité ne paraît pas douteuse et de les classer en les rattachant à leur véritable origine. Il faut se taire, observer, attendre et suspendre son jugement.

Ne vous hâtez pas d'accuser de rationalisme et d'incrédulité les âmes dévouées à l'Église, et oppressées par l'incertitude, qui recommandent la prudence en présence de ces phénomènes mystérieux qu'il n'est pas toujours facile de constater, et qui cherchent la vérité avec une loyauté scrupuleuse, malgré les cris, les anathèmes intolérants, les protestations téméraires, aveugles et ignorantes de la foule livrée à la superstition et obsédée par l'invincible besoin des émotions les plus violentes.

ÉLIE MÉRIC.



## DÉMONSTRATION DE LA RÉALITÉ

### DU FLUIDE NERVEUX

(Suite et fin.)

A dix jours de distance, après une heure de magnétisation, je renouvelle de nouveau la même expérience avec les cheveux du même malade.

« C'est une femme, elle a 26 ans, elle est malade de l'estomac, il y a déjà des années — elle est grande — elle a des vomissements de sang, elle a les nerfs malades aussi. »

Je ne peux en obtenir davantage, ces 3 épreuves sur le même sujet avec des résultats différents sont pour moi d'un enseignement précieux.

Je la transporte en esprit à quelques kilomètres de la ville, au village de Larnaud, dans une famille de cultivateurs où une fille de 32 ans est très malade d'une double pneumonie, elle entre dans une cuisine, y voit une personne couchée à laquelle elle prend de suite un très vif intérêt.

« Elle crache, elle a du rhume, elle tousse — comme elle  
 « est rouge — elle a bien la fièvre, elle va mourir — vous ne  
 « l'avez pas saignée de nouveau? — elle a les poumons ma-  
 « lades — elle ne peut pas respirer — il y a deux femmes  
 « autour d'elle. — Il y en a une qui est âgée, qui approche  
 « bien 60 ans — mais la malade est plus jeune, une trentaine  
 « d'années. — Je lui aurais posé des moxas sur la poitrine. —  
 « il faudrait la faire transpirer — elle ne sera plus du monde  
 « après-demain — elle a le délire, elle ne peut pas en reve-  
 « nir — Dieu, qu'elle est oppressée — sa pauvre mère pleure.  
 « — Allons-nous-en, elle me fait trop de peine. »

Elle-même fond en larmes, cette vision est d'exacte vérité.

Encouragé par cet exemple premier, j'ai pu la transporter facilement en divers lieux. Dans sa famille, habitant une ville de la Côte-d'Or, elle éprouve une grande joie de revoir ses parents, elle s'anime à leur conversation, la visite de deux de ses amies intervient, elle s'entretient avec elles; détails que je n'ai pu vérifier : Conduite dans plusieurs maisons de la ville, elle en décrit l'habitation, l'ameublement, les habitants et leurs occupations; dans mon laboratoire qu'elle ne connaît pas, elle en fait une assez minutieuse description, mais surprise par la vue d'un squelette, elle s'effraye, veut sortir et reste muette. Dans mon cabinet qu'elle connaît, je lui demande des papiers qu'elle trouve dans un tiroir désigné et qu'elle développe sans vouloir en prendre connaissance.

*Remarques.* — J'éprouve quelques hésitations touchant à la répugnance en transcrivant littéralement la dictée des paroles somnambuliques de Mme L... Son langage et sa manière d'être sont si différents des habitudes de cette dame du monde, à la diction choisie et à l'esprit si correct. Il me semble entendre les phrases entrecoupées de ces somnambules des baraques foraines, mais le jeu de *l'intus-vision* et de la vue à distance se conçoit mieux par ce langage typique.

Cette observation nous signale l'existence du fluide nerveux : l'action défluidifiante de la jeune fille, puis son rapport facile, la convenance de 3 fluides — l'action complémentaire de l'eau magnétisée, la vue de sa maladie, celle du Frère, surtout de celle de la villageoise sont d'un grand enseignement pour la relation des 2 *moi* (émetteur et récepteur), l'exaltation cérébrale délirante de l'hypersomnambulisme et le danger à le provoquer ou à le maintenir chez certaines personnes.

Elle puise partiellement avec une certaine précision, inexactement et indistinctement tantôt dans ma pensée et ma mémoire, ou dans sa pensée et son imagination.

## OBSERVATION IV. (1874).

Une jeune religieuse appartenant à une communauté enseignante; d'une rare intelligence, d'une grande instruction, n'ayant pas le tempérament nerveux ni d'antécédent morbide, avait été victime, dix mois avant, d'un accident qui avait produit un traumatisme abdominal dont les conséquences inquiétaient et menaçaient l'avenir de sa santé.

On me consulta; c'était un cas gynécologique pour lequel l'intervention chirurgicale me parut devoir être conseillée. La malade s'y refusant, on dut différer, mais les accidents se renouvelant et s'aggravant, il devint nécessaire de suivre mon avis.

J'assurai à la famille que l'intervention si redoutée ou l'opération pouvait avoir lieu à l'insu de la malade et sans qu'elle en eût douleur, connaissance et souvenir si elle se résignait à l'hypnotisme et si on parvenait à le produire. On réussit à la faire consentir, et des séances quotidiennes pendant une semaine suffirent pour obtenir l'état hypnotique singulier que nous allons décrire.

Pendant cette semaine, je profitai de la clairvoyance et de l'intelligence exceptionnelles de cette jeune malade pour me renseigner à nouveau sur quelque'un des points de mes recherches physiologiques. Mue par le grand désir de guérir, elle se prêta chaque matin avec soumission et confiance à l'action magnétique.

Assez-difficile à endormir, son entrée dans le sommeil s'annonçait par un grand soupir, presque un gémissement, suivi d'un très court temps de catalepsie, puis tout d'un coup la tête tombe de côté, n'étant plus soutenue par aucun muscle, paralysie totale et générale du mouvement et du sentiment de tout le corps moins la tête; point de contraction, analgésie complète, elle s'affaisse comme une masse inerte. on est obligé de la fixer et de la soutenir dans son fauteuil. les réflexes sont abolis, la tête seule et plus exactement la face conserve un degré de sensibilité, aux globes oculaires. aux lèvres, à la bouche, les traits ne sont pas abaissés comme



dans la paralysie faciale, mais ils ont une immobilité d'inertie qui change sa physionomie.

Et d'emblée elle tombe dans l'hypersomnambulisme, de suite elle parle et peut répondre à toutes les questions desquelles je bannis toute demande relative au mal qu'elle semble ignorer; dans cet état, elle ne dort pas, elle ne voit pas, elle est occupée d'une idée spontanée relative à ses frères, idée qui lui est agréable et que je lui maintiens à chaque séance, la première fois cette situation m'effraya, mais le réveil complet, facile et prompt me rassura.

Elle semble toute en mon pouvoir, elle l'est moins cependant que d'autres malades, elle conserve de la volonté, résiste aux propositions qu'elle n'admet pas (1), je ne suis point maître à mon gré du sentiment et du mouvement, c'est un corps inerte sur lequel je n'ai aucune action, mon contact n'est pas plus perçu que celui d'un étranger, obligé de lui tenir la tête entre les mains pour la redresser, elle dit se trouver aidée de ce maintien qui lui facilite de voir, de comprendre et d'exprimer ce que je lui demande, la communication ou rapport avec les membres de sa famille ou avec quelqu'une de ses compagnes est restée impossible, la présence d'une personne étrangère lui est une gêne dont elle se plaint sans en connaître la cause.

Interrogée sur ce qu'elle voit et sur ce qu'elle sent : elle nous voit plongés, elle et moi, dans une buée très légère, un peu colorée, qu'elle attribue à un trouble de sa vue, cette buée s'épaissit quand je suis présent, elle s'évanouit quand je m'éloigne, alors sa tête s'alourdit et son esprit s'obscurcit sans savoir pourquoi. Cette buée a une bonne odeur, elle disparaît quand quelqu'un entre dans sa chambre, cette disparition lui est fort désagréable.

La déglutition comme la phonation restant intactes, je lui fais boire de l'eau simple qu'elle trouve très lourde, de l'eau magnétisée qu'elle trouve légère et agréable, elle en demande la raison.

(1) Je requiers une autorisation qui me fut accordée, celle de faire violence à sa conscience religieuse par une action tensive de ma volonté magnétique. Voir cette épreuve, première partie, page 19.

Après huit jours d'hypnotisme, convaincu que je pouvais la livrer au chirurgien sans craindre un réveil de la sensibilité, de la connaissance et de la mémoire, après avoir préalablement magnétisé les liquides à employer, m'efforçant de la maintenir sous la tension magnétique la plus élevée, en présence de sa mère, de la supérieure et d'une de ses compagnes, mon confrère put en vingt minutes, terminer une opération à laquelle elle avait consenti, mais à laquelle elle ne voulut pas croire et dont elle ne conservera jamais la mémoire.

Dans cette observation, le fluide nerveux est vu et décrit : Caractères très tranchés de l'état hypersomnambulique (paralysie générale, suractivité cérébrale) : insensibilité et amnésie totales : persistance de la liberté et de la volonté quoique soumises en partie.

COUTENOT,

*Médecin en chef honoraire de l'hôpital de Besançon.*

## LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Suite.)

---

Parfois les saints anges ne se contentent pas d'encourager les martyrs et de cicatriser leurs plaies; ils rompent leurs chaînes et leur rendent la liberté. C'est ainsi qu'ils délivrent de leur prison saint Valentin, évêque de Terracine et saint Damien son diacre; un ange leur déclare de la part de Dieu que leur heure n'est pas venue, qu'il leur faut prêcher encore la bonne nouvelle à d'autres régions; et brisant leurs fers, rétablissant leurs membres rompus par les tortures, laissant derrière eux leurs gardiens comme foudroyés, il les met en sûreté hors des portes de la ville. (*Act. SS. Mart. Tome II, p. 424-426.*) Saint Félix de Nole est également délivré du cachot où il attend la mort, par un visiteur angélique: celui-ci fait tomber ses liens, et l'emmène, au travers des gardiens qui ne s'aperçoivent pas de son évasion; il le conduit en un lieu désert, où saint Maxime son évêque est sur le point de rendre le dernier soupir. (*Act. SS. Feb. Tome II, p. 20-21.*) Ces deux faits se rapportent à la persécution de Dioclétien. Le dernier, tiré de Grégoire de Tours, est inséré au bréviaire.

La persécution de Licinius nous offre plusieurs traits analogues. Le martyr saint Théodore est cloué à un gibet dans un affreux cachot: à la première veille de nuit, un ange le visite, le décloue, guérit ses blessures, l'encourage, le salue et disparaît: le lendemain, alors qu'on se préparait à l'ensevelir, on le trouve chantant les louanges de Dieu (*Act. SS. Feb. Tome II, p. 30.*) Même supplice est infligé à saint Théogènes: le Seigneur lui-même vient le visiter et le consoler;

puis des anges remplissent son cachot, et se mettent à chanter des psaumes, en sorte que leurs voix sont entendues au dehors; le tribun de garde accourt et pénètre auprès du martyr, mais il le trouve seul sur son gibet qui continue la psalmodie. Cependant il est miraculeusement guéri de ses plaies. Licinius le condamne à être précipité au fond de la mer; sur le vaisseau, les anges l'entourent, et leur éclat est tel que les matelots en sont éblouis. (*Act. SS. Jan. Tome I, p. 135.*) N'oublions pas de mentionner, pendant la même persécution, les quarante martyrs de Sébaste : tandis qu'ils sont gisants sur l'étang glacé, des anges descendent visiblement du ciel et leur apportent des couronnes. On sait que les Pères grecs ont célébré à l'envi ces illustres victimes qui marquèrent la fin des grandes persécutions.

Les âges suivants ne sont pas déshérités de ces apparitions angéliques alentour des martyrs; car les martyrs n'ont jamais manqué dans l'Église. Sous Julien l'Apostat, tandis que le comte Julien fait appliquer les lampes ardentes à saint Théodoret, des anges étincelants paraissent autour de lui, et les bourreaux tombent la face contre terre. (*Act. SS. Sept. Tome VIII, p. 89 et seq.*) Durant la persécution des Vandales, saint Castrensis, évêque et plusieurs chrétiens sont jetés dans une prison affreuse. Un ange éblouissant de lumière descend pendant la nuit auprès des confesseurs du Christ, et leur tient ce langage : « Le Seigneur Jésus m'a envoyé pour que je reconforte vos âmes et vos corps, vous allez être précipités en pleine mer, mais vous ne serez point privés pour cela d'une sépulture honorable. » L'ange disparaît, mais le cachot reste éclairé jusqu'au matin d'une vive lumière, et les martyrs passent le reste de la nuit à chanter des psaumes et des hymnes. (*Act. SS. Feb. Tome II, p. 527.*) Passons en Orient. Chosroës promène sa fureur dans les églises de la contrée : une de ses principales victimes est le moine saint Anastase que l'Église associe à saint Vincent dans une même fête. Ce saint martyr, qui était condamné au travail des carrières, au lieu de se reposer pendant la nuit, la passait tout entière à prier et à psalmodier. Un de ses compagnons de captivité s'étonne d'une telle constance. « Tout à coup il voit entrer des personnages en vêtements blancs

qui entourent le saint martyr et se mettent à chanter, la prison est tout éclairée par leur présence. (*Act. SS. Jan. Tome III, p. 42.*) Un fait analogue est rapporté des martyrs de Cordoue au neuvième siècle; ils sont visités et consolés par les anges dans leur cachot. (*Act. SS. Julii. Tome IV, p. 458.*)

La plupart de ces récits sont fournis par les premiers volumes des Bollandistes; les volumes suivants, feuilletés avec soin, enrichiraient considérablement cette revue bien sommaire. Il est acquis surabondamment que les anges ont maintes fois consolé et encouragé les martyrs par une assistance visible; quant à leur assistance invisible, elle ne leur a jamais fait défaut. Ces apparitions furent bien souvent publiques et déterminèrent des conversions nombreuses. J'ai averti que pour l'ordinaire les manifestations extérieures des anges ne sont pas accompagnées d'un éclat qui annonce tout d'abord ce qu'ils sont. Cette observation se vérifiera dans la suite de mon travail. Mais quant à l'époque des martyrs, les apparitions angéliques sont presque toutes éclatantes, lumineuses. Il fallait qu'il en fût ainsi. Ces apparitions étaient destinées à faire la contrepartie des tortures et des avanies qui étaient infligées aux bienheureux martyrs; en ces anges splendides, ils contemplaient la gloire qui leur était réservée; et les spectateurs de pareilles visions étaient contraints de reconnaître que si Dieu laissait souffrir et mourir ses serviteurs, il agissait ainsi par un mystérieux conseil de sa Providence, et non par impuissance à les secourir et à les délivrer.

## VI. — LES ANGES GARDIENS DES VIERGES.

Les anges sont les soutiens des martyrs: les anges sont les gardiens des vierges. Il y a une très spéciale affinité entre la sainte virginité et la nature angélique: les vierges sont des anges dans une chair mortelle, et la virginité est d'autant plus admirable qu'elle constitue en un corps fragile un état céleste. Aussi voyons-nous souvent, dans les pages hagiographiques, les anges descendre familièrement auprès des vierges, comme on voit les abeilles en foule se poser sur des fleurs. — Au

temps des persécutions, des juges infâmes, on le sait, s'attaquaient à l'honneur des vierges; mais alors les anges se tenaient à leur côté pour les défendre soit invisiblement, soit visiblement. Ils assistaient invisiblement sainte Lucie, et la rendaient telle qu'une colonne immobile, une forteresse imprenable; ils assistaient visiblement sainte Agnès, dont les très anciens actes, qu'ils soient ou non de saint Ambroise, exhalent un parfum si exquis et si pénétrant.

Une intrigue humaine se mêle au drame tout divin du martyre de sainte Agnès. Le fils du préfet de Rome s'éprend pour elle d'une passion violente; elle est condamnée par le préfet lui-même à être exposée dans un lupanar. Elle déclare qu'elle est sans crainte; car elle a avec elle pour gardien de son corps un ange du Seigneur. On la conduit au lieu infâme, ses cheveux croissant tout d'un coup lui font un manteau soyeux; en rentrant dans le repaire de Satan, elle y trouve l'ange du Seigneur qui attend son arrivée. Des mains angéliques lui ont préparé, à la mesure de son corps, un vêtement d'une éclatante blancheur; elle s'en revêt. Le lupanar, éclairé d'une lumière céleste, habité par la vierge et l'ange, est devenu un sanctuaire. Des libertins veulent y pénétrer, ils en sortent éblouis. Le fils du préfet, plus audacieux ose braver l'éclat fulgurant de la lumière, et s'élançer sur la vierge; il tombe mort à ses pieds. Le préfet accourt éperdu: sainte Agnès consent à prier pour son fils: et l'ange du Seigneur ressuscite le jeune homme. (*Act. SS., Jan. Tome II, p. 716.*)

L'Église a adopté ce récit merveilleux, estimant qu'il répond à l'idéal de la vierge chrétienne; elle en a tiré l'office de sainte Agnès qu'elle chante à tous les coins du monde. Le révoquer en doute, c'est détruire la physionomie de l'héroïque enfant, telle qu'elle ressort de la liturgie, telle qu'elle nous est transmise par la vénérable antiquité.

L'office de sainte Agnès a pour pendant celui de sainte Cécile non moins rempli de manifestations angéliques. Sainte Cécile a voué sa virginité au Seigneur, et toutefois elle a dû épouser Valérien. La nuit qui suit leurs noces, elle lui fait cette confidence: « J'ai pour ami un ange du Seigneur, qui garde mon corps avec un soin jaloux; respecte ma virginité,

autrement tu exciteras sa colère : si tu consens à m'aimer d'un amour chaste et immaculé, tu jouiras de sa vue et tu l'auras comme protecteur. » Frappé de l'air inspiré de Cécile, Valérien lui répond : « Si tu veux que j'ajoute foi à tes paroles, montre-moi cet ange ; si je le reconnais vraiment pour un ange, je suivrai ton conseil : mais si tu aimes un homme autre que moi, je vous percerai tous deux de mon glaive. » « Fais-toi chrétien, reprend Cécile, et tu verras mon ange. » Valérien se fait baptiser, et de retour auprès de sa virginale épouse, il voit à ses côtés l'ange du Seigneur tout radieux et tenant entre ses mains deux couronnes mêlées de lis et de roses ; il les dépose sur les fronts de Cécile et de Valérien, en leur disant : « Gardez ces couronnes en conservant votre cœur sans tache, et votre corps sans souillure, je vous les ai apportées du paradis. » Sur ces entrefaites, le frère de Valérien, Tiburce, encore païen, entre dans l'appartement ; il sent une délicieuse odeur de lis et de roses ; il soupçonne un mystère qu'il veut éclaircir. « Fais-toi chrétien, lui dit Valérien, et l'ange du Seigneur t'expliquera d'où viennent les fleurs dont le parfum t'a saisi. » Tiburce se fait instruire, reçoit le baptême, et à son tour, presque journellement, il jouit d'apparitions angéliques. Quelque temps après, les deux frères sont arrêtés et conduits au martyre : saint Maxime leur compagnon voit les anges recueillir leurs âmes et les emporter au ciel. (*Act. SS. Ap. Tome II, p. 204-208.*) Ainsi que je l'ai dit de sainte Agnès, les actes de sainte Cécile font partie du patrimoine de la piété chrétienne ; un catholique ne se permettra jamais d'y toucher. Leur antiquité incontestable les rend dignes de toute créance ; et puis ils ont un caractère intrinsèque de vérité qui subjugué. On n'invente pas des choses aussi suavement belles, aussi divinement pures.

Ces interventions des anges en faveur des saintes Agnès et Cécile sont typiques ; elles ne sont pas les seules que l'on puisse mentionner. Dans le récit du martyre de sainte Martine, les anges manifestent à plusieurs reprises leur secourable présence. Lorsque les satellites du préteur viennent arrêter sainte Fusca de Ravenne, ils la trouvent en prière avec son ange tout radieux à ses côtés, et ne peuvent supporter le re-

gard menaçant de l'esprit céleste. Tandis que l'on procède à l'embaumement du corps de sainte Agathe, un jeune homme habillé richement se présente, entouré d'une troupe d'enfants qui dépassaient la centaine, tous très beaux de visage et vêtus de blanc; il remet une inscription en marbre pour être déposée près du corps de la sainte; il attend que l'on ferme le tombeau, puis se retire avec son cortège, sans que personne ait jamais pu dire ni qui il était, ni d'où il venait, ni quels étaient tous ces enfants. On demeure convaincu que c'était un ange, chef d'une troupe angélique, qui venait assister aux obsèques de la sainte. (*Act. SS. Feb. Tome I, p. 623-624.*)

Le beau phénomène d'un ange couronnant deux époux qui ont fait vœu de virginité se retrouve dans la vie de saint Amateur qui fut évêque d'Auxerre. Ses parents le destinent au mariage. Le soir de ses noces, il persuade à Marthe son épouse de vivre dans la virginité. Une odeur céleste remplit la chambre nuptiale; un ange vient couronner les deux époux. « Amateur l'aperçoit qui tient dans ses mains une double guirlande; s'adressant à lui et à son épouse, il leur recommande de garder fidèlement la promesse qu'ils ont faite à Dieu de demeurer vierges. » Deux servantes méritent d'être témoins de cette apparition; dès le lendemain, elles se vouent au service de Dieu. Saint Amateur ne fut pas martyr, il vécut au cinquième siècle et fut l'un des plus grands évêques de la célèbre église d'Auxerre. (*Act. SS. Maii. Tome I, p. 54.*)

## VII. — LES ANGES COMPAGNONS DES ANACHORÈTES.

Les apparitions des anges ne sont pas moins fréquentes dans l'existence des anachorètes que dans celle des vierges. Ces hommes tout divins s'en vont au désert chercher, suivant l'expression de Bossuet, une profondeur toujours plus profonde afin de s'y ensevelir tout vivants; ainsi séparés du commerce des hommes, ils jouissent de la société des anges. Leur champ de vision s'est agrandi et s'est épuré; les réalités invisibles y ont pris place sensiblement : d'un côté les anges, de l'autre les démons remplissent leurs journées et leurs veilles.



Dans les paragraphes précédents, j'ai dû glaner çà et là, dans les Bollandistes, les faits si intéressants que j'ai rapportés; ici je trouve tous les éléments de mon travail réunis au cours de la belle étude que les savants hagiographes consacrent aux saints anges, à l'occasion de la fête de saint Michel, et dont j'ai fait mention plus haut. (*Act. SS. Sept. Tome VIII, p. 89 et seq.*) Cette revue est pleine d'un charme que mes lecteurs, je l'espère, sentiront vivement.

Commençons par le patriarche des moines d'Orient, le grand saint Antoine. Après son célèbre colloque avec saint Paul, son premier ermite, il le voit qui monte au ciel blanc comme neige parmi les cohortes des anges et les chœurs des patriarches et des prophètes. Une autre fois, étant assis sur une montagne, il lève les yeux et aperçoit une âme qui s'élève de terre, tandis que les anges accourent à sa rencontre; il prie pour connaître quelle est cette âme; une voix se fait entendre, *c'est l'âme du moine Ammon qui demeurait en Nitrie*. Lui-même est l'objet des attentions des anges, et souvent par leur ministère, il est ravi en extase. Voici comment saint Athanase son biographe nous dépeint sa sainte mort. « Ayant fait ses dernières recommandations à ses disciples et les ayant embrassés, il étendit un peu les pieds et regarda joyeusement la mort : il était visible à l'hilarité de son visage que les saints anges étaient venus chercher son âme; il les considéra comme on regarde des amis très chers et rendit l'esprit. »

Saint Paul le simple son disciple n'a pas les yeux moins illuminés : voici une de ses visions. « Un jour, tandis que les moines entraient à l'église, le saint vieillard les voyait défilier le visage rayonnant et l'âme pleine d'allégresse, et leurs anges non moins joyeux leur tenaient compagnie. Seul l'un d'eux avait la physionomie sombre et le corps enténébré, deux démons lui avaient mis un frein aux narines et le tiraient de leur côté, son ange marchait au loin derrière lui tout triste. Après quelque temps, la sortie de l'église eut lieu, le bon vieillard regardait les frères au visage pour se rendre compte s'ils s'en allaient tels qu'ils étaient entrés : et il vit celui qui lui était apparu tout noir sortir de l'église le front clair et le

corps éclatant de blancheur, tandis que les démons étaient rejetés en arrière, et que son ange l'accompagnait avec des tressaillements de joie. » Que s'était-il passé? à l'église, l'esprit de componction s'était emparé de lui, il avait pleuré ses péchés et était rentré en grâce avec Dieu..

Mêmes intuitions pénétrantes chez saint Macaire, autre disciple de saint Antoine. « Il voyait l'ange du Seigneur assister le célébrant à l'autel et joindre sa main à celle du prêtre dans la distribution du corps de Jésus-Christ... Comme il était prêtre lui-même, il attestait qu'il n'avait jamais eu à donner l'oblation sainte à un certain moine nommé Marc, mais qu'un ange la lui apportait directement de l'autel; d'ailleurs de cet ange, il ne voyait que les doigts tenant l'hostie. » L'historien Sozomène raconte le même trait qui témoigne de la haute sainteté de Marc.

« J'ai connu, dit Pelladius en parlant de saint Jean l'anachorète, un solitaire qui pendant dix ans ne goûta aucune nourriture terrestre; tous les trois jours, un ange lui mettait dans la bouche un aliment céleste qui lui tenait lieu de nourriture et de breuvage. » Un autre moine jouissait de la même faveur. Mais il lui arriva de commettre une faute grave, alors « s'enfermant dans une caverne, couché sur la cilice et la cendre, il ne se releva pas, il ne cessa pas de pleurer, jusqu'à ce que la voix d'un ange se fût fait entendre en songe, et cette voix disait : *Le Seigneur a accepté ta pénitence... les frères que tu as avertis vont t'apporter des eulogies, et tu t'en nourriras en rendant grâces à Dieu.* » (En d'autres termes, tu es pardonné, mais ne compte plus sur une nourriture angélique.)

Le même Pelladius assure que saint Apollon son contemporain recevait également sa nourriture d'un ange. Il rapporte de lui les traits suivants : Un des solitaires vivant sous sa direction est mis en prison du temps de Julien l'Apostat : il va le consoler, et on le retient lui-même prisonnier ainsi que ses compagnons. Soudain pendant la nuit, un ange apparaît dans le cachot tout rayonnant de lumière : les geôliers effrayés ouvrent les portes aux détenus et les conjurent de sortir. Le tribun de gardes dont la maison a été renversée par un tremblement de terre, dont les serviteurs ont été terrassés par des mains invi-

sibles, saisi lui-même d'épouvante, les renvoie de la ville. Et les pieux solitaires, chantant des hymnes, retournent librement dans leur désert. — Une autre fois, c'était Pâques, saint Apollon vivait avec cinq frères dans une caverne affreuse ; ils n'avaient pour réfection pascale que quelques pains desséchés et quelques légumes flétris. Le saint exhorta les frères à demander simplement à Dieu une nourriture qui convint un peu mieux à la fête. Et voici que la nuit des inconnus déposèrent à l'entrée de la caverne des provisions de toute espèce : fruits les plus variés, raisins et oranges fraîchement cueillis, productions exotiques, rayons de miel, un grand vase plein de lait tout écumant, gâteaux et pains sortant du four. Les frères ne doutèrent pas que ces provisions ne leur vinssent de la main des anges ; ils en mangèrent avec action de grâces et en eurent pour jusqu'à la Pentecôte. (*Act. SS. Jan. Tome I, p. 238-240.*)

Saint Pacôme est l'initiateur de la vie cénobitique : il fonda le monastère de Tabenne, comme le raconte son historien, sur l'invitation d'un ange. « S'étant avancé fort loin dans la solitude, il arriva au désert nommé Tabenne. Là s'étant mis en prière, et dans un élan d'amour de Dieu, la prolongeant plus qu'à l'ordinaire, lui qui auparavant n'avait jamais eu de visions, entendit une voix céleste qui lui disait : *Arrête-toi ici et construis un monastère, beaucoup viendront à toi, et tu les conduiras à Dieu suivant la règle que je te montrerai.* Et aussitôt lui apparut un ange porteur d'une table sur laquelle était écrite une règle ou forme de vie, que les religieux de Tabenne n'ont cessé d'observer. » Sozomène ajoute que bien souvent dans la suite le saint homme eut des colloques avec les anges. Saint Théodore son cher disciple, en fut également favorisé.

Les Bollandistes continuent cette énumération. Les anges procurent à manger aux religieux de saint Alexandre, fondateur de l'ordre des Acémètes. Tandis qu'un brave homme tire son pain du four, un personnage mystérieux se présente inopinément à lui, et lui dit : *Porte ces pains aux serviteurs de Dieu qui n'ont rien pour se nourrir.* — Saint Sisoës est fréquemment visité par les anges ; ils veulent l'emmenner au ciel,

mais il leur demande le temps de faire pénitence. — Saint Siméon Stylite avait un ange familier dont le visage brillait comme le soleil; il parut publiquement à ses funérailles. — Saint Euthyme voyait souvent des anges l'assister au saint Sacrifice : son âme, à la vue de saint Gerasime son disciple, fut emportée au ciel par une troupe angélique. — Saint Siméon Stylite le jeune reçoit des esprits célestes le don des miracles et la puissance sur les démons; son ange familier l'avertit du moment de sa mort.

C'est ainsi que les déserts de la Thébaïde et les laures de l'Orient recevaient la visite des esprits angéliques. Je vais montrer que les saints vivant dans l'agitation du monde, n'étaient pas privés de leur secours et de leurs consolantes approches, et qu'ils ne se déclarèrent pas moins les protecteurs, même visibles, des monastères d'Occident.

D. BERNARD MARÉCHAUX,

*Bénédictin de la Congrégation Olivétaine.*

(*A suivre.*)

---

## ÉCLAIRS EN BOULE (1)



Parmi les phénomènes les plus intéressants et les plus remarquables de l'atmosphère, on peut citer les éclairs en boule qui apparaissent sous la forme d'une sphère de feu, se mouvant lentement pendant un temps plus ou moins long, de une ou deux secondes à plusieurs minutes, de façon à permettre à l'œil d'en suivre la marche et d'en apprécier la vitesse. Ce phénomène, qui paraît d'ailleurs assez rare, semble être dû à une forte tension électrique de l'atmosphère et est généralement accompagné d'éclairs ordinaires. Certains physiciens et météorologistes en ont même nié l'existence réelle, pensant qu'il résulte seulement d'une illusion optique, d'un effet secondaire de l'éblouissement produit par le vif éclat des éclairs qui l'ont précédé. Cependant, le témoin de ces phénomènes est un homme habitué aux observations scientifiques et, par là même, moins exposé à être la victime d'une illusion des sens. Quand plusieurs témoins décrivent dans les mêmes termes un seul phénomène auquel ils ont assisté, de telle façon qu'il soit impossible d'admettre qu'ils ont éprouvé tous la même illusion subjective, on est bien obligé d'admettre l'objectivité du fait. Telle est l'opinion de M. Sauter, professeur à l'école d'Ulm, qui a cru rendre service à la science en cataloguant tous les faits connus et décrits avec une précision suffisante. Il a rassemblé ainsi 213 cas qu'il a classés chronologiquement et d'après les caractères communs qu'ils présentent. Les phénomènes, en effet, d'après les descriptions que nous en possédons, présentent entre eux des différences remarquables : tantôt ils précèdent la décharge électrique, tantôt ils lui succèdent ; tantôt ils s'évanouissent sans laisser aucune trace, tantôt ils

(1) *Annuaire de la Société météorologique* d'après Fried. Sauter dans *Météorologische Zeitschrift*.

font explosion avec un fracas épouvantable que l'on a comparé au bruit d'un coup de pistolet, ou de fusil, ou de canon, ou de mortier, ou même à celui d'une batterie de 20 à 100 canons tirant à la fois, ou enfin au plus horrible fracas que l'on puisse entendre; tantôt ils suivent le bord du toit des maisons ou le conducteur du paratonnerre, tantôt ils dédaignent tout conducteur de ce genre et semblent errer sans but et sans loi; tantôt leur éclat est médiocre, tantôt ils brillent comme une grande flamme et laissent derrière eux un sillon lumineux comme une fusée. Leur diamètre apparent a été évalué très inégalement de 11 à 116 centimètres; on a, selon les cas, comparé leur grosseur à celle d'un œuf de poule, à celle d'une tête d'enfant nouveau-né, d'une tête d'homme, d'une assiette, d'une bombe, d'une tonne, même d'une meule de moulin. M. Sauter reproduit dans son mémoire 10 cas d'éclairs en boule, choisis parmi les plus remarquables, et aussi 4 cas d'éclairs en chapelet qui forment en quelque sorte l'intermédiaire entre les premiers et les éclairs en zigzag: puis cherchant à donner, autant que la science le permet, dans son état actuel, une explication de ces phénomènes, il rappelle les expériences de Gaston Planté qui, en faisant décharger sur les deux armatures d'un condensateur séparées par une lame de mica ou de gomme-laque, ou encore sur des feuilles ou des brouillons de papier humides séparés par une lame d'air, l'électricité d'une batterie secondaire de 800, puis de 1.600 éléments, est arrivé à obtenir des sphères lumineuses présentant dans leur aspect et leurs mouvements quelque analogie avec ce que l'on sait des éclairs en boule.

G. Planté avait pu conclure de ses expériences que les éclairs en boule sont dus à des courants électriques, réunissant à la fois la grande quantité d'électricité et la forte tension que produirait dans l'air la décharge des nuages orageux très fortement chargés, tandis que pendant les orages faibles les éclairs linéaires pourraient seuls apparaître. Pour lui, les boules lumineuses seraient constituées par de l'air dilaté et porté à l'incandescence, mélangé à de l'hydrogène également dilaté et incandescent, résultant de la dissociation de la va-

peur d'eau déterminée par l'énorme chaleur dégagée. Si toutefois la présence d'une surface mouillée n'est pas indispensable pour la production des sphères électriques lumineuses, puisqu'elles peuvent apparaître sur une surface métallique, la présence de l'eau liquide ou en vapeurs faciliterait leur formation et contribuerait à accroître leur volume, en leur fournissant l'hydrogène par dissociation; leur couleur dépendrait et de la contenance de l'air en vapeur d'eau et de quantité d'électricité mise en mouvement. Si la vapeur abondante fournit beaucoup d'hydrogène, la boule est rouge; si le courant électrique est relativement faible et aussi, par suite, la dissociation, elle prend une couleur d'un violet bleuâtre. Entre ces deux extrêmes, elle peut présenter toutes les teintes intermédiaires.

Les éclairs en boule, conclut G. Planté, représentent une décharge lente et partielle de l'électricité des nuages orageux, décharge qui se produit, soit directement, soit dans la direction de l'influence, aussitôt que cette électricité existe en quantité exceptionnelle, et que les nuages eux-mêmes, ou une colonne d'air humide qui forme en quelque sorte l'électrode, se rapprochent assez du sol pour que celui-ci soit atteint par eux, ou n'en soit plus séparé que par une couche d'air isolante d'une faible épaisseur.

M. Planté s'était servi pour ses expériences de batteries secondaires d'une très grande puissance, et avait réalisé des phénomènes d'électricité dynamique; M. F.-V. Lepel a essayé de reproduire les mêmes phénomènes plus simplement, par l'électricité statique, à l'aide d'une machine d'induction. Il employait, comme Planté, une mince lame de mica, aux deux faces de laquelle il présentait les deux pointes de sa puissante machine d'induction, distantes l'une de l'autre de 6 à 8 centimètres, ou bien il remplaçait la lame de mica par une lame de gomme-laque, de verre ou bien de carton ou de papier paraffiné, la laissant tantôt sèche, tantôt la recouvrant, à l'aide d'un vaporisateur, de fines gouttelettes d'eau ou de dissolution saline; ou bien encore il plaçait les deux pointes du même côté et la lame non conductrice formée par le verre paraffiné et saupoudré de gouttelettes d'eau, ou

sur lequel il avait collé deux ou trois morceaux de papier de filtre humide, de façon à ce qu'entre eux le verre restât sec.

Par ces moyens, M. Lepel a pu obtenir des effets analogues à ceux qu'avait observés M. Planté, et reproduire beaucoup de caractères des éclairs en boule.

M. Lepel, analysant tous les faits d'observation connus sur les éclairs en boule, reconnaît les cinq caractères suivants :

1. — Ces éclairs surviennent, soit par ciel clair, soit par pluies torrentielles.

2. — Leur couleur est de rouge à rouge feu, parfois bleuâtre, ou présente un noyau rouge avec un bord bleuâtre. Elle est bleuâtre quand on la voit dans l'air, rouge quand ils sont en contact avec des corps liquides ou solides.

3. — Leur mouvement est tantôt nul, tantôt assez rapide. Il peut être dirigé en sens contraire du vent régnant, ou bien un faible courant d'air peut modifier leur marche.

4. — Leur trajectoire passe le plus souvent dans le voisinage du sol, ou bien ils disparaissent sans bruit, ou bien ils éclatent avec fracas; dans ce dernier cas, on voit des lignes lumineuses ramifiées de tous côtés.

5. — Des arêtes, des fils ou des pointes leur servent parfois de conducteurs: mais, parfois, elles semblent s'en affranchir et osciller librement dans l'atmosphère ou dans des espaces clos.

Il y a partout des oppositions: mais, pour lui, deux circonstances suffisent à les expliquer: la résistance variable et la tension variable de l'électricité dans les nuages.

La résistance entre les nuages et la terre ou entre deux nuages peut être modifiée par un mouvement de l'air ou par la condensation de la vapeur, de façon à produire une couche très étendue, mais de faible épaisseur, présentant un plus grand pouvoir isolant que les voisines.

La décharge en forme de boule peut indifféremment prendre sa route à travers une zone de pluie (boule rouge) ou à travers la vapeur non condensée (boule bleuâtre), mais cette trajectoire reste toujours sur le côté humide de la couche isolante.



Le mouvement de la boule peut être accéléré ou retardé par la variation de la tension, et, de même, il suffit d'un faible courant d'air pour modifier la direction. Les expériences ont montré la disparition sans bruit, aussi bien que l'explosion violente. Dans ce dernier cas, la tension peut être assez forte pour que la couche isolante soit brisée par la boule; on voit alors les lignes de feu ramifiées de tous côtés.

L'action des arêtes, des fils, etc., s'explique par leurs propriétés connues.

D'autres questions, ajoute M. Lepel, ne peuvent être aujourd'hui résolues; peut-être y arrivera-t-on plus tard. En tous cas, il est désirable que l'attention des personnes qui ont un véritable sens scientifique soit appelée sur l'observation attentive de ces phénomènes qui, dans la pensée de l'auteur, ne sont pas aussi rares qu'on le pense. M. Sauter demande qu'on veuille bien lui transmettre ces observations. Les principaux points à noter sont :

1<sup>o</sup> L'heure exacte de l'apparition, ce qui permet de contrôler si des phénomènes analogues ont été vus en divers lieux au même moment, sa durée, et, s'il est possible, sa trajectoire de seconde en seconde.

2<sup>o</sup> La description du lieu de l'apparition : Dans une maison ou à l'air libre? Y avait-il dans le voisinage de l'air, ou de l'eau, ou des marais? La boule semblait-elle se diriger de ce côté? Le sol contient-il du fer? Avait-on déjà vu des boules de feu au même lieu?

3<sup>o</sup> Trajectoire de l'éclair : L'a-t-on vu descendre des nuages? Se mouvait-il horizontalement et près du sol? S'est-il élevé du sol vers le haut? Quel chemin a-t-il suivi dans la maison? Quelles traces a-t-il laissées et quels dégâts a-t-il causés? Y avait-il des métaux, et a-t-il été influencé par eux?

4<sup>o</sup> Aspect de la boule : Forme et grosseur avec dessin, s'il est possible, couleur; était-elle entourée d'une enveloppe de vapeur? Répandait-elle une chaleur sensible ou une odeur déterminée? Comment disparut-elle?

5<sup>o</sup> État du temps : L'éclair est-il apparu pendant un nuage? Celui-ci présentait-il quelques particularités? A-t-il montré la plus grande intensité au commencement ou à la fin? A-t-on

vu pendant sa durée plusieurs éclairs en boule? Est-ce après un coup isolé que la boule apparut, ou le roulement durait-il encore quand elle disparut? S'il n'y avait pas d'orage simultané, s'en était-il produit un auparavant, ou y en a-t-il eu un après, et au bout de combien de temps? La tension électrique de l'air était-elle grande et comment l'a-t-on constaté? Quelles étaient la pression et la température? Quels genres de nuages a-t-on reconnus? Tombait-il de la pluie, de la neige, de la grêle, ou régnait-il du brouillard? A-t-on vu le feu Saint-Elme, a-t-il commencé ou disparu à l'apparition de la boule?

6°. Quelles personnes ont vu l'éclair? Avaient-elles auparavant entendu parler de ce phénomène? Un éclair brillant précédent pouvait-il ou non faire admettre la possibilité d'une illusion? Combien de temps après le phénomène a-t-on écrit pour avoir des informations scientifiques?

---

## LA DOCTRINE CATHOLIQUE

### ET LE CORPS ASTRAL OU PSYCHIQUE

---

Un ardent *spirite*, que les contradictions n'arrivent ni à lasser ni à convaincre, veut nous prouver, dans une brochure qu'il nous adresse, que les hypothèses invraisemblables du *spiritisme* se concilient très bien avec la doctrine catholique.

Que notre auteur soit un parfait catholique, entièrement soumis de cœur et d'esprit aux enseignements de l'Église et du Souverain Pontife, nous voulons le croire. Il répète avec insistance : « Je suis catholique ! » et c'est avec satisfaction que nous enregistrons son adhésion à nos dogmes et à notre foi. Nous n'avons pas à scruter les reins ni les cœurs.

Mais il nous est bien permis de remarquer que les catholiques sont rares parmi les *spirites*. Cette réserve s'explique facilement par les étranges doctrines du *spiritisme* et par les condamnations dont les a frappées à maintes reprises le magistère romain. Nous savons encore que beaucoup de *spirites*, et non des moins marquants, sont hostiles à la religion révélée et cherchent, par des attaques ouvertes ou par des manœuvres sournoises, à ruiner la foi dans les âmes. Il en est peu qui rendent au Pape les hommages et le respect dus au chef suprême de la catholicité.

Nous n'en sommes que plus heureux de signaler un *spirite* qui a le courage de faire publiquement une profession de foi aussi explicite : « Je suis catholique ! » Son cas est à rapprocher de celui de M. l'abbé Julio que nous indiquons dans notre dernier numéro (1).

Mais, s'il est possible à tel ou tel de réaliser une alliance difficile et peu commune, d'être à la fois *spirite* et catholique,

(1) *Les spiritualistes indépendants au Congrès spirite de 1900, Monde Invisible* de sept. 1899.

il n'est guère facile d'établir l'accord entre la doctrine catholique et la doctrine *spirite*. Notre auteur proclame audacieusement cet accord... sans en donner la preuve; et il ne suffit pas de s'affirmer catholique pour avoir le droit de contredire tous ses frères et d'aller contre l'histoire, la raison et la science.

Nous n'avons pas à rappeler ici l'agencement parfait, les justes proportions, les harmonieux enchaînements de la doctrine catholique. Tout s'y tient étroitement et tout s'y ramène au divin Crucifié, ce lumineux et seul vrai foyer de science et d'amour. Comment la doctrine *spirite*, pleine d'erreurs et de contradictions, pourrait-elle se concilier, que disons-nous? se mesurer même avec notre foi? Avant de tenter un pareil rapprochement, il faudrait la dépouiller de ses absurdités et lui donner une base solide, scientifique, en d'autres termes la mettre d'accord avec la raison. N'est-ce pas une tâche impossible?

Le point de départ du *spiritisme* est en opposition flagrante avec le bon sens, et toutes les subtilités de notre auteur n'arriveront pas à effacer ce vice originel. Une doctrine qui confond sans cesse et à plaisir la matière et l'esprit, Dieu et l'homme, l'âme et le corps n'a rien de rationnel, rien d'acceptable : elle est essentiellement matérialiste ou plus exactement imprégnée du plus grossier panthéisme (1). Et il faut être bien dépourvu d'esprit philosophique pour n'en pas voir l'irréremédiable faiblesse et pour s'en porter garant.

Le *spiritisme* brave audacieusement la logique. Les termes mêmes dont il se sert sont contradictoires, et pour n'en donner qu'un exemple, il suffit de citer ce *corps psychique* qui joue dans les théories *spirites* un rôle capital.

Que peut-on entendre par *corps psychique*?

Comment un *corps* serait-il *psychique*? Comment la substance psychique, *spirituelle* pourrait-elle être *matérielle*, corporelle? Il y a entre les deux termes une opposition radicale, une antinomie absolue.

D'ailleurs ce *corps psychique*, si mal conçu, si étrangement

(1) Cf. Dr S. *Spiritualisme et spiritisme*, 2<sup>e</sup> éd., Téqui.

bâti, n'a jamais été vu ni expérimenté. Aucun savant digne de ce nom ne l'admet. C'est une hypothèse fantaisiste qui sert de base à tout le système *spirite*. Les faits ne la confirment pas : mais qu'importent les faits aux rêveurs et aux théoriciens ? Ils n'ont pas assez de sarcasmes pour les savants qui réclament des expériences et des preuves, et ils se contentent bêatement de *probabilités* ou de *possibilité*, sûrs de l'infailibilité de leur esprit.

Notre auteur croit, comme tout *spirite*, au *corps psychique* ou *astral*, et il en fait la cheville ouvrière de sa doctrine, le pivot de sa science. « Une fois admise sa probabilité, dit-il, le *corps psychique* éclaire, comme une lampe merveilleuse, les énigmes de la vie et de la mort. » Cette lampe qui rappelle celle des *Mille et une nuits*, n'a pas encore été perçue de nos faibles yeux : mais, patience ! le moment approche où elle va nous éblouir tous à notre extrême confusion.

« Le *corps psychique dédoublé* sera-t-il prochainement *photographié* d'une manière assez nette et assez fréquente pour devenir certain à l'égal des rayons X, des rayons ultra-violets du spectre solaire ?

« Je n'en serais pas surpris.

« Et je désire qu'on l'essaye.

« Et je ne redoute pas qu'on y réussisse. »

Nous l'avons dit, notre auteur est de ceux que rien n'effraie, que rien ne lasse. Il croit encore à la *photographie des esprits*, malgré la condamnation sévère des faits (1). Il a l'ambition grande de « déceler avec un appareil physique la force psychique distincte de toutes les forces physiques, électriques, caloriques ou autres (2). » Il va renouveler la *physique* ou tout au moins la *psychique*, en montrant que le corps et l'âme ne font qu'un dans l'admirable *corps psychique* !

Notre *spirite* peut aller de l'avant à la recherche de la *force psychique*, il ne la trouvera pas plus au bout d'un objectif qu'avec tout autre appareil. Il y a des travaux que tout penseur s'interdit parce qu'ils sont sans issue : la poursuite du

(1) Cf. Dr S. *La Photographie des esprits*, Téqui, 1899.

(2) Cf. Dr S. *A la recherche de la force psychique*, *Monde Invisible*, n° 6, p. 380-381.

*corps psychique* est tout aussi vaine que celle de la *pierre philosophale* ou de la *quadrature du cercle*. On ne saurait réaliser une impossibilité métaphysique : on ne voit pas l'esprit, on ne mesure pas l'immatériel. Et c'est après une telle chimère que courent les spirites et qu'ils s'épuisent en stériles efforts.

La doctrine catholique n'a rien à voir avec de telles erreurs : elle s'inspire de la philosophie la plus élevée, elle repose avant tout sur une foi raisonnable, *rationabile obsequium*, dit saint Paul, et elle ne saurait avoir le moindre rapprochement avec une doctrine qui renie la science et viole le sens commun.

D<sup>r</sup> SURBLED.

#### Observation

1. Un catholique ne peut pas embrasser la théorie du corps astral. Nous avons cité les théologiens, les Papes, les Conciles qui se sont prononcés formellement contre l'hypothèse erronée d'un principe intermédiaire entre l'âme et le corps (1). L'âme est la forme directe et immédiate du corps. — Entre catholiques, la question est définitivement jugée.

2. Un catholique ne peut pas être spirite, parce que le spirite substitue à l'autorité de l'église enseignante, l'autorité des esprits enseignants. C'est la négation du magistère infallible de l'Eglise et de sa divine autorité (2).

3. Les anges et les démons peuvent apparaître aux hommes sous une forme sensible. Le pieux et savant dom Maréchaux publie dans cette Revue, après les Bollandistes, l'histoire authentique de ces apparitions.

Que les démons ou esprits mauvais se rendent visibles dans quelques réunions dangereuses des spirites, c'est probable, c'est certain. Qu'une plaque au gélatinobromure reproduise ces esprits, je n'y contredis pas, car si ces esprits matérialisés peuvent impressionner notre rétine, pourquoi ne pourraient-ils pas impressionner une plaque sensibilisée? Mais il n'y a rien de commun entre ces esprits matérialisés et l'hypothèse du corps astral dont on affirme gratuitement l'existence entre l'âme et le corps.

4. Dieu permet quelquefois aux âmes du purgatoire de nous faire sentir leur présence et nous demander le secours de nos prières, mais ces apparitions n'ont rien de commun avec le spiritisme; les théologiens nous font connaître le *mode* et les conditions de ces apparitions.

5. Nous invitons nos lecteurs à lire dans cette livraison *le credo spirite*; ils verront ce torrent d'erreurs et de rêveries qu'un catholique doit réprouver. Non, un catholique ne peut pas être spirite; on ne peut pas identifier Dieu et Satan, la vérité et l'erreur.

Élie MÉRIC.

(1) *Revue du Monde invisible*, 15 janvier 1899.

(2) Un décret rendu par la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, le 30 mars 1898, défend de consulter les esprits.

## CONGRÈS DE L'HYPNOTISME MÉDICAL.

---

Tandis que les sectes spirites organisent péniblement, à l'enseigne, *La Tour de Babel*, le Congrès qui fera éclater leurs dissensions et leur impuissance, des esprits sérieux, des savants de tous les pays, ont arrêté le programme du prochain Congrès de *l'hypnotisme médical*, qui se réunira à Paris, pendant l'Exposition.

Nous empruntons à la *Revue de l'hypnotisme* l'article suivant qui nous fait connaître l'organisation, le programme et les promoteurs de ce Congrès international.

Le premier Congrès international de *l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique* qui s'est réuni en 1889, à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de M. Dumontpallier, membre de l'Académie de médecine, avait confié à une commission composée de MM. Dumontpallier, Bérillon, Gilbert Ballet, Bernheim, Grasset, Liégeois, Auguste voisin, Ladame (de Genève), Masoin (de Louvain), le soin d'organiser le congrès suivant.

Cette commission ayant délégué ses pouvoirs au bureau de la Société d'Hypnologie, cette société s'est réunie en assemblée générale le 16 mai 1898, et a exprimé le vœu que le second Congrès de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique eût lieu à Paris, au mois d'août 1900, immédiatement après la clôture du congrès international de médecine.

Se conformant à ce vœu, la commission supérieure des congrès a décidé de rattacher le second Congrès international de l'Hypnotisme à la série des congrès de l'Exposition, et M. le commissaire général a nommé une commission d'organisation.

Cette commission, convoquée par M. le professeur Gariel, délégué général des congrès, s'est réunie le 17 avril 1899. Elle a constitué son bureau, institué un comité de patronage, mis à l'ordre du jour un certain nombre de questions générales et fixé l'ouverture du congrès au dimanche 12 août 1900, à trois heures, au Palais des congrès de l'Exposition.

## EXPOSÉ

En conviant au *deuxième Congrès international de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique* les savants français et étrangers qui s'intéressent au progrès de l'Hypnotisme, les organisateurs rappellent que le premier congrès a réuni en 1889 un nombre considérable de médecins, de professeurs de philosophie, de magistrats, d'avocats et de sociologues et que les communications ont donné lieu à des débats fort importants.

Tous ceux qui ont pris part aux travaux de ce congrès se souviennent de l'esprit de concorde et de progrès qui a animé les congressistes pendant la durée de ces assises mémorables.

Le deuxième congrès aura pour but principal :

1. De fixer d'une façon définitive la terminologie de la science de l'hypnotisme ;
2. D'enregistrer et de déterminer les acquisitions réelles faites jusqu'à ce jour dans le domaine de l'hypnotisme.

Pour conserver au congrès son caractère exclusivement scientifique, le comité n'acceptera que des communications se rapportant aux applications cliniques, médico-légales, psycho-physiologiques, pédagogiques et sociologiques de l'hypnotisme et des phénomènes qui s'y rattachent.

Le but du second Congrès de l'hypnotisme est ainsi nettement tracé.

Il est donc entendu que le congrès de l'Hypnotisme n'empiétera sur aucun des domaines réservés à d'autres congrès se réunissant vers la même époque. La réunion du congrès suivra presque immédiatement celle du Congrès international des sciences médicales.

## RÈGLEMENT

### ART. 1<sup>er</sup>.

Le Congrès se réunira à Paris du 12 au 16 août 1900. — La séance d'ouverture est fixée au dimanche 12 août, à trois heures. — Les séances auront lieu au Palais des Congrès.



Seront membres<sup>1</sup> du Congrès : 1° Les membres de la Société d'Hypnologie et de Psychologie ;

2° Tous les adhérents qui auront fait parvenir leur adhésion avant le 1<sup>er</sup> août 1900.

#### ART. II.

Les adhérents au Congrès auront seuls le droit de prendre part aux discussions.

#### ART. III.

Le droit d'admission est fixé à 20 francs.

#### ART. IV.

Le Congrès se composera :

1. D'une séance d'ouverture ;
2. De séances consacrées à la discussion des rapports et aux communications ;
3. De conférences générales ;
4. De visites dans les hôpitaux et hospices ;
5. D'excursions, de réceptions et de fêtes organisées par le Bureau.

#### ART. V.

Les communications seront divisées en quatre groupes :

1. Applications cliniques et thérapeutiques de l'hypnotisme et de la suggestion ;
2. Applications pédagogiques et sociologiques ;
3. Applications psycho-physiologiques ;
4. Applications médico-légales.

#### ART. VI.

Les communications et les comptes rendus des discussions seront réunis dans une publication adressée à tous les adhérents.

#### ART. VII.

Les adhérents sont invités à adresser le plus tôt possible le titre de leurs communications à M. le Secrétaire général.

Les manuscrits des communications devront être déposés sur le Bureau avant la fin de la séance. — Les orateurs qui auront pris la parole dans la discussion devront remettre leur argumentation au cours même de la séance.

#### ART. VIII.

Toutes les communications relatives au congrès, demandes d'admission, ouvrages manuscrits et imprimés, etc., doivent être adressées à M. le Dr BÉRIILLON, secrétaire général, 14, rue Taitbout, à Paris (Téléphone 224-08).

## COMMISSION D'ORGANISATION

### *Président.*

M. le D<sup>r</sup> Voisin (Jules), médecin de la Salpêtrière, président de la Société d'hypnologie.

### *Vice-Présidents.*

MM. Dauriac (Lionel), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, chargé de cours à Paris.

le D<sup>r</sup> Grasset, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier.

Liégeois, professeur à la Faculté de droit à Nancy.

Melcot, avocat général à la Cour de cassation.

### *Secrétaire général.*

M. le D<sup>r</sup> Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*.

### *Secrétaire général adjoint.*

M. le D<sup>r</sup> Farez (Paul), licencié en philosophie.

### *Secrétaires.*

MM. Julliot, docteur en droit; le D<sup>r</sup> Lemesle (Henry), licencié en droit; Lépinay, médecin vétérinaire; le D<sup>r</sup> Regnault (Félix), ancien interne des hôpitaux.

### *Trésorier.*

M. Colas (Albert), président de la Société d'études philosophiques et sociales.

### *Présidents d'honneur.*

MM. le D<sup>r</sup> Azam, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Bordeaux.

le D<sup>r</sup> Joffroy, professeur à la Faculté de médecine de Paris,

le D<sup>r</sup> Raymond, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

le D<sup>r</sup> Richet (Charles), professeur à la Faculté de médecine de Paris.

le D<sup>r</sup> Durand de Gros.

le D<sup>r</sup> Liébeault, de Nancy.

Soury (Jules), sous-directeur à l'École pratique des Hautes Études.

### *Membres de la Commission d'organisation.*

MM. le D<sup>r</sup> Babinski, médecin de la Pitié.

le D<sup>r</sup> Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*.

- MM. le D<sup>r</sup> Bernheim, professeur à la Faculté de Nancy.  
 Boirac, recteur de l'Académie de Grenoble.  
 le D<sup>r</sup> Briand, médecin en chef de l'Asile de Villejuif.  
 Caustier, professeur au lycée Hoche.  
 Colas (Albert), président de la Société d'études philosophiques et sociales.  
 Coutaud, docteur en droit.  
 le D<sup>r</sup> Charpentier, médecin de la Salpêtrière.  
 Dauriac (Lionel), prof. à la Faculté des Lettres de Montpellier.  
 le D<sup>r</sup> Deny, médecin de la Salpêtrière.  
 Dyvrande, procureur de la République, à Dieppe.  
 le D<sup>r</sup> Déjerine, médecin de la Salpêtrière, agrégé à la Faculté.  
 le D<sup>r</sup> Farez (Paul), licencié en philosophie.  
 le D<sup>r</sup> Grasset, professeur à la Faculté de Montpellier.  
 le D<sup>r</sup> Legrain, médecin de l'asile de Ville-Évrard.  
 le D<sup>r</sup> Lépine, professeur à la Faculté de Lyon.  
 Liégeois, professeur à la Faculté de Droit de Nancy.  
 Magnin (Paul), vice-président de la Société d'hypnologie.  
 le D<sup>r</sup> Marandon de Monthyél, médecin de l'asile de Ville-Évrard.  
 Melcôt, avocat général à la Cour de cassation.  
 le D<sup>r</sup> Pau de Saint-Martin, médecin-major de 1<sup>re</sup> classe.  
 le D<sup>r</sup> Pitres, professeur à la Faculté de Bordeaux.  
 le D<sup>r</sup> Richer (Paul), membre de l'Académie de médecine.  
 le D<sup>r</sup> Robin (Albert), membre de l'Académie de médecine.  
 Tarde, chef de la statistique au Ministère de la Justice.  
 Toutée (Paul), vice-président du Tribunal de la Seine.  
 le D<sup>r</sup> Voisin (Jules), médecin de la Salpêtrière.

## COMITÉ DE PATRONAGE

### *Allemagne.*

- MM. le D<sup>r</sup> Biswanger, professeur à l'Université d'Iéna.  
 le professeur Dessoir (Max), prof. à l'Université de Berlin.  
 le D<sup>r</sup> von Schrenk-Notzing, prakt-arzt, Munich.  
 le professeur Stumpf, prof. à l'Université de Berlin.

### *Angleterre.*

- MM. Myers (Frédéric), examinateur, à Cambridge.  
 le professeur Crookes (William), à Londres.  
 le D<sup>r</sup> Cruise (Francis), de Dublin.  
 le D<sup>r</sup> Lloyd Tuckey, de Londres.  
 le D<sup>r</sup> Milne Bramwell, de Londres.  
 le professeur Sully (James), prof. à l'Université de Londres.

*Autriche.*

M. le D<sup>r</sup> Kraft-Ebing, professeur à l'Université de Vienne.

*Belgique.*

MM. le D<sup>r</sup> Francotte, professeur à l'Université de Liège.  
le D<sup>r</sup> Masoin, professeur à l'Université de Louvain.

*États-Unis.*

MM. le D<sup>r</sup> Mac Donald, directeur du Bureau d'Éducation à Washington.  
le D<sup>r</sup> Hamilton Osgood, de Boston.  
le D<sup>r</sup> Henrik Petersen, de Boston.  
le professeur Zéliqson (Maurice), Cléveland (Ohio).  
le professeur William James, prof. à l'Université de Cambridge.

*Espagne.*

M. le D<sup>r</sup> Herrero, prof. à la Faculté de médecine de Madrid.

*Grèce.*

M. le D<sup>r</sup> Catsaras, prof. à la Faculté de médecine d'Athènes.

*Hollande.*

M. le D<sup>r</sup> Van Renterghem, directeur de la clinique psychopathologique, à Amsterdam.

*Italie.*

MM. le D<sup>r</sup> Lombroso, professeur à l'Université de Turin.  
le D<sup>r</sup> Morselli, professeur à l'Université de Turin.  
le D<sup>r</sup> Tamburini, médecin de l'asile de Reggio-Emilia.

*Russie.*

MM. le D<sup>r</sup> Becktereff, prof. à l'Université de Saint-Petersbourg.  
le D<sup>r</sup> Kojénikow, professeur à l'Université de Moscou.  
le D<sup>r</sup> Ochorowicz, de Varsovie.

*Serbie.*

M. le D<sup>r</sup> Subotic, professeur à la Faculté de Belgrade.

*Suède et Norvège.*

MM. le D<sup>r</sup> Wetterstrand, à Stockholm.  
le professeur Mourly Vold, à Christiania.

*Suisse.*

MM. le D<sup>r</sup> Forel, professeur à l'Université de Zurich.  
le D<sup>r</sup> Ladame, privat docent, à Genève.  
le D<sup>r</sup> Widmer, à Nyon.

## QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR (1)

## I

Rédaction d'un vocabulaire concernant la terminologie de l'hypnotisme et des phénomènes qui s'y rapportent.

*Rapporteurs* : M. le D<sup>r</sup> Bérillon, M. le D<sup>r</sup> Paul Farez.

## II

Les rapports de l'hypnotisme avec l'hystérie.

*Rapporteur* : M. le D<sup>r</sup> Paul Magnin.

## III

Les applications de l'hypnotisme à la thérapeutique générale.

*Rapporteur* : M. le D<sup>r</sup> Milne Bramwell (de Londres).

## IV

Les indications de l'hypnotisme et de la suggestion dans le traitement des maladies mentales et de l'alcoolisme.

*Rapporteurs* : M. le D<sup>r</sup> Tokarsky (de Londres), et M. le D<sup>r</sup> Lloyd Tuckey (de Londres).

## V

Les applications de l'hypnotisme à la pédagogie générale et à l'orthopédie mentale.

*Rapporteur* : M. le D<sup>r</sup> Bérillon.

## VI

Valeur de l'hypnotisme comme moyen d'investigation psychologique.

*Rapporteurs* : M. le D<sup>r</sup> Vogt (de Berlin), M. le D<sup>r</sup> Paul Farez, M. le D<sup>r</sup> Félix Regnault.

## VII

L'hypnotisme devant la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine. — Intervention des pouvoirs publics dans la réglementation de l'hypnotisme.

*Rapporteurs* : M. le D<sup>r</sup> Henry Lemesle, M. Ch. Julliot, docteur en droit.

## VIII

La suggestion et l'hypnotisme dans leurs rapports avec la jurisprudence.

*Rapporteur* : M. le D<sup>r</sup> Von Schrenk-Notzing (de Munich).

## IX

Responsabilités spéciales résultant de la pratique de l'hypnotisme expérimental.

*Rapporteur* : M. le professeur Boirac.

Il Six mois avant la réunion du Congrès, MM. les Rapporteurs devront adresser à M. le Secrétaire général le résumé et les conclusions de leurs rapports. Ces conclusions seront adressées à tous les adhérents, afin de permettre la discussion approfondie des sujets mis à l'ordre du jour.

## LE CREDO SPIRITE

Nous avons déjà annoncé que les spirites du monde entier se proposent de tenir leurs assises, à Paris, en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle.

Le représentant le plus connu du spiritisme en Amérique, le Dr Peeble a rédigé un corps de doctrine spirite, qu'il présentera à l'adhésion de ses frères en croyance, pour arriver à former ainsi une église internationale.

Cet essai nous fait connaître le but et les tendances des occultistes de toutes les sectes, qui voudraient en finir avec le catholicisme.

Il nous semble utile de faire connaître quelques articles du nouveau *Credo* des spirites contemporains.

### CREDO DU DR PEEBLE

« *Négativement.* Nous ne croyons pas en un Dieu à forme humaine, colère et jaloux.

« Nous ne croyons pas à la chute de l'homme dans un jardin.

« Nous ne croyons pas que la Bible ait été inspirée dans son entier.

« Nous ne croyons pas à la Trinité de saint Athanase.

« Nous ne croyons pas au diable personnel.

« Nous ne croyons pas à l'expiation de nos péchés par un autre que nous.

« Nous ne croyons pas à un jugement général futur.

« Nous ne croyons pas à la résurrection du corps physique.

« Nous ne croyons pas à un enfer éternel.

« Nous ne croyons pas que les clefs du ciel aient été confiées à un homme vivant parmi nous. »

« *Affirmativement.* Nous croyons que la pierre fondamentale du spiritualisme est l'Esprit, se manifestant par la vie, l'intelligence et l'énergie à travers la matière, suivant des lois invariables.

« Nous croyons que l'homme est le couronnement de la nature, le lien entre l'ordre physique et l'ordre spirituel.

« Nous croyons que l'homme est triple et se compose d'un corps physique, d'un corps spirituel et d'un Esprit conscient, qui est l'homme réel.

« Nous croyons que la mort n'est qu'un changement d'état.

« Nous croyons que les Esprits des décédés ont des corps spirituels, sont conscients, ont des facultés et peuvent communiquer entre eux et avec les mortels.

« Nous croyons que le monde des Esprits est partout et qu'il agit sur nous.

« Nous croyons que les sphères spirituelles sont plutôt des conditions que des localités, que les punitions et les récompenses sont la conséquence de lois naturelles, et la base de la situation des Esprits dans l'univers.

« Nous croyons que le salut s'obtient par les œuvres et non par la grâce.

« Nous croyons que l'atome est une incarnation de Dieu qui possède dans son évolution toutes les possibilités.

« Nous croyons en un Dieu personnel et sans forme, et que les Messies sont des Esprits supérieurs chargés de l'avancement de l'humanité.

« Nous croyons que les messages des Esprits ne doivent être acceptés qu'à titre d'aide discutable mais non d'autorité. »

Il termine en exprimant le désir de voir venir comme aide, à la presse spiritualiste, des médiums officiels contrôlés, des établissements d'éducation et d'assistance, et surtout des cercles privés, à la place des séances publiques qui ont beaucoup d'inconvénients, et surtout que chacun conforme sa vie et sa conduite aux principes si nobles et si fraternels enseignés par les Esprits sérieux.

D<sup>r</sup> LALLEMANT.



## L'ÉLECTROÏDE

(Suite et fin.)

---

La particule matérielle formée offre toutes les propriétés, contient toutes les dynamides qu'étudient les sciences physico-chimiques, et constitue une individualité qui va lutter pour l'existence contre le reste de l'univers, jusqu'à ce que ses forces soient épuisées; après quoi sa matière se décomposera en ses éléments fondamentaux, et son énergie libérée retournera dans l'océan de l'énergie universelle. Si l'homme parvient à se rendre maître d'un des éléments qui concourent à la formation des organismes, il pourra, sous de certaines conditions, provoquer des modifications dans l'économie humaine et animale, et en particulier soulager les souffrances des malades. Nous avons déjà vu, dans la partie expérimentale, que sous l'influence du flux d'électroïde les substances organiques (albumine, muscle, jaune d'œuf, etc.) sont préservées de la putréfaction, et que la vitalité des bacilles est modifiée dans un sens ou dans l'autre, selon le cas.

D'après Rychnowski, le fluide électroïdique respiré produit les effets suivants : 1° un sommeil paisible, si l'action n'est pas prolongée; 2° une amélioration de l'appétit et une activité plus grande des fonctions digestives; 3° une augmentation de la puissance sexuelle; 4° une destruction des principes septiques et nocifs en général.

Un malade, souffrant de vives douleurs du pied et qui était venu auprès de Rychnowski en boitant, se retira radicalement guéri au bout de quelques minutes. On ne dit pas de quelle nature était cette affection douloureuse au pied.

Le fluide électroïdique accélère également la croissance des plantes, à l'instar des passes magnétiques. Sous l'influence de l'électroïde, l'arome des fleurs se développe si activement que



Rychnowski a pu recueillir, sur des fleurs vivantes, dans de l'huile, ces principes volatils; il avait imaginé pour cela un appareil spécial.

D'après tout ce qui précède, le séjour à l'air libre et surtout aux altitudes doit être très favorable; les radiations solaires viennent désinfecter la cavité buccale et le pharynx, ainsi que les plaies, ulcères, etc., en même temps qu'ils apportent à la rétine les images lumineuses. L'électroïde, produite artificiellement, cause les mêmes effets, toujours liés à une agréable impression de fraîcheur. « J'ai le ferme espoir, dit Rychnowski, que cette nouvelle énergie remplacera dans l'avenir les demi-moyens tels que la lumière et la chaleur (tant au point de vue économique que médical, etc.), que nos appartements seront éclairés pendant la nuit avec une lumière identique à celle du jour et qu'on pourra y emmagasiner en telle quantité un air vivifiant qu'on y respirera comme dans l'atmosphère des montagnes, qu'enfin on arrivera à préserver radicalement l'organisme humain de sa destruction prématurée. » Puisse Rychnowski être bon prophète!

Pour ne rien omettre qui soit de nature à intéresser nos lecteurs, signalons encore une théorie de notre auteur, vrai hors-d'œuvre qui nous paraît passablement fantaisiste. D'après Rychnowski, les rayons vitaux, que nous avons mentionnés plus haut, modifiés par les surfaces qui les renvoient et les corps qu'ils traversent, emporteraient en eux les images des scènes et des objets; ils les restitueraient intégralement si les rayons (géométriquement) normaux ne s'y opposaient pas. Les rêves, les hallucinations, les visions, etc., ne seraient plus que les images évoquées par ces rayons dans la psyché de l'homme, résultat auquel concourraient aussi les rayons de gravitation. En admettant que les rayons vitaux ainsi modifiés emportent en eux des images, — ce que l'auteur ne prouve par rien, — par quel mécanisme les rayons normaux détruiraient-ils ces images, et comment les rayons de gravitation les favoriseraient-ils? Peut-être quand l'auteur aura exposé sa théorie plus clairement et plus nettement, comprendrons-nous son idée. Jusque-là le scepticisme est de rigueur.

*Applications à l'occultisme.* — Si l'électroïde est à la fois le

principe matériel et le principe dynamique de toutes choses, elle doit intervenir dans tous les phénomènes de la nature, donc aussi dans ceux de l'occultisme. Nous avons effectivement, et à plusieurs reprises, signalé des analogies entre certaines manifestations de l'électroïde et celles de l'occultisme et du médiumnisme. D'ailleurs, en sa qualité de cause profondément occulte, l'électroïde est faite pour plaire à des occultistes, et même, si elle leur déplaisait, ils seraient bien forcés de ne pas l'ignorer, à cause même des analogies que nous avons mentionnées, et aussi pour rester fidèles à leurs traditions. Les théories occultistes, tant modernes qu'anciennes, admettent, sous des vocables différents, il est vrai, une force primordiale mystérieuse, à substratum matériel, car si fin et si ténu qu'on le suppose, il est toujours matériel. La tendance est aujourd'hui d'identifier cette énergie avec l'éther de la science moderne, à tort ou à raison (1). L'électroïde de Rychnowski fera bien mieux leur affaire, et si cette électroïde n'est pas un mythe, on sera forcé de reconnaître que l'ingénieur polonais a réussi à capter, à isoler cette force primordiale, si profondément latente, dont Hæckel et certains monistes font leur Dieu.

Ce n'est pas Rychnowski qui a fait ressortir toutes ces analogies, car malgré son *homunculus*, il ignore l'occultisme ainsi que l'od et le magnétisme animal. Toutes les déductions concernant les sciences occultes sont dues à Lang, et c'est d'après lui que nous en ferons un bref exposé pour compléter ce qui a déjà été dit.

Il paraîtrait que les phénomènes de mouvement provoqués par les médiums, lévitation et déplacement d'objets, s'expliqueraient très bien par un dégagement d'électroïde. Celle-ci, comme nous l'avons vu plus haut, agissant sur la gravitation pour l'augmenter ou la diminuer, on rendrait compte du même coup de la diminution et de l'augmentation de poids

(1) Thury attribuait les phénomènes médiumniques à une substance particulière, à un fluide ou à un agent qui, à l'instar de l'éther des physiciens, transmet la lumière, pénètre toute matière nerveuse, organique ou inorganique, et qu'il appelait psychode; il proposait de nommer *force ecténique* (d'expansion) le pouvoir qui s'exerce quand l'esprit agit à distance au moyen du psychode. Crookes a identifié sa *force psychique* avec la force ecténique de Thury. Cette force a une parenté manifeste avec l'électroïde.

des corps. Cet accord entre le microcosme et le macrocosme serait d'une importance capitale pour l'occultisme, et il acquerrait la valeur d'un fait scientifique s'il était prouvé que l'énergie dégagée par l'homme est capable de déterminer des mouvements de rotation analogues à ceux que produit l'électroïde. Lang pense que les tables tournantes, les mouvements odiques et ceux déterminés par les effluves des mains (expériences de Hager [*Uebers. Welt*, 1897]) sont précisément la preuve de ce fait. Il rappelle à ce propos une expérience qui lui est personnelle. En présentant son doigt, à une distance de 1 centimètre environ, à une boule de verre nageant dans du pétrole chargé d'électroïde, la boule se mit à tourner : en même temps, son doigt était comme attiré vers la boule et lui donnait la sensation comme s'il était plongé dans une toile d'araignée, avec les picotements particuliers que produisent les petites décharges électriques ; on entendait le crépitement de ces décharges, mais il n'y avait point d'étincelle visible.

Dans les séances spirites, les phénomènes physiques sont fréquemment accompagnés d'un souffle frais, qui se remarque aussi dans les expériences de magnétisme ; Lang compare ce souffle à celui qui se produit dans le dégagement de l'électroïde. Un rideau placé sur l'appareil générateur d'électroïde, se gonfle et présente au toucher une résistance élastique très nette, phénomène qui a son pendant dans le gonflement des rideaux observé dans les séances spirites.

Enfin les phénomènes lumineux des séances obscures s'expliqueraient encore par le dégagement d'électroïde offert par les médiums ; jusqu'à l'odeur phosphorée qui, en pareil cas, est souvent perçue par les assistants, et qui est identique à l'odeur de l'électroïde. Nous faisons abstraction de la supercherie toujours possible dans ces séances, si elle n'y joue pas le rôle principal. Parmi ces phénomènes lumineux, il faut ranger les brouillards à reflets bleuâtres qui précèdent l'apparition des formes matérialisées, et dont nous avons montré plus haut l'analogie avec les condensations électroïdiques vaporeuses. A ce propos, il faut remarquer que Rychnowski a observé dans l'obscurité prolongée les effluves lu-

mineux qui se dégagent de l'homme tels que les avait vus bien avant lui Reichenbach, dont il ignorait les expériences (1). Un autre fait intéressant, c'est que, selon Rychnowski, l'eau fraîchement tirée à la source est lumineuse par l'électroïde dont elle est chargée et qu'elle perd rapidement à l'air libre.

L'électroïde constituerait en quelque sorte le corps astral de l'univers, et naturellement se trouverait dans un rapport perpétuel avec le corps astral humain. A cet égard, Lang cite la phrase suivante d'Eckstein (*Sphinx*, V, p. 58) : « La vraie nature du corps astral, qui conditionne les rapports de l'homme avec le macrocosme, avec le monde sidéral, apparaît clairement, car déjà d'après les lois newtoniennes de la gravitation, tous les mouvements de l'univers sont coordonnés d'une façon déterminée. » Si la découverte de l'électroïde pouvait jeter quelque lumière sur cette question du corps astral ou périsprit, qui a déjà fait couler des flots d'encre sans qu'elle ait grandement progressé, elle rendrait un fameux service aux spirites et peut-être apporterait une grande déception à quelques-uns. Du même coup, le problème de la matérialisation se trouverait singulièrement éclairci, car on sait quel rôle prépondérant on y attribue au corps astral.

Mais nous croyons bien que l'électroïde nous donnerait un spiritisme sans esprits, ce qui serait dans tous les cas original. Seulement, comme le dit très bien A. Lampa (*Sphinx*, juin 1893), « l'étude des phénomènes spirites ne prendra un caractère scientifique que du jour où aura été découverte la forme particulière d'énergie qui est à leur base. Cette découverte seule nous fera connaître les conditions qui président à ces phénomènes et nous donnera la clef d'une véritable métaphysique expérimentale... La physique trouvera déjà le moyen de produire cette forme d'énergie indépendamment des esprits et de l'introduire dans son domaine propre, non

(1) On sait que d'après Reichenbach, l'haleine est une source d'od abondante, le résultat des processus chimiques qui ont lieu dans les poumons. Les sensitifs voient l'haleine lumineuse sur eux-mêmes et sur les autres. Si l'on aspire dans l'obscurité l'air d'une grande cloche de verre chargée d'électroïde, il se forme dans l'intérieur de la cloche, et tournée vers la bouche, toute une couronne de globules lumineux qui signale la voie d'absorption de l'électroïde. Lang a fait cette observation chez Rychnowski le 3 octobre dernier.

sans le plus grand profit pour l'humanité. » Lampa supposait que cette force, de nature inconnue, devait être apparentée avec l'électricité, et Gessmann (*Uebers. Welt*, 1897) a exprimé la même idée. Or, l'électroïde est précisément apparentée avec l'électricité, et comme les occultistes français emploient depuis quelque temps avec succès cette dernière pour renforcer les phénomènes physiques du médiumnisme, il serait bien étonnant, pense Lang, que les résultats ne fussent encore bien plus éclatants, avec une énergie aussi libre et aussi puissante que l'électroïde.

Le chapitre des *applications techniques* sera écrit quelque jour par Rychnowski, qui étudie en ce moment les modifications à apporter aux appareils électriques et électro-dynamiques, aux moteurs, etc., dont le mécanisme s'en trouvera, paraît-il, très simplifié et très amélioré.

Quoi qu'il en soit des théories de Rychnowski et de quelques idées plus ou moins hasardeuses qu'il a exprimées, nous devons croire, d'après le témoignage de Lang et des membres de la commission spéciale qui a contrôlé les faits, que les expériences relatées dans la première partie de cet article sont sincères et authentiques. Mais, nous le répétons, elles n'auront droit de cité dans le domaine de la science que du jour où l'inventeur sera mis à même de publier le secret de son appareil, pour la construction duquel des recherches très coûteuses lui ont été imposées. La découverte de Rychnowski se réclamant uniquement de la science positive, il y a lieu de ne pas ménager la confiance à son auteur, en attendant que la préparation de l'électroïde ne soit plus un mystère. Mais ce n'est que par une prompte divulgation de ce secret qu'il sera coupé court aux suppositions malveillantes qui tendent à se faire jour, et il est d'autant plus désirable que cette divulgation ait lieu que les applications de l'électroïde, si son existence n'est pas un mythe, seraient d'une importance vraiment extraordinaire pour l'humanité.

D<sup>r</sup> HANN.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

On parle dans les deux derniers numéros de la *Revue du Monde invisible* d'un phénomène de lévitation produit après une trentaine d'insufflations. J'ai été, à plusieurs reprises, témoin de faits semblables, mais qui ont eu lieu après quelques *expirations* seulement.

Le sujet est étendu sur une table; les quatre personnes se placent dans la position indiquée, page 248, et mettent les index 1° aux talons, 2° sous les genoux, 3° aux hanches et 4° près des oreilles.

Ces quatre personnes et le sujet lui-même *expirent* en même temps, *trois fois* de suite, sans reprendre haleine; puis ils *aspirent* tous ensemble, et en aspirant, ils lèvent le patient, sans effort, à 30 ou 40 centimètres de hauteur, et ils le reposent ensuite doucement sur la table.

J'ai même vu l'expérience réussir après une ou deux *expirations*.

L'année dernière, un grand garçon de la campagne, âgé d'une vingtaine d'années, se trouvait présent à l'une de ces expériences; on le mit sur la table tout chaussé de ses grosses bottes. Après trois *expirations*, il fut soulevé sans aucune difficulté au grand étonnement des spectateurs et du patient lui-même.

Mais il faut dire que cette expérience ne réussit pas toujours, je l'ai vue échouer plus d'une fois, sans en connaître la raison.

Tâchez donc, Monseigneur, de nous fournir quelques lumières sur ces faits étranges, dont je n'ai jamais vu donner l'explication.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

*Un Curé de ville, chanoine honoraire.*

### Réponse

Placez-vous derrière un sujet debout, appliquez vos mains pendant quelques minutes, sur son dos; puis reculez. Si le sujet est un sensitif, il sera attiré, il reculera, il tombera en arrière. Ce fait est analogue à celui que vient de rappeler notre correspondant. Comment l'expliquer?

Le système nerveux, animé et informé directement par l'âme, dégage un fluide qui présente des analogies profondes

avec l'électricité, et qui produit des phénomènes d'attraction et de répulsion.

Voilà un fait scientifique certain. Sa réalité est démontrée par les expériences décisives de MM. Reichenbach, de Rochas, Baraduc, Jodko, Chazarain, Durville, etc., etc. Ici même, dans cette Revue, le Dr Coutenot, médecin en chef de l'hôpital de Besançon, nous a apporté le témoignage de sa longue expérience médicale, dans une démonstration que nous estimons irréfutable parce qu'elle repose sur des faits sérieusement constatés.

Le corps du sujet étendu sur la table, c'est-à-dire du sensitif, dégage donc le fluide nerveux. Les expérimentateurs projettent leur fluide, par insufflation, dans une direction déterminée, et c'est dans la combinaison de ces deux fluides, que l'on doit chercher l'explication naturelle du *soulèvement* du corps. Le mot lévitation n'est pas exact.

Et si l'expérience ne réussit pas dans tous les cas, c'est par insuffisance de fluide, soit dans le sujet, soit dans les expérimentateurs. Avec un sensitif, l'expérience réussira toujours.

Nous voici donc en présence d'une force nouvelle, livrée jusqu'à ce jour à la spéculation intéressée des charlatans et des empiriques, soumise désormais à la critique sévère des savants, c'est la force nerveuse, c'est le fluide nerveux. Cette force doit se rattacher par son action extérieure aux vibrations de l'éther, elle doit avoir sa place dans la catégorie des forces connues, chaleur, lumière, magnétisme terrestre, électricité ; elle reste soumise à la loi générale des conversions.

Il faut observer avec respect les savants qui s'efforcent aujourd'hui de l'isoler, de l'étudier, d'en constater les effets certains, malgré les difficultés et les ténèbres. L'avenir nous réserve, peut-être, de grandes surprises.

Élie MÉRIC.

---

Monseigneur,

Ce n'est que la semaine passée que j'ai reçu les trois premiers numéros de la *Revue* (seconde année). Je vois que vous priez vos lecteurs de vous envoyer des réponses à trois questions énumérées dans le premier numéro. Si vous jugez à propos, vous pouvez publier le

fait suivant dans la *Revue*. Je crois qu'il est tout à fait dans l'ordre des choses dont elle s'occupe. Il paraîtra peut-être un peu long, et pourtant je pouvais à peine le décrire plus courtement, chaque anneau de la chaîne était nécessaire pour le compléter; mieux vaut un seul fait bien expliqué, — quant à ses circonstances, — que plusieurs défectifs en ces points.

J'ai écrit cet article, — j'ai fait de mon mieux; pas petit travail après 40 ans d'anglais, — pour payer une dette due aux âmes souffrantes, et pour tâcher de stimuler le zèle d'autres envers elles.

J'avais presque terminé le brouillon de mon article quand m'est arrivé le prêtre d'Apalachicola, mon plus proche voisin, à plus de 100 kilomètres du diocèse de Mobile. C'était le vingt-neuvième anniversaire de mon ordination (28 août: saint Augustin). C'est une fête quand je vois un prêtre. J'en ai vu quatre cette année-ci, dont 3 en un jour. Il venait pour se confesser, j'en profitai, bien entendu. Il me dit: « Si vous tombez malade, n'hésitez pas de m'envoyer une dépêche, nous risquons plus que les autres. » Je lui promis que j'en ferai autant pour lui que lui pour moi, etc., mais je lui dis: « Je ne me mets pas en peine. Quand j'aurai besoin d'un prêtre, Dieu saura m'en procurer un. Si nous prenons soin de ses enfants, il prendra soin de nous, ses grands enfants. » Je lui traduisis (il est Suisse, ne connaissant pas très bien le français) couramment l'article. Il me raconta deux faits de son expérience personnelle, — et il n'est prêtre que depuis huit ans, — qui pourraient répondre à certaines de vos demandes.

Une nuit, vers 10 ou 11 heures, pendant qu'il préparait son sermon pour le jour suivant, un dimanche, il s'entendit appeler de dehors « Father » (Père). Il écouta, encore « Father »; alors il dit: « Que voulez-vous? » Pas de réponse, mais aussitôt encore « Father ». Il sortit, visita tout à l'entour: rien, et il prit peur; car il sentait que cet appel n'était pas naturel. Le lendemain matin, un monsieur de sa paroisse reçut un télégramme lui annonçant la mort de sa fille — brûlée, — dans une autre ville; elle était sa pénitente.

Une nuit, il ne sait s'il était vraiment éveillé ou non; mais il vit une dame qui avait été bonne catholique, pour le repos de l'âme de laquelle, dans sa charité chrétienne, il avait dit une messe chaque mois, pendant un an, et il s'était demandé s'il devait encore lui donner une messe. C'est alors que dans la nuit il la vit, comme si elle avait été en vie; elle était souriante, mais quoique ayant une espèce de robe blanche, il y vit quelques taches; il pensa qu'elle désirait encore quelques prières. Il fut si impressionné de cette vue qu'il ne put s'empêcher de pleurer.

J'ai dans ma paroisse une demoiselle qui vit le fantôme d'un homme. Elles étaient trois dans la famille: la mère et deux filles. Quelque temps avant, elles avaient secouru et gardé près d'elles un pauvre. plus ou moins, — pauvre d'esprit, toqué. — Un soir, pendant leur



prière, cette demoiselle regarda avec grand étonnement dans un coin de la chambre. Sa mère l'aperçut et lui demanda : « Qu'as-tu?— « What 's the matter. » Je vois cet homme tel et tel, elle se frotta les yeux, mais elle le voyait toujours. La mère dit : « Prenons l'heure; qui sait ce que nous apprendrons, » et elles offrirent une prière pour lui. (Toutes trois étaient bonnes catholiques, *ce pauvre ne l'était pas*. La mère était Française, morte l'année passée à l'âge de 85 ans. Je sais ces particularités des trois.) Quelque temps après, elles apprirent la nouvelle de la mort de cet homme qui arriva au moment de l'apparition du fantôme.

Je pourrais bien vous donner beaucoup d'autres faits de cette nature; mais je crois que le plus consolant de ceux de ma propre expérience, est celui que je vous envoie. « *Une messe promise.* »

## UNE MESSE PROMISE

Je dirai seulement que je suis persuadé d'avoir été averti par des sons, des impressions et attouchements, que quatre prêtres morts dans les missions, et qui avant leur mort avaient fait promettre aux catholiques que leurs corps seraient transportés en terre sainte désiraient l'accomplissement de cette promesse. Par des sons qui se rapportaient à un évêque, je pus comprendre qu'il désirait quelque chose de pareil. Le même jour, je découvris que le cimetière où était déposé son corps, ayant été profané, il n'était plus en terre sainte (1).

Il serait trop long d'expliquer toutes les circonstances amenant au but désiré par ces âmes.

Je crois donc que le fait le plus consolant pour l'âme vraiment catholique pourrait être celui-ci.

Comme il est rare que j'ai des intentions de messes à dire, je la dis pour mes amis, vivants ou morts, œuvres, etc., suivant les temps ou les circonstances; mais souvent n'ayant pas de choix, je dirige mon intention par ces mots « *pour le mieux* », qui signifient en mon idée, que je désire dire la messe pour la meilleure intention, en laissant à Dieu l'application des mérites.

Un matin, dix ans après mon ordination, après avoir dit quelques centaines de messes à autant d'intentions, je vis que je pouvais dire la messe des morts. Comme de coutume, une demi-heure avant la messe, je préparai les ornements, sans pourtant alors former mon intention. Quand je fus habillé pour la messe, et prêt à sortir de la sacristie, je me souvins que je n'avais pas formulé mon intention. Je réfléchis un instant. Rien ne vint. J'allais dire « *pour le mieux* ». En ce cas, la messe aurait été pour une âme délaissée; mais tout d'un

(1) Nous prions instamment notre correspondant de nous envoyer des renseignements précis et détaillés sur ces sons, impressions et attouchements avertisseurs.

coup, et c'est là ce qui me surprit, il me vint cette intention, « pour celui (ou celle) pour qui je devrais la dire » (l'idiome employé ne désignant pas le sexe). Je fut surpris de cette intention ainsi formulée. Le sens de ce *devrais* m'impressionnait et me pénétrait. Je me dis : Ce doit être quelque âme qui a droit à ma messe, une âme qui peut-être souffre pour quelque faute dont je suis plus ou moins responsable. Comment se fait-il que je n'aie jamais eu jusqu'ici cette intention exprimant si explicitement ce qu'avant j'avais exprimé par « pour le mieux » ?

Cette impression que je *devais* cette messe à quelque âme, me pénétra pendant toute la messe. Je ressentais que je satisfaisais à un *devoir*, et pourtant aucune personne en particulier ne me vint à l'idée.

J'en fus si frappé que dans mon mémorandum j'en pris note.

Le lendemain, je dis encore la messe, et mon intention fut la même. J'étais sous le charme, si je puis m'exprimer ainsi, de cette formule.

Dans la journée, je reçus, de mon homme d'affaires, un câblegramme m'annonçant la mort de ma mère le jour précédent ! Ma première impression fut celle du dépit. « Pourquoi ne m'a-t-il pas télégraphié plus tôt comme il le devait ? J'aurais peut-être pu dire la messe pour elle hier et certainement aujourd'hui. » Mais ce ne fut pas plus tôt pensé, que je me souvins de mon intention. « J'ai dit la messe pour elle hier et aujourd'hui ! » Me souvenant alors des impressions produites par la formule de mon intention, j'en ressentis une joie que seule l'âme catholique peut apprécier. Il me semblait qu'après une telle manifestation de la bonté divine il ne pouvait y avoir place pour la tristesse. Je ne pouvais que remercier Dieu. Il me semblait qu'une assurance de salut m'avait été donnée, que l'âme de ma mère était à présent plus près de moi et éloignait toute tristesse.

J'annonçai le contenu de la dépêche à mes connaissances, et quelques catholiques furent presque choqués de me voir plutôt joyeux que triste, quand je leur expliquai que j'avais déjà dit deux messes pour elle.

Certainement que ces messes étaient pour elle, surtout la première, car après mon ordination ma mère m'avait fait promettre de dire ou de faire dire une messe pour elle aussitôt que possible après sa mort. J'avais *promis*, donc je *devais*; et mon intention était « pour celle pour qui je *devais* la dire ».

Sept ans avant sa mort, je passai quelque temps près d'elle, et elle me fit renouveler ma promesse. Pour pouvoir l'accomplir le plus tôt possible, mais sans en dire un mot à ma mère, avec mon homme d'affaires, un bon catholique, j'avais arrangé aussi minutieusement que possible ce qu'il devait faire en cas de maladie longue ou courte de ma mère; mais ce que je lui recommandai le plus explicitement était de faire dire une messe pour le repos de son âme le plus tôt possible après sa mort, et de m'envoyer une dépêche pour que j'en puisse

faire autant. Il devait prendre soin de l'âme avant le corps. Je croyais avoir prévu tous les cas possibles : ce qui explique mon dépit en recevant son câblegramme si tard.

Quand je sus toutes les particularités, je fus encore plus surpris.

Quelque temps avant, ma mère était rentrée dans une maison religieuse, dans une ville voisine, pour se préparer à la mort. Sa maladie ne permit pas qu'on eût le temps de m'en informer par lettre. Le jour de sa mort, l'aumônier de la maison, sachant qu'elle désirait si ardemment que la messe fût dite pour elle aussitôt que possible après sa mort, resta près d'elle, lui donnant toutes les consolations de la religion, gardant le jeûne jusqu'à midi. Croyant alors qu'il y en aurait encore pour longtemps, il alla dire la messe pour elle, la communauté se joignant à lui.

Après sa messe, ma mère expira vers midi et demi. La communauté alla à la chapelle prier pour le repos de son âme, désolée de ce que son grand désir n'avait pas été satisfait.

C'était à ce moment précis que son fils accomplissait sa promesse.

Entre l'autel près du quel la communauté priait pour elle, et l'autel sur lequel j'offrais le saint Sacrifice pour elle, — les deux étant théologiquement identiques, l'espace disparaissant, — il y avait presque six heures de différence (5 h. 55 m).

Je constatai qu'en raison de cette différence de longitude, si j'avais été près d'elle et si j'avais reçu son dernier soupir, je n'aurais pu monter à l'autel pour remplir ma promesse, plus tôt que je ne le fis, et je ne pense pas que j'eusse pu dire la messe pour le repos de son âme, avec autant de recueillement, de dévotion, même je puis dire de piété filiale, que je la dis à moitié chemin des antipodes.

Mon homme d'affaires n'habitait pas alors dans la même ville, n'apprit la nouvelle de sa mort que le lendemain, et m'envoya aussitôt sa dépêche. Un messenger même plus alerte l'avait devancé.

Ma mère avait une grande dévotion envers les âmes souffrantes. Apprenant la mort de quelqu'un de sa connaissance, elle se faisait un devoir de faire dire, aussitôt que possible, une messe pour le repos de son âme. Si c'était dans l'après-midi, elle allait aussitôt faire un chemin de croix pour la même intention, me faisant l'accompagner, et tout enfant, m'inculquant ce devoir de charité; car, me disait-elle « qui sait si cette âme ne souffre pas à cause de nous? » Dieu ne voulut-il pas la récompenser pour cette charité, lui accordant plus qu'elle n'avait demandé, de mourir entre deux messes dites pour elle? *Faciat vobiscum dominus misericordiam, sicut fecistis cum mortuis.* Ruth, 1, 8.

De quel moyen Dieu se sert-il pour satisfaire son désir de chrétienne? Permet-il à son âme une communication intellectuelle avec celle de son fils? Le permet-il à son ange gardien, ou à celui de son fils, ou à quelque âme déjà secourue par elle?

Voici donc une série de faits. Chaque anneau de cette chaîne, pris

séparément, paraît être entièrement naturel; mais la chaîne même semblerait unir le monde visible au monde invisible. Ne pourrait-on pas appliquer à cet enchainement de faits, ce qu'en dit le cardinal Sattoli dans sa lettre au Rédacteur de la *Revue* (n° 9, première année). « Il en est ainsi, sans doute, si nous considérons ces faits en eux-mêmes, mais il n'en est plus ainsi quand ces faits sont partie intégrante d'une série, quand ils ont des rapports étroits avec d'autres phénomènes antérieurs et qu'ils sont eux-mêmes un acheminement vers des faits ultérieurs et consécutifs. »

H. L. J., *prêtre missionnaire.*

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

## L'IMAGINATION ET LE MERVEILLEUX

### I

Chaque être agit selon sa nature. Un être bon produira des effets marqués du caractère de la bonté, de la gravité, de la dignité, de la sainteté. Un être mauvais au contraire, produira des effets mauvais, ridicules, pervers. Nous arrivons ainsi à distinguer dans les mystères du monde merveilleux, ce qui est l'œuvre de Dieu et ce qui est l'œuvre du démon.

Mais, tandis que Dieu ne s'abaissera jamais à simuler une œuvre satanique pour tromper plus facilement les hommes, — la sainteté de sa nature s'y oppose, — le démon fera un effort violent pour simuler la piété, le dévouement, la vertu et la sainteté. L'âpre désir d'arriver à ses fins et d'entraîner les âmes loin de Dieu, lui fait accepter volontairement la cruelle humiliation de rendre hommage à son éternel ennemi, de le prier et de le louer.

De là, cette grave difficulté de discerner dans certains cas l'action démoniaque de l'action divine, et de reconnaître à travers des opérations et des manifestations qui sont en apparence surnaturelles et divines celui qui ne cesse jamais d'être le faussaire de Dieu.

D'autres difficultés nous attendent. Si nous étudions la nature humaine ; si nous observons les propriétés physiologiques de notre corps et les facultés plus élevées de notre âme ; si nous essayons de comprendre le jeu de l'imagination, cette faculté mixte, fuyante et redoutable, qui tient de l'esprit et de la matière, de la réalité et de l'hallucination, il devient plus difficile encore dans certains cas, de séparer le naturel du merveilleux, ce qui appartient à la nature de ce qui fait partie de la catégorie de l'extranaturel, l'œuvre de l'homme de l'œuvre des bons anges et des esprits mauvais.

Trois questions se présentent à nous. Qu'est-ce que l'imagination ? Que peut-elle faire dans l'âme et dans l'espace si vaste des visions, des apparitions, des hallucinations ? Jusqu'à quelles limites s'étend sa puissance dans le corps humain ?

## II

« Après que les sensations sont passées, écrit Bossuet, elles laissent *dans l'âme* une image d'elles-mêmes et de leurs objets : c'est ce qui s'appelle *imaginer*.

« Que l'objet que je regardé se retire, que le bruit que j'entends s'apaise, que je cesse de boire la liqueur qui m'a donné du plaisir, que le feu qui m'échauffait soit éteint et que le sentiment du froid ait succédé si vous voulez à la place, j'imagine encore en moi-même cette couleur, ce bruit, ce plaisir et cette chaleur ; tout cela moins vif, à la vérité, que lorsque je voyais ou que j'entendais, que je goûtais ou que je sentais actuellement, mais toujours de même nature.

« Bien plus, après une entière et longue interruption de ces sentiments, ils peuvent se renouveler. Le même objet coloré, le même son, le même plaisir d'une bonne odeur ou d'un bon goût me revient à diverses reprises, ou en veillant, ou dans les songes ; et cela s'appelle mémoire ou ressouvenir. Et cet objet me revient à l'esprit tel que les sens le lui avaient présenté d'abord, et marqué des mêmes caractères dont chaque sens l'avait pour ainsi dire affecté, si ce n'est qu'un long temps les fasse oublier.

« Il est aisé maintenant d'entendre ce que c'est qu'imaginer. Toutes les fois qu'un objet une fois senti par le dehors demeure intérieurement, ou se renouvelle dans ma pensée avec l'image de la sensation qu'il a causée à mon âme, c'est ce que j'appelle imaginer : par exemple, quand ce que j'ai vu, ou ce que j'ai ouï, dure ou me revient dans les ténèbres ou dans le silence, je ne dis pas que je le vois ou que je l'entends, mais que je l'imagine.

« La faculté de l'âme où se fait cet acte s'appelle imaginative

ou fantaisie, d'un mot grec qui signifie à peu près la même chose, c'est-à-dire se faire une image.

« L'imagination d'un objet est toujours plus faible que la sensation, parce que l'usage dégénère toujours de la vivacité de l'original.

« Par là demeure entendu tout ce qui regarde les sensations. Elles naissent soudaines et vives à la présence des objets sensibles : celles qui regardent le même objet, quoiqu'elles viennent de divers sens, se réunissent ensemble et sont rapportées à l'objet qui les a fait naître, enfin, après qu'elles sont passées, elles se conservent et se renouvellent par leur image (1). »

Plus loin, Bossuet essaye de nous faire connaître la nature et le mécanisme de l'imagination. Il appuie sur la nécessité de cette explication :

« Il est maintenant aisé de bien connaître la nature de cet acte, et l'on ne peut trop s'y appliquer.

« La vue et les autres sens extérieurs nous font apercevoir certains objets hors de nous; mais outre cela nous les pouvons apercevoir au dedans de nous, tels que les sens extérieurs les font sentir, lors même qu'ils ont cessé d'agir; par exemple je fais ici un triangle, et je le vois de mes yeux. Que je les ferme, je vois encore le même triangle intérieurement tel que la vue me la fait sentir, de même couleur, de même grandeur et de même situation : c'est ce qui s'appelle imaginer un triangle.

« Il y a pourtant une différence; c'est, comme il a été dit, que cette continuation de la sensation se faisant par une image, ne peut pas être si vive que la sensation elle-même, qui se fait à la présence actuelle de l'objet, et qu'elle s'affaiblit de plus en plus avec le temps (2). »

Nous commençons à voir clairement ce qu'il faut entendre par imagination et en quoi cette faculté diffère des sens extérieurs et de la perception.

Je me trouve en ce moment dans un champ; à la campagne, en face d'une vieille église de hameau. Par les yeux qui sont

(1) Bossuet. *De la connaissance de Dieu et de soi-même*. Chap. 1, n° iv.

(2) *Ibid.*, n° v.

l'organe de la vue, je vois cette église, ce clocher, cette toiture en ruines, ces vitraux brisés. Par l'oreille qui est l'organe de l'ouïe, j'entends cette cloche qui sonne la prière et le grand vent qui courbe les ormes et les peupliers. Par l'odorat, je sens les émanations des fleurs et des foins coupés. J'éprouve, enfin, dans tout mon corps, au passage du vent une sensation de fraîcheur. Le sens commun rapproche ces impressions diverses, et les ramène à l'unité en les rattachant au même tableau.

Dans cette opération psychologique, je constate simplement un rapport de mes sens extérieurs, des yeux, du nez, des oreilles, etc., avec un objet extérieur. Que cet objet n'existe pas, qu'il ne se trouve rien devant moi, mes sens extérieurs ne recevront aucune impulsion, il ne se produira aucun mouvement, je n'entendrai rien, je ne verrai rien.

L'acte de perception implique donc nécessairement la présence de l'objet.

Je m'éloigne de ce pays qui m'a charmé, voici l'hiver, je rentre dans ma maison, je m'assois auprès du feu, je rêve au passé, et je veux renouveler l'impression dont j'ai conservé l'agréable souvenir.

A ce moment, je ne vois plus le feu qui éclaire ma cheminée et les autres objets, malgré l'impression très affaiblie qu'ils causent à mes sens extérieurs; je revois le vieux clocher, j'entends ses sons, je sens l'odeur des foins fraîchement coupés, je sens la fraîcheur des bois. C'est l'imagination qui est en jeu et qui reproduit le tableau et la vision disparue.

Si j'analyse cette opération de mon âme, je distingue les éléments suivants dans tout acte d'imagination :

1<sup>o</sup> Il faut que j'aie vu autrefois, l'objet qui se présente à mon imagination, dans mon sommeil ou dans ma rêverie volontaire, l'imagination rappelle et reproduit, elle n'invente pas.

2<sup>o</sup> A mesure que je m'éloigne du moment et du lieu de la perception par les sens extérieurs, l'image perd tous les jours de sa vigueur, de son intensité, de sa puissance sur mon cerveau.

3<sup>o</sup> Quand je vois un objet, quand mes sens sont frappés et ébranlés, j'éprouve une sensation plus vive et plus profonde,



et je constate ainsi l'existence d'un rapport entre la sensation que j'éprouve et l'objet qui frappe mes sens au moment de la perception.

4° A mesure que l'image perd de sa précision et de son intensité, la sensation qui l'accompagne perd également de sa force, et elle cesse quand l'image disparaît elle-même dans le lointain du passé.

### III

L'imagination est une faculté mixte, elle tient de l'esprit et de la matière, de l'âme et du corps. Avec Bossuet, nous avons entendu la réponse de la philosophie qui nous a fait connaître la partie immatérielle de cette faculté, il nous faut écouter la réponse de la physiologie.

Descartes résume ainsi les conclusions de la science, à son époque, sur le rôle des nerfs et du cerveau dans l'acte d'imaginer.

« C'est pourquoi il est ici besoin que nous remarquions qu'encore que notre âme soit unie à tout le corps, elle exerce néanmoins ses principales fonctions dans le cerveau, et que c'est là que non seulement elle entend et elle imagine, mais aussi qu'elle sent : et ce par l'entremise des nerfs qui sont étendus comme des filets très déliés depuis le cerveau jusques à toutes les parties des autres membres, auxquelles ils sont tellement attachés, qu'on n'en saurait presque toucher aucune qu'on ne fasse mouvoir les extrémités de quelque nerf, et que ce mouvement ne se passe, par le moyen de ce nerf, jusques à cet endroit du cerveau où est le siège du sens commun, ainsi que j'ai assez amplement expliqué au quatrième discours de la Dioptrique, et que les mouvements qui passent ainsi par l'entremise des nerfs jusqu'à cet endroit du cerveau auquel notre âme est étroitement jointe et unie lui font avoir diverses pensées à raison des diversités qui sont en eux ; et, enfin que ce sont ces diverses pensées de notre âme qui viennent immédiatement des mouvements qui sont excités

par l'entremise des nerfs dans le cerveau que nous appelons proprement la perception de nos sens (1). »

Ainsi, quand un objet extérieur frappe l'extrémité périphérique d'un nerf, l'impression ou la vibration se continue le long du cordon nerveux jusqu'au cerveau, et l'âme voit ou perçoit cet objet extérieur.

Mais d'autres causes peuvent mettre ce même cordon nerveux en mouvement jusqu'au cerveau, et renouveler ainsi l'image de cet objet et l'impression que nous avons éprouvée autrefois.

« Il reste encore à remarquer, écrit Descartes, que toutes les mêmes choses que l'âme aperçoit par l'entremise des nerfs lui peuvent aussi [être représentées par le cours fortuit des esprits, sans qu'il y ait autre différence sinon que les impressions qui viennent dans le cerveau par les nerfs ont coutume d'être plus vives et plus expresses que celles que les esprits y excitent, ce qui m'a fait dire en l'article XXI que celles-ci sont comme l'ombre et la peinture des autres. Il faut aussi remarquer qu'il arrive quelquefois que cette peinture est si semblable à la chose qu'elle représente qu'on peut y être trompé touchant les perceptions qui se rapportent aux objets qui sont hors de nous, ou bien celles qui se rapportent à quelques parties de notre corps, mais qu'on ne peut pas l'être en même façon touchant les passions.

« Ainsi, souvent, lorsque l'on dort, et même quelquefois étant éveillé, on imagine si fortement certaines choses, qu'on pense les voir devant soi, ou les sentir en son corps, bien qu'elles n'y soient aucunement.

« Mais encore qu'on soit endormi ou qu'on rêve, on ne saurait se sentir triste ou ému de quelque passion qu'il ne soit très vrai que l'âme a en soi cette passion (2). »

Nous pouvons porter plus avant cette étude de la partie anatomique de l'imagination.

On a comparé les fibres nerveuses répandues dans l'oreille interne à une harpe dont les cordes sont en nombre incalculable. Chaque vibration d'onde sonore venue du monde

(1) Descartes, *Les Passions de l'âme*. Première partie, xxvi.

(2) *Ibid.*, *Les Principes de la philosophie*. Quatrième partie.

extérieur fait vibrer une corde spéciale de l'appareil auditif, et plus particulièrement de l'organe de Corti; les vibrations se continuent le long du filet nerveux, elles sont transmises par le tronc du nerf acoustique au cerveau, où se produit la sensation.

Mais, si une cause interne excite l'extrémité du nerf acoustique qui se trouve dans le cerveau, j'éprouverai une sensation de son, j'entendrai un son, comme si la cause extérieure existait, et cependant elle n'existe pas. Et si cette excitation interne est très vive, si elle égale en intensité l'excitation que produirait ou la voix humaine, ou un instrument, ou toute autre vibration, je suis exposé à porter un faux jugement, et à me persuader que j'entends réellement, la voix humaine, un instrument ou tout autre bruit.

Ainsi, pour la vue. Le nerf optique part de l'intérieur du cerveau, entre dans le fond de l'orbite, traverse les membranes extérieures de l'œil, et s'épanouit en une membrane nerveuse que nous désignons sous le nom de rétine, et qui est essentielle à la vision ou perception. Quand je regarde un objet placé devant moi, les rayons lumineux frappent la rétine, produisent une excitation qui se propage le long du nerf optique, jusqu'à l'intérieur, dans le cerveau. A ce moment, j'ai la perception ou la vision de l'objet extérieur.

La fatigue, la maladie, mille causes diverses peuvent exciter l'extrémité interne du nerf optique, dans le cerveau, comme pourrait le faire l'objet extérieur lui-même; l'impression est subjective, elle est en moi dans mon cerveau, et je suis tenté de lui donner un caractère objectif, de l'attribuer à une cause externe, et j'affirmerai, par exemple, que je vois un lion, un loup, un tigre, tandis que je suis le jouet de mon imagination émancipée de la direction éclairée de la raison (1).

(1) Selon toutes les probabilités, c'est dans les couches optiques, gros noyaux de substance grise que l'on trouverait les centres distincts de l'odorat, de la vue, de l'ouïe et de la sensibilité générale; c'est dans les lobes frontaux que sont renfermés les centres matériels de la mémoire, de l'imagination, du jugement, de la volonté.

## IV

Comment ces images innombrables des objets extérieurs qui ont frappé mes sens se conservent-elles emmagasinées dans mon cerveau où toutes les molécules se renouvellent avec une si effrayante rapidité? A quelle secrète puissance obéissent-elles quand elles obéissent à mon appel et qu'elles se rendent présentes avec une si étrange intensité?

« Nous ne saurions trop admirer, écrit Fénelon, cet empire absolu de l'âme sur des organes corporels qu'elle ne connaît pas, et l'usage continuel qu'elle en fait sans les discerner. Cet empire se montre principalement par rapport aux images tracées dans notre cerveau. Je connais tous les corps de l'univers qui ont frappé tous mes sens depuis un grand nombre d'années; j'en ai des images distinctes qui me les représentent, en sorte que je crois les voir, lors même qu'ils ne sont plus.

« Mon cerveau est comme un cabinet de peintures, dont tous les tableaux se remueraient, et se rangeraient au gré du maître de la maison. Les peintres par leur art, n'atteignent jamais qu'à une ressemblance imparfaite : pour les portraits que j'ai dans la tête, ils sont si fidèles que c'est en les consultant que j'aperçois tous les défauts de ceux des peintres, et que je les corrige en moi-même...

« Toutes ces images se présentent et se retirent comme il me plaît, sans faire aucune confusion : je les appelle, elles viennent; je les renvoie, elles se renfoncent je ne sais où : elles s'assemblent ou se séparent, comme je le veux. Je ne sais ni où elles demeurent, ni ce qu'elles sont : cependant je les trouve toujours prêtes.

« L'agitation de tant d'images anciennes et nouvelles qui se réveillent, qui se joignent, qui se séparent, ne trouble point un certain ordre qu'elles ont. Si quelques-unes ne se présentent pas au premier ordre, du moins, je suis assuré qu'elles ne sont pas loin... Je ne les ignore point comme les choses que je n'ai jamais connues; au contraire, je sais confusément ce que je cherche...

« Je me rappelle les portraits de chaque personne en chaque

âge de sa vie où je l'ai vue autrefois. La même personne repasse plusieurs fois dans ma tête : d'abord je la vois enfant, puis jeune, et enfin âgée... Je conserve un je ne sais quoi qui est tour à tour toutes les choses que j'ai connues depuis que je suis au monde.

« De ce trésor inconnu sortent tous les parfums, toutes les harmonies, tous les goûts, tous les degrés de lumière, toutes les couleurs et toutes leurs nuances ; enfin, toutes les figures qui ont passé par mes sens, et qu'ils ont confiées à mon cerveau. »

L'imagination ne renouvelle pas seulement l'image frappante des objets que j'ai vus, touchés, sentis, entendus, elle fait revivre aussi les impressions de joie, de tristesse et de plaisir que j'ai éprouvées, en des années déjà bien éloignées.

« Je renouvelle quand il me plaît la joie que j'ai ressentie il y a trente ans : elle revient ; mais, quelquefois, ce n'est plus elle-même ; elle paraît sans me réjouir. D'un autre côté, je renouvelle d'anciennes douleurs ; elles sont présentes, car je les aperçois distinctement telles qu'elles ont été en leur temps ; rien ne m'échappe de leur amertume et de la vivacité de leurs sentiments... mais, si je les ressens, ce n'est que par représentation. Il en est de même des plaisirs. Un cœur vertueux s'afflige en se rappelant le souvenir de ses plaisirs déréglés ; ils sont présents... mais ils ne sont plus eux-mêmes, et de belles joies ne reviennent que pour affliger.

« Voilà donc deux merveilles également incompréhensibles : l'une, que mon cerveau soit une espèce de livre où il y ait un nombre presque infini d'images et de caractères rangés avec un ordre que je n'ai point fait... La seconde merveille, c'est de voir que mon esprit lise avec tant de facilité tout ce qu'il lui plaît dans ce livre intérieur.

« Il lit des caractères qu'il ne connaît point. Jamais, je n'ai vu les traces empreintes dans mon cerveau, et la substance de mon cerveau elle-même qui est comme le papier du livre m'est entièrement inconnue. Tous ces caractères innombrables se transposent, et puis, reprennent leur rang pour m'obéir (1). »

(1) Fénelon, *De l'existence de Dieu*, 1<sup>re</sup> part., ch. II.

## V

L'imagination ne reproduit pas seulement des sons, des couleurs, des objets que nous avons connus, elle ne fait pas revivre seulement les impressions de joie, de douleur ou de plaisir que nous avons ressenties, mais elle peut encore reproduire mécaniquement des airs que nous chantons sans aucune culture musicale, des pages entières écrites dans une langue étrangère et que nous ne pourrions pas nous rappeler à l'état de veille, à l'état conscient. Ici, la représentation n'est pas intellectuelle, elle n'exige pas un effort de la pensée, elle est toute mécanique et matérielle, et elle produit déjà des phénomènes qui étonnent l'observateur inexpérimenté.

Brierre de Boismont raconte, après Abercrombie, le fait suivant :

Une jeune fille de sept ans, de la plus basse condition, occupée dans une ferme à conduire un troupeau, avait l'habitude de coucher dans une pièce qui n'était séparée que par une mince cloison de celle habitée par un joueur de violon.

Ce dernier, musicien ambulante, d'une grande habileté, passait souvent une partie de la nuit à jouer des morceaux choisis qui n'étaient pour l'enfant qu'un bruit désagréable.

Après une résidence de six mois, cette fille tomba malade et fut conduite chez une dame charitable qui, après sa convalescence, l'employa comme domestique. Il y avait déjà quelques années qu'elle avait été placée chez cette dame, lorsqu'on commença à entendre une très belle musique, pendant la nuit.

Après quelques jours, on reconnut que les sons venaient de la chambre de la domestique; on s'y rendit, et on la trouva endormie, mais modulant des sons absolument semblables à ceux d'un petit violon.

Deux heures s'étant écoulées dans cet exercice, elle commença à s'agiter, préluda par des accords qui semblaient sortir d'un violon, puis elle attaqua des morceaux de musique savants, qu'elle exécuta avec une rare précision; les sons

qu'elle émettait ressemblaient aux plus délicates modulations de cet instrument.

Pendant l'exécution de ces morceaux, elle s'arrêta plusieurs fois, comme pour accorder son instrument, et recommença de la manière la plus correcte le morceau, au passage précis où elle l'avait laissé.

Ces paroxysmes avaient lieu à des intervalles inégaux qui variaient d'une à quatorze et même vingt nuits. Ils étaient généralement suivis de fièvre et de douleurs dans diverses parties de son corps.

Deux ans s'étaient à peine passés que le sens musical nocturne ne se borna plus au violon, il reproduisit les accompagnements du piano que la jeune fille entendait dans la maison; elle se mit alors également à chanter, imitant les voix de plusieurs personnes de la famille.

La troisième année, elle commença à parler dans son sommeil, s'imaginant qu'elle donnait des leçons à une compagne plus jeune. Dans ces discours, elle montrait fréquemment le discernement le plus étonnant, uni à une puissance mnémorique prodigieuse. Plusieurs fois, elle conjugua des verbes latins et répéta correctement des phrases françaises qu'elle avait entendues dans la salle d'étude de la famille.

Durant cet état maladif qui dura environ onze ans, elle se montrait à son réveil, bornée, maladroite, très lente à recevoir toute espèce d'instruction, quoiqu'on prit beaucoup de soin dans ce but; son intelligence était évidemment très inférieure à celle des autres domestiques; elle n'avait plus alors aucune aptitude pour la musique; elle ne paraissait pas avoir souvenance de ce qui se passait dans son sommeil.

Le même auteur cite encore ce fait, « d'une domestique qui n'était pas plus tôt couchée qu'elle reproduisait, dans un intervalle de deux heures, tous les événements de la journée, avec les pauses, les intonations, les gestes des gens. Elle parlait rarement de ce qu'elle avait lu, mais lorsque cela arrivait, elle le faisait plus correctement que pendant l'état de veille (1). »

(1) Abercrombie, *Inquiries concerning the intellectual powers and the investigation of truth somnambulism.*, p. 318.

On pourrait croire qu'à la manière d'un phonographe, l'imagination enregistre des mots, des sons, des mouvements, qu'elle les conserve et les reproduit dans des conditions et selon des lois qu'il serait intéressant de déterminer. Mais l'examen de ces faits ne permet pas de supposer, comme on l'a fait, l'existence ou la coexistence en nous de deux personnes, un dédoublement de la personnalité. C'est toujours le même sujet qui préside, dans des conditions difficiles à décrire, aux phénomènes normaux de l'état de veille et aux phénomènes anormaux de l'état de sommeil.

## VI

Que le cerveau soit troublé ou altéré par les humeurs, le sang, les fluides, les nerfs, la fièvre, ou d'autres maladies; qu'il soit profondément ébranlé par le café, l'opium, l'alcool, le hachisch, aussitôt les images ou tristes ou joyeuses apparaissent, s'agitent, se succèdent avec une intensité effrayante dans l'imagination abandonnée à elle-même; elles font naître l'illusion du plaisir, les terreurs du désespoir, elles font couler des larmes ou elles provoquent des cris d'effroi. Le malheureux halluciné se persuade que ces fantômes de son imagination sont des réalités dont il saisit les détails et les mouvements. Il s'agite comme s'il était ou la proie des bêtes féroces ou la victime des puissances infernales, qu'il voit, qu'il entend, qu'il croit saisir.

Et si le sujet vit habituellement, par ses lectures, ses méditations et ses pensées dans le monde des bienheureux; si sa constitution le prédispose à des troubles cérébraux; si, auprès de lui, un témoin prononce à haute voix le nom des saints dont il veut évoquer le souvenir, l'halluciné aura des visions célestes, il répondra par un sourire aux apparitions imaginaires et suaves, qu'il ne sait pas distinguer de la réalité.

Que s'est-il donc passé? L'imagination, dit saint Thomas, est le trésor des représentations que nous avons reçues par le canal des sens (1)... « La raison nous permet de distinguer

(1) S. Thomas, *Sum. Theolog.*, 1, q. 78, a. 4.



clairement les images sans réalité qui se forment dans notre cerveau et les images qui sont la représentation fidèle d'un objet extérieur, dont la réalité est certaine.

« Ce qui fait, dit encore saint Thomas, que nous ne distinguons pas les images des réalités extérieures, c'est que la raison, c'est-à-dire la faculté supérieure qui doit juger et discerner, se trouve liée (1). » Dans l'accès de crise provoqué par l'opium, le hachisch, l'alcool, ou par certaines maladies, le malade perd accidentellement la raison, il manque de direction, il n'essaye plus de contenir les mouvements, les bonds désordonnés de l'imagination : il est fou, et il prend des images pour des réalités.

On peut rattacher tous ces phénomènes à deux causes principales : paralysie de la raison et surexcitation de l'imagination (inhibition et dynamogénie).

A l'état normal, les images se forment dans le cerveau suivant les lois de l'association qui unit les sensations éprouvées. Ces sensations sont unies par la ressemblance, l'opposition, la causalité, le voisinage, la simultanéité, la succession.

Mais la volonté intervient aussi dans ce mouvement harmonieux des associations inconscientes, elle commande au cerveau, et elle fait naître à son gré les images conscientes et volontaires, dans le champ de l'âme apaisée.

C'est que l'âme n'a pas seulement le pouvoir de mettre en mouvement tous ses membres, de commander à ses bras, à ses mains, à ses pieds, son action réelle, mystérieuse et profonde s'étend jusqu'à l'extrémité de ces filets nerveux dont le microscope nous fait constater l'existence. Un courrier m'apporte une bonne nouvelle, aussitôt la joie de l'âme fait battre le cœur, active la circulation sanguine, empourpre le visage et retentit jusqu'à l'extrémité des vaisseaux capillaires. Quand je vois un objet éloigné, si j'entends un son lointain, je fais un effort, et j'imprime un mouvement de tension à des muscles, à des nerfs, que je ne connais pas, et qui suivent, cependant, d'une manière inconsciente la direction de mon commandement et de mon effort.

(1) S. Thomas, *Sum. Theolog.*, 1, q. 54, a. 4.

« Le paysan le plus ignorant sait aussi bien mouvoir son corps que le philosophe le mieux instruit de l'anatomie. L'esprit du paysan commande à ses nerfs, à ses muscles, à ses tendons, à ses esprits animaux qu'il ne connaît pas et dont il n'a jamais ouï parler. Sans pouvoir les distinguer et sans savoir où ils sont, il les trouve; il s'adresse précisément à ceux dont il a besoin, et il ne prend point les uns pour les autres. Un danseur de corde ne fait que vouloir, et à l'instant, les esprits coulent avec impétuosité tantôt dans certains nerfs, et tantôt en d'autres : tous ses nerfs se tendent ou se relâchent à propos. Demandez-lui ce que c'est qu'un nerf, il n'en sait rien. Demandez-lui quels sont ceux qu'il a mis en mouvement, et par où il a commencé à les ébranler, il ne comprend pas même ce que vous voulez lui dire; il ignore profondément ce qu'il a fait dans tous les ressorts intérieurs de sa machine (1). »

Il n'est donc pas étonnant que notre volonté qui agit ainsi, sans le savoir, sur les parties les plus intimes de notre organisme agisse en particulier sur le cerveau, et que, sous l'influence de l'amour ou de la haine, du désir ou de l'aversion elle réveille des images dont l'apparition modifie à la fois l'état de l'âme et l'état du corps.

Jusqu'à présent, nous avons considéré l'imagination en elle-même, nous pouvons l'observer, maintenant, dans ses effets.

Élie MÉRIC.

(A suivre.)

(1) Fénelon, *De l'existence de Dieu*, 1<sup>re</sup> partie, chap. II.



## UN DÉCRET PONTIFICAL

### SUR LA CURE HYPNOTIQUE (1)

---

Un docteur en médecine a consulté la S. Congrégation du Saint-Office sur plusieurs doutes qui l'agitaient à propos de l'hypnotisme. Il expose que les Sociétés de médecine font des expériences pour guérir certaines maladies d'enfants par le moyen de l'hypnose et discutent les faits qu'elles ont constatés. Il demande s'il peut, en conscience, soit prendre part aux discussions de faits déjà expérimentés, soit se livrer à de nouvelles expériences.

Et tout d'abord une remarque. Ce magnétisme, cet hypnotisme que la science officielle a tant de fois dédaigneusement rejeté, qu'elle refusait même de discuter, a fini par conquérir sa place dans les grandes Académies. On ne le considère plus comme un jouet, bon, tout au plus, à amuser un malade, c'est un moyen curatif régulièrement admis et pour lequel les docteurs tracent les règles indiquant les cas où on peut l'employer et la modalité de cet emploi. Mais revenons au décret. En voici le texte.

Le 26 juillet 1899 :

« Quant aux expériences déjà faites, on peut le permettre (d'assister aux discussions), pourvu qu'il n'y ait pas danger de superstition ou de scandale, et que l'auteur ne s'érige pas en théologien et soit disposé à obéir aux ordres du Saint-Siège.

« S'il s'agit de nouvelles expériences : ou ce sont des faits qui dépassent certainement les forces de la nature, et c'est défendu ; ou on doute (qu'ils dépassent ces forces), et alors on

(1) Nous sommes heureux de reproduire ici les sages observations que le Dr Battandier a fait paraître dans *le Cosmos*, à l'occasion de ce décret.

peut le tolérer après avoir protesté qu'on ne veut avoir aucune part dans les faits préternaturels et à la condition qu'il n'y ait pas danger de scandale. »

Voilà ce que dit le décret; c'est juste, sage, prudent. C'est juste, car nous ne pouvons licitement, en tant que catholiques, entretenir un commerce quelconque avec le démon. C'est sage, car le décret nous indique ce que nous pouvons et devons faire dans les deux séries de phénomènes qui peuvent s'offrir à nous, et nous donne une règle qui dicte notre conduite. Il est prudent, car quand il tolère que l'on poursuive ces expériences, alors qu'on doute de la préternaturalité des faits, il demande toutefois qu'on proteste auparavant ne vouloir aucun commerce avec les esprits.

En restant dans les limites du décret, on est sûr de ne point se tromper, et la science la plus outrecuidante ne pourra jamais reprocher au Saint-Office une décision comme celle que ce tribunal vient de rendre. Si le Saint-Office, au lieu de poser le principe général qui doit dicter la conduite du chrétien, avait voulu entrer dans les détails et dire, par exemple: tel fait est préternaturel, tel autre ne l'est pas, il se trouverait des savants qui discuteraient le décret, soutiendraient que tel fait, affirmé comme préternaturel par le Saint-Office, est simplement naturel. Mais ce tribunal s'est uniquement borné à affirmer le principe, a indiqué les deux classes de faits, et n'a pas du tout donné les signes auxquels on peut reconnaître si un fait dépasse les forces de la nature ou y est renfermé.

Les commentateurs de ce décret n'ont pas tous imité cette prudente réserve, et quelques-uns ont prétendu dresser une petite liste de faits préternaturels, dont l'étude est par conséquent défendue, même aux médecins. Parmi ces faits, ils mettent la transmission de pensée « commander par la pensée et être entendu sans aucun signe extérieur ». Il se pourrait bien que ces commentateurs fussent plus tard obligés d'abandonner leurs commentaires. En hypnotisme, la transmission de la pensée est un fait assez fréquent pour qu'on ne puisse le nier que si l'on appartient à une école qui le déclare impossible. De plus, elle se produit dans un trop grand nombre de cri-

constances pour qu'on puisse l'attribuer à un esprit, et enfin elle a des bases naturelles incontestables.

Loin de moi la pensée d'affirmer que deviner à Paris la pensée de quelqu'un qui est à Pékin soit un fait naturel; les conditions de distance matérielle sont ici telles qu'on peut raisonnablement douter que les forces naturelles, même hypéresthésiées par l'hypnose, puissent obtenir ce résultat. Mais autre est le cas du magnétiseur qui communique avec son magnétisé, dans la même salle ou à petite distance, uniquement par un commandement mental. Affirmer que telle communication est, dans ces circonstances, préternaturelle, est bien hasardé, et il est sage d'adopter la prudente réserve du tribunal romain qui ne s'est pas encore prononcé.

Marcher après l'Église et avec elle, c'est parfait. Vouloir devancer ses définitions n'est point dans ce cas scientifique, car nous ne connaissons pas encore toutes les forces que Dieu a mises dans la nature et celles dont il a constitué l'homme le dépositaire, souvent inconscient. Se prononcer sur ce dépôt dont nous ne savons ni l'entité, ni l'étendue, est aussi imprudent que téméraire.

Dr Albert BATTANDIER.

L'article suivant que nous empruntons au chroniqueur scientifique du *Petit Parisien* complète heureusement les réflexions pratiques du Dr Battandier.

« Les explications du mystère étaient cependant bien insuffisantes, et les études plus sérieuses d'un magistrat américain, le grand juge Emonds et des savants anglais Robert Wallace et William Crookes démontrèrent que l'on se trouvait en présence de phénomènes beaucoup plus complexes.

« Le premier mémoire de M. Crookes, qui relatait des études faites sur les manifestations médianimiques, signalait des attractions de corps pesants opérées par les médiums Kate Fox et Home sans effort mécanique et même sans contact; il mentionnait l'altération du poids du corps des médiums pendant les expériences, des phénomènes d'enlèvement de corps

humain sans soutien ou de lévitation spontanée; des apparitions de rayons lumineux et de formes spectrales. Une méthode toute scientifique fut employée pour la constatation de ces faits que plusieurs hommes de science ont étudiés chez nous, depuis 20 ans, avec la même ardeur.

« Les ouvrages des docteurs Gibier et Dariex, de M. Charles Richet, du colonel de Rochas sont absolument probants; ils établissent que certains individus sont doués d'une force particulière qui leur permet d'attirer à eux des objets très lourds, comme à l'aide d'un aimant formidable. Les savants les plus sceptiques ont dû, de nos jours, se rallier à la réalité des phénomènes dits médianimiques.

« Quelle est, maintenant, la force à laquelle obéissent ces phénomènes? On l'ignore encore. Elle demeure inexplicquée. Mais il est permis d'espérer que, débarrassée des formules spirites et des fraudes du médianisme, dont elle a été longtemps prisonnière, elle trouvera un jour son Ampère, comme les courants magnétiques, ou son Charcot, comme les phénomènes de l'hypnose; et que ce qui semble aujourd'hui une déchirure faite au réseau des lois naturelles sera une science de plus dont le génie des découvertes aura doté l'humanité.

« En attendant, ne nions pas les forces qui restent inexplicquées. Elles sont nombreuses. Nous croyons aux rayons X, mais nous n'en connaissons pas la nature. La nature de l'électricité nous échappe également. Il y a autant de mystère dans la cristallisation, la fulguration et la simple galvanoplastie, phénomènes où se révèlent d'inexplicables exceptions aux lois de la pesanteur, que dans la force attractive et agissante dont disposent les médiums. Cette extériorisation de la motricité, comme l'appelle le colonel de Rochas, ne peut plus être mise en doute. Il nous faut l'accepter comme un fait, car elle se classe dès aujourd'hui à côté du magnétisme et de l'électricité.

« Un savant viendra quelque jour qui écrira la synthèse de cette force inconnue et nous en donnera la définition. Mais méfions-nous de l'occultisme qui a pensé la subjuguier, en faire sa chose et édifier sur cette base facile le merveilleux dont il se sert pour mystifier les crédules et les ignorants. »

# LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Suite.)

---

### VIII. — LES ANGES TUTÉLAIRES DES ÉGLISES.

Les anges sont les aides vigilants et infatigables, et pour ainsi dire les chevaliers servants de l'Église, épouse de Jésus-Christ. S'ils tiennent compagnie avec tant de familiarité aux anachorètes dispersés dans les déserts, c'est qu'ils voient en eux des sentinelles avancées de la grande armée chrétienne. Ils ne délaissent pas pour eux le gros de l'armée, les églises groupées autour de leurs évêques, l'Église universelle rangée autour du pape. « J'ai vu, dit un vieux répons imité de l'Apocalypse, la porte de la cité placée à l'Orient, les noms des apôtres inscrits sur elle avec le nom de l'Agneau, et au-dessus des murs une garde d'anges. » (Brev. monast. Dom. III, p. Pasch. *in I noct.*) Les anges sont pour l'Église une garde et aussi un cortège. Ils lui attirent des âmes, ils lui procurent de saints pontifes, ils offrent à Dieu les prières de ses enfants, ils la défendent et au besoin la vengent de ses ennemis. Nous allons les voir exercer ces différents ministères, dont le type est dans les pages de l'Écriture sainte :

Paulin rapporte le trait suivant dans la vie de saint Ambroise. « Il y avait à Milan un arien, disputeur acrimonieux, sectaire inconvertissable à la foi catholique. Étant entré dans l'église où prêchait saint Ambroise, il vit, c'est lui-même qui en rendit témoignage, un ange debout à côté du saint évêque, et lui soufflant à l'oreille les instructions qu'il adressait au peuple. Cette vision le convertit, et il se mit à

défendre la foi qu'il s'acharnait précédemment à attaquer (1). »

Au rapport de saint Nil, saint Jean Chrysostome était fréquemment favorisé de la vue des anges que Dieu avait constitués les gardiens de son église. Il les contemplait notamment durant l'acte du saint sacrifice, et ne pouvait taire à ses intimes l'admiration que lui causait ce spectacle. « Il disait qu'aussitôt que le prêtre avait mis la main à l'oblation sainte, de nombreux esprits ou puissances angéliques descendaient du ciel, ornés de vêtements éblouissants, et pieds nus, les yeux attentifs, le visage incliné, rangés autour de l'autel, assistaient jusqu'à la fin du vénérable sacrifice en grand respect et sans faire aucun mouvement; au moment de la communion, ils escortaient dans la nef les évêques, prêtres et diacres qui distribuaient les saintes espèces, les soutenant et leur donnant des forces. »

Un phénomène angélique très remarquable arriva pendant l'épiscopat du même saint; le voici tel qu'il est raconté par l'historien Socrate. Gaïnas, roi des Goths ariens, assiégeait Constantinople où commandait l'empereur Arcadius. La ville était dégarnie de ses troupes que l'on avait dû envoyer en Orient. Gaïnas crut qu'il en viendrait à bout par un coup de main tenté la nuit. Quelle ne fut pas sa surprise, quand, se glissant au pied des remparts, il les vit couronnés de guerriers d'une stature gigantesque! Il se retira effrayé. Il voulut revenir à la charge les nuits suivantes, et se retrouva en face des mêmes mystérieux adversaires. Il dut abandonner son projet. On ne douta pas que ces défenseurs, inconnus des habitants, n'aient été des anges. Ce fait, dans son étrangeté, paraît acquis à l'histoire; car Sozomène en fait également mention.

Si les anges emportent au ciel les âmes des pieux solitaires, ils remplissent avec allégresse le même office vis-à-vis des saints évêques. A la mort de saint Martin éclatent de tous côtés des symphonies angéliques; elles viennent jusqu'aux oreilles de son ami saint Séverin de Cologne. Saint Benoît

(1) Ce fait, ainsi que les suivants, est tiré de la belle étude des Bollandistes, que j'ai plusieurs fois mentionnée. (*Act. SS.*, Sep. Tom. VII, p. 96.)



voit l'âme de saint Germain de Capoue monter au ciel dans un cortège d'anges. Ces bienheureux esprits convoquent aux obsèques de saint Mélaïne, évêque de Rennes ses collègues des églises voisines, à savoir saint Aubin d'Angers, saint Victor du Mans, saint Lo de Coutances, et un saint Mars ou Marc dont le siège est inconnu. (*Act. SS. Jan. Tom. I, p. 332.*) Heureux temps, où les évêques étaient tous des saints, tous familiers avec les anges!

Ceux-ci prenaient leur défense, quand ils étaient injustement attaqués, témoin le fait suivant arrivé à saint Sabin, évêque de Canuse en Italie. Il est calomnié par ses ennemis. Le pape Félix IV le mande à Rome; il y arrive en toute hâte. Mais le pontife prévenu contre lui le reçoit assez froidement, et lui interdit de mettre le pied hors du palais où son procès devait s'ouvrir dès le lendemain matin. On donne à l'évêque une modeste chambre pour y passer la nuit. Vers minuit, il se lève et se met à chanter des psaumes; et voici que des chœurs angéliques lui répondent. Les domestiques du palais et le pape lui-même sont éveillés par cette harmonie céleste. Félix IV accourt à la chambre de l'évêque Sabin, il le voit entouré d'une vive lumière, il se jette à ses pieds, et lui demande pardon des préventions qu'il avait trop facilement accueillies contre lui. (*Act. SS. Feb. Tom. II, p. 515.*)

Les anges ne furent pas étrangers à l'élection de saint Grégoire le Grand comme souverain pontife. On connaît la touchante histoire du pauvre naufragé qui par trois fois demande l'aumône à Grégoire, alors abbé du monastère du mont Cœlius; la troisième fois le saint lui donne une écuelle d'argent qu'il tient de sa mère. Devenu pape, Grégoire a l'habitude d'entretenir douze pauvres; un jour qu'il entre dans la salle où on leur sert à manger, il remarque un treizième convive, et ce convive reste invisible à tout autre œil que le sien. Il pressent un mystère, il le retient et l'interroge. « Je suis, lui dit le mystérieux personnage, un ange du Seigneur: j'étais le naufragé à qui tu as donné une écuelle d'argent: cette action t'a valu d'être choisi dans les décrets de Dieu pour devenir le chef de son Église; et tu es confié à ma garde durant ta vie mortelle. » Et le pauvre disparaît. Le fait est

rapporté par Jean Diacre, auteur du neuvième siècle; avec leur insigne réserve, les Bollandistes n'osent le donner comme absolument certain, parce que, disent-ils, l'auteur n'est pas contemporain; ils ne veulent pas néanmoins l'omettre, car outre qu'il est très célèbre, on montre encore aujourd'hui la salle où le messenger céleste fut reçu à la table des pauvres. — La tradition romaine mentionne encore au temps de saint Grégoire, l'apparition d'un ange sur le môle d'Adrien; l'esprit céleste, qui tient une épée flamboyante, la remet au fourreau pour indiquer la cessation d'une grande peste, qu'obtiennent les processions suppliantes organisées par le saint pape. C'est en mémoire de cette apparition merveilleuse que le môle d'Adrien s'appela château Saint-Ange, et que la statue colossale d'un ange fut érigée au-dessus. Les historiens de saint Grégoire sont muets sur cet événement, que pour ce motif la critique hésite à accepter. N'insistons pas. Il est bon toutefois de noter ce que saint Grégoire lui-même raconte dans ses Dialogues : durant la peste en question, on vit physiquement, *corporali visu*, des flèches qui du haut du ciel étaient décochées contre la ville de Rome. Entre ces flèches, indice palpable du fléau, et l'ange qui remet l'épée au fourreau, n'y a-t-il pas un rapport?

Je pourrais continuer, d'après les Bollandistes, la liste des saints évêques favorisés d'apparitions angéliques. Saint Cuthbert voit l'âme de saint Aidan, son prédécesseur au siège de Lindisfarne, emportée au ciel par les anges; lui-même est guéri, étant jeune pâtre, par un remède dont ils lui enseignent la composition; plus tard, hôtelier dans un monastère, il y reçoit un de ces bienheureux esprits sous la forme d'un passant. — Saint Arige, évêque de Gap, chante matines avec un chœur angélique, au milieu duquel Probus son clerc familier le surprend. — Saint Udalric, évêque d'Augsbourg, est étendu sur son lit de mort, incapable de se mouvoir; tout à coup il se lève, c'était la fête de saint Jean-Baptiste, demande ses habits sacerdotaux, et au grand étonnement de son entourage, célèbre deux fois la sainte messe; il atteste que deux anges l'ont soutenu pendant ces fonctions sacrées. — Saint Léon IX, au moment de gagner

Rome après son élection au souverain pontificat, est troublé, angoissé; tandis qu'il épanche son âme devant Dieu, il entend une voix céleste qui lui chante avec une douceur infinie : *Je médite des pensées de paix et non d'affliction, vous m'invoquerez et je vous exaucerai, et de tous lieux je ramènerai vos captifs.* Grandement consolé, le saint pape part pour Rome, où il engage pour la liberté de l'Eglise la grande lutte dont saint Grégoire VII fut le champion victorieux.

### IX. — LES APPARITIONS DE SAINT MICHEL.

J'ai réservé de traiter, dans un article spécial, des manifestations de saint Michel archange, qui, d'après saint Jérôme, fut l'ange gardien de la race d'Abraham, et qui est maintenant l'ange gardien de l'Eglise (1). On le nomme l'archange : de bons auteurs estiment qu'ayant été le chef des anges fidèles, il est le prince de toute l'armée céleste, et la liturgie consacre cette appellation. L'Ecriture l'appelle *l'un des premiers princes*; mais cette locution, dans le génie de la langue hébraïque, équivaut à cet autre *le premier d'entre les princes*. Saint Michel serait donc, absolument, le premier, le plus élevé de tous les anges.

Son culte remonte à la plus haute antiquité : les Grecs disent qu'ils le tiennent directement des apôtres. Il y eut, d'après eux, une apparition de saint Michel à Chones, en Asie Mineure, qui est l'ancienne Colosses. Un serviteur de Dieu, nommé Archippus, y habitait auprès d'un oratoire dédié à l'archange, et baptisait de nombreux païens; les idolâtres furieux résolurent de ruiner l'oratoire, en détournant sur lui les eaux d'un petit fleuve; mais saint Michel vint au secours de son serviteur, il frappa d'une verge un rocher qui s'ouvrit et engloutit les flots envahisseurs, et l'oratoire devint plus célèbre que jamais.

Ce sanctuaire de Chones n'était pas le seul érigé en Orient en l'honneur de celui que les Grecs appellent l'*archi-stratège*

(1) Cette dissertation est tirée des Bollandistes. (*Act. SS. Sept. Tom. VIII, p. 38-87.*)

des armées divines, Constantin le Grand bâtit une église à saint Michel près de Constantinople sur la rive européenne; une autre s'élevait sur la rive asiatique, puis une troisième au Bosphore; puis on compta, dans la ville impériale et aux alentours, jusqu'à quinze ou tout au moins quatorze sanctuaires dédiés au glorieux archange.

En Occident, le foyer du culte rendu à saint Michel est le fameux sanctuaire du mont Gargan, situé au bord de la mer, dans l'Apulie, aujourd'hui la Capitanate. Son origine remonte à une apparition de l'archange, qui eut lieu, d'après la supputation très minutieuse des Bollandistes, de l'an 520 à l'an 530 de l'ère chrétienne. Elle est honorée publiquement dans toute l'Eglise par une fête qui se célèbre le huit mai. Elle est racontée comme il suit dans la légende du bréviaire. « Des bergers, à la recherche d'un taureau égaré, le trouvèrent arrêté à l'entrée d'une caverne sur le mont Gargan. L'un d'eux lui tira une flèche, qui, repoussée par une main invisible, s'en vint retomber sur l'archer. A ce prodige, les bergers furent saisis d'une grande crainte, et ils n'osèrent approcher de la caverne. Les habitants de Siponte, ville placée au pied de la montagne, consultèrent leur évêque au sujet de cet événement. Cet évêque (qui était un saint Laurent) déclara qu'il fallait demander à Dieu, par un triduum de jeûnes et de prières, de manifester plus clairement ses volontés. Au bout de trois jours, l'archange saint Michel apparaissant à l'évêque, l'avertit que le lieu marqué par l'événement était placé sous sa garde, et qu'il voulait qu'un culte y fût rendu à Dieu avec mémoire de lui-même et des anges. L'évêque, entouré des habitants, prit le chemin de la caverne. Il la trouva conformée à la ressemblance d'un temple, il n'hésita pas à y célébrer l'office divin, et de nombreux miracles la rendirent illustre dans tout l'univers. Peu après, le pape Boniface, le trois des ides d'octobre, dédia à Rome, dans le grand cirque, une église à saint Michel; et c'est en ce jour que l'Eglise fait la fête de tous les saints anges. » Il serait trop long de feuilleter les annales du mont Gargan : nous y trouverions relatées, parmi d'innombrables miracles, plusieurs apparitions de saint Michel et des saints anges; l'empereur saint Henri mérita notamment d'en

avoir une qui est racontée tout au long dans sa vie. (*Act. SS. Jul. Tom. III, p. 725.*)

J'arrive à la célèbre apparition de saint Michel, qui a donné naissance à notre sanctuaire fameux des côtes normandes, élevé au sommet de l'îlot rocheux du mont Tumba, autrement dit le mont Saint-Michel en péril de mer. Elle eut lieu au commencement du huitième siècle; elle offre de la ressemblance avec celle du mont Gargan. L'archange apparaît en songe par trois fois à saint Aubert, évêque d'Avranches, et l'avertit de lui bâtir un sanctuaire sur le mont Tumba, qui dresse au milieu des flots ses falaises escarpées. Il lui déclare de plus qu'il trouvera les fondements de l'église indiqués et comme dessinés par les piétinements d'un jeune taureau, qui s'est trouvé chassé et relégué sur l'îlot désert. Saint Aubert se rendit à la sommation de l'archange, et au lieu marqué, il lui éleva une église qui devint le but d'un pèlerinage fameux au moyen âge. Un monastère y fut juxtaposé. L'église brûla au dixième siècle, et fut rebâtie avec plus de magnificence encore. A cette occasion, on raconte que la nuit de la fête de saint Michel une colonne de feu parut pénétrer dans l'église reconstruite : c'était l'archange qui sous un tel symbole prenait authentiquement possession de son nouveau sanctuaire. Trois fois encore il fut brûlé; il ressuscita de ses cendres, une quatrième fois, sous la forme qu'on lui voit aujourd'hui; et chacun sait combien est étrange et puissante la végétation gothique d'arceaux, de baies et de clochetons, qui étroit et surmonte, en l'honneur de saint Michel, le vieux mont Tumba en péril de mer.

Je conviens volontiers que les apparitions de l'archange à saint Laurent de Siponte, comme celles dont saint Aubert fut l'objet, peuvent avoir été imaginatives, et non proprement physiques. Il me semble qu'il n'y a pas lieu à épiloguer sur cette question, quand on considère l'immense mouvement de piété envers saint Michel qui s'en est suivi. Évidemment il y a eu manifestation du glorieux archange; soit au mont Gargan, soit au mont Tumba, il a pris contact, et d'une façon permanente, avec nos églises occidentales.

A la suite de ces deux événements capitaux, les savants

hagiographes relatent les principales apparitions de saint Michel aux saints de divers âges. Ils citent en première ligne saint Martin dont le prince de la milice céleste reçut l'âme sortant de son corps ; ils racontent à cette occasion les nombreuses visites que font les anges pendant sa vie au grand thaumaturge, le rassurant dans ses troubles de conscience, l'enhardissant à paraître devant l'empereur Valentinien, l'instruisant de ce qui se passe au loin, se montrant à lui casqués et armés en guerriers pour lui prêter main-forte dans la destruction d'un temple païen, le soignant alors qu'il s'est blessé et brisé les membres dans une chute ; bref les anges le traitent comme un frère, en attendant que saint Michel lui ouvre le paradis. Il l'ouvre également, d'après Grégoire de Tours, à l'âme de la bienheureuse Disciola, nièce de saint Sauve d'Albi, dont il reconforte l'agonie avec sa bénédiction. Il vient visiter saint Wilfrid, archevêque d'York gravement malade à Meaux en France, et qui n'attend plus que la mort, et lui annonce de la part de Dieu, qu'il lui est encore accordé quinze années de vie ; il lui recommande de bâtir une église à la sainte Vierge qui lui a impétré cette prolongation inespérée d'existence. Le glorieux archange prête main-forte à saint Jean de Réomai qui exorcise une possédée, enchaîne le démon qui la tourmente, et le force à quitter la place. Sous l'aspect d'un jeune guerrier qui brandit un glaive, il délivre le bienheureux Bernard Toloméi des infestations des démons, qui la nuit viennent ruiner les murs en construction de son monastère. Il se montre au bienheureux Ferdinand de Portugal avec la croix d'une main et de l'autre une balance, et le console dans la dure prison où il gémit en pays infidèle.

Arrêtons-nous en cette énumération. Mais comment oublier l'intervention de saint Michel en faveur de notre France, quand il suscite Jeanne d'Arc pour voler à la délivrance de ses provinces envahies par l'Anglais ? Jeanne d'Arc, jeune pastourelle, entend des voix ; elle est visitée, comme il convient à une vierge, par sainte Marguerite et sainte Catherine ; mais aussi, *future guerrière*, elle est animée d'un souffle héroïque par saint Michel, le prince des célestes milices, et par les anges, ces soldats de Dieu. Écoutons comment en son langage naïf.

limpide et robuste, elle raconte leurs approches. « Je l'ai vu lui saint Michel et les anges aussi clairement que je vous vois vous mes juges, et je crois d'une foi aussi ferme ce qu'il a dit et fait que je crois à la passion et à la mort de Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il me disait avant tout que je devais être une bonne enfant. Il me racontait la grande pitié qui était au royaume de France, et comment je devais me hâter d'aller secourir mon roi... »

N'est-ce pas ravissant ce colloque de l'archange avec la pastourelle? Dira-t-on que Jeanne d'Arc est une visionnaire? Ce n'est pas une vision creuse que celle qui transforme une fille des champs en héroïne capable de commander les armées! La Pucelle va jusqu'au bout de sa mission avec une imperturbable confiance; elle délivre Orléans, elle fait sacrer le roi à Reims; ce que lui a dit saint Michel s'accomplit à la lettre. L'épée invisible de l'archange a flamboyé autour de Jeanne. Bientôt, de son îlot des côtes normandes, où il a pris pied sur notre sol et conclu une alliance avec notre patrie, saint Michel verra les rivages mêmes de France purgés de leurs envahisseurs.

## X. — LES ANGES PROTECTEURS DES MONASTÈRES.

Il nous faut revenir en arrière. J'ai montré plus haut comment les anges étaient les compagnons et souvent les nourriciers des anachorètes au fond des déserts. Je ne puis omettre les traits de leur assistance et de leur protection vis-à-vis des saints moines. Car cette protection, toujours invisible et effective, s'est déclarée souvent d'une manière palpable sur les monastères, nés de la règle et de l'esprit de saint Benoît, qui ont germé au moyen âge sur tous les points de l'Europe comme autant de foyers de prière, de science sacrée, et de civilisation chrétienne (1).

Saint Benoît, à n'en pas douter, était familier avec les visions angéliques, comme on l'a vu par celle dont il fut favo-

(1) Tous ces faits sont tirés, sauf indication spéciale, de l'étude précitée des Bollandistes.

risé à la mort de saint Germain de Capoue, Marc son disciple, dans le poème qu'il a consacré à sa mémoire, rapporte qu'en allant de Subiaco vers le mont Cassin, il était escorté, tandis que trois corbeaux voletaient devant lui, par deux guides mystérieux que l'on tient avoir été des anges. Dans une grande famine qui dévasta la Campanie, des mains inconnues, au moment où les vivres commençaient à manquer au monastère, déposèrent au seuil deux cents mesures d'excellent froment :

Saint Grégoire, qui rapporte ce dernier fait dans ses *Dialogues*, y relate plusieurs touchants épisodes d'interventions angéliques. Au décès de saint Étienne, abbé de Riéti, plusieurs virent de leurs yeux entrer dans sa cellule une troupe d'anges ; et ceux-là même qui ne les virent pas se sentirent saisis d'une religieuse terreur. Même phénomène se produit à deux reprises, à la précieuse mort de sainte Romula : la seconde fois les anges forment deux chœurs, comme si des hommes et des femmes alternaient les louanges de Dieu. Vers la même époque, saint Hilaire, abbé de Galéati, jouit de la familiarité d'un ange qui lui indique l'emplacement où il doit construire un monastère, le protège contre les fureurs du roi Théodoric, et finalement l'invite aux joies célestes.

Les rudes moines bretons conversent également avec les esprits angéliques, Saint Congall est en voyage, il arrive à la porte d'un certain Bégan, et il voit les anges aller et venir sur le toit de sa demeure. Il soupçonne un mystère, et se fait présenter les enfants de la maison ; parmi eux se trouve un élu de Dieu, il se nomme Cronan, on l'emploie à la garde des troupeaux. Saint Congall l'emmène au monastère de Benchor. S'étant formé à cette sainte école, Cronan devenu grand, fonde lui-même un monastère ; le prince du pays où il s'est établi veut le chasser à main armée ; mais en approchant de la retraite de l'homme de Dieu, il voit des anges planant au-dessus des arbres qui la couvrent ; il s'arrête interdit, et loin de molester Cronan, il lui assigne une ample dotation dans ses domaines. (*Act. SS. Jan. Tom. I, p. 47-48.*)

Au huitième siècle, meurt en Toscane saint Valfrid, abbé de Monteverde. Les anges font entendre, pendant tout le temps de ses obsèques, une harmonieuse psalmodie ; elle



frappe l'oreille des bergers qui paissent les troupeaux dans la campagne; elle se répercute à trente milles du monastère. — Saint Meinrad, fondateur d'Einsiedeln, est un jour assailli par une telle multitude de démons, qu'ils obscurcissent la lumière, et font autour de lui une nuit ténébreuse; il prie et voit une clarté poindre du côté de l'Orient, c'est un ange qui s'approche de lui et le délivre. Une autre fois un moine d'Auge qui rend visite au saint ermite voit un enfant de sept ans d'une merveilleuse beauté pénétrer dans sa cellule; cet enfant se met à prier avec Meinrad, l'entretient de diverses choses, puis disparaît.

Venons-en à nos grands abbés du moyen âge. Saint Maïeul de Cluny tombe aux mains des Sarrasins; la nuit, ces barbares entendent des voix mélodieuses reprendre la psalmodie, dont leur captif donne l'intonation; touchés de ce prodige, plusieurs se convertissent. Une autre fois, durant un voyage du saint abbé, son cheval est arrêté par la main d'un ange, au moment où il va donner de la tête, étant assoupi, contre un arbre penché au travers de la route. La vie de saint Hugues, l'un de ses successeurs, contient cette anecdote charmante. Un jour, il dit à des moines qui étaient avec lui, en leur désignant un enfant: « Pourquoi m'avez-vous amené cet enfant? — Mais il n'y a pas d'enfant ici, répondirent-ils. — Comment, reprit le saint abbé, vous ne voyez pas ce bel enfant? — Nous ne voyons aucun enfant. » Le saint alors comprit qu'il y avait là quelque mystère et se tut. Cet enfant, observe son biographe, était sans doute son ange gardien qui lui apparaissait visiblement. (*Act. SS. Tom. III. p. 650.*)

L'Italie monastique nous présente les mêmes gracieux et touchants phénomènes. Saint Jean de Pulsano, voyageant avec quelques moines, voit l'un d'eux disparaître dans un gouffre; il se met en prière: aussitôt un ange se montre, et, fendant l'air comme un oiseau, plonge dans l'abîme béant, d'où il retire le moine sain et sauf. « Remercie, lui dit-il, l'abbé Jean qui t'a valu ta délivrance. » Saint Jean Gualbert voit son ange gardien sous la forme d'un jeune homme: croyant avoir affaire à un mortel, il s'informe auprès de ses religieux si on a offert à manger à ce frère étranger. A l'éton-

nement des moines présents qui n'ont rien vu, il reconnaît qu'il a reçu la visite d'un esprit céleste. Curieuse est l'anecdote suivante tirée de la vie de saint Guillaume de Mont-Vierge. Jean de Nusco, l'historien de sa vie, s'était rendu à son ermitage. Au milieu de la nuit, il voit descendre du ciel vers l'humble réduit où le saint vaquait à la prière, deux grands oiseaux de la taille des hérons, blancs et splendides, jetant une telle lumière que la montagne en fut éclairée : ils pénètrent dans la cellule de l'homme de Dieu, et demeurent longtemps auprès de lui. Le lendemain, Jean interrogea le saint sur cette étrange visite. Guillaume se contenta de lui répondre : « Va en paix, mon fils, ce que tu as mérité de voir par la grâce de Dieu, tu ne le verras plus désormais. »

J'arrive à notre saint Bernard. Le *Grand Exorde de Cîteaux* nous apprend combien il était coutumier des visions angéliques. Elles frappaient notamment ses yeux quand il était au chœur entouré de ses moines, infatigable chorège des louanges divines. Pendant matines, il voyait des anges assistant chacun de ses religieux, et recueillant sur un registre, sténographes mystérieux, chaque note de leur psalmodie : seulement les uns traçaient des lettres d'or, les autres des lettres d'argent, ceux-ci écrivaient à l'encre, ceux-là trempaient leur plume dans de l'eau incolore, quelques-uns même restaient sans écrire, selon l'état respectif de ferveur ou de tiédeur des choristes. — Une autre fois, au moment où l'on entonnait le *Te Deum* à matines, le saint abbé vit les anges en mouvement dans le chœur comme un essaim de mystiques abeilles, allant d'une rangée à l'autre des stalles, et excitant les moines à chanter avec dévotion et allégresse l'hymne séraphique. — Heureux temps, heureux monastère, où, selon l'expression de saint Bernard lui-même, le ciel était plus proche, l'atmosphère plus transparente, Dieu plus familier ! (Exord. Cist. Dist. II. 3, 4.)

Saint Bernard est, on le sait, le grand prédicateur de la seconde croisade. Elle ne réussit pas comme on l'avait espéré, la faute en fut à l'inconduite de certains croisés ; le saint abbé fut pénétré de chagrin de cet insuccès. Dieu le consola de diverses manières ; il lui fit savoir que beaucoup d'âmes avaient

été sauvées au cours de l'expédition. Elle fut marquée d'un fait prodigieux, raconté comme il suit par Guillaume de Tyr et reproduit comme très digne de foi par Baronius. Le voici textuellement :

« C'était en l'an 1146. L'armée des croisés était engagée sans guide en des lieux périlleux, quand soudain un guerrier étranger montant un blanc coursier, portant un rouge étendard, casqué et cuirassé, les bras nus jusqu'au coude, prit la tête de la colonne en marche. Il la guida par des chemins de traverse, la conduisit à des sources ignorées, lui procura des campements commodes et bien distribués. Et il arriva ainsi qu'en trois jours l'armée parvint à Gadara, alors que cinq jours ne suffisaient pas auparavant pour ne fournir qu'une partie du chemin... Personne, ajoute Guillaume, ne connaissait ce guide. Dès qu'on arrivait au campement, il s'éclipsait, et le lendemain matin il reparaisait à la tête des troupes. Il est inouï qu'une pareille expédition, par des chemins semblables, en pays ennemi, ait pu s'achever sans pertes et désastres. » Baronius n'hésite pas à prononcer que le guide providentiel et si mystérieux ne pouvait être qu'un ange.

Ainsi les anges ne veillaient pas seulement sur les monastères, mais sur les armées chrétiennes. Ils entouraient aussi de leur sollicitude quasi maternelle les humbles et les petits. témoin leur intervention en ce même XII<sup>e</sup> siècle auprès de saint Isidore le laboureur. Ce saint homme était aux gages d'un maître, auquel on rapporta malicieusement qu'il négligeait le soin de ses champs. Le maître voulut s'assurer par ses yeux si le fait était exact; il se rendit à l'improviste, là où Isidore était occupé au labour. Et il vit, à sa grande surprise, l'attelage du saint encadré de deux autres attelages de bœufs tout blancs conduits par des inconnus; et tous trois poussaient l'ouvrage avec une grande vigueur. Soudain les deux attelages adjoints disparurent, et il ne resta plus que le saint tout seul conduisant ses bœufs. Le maître demeura stupéfait, il comprit qu'il y avait là un fait d'ordre surnaturel, et plus que jamais donna toute sa confiance à son saint intendant. D'après une très vieille peinture, la femme d'Isidore, sainte elle-même, eût été témoin du prodige. Saint Isidore est le patron de la ville

de Madrid : les Bollandistes déclarent que ses actes ont tous les caractères d'une parfaite authenticité. La scène si charmante du saint laboureur, poussant la charrue entre deux anges qui labourent avec lui, a tenté le pinceau des peintres qui l'ont justement popularisée.

D. Bernard MARÉCHAUX,  
*Bénédictin de la Congrégation olivétaine*

(*A suivre.*)

---

## PHÉNOMÈNES MERVEILLEUX CONSTATÉS

---

Un ancien élève de l'École polytechnique, professeur de sciences à l'École Monge, vient de mourir après avoir constaté quelques phénomènes psychiques qui nous paraissent très importants. Il en a laissé le récit à M. le colonel de Rochas qui nous autorise à le publier.

Voici donc des faits constatés par deux hommes d'une haute valeur scientifique. On ne peut pas en contester la réalité, mais il est permis d'en rechercher sérieusement l'explication.

Mon cher Camarade,

Avant de vous donner, comme vous m'en avez exprimé le désir, la relation très abrégée des expériences si intéressantes dont j'ai été le témoin pendant le mois de décembre 1886 et la plus grande partie de l'année 1887, il importe de vous rappeler comment je fus amené à les entreprendre.

Un soir de décembre 1886, après dîner, la conversation vint à tomber sur le spiritisme dont quelques journaux entretenaient leurs lecteurs, à l'occasion de la publication récente du premier volume du docteur Gibier. Un des frères de ma femme, fervent adepte des doctrines spiritualistes, voulut nous convaincre de la réalité des phénomènes que ces journaux semblaient mettre en doute et nous affirma que, par la simple imposition des mains, il pouvait déterminer le mouvement d'une table, comme il l'avait déjà fait avec succès quelques jours auparavant.

L'expérience fut tentée et reproduite d'une manière assez satisfaisante, mais, comme elle ne me semblait pas présenter les garanties d'un contrôle suffisamment rigoureux, je résolus de la répéter avec mon beau-fils, alors âgé de dix-neuf ans, et nous passâmes tous les deux dans la salle de billard alors faiblement éclairée par la lumière d'un bec de gaz située dans le couloir voisin.

A peine Monsieur C\*\*\*\*, mon beau-fils, eut-il posé les mains sur une petite table en sapin verni placée devant la cheminée qu'un mouvement rapide de translation se produisit, et la table, glissant sur le parquet, nous échappa brusquement.

A mon commandement, des coups frappés par moi sur la table furent répétés en nombre égal avec une grande énergie ; il en fut de même des batteries de rythmes variés que j'exécutai avec les doigts et qui furent reproduites, avec une fidélité surprenante.

Je fis alors, avec l'intelligence occulte qui répondait si bien à notre appel, cette convention que j'appellerais successivement les lettres de l'alphabet ; qu'un coup fortement frappé désignerait les lettres qui devaient servir à composer les mots et les phrases de notre communication et qu'en réponse à chacune de nos demandes un seul coup serait frappé pour *oui* et deux coups pour *non*.

Dès ce premier soir, nous obtinmes avec précision d'intéressantes communications, qui, d'abord un peu lentes, par suite du manque de pratique, devinrent beaucoup plus rapides dans la suite ; je pris l'habitude de les enregistrer régulièrement sur un cahier spécial qui devint une sorte de registre des procès-verbaux de chacune de nos séances. J'expliquerai plus loin comment fut anéanti ce cahier, alors qu'il était complètement achevé, ainsi que les premières pages d'un second cahier sur lesquelles se trouvaient inscrits les comptes rendus de nos dernières séances.

Je me vois donc obligé, en l'absence de tout document écrit, de faire appel à des souvenirs déjà fort éloignés ; aussi me bornerai-je à ne rappeler que les phénomènes d'ordre physique dont j'ai le mieux gardé la mémoire, et je laisserai de côté le récit des communications dont je ne puis plus garantir le texte exact.

Nos séances d'abord journalières, devinrent moins fréquentes dès le second mois, en raison de la fatigue qu'elles occasionnaient au médium et n'eurent plus lieu qu'une fois ou deux par semaine. Nous les tenions tantôt dans la chambre de mon beau-fils, tantôt dans la salle de billard, en présence de

la mère et du frère du médium alors âgé de dix ans, par exception, quelques personnes amies ou parentes de la famille furent autorisées à y assister, mais ce fut toujours avec l'assentiment des esprits familiers de notre groupe qui non consultés, se refusaient à toute manifestation. Les mêmes esprits décidaient le plus souvent des conditions de nos expériences qui, suivant leur désir, avaient lieu en pleine lumière, ou demi-lumière, ou dans une complète obscurité. — Le médium n'est jamais entré en transe et a toujours parfaitement suivi et même quelquefois dirigé la marche habituelle de nos séances.

### 1° Communications par coups frappés.

Ces communications ont été souvent produites en pleine lumière avec une précision qui n'a jamais laissé rien à désirer. Les coups étaient frappés fortement sur la table, quelquefois au plafond, sous le rideau de la cheminée ou sur les tableaux appendus aux murs.

Lorsqu'il y avait de notre part erreur ou même hésitation dans la lettre appelée, une série de coups précipités, en signe d'impatience, nous invitait à répéter l'alphabet. Lorsqu'ils se produisaient sur la table, dans l'obscurité, nous pouvions quelquefois apercevoir l'extrémité lumineuse du doigt qui les frappait. — A diverses reprises, notre déjeuner fut interrompu par des appels de ce genre, suivis de communications qui répondaient le plus souvent avec beaucoup d'à-propos au sujet même de nos entretiens.

### 2° Actions mécaniques. — Phénomènes de transport.

Les tables, les chaises et les meubles se déplaçaient souvent sans qu'il y eût contact direct du médium. Un soir que nous venions de quitter la salle de billard, la petite table en sapin qui servait le plus habituellement à nos expériences sortit de cette salle par la porte entr'ouverte et glissant dans le couloir éclairé, se dirigea vers le médium.

Il arriva plusieurs fois que les queues de billard, enlevées du râtelier où elles reposaient, furent lancées par un esprit

mal disposé à notre égard, à travers la pièce où nous étions réunis. — Un autre esprit nous fit un soir cette communication : « Vous êtes tous mes prisonniers. » Nous entendîmes alors un bruit de clefs tournant dans des serrures, nous constatâmes que les trois portes de la salle de billard étaient fermées à clef, que les clefs avaient été enlevées et qu'il nous était impossible de sortir. Nous parlâmes avec l'esprit facétieux, et la promesse qu'il fit de nous restituer les clefs fut suivie presque aussitôt du bruit de leur chute sur le tapis du billard...

Il nous arriva aussi, à la suite de quelques séances, alors que nous étions retirés dans nos chambres respectives, d'entendre un bruit extraordinaire provenant de la salle de billard que nous venions de quitter. Nous y trouvâmes alors les meubles renversés dans le plus grand désordre, les chaises et les tableaux jetés çà et là, ou couchés sur le tapis du billard, et force nous était, pour ramener le calme et la tranquillité dans notre appartement hanté par des esprits tapageurs, de recommencer une nouvelle séance et de subir des communications parfois insignifiantes.

Parmi les phénomènes de transport les plus intéressants que nous eûmes à constater, je citerai le suivant. Un de nos amis, médecin distingué, le docteur D\*\*\* assistant à l'une de nos séances qui se tenait dans la chambre du médium, fut prié de passer avec nous dans la salle de billard où nous fîmes l'obscurité: M. D\*\*\* se sentant piqué au visage et dans le cou par un instrument pointu dont il ne pouvait soupçonner la nature, demanda à l'esprit de mettre fin à une plaisanterie qu'il commençait à trouver dangereuse. Nous entendîmes aussitôt le bruit d'un objet métallique assez lourd, projeté sur la table, et nous vîmes à la lumière qu'il s'agissait d'un sabre-baïonnette, habituellement déposé dans un petit cabinet situé à sept ou huit mètres de la salle de billard. — Aucun de nous certainement n'avait apporté cette arme dans la pièce où nous la retrouvâmes.



### 3° Apports.

Je n'ai pu constater dans tout le cours de nos expériences que deux cas d'apports parfaitement démontrés, celui d'une petite fleur séchée entre les feuilles d'un herbier et celui d'une feuille de mica. — Aucun de ces deux objets n'avait jamais été en ma possession et ne se trouvait auparavant dans mon appartement.

### 4° Phénomènes de lévitation.

Ces phénomènes doivent être comptés parmi les plus intéressants de tous ceux dont nous fûmes témoins. — Des tables pesantes, par une simple imposition de la main du médium, s'enlevaient des quatre pieds à une assez grande hauteur et ne pouvaient être que difficilement replacées sur le parquet, malgré nos efforts réunis.

Un soir, nous étions assis dans la chambre du médium, alors obscure, autour d'une petite table placée devant la cheminée; sur le parquet, à l'un des angles de cette cheminée, reposaient deux obus vides, l'un 16 centimètres pesant trente kilogrammes, et l'autre plus petit, de douze kilogrammes.

Après une série de coups frappés avec violence, j'entends des crépitations se produire sous la table, analogues à celles des étincelles d'une machine électrique et, regardant à ma gauche, je vois le plus gros des deux obus entouré d'une vive lueur; je le sens s'élever en frôlant ma jambe, et je l'entends se poser doucement sur la table. Le second obus, le plus petit, suivant le même chemin, vient presque aussitôt se placer auprès du premier. Un instant après, nous entendons le médium s'écrier : « Je sens que je m'enlève. » Monté sur ma chaise, je suis son ascension jusqu'au plafond, le long duquel il se trouve couché, et ma main peut parcourir son corps dans toute sa longueur, de la tête jusqu'aux pieds.

Il redescend lentement en reprenant la position verticale et se place debout sur la table où nous le trouvons, après avoir levé la lumière du gaz, les deux pieds exactement posés dans

l'espace étroit qui sépare les deux obus. Cette triple ascension, malgré l'effort considérable qu'elle suppose, s'est effectuée sans aucun bruit, et le médium, quelque étrange que soit sa situation, n'en paraît ni surpris, ni effrayé. Le poids du médium pouvait être évalué à l'époque de nos expériences, à soixante kilogrammes. En supposant de 0<sup>m</sup>. 80 la hauteur de la table et de 3 mètres celle du plafond, le travail effectué par la force occulte n'a pas été moindre de  $(30 \times 12) 0,8 \times 60 \times 3 = 214$  kilogrammètres. Dans deux autres séances distinctes, le médium fut également enlevé et couché contre le plafond de sa chambre, sans éprouver la sensation d'aucune poussée extérieure et sans pouvoir se rendre compte des raisons de son ascension.

### 5° Phénomènes lumineux.

Les esprits familiers de nos séances nous informaient souvent de leur intention de se manifester sous une forme lumineuse. On voyait alors apparaître un point brillant au centre d'une sphère lumineuse qui parcourait la pièce dans tous les sens, en laissant après elle une traînée de vapeurs phosphorescentes. Cette petite comète exécutait, suivant notre désir, les mouvements des plus variés et occupait au milieu de notre groupe les positions qu'il nous plaisait de lui fixer : elle exhalait sur son passage une odeur *sui generis* rappelant celle des vapeurs de phosphore peut-être de l'ozone (1).

Un certain soir, l'un des esprits qui nous avait donné régulièrement, depuis plusieurs semaines, les plus intéressantes communications (et dont nous avons pu vérifier l'identité par des renseignements pris aux sources qu'il nous avait lui-même indiquées) nous annonça qu'il allait nous faire ses adieux définitifs et nous quitter pour s'élever à un état supérieur dans lequel il ne lui serait plus permis de se représenter à nos séances ; il ajouta que plusieurs esprits lui témoignaient leur amitié en l'accompagnant au moment de son départ. Presqu'aussitôt nous vîmes une dizaine de lumières s'agiter en tous sens dans la chambre du médium, des coups furent frappés

(1) Je regrette vivement de n'avoir fait à cette époque aucune expérience pour préciser la nature de cette odeur.

avec force dans toutes les parties de la pièce, et ces coups se répétèrent bruyamment sur notre passage, à travers le couloir conduisant à la salle de billard où nous allâmes terminer la séance.

### 6° Phénomènes calorifiques.

Les phénomènes de matérialisation dont nous parlerons plus loin, furent généralement accompagnés d'une production de froid bien caractérisée. Un souffle assez sensible accompagné d'un froid glacial se faisait sentir dans le voisinage du médium et nous préparait à l'apparition des phénomènes.

Le plus étrange de tous ceux dont j'ai pu conserver une preuve palpable, fut constaté par moi longtemps après que nous eûmes mis fin à nos séances.

Les deux cahiers des procès-verbaux, dont j'ai parlé plus haut, avaient été déposés dans un tiroir de mon cabinet de travail situé à un étage inférieur. Ce tiroir était toujours fermé à clef avec le plus grand soin, et la clef ne me quittait jamais. Un matin, en descendant à mon cabinet, l'idée me traversa l'esprit de chercher dans l'un de ces cahiers un détail de nos expériences passées que j'avais en partie oublié. Je tirai du tiroir ce cahier cartonné dont la couverture extérieure de toile grise ne présentait à la vue rien d'anormal; mais quelle fut ma stupéfaction lorsque, l'ayant ouvert, je trouvai, à la place des feuilles intérieures, un prisme de cendres affectant exactement la forme primitive du cahier. Les gardes intérieures de la couverture en papier blanc, étaient absolument intactes et ne montraient aucune trace de brûlure, mais les feuilles réduites en cendre assez résistante pour conserver leur format, étaient exactement appliquées les unes contre les autres, comme si le cahier eût été mis sous presse. Il eût certainement été de toute impossibilité, par les procédés ordinaires, de les consumer aussi complètement sans obtenir une masse tout à fait informe, résultant de l'ensemble des feuilles recroquevillées. Toutes les personnes auxquelles j'ai présenté ce cahier ont été de l'avis unanime que sa combustion n'avait pu être déterminée par aucun des procédés habituellement mis en usage.

J'ouvris ensuite le second cahier qui, comme je l'ai déjà dit, était à peine commencé, et sur lequel était inscrit le compte rendu de nos dernières séances. Les trois premiers feuillets complètement écrits avaient été réduits en cendre en conservant leur forme intégrale, et la combustion s'était exactement arrêtée à la dernière ligne écrite du recto de la quatrième page. Les autres papiers qui se trouvaient dans le tiroir en même temps que les deux cahiers consumés étaient absolument intacts et n'avaient été tachés par aucune parcelle de cendre.

### 7° Ecritures diverses. Ecriture directe.

Dans l'une de nos premières séances, en décembre 1886, nous obtinmes en demi-lumière un cas remarquable d'écriture directe. Nous avons, sur la demande faite par un de nos esprits, déposé du papier blanc et un crayon sur le tapis du billard, et nous nous tenions groupés, le médium, sa mère et moi-même, à l'extrémité opposée de la pièce. Nous entendîmes alors le bruit du crayon se mouvant sur la feuille, et lorsque des coups frappés eurent annoncé la fin de l'expérience, nous trouvâmes sur le papier la phrase suivante écrite en anglais :

*This is a bard task for a spirit to perform at te first visit.*

Le médium se souvint qu'il avait vu, un mois environ auparavant, cette même phrase dans le livre du docteur Gibier : *Le Spiritisme*, et nous l'y trouvâmes en effet (planche 24, page 360) avec la signature Clark. L'auteur l'avait également obtenue comme écriture directe sur une ardoise, dans une de ses séances avec le célèbre médium Slade. Les deux écritures étaient identiques, seule la signature Clark manquait sur notre communication.

A plusieurs reprises, nous obtinmes dans l'obscurité, par la main du médium, des écritures absolument étranges.

La plume neuve et sèche traçait sur le papier, en un espace de temps très court, des caractères de couleurs variées avec lettres d'en-tête élégamment ornées, reproduisant des pensées ou des prières d'un sentiment parfois très élevé...

Malheureusement, ces divers spécimens, que j'avais

placés entre les feuillets de mes cahiers de comptes rendus furent consumés avec eux et disparurent aussi, à mon vif regret.

### 8° Matérialisations.

J'ai pu relever dans nos séances des cas assez nombreux de contacts provenant de mains matérialisées, et chaque fois que ce phénomène se produisit, l'impression que j'en éprouvai fut que ces organes ne pouvaient être de nature terrestre. Le premier contact que j'eus à subir me fut annoncé en ces termes, par un messenger d'un esprit femme : « Pose ta tête sur le billard, je vais te toucher. » J'étais à ce moment à une assez grande distance du médium. Je sentis une main sèche et glacée passer lentement dans mes cheveux, frôler mon visage, puis agiter avec bruit des papiers posés sur le billard.

Le même esprit fit plusieurs tentatives de matérialisation complète et nous donna même l'idée d'un dispositif électrique qui devait, disait-il, rendre ses efforts moins pénibles. Cet essai ne réussit pas, soit que nos dispositions fussent mal prises, soit que le médium ne fût pas suffisamment isolé et protégé, mais j'entendis, néanmoins, tout près de moi, dans l'obscurité, le bruit d'un froissement d'étoffes, et j'en sentis même le frôlement.

Le cas le plus intéressant et le plus probant de matérialisation que j'ai pu observer, se produisit un soir que nous étions seuls, le médium et moi, assis dans la salle de billard alors obscure, de chaque côté de notre petite table. Une vapeur phosphorescente se forma au-dessus de la table entre nous deux, puis elle parut se condenser en certains points, et nous vîmes se dessiner progressivement les contours assez élégants d'une main de femme aux longs doigts effilés, aux ongles découpés.

L'extrémité des doigts laissait échapper des effluves lumineux assez brillants pour que je pusse distinguer le médium assis en face de moi.

« Je serais bien curieux de voir le bras, » fit le médium qui, suivant son habitude, gardait son état normal; et son désir

était à peine exprimé qu'un bras de forme gracieuse apparut, faisant suite à la main. Ce bras sortait d'une manche dont les plis drapés le serraient à peu près à la hauteur du coude

L'apparition ne dura que peu d'instant; les formes perdirent rapidement leur netteté, et se fondirent graduellement dans l'effluve lumineux où elles avaient pris naissance, et puis tout s'éteignit.

A. DE ROCHAS.

---

## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite.)

---

Peu de temps après, un fils de sir Thomas Bennet dont le tambourineur avait été quelquefois l'ouvrier, vint à la maison et rapporta à M. Mompesson quelques paroles que cet homme avait dites : or il paraît que cela ne fut pas bien pris, car aussitôt que l'on fut au lit, le tambour battit bruyamment et avec violence. Ce gentilhomme se leva et appela son valet qui était avec John, le domestique dont nous avons parlé tout à l'heure. Lui parti, John entendit un frôlement d'étoffe dans sa chambre, et quelque chose vint autour de son lit, faisant le froufrou d'une robe de soie. Aussitôt il chercha son épée qui se trouvait avoir été éloignée de lui, et ce fut avec de grands efforts qu'il put la saisir ; mais sitôt qu'il l'eût fait, le spectre le laissa, et l'on remarque qu'il évitait constamment une épée.

Au commencement de janvier 1663 (1), on entendait d'ordinaire un chant dans la cheminée avant qu'il descendit, et une nuit, vers ce temps-là, on vit des lumières dans la maison. Une d'elles vint dans la chambre de M. Mompesson, elle paraissait bleuâtre et pâlotte, pourtant elle produisait une grande torpeur dans les yeux. Après la lumière, on entendit quelque chose venir dans les escaliers comme une personne qui marcherait sans souliers. On vit aussi la lumière quatre ou cinq fois dans la chambre des enfants, et les bonnes affirment que les portes en furent au moins dix fois ouvertes et refermées à leurs yeux, et lorsqu'on les ouvrait, elles entendaient un bruit comme celui d'une demi-douzaine de personnes entrant à la fois. Ensuite plusieurs personnes sem-

(1) On lit 62 dans le texte anglais ; mais c'est sans doute une faute d'impression, puisque Glanvil affirme plus loin qu'il a suivi l'ordre du temps dans son récit.

blaient se promener dans la chambre, et l'une d'elles faisait entendre comme le froufrou d'une robe de soie. M. Mompesson lui-même entendit une fois ces bruits.

Tandis que ces coups retentissaient aux portes et sur les murs en présence de beaucoup de monde, un gentleman de la compagnie dit ces mots : « Satan, si c'est le tambourineur qui t'a mis à l'ouvrage, donne trois coups sans plus. » Il le fit distinctement et s'arrêta. Alors ce gentleman frappa pour voir s'il lui répondrait selon qu'il avait accoutumé, mais il ne répondit pas. Pour plus décisive épreuve, il lui demanda comme nouvelle assurance que c'était bien le tambourineur, de donner cinq coups sans plus cette nuit-là, ce qu'il fit, et il laissa même la maison tranquille toute la nuit d'après. Ceci eut lieu en présence de sir Thomas Chamberlain d'Oxfordshire, et de plusieurs autres.

Le samedi matin, 10 janvier, une heure avant le jour, on entendit un tambour battre sur le mur extérieur de la chambre de M. Mompesson; *il* s'en alla ensuite aux autres côtés de la maison où se trouvaient quelques gentlemen étrangers, jouant en dehors de leur porte quatre ou cinq batteries diverses, puis *il* s'évanouit dans l'air.

La nuit suivante, un forgeron du village étant couché avec John, ils entendirent un bruit dans la chambre, comme si l'on eût déferré un cheval, et quelque chose vint, comme avec une paire de tenailles, tenailler le nez du forgeron : cela dura une grande partie de la nuit.

Un matin, M. Mompesson se levant de bonne heure pour un voyage, ouït un grand tumulte en bas où les enfants étaient couchés, il y courut avec un pistolet, il entendit alors une voix qui criait : « Une sorcière! une sorcière! » comme on l'avait déjà entendu une fois. A son entrée, tout devint silencieux.

Ayant une nuit joué quelques petits tours au pied du lit de M. Mompesson, *il* se rendit à un autre lit où était une de ses filles, le traversa d'un bord à l'autre et souleva la fillette en passant par-dessous elle. En ce moment, on entendit à la fois trois espèces de bruit dans le lit. On essaya de chasser l'esprit avec une épée, mais il l'esquiva toujours, évitait soi-



gneusement le coup en se jetant sous la petite fille, lorsqu'on le visait.

La nuit suivante, il arriva palpitant comme un chien hors d'haleine. Quelqu'un prit une barre de lit pour le frapper, mais elle lui fut arrachée de la main et jetée fort loin. La compagnie étant arrivée, la chambre fut remplie d'une odeur de fleurs très étouffante, et il y faisait très chaud, quoiqu'elle fût sans feu, dans un hiver rigoureux et glacé.

*Il* demeura dans le lit, pantelant et griffant, durant une heure et demie, puis s'en vint dans la chambre voisine où il frappait des coups et semblait traîner une chaîne, ce qu'il fit encore deux ou trois nuits de suite.

Par la suite, la bible de la vieille dame fut trouvée dans les cendres, les feuilletts ouverts et mis en dessous de la couverture. M. Mompesson la releva et remarqua qu'elle était ouverte au troisième chapitre de saint Marc, où il est fait mention des esprits impurs tombant aux pieds de notre Sauveur et du pouvoir qu'il donna aux Douze de chasser les démons et de l'opinion des Scribes qu'il les chassait par Bézézebub.

La nuit suivante, on répandit les cendres sur le sol de la chambre pour voir quelles traces *il* y imprimerait. Le matin, l'on trouva dans un endroit l'impression d'une grande griffe, dans un autre celle d'une plus petite, dans un autre encore quelques lettres dont on ne put rien faire, en outre beaucoup de cercles et d'égratignures sur ce lit de cendres.

Ce fut vers ce temps que je vins dans cette maison pour faire mon enquête sur la vérité de ces faits dont la renommée allait si loin. Il avait cessé ses roulements de tambour et ses plus cruelles vexations avant que j'y vinsse, mais beaucoup des plus remarquables circonstances précédemment rapportées m'y furent confirmées par plusieurs des voisins, d'accord sur ces faits qu'ils avaient tous vus. C'est à cette époque qu'il avait l'habitude de hanter les enfants dès qu'ils étaient couchés. Ils furent tous mis au lit, cette nuit que je m'y trouvai, vers huit heures, et une bonne qui venait de les quitter nous dit qu'*il* était arrivé. Les voisins qui se trouvaient là et deux ministres qui avaient plus d'une fois vu et entendu, s'en allèrent. Mais M. Mompesson et moi, ainsi que le gentleman qui

m'avait accompagné dans mon voyage, nous montâmes, et j'entendis un étrange grattamento de griffes en montant l'escalier. Quand nous entrâmes dans la chambre, je sentis qu'il était juste derrière le traversin du lit des enfants, et il paraissait se tenir contre l'oreiller. C'était un bruyant grattamento de griffes comme celui qu'auraient pu faire sur ce traversin de grandes serres d'oiseau de proie.

Dans le lit étaient deux innocentes petites filles, entre sept et onze ans, à ce qu'il me sembla. Je vis leurs mains hors des draps, et elles ne pouvaient être pour rien dans le bruit qui se faisait derrière leurs têtes. Comme elles y étaient habituées et qu'elles avaient d'ailleurs toujours dans leur chambre les uns ou les autres des gens de la maison, elles ne paraissaient point trop épouvantées. Me tenant à la tête du lit, je mis la main derrière le traversin, cherchant à toucher l'endroit d'où venait le bruit. Il cessa aussitôt et se fit entendre dans une autre partie du lit. Mais une fois ma main retirée, il revint au premier endroit.

On m'avait dit qu'il imitait tous les bruits, et j'en fis l'essai en grattant plusieurs fois le drap, par exemple, cinq, sept et dix, ce qu'il répétait, s'arrêtant toujours à mon nombre précis.

Je cherchai derrière le lit, sous le lit, j'enroulai les rideaux aux cordons, j'étreignis le traversin, je sondai le mur et je fis toutes les recherches possibles pour découvrir quelque truc ou quelque cause naturelle, mon ami n'en fit pas moins, mais nous ne pûmes rien trouver. Si bien que je fus dès lors et suis encore pleinement convaincu que le bruit était le fait de quelque démon ou esprit.

Après qu'il eût gratté durant une demi-heure au plus, il alla se placer au milieu du lit, sous les enfants, là on l'entendait panteler comme un chien hors d'haleine, et cela fort bruyamment. Je mis ma main en cet endroit, et je sentis le lit la repousser, comme si eût été quelque chose à l'intérieur du lit qui eût exercé cette force de bas en haut. Je tâtai les couètes pour m'assurer si elles contenaient quelque chose de vivant. Je regardai dessous et tout autour pour voir s'il y avait dans la chambre quelque chien ou chat ou tel autre animal, et nous ne trouvâmes rien.

Le mouvement causé par ce souffle pantelant était si fort qu'il secouait la chambre et les fenêtres d'une façon très appréciable. Il continua ainsi plus d'une demi-heure pendant que mes amis et moi étions dans la chambre, et encore aussi longtemps après, nous a-t-on dit. Durant ce *pantèlement*, j'essayai de voir s'il n'y avait pas quelque chose, un rat ou une souris, par exemple, qui remuait dans un sac de toile suspendu près d'un autre lit placé dans la chambre. J'allai le prendre d'une main par le haut, de l'autre je le tâtai de haut en bas. Cependant personne à côté pour remuer le sac; y eût-il eu quelqu'un, il n'aurait pu produire ce genre de mouvement qui commençait à l'intérieur, comme s'il contenait une créature vivante.

JEANNIARD DU DOT.

(*A suivre.*)

---

## LES MYSTÈRES ET LA FOI

En cherchant naguère à réfuter la *Conception de l'absolu* quant à la prétention qu'elle pourrait avoir de nous donner « un premier éclaircissement du mystère eucharistique », et à la suite des justes réclamations de M. C. de Kirwan, je reconnais que je me suis montré moi-même trop absolu, trop négatif surtout, et que j'ai donné dans le grand tort de notre siècle : celui de m'appuyer outre mesure sur mes propres conceptions ; pas assez sur l'enseignement de l'Église. — En un mot, dans cette question des sciences naturelles et de la raison humaine, je me suis laissé entraîner, par le respect que je professe envers la divine Eucharistie, à une exagération que je rétracte.

Pour mettre les choses au point, je ne puis mieux faire que d'exposer ici les décisions des saints canons à cet égard, ainsi que la notion du mystère et celle des motifs de crédibilité.

Je suivrai les docteurs François Egger et Ernest Muller qui font autorité dans l'enseignement de notre clergé. Voici comment s'exprime le premier.

« Par *mystère*, l'on entend vulgairement toute vérité naturelle dont nous ne pénétrons pas la raison intime. Au sens théologique, le mystère est une vérité religieuse que l'homme ne peut arriver à connaître par ses propres efforts et dont il ne peut avoir connaissance qu'en vertu de la révélation divine. Les premiers sont appelés *mystères naturels*, les seconds, *mystères surnaturels*. Ces derniers se divisent en *mystères surnaturels simpliciter* ou *du premier ordre* et en *mystères surnaturels secundum quid* ou *du second ordre*. On appelle *mystères simpliciter* les vérités qui naturellement

ne peuvent être découvertes par l'homme et qui, même une fois révélées, ne peuvent être saisies par lui, *nec etiam revelatione tradita perspiciuntur*, en tant que constituant l'objet propre de la révélation. — Les mystères *secundum quid* sont les vérités dont l'existence ne nous est connue que par la révélation, mais qui une fois révélées, peuvent être comprises, *intelligi possunt*, comme les autres vérités naturelles. Il s'ensuit que dans les mystères de la nature nous connaissons, *cognoscimus*, le *quid* et le *quod*, mais non pas le *quomodo*; dans les mystères surnaturels du second ordre, nous connaissons, du moins d'une certaine façon, *saltem aliquo modo*, le *quid* et le *quomodo*, mais non pas le *quod*; dans les mystères surnaturels du premier ordre, nous ne connaissons sans révélation ni le *quid*, ni le *quod*, ni le *quomodo*.

« Exemples : 1) Dans le mystère naturel de la germination, nous constatons le fait; nous savons aussi très bien ce qu'est un végétal et ce qu'est une graine; mais nous ignorons le mode de production : nous ne comprenons pas comment il se fait qu'une petite semence en se corrompant, puisse produire ce bel arbre, et c'est là le mystère. — 2) Il y a plusieurs vérités ou mystères surnaturels tels que l'existence et la chute des anges, la formation de l'homme du limon de la terre, mystères à la simple connaissance desquels l'homme ne serait jamais parvenu de lui-même; mystères qu'il ne connaît que par la révélation, mais qui, une fois révélés, sont accessibles au même degré qu'un mystère de la nature : Voilà les mystères surnaturels du second ordre. — 3) Il n'en est pas ainsi des mystères surnaturels du premier ordre, parmi lesquels nous énumérons la très sainte Trinité, l'Incarnation et l'Eucharistie. Ceux-là, la raison créée ne peut ni en démontrer l'existence, ni après la révélation, en connaître la raison intime ni le mode : *ratio creata nec demonstrare potest quod sint nec tradita revelatione cognoscere valet quid et quomodo sint* (1). »

Telle est la notion du mystère exposée par un maître. Voyons maintenant jusqu'où l'Église permet à la raison

(1) Dr F. Egger. *Enchiridion. theol. dogm. gen.* Tract. 1, sec. II, cap. 1. *Mysterii notio.*

humaine d'aller dans l'étude des mystères de la foi et jusqu'où elle ne lui permet pas d'aller :

« La raison humaine éclairée par la foi et Dieu aidant, peut acquérir des mystères une certaine intelligence très profitable, lorsqu'elle se livre à ses recherches avec zèle, pieusement et sobrement, soit par l'analogie des choses qu'elle connaît naturellement, soit par les rapports que les mystères ont entre eux et avec la fin dernière de l'homme.

Jamais cependant la raison ne devient apte à saisir ces mystères à l'instar des vérités qui constituent son objet propre, car par leur nature même les divins mystères surpassent de telle manière l'intelligence créée, que même leur révélation étant donnée, et quoique déjà reçus, par la foi, ils restent couverts du voile de la foi même, et en quelque sorte enveloppés d'ombres, aussi longtemps que le Seigneur nous conduit dans les voies de la présente mortalité. » (Vatic., Cap. IV.)

Et le Concile ajoute : « Si quelqu'un disait que la révélation divine ne comporte aucun mystère proprement dit; mais que tous les dogmes de la foi peuvent, à l'aide des principes naturels, être compris et démontrés par la raison convenablement cultivée, qu'il soit anathème. » (*Ibid.*)

Or, quand il s'agit de la foi, de la révélation, de ses mystères et de ses critères, c'est bien moins aux notions qu'en donne la science sacrée qu'aux décisions de l'Église, qu'il faut demander la part que peut y prendre notre raison au profit des sciences naturelles; et cela à tel point, qu'un saint Augustin a pu dire : « Moi, assurément, je ne croirais pas à l'Évangile même, si l'autorité de l'Église catholique ne me poussait à y croire. » (Contra epist. Fundamenti, cap. 4 n. 5.)

Oui, les mystères chrétiens et tous les dogmes catholiques sont du domaine de la foi, et confiés par Dieu même, qui les a révélés à la sauvegarde et à l'enseignement *exclusif* de son Église. Dès lors, quelque érudits que soient les savants théologiens, ils ne peuvent légitimement publier une doctrine quelconque touchant les mystères en particulier ou la foi en général, sans l'autorisation préalable de l'Église, de l'Église dont le magistère universel est, lui aussi, un article de foi. —

Ainsi pourrais-je interpréter à la rigueur les propositions que j'ai avancées à la page 632 du n° 10 de cette revue.

Des décisions canoniques susmentionnées, il conste que l'Église interdit à la raison humaine; sous les peines les plus sévères, d'introduire au delà d'une certaine limite, les sciences naturelles dans le domaine de la foi; ce qui a fait dire à saint Thomas d'Aquin : « Quiconque essaie de prouver la trinité des personnes (divines) par la raison naturelle déroge doublement à la foi. Il déroge tout d'abord à la dignité de la foi elle-même qui consiste à croire à des choses invisibles qui surpassent la raison humaine. » (Thom. super Boëth., sec. II q. 2. a. 3. — Etiam I q. 32, a. 1.) Et pourtant le mystère de la très sainte Trinité pour surnaturel du premier ordre qu'il est, a tellement des traces dans toute la nature qu'on ne craint guère de s'avancer outre mesure en admettant que la simple raison pouvait en quelque sorte *soupçonner* ce mystère, comme elle l'a vraisemblablement soupçonné chez les adorateurs de Bouddha. Si donc le Docteur angélique est si sévère quant à la sainte Trinité, à quelles réserves n'engage pas celui de la sainte Eucharistie qui, loin d'avoir des traces dans la nature, paraîtrait de prime abord devoir tant bouleverser le respect qu'inspire le Créateur. Le pécheur prononce une parole divine, et une inerte matière se trouve transsubstantiée en l'Auteur de la vie. L'homme se nourrir de Dieu! Qui eût jamais imaginé pareille vérité si Dieu lui-même ne l'avait réalisée; et où s'en trouve la vraisemblance dans la nature? — C'est peut-être ce que m'apprendront les aperçus scientifiques de M. l'abbé Constant. — Il en est de même de l'Incarnation étroitement liée au mystère de la sainte Trinité et dont l'Eucharistie est comme une extension. L'Incarnation délie toute conception humaine : des Césars en leur superbe délirante, ont pu s'ériger en dieux; jamais ils n'eussent admis que le moindre dieu du Capitole se fit esclave de nos misères et de la mort.

Est-il permis d'en conclure que celui à qui le Seigneur a dit : « Tu as bien écrit de moi, Thomas! » nous interdit de demander aux sciences naturelles *des preuves* sur tous les mystères du premier ordre, comme il nous le défend pour celui de

la très sainte Trinité? — Je répète : « *Qui probare nititur Trinitatem personarum naturali ratione, fidei dupliciter derogat.* »

Assurément, le Concile du Vatican en approuvant, en louant même, à *des conditions bien déterminées*, les efforts que désire tenter la raison pour aider la foi, n'a pu avoir l'intention de rejeter la proposition du maître des théologiens. — Donc il serait avéré que les concessions du Concile ne tendent pas à autoriser de faire, à l'aide des sciences profanes, *la preuve des mystères*, du moins la preuve de ceux du premier ordre?

Méditons un peu les paroles du Concile en chacune desquelles, aussi bien que dans tout le texte, reluit la lumière d'En-Haut.

1) *Ratio fidei illustrata*. Non pas la raison par ses propres forces ou simplement cultivée par les sciences naturelles: mais la raison du chrétien illustrée, fortifiée par les lumières de la vraie foi. — 2) *Aliquam mysteriorum intelligentiam fructuosissimam assequitur* : Une certaine intelligence très utile. C'est-à-dire que l'homme peut arriver à se faire quelque idée des mystères; à reconnaître que ces divins secrets de la sagesse infinie n'ont rien de froissant pour l'intelligence et pour la raison humaines; mais qu'au contraire ils cadrent on ne peut mieux avec les facultés de l'âme ainsi qu'avec les destinées éternelles de l'homme racheté. Étude qui évidemment se fait avec beaucoup de fruit salutaire pour ceux qui s'y livrent aux quatre conditions suivantes. — 3) *Deo dante*. Dieu le permettant. En effet, semblable étude ne peut se faire sans le secours de la grâce de Dieu qui n'est pas donnée à tous dans la même mesure. Si un chrétien suffisamment instruit se croit appeler à édifier ses frères, à s'édifier lui-même par des recherches de ce genre, qu'il ait avant tout recours à la prière; qu'il implore humblement les lumières de l'Esprit de science, de l'Esprit d'intelligence, de l'Esprit de conseil. Surtout qu'il n'oublie pas que Dieu nous a soumis à son Église sans l'approbation de laquelle on ne peut publier ou enseigner quoi que ce soit touchant la foi et les mystères. — 4) « *Cum sedulo querit.* » Pourvu que les recherches, l'étude se fassent avec attention, avec zèle; pourvu que celui qui entreprend une tâche aussi sérieuse la poursuive, mû par l'ardeur de la



charité, dans le but de procurer la gloire extérieure de Dieu et le bien spirituel des âmes. — 5) « *Cum pie quærit.* » Il faut en outre que les recherches s'inspirent de la piété, du profond respect dû à ces vérités toutes divines. — 6) « *Cum sobrie quærit.* » Enfin il convient d'y apporter une prudence proportionnée au péril qu'il y a toujours à traiter des questions d'une telle gravité. Avec quelle circonspection et quelles réserves ne doit-on pas s'aventurer vers l'ombre où Dieu a caché nos mystères, ou toucher au voile qui dérobe si discrètement à nos regards « ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'esprit de l'homme n'a point compris » ! — 7) Mais d'où partiront les recherches ; sur quoi se baseront-elles ? — « *Tum ea eorum, quæ naturaliter cognoscit, analogia; tum ex mysteriorum ipsorum nexu inter se et cum fine hominis ultimo.* » Les recherches se baseront sur l'analogie des choses qui sont connues par les sciences naturelles et, naturellement, pour autant qu'elles soient connues. Ce sera alors un travail de comparaison qui, modéré par la piété, la tempérance et la crainte de Dieu, portera ses fruits. — Ou bien ce sera une étude toute dogmatique et morale qui a pour base les rapports des mystères entre eux et avec notre destinée éternelle.

Une remarque qui ne me paraît pas être sans importance trouve ici sa place.

Si d'une part, comme nous l'avons vu, les saints canons menacent de leurs foudres ceux qui, au nom de la science, donneraient trop de liberté à leur raison, les mêmes canons d'autre part approuvent volontiers les tendances d'une sage raison à étudier la foi en faveur de la vérité. L'Église *permet* que les sciences naturelles soient introduites jusqu'à un certain point sur le domaine de la foi ; mais *elle ne l'ordonne pas*. Chacun est laissé libre de se contenter des données de la foi seule, sans recourir aux sciences ; données qui d'ailleurs suffisent largement. Tout chrétien peut suivre à son gré l'humble sentier tracé par ce qu'on appelle la foi du charbonnier, c'est-à-dire par cette foi vive des simples, suffisamment instruits pour le salut et qui ne s'inquiètent guère de voir tomber une goutte de science humaine dans l'océan de la vérité divine.

J'ajouterai que ces tendances bien ordonnées de la raison, déclarées utiles *en général*, resteront peut-être stériles dans beaucoup de cas privés. Souvent, après y avoir épuisé son latin, on en sera réduit à l'ultimatum auquel me poussa un jeune darwiniste : « Ami, prosterne-toi sur le sol que tu foules, et demande-la, cette foi que tu prétends désirer ; demande-la à mains jointes à Celui que proclame toute la nature, et elle te sera donnée : ton esprit sera mystérieusement illuminé par une lumière nouvelle que ne sauraient allumer les arguments les plus raisonnables. »

Venons-en maintenant aux *motifs de crédibilité*. D'après Egger et Muller qui suivent eux-mêmes le Concile du Vatican, les motifs de *crédibilité proprement dits* ne peuvent absolument pas être fournis par les sciences profanes ou naturelles, parce que ces motifs de crédibilité sont exclusivement du ressort de la foi. « Les motifs de crédibilité, dit Muller, sont des arguments prouvant d'une manière *certaine* que Dieu a parlé ou en d'autres termes, que les vérités que l'Eglise catholique enseigne et propose comme divinement révélées, ont été réellement révélées par Dieu (1). » — Or, le Concile du Vatican dit-il (*ibid.*), admet trois motifs de crédibilité qui sont les vrais miracles, les prophéties confirmées par les événements, et les marques de la vraie Eglise. En effet, s'il est impossible à la raison non seulement de découvrir les mystères du premier ordre, mais encore ceux du second ordre, ainsi qu'il conste de la notion du mystère, il lui est *à fortiori* impossible de prouver la révélation de ce mystère, ce en quoi consistent précisément les motifs de crédibilité. — « Ne confondons pas, dit à son tour Egger, les motifs de crédibilité ou *critères de la révélation* avec les préambules de la foi. On appelle *préambules* les *vérités naturelles* dont la connaissance est préalablement requise pour la foi. Ce sont l'existence, la science et la véracité de Dieu. Ces vérités n'indiquent pas que Dieu a parlé, tandis que les critères prouvent la divine parole (2). »

Qu'il me soit permis de noter en passant que pour qui-

(1) Dr Ernestus Muller. *Theol. Moralis*, Lib. II, Sec. I, *De fide catholica*, § 3.

(2) Cap. IV, *De criteriis revelationis*.

conque veut bien distinguer, il n'est pas à craindre de donner dans l'hérésie du fidéisme en cherchant à défendre la dignité de nos mystères contre certaines indiscretions de la raison.

La connaissance naturelle de Dieu et de ses principaux attributs est comme un trait d'union posé entre les mystères de l'ordre surnaturel et ceux de l'ordre naturel. Il seyait à la sagesse du Créateur qu'ayant établi l'homme à la tête de la nature, il le rendit apte à percevoir son Auteur à travers la création, à l'aimer et à le servir. Cependant puisqu'il entra dans les plans divins d'appeler l'homme, non à une fin naturelle, mais à une fin surnaturelle, laquelle dépasse nécessairement l'état présent de nos facultés, il plut à Dieu dès le principe de couronner de célestes et ineffables mystères ces vérités fondamentales de la nature, dont le flambeau néanmoins, comparable à l'astre des nuits, continue à rendre inexcusables ceux de nos malheureux frères qui, assis encore à l'ombre de la mort, prodiguent leurs adorations à de vaines créatures.

Admirons la divine économie du mystère. A peine Dieu créateur a-t-il révélé à l'homme sa destinée sublime que celui-ci se sépare de Dieu et lui préfère l'idolâtrie des biens périssables qui doivent le conduire à sa perte éternelle. Dès lors, Dieu rédempteur imposera à l'homme sauvé des mystères nouveaux qui eussent été plus impénétrables à la raison immaculée, avant la chute originelle, que ne le sont à la raison déchue ceux de la révélation paradisiaque. Ainsi, la Sagesse qui infiniment variée dans ses fins, s'entend à merveille à enchaîner les motifs qu'Elle se propose, se sert ici-bas des mystères du salut pour nous maintenir dans une humilité sans laquelle le salut est impossible. Par conséquent, en présence de nos vérités religieuses, il importe avant tout de ne blesser à aucun prix cette vertu fondamentale ; d'autant plus que c'est aux orgueilleux empiétements d'une raison audacieuse et téméraire que sont dues toutes les hérésies.

J'aime à croire avec saint Bernard, cet illustre Père de l'Église, que la foi est la plus certaine de nos certitudes, une

certitude qui les surpasse toutes. « Non est fides aestimatio, sed certitudo (1). » — Pour ma part, lorsque chaque matin je m'unis à mon Dieu dans le sacrement de son amour, non par devoir, puisque je ne suis pas prêtre; mais grâce à un attrait irrésistible, la foi me fait oublier, ignorer tout le reste, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas Dieu et sa vérité souveraine. Souvent, j'allais dire presque toujours, l'amour de mon bien-aimé Seigneur Jésus-Christ m'attire et me ravit en des délices incomparables qui rejouissent tout mon être. Je le sens; car rien autre n'approche de là, c'est un commencement plus ou moins prolongé et plus ou moins intense de la béatitude surnaturelle, pressentie ici-bas grâce à l'approche et à la présence de Dieu: C'est la vision du souverain Bien à travers les voiles eucharistiques, devenus plus transparents à mesure qu'on s'est nourri de l'Auteur de la vie.

Mais si alors que les mystères de Dieu, ceux du cœur et ceux de l'âme se fondent pour ainsi dire en un seul mystère, ma raison s'est trouvée assez libre pour se mettre de la partie, le charme qui l'enchaînait s'est évanoui et je me suis retrouvé plus tôt que je n'aurais voulu en présence de la nature et de mes misères.

Pour jouir de l'Eucharistie, il ne faut pas chercher à saisir, il faut au contraire se laisser saisir et pénétrer par Elle. L'Eucharistie nous donnera des preuves sensibles et péremptoires de la présence réelle, et nous prouvera même intimement l'Incarnation et la sainte Trinité, grâce à la certitude de la foi engendrée et régie par la charité qu'augmente d'une manière merveilleuse, le mystère sacramenté.

Ce qui m'a engagé à divulguer ici cette action de grâce quotidienne, qui, sans aucun mérite de notre part, agit, *ex opere operato* en ceux qui veulent bien s'y prêter, c'est qu'en tant qu'offerte, et proposée à tous les chrétiens par les instances de son divin Instituteur lui-même, elle est rendue en quelque sorte publique. Mais j'estime qu'on ne peut avoir de l'Eucharistie une connaissance exacte qu'en y participant très fréquemment, et que ses divines opérations sont en raison directe de

(1) Tractatus de erroribus Abælardi, cap. IV, n° 9.

notre assiduité. Mystère pratique, l'Eucharistie bien-aimée, bien adorée, bien reçue initie l'homme et l'accoutume à mesure que croît l'attrait, aux vérités du monde invisible. Elle le dispose à profiter convenablement des autres dons célestes et aura été sa meilleure préparation à mieux jouir, pour glorifier Dieu, de la vision intuitive éternellement.

Alfred VAN MONS,

*Professeur à l'école de Commerce de Turócszt-Márton.*

Bashalma (Hongrie), le 21 juillet 1899.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

Monseigneur,

Des expériences de lévitation ou plutôt de soulèvement semblables à celles dont on parle dans les trois derniers numéros de la *Revue du Monde invisible* sont pratiquées chez nous assez souvent par divertissement. Seulement la manière en est plus simple. Le sujet qui doit être soulevé, — on choisit de règle la personne la plus lourde de la société — est assis sur une chaise; deux personnes mettent leurs index juxtaposés sous les genoux, deux autres sous l'aisselle du sujet. A un signal donné, tous les cinq soufflent ou expirent avec force et les quatre personnes soulèvent le sujet jusqu'à la hauteur d'un demi-mètre et plus sans en sentir le poids. L'expérience réussit aussi si le sujet seul souffle. Et cela semble être l'essentiel dans toutes ces expériences.

Il s'agit simplement d'un fait aérostatique. Par l'expiration véhémement il y a de l'air raréfié dans les poumons du sujet qui perd par conséquent de sa pesanteur, une partie de celle-ci étant supportée par la tension de l'atmosphère (loi d'Archimède appliquée aux gaz).

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux.

D<sup>r</sup> Alexandre GIESSWEIN, *chanoine*.

Hongrie, le 24 octobre 1899.

---

Monseigneur,

J'ai reçu la première livraison — 15 Juin 1898 — de la *Revue du Monde invisible*, je vous prie de m'envoyer toutes les livraisons qui ont paru jusqu'à ce jour depuis cette époque.

Parmi les faits extraordinaires qui ont eu lieu dans l'Aude, peut-être n'avez-vous pas entendu parler de ce qui est arrivé, il y a environ 50 ans, à Monclar, arrondissement de Limoux (par Preisan). Une jeune fille pauvre, par sa présence, faisait danser les chaudrons; souvent les gros couteaux de cuisine volaient en sifflant aux oreilles des visiteurs, etc. Mon professeur de rhétorique, M. Barthe, prêtre très instruit, un peu philosophe et incrédule, se rendit chez le curé de la paroisse par curiosité; on fit venir la fille à la cuisine, elle était auprès du feu, et le curé et M. Barthe étaient en observation au salon en face, la porte ouverte. Après une longue attente, un peu de bruit les mit en éveil, et ils virent le soufflet, droit sur sa pointe, faire en tournant le tour de la cuisine. M. Barthe, ami intime de la famille, nous a conté ce fait et pour moi il n'y a pas le moindre doute à avoir; il s'entendit avec un médecin, M. Calvet, ils firent venir la fille à Carcassonne, la mirent sur un tabouret, la frappèrent d'une forte décharge électrique, elle éprouva une violente douleur; alors ils la menacèrent de recommencer toutes les fois qu'elle donnerait lieu à quelque fait extraordinaire. Depuis lors, il ne s'est rien passé.

---

## VARIÉTÉS

L'ÉLECTRICITÉ DANS L'ATMOSPHERE.

M. le Dr Foveau de Courmelles a envoyé au *Bulletin de la Société d'astronomie* l'intéressante note suivante :

Nous n'avons pas de sens organisé pour apprécier l'électricité ; mais elle est parfois très intense. Les frottements aériens siliceux, si fréquents dans le Sahara, grâce au sirocco, doivent développer, — on le comprend *a priori*, — de l'électricité statique. La station de Biskra, dont les succès thérapeutiques sont connus, devrait ce succès à cette production électrique, et nos études sur l'ozone atmosphérique les justifient. Voici, du reste, un certain nombre de phénomènes dans cet ordre d'idées, observés plusieurs années durant par mon beau-frère, M. Fernand Weyler dans l'extrême Sud de l'Algérie et le Sahara.

« En août 1895, m'écrivit-il, nous revenions de Ouargla, nous dirigeant vers Ghardaïa ; nous nous trouvions, avec une partie de l'escadron de spahis sahariens, dans les environs du pont de Zelfana, sur l'Oued N'Zab, endroit très sablonneux. C'était vers 5 heures du soir ; la journée avait été accablante de chaleur, lorsque tout à coup le ciel devint noir, de gros nuages roulaient à peu de distance du sol ; le vent et la pluie faisaient rage ; la tourmente était telle qu'elle détachait du sol de gros cailloux.

« Ne pouvant continuer notre route, nous nous couchâmes enveloppés dans nos burnous. Au bout de deux heures, le temps était moins mauvais, nous nous levâmes ainsi que nos dromadaires, lesquels s'étaient couchés le nez au vent et la tête posée sur le sol. Lorsque tout le monde fut debout, j'aperçus au bout de la croix que forme le pommeau de la selle de nos bêtes un point lumineux ressemblant assez à une phosphorescence violette : échappement de fluide électrique par une pointe. Bientôt, par un mouvement involontaire, je leva en l'air mon bâton en bois ordinaire qui me servait à frapper ma monture, et, au bout de ce bâton, une nouvelle phosphorescence se produisit ; c'était une sorte de flamme bleue assez semblable à une flamme d'alcool. Quand j'agitais ce bâton dans tous les sens, la flamme suivait et semblait être un éclair zébrant l'obscurité. Quand je baissais le bâton, la flamme diminuait à mesure, puis s'éteignait bientôt. L'expérience fut renouvelée par tous les hommes avec le même succès, et l'un des spahis, agitant son sabre, eut une flamme plus longue et plus vive.

« Peu après, un éclair très violent et très intense, rare même en ces

régions, sillonna les nues et éblouit la plupart des hommes, paralysant la vision pour une heure environ.

« La quantité d'électricité, par les temps de sirocco violent, est telle qu'un rien la décèle. Le burnous de laine fait alors entendre, au moindre mouvement, un crépitement d'étincelles analogue au bruit d'un verre mince qu'on briserait. Si l'on passe la main à la surface, on ressent de véritables commotions électriques dont la répétition devient bientôt douloureuse dans l'articulation du coude. Les tentes elles-mêmes sont électrisées, et si l'on en effleure la toile avec les cheveux, on éprouve la sensation très nette, sur le crâne et sur la nuque, du vent électrostatique, absolument identique à la douche médico-franklinienne.

« Par ces temps de frottements intenses des molécules siliceuses les unes sur les autres, au contact du sirocco, tout s'électrise. Les animaux eux-mêmes deviennent pour ainsi dire des condensateurs : au moindre contact, à la friction du corps d'un dromadaire, par exemple, on produit des étincelles, des craquements et des commotions d'intensité variable, le plus souvent assez sensibles.

« L'odeur d'ozone se perçoit surtout pendant que souffle le sirocco et disparaît avec lui. »

Il nous a paru intéressant, — la question d'électricité atmosphérique étant à l'ordre du jour, — de signaler ces faits non encore rapportés par les voyageurs ni les observateurs, et vus en des régions peu ou point explorées.

D<sup>r</sup> FOVEAU DE COURMELLES.

### L'ÉLECTRICITÉ DANS LE SAHARA.

Le *Cosmos* a reproduit dans son numéro 765, p. 384, une note de M. le D<sup>r</sup> Foveau de Courmelles, donnée par le *Bulletin de la Société astronomique*, et se terminant par ces mots :

« Il nous a paru intéressant... de signaler ces faits non encore rapportés par les voyageurs ni les observateurs et vus dans des régions peu ou moins explorées. »

C'est une erreur que je me permets de signaler; ces faits ont été observés et décrits, comme l'indique la citation ci-dessous, tirée du *Désert*, par A. Mellier, à l'article *Sahara* (p. 189). Les faits rapportés comprennent ceux indiqués dans la note de M. Fernand Weyler; en tous cas, l'une complète l'autre :

« Mais les orages pluvieux sont une exception au Sahara; les orages secs sont, au contraire, assez fréquents.

« Ceux-ci se traduisent par un développement considérable d'électricité atmosphérique. Il suffit alors d'une couverture brusquement dépliée, d'un peigne vite passé dans les cheveux ou la barbe pour produire des étincelles. Les tentes se transforment en autant de bouteilles



de Leyde, d'où l'on peut tirer, au plus léger frôlement de leurs parois des aigrettes de 15 et même 25 centimètres.

« En temps d'orage, le poil des chameaux arabes donne souvent, au passage de l'étrille, des étincelles accompagnées de petites crépitations. et M. Duveyrier affirme en avoir vu dans de semblables circonstances, sortir des flancs de sa jument qui chassait les mouches avec sa queue. »

A. FÉRET.

### SUR LES RÊVES

*Observations personnelles.* — En 1863, caporal au 3<sup>e</sup> tirailleurs algériens, j'entraï à l'hôpital pour fièvre paludéenne; mais la veille de ma sortie, après mon dîner, j'eus une hémorragie violente, par suite d'une lésion organique de l'aorte. Je fus 29 jours entre la vie et la mort, par suite de cette perte de sang, de sangsues à la région du cœur et des ventouses placées pendant les huit premiers jours, après un bain sinapisé, du tronc aux extrémités : *J'étais, du reste, sans aucune souffrance.*

J'étais insangre; je n'avais plus que le souffle; et ma lucidité parfaite dans un calme absolu.

Dans cet état, je rêvai une nuit : que je voyageais en chemin de fer sur la mer; et, bien portant, j'arrivais à un point terminus contre un rocher, sans gare apparente, dans une ville inconnue : toute blanche.

Je ne remarquais qu'une chose à cette arrivée : des hommes noirs de fumée sur la machine, tenant pelle et barre de fer, dans les mains, sans horizon à leur machine.

Je me retournai du côté de la ville. Elle était composée d'une seule grande rue toute blanche. Et sur les trottoirs, des garçons d'hôtel, de pâtissier ou de café; tous en calotte et cotte blanche.

Je m'écriai : C'est une ville de boulangers ! Et je n'y pensai plus.

En 1868, je fis un voyage en Suisse. Je pris le chemin de fer de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds, de 5 à 6 heures du soir, et la nuit je m'éveillai aux senteurs des eaux du lac : c'était le chemin de fer côtoyant le lac; mon rêve de l'hôpital en 1863. J'en ris, puis me rendormis. Mais mon arrivée à la Chaux-de-Fonds fut plus expressément fidèle à mon rêve : *La locomotive s'arrêta contre le rocher et mes hommes noirs de fumée étaient bien là, pelle et barre en mains. La ville m'apparut alors identique à celle du rêve, et les promeneurs des trottoirs, le matin, à peu de chose près, étaient bien tous, en calotte et cotte blanche : Comme des garçons d'hôtel, de café et pâtissiers.*

La vision, à cinq ans de distance, avait été fidèle en tous points; et alors, je ne pouvais en avoir aucune idée. Je n'avais jamais mis les pieds en Suisse ni eu aucune relation avec ses habitants.

Ce rêve fait à l'hôpital, dans un moment où tout le personnel me condamnait à mort, et, moi-même, n'ayant depuis trois semaines aucun espoir, me rendit, à son examen réfléchi, une petite confiance dans ma

vitalité si ébranlée au physique et même au moral. Je rentrai en France huit mois après. Le voyage en mer ne me rappela rien. Le chemin de fer de Marseille à Lens, pas davantage, et en 1868, n'y ayant jamais pensé, mon rêve se représenta à mon arrivée à la Chaux-de-Fonds comme un portrait vu, réfléchi, apprécié et retrouvé inopinément et sans erreur possible, dans ses moindres détails.

Voilà le fait, dans le rêve et *dans sa réalité*.

En 1870 ou 1871, je ne saurais préciser la date, c'était je crois, avant l'arrivée des Prussiens à la maison, je fis un rêve, qui m'est resté bien à la mémoire, puisque nous l'avons beaucoup commenté à cause de son étrangeté, et dont je constatai la réalité en 1898.

« Je me trouvai dans un grand hall où il y avait foule, et bientôt, isolément, je me trouvai face à face avec des machines qui s'avançaient contre moi et qui devaient m'écraser. Il n'en était rien sans que j'y mis du mien à les éviter : Je circulai sans encombre sans être touché, et personne ne me disait rien, ni du danger, ni pour converser, sur ces choses étranges.

Je m'éveillai content, mais, ahuri de tout ce que je venais de voir.

A cette époque, j'étais alité depuis deux ou trois ans, et sans espoir de me retrouver debout, hypertrophie du cœur et gastralgie aiguë ; je fus sept ans dans un état lamentable.

En 1878, une circonstance bien imprévue m'appela à Paris, pour l'Exposition.

En entrant dans la grande galerie des machines, au Champ-de-Mars, mon rêve se représenta à ma mémoire : C'était la réalité si inexplicable de mon rêve.

U. LARDANCHET.

(*Journal du Magnétisme.*)

## LE SOMMEIL ET LES RÊVES

Pour faire suite à la note précédente, nous croyons utile à nos lecteurs de commenter une communication que M. Vaschide vient de faire à l'Académie des sciences à ce sujet.

La vérité force l'homme à avouer qu'il n'en sait absolument rien. Il constate ici, comme souvent ailleurs, quelques effets, dont la cause lui échappe.

Après avoir vécu tout le jour de la vie de relation, après avoir agi sur le monde extérieur et subi son action, voici que, le soir venu, l'homme est pris d'un invincible besoin de repos. Ses membres fléchissent, ses yeux se ferment ; il s'endort et n'est plus capable ni de pensée ni de volonté. Cependant, durant cette apparente mort, ses artères battent et son cœur fonctionne ; son estomac continue le travail digestif ; ses poumons rythment toujours leur mouvement de pompe aspirante et foulante.

Voilà déjà un problème suffisamment bizarre.

Mais, de plus, fréquemment cette inertie est troublée; l'homme endormi rêve, et ici le phénomène défie toute explication — sinon toute interprétation, car l'onéiromancie eut toujours des adeptes.

Les brochures ineptes colportées et vendues dans les campagnes sous le nom de *Clef des Songes* ont beaucoup démonétisé la question des rêves. Pourtant nos modernes psychologues ne dédaignent point de porter sur les phénomènes du sommeil les recherches expérimentales qui sont la méthode du jour.

Le point spécialement étudié par M. Vaschide est celui de la « continuité » du rêve. La plupart des auteurs qui ont écrit sur la question : Maury, Dechambre d'Hervey, Lélut et d'autres, croyaient que le rêve n'avait lieu qu'à l'époque prémorphéique du sommeil, ou bien au moment du réveil. Le rêve était ainsi une suite affaiblie et s'éteignant peu à peu des opérations de l'esprit pendant la veille, ou bien un recommencement de ces opérations, provoqué par le retour du dormeur à la conscience sous l'influence des causes extérieures qui généralement amènent le réveil.

L'expérience démolit cette théorie.

Pendant plus de cinq ans, les recherches de M. Vaschide ont porté sur trente-six sujets de tout âge et sur lui-même :

Dans l'extrême majorité des cas, nous dit-il, les sujets n'ont jamais été au courant de nos recherches. En plus, nos observations ont été contrôlées par quarante-six autres personnes, recueillant toujours *proprio visu* les faits. Notre méthode consistait à surveiller les sujets toute la nuit ou au moins une partie de la nuit et à les observer de près, recueillant avec soin les changements de physionomie, les gestes, les mouvements de même que les rêves faits à haute voix et les rêves communiqués par les sujets, n'oubliant jamais de déterminer la profondeur du sommeil par des expériences préalables. De temps en temps, en certains cas, nous réveillons le sujet en lui cachant toujours que son réveil avait été provoqué par nous et, soit en laissant le sujet à lui-même, soit en lui posant des questions, nous étions renseigné suffisamment sur son état d'esprit et ses rêves. Des rêves spontanés facilitaient parfois notre tâche.

Quel a été le résultat de cette admirable patience scientifique et quelles sont les conclusions auxquelles on est arrivé?

Voici. Selon M. Vaschide, on rêve pendant tout le sommeil et même pendant le sommeil le plus profond, celui qui rappelle la syncope. La vraie vie psychique du sommeil, comme la vraie vie des rêves, ne se révèle même que lorsque le sommeil commence à devenir profond. Les rêves recueillis pendant le sommeil profond indiquent les étapes et l'existence de ce travail cérébral, inconscient, auquel nous devons parfois, à notre grand étonnement, la solution de problèmes qui nous ont longtemps préoccupés et qui ressortent brusquement, comme par miracle.

Les songes du sommeil profond ont un tout autre caractère que les autres rêves. Le « chaos du rêve », pour employer l'expression de Gruthuisen, de même que les « clichés souvenirs », expression si caractéristique du marquis d'Hervey, sont presque absents dans les vrais songes qui paraissent être dirigés par une certaine logique inconsciente, par l'attention et la volonté, et par « ce quelque chose qui nous échappe » et qui nous fait penser au delà des images du rêve, dont parlait Aristote.

Plus le sommeil est profond, plus les rêves concernent une partie antérieure de notre existence et sont loin de la réalité. Plus le sommeil est superficiel, plus les sensations journalières réapparaissent et plus les rêves reflètent les préoccupations de la veille.

Les rêves d'une intensité moyenne persistent mieux dans la mémoire et sont plus continus, tandis que les rêves énergiques et actionnels disparaissent plus rapidement du souvenir. Ils amènent, du reste, fréquemment le réveil.

La lucidité des rêves est en rapport avec la profondeur du sommeil, et dans le sommeil de moyenne profondeur, les rêves sont plus stables, plus précis et moins fugitifs.

En recueillant les rêves de toute une nuit, on est induit à croire qu'il y a toute une continuité dans les conceptions même les plus hallucinatoires. Pour une personne réveillée plusieurs fois dans une nuit et d'une façon méthodique, on peut remarquer un certain ordre d'idées dans ses rêves, une association étrange, mais nette et difficile à expliquer par les opinions courantes sur l'association des idées.

Au résumé, on peut dire avec Descartes et Leibniz qu'il n'y a pas de sommeil sans rêve. Les personnes qui ne rêvent pas, ou plutôt qui prétendent n'avoir jamais rêvé, sont victimes d'une illusion d'analyse psychique.

Leur réveil étant brusque, comme aussi la transition entre l'assoupissement du coucher et le sommeil profond, ces étapes se présentent pour le sujet sous une forme vertigineuse, et il y a impossibilité d'attirer son attention. Mais l'observation de leur sommeil montre parfaitement que ces personnes rêvent comme tout le monde.

Un autre point à retenir des observations de M. Vaschide, c'est la prudence, mais aussi la loyauté avec laquelle il constate, dans les rêves, l'intervention de « ce quelque chose qui nous échappe » et cette association entre les rêves « difficile à expliquer par les opinions courantes ».

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

PARIS. — IMP. TÉQUI, 92, RUE DE VAUGIRARD.

# L'IMAGINATION ET LES HALLUCINATIONS

(Suite.)

## I

C'est par les sens que nous entrons en communication avec le monde extérieur et que nous apprenons à connaître leurs qualités ou leurs propriétés. Nous voyons, nous touchons, nous sentons, nous entendons; la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher nous mettent en rapport avec des objets réels dont l'existence est un fait incontestable, pour nous et pour tous.

Quand je rêve ou quand je me souviens, quand j'essaye de réveiller dans mon âme le paysage que j'ai contemplé, l'air musical qui m'a ravi, la fleur dont le parfum m'a causé une impression agréable, je sens bien que ces réalités, ces causes ne sont plus là, devant moi, dans la chambre où je repose en rêvant. Je sais que l'imagination obéit à mon commandement et qu'elle fait naître ou qu'elle ressuscite un instant pour me charmer la vision idéale de ce que j'ai vu et entendu.

Oui, si mon imagination est vive, si la concentration de mon attention sur ces objets est profonde et prolongée, si elle n'est ni distraite ni interrompue par d'autres objets, j'éprouverai une impression ou une sensation bien intense qui se rapprochera de la réalité, mais, cependant, je ne me tromperai pas sur l'origine de cette évocation et sur le caractère de cette impression.

Mais, si, par suite des causes les plus diverses, je me trompe sur l'impression que je ressens, si j'attribue à une cause matérielle et extérieure le phénomène qui appartient à l'imagination, j'aurai une hallucination. L'halluciné attribue à une cause extérieure et tangible, les impressions qu'il éprouve et qui sont l'œuvre de la mémoire sensible et de l'imagination. Il prend des fantômes pour la réalité.

Tous nos sens peuvent devenir le siège d'une hallucina-

tion quelquefois inguérissable et mortelle quand elle ne dégénère pas en folie.

## II

Voici un exemple des hallucinations de la vue ; c'est un malade qui expose lui-même son état à son médecin (1) :

« Mes visions commencèrent il y a deux ou trois ans. Je me trouvai alors obsédé par la présence d'un gros chat, qui se montrait et disparaissait sans que je susse trop comment ; je ne fus pas longtemps dans l'erreur, et je reconnus que cet animal domestique était le résultat d'une vision produite par le dérangement des organes de la vue et de l'imagination.

« Au bout de quelques mois, le chat disparut et fit place à un fantôme d'une nature plus relevée ou qui du moins avait un extérieur plus imposant. C'était un huissier de la chambre, costumé comme s'il eût été au service du lord-lieutenant d'Irlande, ou de tout autre personnage élevé en dignité.

« Ce fonctionnaire, portant l'habit de cour, les cheveux en brosse, une épée au côté, le chapeau sous le bras, glissait à côté de moi. Soit dans ma propre maison, soit dans celle des autres, il montait l'escalier devant moi. Quelquefois il semblait sembler parmi la compagnie, quoiqu'il fût évident que personne ne remarquât sa présence, et que j'étais seul témoin des honneurs chimériques qu'il me rendait.

« Le caprice de mon imagination ne fit pas sur moi une très forte impression ; il me porta néanmoins à concevoir des doutes sur la nature de cette maladie, et à craindre les effets qu'elle pouvait produire sur ma raison.

« Cette apparition devait aussi avoir un terme. Quelques mois après, l'huissier de la chambre ne se montra plus, et fut remplacé par une apparition horrible à la vue, et désolante pour l'esprit, un squelette. Seul, ou en compagnie, ce dernier fantôme ne me quitte jamais. C'est en vain que je me suis répété cent fois qu'il n'a pas de réalité, et que ce n'est qu'une

(1) Briere de Boismont, *Des hallucinations*, p. 31.

illusion causée par le désordre de mon esprit et le dérangement des organes de ma vue. »

Le médecin dut constater avec peine que cette vision était fortement enracinée dans l'esprit de son malade, qui était en ce moment alité. Il le pressa adroitement de questions sur les circonstances de l'apparition du fantôme, le connaissant pour un homme sensé, et espérant qu'il pourrait le faire tomber dans des contradictions qui mettraient son jugement en état de combattre avec succès la maladie qui le mettait dans un si triste état.

— Il paraît donc, lui dit-il, que ce squelette est toujours devant vos yeux? — C'est mon malheureux destin de le voir sans cesse, répondit le malade. — En ce cas, continua le docteur, vous le voyez, en ce moment? — Oui. — Et dans quelle partie de la chambre croyez-vous le voir? — Au pied de mon lit : quand les rideaux sont un peu entr'ouverts, il se place entre les deux. — Vous dites que vous comprenez que c'est une illusion ; avez-vous assez de fermeté pour vous en convaincre positivement? Pouvez-vous vous lever et prendre la place qui vous paraît occupée par le spectre? — Le pauvre homme soupira et secoua la tête négativement.

— Eh bien ! fit le docteur, nous essayerons d'un autre moyen. Il quitta la chaise sur laquelle il était assis au chevet du lit, et se plaçant entre les rideaux, il lui demanda si le squelette était encore visible. — Beaucoup moins, parce que vous vous trouvez entre lui et moi ; mais je vois son crâne au-dessus de votre épaule.

Le docteur eut recours à d'autres essais, et employa divers moyens de guérison, mais toujours sans succès. L'accablement du malade ne fit qu'augmenter, et il mourut en proie à l'angoisse dans laquelle il avait passé les dernières années de sa vie.

Il est évident que le phénomène se passait dans l'imagination du pauvre malade, c'est en lui-même, sous l'influence devenue chronique d'un trouble cérébral qu'il voyait ce chat, ce fonctionnaire et ce squelette qui lui causait un tel effroi. Mais il portait un jugement faux sur la nature de cette image, et la projetait au dehors, il lui donnait la forme concrète

de la réalité tangible, et il la plaçait dans la catégorie des objets extérieurs.

Ce qui donne, peut-être, un caractère particulier au sujet de cette observation, c'est qu'il avait conscience de son état, il reconnaissait sa faiblesse et son erreur, mais la volonté frappée d'inhibition, ne lui permettait pas d'en triompher.

La mort qui suivit est un exemple frappant de la profonde influence de l'âme sur le corps.

### III

L'ouïe, comme la vue, deviendra aussi quelquefois le siège d'une hallucination.

Le célèbre Leuret raconte dans ses *Fragments psychologiques sur la folie* le fait suivant :

« J'étais, dit-il, attaqué de la grippe, et mes confrères ayant décidé qu'une saignée m'était nécessaire, on me tira environ trois palettes de sang. Un quart d'heure après l'opération, je tombai en faiblesse, sans toutefois, perdre entièrement connaissance, et cette faiblesse dura pendant plus de huit heures.

Au moment où l'on m'administrait les premiers secours, j'entendis très clairement poser un flacon sur une table qui se trouvait près de mon lit, et aussitôt après une crépitation semblable à celle qui résulte de l'action d'un acide concentré sur un carbonate.

Je pensai qu'on avait laissé répandre un acide sur le marbre de la table, et j'avertis de leur imprévoyance les personnes qui m'entouraient. On crut d'abord que je rêvais; puis que j'étais dans le délire; alors, on essaya de me détromper, et l'on m'assura qu'il n'y avait ni flacon sur la table, ni acide répandu. Je compris que j'avais une hallucination. Mais le bruit était tellement distinct, que, si je n'eusse été instruit par l'expérience des hallucinations, j'aurais été trompé comme eux. »

D'autres hallucinés entendent des sons, des voix qui les poursuivent et les menacent, des bruits dans les murailles, des chants ou des blasphèmes, et ils rattachent ces bruits qui



varient à l'infini à des causes intelligentes, à des êtres qui se plaisent à les tourmenter.

M<sup>me</sup> M..., écrit Brierre de Boismont, âgée de quatre-vingt-deux ans, presque complètement sourde, s'imagine que son mari, mort depuis plusieurs années, se promène sur les toits de l'établissement; elle l'appelle nuit et jour, et elle cause avec lui: Oh! mon Dieu, s'écrie-t-elle, il dit qu'il est nu: Vite, portez-lui des vêtements. Il se plaint de n'avoir rien pris: qu'on lui donne un bouillon, un verre de vin! Et elle pousse des gémissements, des cris, elle pleure et s'arrache les cheveux.

Les voix invisibles peuvent être externes ou internes; elles partent du ciel, des maisons voisines, de la terre, des coins d'un appartement, de la cheminée, des armoires, des matelas. D'autres fois, elles viennent de la tête, du ventre, d'un organe important. — Monsieur, disait un jour, un aliéné au docteur de Boismont, il se passe là, montrant son estomac, de singulières choses: j'entends continuellement une voix qui me parle, m'adresse des menaces, des injures. Et toute la journée, il inclinait la tête pour écouter.

Doit-on ranger, ajoute de Boismont, les tintements d'oreille parmi les hallucinations de l'ouïe, ainsi que plusieurs médecins l'ont pensé? Nous croyons que ce symptôme et d'autres analogues appartiennent aux illusions, car, dans le plus grand nombre de cas, il existe ou un battement artériel ou une autre modification organique que l'aliéné transforme en sensation. »

Il n'y a selon nous ni illusion, ni hallucination dans ce dernier cas; il y a simplement constatation d'un fait réel, et on doit le considérer comme tel, tant que le sujet conservant le plein exercice de sa raison, n'attribue pas ces bourdonnements à une cause extérieure et intelligente qui voudrait le tourmenter.

Les hallucinations tactiles prennent quelquefois un caractère bizarre, et elles se lient à d'autres hallucinations sensorielles. « Nous avons donné des soins à un Anglais qui croyait qu'on l'enlevait, la nuit, pour le transporter dans des pays éloignés, à Lorient, au Caire, à Londres; il se plaignait des mauvais traitements que lui faisaient éprouver les agents qui

étaient chargés de cette mission. A l'entendre, ils lui serraient les bras, le cou, lui faisaient des meurtrissures. Cette idée le rendait fort malheureux.

« M<sup>me</sup> D., âgée de soixante ans, me montre très souvent la marque imaginaire des coups qui lui ont été donnés pendant la nuit par des individus qui veulent lui faire violence; leurs sévices ne se bornent pas là; très souvent, ils la prennent de force et commettent mille horreurs (1). »

L'odorat et le goût de quelques aliénés nous présente quelquefois les mêmes aberrations. Tantôt ils croient sentir des odeurs infectes, des émanations fétides et repoussantes qui leur font proférer des exclamations d'horreur et de dégoût. C'est ainsi qu'une aliénée, de la Salpêtrière, prétendait qu'on égorgeait tous les jours des hommes, des femmes, des enfants abandonnés ensuite dans des caves et des cachots, et elle s'imaginait sentir l'odeur de leurs cadavres en putréfaction.

Tantôt, au contraire, et sans cause apparente, ils se persuadent qu'ils respirent le parfum enivrant de roses, de violettes, ou de fleurs inconnues.

Certains aliénés vantent la saveur des mets succulents qu'ils croient manger, des vins qu'ils s'imaginent déguster; tandis que d'autres repoussent les viandes infectes, pourries, qu'ils sentent dans leur bouche et qu'ils ne peuvent pas expulser.

Nous trouverons dans les phénomènes de l'hypnotisme des exemples frappants de la surexcitation morbide de l'imagination, au détriment de la raison frappée *d'inhibition*.

Voilà donc ce que devient quelquefois cette nature humaine et ces brillantes facultés qui donnent aux vaniteux un orgueil aussi ridicule qu'insensé. Il suffit d'une goutte de sang, d'une vibration nerveuse prolongée et irrégulière pour devenir le jouet des hallucinations les plus étranges, il suffit d'un grain de poussière dans la machine, et tous les ressorts sont faussés: il n'y a que l'épaisseur d'un cheveu entre le fou et l'homme de génie.

(1) *Loc. cit.*, p. 98.

## IV

Dès faits que nous venons de constater avec les aliénistes les plus estimés, il résulte que l'imagination peut entraver, contrarier le jeu de l'intelligence, c'est quelquefois ainsi qu'elle exerce sa puissance, mais elle n'augmente pas l'intelligence, elle n'ajoute rien à sa pénétration et à son étendue. Tout se passe ici dans la sphère assez restreinte de la sensibilité et des sensations. De folles impressions, des scènes délirantes, des rapprochements fantastiques, confuses, aveugles entre des impressions et des sensations, avec un retentissement quelquefois fatal sur le corps et sur la vie, c'est tout ce que nous voyons dans les perturbations intellectuelles de l'halluciné.

Que dans ce trouble si profond, l'imagination se confondant, en quelque sorte, avec la mémoire sensible, éveille un instant, le souvenir des faits, des mots, des souvenirs, qui semblaient perdus dans un oubli absolu, c'est encore possible, et c'est ainsi que certains sujets ont pu répéter mécaniquement des mots latins et grecs entendus ou appris autrefois et que des esprits superficiels ont pu se tromper et leur attribuer la connaissance instantanée d'une langue étrangère.

Il n'en est rien, et si nous rencontrons un sujet qui dans un moment d'exaltation cérébrale, ou dans un état psychologique anormal, parle couramment et avec correction, une langue qu'il n'a jamais apprise, nous ne l'attribuerons pas à l'imagination, nous l'attribuerons à une autre cause, à une cause libre, intelligente et parfaitement distincte du sujet observé.

Les physiologistes, matérialistes et positivistes oublient cette loi si sûre et si facile à constater quand ils prétendent expliquer, comme le Dr Calmeil, la possession, l'obsession, le don des langues, par une illumination subite « de l'encéphale et de l'intellect », ou par une surexcitation extraordinaire de l'imagination, comme si cette faculté pouvait créer instantanément la connaissance d'une langue étrangère, dans le cerveau malade d'un possédé!

Nous ne parlerons pas des religieuses possédées d'Auxonne, en 1622, ce serait remonter trop loin, nous citerons un fait plus récent, dont les spirites ont cherché l'explication : La célèbre somnambule italienne dont l'histoire a été écrite, en 1853, par un docteur établi à Palerme, et témoin des faits qu'il raconte, possédait dans ses crises, le don des langues et révélait une intelligence très élevée, malgré la bassesse de son extraction.

On la vit un jour se servir des caractères grecs pour écrire des mots italiens. Le docteur observe qu'elle n'avait jamais étudié le grec, mais qu'une fois, pendant un accès de somnambulisme, on lui avait présenté un alphabet grec, sur lequel elle n'avait eu que le temps de jeter un rapide coup d'œil. Ce jour-là, elle se crut Grecque, née à Athènes; sa physionomie et son langage exprimèrent des sentiments mâles et patriotiques; elle brandissait avec colère un éventail en guise de poignard, et elle parlait sans cesse d'immoler un ennemi : elle était comme transfigurée.

Elle déclara qu'elle pouvait parler toute espèce de langues, que si elle avait un piano à sa disposition, elle exécuterait toute espèce de musique. Elle écrivit que, ce jour-là, elle parlerait et écrirait en grec, le lendemain en français, et le surlendemain en anglais. Effectivement, ce jour-là elle ne parla, ni ne comprit l'italien : elle parlait avec tant de volubilité qu'on ne pouvait parvenir à la comprendre; il sembla aux personnes qui l'écoutaient qu'elle parlait grec, et l'on ne réussissait à lui faire comprendre quelques mots d'italien qu'en épelant les lettres, une à une et en se servant des dénominations grecques.

Le lendemain, elle ne comprenait ni le grec, ni l'italien, mais seulement le français. Sa physionomie était gaie, enjouée, spirituelle. On lui présenta une grammaire italo-française, elle en lisait les mots français; mais, montrant les mots italiens, elle déclara ne pas les comprendre et ne pouvoir les prononcer.

Interrogée sur ce qui s'était passé la veille, elle dit n'en avoir aucun souvenir et n'avoir jamais appris ni parlé d'autre langue que le français. Elle dit être Parisienne, et, comme on

lui parla en français, elle se moqua de ses interlocuteurs, disant que c'étaient des provinciaux, qu'ils avaient un mauvais accent.

On attendait avec anxiété ce qui allait se passer le surlendemain, car elle avait bien appris le français, mais elle ne connaissait pas un mot d'anglais, et personne, dans sa famille, ni dans son entourage, ne savait cette langue. On craignait donc qu'elle ne parlât sans être comprise, comme il était arrivé du grec, et on voulut vérifier sa prédiction, quant à l'anglais, en faisant venir auprès d'elle des personnes possédant bien cette langue.

On appela deux Anglais et six autres personnes possédant à fond la langue anglaise, tous, gens fort instruits et fort recommandables. Dès que la malade s'éveilla, on lui parla en italien et en français : elle demeura stupéfaite comme un individu qui ne comprend rien. Puis, s'exprimant dans l'anglais le plus pur, elle manifesta son étonnement de ce qu'on n'eût pas encore servi le thé !

Un des Anglais présents se mit à causer avec elle, elle soutint parfaitement la conversation. Priée d'écrire quelque chose, elle écrivit ainsi le quantième du mois : *Fifteenth september*. Elle dit être de Londres ; elle avait l'air grave, les mouvements dédaigneux, et elle fit le simulacre de boxer à la manière anglaise. Le soir, elle passa en revue les personnes avec lesquelles elle s'était entretenue, apprécia la manière plus ou moins correcte dont elles s'étaient servies de la langue anglaise, et signala les deux Anglais de naissance comme l'ayant parlée avec plus de perfection.

Le jour suivant, elle se remit à parler italien, mais ce fut en pur toscan, et non dans le dialecte sicilien qui était sa langue maternelle ; elle dit être de Sienne, fit une description exacte de ce pays, des chefs-d'œuvre qu'on peut y admirer. La différence entre ces deux idiomes est telle que les personnes présentes, habituées au sicilien, avaient beaucoup de peine à la comprendre et étaient même obligées de recourir à un dictionnaire.

Il lui arriva plusieurs fois d'écrire en se servant de caractères qui parurent n'appartenir à aucun alphabet connu, mais

qu'elle choisissait arbitrairement pour remplacer ceux de la langue usuelle; elle en donna quelquefois la clé; d'autres fois, elle ne les expliqua pas, et l'on ne put les déchiffrer. Le docteur en donne un fac-similé; ce sont des signes assez compliqués, et l'on ne conçoit pas quel motif a pu porter la malade à se créer ainsi gratuitement des difficultés. Ce qu'il y a de merveilleux dans cet épisode, c'est que, sans aucun apprentissage, elle ait ainsi employé des signes bizarres qu'elle traçait avec une extrême rapidité, malgré l'énorme obstacle qu'un tel mode d'écriture devait apporter à l'expression de sa pensée.

Le curé de la paroisse, informé de ces faits extraordinaires, persuadé d'après les règles canoniques, que parler des langues non apprises, et prédire exactement les circonstances futures de la maladie étaient des signes certains de la possession démoniaque, jugea qu'il y avait lieu de procéder à l'exorcisme. Ses exorcismes réitérés n'amènèrent aucun résultat, aucune modification dans l'état de la malade qui écrivit dans son état de crise : le diable n'est pour rien dans les souffrances que j'éprouve et dans les facultés dont je jouis.

Le rapport ne nous fait pas connaître l'issue de ces expériences d'un si grand intérêt. Il est évident que, quel que soit le degré d'excitation de notre imagination, si mystérieuses que soient les conditions déterminantes de l'hallucination, l'imagination et l'hallucination ne nous permettront pas de parler correctement une langue étrangère que nous n'avons jamais apprise, d'inventer même une langue et un alphabet, de nous improviser musicien sans connaître les notes musicales. Les grands mots prononcés avec une emphase ridicule par les savants aux abois, peuvent tromper les esprits faibles; ils font sourire les esprits sérieux.

L'erreur des spirites se rapprocherait davantage de la vérité : « Dans le cas cité, écrit un spirite, une voie bien simple était indiquée : c'était, quand la malade se croit successivement Grecque, Française, Anglaise, de lui demander son nom. Certainement, elle en aurait donné plusieurs, et, prenant des informations aux lieux désignés, on aurait reconnu que

diverses personnes, décédées depuis longtemps, s'étaient incarnées successivement dans la malade et avaient parlé (1).

Assurément cette solution est fautive, elle a cependant l'avantage de faire comprendre l'insuffisance de l'imagination préconisée par une science ridicule et la nécessité de recourir à l'intervention intelligente d'un agent étranger.

## V

Les prétentions des physiologistes de l'école positiviste vont plus loin; ils ne se contentent pas d'attribuer à l'imagination surexcitée la connaissance instantanée d'une langue étrangère et inconnue, ils lui attribuent aussi les visions, apparitions, révélations qui font partie du monde surnaturel, et dont la théologie mystique nous donne l'explication raisonnée. A les entendre, le voyant qui prétend se trouver en présence de Notre-Seigneur, d'un Ange, de la sainte Vierge ou d'un saint, est victime de son imagination, il prend le fantôme de son esprit pour la réalité; il n'est pas encore fou, il est toujours halluciné.

« D'autres individus, écrit Dechambre, ne rectifient pas leurs hallucinations; ils croient à la réalité des sensations perçues; mais, en même temps, ils l'expliquent par des causes surnaturelles, par l'intervention d'une puissance supérieure... Mais, pour que la folie soit réelle, confirmée, pour qu'il y ait aliénation, il faut, si l'on veut rester fidèle à l'étymologie du mot, qu'une atteinte plus ou moins profonde ait été portée à la partie intellectuelle de la conscience, que l'individu ne soit plus maître ni de sa volonté ni de son jugement (2). »

Les écrivains mystiques distinguent avec une grande précision, et en nous faisant connaître leurs caractères distinctifs, trois sortes d'apparitions : les premières sont corporelles et elles frappent immédiatement les sens extérieurs de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du toucher. Les secondes sont imaginaires, et encore qu'elles aient une cause réelle, substantielle, certaine, elles se passent dans l'enceinte inté-

(1) *Le Messager spirite*, de Liège, p. 42.

(2) Dechambre, *Gazette médicale*, 6 avril 1850.

rieure de l'imagination. Les troisièmes dont il est difficile d'expliquer la nature et les conditions sont intellectuelles, elles se produisent dans l'entendement, sans aucune forme, figure ou image matérielle; on les désignerait plus clairement à notre avis, sous le nom de connaissance ou de notion de l'entendement.

Nous ne parlerons, en ce moment, que des apparitions qui frappent nos sens extérieurs, à la manière des objets matériels.

Le monde invisible peut, en certains cas, devenir visible par une permission spéciale de Dieu, et, comme toute autre réalité externe, ébranler notre système nerveux. Ces relations sensibles, rares et saisissantes rappellent l'éclat troublant d'un éclair à travers les ombres de la terre, elles font penser aussi dans la frayeur ou dans l'espérance à des voix qui viendraient de l'au-delà.

Dieu, tout invisible et spirituel, se manifestera sous la forme du feu dans le buisson ardent, ou d'une épaisse nuée. Jésus-Christ apparaîtra, après sa résurrection, sous la forme humaine à ses apôtres, à ses disciples, à Marie-Madeleine, à saint Paul, à des saintes qui auront su garder l'idéale pureté de Thérèse de Jésus. Que de fois, des bienheureux, sur la terre, ont vu la Vierge miraculeuse dans l'amour et le ravissement d'une extase. Que les anges apparaissent et conversent avec les hommes; c'est un fait presque fréquent dans l'histoire de l'Église et dans nos Livres saints.

Les démons, faussaires de Dieu, contrefont ces apparitions célestes, et, s'ils apparaissent quelquefois dans leur laideur horrible, ils prendront aussi, dans certaines circonstances, pour tromper plus sûrement les hommes, les apparences de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints. Mais, selon l'observation d'un savant auteur mystique, « lorsqu'ils prennent la forme humaine, elle présente presque toujours quelque difformité, surtout aux extrémités des mains et des pieds (1). »

Les âmes souffrantes du purgatoire apparaissent aussi quelquefois aux vivants sous une forme sensible; ou elles révèlent leur présence invisible par des signes particuliers: on

(1) R. P. Séraphin, *Principes de théologie mystique*, p. 309. — Benoît XIV, *De serv., Dei beatif.* lib. 3, c. 54, n.3.



entendra des coups, des sanglots, de profonds soupirs, des gémissements; ces âmes se rendront sensibles sous la forme d'une lumière, d'un feu, d'une flamme, d'une nuée. Il est même arrivé qu'elles ont apparu aux vivants sous une forme humaine, tristes, entourées de flammes, gémissantes, provoquant la pitié.

Selon Joseph Lopez, dans son ouvrage intitulé : *Lucerna mystica*, elles se révèlent d'une manière mystérieuse et pénétrante en réveillant en nous, aux heures distraites de la vie, leur souvenir, avec une persistance qui ressemble à l'obsession. Nous pensons à un défaut, nous éprouvons à cette pensée une douleur toute autre que celle de la séparation, elle a des caractères particuliers; il nous est impossible d'écarter cette image douloureuse et de chasser ce souvenir. Pieuse et touchante insistance de ceux que nous avons connus sur la terre et qui, après avoir partagé nos joies et nos tristesses, viennent encore à nous, envoyés de Dieu, pour implorer le secours de nos prières et pour ramener nos regards, trop facilement distraits par les bagatelles de la terre, vers les réalités éternelles.

Quand nous rencontrons dans l'histoire de l'Église ces saints illustres, ces saintes héroïques qui nous frappent par la droiture de leur volonté, la sincérité de leur accent, l'élévation de leurs pensées, le courage surnaturel qui marque leurs mortifications, leurs pénitences, leurs épreuves; quand nous les entendons affirmer avec une conviction tranquille et inébranlable qu'ils ont été favorisés de ces apparitions célestes par lesquelles Dieu semble les initier aux mystères de l'autre vie, je ne peux pas, sans oublier les lois de la certitude historique, les accuser d'erreur ou de mensonge. Si je ne les crois pas, qui croirais-je? Où sont les témoins qui nous donneront des garanties aussi certaines de vérité?

Parmi ces faits merveilleux qui appartiennent au monde surnaturel, nous en trouvons un grand nombre dont la réalité est affirmée par plusieurs témoins dignes de foi. Je ne peux pas supposer que ces témoins sont hallucinés quand ils décrivent, sans aucune entente préalable, une représentation sensible, de la même manière, avec les mêmes détails et les mêmes circonstances. Cet accord se reproduisant invariable-

ment dans toutes les apparitions matérielles, dont l'histoire de l'Église a consacré le souvenir, serait déjà un miracle, bien difficile à expliquer.

Tout en respectant la bonne foi et la sincérité de ces témoins, les rationalistes posent ce principe absolu : tout homme qui croit voir une apparition surnaturelle est un halluciné, et ils appliquent ce principe à toutes les visions et à toutes les apparitions que nous découvrons dans la vie de quelques saints.

Ils n'oublient qu'une chose, c'est de prouver leur principe et d'en donner l'explication. Ils devraient démontrer premièrement qu'en dehors de ce monde il n'y a rien, ni Dieu, ni anges, ni saints, ni aucune créature et que l'immortalité de l'âme est une chimère; secondement que les êtres qui font partie de ce monde invisible et qui sont doués d'une volonté, d'une intelligence et de facultés supérieures aux nôtres ne peuvent avoir aucune communication avec les créatures humaines, qu'ils ne peuvent pas se rendre visibles, en se servant de la matière, comme l'âme se rend sensible ici-bas, à travers la réalité mystérieuse de la matière vivante dont le corps est formé. Il faudrait, enfin, démontrer que ces témoins sérieux dont les dépositions sont l'affirmation éclatante de la réalité objective des apparitions sont tous hallucinés.

Mais ces rationalistes affirment et ne prouvent pas, et ils se contentent de faire cette concession ridicule : on peut être halluciné sans être fou!

Nous affirmons que les apparitions corporelles sont possibles, qu'elles sont quelquefois réelles, et qu'elles dépassent le pouvoir de l'imagination.

Élie MÉRIC.



## APPARITION MERVEILLEUSE EN CORSE

Nous empruntons aux journaux de la Corse le récit d'une manifestation extraordinaire qui préoccupe en ce moment les esprits.

Il nous suffit d'exposer les faits; le moment n'est pas encore venu de poser des conclusions.

### I

Dans la commune de Campitello, à un quart d'heure du village, sous le renflement d'un coteau, hérissé de rochers, parsemé d'arbres fruitiers et plaqué de potagers se produisent des phénomènes étranges, qui ont subi trois phases bien distinctes.

Du 24 juin au 15 août, il y a eu vision d'une Dame, laquelle, au dire des croyants, ne serait autre que la Mère de Dieu. Point d'extase, une fervente piété et c'est tout.

Entre le 15 août et le 3 septembre, ils tombent en syncope, Les membres, tout en conservant leur souplesse normale, perdent la sensibilité, et de tout l'individu se dégage une sueur glaciale. Rentrés en possession de leur esprit, ils affirment tous le plus simplement du monde, avoir vu la Madone, une église, des cierges allumés, un prêtre célébrant, des processions, en un mot presque toutes les cérémonies du culte catholique y passent.

Après le 3 septembre, les choses prennent une forme funambulesque, somnambulique. Les voyants, au nombre de quinze, — une poupée de sept ans, cinq fillettes de quatorze à vingt ans, adonnées aux pratiques de la dévotion, deux mères de famille, hystériques, âgées l'une de cinquante et l'autre de trente-deux ans, et sept garçons entre les onze et les vingt ans, pas riches d'esprit, — après avoir plus ou moins longtemps fixé la roche des apparitions, s'écrient tout à coup:

« La voilà, la voilà. » Et de suite leurs membres s'agitent d'un tremblement nerveux, analogue à celui des épileptiques ; leur langue bredouille des mots inintelligibles ; ils se tordent enfin dans des convulsions affreuses à voir. Que tout leur être doit souffrir ! Après avoir perdu les sens extérieurs complètement, leurs forces et leur agilité se décuplant, ils font rouler des moellons au-dessus de leur puissance, se livrent à des exercices acrobatiques qui feraient rougir les gens du métier, et tout cela sans se faire la moindre éraflure. A l'état de repos, le corps acquiert une lourdeur presque marmoréenne. Et chose plus singulière encore, il est deux ou trois de ces voyants qui, au crayon, écrivent ces mots : « Marie et Satan, » tantôt séparés, tantôt unis, suivis d'un chiffre quelconque auquel on ne peut donner aucune signification.

Dès qu'ils recouvrent l'usage des sens extérieurs, ils sentent tout leur organisme frappé d'une lassitude de courbatu ; ils ont la fièvre, leurs idées sont confuses, tristes. Petit à petit, ils reconstituent avec peine leurs visions, à peu de choses près identiques à celles de la deuxième phase, Satan en plus.

Le moment est venu de placer ici la relation aussi claire que possible de quelques-uns de ces phénomènes qui semblent confondre, défier et dérouter ensemble la Théologie et la Science. Ainsi que vous l'allez voir, j'en ai été moi-même le témoin oculaire.

A deux reprises, pendant les deux premières phases, je m'étais rendu sur le théâtre des événements, pour savoir si possible, de quoi il retourne. Il ne m'avait point été donné d'assister à aucune scène de visions ; mais en revanche, j'avais pu recueillir de mes excursions le précieux avantage de m'être, après une minutieuse enquête, convaincu que la bonne foi la plus entière règne chez les voyants.

Le 12 septembre, de bon matin, armé de mon bourdon, je m'acheminai vers Campitello. J'eus la bonne fortune d'avoir pour compagnon de voyage, un voyant, Mazzoni Charles, âgé de dix-huit ans, de Lento. Les événements dans lesquels il joue un rôle important défrayèrent nécessairement notre conversation. Au chapitre de l'une des syncopes dans laquelle

il était tombé, à deux cents mètres du champ des apparitions, à la seule vue de la Croix que l'on y a plantée, je lui présageai, — excusez ma témérité, — que ce phénomène se réaliserait une deuxième fois, dès qu'il apercevrait le lieu, objet de ses pensées. Assistait à notre dialogue un jeune homme de Canavaggia, Simonpieri Jean-Quilicus. Arrivés à Lento, Charles nous quitta pour les siens, non sans me promettre toutefois qu'il ne toucherait que barre. Je ne sais pour quelle cause il ne nous rejoignit point. Cahin-caha, je parvins au terme de mon pèlerinage.

A onze heures, l'on vint m'apprendre l'arrivée du voyant. Mon présage s'était littéralement accompli. Parvenu au point même de la route où l'on découvre le champ, il s'était abattu pour, quelques secondes après, dévaler le coteau, à l'instar de la couleuvre. En vain, son père, qui, de Lento, l'avait suivi, s'était-il efforcé de le retenir dans sa course de reptile.

Dans l'après-midi, je me rendis au champ, mais trop tard. Une apparition avait eu lieu en présence d'une centaine de personnes. Tout ne fut pas perdu cependant, car j'arrivai assez à temps pour que Charles confirmât mon présage à un certain nombre de personnes dignes de foi dont je pourrais citer les noms, le cas échéant. Et aussitôt, flanqué d'un collègue en vision, Corteggiani Ange-Félix, âgé de dix-sept ans, de Campitello, il s'en va à Lento y rechercher un autre voyant de cette localité, Mazzoni Antoine-François, âgé de dix-sept ans, afin de renforcer la troupe pour les visions de la soirée.

Il est six heures et demie, la nuit tombe. Sept ou huit cents pèlerins environ, parmi lesquels cinq prêtres dont M. Albertini, le sympathique et infatigable curé de la paroisse, sont là éclairés par la lune et... un lumignon, dans le recueillement le plus profond. Les voyants présents, au nombre de dix, sont à genou, au pied de la Croix, portant de grands chapelets au cou. Ils ne permettent pas qu'on se mêle à eux. Savent-ils pourquoi? A mon humble avis, ils ont, par expérience, acquis la certitude instinctive que leur promiscuité avec les profanes paralyse les visions, je ne dis pas les apparitions et pour cause. Par privilège, tolèrent-ils tout au plus que les prêtres les approchent avec ferveur, ils baisent et rebaisent longuement la Croix, puis ils attaquent ardemment une *strascinella*

— acte de pénitence qui consiste à se trainer sur les genoux — sur un parcours de deux cents mètres au moins, pour revenir à leur point de départ, cependant que les dévotes récitent le chapelet, et les hommes en grande partie juchés sur des roches, chantent des louanges à Marie.

La pénible *strascinella* terminée, l'on reprend en commun la récitation du saint Rosaire. A peine a-t-on égrené quelques grains, qu'un bruit discret se fait dans la foule. « Ils arrivent, ils arrivent. » Ce sont, en effet, les voyants partis dans la journée pour Lento, qui reviennent, remorquant Antoine-François. Rampant, marmottant douloureusement, tous trois se dirigent vers le centre d'attraction, la Croix. Ils l'étreignent frénétiquement, la baisent et la rebaisent longuement avec des transports d'amour intraduisibles. Antoine-François l'enlève et esquisse un geste par lequel il nous commande de le suivre en procession. La petite phalange sacrée suit la première, et l'assistance défile, maintenue en bon ordre par Charles et Ange-Félix. Et quel ordre ! Jamais de ma vie, je n'assistai à la procession mieux ordonnée. On récite le saint Rosaire, le chant étant expressément défendu par les pieux somnambules. Pendant le défilé, je remarque une femme au facies accusant nettement l'hystérie. C'est Faustine Bagnoli, âgée de cinquante ans, de Campitello. Elle est évanouie, dans les bras de son mari. « Quand elle s'évanouit, dit-il, elle voit pour sûr la Madone. » On nous mène par monts et par vaux jusqu'à un clos *ad hoc* où l'on exécute la *ranitola* — mouvement consistant à décrire processionnellement un cercle concentrique et à le dérouler ensuite sans que les théories des fidèles se confondent. Celle que nous effectuons mérite d'autant plus une mention particulière de précision qu'elle compte trois rangs. Cette innocente et inoffensive parodie achevée, nous retournons au champ des apparitions.

Le signe de la Rédemption est arboré, et les trois voyants que l'on sait se collent à la roche centrale, celle des apparitions, y plantent des bougies, et de temps à autre, ils portent vers le ciel des regards que l'on pourrait dire inspirés. Le tour d'entrer en scène pour les autres voyants du sexe fort est maintenant arrivé. L'un après l'autre, entraînés par un cou-

rant mystérieux, ils s'élancent autour de la roche, joyeux, transportés, transfigurés. Ils sont hypnotisés devant un châtaignier, à huit ou dix pas d'eux. Ils battent des mains, s'animent, s'exaltent, et, du doigt, ils nous montrent la Madone dans la feuillée. Ils frissonnent, tremblent et, telles de lourdes masses, successivement, ils tombent à la renverse. Les syncopes succèdent aux syncopes, et les convulsions battent leur plein. La petite Xavière Sammarçelli, âgée de sept ans, de Bigorno, vient, elle aussi, jeter sa note enfantine dans ce concert délirant. Elle pleure, et à un prêtre qui lui demande la cause de ses pleurs, elle répond : « Je vois la Madone . » Peu après, elle tend ses menottes en avant dans la direction du châtaignier, penche en arrière et tombe sur son dos. Les syncopes n'étant pas simultanées, les voyants valides retirent les invalides, et ainsi de suite. Les voyants qui, pour la plupart et par exception, ne voient pas ce soir, servent de sœurs de charité aux patients et leur donnent à baiser le Crucifix avec une touchante sollicitude (1). Ils demandent de l'eau bénite, s'en aspergent et nous aussi.

Sans transition, comme si l'Apparition se déplaçait, toujours fascinés, ils roulent sur leurs jambes à présent, et d'une façon échevelée, vers un bas-fond, à quelque quarante pas de distance. Les voilà, là-bas, électrisés, en face d'un autre châtaignier dont les rameaux se déploient tout contre une roche, la plus monumentale de toutes celles du champ. Ils nous montrent de nouveau la Madone dans la feuillée, portant cette fois l'Enfant Jésus dans ses bras. Ah ! quelle explosion d'enthousiasme ! quel ravissement ! Plus fort que jamais, ils battent des mains, tendent les bras en avant vers le même point, comme s'ils voulaient tenir l'Apparition. Il est humainement impossible de rendre fidèlement ces transports d'allégresse. Ils la voient comme nous les voyons eux-mêmes ; ils nous la désignent, et mettent nos mains dans leurs mains pour nous indiquer plus justement l'endroit précis où elle se tient.

Que d'efforts infructueux, pour tout au moins faire passer la conviction dans nos esprits ! Et quelle désolation ! quand ils

(1) Je dois reconnaître que les syncopes des femmes sont calmes.

constatent que nous ne voyons toujours pas. Derechef les syncope vont leur train. Il est attendrissant au plus haut point le spectacle de la petite Xavière soulevant comme un jouet, un voyant, garçonnet de onze ans, Bagnoli Moïse, de Campitello, dont le corps est trop volumineux pour ses frêles petits bras. Antoine-François prie la mère de cette enfant de lire une prière à la sainte Vierge. Après cette oraison appropriée à la circonstance, nos voyants, poussés pour ainsi dire par un seul et même ressort, sont sur pied, et d'une voix étranglée par les larmes, — leur langue s'est déliée — ils prient, supplient et conjurent la Madone de se montrer aux assistants; « afin, disent-ils, que nous ne soyons pas taxés d'imposture. » Au paroxysme de leur ardeur, ils vont jusqu'à lui demander une marque éclatante de son pouvoir, un miracle. Quelques femmes affirment qu'elles voient en ce moment l'Apparition telle qu'elle nous a été dépeinte. Pourquoi en douterait-on?

L'Apparition disparaît, car les voyants remontent au Calvaire où, par une faveur spéciale, Antoine-François de pair à compagnon, fait signe aux prêtres de chanter un cantique à la Vierge, ce à quoi ces ecclésiastiques se prêtent d'ailleurs de bonne grâce, en entonnant l'*Ave Maris Stella*. Finalement, récitation du chapelet pour la dernière fois, et le voile tombe à onze heures précises.

Qu'il me soit permis avant de clore cette chronique, d'ajouter quelques mots de conclusion.

Je n'ai pas de peine à avouer que je ne suis nullement familiarisé avec les sciences psychiques. Dieu me garde donc de trancher cette troublante question *ex professo*. Mais, vous voudrez bien, ami lecteur, me pardonner d'en discourir comme M. Toutlemonde.

Encore une fois, sans conteste, les visionnaires — ne craignons pas de leur appliquer le qualificatif qui leur convient — ne simulent guère, mais ils se trouvent dans un état physiologique anormal. Indubitablement un agent occulte les meut. Serait-ce l'autosuggestion? J'incline d'autant plus vers cette solution, que trois d'entre les visionnaires, bien qu'éloignés de Campitello, tombent en syncope. Ainsi il y a un mois, Charles tombait dans l'église de Lento, pendant la sainte Messe;



Antoine-François, pâtre de son état, parodie la procession au bercail, à l'heure même où ses amis officient au champ des soi-disant apparitions ; un autre visionnaire, Domartini Léon, âgé de dix-huit ans, du hameau de Frasso, commune de Castello-di-Rostino, éprouve ces mêmes troubles dans son village. Au surplus, que le lecteur sceptique fouille dans l'histoire de l'hypnotisme, et il trouvera son chemin de Damas. C'est aux clartés de la science que j'ai examiné ces phénomènes déconcertants à première vue, mû par l'unique souci de la vérité. Que mes amis de Campitello, parmi lesquels j'en compte d'éprouvés, ne me tiennent donc pas rigueur de ce que je heurte de front ce que, par euphémisme, j'appellerai leur opinion. Ils peuvent admettre le surnaturel sans pour cela verser dans la superstition. En s'y obtenant, ils compromettraient, loin de défendre, la cause de notre sainte Religion. Je crains fort qu'en n'écoutant pas ma parole amie, ils ne finissent par recevoir, au lieu de la visite de la Vierge Marie, celle peu souriante de Dame Médecine. L'état morbide des visionnaires fait tache d'huile... *Caveant Consules!* A bons entendeurs, salut.

## II

C'est dans le *Petit Bastiais* que M. Acquaviva a publié le récit que nous venons de lire. Un autre écrivain, M. Paul Pancrazi, s'exprime ainsi dans *Bastia-journal* :

A deux heures tout au plus de la gare de Barchetta ; à quatre heures environ par conséquent de Bastia, sur le versant de la rive gauche du Golo, Campitello, chef-lieu de canton de la Costéra, montre — oh ! sans orgueil, allez ! — ses rochers dénudés et, çà et là, bâties en amphithéâtre, ses trente ou quarante maisons logeant une population de trois cents âmes à peine.

Tranquille et paisible jusqu'ici au milieu de ses rochers ; ignorant et ignoré pour ainsi dire du reste des humains, Campitello se voit aujourd'hui le théâtre de phénomènes

extraordinaires qui lui donneront demain la plus retentissante des renommées.

Qu'on en juge!

Le 26 juin dernier, une fillette de douze ans environ, Lellena Lorenzi, très douce, très pieuse et très gentille aussi se trouvait à quelque trois cents mètres du village en quête de bois mort. A un moment donné, ses oreilles sont non moins surprises que charmées d'entendre un chant si suave qu'elle en est « comme toute ravie » selon sa propre expression... elle écoute toujours de plus en plus charmée, mais la douce mélodie cesse bientôt et, à l'instant, tout près d'elle, devant ses yeux émerveillés, souriante et toute resplendissante se dresse sur un rocher la « Madonna », ou du moins une dame extraordinairement belle que la petite Lellena prend tout de suite pour la sainte Vierge. L'apparition ne dura que quelques instants, puis disparut.

Très émue — on le serait à moins — la douce enfant rentre au village et raconte ce qu'elle a vu... C'est Campitello naturellement qui se rend le premier sur les lieux de l'apparition, puis l'extraordinaire nouvelle se communiquant de proche en proche, ce sont des milliers et des milliers de visiteurs qui, animés d'une foi sincère, d'une foi qui fait plaisir à voir, accourent de tous les cantons environnants, le chapelet à la main ou bien chantant des cantiques à la Reine du Ciel. Aussi bien aujourd'hui ce n'est plus la seule Lellena qui a vu la merveilleuse apparition, mais des centaines d'autres personnes, grandes ou petites.

Mais il faut bien le dire aussi, à Campitello, comme à Tilly-sur-Seules (Calvados) à côté de l'apparition de la Vierge qui revient toujours comme un leit-motif, combien d'autres aussi nombreuses que bizarres!

Que n'a-t-on pas vu en effet et que ne voit-on pas encore! Des croix lumineuses, comme des boules de feu, des églises, des statues décapitées, la Vierge avec une figure comme carbonisée, etc., etc...

Mais en voilà assez pour les apparitions, et parlons un peu des « voyants de la Madonna ».

Jusqu'au 26 août dernier, ces personnes privilégiées trahis-

saient devant l'apparition une émotion profonde, il est vrai, mais plutôt douce, se traduisant surtout par une abondante crise de larmes : visiblement elles goûtaient un bonheur sans mélange. Mais depuis!...

Ah! depuis, c'est une autre paire de manches, comme on dit. Les voyants sont plutôt à plaindre, et leur bonheur n'a plus rien d'enviable. En effet, dès que l'apparition se manifeste, ils sont comme foudroyés et tombent évanouis. Ce n'est jamais qu'à grand'peine qu'on réussit à leur faire reprendre leurs sens.

Et tel a été le sort des voyants (de la plupart) du 26 août au 4 septembre je crois, jour où pour la première fois on a pu dire presque à coup sûr : le doigt du Diable est là, car les voyants ont encore changé de condition et ils sont maintenant effrayants à voir... Hypnotisés par je ne sais quelle puissance infernale, ils font, à l'état de somnambulisme, des gestes de rage ou extrêmement bizarres, grimpent sur des rochers où les chèvres ne s'aventureraient qu'en tremblant, ont des convulsions épouvantables, se jettent des pierres... mais je m'arrête, je ne puis en dire davantage... je sens que je me heurte au scepticisme du lecteur, scepticisme que je comprends à la rigueur, car ici le vrai n'est pas vraisemblable du tout.

Et maintenant que mon rôle de narrateur est terminé, nous donnerions volontiers la parole à l'un des prêtres les plus distingués et les plus instruits du diocèse : j'ai nommé M. Ermoni, curé d'Ortiporio. Ce digne ecclésiastique, docteur en philosophie, a procédé à une enquête personnelle sur les lieux mêmes. Il a assisté à plusieurs scènes sinistres ou macabres de ces somnambules, fin de siècle, en vérité. Il en a interrogé quelques-uns au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ; il a sué sang et eau pour les réveiller. Personne donc mieux que ce digne curé ne pourra nous dire ce qu'il faut penser de ces phénomènes extraordinaires qui ont si violemment ému ceux qui en ont été les témoins.

Ours-Paul PANCRAZI.

*P. S.* — A MM. les sceptiques ou tout simplement à

MM. les curieux qui seraient tentés de se rendre à Campitello, nous leur conseillons d'y aller en voiture directement, car de Barchetta, on est toujours forcé de faire deux heures de voiture, surtout, qu'on n'oublie pas les provisions!

### III

La lettre suivante publiée dans *Bastia-journal* n'est pas une discussion impartiale, paisible et scientifique des phénomènes merveilleux exposés dans les articles que nous venons de citer.

Les esprits s'échauffent; et, malheureusement, la violence qui ne prouve rien tient la place de la discussion.

Nous aurions préféré à ces violences inutiles une étude attentive et une discussion sérieuse des faits.

Nous donnons ainsi tous les documents :

Cher Monsieur Acquaviva, veuillez bien me le dire? Je n'ai nullement l'intention, ami lecteur, de critiquer l'article paru le 17 octobre sur le *Petit Bastiais* ayant pour titre : Le Merveilleux à Campitello. — Le ton ironique et banal de l'auteur fait penser tristement au caractère léger (je dirai même excentrique) du nommé Acquaviva.

Il est étonnant qu'un prêtre ait osé dire de pareilles monstruosité; un prêtre qui pourrait se rendre compte de ce qu'il avance et ne le fait pas certainement. Monsieur Acquaviva est un homme de peu de foi. Qu'il n'admette pas les apparitions de la Madone, je le conçois, mais qu'il répande au loin les élucubrations de son cerveau malade, je ne l'admets pas.

Est-il du nombre de ces pseudo-philosophes qui n'admettent que la matière pure et simple? Tout ce qui ne tombe pas sous les sens n'existe pas et n'a point de réalité; pour eux plus de mystères, et partant plus de religion, plus de Dieu!... — Engoués de ces mauvais principes, ils en font la propagande scandaleuse, s'efforçant d'inculquer dans le cœur des jeunes gens l'irréligion et la haine de Dieu. Quel spectacle écœurant que celui de la France ravagée par les doctrines de ces êtres orgueilleux et corrompus qui se décorent du titre pompeux de rationalistes!...

Jetez, en effet, un regard sur notre chère patrie, et voyez dans quel Océan de douleurs n'est-elle pas plongée cette fille aînée de l'Eglise! Mon Dieu! quel lugubre spectacle!... Ses enfants surexcités par ces principes subversifs commettent ce qu'il y a de plus atroce, l'affligeant chaque jour de plus en plus. Si, coupez donc court à votre ironie, et croyez bien que loin de crier en votre faveur elle vous rabaisse bien bas dans l'estime de vos compatriotes.

Monsieur Acquaviva aurait dû se taire et ne pas infecter l'air de ses miasmes antireligieux. Je me garderai bien de trancher la question à « l'Alexandrine », mais toujours est-il que Campitello nous donne beaucoup à réfléchir et nous invite à redresser le bilan de nos iniquités!!!

La Corse a été de tout temps l'île des croyants, la colonne de granit contre laquelle sont venues se briser tour à tour les hérésies de tous les siècles, et qui rejette dès aujourd'hui le ridicule que l'auteur du fameux article semble vouloir répandre sur les apparitions réitérées de la Vierge du ciel. — Pourquoi ce doute? Vous voulez donc rire aux dépens de notre véritable et trois fois sainte religion. Sachez que la belle Cyrnos a eu de tout temps un amour spécial pour la sainte Vierge. La guerre de l'Indépendance nous dit bien que nos pères allaient au combat après avoir imploré le secours de Marie.

Est-il étonnant qu'elle daigne nous favoriser de ses apparitions? Sont-elles certaines? Je l'ignore. Mais ni M. Acquaviva ni moi ne pourrons trancher *illico* une question si ardue et si délicate.

Le ton badin de l'auteur dit bien que tout est faux, mais bientôt, dans quelques jours peut-être, le problème sera résolu!!!

Alors que l'autorité diocésaine garde le plus profond silence, un prêtre ignorant et ignoré se permet de semblables énormités... A-t-il oublié la parole du divin Maître : *Non est discipulus super magistrum.*

ALBERTINI INCHECO,  
de Piedigriggio.

## IV

De la Corse, le *Gaulois* a reçu la correspondance suivante. Nous la reproduisons, malgré d'inévitables répétitions. Le *Furet*, de Calvi, la présente aux lecteurs, sous ce titre : *Les Convulsionnaires de Campitello*.

« Dernièrement, deux jeunes filles qui ramassaient du bois dans les champs de Campitello ont cru voir la sainte Vierge leur apparaître. Le récit de cette apparition laissa d'abord la population incrédule. Mais la curiosité ne tarda pas à l'emporter sur l'incrédulité. Quelques personnes donnèrent l'exemple, et la foule les suivit au lieu du prodige. Bientôt on organisa de véritables pèlerinages, on planta une croix près du rocher où la sainte Vierge s'était montrée. Depuis lors, chaque jour amena la production de phénomènes invraisemblables. Des personnes dignes de foi affirment avoir vu la Vierge, couronnée d'étoiles, tenant l'Enfant Jésus, tandis que d'autres ont cru voir sortir du rocher des étoiles d'argent.

« Et maintenant, c'est tous les soirs une procession d'hommes, de femmes, d'enfants, beaucoup venus de loin, quelques-uns marchant pieds nus qui se dirigent, au chant des cantiques, vers le rocher déjà célèbre.

« Là, j'ai été moi-même témoin, à la nuit tombante, d'un spectacle absolument dépourvu de banalité : d'une part, des gens tombant en syncope, se traînant à genoux sur le sol, gesticulant, les yeux clos, d'une façon désordonnée, battant des mains, se frappant la poitrine, et traçant des signes de croix sur leurs visages qui expriment une joie d'extase ; d'autre part, des hommes, des femmes en proie à d'atroces convulsions, s'abattant contre terre, la figure trahissant un horrible effroi, rampant et s'agrippant aux rochers, descendant, on ne sait comment, au fond des ravins et des précipices réputés inaccessibles. d'où ils remontent pour aller (embrasser la croix et où ils redescendent après s'être traînés pendant des heures à travers ronces et broussailles sans se faire le moindre mal, sans avoir ni écorché leurs mains ni leurs vêtements aux aspérités du roc ; ailleurs, enfin, des enfants de douze ans, dont la faiblesse soulève sans difficulté d'énormes pierres

que toute la force d'un homme, dans des conditions normales, ne suffirait pas à déplacer.

« Le respectable curé de Campitello, M. l'abbé Albertini, a interrogé en ma présence plusieurs patients. Tous se déclarent prêts à mourir plutôt que de renoncer à ces exercices quotidiens.

« Hier, à l'église de Lento, où je me trouvais, un individu est tout à coup tombé en syncope, puis, se relevant, comme poussé par un agent mystérieux, il s'est mis en marche vers le champ de Campitello, malgré les instantes prières et les menaces de ses parents. Il a fallu employer la force pour le retenir. Encore n'y a-t-on pas réussi sans une extrême difficulté.

« Il va sans dire que l'abbé Albertini, conformément aux avis qui lui ont été donnés en haut lieu, fait sur ces incidents l'enquête la plus minutieuse, afin de donner une base solide à la décision éventuelle de l'autorité ecclésiastique. »

## V

*Le Bulletin paroissial* de Saint-Jean de Bastia a essayé de calmer par ces sages paroles les esprits trop échauffés :

L'on parle beaucoup en Corse, en ce moment, des apparitions de Campitello.

Des témoins nombreux, des enfants et plusieurs personnes, attirés par la curiosité, affirment avoir vu l'image rayonnante de la sainte Vierge. Des hommes, peu suspects de crédulité, ont rapporté avec des détails très précis, les faits surprenants et inexplicables qui, tous les jours, conduisent des centaines de croyants et de simples curieux vers le lieu où se renouvellent les apparitions.

M. le Curé de Campitello se tient jusqu'ici sur une grande réserve et se contente d'enregistrer, sans juger encore et sans conclure, les déclarations spontanées des témoins.

La plus grande prudence étant nécessaire en semblable matière, avant de reproduire les récits auxquels ont donné

lieu les faits extraordinaires dont on parle, nous attendrons que l'autorité ecclésiastique se soit prononcée.

## VI

Nous avons laissé les témoins exposer les faits et exprimer leur sentiment sur des phénomènes extraordinaires que nous n'avons pas reçu la mission d'examiner, et qui passionnent les esprits.

Il faut, avant tout, se défier des récits faits sous l'excitation d'une imagination violente et troublée; il faut écouter la raison, et constater sévèrement, sans parti pris, les phénomènes dont on affirme la réalité.

Il est sage de se défier des apparitions qui se produisent *derrière les arbres et les haies*; elles rappellent les mystères démoniaques des bois sacrés du paganisme. Un missionnaire nous disait récemment que, dans les pays infidèles où des apparitions de ce genre ne sont pas rares, le prêtre ne manquait jamais de faire couper les arbres mystérieux, et que cette précaution suffisait dans bien des cas pour mettre fin aux apparitions.

Il ne faut pas se hâter de parler d'un conflit entre le diabolique et le divin, car il arrive souvent que, le démon, faussaire de Dieu, est l'auteur exclusif des contrefaçons de l'œuvre divine, et qu'il agit seul dans ces manifestations troublantes.

Les convulsionnaires jansénistes de Saint-Médard, ravis, en présence de la Croix, reproduisaient dans leurs membres les scènes de la Passion, et les images des stigmates du divin Crucifié; mais ces phénomènes d'apparence divine, étaient l'œuvre du démon, aussi bien que les phénomènes des convulsions manifestement infernales; on ne pouvait pas prétendre y reconnaître l'antagonisme de Dieu et de Satan.

Il faut, enfin, se souvenir des *épidémies hystériques* dont Gorres, le grand Mystique allemand, a parlé avec une si haute compétence, et ne pas oublier l'influence de l'imagination, des nerfs, du corps, dans certains phénomènes merveilleux.

Et s'il plaisait à la sainte Vierge de révéler encore une fois, d'une manière sensible, sa miséricorde maternelle, envers les hommes, par une gracieuse apparition, nous serions heureux de le reconnaître, de nous incliner devant elle, et de la supplier de nous bénir.

É. M.



## UNE SECTE DE SPIRITES A PAMIER

EN 1320

Nous avons à dessein choisi ce mot de *spirites* pour désigner le groupe d'hérétiques que nous présentons au lecteur, afin d'établir un rapprochement entre ces gens du quatorzième siècle et ceux de nos contemporains — lesquels, s'il faut en croire des personnes bien informées, sont plus nombreux qu'on ne le suppose — qui ont ou croient avoir un commerce habituel avec les morts.

Il faudrait, en vérité, ranger de préférence, les spirites de Pamiers de 1320, parmi les dévots aux revenants. Toutefois, comme leur chef, Arnaud Gélis sert aux autres d'entremetteur — disons le mot — de *médium*, ce groupe présente suffisamment de ressemblance avec les spirites modernes pour que nous puissions nous permettre de qualifier ses membres du même nom.

Leur existence, leurs faits et gestes nous sont connus, leurs erreurs nous sont décrites par le manuscrit 4030 (1) (fonds Lat.) de la Bibliothèque Vaticane, qui contient les procès que leur fit, en 1320, l'évêque de Pamiers, Jacques Fournier. Ce manuscrit renferme, du reste, le fruit de l'activité du futur Benoit XII; c'est le registre de l'Inquisition Appamécenne devant laquelle ont défilé, de 1319 à 1325, les survivants de l'hérésie albigeoise que n'avait pu étouffer entièrement un siècle de régime inquisitorial. — A côté de ces cathares dont les dépositions sont uniformes, paraissent quelques types originaux et intéressants, soit qu'ils aient été mêlés à des

(1) Ms. Vat. Lat. 4030, in-fol., parch., XIV<sup>e</sup> s., 375 × 260, 325 f<sup>o</sup>; reliure bois et fer; au dos, le titre : *Processus contra hereticos Valdenses*. En réalité, la majeure partie des accusés sont Cathares. Il y a quatre Vaudois sur une centaine d'accusés.

événements d'un intérêt plus général, tels, le juif Baruc, victime des Pastoureaux (1) et Guillaume Agassa, légreux compromis dans la conjuration de 1321 (2), soit qu'ils aient professé des doctrines curieuses et se soient livrés à des pratiques singulières : c'est le cas d'Arnaud Gélis Botheler et de ses cinq *croyants*, Arnaud de Monesple, bénéficiaire de l'église Saint-Antonin, Guillaumette, femme de Pierre Bathega, Mengarde, femme d'Arnaud de Pomiès, Raimonde, fille de G. Fabre de Saint-Bauzeil, et Navarre, femme de Pons Brun. Ces cinq derniers accusés sont tous de Pamiers; leur chef Gélis, est du Mas-Saint-Antonin, dans le voisinage de la même ville.

Après avoir dit à quelles pratiques ces gens-là se livraient, nous énumérerons les erreurs dissimulées derrière leurs actes et professées par l'hérésiarque, nous en indiquerons la source, nous dirons enfin ce qu'il faut penser de ces communications avec les esprits, d'après les principes de la théologie et de la raison.

## I

Arnaud Gélis Botheler comparait devant le tribunal de Jacques Fournier, le 23 février 1320 (n. st.). Il est accusé d'avoir des relations avec les âmes des défunts, de les voir, de leur parler, de recevoir d'elles des commissions pour leurs amis; de plus, de croire et de professer des doctrines entachées d'hérésie concernant l'état et la destinée de ces âmes (3). C'est sur cette prévention qu'il a à répondre.

Il résulte de ses aveux qu'il avait fait son entrée dans le monde des revenants, huit ou neuf ans auparavant — en 1311 ou 1312, par conséquent — et que c'était son ancien maître, Hugues de Durfort, chanoine de l'église cathédrale de Pamiers, alors décédé, qui l'y avait introduit (4); depuis lors, il n'avait point failli à ses hautes relations. Il paraît

(1) J.-M. Vidal. *L'Émeute des Pastoureaux; Lettres du Pape Jean XXII; Déposition du juif Baruc devant l'Inquisition de Pamiers.* (Annales de S. Louis des Français. Janvier 1899.)

(2) Ms. 4030, f<sup>o</sup> 145-148.

(3) *Conf. A. Egid.*, 18 C.

(4) *Conf. A. Egid.*, f<sup>o</sup> 18 D; *Conf. Mengardis*, etc., f<sup>o</sup> 113 D.

bien, en outre, que le privilège d'en avoir de telles n'était pas isolé dans sa famille, puisqu'une sienne cousine de Laforce, près de Fanjeaux (Aude), le possédait aussi et que lui-même avait reçu par elle des confidences de ses propres parents (1). Néanmoins on peut dire qu'il ne fut investi de cet enviable pouvoir que lorsque Hugues de Durfort déjà nommé, l'eut — ainsi qu'il le raconte à Mengarde Pomiès — « placé parmi les morts », « *posuerat eum cum mortuis* (2). »

Positivement, il semble, à l'entendre, qu'il avait sa place parmi eux, se plaisait en leur compagnie et possédait leur confiance. Nombreux sont ceux qui lui font l'honneur de se présenter à lui ; plus nombreux encore ceux qu'il aperçoit simplement. En dehors de Hugues de Durfort, dont il continue à être par delà la tombe le serviteur dévoué, il communique avec plusieurs vénérables chanoines : Hugues de Ros (3), Athon d'Unzent (4), Pierre Durand (5), qui lui apparaissent de préférence dans le cloître du monastère, asile de leur vie et gardien de leurs restes, ou bien dans l'église même à laquelle ils furent attachés (6). Il a aussi vu trois fois Bernard Saisset, ancien évêque de Pamiers, qui s'est montré à lui près du lieu de sa sépulture, revêtu de ses ornements pontificaux (7).

Il communique avec plusieurs laïques : Ponce Malet d'Ax, mort assassiné (8), Ponce Brun (9), Raimond Burges, qu'il a vu la nuit précédente dans la maison épiscopale (10), deux écuyers du pays de Dun (11), Guillaume Asnhac (12), Raimond Saisha, etc. ; il voit enfin plusieurs femmes : Barchinona, femme de Bernard Calmels (13), Barchinona, femme de Pons Fabre (14), Fabrisse Bathega (15), Plaisance, fille de Men-

(1) *Conf. A. Egid.*, f° 20 B.

(2) *Conf. Mengardis*, f° 113 D.

(3) *Conf. A. Egid.*, f° 19 A.

(4) *Ibid.*

(5) *Loc. cit.*

(6) *Ibid.* f° 18 D, 19 A.

(7) *Ibid.*, 19 A.

(8) *Ibid.*, 19 B.

(9) *Ibid.*, 19 C.

(10) *Loc. cit.*

(11) *Loc. cit.*

(12) *Conf. Mengardis*, f° 13 B.

(13) *Conf. A. Egid.*, 19 B.

(14) *Ibid.*, 19 C.

(15) *Conf. Guillerme Bathega*, f° 112<sup>er</sup> A.

garde Pomiès (1), Fabrisse, mère de G. Fabre de Saint-Bauzeil (2), etc.

A toute heure du jour et de la nuit, en tout lieu : dans les églises, dans les rues, sur les routes, dans sa maison, aux champs, les revenants l'arrachent à ses occupations, à ses prières, à son repos (3). Il s'en va alors en leur compagnie, parcourt avec eux les chemins, les lieux arides, pénètre avec eux dans les églises et dans les maisons (4). Ils causent ensemble ; il leur donne des nouvelles de leurs parents encore vivants pour lesquels il se charge de leurs commissions, qui consistent généralement en des demandes de réparations posthumes, ou bien de secours pour leur propre soulagement : messes, aumônes, lampes à entretenir dans les églises : ce sont aussi de bons conseils, parfois des reproches à l'adresse des vivants. S'il néglige d'accomplir ces messages, les morts mécontents le frappent durement (5).

Dans les entretiens confidentiels qu'il a avec eux, il est surtout question du grand problème qui préoccupe les vivants à l'endroit des morts : du sort qu'ils subissent dans l'autre vie, de leur état actuel et de leur destinée future. On verra quelles notions précises de théologie eschatologique il rapporte de ces conférences macabres.

Triste destinée des mortels favorisés des dieux ! notre homme qui possédait sur l'au-delà des renseignements puisés aux meilleures sources, ne sut pas réserver pour lui sa science. Les morts, dans leur prudence, lui recommandaient, il est vrai, de garder le secret sur ses relations occultes (6) ; mais cette obligation de discrétion était difficilement conciliable avec les diverses missions dont il se chargeait auprès des vivants. En les remplissant, Gélis se trahit et livra son secret à des femmes. Il finit même par dogmatiser ; ce qui devait rester caché, passa au grand public, et dans Pamiers, on ne parla bientôt plus que de « l'homme du Mas-Saint-Antonin qui allait avec les morts ».

(1) *Conf. Mengardis*, 113 B.

(2) *Conf. Raimunde Fabri*, 114 D.

(3) *Conf. A. Egid.*, 19 D, 20 B ; *Conf. Arn. de Montenespulo*, 112 bis B.

(4) *Ibid.*, 112 bis C.

(5) *Conf. A. Egid.*, 20 B ; *Conf. Raimunde Fabri*, 115 B.

(6) *Conf. A. Egid.*, 20 C.

Beaucoup le crurent — on croyait alors les choses les plus invraisemblables — chacun voulut avoir des nouvelles des siens partis pour l'autre monde ; plusieurs allèrent en prendre chez le favori des trépassés. Les quatre femmes dont nous publions l'interrogatoire furent sans doute les plus compromises et se virent appréhendées comme témoins et accusées.

Quant à Arnaud de Monesple, bénéficiaire de Saint-Antonin, nous n'osons dire qu'il était de connivence avec Gélis pour l'acquiescement des messes qui faisaient l'objet des messages du nécromancien (1). L'adhésion de ce prêtre à la secte se comprend moins que celle de femmes naïves et superstitieuses ; supposé qu'elle ait été réelle, elle ne s'explique que par une ignorance profonde, ou une malice vraiment surprenante.

Le lecteur nous dispensera de parcourir avec lui en détail ces six interrogatoires, pour y recueillir des faits qui ne sont que l'application par le menu de la manière de procéder rapidement indiquée ; il pourra se livrer lui-même à cette recherche très aisée. Nous avons hâte d'examiner la doctrine de nos spirites ; c'est la partie la plus intéressante et la plus importante de leurs confessions (2).

(1) *Conf. Dom. Arn. de Montenespulo*, 112 bis B ; *Conf. Raimunde Fabri*, 114 D.

(2) Le ms. 4030 ne nous donne pas la sentence qui fut prononcée contre ces six individus ; il nous est donc impossible de connaître le sort qui leur fut fait.

Abbé VIDAL.

(*Annales de Saint-Louis des Français.*)

(A suivre.)

## CHEZ LA DUCHESSE (1)

(Suite.)

### CHAPITRE III

#### Le Cercle de l'Etoile.

Par une soirée neigeuse de l'hiver de 1890, M<sup>me</sup> la duchesse de Pomar me reçut dans l'appartement intime de son hôtel de l'avenue de Wagram. Le valet de pied m'introduisit dans la chambre de Sa Grâce, pièce royale et magnifique, digne d'une souveraine et où elle n'admettait que ses intimes. On y parvenait par la bibliothèque et par la salle du trône. Après une courte présentation à M. le Duc son fils, la Duchesse demeura seule avec moi, entra immédiatement dans le vif du sujet qu'elle désirait traiter. C'était le CERCLE DE L'ETOILE.

Cette chambre est celle dont le plafond désormais historique, est décoré par l'image dantesque de cercles d'anges lumineux gravitant et tourbillonnant autour d'une étoile centrale. Cette image planait au-dessus du lit de milieu où avait coutume de reposer la grande théosophe. A gauche de ce lit, entre les deux fenêtres était le bureau de Sa Grâce. Elle me fit asseoir en pleine lumière à son côté. La colombe de brillants décorait sa chevelure. Une mantille noire de dentelles précieuses couvrait sa tête et retombait sur ses épaules. Je me rappelle très exactement ce qui fut dit entre nous dans cette entrevue, et je vais le reproduire sous forme de dialogue, sinon dans les termes précis eux-mêmes, du moins dans le sens.

— Merci, Monseigneur, d'être venu. J'ai voulu vous dire tout d'abord, combien j'avais été heureuse du succès de notre réunion (la scène des évêques albigeois) et combien

(1). Reproduction interdite.

je serai satisfaite si votre projet peut arriver à sa pleine réussite.

— Je remercie Votre Grâce, Madame. Je n'ai rien qui me soit tant à cœur que la fondation de l'Assemblée Gnostique, et je crois que vous êtes absolument désignée pour le rôle de Sophia.

— Je sais, je sais, Monseigneur. La Comtesse m'en a parlé. Mais vraiment, je ne puis me particulariser dans la Gnose Valentinienne. L'ésotérisme va beaucoup plus loin. Il est éclectique, et Votre Grâce Gnostique particularise un peu trop.

— Je demande pardon à Votre Seigneurie, Madame. La Gnose est la doctrine de l'Absolu. Valentin en est le docteur le plus complet. Il vient après Simon le Mage, après Basilide, et vous savez que nos esprits assistants ont formellement déclaré que sa théorie était l'expression même de la vérité.

— Bien ! bien ! je sais cela, Monseigneur. Mais croyez-moi, je ne puis, étant donnée ma compréhension plus vaste, entrer dans votre dogmatisme. Je suis plutôt bouddhiste, plutôt hindoue. Tenez, laissons cela. Demeurez le chef de votre assemblée. Elle est pour moi une branche de l'occultisme, mais non pas tout l'occultisme. Que m'apportez-vous là ? Ces papiers ?

— C'est la *catéchèse*, Madame. Et puis, voici l'hymne au Plérôme et voilà la prose des fêtes gnostiques, dans le rythme du moyen âge.

— Vous voyez bien, Monseigneur. Votre Grâce Gnostique est demeurée très catholique romaine au fond. Une prose dans le goût du moyen âge ! Lisez-la-moi et traduisez-moi les paroles. Vous êtes autoritaire, Monseigneur. C'est très romain cela. Vous êtes fait pour devenir un pape. Nous, nous sommes plus éclectiques. La Réforme a manié nos esprits. Comment voulez-vous que nous nous entendions ? Je ne saurais pas commander et je ne sais pas obéir. La lettre tue et l'esprit vivifie. Quel jacobin retourné vous êtes !

La Duchesse souriait en me disant cela, et sa belle main chargée de bagues jouait avec un exemplaire de sa revue : *l'Aurore*. Elle écouta avec bonté et intérêt la lecture de mes

documents. Le cantique au Plérôme lui plut beaucoup. Elle me fit répéter cette strophe :

Salut! Salut! Royaume  
De la Divinité!  
Salut! Salut! Plérôme!  
Eternelle Clarté!  
Abîme! ô mer immense,  
Où se meut la Substance,  
Mystère de Puissance,  
D'Amour et de Beauté!

Et celle-ci :

Les Eons qu'il émane,  
Emanent à leur tour.  
UN et DEUX, c'est l'arcane  
De l'Insondable Amour!  
Divines hypostases!  
Urnes! Encensoirs! Vases  
Qui versent les extases!  
Nuit qui devient le Jour!

C'est beau! c'est très beau! me dit-elle. C'est aussi très vrai. Mais je crois cela. Alors je suis une gnostique. — Elle ajouta : Votre article sur Simon le Mage est un vrai chef-d'œuvre. Mais pourquoi repoussez-vous le Bouddha? Le Bouddha, c'est Jésus aryen!

Ma prose lui agréa moins. Quand je lui eus expliqué la strophe consacrée à Sophia :

In cathedra gnostica,  
Mulier prophetica  
Revelatur Homini!

— Voyons, me dit-elle, pourquoi cette papesse? Comme vous êtes bien Romain! Comme vous êtes autoritaire! Quel Robespierre gnostique! Quel Cromwell vous auriez fait! C'est bien ce que me disait la comtesse. C'est un Cromwell! Ah! Duchesse! il nous aurait mises à la Tour! — Elle riait en me disant cela.

Elle sonna et demanda le thé. Pendant que je buvais le nec-



tar anglo-saxon, elle me dit, en mettant sa main sur mon bras : Vous avez quelque chose de saint Ignace de Loyola, *aurebours*. Chevaleresque et absolu. Vrai Celte et vrai Basque. Un peu Normand. Et elle me présentait la crème : Buvez cela, Monseigneur ! c'est du lait de France... pas de Paris. On l'apporte de la campagne. •

— Allons ! voyons ! ajouta-t-elle. Laissons un peu dormir Sophia Céleste. Ce n'est pas moi qui la serai. La comtesse vous renvoie à moi, moi je ne veux pas. Pourquoi une femme ? En France, ce sont les hommes qui sont mystiques. Voulez-vous que je vous parle maintenant ? Eh bien, tenez-vous tranquille, écoutez-moi. — En ce moment, minuit sonna solennellement. L'avenue moins bruyante ne nous envoyait plus qu'une faible rumeur. La Duchesse commença. Je ne l'interromprai plus.

« La première fois que je vous ai vu, Monsieur l'Évêque ! une étoile, visible pour moi seule, brillait sur votre front. Vous êtes un frère de l'Étoile, Maintenant je m'explique. Au début de ma vie mystique, un soir que je me promenais sur la falaise, dans les îles Orcades, en ma chère Écosse, je m'assis en face de la mer déjà assombrie par le crépuscule. Un calme majestueux régnait sur la face sérieuse de l'abîme. Une frange de pourpre bordait l'horizon immense, et la lune commençait son ascension pacifique dans l'espace. Je demeurai longtemps ainsi, le menton appuyé dans ma main et le coude appuyé sur mes genoux, contemplant tour à tour le ciel et les flots, laissant errer ma rêverie entre ces deux infinis. Cependant il se faisait tard. La brise devenait fraîche. La vague s'enflait mollement sous la lune, et la mer déferlant au loin, m'envoyait sa plainte rythmique et solennelle. Une à une s'allumaient les étoiles, phares célestes éclairant ma songerie, points brillants attirant à la fois mon regard et ma pensée. Dans les lointains violets, quelques lames plus hautes que les autres s'élevaient comme des collines mobiles, retombaient et roulaient dans leur écroulement d'écume l'image brisée des constellations. Tout d'un coup, une étoile énorme se détachant sur le fond bleu de l'étendue, m'envoya comme un rayonnement de soleil. Surgie soudainement du milieu de ses sœurs

plus petites, elle semblait en être devenue le centre. Et de cette étoile inconnue, une sorte d'échelle de clarté descendit jusqu'à la mer et reposant son extrémité sur la cime mouvante des vagues, unit l'Océan au vaste azur. En même temps, une voix se fit entendre à mon oreille et me dit ces mots : « Mary ! une grande mission t'attend. Tu seras la messagère des grands esprits qui habitent cette étoile, et tu porteras leur parole à la terre. » Tout redevint silencieux. L'échelle de lumière disparut. Je ne vis plus que la mer, je n'entendis plus que le ressac de ses flots. Le vent soufflant du large, m'apporta son bruit d'orgue sonore. Je me levai et rentrai au château. Ma destinée était fixée. »

Cette destinée ainsi fixée répondait-elle à un état d'âme, ou bien à quelque subite inspiration venue des puissances noires ? Je me le suis demandé bien souvent. La psychologie de M<sup>me</sup> la duchesse de Pomar ne pourra être faite que difficilement. C'était une âme nuancée. L'éducation protestante-épiscopale avait certainement laissé des traces profondes dans cette intelligence cultivée. Le goût du merveilleux, une immense lecture, une aptitude presque incroyable aux intuitions, se mêlaient chez la Duchesse, à un orgueil psychique indéniable. Dans cette révélation des bords de la mer, dans cette extase de la falaise, il y eut aussi sans doute une part d'illusion. Mais il y eut très certainement une part très grande d'infiltration luciférienne. Toujours est-il que cette mémorable soirée fut le point de départ de l'apostolat théosophique de lady Caithness. Notons bien qu'alors elle ne devait pas connaître les théories de Madamè Blavatski. Cette soirée fut aussi le point de départ des deux conceptions de la Duchesse : l'incarnation en elle de Marie Stuart et la doctrine du cercle de l'Étoile. C'est de cette dernière que je veux parler, remettant à un autre chapitre ce que j'aurai à dire sur la pseudo Marie Stuart qui fut l'Égérie de la noble Théosophe. Qu'entendait lady Caithness par *le Cercle de l'Étoile* ? Deux choses :

1<sup>o</sup> Une réalité supérieure formée par une société extra-terrestre des grands esprits désincarnés ;

2<sup>o</sup> Une foi théosophique dont ces grands esprits étaient les propagandistes et les chefs et docteurs invisibles.

Au fond, c'était une conception spirite. Dans l'espace, ou plutôt dans l'éther pur, au-dessus des globes lumineux, et des merveilleuses étoiles, est une région sacrée, un Éden intellectuel circulaire, enveloppant les atmosphères et les cieux superposés. C'est là, qu'au sein d'une clarté indéfiniment épurée et resplendissante, vivent les sublimes esprits, connus ou inconnus qui ont gravi d'existence en existence les degrés de la purification. Ces esprits revêtus d'un corps astral d'une délicatesse inouïe, composent une hiérarchie de gloire et de mérites et vivent dans la contemplation de Dieu et dans son amour le plus entier, Marie Stuart est reine d'une de ces glorieuses hiérarchies. Ce cercle céleste s'accroît sans cesse par la venue des esprits purifiés de tous les mondes. La Duchesse avait fait figurer ces êtres ineffables par des anges revêtus de blanc et couronnés de rayons. Ils remplissent de très hautes missions. Ils veillent sur les créatures d'élite et mettent sur le front de ces créatures, un sceau symbolique que lady Caithness voyait seule étinceler, comme une lueur, sur la tête des élus destinés à faire partie un jour de ce bienheureux cercle, de cette « église triomphante » de la théosophie. J'ai déjà dit que Sa Grâce avait aperçu une étoile sur mon front, quand je lui fus présenté.

Ces esprits ont encore pour mission d'enseigner la vérité mystique et de garder son flambeau qui vacille à tous les souffles de l'erreur, à tous les vents de la superstition et du doute. Quelle foi enseignent-ils ? La foi à la vérité, une sous ses formes diverses. Mais qu'est la vérité ? La Duchesse en retrouvait chez tous les peuples, dans toutes les religions et dans toutes les philosophies, des fragments épars, semblables à ceux d'un miroir brisé, ou aux perles égrenées et dispersées d'un collier royal. Seulement cette vérité était revêtue de symboles. Il appartenait à la *doctrine ésotérique* d'interpréter, d'expliquer et de compléter les symboles. La Bible elle-même était soumise à cette opération intellectuelle. Au fond, Swedenborg avait dit la même chose, quand il parlait du sens interne de la PAROLE. Et saint Martin pensait comme la Duchesse et comme Swedenborg. Conclusion : l'ésotérisme interprétait les livres sacrés. Cependant, lady

Caithness professait une foi absolue dans les livres sacrés. Elle lisait la Bible avec respect et l'interprétait avec liberté. Au point de vue humain, son exégèse était très intéressante, d'une grande envolée et d'une envergure majestueuse. Je ne puis m'ôter de l'esprit que cette théorie était un fruit de la Réforme. La protestante apparaissait sous la théosophe. Le credo de Sa Grâce n'était pas toujours bien net. C'était un credo éclectique où la Gnose côtoyait l'Hindouisme, le Bouddhisme ésotérique, l'Idéalisme et le Spiritisme.

Notre-Seigneur Jésus-Christ y devenait le Christ intérieur que l'homme éclairé et pur devait réaliser en lui. Je n'ose appuyer sur ce troublant sujet. M<sup>me</sup> de Pomar était de très bonne foi, mais cette conception touche au blasphème dans ses lignes de superbe et de révolte. Je ne l'ai du reste jamais admise, ayant l'âme trop catholique pour cela, même au milieu de l'erreur. Je ne veux pas entrer dans plus de détails, qu'il n'est utile d'en donner pour ce récit qui n'a aucune prétention doctrinaire et qui n'est qu'un chapelet de souvenirs que j'égrène humblement, en esprit de repentance au pied de l'autel dont l'ombre protégea mon enfance et protégera, je l'espère, les avenues de mon tombeau.

JEAN KOSTKA.

(A suivre.)

---

## LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Suite.)

---

XI. — LES ANGES ET LES SAINTS DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Je reprends ici strictement avec les Bollandistes l'ordre chronologique, duquel je me suis écarté pour classer sous diverses dénominations, qui ont certainement leur intérêt, les phénomènes angéliques recueillis dans les siècles antérieurs. Comme précédemment, les savants hagiographes seront la principale source et la caution des faits que je mets en avant.

Tout au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, vivait en Belgique sainte Marie d'Oignies. Elle eut pour historien le cardinal Jacques de Vitry, qui la connut intimement, et qui dit d'elle : « Il ne se passa presque pas de jour et de nuit qu'elle n'ait été visitée par les anges et les saints qui faisaient son habituelle conversation. » Ils la charmaient par une douce musique durant ses repas qu'elle prenait au pain et à l'eau, ou durant ses insomnies. Elle jouissait habituellement de la vue de son ange gardien, qui exigeait qu'elle prit un peu de repos et qui l'éveillait à l'heure de la prière ; elle lui obéissait en tout comme à son abbé. Sa contemporaine, la bienheureuse Yvette, recluse à Hui, dont Hugues de Floreffe écrivit la merveilleuse vie, fut également en grande familiarité avec les anges. De même la vierge cistercienne Ida de Louvain ; elle est communiée par une main angélique. Semblable faveur est accordée à sainte Lutgarde, qui est une autre parure de l'ordre de Cîteaux.

L'ordre des frères-prêcheurs est appelé à bon droit l'ordre angélique, en raison de la blanche livrée que lui donna la sainte Vierge. La vie de saint Dominique, son glorieux fon-

dateur, renferme plusieurs traits ravissants, dénotant un commerce habituel avec les esprits célestes. Un premier trait se réfère au séjour du saint à Rome. « Il était allé visiter les sœurs de Saint-Sixte; il se faisait tard, il se mit en devoir de rentrer à son couvent de Sainte-Sabine sur l'Aventin. On voulut le retenir, mais il dit : *Le Seigneur veut que je m'en aille, il nous enverra son ange.* Prenant avec lui frère Tancrede et frère Odon, il sortit. A la porte, ils trouvèrent un très beau jeune homme, en tenue de route, un bâton à la main, qui se mit à marcher devant eux. Le saint fit passer ses compagnons entre leur guide et lui-même, en sorte qu'il marchait le dernier. Ils arrivèrent au couvent dont les portes étaient closes. Le jeune homme se dirigea vers l'un des battants de la porte principale qui s'ouvrit de lui-même; il entra, introduisit les deux frères et le saint, ressortit, et la porte se trouva close comme précédemment. Frère Tancrede interrogea le saint : *Quel est ce jeune homme qui nous a accompagnés?* Le saint répondit : *Mon fils, c'est un ange que Dieu a envoyé à notre garde. »*

Un second trait nous montre le saint dans ses courses apostoliques, et séjournant chez l'évêque de Faenza (1). « Lorsqu'il se levait avec son compagnon pour chanter matines, on constata à plusieurs reprises que deux jeunes hommes d'une grande beauté s'approchaient de leur chambre avec des flambeaux allumés, et les conduisaient tous deux hors du palais épiscopal dont les portes demeuraient closes, puis revenaient au bout de quelque temps. Le fait fut rapporté à l'évêque, qui voulut s'en rendre compte par ses propres yeux. Ayant vu les deux jeunes porteurs de flambeaux qui accompagnaient le saint dehors, il alla le matin trouver son hôte, et avec un grand respect lui demanda quels étaient ces jeunes gens qui l'escortaient la nuit. Le saint parut ne pas comprendre. Enfin, pressé par l'évêque, il lui déclara que c'étaient des anges, et que le lieu où ils le conduisaient chaque matin était une certaine église de Saint-André située dans les vignes, où il avait

(1) Ce fait n'est pas relaté par un auteur absolument contemporain, comme l'est le précédent; toutefois il est si précis et si intéressant, que je n'ai pas cru devoir l'omettre.

su par révélation que devait s'élever un couvent de son ordre. Profondément touché, l'évêque se hâta de lui concéder cette  
4 église pour faire ériger à côté d'elle un couvent. »

Nul doute que saint Dominique n'ait eu durant sa vie bien d'autres rapports avec les anges, qui sont restés inconnus. Un ange lui annonce sa précieuse mort en lui disant : *Viens, mon bien-aimé, viens aux joies éternelles.*

L'un de ses premiers successeurs comme maître général des frères-prêcheurs, saint Raymond de Pennafort, était, dit son historien, si familier avec les anges, à cause de sa grande pureté et sainteté, que l'un de ces bienheureux esprits venait souvent l'éveiller quand était arrivée l'heure de la prière.

Personne n'ignore la grâce insigne conférée à saint Thomas d'Aquin par le ministère des anges. Il venait de repousser une malheureuse qui avait tendu des embûches à sa chasteté; il avait prié Dieu avec larmes de le préserver à tout jamais du vice impur; il s'était endormi. Durant son sommeil, il vit deux anges qui lui serraient les reins d'une ceinture, en l'assurant que sa prière était exaucée. Or, la douleur qu'il ressentit à ce moment fut si vive qu'il poussa de grands cris. Il confia plus tard à frère Raynald son compagnon la faveur qu'il avait reçue; et près de mourir, il déclara à son confesseur la merveilleuse immunité dont Dieu l'avait gratifié. En elle-même, la vision paraît avoir été imaginative; mais l'action exercée par les anges fut incontestablement physique, puisque le saint témoigna par de hauts cris la douleur qu'il ressentait.

Le séraphique saint François fut un grand ami des anges. D'après les chroniques franciscaines, un mystérieux étranger déclara à sa mère qu'elle ne le mettrait au monde que dans une étable; puis, quand il fut né, un mendiant non moins énigmatique le prit des bras de sa nourrice et annonça ses hautes destinées. Donnant sous réserve ces deux traits légendaires, je m'arrête à deux faits capitaux qui dominent la vie du patriarche d'Assise : la concession de l'indulgence de la Portioncule et l'impression des stigmates, dans lesquels intervient le ministère des anges. (*Act. SS. Oct. Tom. II, p. 557-558.*)

A six cents pas d'Assise se trouvait une petite église appe-

lée Notre-Dame des Anges; on disait y avoir souvent entendu des concerts angéliques. Elle était presque ruinée, au moment où François commençait sa vie nouvelle d'absolue pauvreté; il la répara de ses propres mains. Elle lui devint très chère: les bénédictins du Mont-Subasio, auxquels elle appartenait, l'abandonnèrent au sublime *Poverello*, avec le domaine exigü, *portioncula*, qui l'entourait. Une nuit, saint François reçut un avertissement céleste de s'y rendre; il y trouva Notre-Seigneur et Notre-Dame entourés d'une multitude d'anges qui couvraient les champs d'alentour. C'est alors que le Sauveur du monde invita son serviteur à lui demander quelque grâce: et le saint implora de sa divine bonté l'indulgence dite de la Portioncule qui fut ratifiée par les souverains pontifes. L'apparition miraculeuse, qui y donna naissance, a été consignée dans des relations très gravés, et a pris place dans les offices de l'Eglise. Les Bollandistes la considèrent comme incontestable, dans la longue et savante dissertation qu'ils lui consacrent. (*Loco citato*, p. 879-919.)

Il faut en dire autant de l'impression des stigmates sur le mont Alverne: Le fait lui-même est placé sous la haute et solennelle garantie de l'Eglise, puisqu'elle a institué une fête pour en célébrer la mémoire. La manière dont il s'est accompli n'est pas moins déterminée avec précision. Ainsi que l'a raconté saint Bonaventure reproduisant des relations antérieures, le saint priant en haut de la montagne, vit descendre du ciel et s'arrêter à quelque distance de lui dans les airs un séraphin qui semblait cloué à une croix; il avait six ailes de flamme, dont deux se dressaient au-dessus de sa tête, deux palpitaient à ses côtés, et deux couvraient ses pieds. Tandis que l'homme séraphique contemple cette vision, le cœur navré de douleur et d'amour, il reçoit les sacrés stigmates à ses pieds, à ses mains et à son côté. Le séraphin crucifié les lui a gravés en traits de flamme; et il redescend lui-même de la montagne comme un crucifix vivant. (*Loco citato*, p. 648-652.)

Les faits angéliques abondent dans la postérité spirituelle de ce grand saint; il est impossible même de les mentionner rapidement. — Saint Bonaventure, encore jeune, reçoit la communion de la main des anges. — La vie de sainte Mar-



guerite de Cortone, écrite par son confesseur, offre une suite presque ininterrompue d'apparitions angéliques ; qu'il suffise d'en citer une. La nuit précédant la fête de sainte Claire, un ange ayant six ailes, apparut à l'héroïque pénitente et lui donna sa bénédiction ; celle-ci produisit dans son âme un tel incendie d'amour, qu'un rire d'allégresse éclatait malgré elle sur ses lèvres, et ce phénomène se reproduisit plusieurs fois dans la nuit. Plus tard même, la sainte ne pouvait songer à cette vision sans en ressentir les merveilleux effets par une hilarité qu'elle ne pouvait contenir. La bienheureuse Humiliane de Cerchis, Florentine, veuve du tiers ordre, était éclairée la nuit par un ange, et il la nourrit une fois d'un pain tout blanc et odoriférant.

Je termine cette revue du XIII<sup>e</sup> siècle par un trait tiré de la vie de saint Philippe Béniti, propagateur de l'ordre des Servites. En l'un de ses voyages, étant avec quatre compagnons dans les âpres forêts des Alpes, il perd sa route, il erre pendant trois jours, et à la fin il succombe d'épuisement et de fatigue. Il se met en prière : soudain des voix humaines se font entendre. Deux hommes se présentent costumés en bergers, mais faisant paraître sur leur visage et dans leurs paroles une aménité qui contraste avec la rudesse d'un berger de la montagne. Ils font entrer saint Philippe et ses compagnons sous un toit rustique, et ils leur servent des mets simples mais bien préparés, des pains éclatants de blancheur et d'un goût exquis et une boisson rafraîchissante. Les religieux se restaurèrent en rendant grâces à Dieu. Les deux bergers les remettent ensuite dans leur chemin. Quand le saint veut les remercier, il se trouve qu'ils ont disparu. Il demeura persuadé qu'il avait eu affaire à des anges du Seigneur.

## XII. — LES ANGES ET LES SAINTS DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Au seuil du quatorzième siècle, nous trouvons le candide et vraiment angélique saint Nicolas de Tolentino, des Ermites de Saint-Augustin. Ses parents soupirent après une postérité qui a été jusqu'alors refusée à leurs vœux ; un ange les avertit

de faire un pèlerinage au tombeau de saint Nicolas; ils y vont, et obtiennent de Dieu l'enfant de bénédiction qui reproduit les vertus et la puissance thaumaturgique de son patron le grand évêque de Myre. Les démons s'acharnent contre lui, les anges le consolent. Six mois avant son précieux décès, chaque nuit, avant l'heure de matines, il entend des oreilles de son corps, *corporalibus auribus*, un concert angélique d'une harmonie exquise : et il en est si délecté qu'il s'écrie : *Je désire la dissolution de mon corps pour être avec Jésus-Christ.*

Après lui se présente le grand saint breton, le soutien et l'avocat des pauvres, saint Yves de Tréguier. Voici ce que dépose un témoin dans son procès de canonisation. « Comme j'étais à table avec le seigneur Yves en sa maison de la Ville-Martin, un pauvre guenilleux et repoussant se présenta; maître Yves le fit asseoir en face de lui et manger dans son assiette même. S'étant restauré, le pauvre se leva, et nous dit en breton : *Adieu, le Seigneur soit avec vous!* A ce moment, il apparut aux yeux de maître Yves tout transfiguré et tout éclatant de blancheur. Maître Yves me fit remarquer ce changement tel que la maison en devint resplendissante; il ne voulut plus ce jour-là se mettre à table; il se prit en ma présence, à pleurer à chaudes larmes en disant : *Je ne puis en douter, un messenger du ciel nous a rendu visite.* » Il ne paraît pas que le témoin ait constaté de ses yeux la transformation du pauvre; mais il vit, et pendant un temps assez long, le pauvre lui-même.

Aux portes de Florence, à Varlungo, se trouve un monastère de religieuses Vallombrosiennes, dans lequel on vénère le corps de sainte Humilité leur fondatrice. Elle était mariée; du consentement de son mari, elle entra dans un monastère auprès de Faenza. Là elle édifia les sœurs; mais l'Esprit de Dieu la sollicitait à embrasser une vie plus solitaire et plus rigide. Elle ne savait comment sortir de la clôture où elle était étroitement gardée, quand une nuit elle entendit une voix qui lui disait : *Humilité, lève-toi et suis-moi.* Elle se leva : une main invisible la conduisait, lui fit franchir un mur très élevé, ouvrit devant elle la porte extérieure du couvent, la soutint

marchant sur les eaux d'un petit fleuve. Elle était libre, grâce à l'assistance physique d'un ange. Plusieurs fois durant la vie, elle éprouva cette même assistance, par des secours **inespérés** qu'aucune main humaine n'eût pu lui procurer d'une manière aussi prompte.

Gracieux et **touchant** est le trait raconté du bienheureux **Pilingotti**, tertiaire franciscain. « Au moment où son âme très pure allait quitter son corps, un très bel oiseau inconnu, éclatant de blancheur, se mit à voleter autour de son visage. Une des personnes qui étaient là s'efforça de le chasser, mais inutilement, et on demeura convaincu que, sous la forme de cet oiseau, l'ange gardien du bienheureux mourant attendait son âme pour la conduire au ciel. »

Le bienheureux Raymond de Capoue, le célèbre confesseur de sainte Catherine de Sienne, maître général des frères-prêcheurs, atteste, dans la vie qu'il écrit, **de sainte Agnès de Mont-Politien** d'après les relations les plus authentiques, que cette sainte reçut la communion de la main d'un ange durant dix dimanches de suite.

Tous ceux qui sont tant soit peu versés dans la vie des saints connaissent sainte Christine de Stumbel, dite *l'admirable*. Autant de fois elle est harcelée, battue, mise à mal par les démons, autant de fois elle est secourue, consolée, guérie par les anges. Elle jouit souvent de leur vue, et entend leurs exhortations suaves et efficaces; parfois elle est soulagée physiquement par eux, mais sans les voir.

Les Bollandistes se contentent de mentionner dans leur étude la bienheureuse Oringa, vierge en Toscane. Ils n'ont rien à objecter contre sa vie qu'a écrite le grand historiographe des saints toscans Silvano Razzi, sinon qu'elle n'est pas contemporaine. Elle contient plusieurs traits de protection angélique; sous cette réserve, il est permis de les citer. Un jour qu'elle se dirigeait vers l'hôpital d'Altopasso à la tombée de la nuit, un démon déguisé en cavalier qui montait un cheval indompté lui barra le chemin; mais deux anges lui apparaissant, dissipèrent l'horrible fantôme. Elle se rend en pèlerinage au Mont-Gargan avec quelques pieuses compagnes; des hommes pervers se préparent à ravir aux voyageuses leurs

habits et leur honneur, et les guettent la nuit au passage d'une forêt; l'archange saint Michel lui-même, costumé en diacre, se montre à Oringa et l'avertit du danger. Bien plus il se fait le guide des pèlerines, les conduit à une fontaine, et leur offre des mets exquis pour leur réfection. (*Act. SS. Jan. Tom. I, p. 651.*)

Avec les savants hagiographes, je transcris le récit suivant, extrait de la vie du bienheureux franciscain Jean de Fermo. Il eut pendant trois mois, pour précepteur et maître, un ange du Seigneur, qui lui communiqua l'intelligence des saintes Écritures. Mais là ne se bornèrent pas ses rapports avec les anges, dont voici un épisode. Un jour qu'il venait de célébrer sur l'Alvernia la fête de saint Michel, au moment où tout enivré de pieuses méditations il sortait de l'église, un joueur de guitare parut auprès de lui et tira de son instrument une si douce mélodie, que le bienheureux, sans une assistance divine, en eût perdu l'usage de ses sens. Poussant un grand cri, bondissant d'allégresse dans le Seigneur, il se mit à courir vers sa cellule en remontant la montagne : qu'il courût, qu'il marchât ou s'arrêtât, le joueur de guitare ne quittait pas son côté. Quand frère Jean arriva à sa cellule, il se prosterna éperdu d'amour devant son crucifix; alors le musicien se mit à accélérer son rythme avec une prestesse de main prodigieuse, comme font les exécutants qui terminent un morceau, et il disparut. Le bienheureux passa toute la nuit suivante en prière, en rendant grâces à Dieu et à ses anges de la consolation qu'il avait reçue.

La fin du quatorzième siècle est embellie par la glorieuse sainte Catherine de Sienne. Il lui arrivait souvent de voir, pendant l'acte du saint sacrifice, des anges qui tenaient un voile d'or et des cierges allumés. Quand elle mourut, un ange, sous la forme d'un bel enfant de huit à dix ans, apparut à une pieuse dame, et lui montra l'âme de la séraphique vierge qui, couronnée d'un triple diadème, était présentée à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère. (*Act. SS. Apr. Tom. III, p. 944-955.*)

XIII. — LES ANGES ET LES SAINTS DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

Le quinzième siècle si troublé, si agité, nous offre une abondance extraordinaire de manifestations angéliques. Pour sainte Lidwine, pour sainte Colette, pour la bienheureuse Véronique de Binasco, pour sainte Françoise Romaine surtout, ces manifestations ne sont pas intermittentes, mais continuelles; elles forment vraiment la trame de leur merveilleuse existence. Est-il permis de risquer cette conjecture? En un temps où les vrais prêtres, les prêtres instruits des voies de Dieu, sont rares, les anges semblent se multiplier pour les suppléer auprès des âmes appelées à des hauteurs extraordinaires de sainteté.

Les saints d'ailleurs ne furent pas étrangers à ces faveurs angéliques. La tradition de l'ordre des Minimes est que saint Michel lui-même communiqua à saint François de Paule la règle, et lui remit l'écusson de son ordre. Dans son procès de canonisation, il est raconté qu'un certain personnage, étant irrité contre lui, vint le trouver dans sa cellule pour lui faire des reproches; mais, en montant les degrés, qui y conduisaient, son oreille fut frappée et ravie de chants et de mélodies très suaves; toute sa colère tomba, et il sollicita humblement l'amitié du saint. — Le grand prédicateur saint Vincent Ferrer était assisté par les anges, tandis qu'il lançait aux foules ses paroles de flamme; il fut donné à beaucoup de personnes, atteste son historien, de les voir descendre du ciel et planer au-dessus de lui sous l'humble apparence humaine. — Denis le Chartreux voyait les religieux de son ordre escortés par les anges à leur retour du chœur. — Les esprits angéliques firent entendre de merveilleux concerts à la mort de saint Laurent Justinien, patriarche de Venise.

Mais je reviens aux diverses saintes que j'ai citées plus haut, et qui nous offrent une si riche moisson de faits angéliques.

Sainte Lidwine, par les mystérieuses et incessantes douleurs qu'elle endura toute sa vie, fut une victime clouée à la croix pour les péchés de son siècle. La nature a besoin d'être

soutenue en un si âpre et long martyre. Le secours vint à Lidwine, au moins pour la partie sensible de l'âme, des esprits célestes. Elle vivait familièrement avec son ange gardien ; il répandait parfois une clarté à éclipser mille soleils ; d'autres fois cette clarté était moins éblouissante, mais il portait toujours une croix sur le front pour ne pas être confondu avec un démon se transfigurant en ange de lumière (1). La sainte ne le perdait de vue que s'il lui arrivait de recevoir la visite de personnes peu chastes et honnêtes, ou si elle-même commettait de ces fautes que seul l'œil de Dieu ou des anges peut surprendre ; mais alors elle se confessait à son ange et reprenait sa familiarité avec lui. Il la faisait sortir d'elle-même et voyager en divers lieux et notamment en Terre-Sainte. Durant ce temps, son corps restait inanimé et comme mort dans son lit ; et toutefois il souffrait de ces rapt mystérieux, il était tout brisé de fatigue, et même il arriva qu'il fut contusionné et blessé, comme s'il eût fait réellement tous ces voyages. L'ange disait à Lidwine qu'elle était ravie en corps comme en âme. Ces très curieux phénomènes, dûment attestés, se recommandent à l'attention des écrivains mystiques et physiologistes.

La bienheureuse Véronique de Binasco, vierge milanaise de l'ordre de Saint-Augustin, jouit, sinon toujours, du moins presque journellement de la vue d'un ange. Il lui apparaît pour la retenir de se cacher dans un désert, en l'assurant que ce n'est pas la volonté de Dieu ; depuis lors, elle est en rapport assidu avec lui. Il lui apprend à dire son office suivant le rit romain, car elle était de Milan où l'on suit le rit ambrosien ; il lui marque les feuillets avec des cordelettes en guise de signets, et maintes fois récite l'office avec elle. Il la nourrit durant ses jeûnes, en lui donnant un petit pain tout blanc qui sous son mince volume la sustente merveilleusement ; comme elle priait pour la guérison d'une amie malade, l'esprit céleste lui apporte un double pain ; elle en donne un à son amie qui en mange et y trouve la santé. Une fois l'ange infligea à la bienheureuse une réprimande pour un mouvement de curio-

(1) Elle obtint un jour qu'une de ses confidentes pût jouir de la vue de son ange.

sité auquel elle s'était laissée aller pendant la messe; elle en fut si terrifiée qu'elle pensa mourir, et que durant trois jours elle ne fit que pleurer. Elle décrit ainsi cet ange : Il était si brillant de lumière qu'il lui servait de flambeau durant la nuit, et qu'elle ne pouvait le fixer et se rassasier de ses traits à loisir, il avait au front une petite corne, une étoile pendait à son cou, à ses épaules étaient attachées des ailes comme les peintres ont coutume d'en donner aux esprits angéliques. Un jour, il apporta la communion à la servante du Seigneur.

L'illustre sainte Colette n'eut peut-être pas des relations aussi continuelles avec un ange spécialement désigné. Il n'est pas douteux que les esprits célestes lui soient venus très souvent en aide. Non seulement ils la protégeaient elle-même, mais elle les voyait qui couvraient de leur présence tutélaire les personnes qui lui étaient chères, et ils présentaient à Dieu les prières qu'elle lui adressait pour ces personnes amies. Durant ses maladies, les anges relayaient les sœurs dans les services que réclamait son état, ils la servaient avec respect comme étant l'épouse de leur Roi. Au moment de sa mort, dans tous les couvents de son ordre où florissait l'exacte pauvreté, des concerts angéliques avertirent les sœurs du départ pour le ciel de leur sainte Mère, et l'on entendit une voix annonçant formellement qu'elle était montée vers le céleste Époux. Une personne de haute vertu vit une nuée d'anges emporter son âme au paradis.

Mentionnons en passant sainte Catherine de Bologne qui, assistant à la messe, entend les anges qui chantent le Sanctus, et qui aurait trépassé de joie si le chant eût été prolongé tant soit peu; et la bienheureuse Marie de Maillé, recevant parmi ses pauvres un inconnu mystérieux qui ne pouvait être qu'un ange. Les Bollandistes relatent ces deux traits.

Avec eux, je réserve pour la fin sainte Françoise Romaine. Sa caractéristique est la présence continuelle d'un ange à ses côtés. Elle est représentée ainsi dans sa grande statue monumentale qui figure à Saint-Pierre de Rome. Dans l'oraison de sa fête, l'Église remercie Dieu de ce que, parmi d'autres dons de la grâce, il l'a gratifiée d'un commerce familier avec un ange, et demande, par ses mérites et son intercession, que

ses enfants entrent un jour dans la société des anges. Il est impossible de trouver une plus formelle déclaration, que l'Église a cru et croit à l'intervention visible d'un ange dans la vie de sainte Françoise Romaine. Et pourtant cet ange est resté invisible à tous autres yeux qu'aux siens. Mais sainte Françoise a déclaré d'une manière si affirmative à son confesseur qu'un ange était sans cesse à ses côtés, elle a détaillé d'une manière si précise les services qu'il lui rendait, que l'Église jugeant la sainte saine d'esprit et grandement éclairée de Dieu, s'est rendue à son témoignage et a refusé de croire à une hallucination dont elle aurait été obsédée. Une hallucination n'éclaire pas, ne console pas, ne fortifie pas; or, l'ange familier communiquait à sainte Françoise de pénétrantes lumières, l'inondait de consolations divines, lui infusait de surnaturelles énergies.

Mais entrons dans le détail de l'assistance des anges vis-à-vis de cette sainte. Car, outre son ange gardien, elle en eut trois successivement qui remplirent vis-à-vis d'elle différents offices. Ils correspondent à ces trois phases de la vie spirituelle qu'on nomme, dans le langage mystique, la phase purgative, la phase illuminative et la phase unitive. Ce ne sont pas des dénominations arbitraires: elles marquent trois états d'âme nettement caractérisés. Pour parvenir à l'union divine, l'âme a besoin premièrement d'être purifiée, secondement d'être éclairée; elle ne s'élève au troisième degré qu'autant qu'elle a franchi heureusement les deux premiers.

Sainte Françoise eut donc tout d'abord un ange correcteur. Il resta invisible, mais il marquait sa présence par des coups et soufflets qu'il infligeait à Françoise, soit qu'elle fût seule, soit même qu'elle se trouvât en société. Et s'il corrigeait ainsi l'innocente brebis de Dieu, c'était pour des fautes bien légères: parce qu'elle n'osait pas révéler à son confesseur les secrètes faveurs dont Dieu la comblait, ou parce qu'elle craignait de s'opposer à une conversation tenue en sa présence où la vanité avait trop de part. Qu'on n'aille pas d'ailleurs s'imaginer une pluie de soufflets tombant sur Françoise: ces corrections furent relativement rares, mais l'ange, qu'on me pardonne cette expression, n'y allait pas de main morte.



Après l'ange correcteur vint l'ange illuminateur. Celui-là était continuellement visible. Françoise le reçut de Dieu en des circonstances bien touchantes : elle avait perdu un innocent enfant nommé Évangéliste ; une nuit, ce bienheureux enfant lui apparut, et lui présenta un ange lequel devait désormais se tenir à ses côtés. C'était un ange du second chœur céleste, à savoir un archange ; il représentait par sa taille un enfant de neuf ans, l'âge d'Évangéliste dont il tenait la place près de sa mère ; il portait la tunicelle des sous-diacres ; il était si rayonnant qu'à peine laissait-il voir ses traits, toutefois Françoise était admise à les contempler quand elle parlait de lui à son père spirituel ou bien quand elle était aux prises avec les démons. Le saint archange la soutenait alors en lui découvrant son visage, et si l'assaut devenait plus furieux, il secouait sa blonde chevelure, et les étincelles qui en jaillissaient chassaient les esprits infernaux. Si la sainte avait commis quelque imperceptible faute, il éveillait sa conscience en disparaissant quelques instants ; il ne la frappa jamais, comment l'eût-il frappée puisqu'il lui tenait lieu de son enfant ? Françoise parfois indiquait à ses intimes amies la présence de son compagnon céleste, en faisant mine de lui poser sa main sur la tête.

A cet ange succéda l'ange de la période unitive. Il prit place aux côtés de Françoise, alors qu'après la mort de son mari elle entra, pour y consommer sa vie sainte, au monastère fondé par elle de la Tour des Miroirs. Il était du quatrième chœur, le premier de la seconde hiérarchie céleste, qu'on nomme le chœur des Puissances ; il jetait un rayonnement plus intense que le premier, et son vêtement était la dalmatique des diacres ; il chassait les démons, non plus en secouant sa chevelure, mais par la seule fixité de son regard. Ce nouveau compagnon céleste tenait dans sa main gauche trois petits rameaux d'or, pareils à ceux du palmier ; et de la main droite il tirait des feuilles de ces rameaux une sorte de soie qu'il enroulait autour de son cou et dont il faisait des pelottes ; et jamais il n'interrompait cette occupation. Trois ans après sa venue, le 15 août 1439, huit mois avant la mort de la sainte, il commença un autre genre de travail ; il se mit à ourdir suc-

cessivement trois toiles de dimensions différentes, correspondant aux chiffres 100, 60 et 30 mentionnés dans le saint Évangile. En quelques rares circonstances, il suspendait ce travail. Quand la sainte fut sur le point de mourir, il se tenait au chevet de son lit, et mettait une rapidité extraordinaire à achever sa dernière toile. Elle morte, tout était fini ; et il emporta son âme au paradis, pour la présenter à Dieu avec les mérites de sa vie sainte qu'il avait si persévéramment recueillis et ourdis.

Sainte Françoise eut encore la vision d'autres anges ; ainsi ce fut l'archange Raphaël qui l'accompagna et la réconforta dans sa terrible descente aux abîmes infernaux. On peut donc dire qu'aucune existence ne fut plus traversée que la sienne par l'entrelacement des deux mondes angélique et diabolique. Ce qui se produisit visiblement autour d'elle se reproduit, quoique dans une proportion plus restreinte et d'une manière invisible, dans l'existence de tout chrétien.

D. Bernard MARÉCHAUX, .

*Bénédictin de la Congrégation Olivétaine.*

(*A suivre.*)

---

## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

· AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite.)

Je n'ai pas mentionné ce détail dans les autres éditions, parce qu'il ne s'appuie que sur mon propre témoignage et pourrait prêter à plus d'échappatoires que les autres faits. Mais l'ayant dit à quelques hommes instruits et sagaces qui ne le jugeaient point indifférent, je l'ajoute ici cette fois. Je sais bien que certaines gens pourront dire que mes amis et moi, nous étions sous une impression d'effroi et imaginions ainsi des bruits et des visions qui n'existaient pas. C'est là l'éternelle fin de non-recevoir. Mais s'il est facile de savoir comment un homme est affecté quand il a peur ou qu'il est surpris, je sais sûrement, pour ma part, que durant tout le temps que j'ai été dans cette chambre et dans cette maison, je n'étais pas plus effrayé que maintenant, en écrivant ce récit, et si je sais que je suis maintenant éveillé et que je vois les objets qui sont là devant moi, je sais pareillement que j'ai vu et entendu ce que j'ai dit. Il est bien vrai qu'il n'y a point dans tout cela grand sujet d'histoire, mais il y a bien assez pour convaincre que ces faits ont quelque chose d'extraordinaire et de ce que nous appelons préternaturel (1).

J'ai négligé d'autres circonstances des faits qui se sont produits pendant mon séjour à Tedworth, parce qu'elles ne sont pas d'aussi évidentes et catégoriques démonstrations. Je vais toutefois aujourd'hui les mentionner brièvement : *valeant quantum valere possunt* (2).

(1) C'est bien le mot de Glanvil : *præternatural*.

(2) Qu'elles valent ce qu'elles peuvent valoir.

Mon ami et moi étions couchés dans la chambre où le premier et principal désordre s'était produit. Nous dormions bien cette nuit-là ; mais le matin avant le jour, je fus éveillé, et j'éveillai mon compagnon : c'était par un grand bruit de coups frappés sur notre porte, à l'extérieur. Je demandai plusieurs fois qui était là, mais les coups continuèrent sans réponse : « Au nom de Dieu, dis-je enfin, qui est là et que voulez-vous ? » Une voix répondit aussitôt : « Rien de vous. » Alors pensant que c'était quelque valet de la maison, nous reprîmes notre somme. Quand nous fûmes descendus, nous racontâmes le fait à M. Mompesson, mais il nous assura que personne de la maison n'était là cette fois ni n'avait à faire de ce côté, que ses serviteurs ne montaient jamais avant qu'il les eût appelés, ce qu'il ne faisait qu'au grand jour. Ils confirmèrent son dire et protestèrent qu'ils n'étaient point les auteurs de ce bruit. M. Mompesson nous avait, d'ailleurs, prévenus que l'esprit venait vers le milieu de la nuit et quelquefois le matin, vers quatre heures : or il devait être à peu près cette heure-là.

Voici une autre anecdote. Mon domestique vint me trouver le matin pour me dire qu'un de mes chevaux (celui précisément que je montais), était tout en sueur et paraissait avoir été monté cette nuit. Mon ami et moi descendîmes, le cheval était bien dans l'état où l'on m'avait dit. Je m'enquis comment on l'avait traité et m'assurai qu'il avait été bien nourri et bien soigné comme à l'ordinaire, et mon valet n'était pas homme à négliger mes chevaux. J'avais celui-ci depuis longtemps, et je savais qu'il était vraiment solide. Mais après l'avoir mené à un mille ou deux de la maison, très doucement, sur un terrain plat, voilà qu'il tombe estropié ; ayant fait un pénible effort pour me ramener à la maison, il mourut au bout de deux ou trois jours sans que personne pût s'imaginer quelle maladie l'emportait. Ceci, je l'avoue, peut être un accident, une maladie peu connue, mais si l'on pèse toutes les circonstances, il semble bien probable qu'il y avait là quelque autre chose.

J'arrive aux détails concernant M. Mompesson personnellement. Il vit un matin venir une lumière dans la chambre

des enfants, et il entendit en même temps une voix qui criait : « Une sorcière ! une sorcière ! » au moins cent fois. Une autre fois, en plein jour, M. Mompesson vit dans la cheminée d'une chambre où il se trouvait un morceau de bois se mouvoir comme de lui-même. Il déchargea sur cette bûche un pistolet, et l'on trouva ensuite plusieurs gouttes de sang sur le foyer et en divers endroits des escaliers.

Durant deux ou trois nuits après cette décharge de pistolet, le calme régna dans la maison, mais ensuite *il* revint, s'acharnant contre un petit enfant tout nouvellement revenu de nourrice. *Il* le persécutait au point de ne pas laisser ce pauvre enfant reposer deux nuits de suite et de ne pas souffrir une chandelle dans sa chambre, car il l'emportait tout allumée ou la jetait sous son lit. Il se jetait sur lui, l'égratignait et l'effrayait au point qu'on ne pouvait le calmer ; enfin l'on fut forcé de l'éloigner encore une fois de la maison.

La nuit suivante, quelque chose vint vers minuit dans les escaliers, frappa à la porte de M. Mompesson qui demeura couché, puis s'en vint par un autre escalier trouver dans sa chambre le valet de M. Mompesson auquel il apparut debout au pied de son lit. Sa forme exacte et sa taille, celui-ci ne peut les préciser, mais il dit avoir vu un grand corps avec deux yeux rouges et embrasés qui restèrent quelque temps fixés sur lui ; enfin le fantôme disparut.

Une autre fois, en présence d'étrangers, *il* s'élança dans le lit des enfants, sous la forme d'un chat, et en même temps leurs draps étaient enlevés du lit et six hommes ne purent les y retenir. On emporta les enfants, car on croyait que le lit allait être brisé. Mais ils n'étaient pas plus tôt dans une autre chambre que le second lit était plus en désordre que le premier. *Il* continua ainsi durant quatre heures et battit tellement les jambes des enfants contre les colonnes du lit qu'ils furent obligés de se lever et restèrent assis toute la nuit. Ensuite *il* vida les pots de chambre dans leurs lits (1)

(1) Les démons ont toujours affecté les plus grosses et les plus mauvaises farces. C'est ce que constate un procès-verbal de M. Percha, commissaire de police, sur l'attestation de témoins tant oculaires qu'auriculaires au sujet de la hantise de l'immeuble situé rue du Couëdic, 38, dans le quatorzième arrondissement de Paris : chaises et tables renversées, vitrines et vitres brisées sans cause

qu'il remplit de cendres, bien que jamais ils n'eussent été si bien gardés. Il mit dans le lit de M. Mompesson un long fer pointu et dans celui de sa mère un couteau ouvert, la lame en haut. Il emplit les écuelles de cendres, renversa tout dans les places et continua son tapage toute la journée.

Vers le commencement d'avril 1663, un gentleman qui était dans la maison eut tout son argent noirci dans ses poches, et M. Mompesson en entrant un matin dans son écurie, trouva le cheval qu'il montait ordinairement jeté à terre, ayant une de ses jambes de derrière dans la bouche et si bien cloué là qu'il fut difficile à plusieurs hommes à la fois de le tirer dehors avec un levier.

Il y eut encore par la suite bien d'autres choses remarquables, mais que je ne fus pas à même de contrôler. Mais M. Mompesson lui-même m'écrivit que la maison fut quelque temps après mon départ, assiégée par sept ou huit formes humaines qui, dès qu'on déchargeait un fusil, disparaissaient à la fois dans un bosquet.

Le tambourineur fut jugé aux assises de Salisbury : voici à quelle occasion. Il était d'abord enfermé à la prison de Gloucester, pour vol, et un homme du Wiltshire étant venu le voir, il lui demanda quelles nouvelles dans le Wiltshire. Le visiteur répondit qu'il n'en connaissait pas. — Pas une seule? dit le tambourineur. N'avez-vous pas ouï parler du roulement de tambour qu'on entend dans la maison d'un gentleman, à Tedworth? — Pour cela, je le sais assez, dit l'autre. — C'est moi, dit le tambourineur, qui l'ai ainsi frappé, et il n'aura pas la paix qu'il ne m'ait fait satisfaction pour m'avoir enlevé mon tambour. »

Informations prises sur ce point, on l'interrogea comme sorcier à Sarum, et toutes les principales circonstances que j'ai relatées furent affirmées aux assises sous la foi du serment par le ministre de la paroisse et par plusieurs des habitants les plus capables et les plus considérés qui avaient été,

visible, vaisselle mise en pièces avec l'armoire qui la contient, etc., et comme intermède comique de ce ballet infernal, le vase de nuit sortant de sa retraite pour aller se vider sur la marche d'une porte intérieure et s'y briser. Voir pour plus de détails notre volume le *Spiritisme dévoilé*, page 208, chez Bloud et Barral, 4, rue Madame.

plusieurs fois, pendant des années consécutives, témoins oculaires ou auriculaires des faits.

Le drôle fut condamné à la déportation, et aussitôt on l'embarqua. Mais je ne saurais dire comment (peut-être, comme on le prétend, à la faveur des tempêtes qui effrayèrent les matelots), il trouva moyen de revenir. Et l'on remarqua que durant tout le temps de sa prison et de son absence la maison fut tranquille, mais aussitôt qu'il reprenait la liberté, le tapage recommençait.

Il avait été soldat sous Cromwell, et parlait souvent de livres galants qu'il tenait d'un vilain monsieur regardé comme sorcier. A cette occasion, j'ajouterai un trait que je ne tiens pas de M. Mompesson, mais qui se rapporte au fait principal.

Le gentleman qui m'accompagnait à Tedworth, M. Hill, étant avec un certain Compton, du Somersetshire, qui pratiquait la médecine et avait d'étranges prétentions, lui raconta cette histoire des désordres qui avaient lieu chez M. Mompesson. Le médecin lui dit qu'il était sûr qu'il n'y avait là rien qu'un rendez-vous de sorcières et que pour cent livres il entreprendrait de délivrer la maison de tous ces désordres.

A la suite, et comme au fil de ce discours, il parla de beaucoup de choses transcendantes, et ayant entraîné mon ami dans une autre chambre, à part de la compagnie, il lui dit qu'il était prêt à lui prouver sa puissance de faire quelque chose de plus qu'ordinaire et lui demanda quelle personne il désirait voir. Celui-ci répondit qu'il n'était personne au monde qu'il désirât tant voir que sa femme qui se trouvait chez lui, à une distance de plusieurs milles du lieu où ils étaient. Compton prit alors une glace placée dans la chambre et la remettant ensuite où il l'avait prise, dit à mon ami de regarder dedans, il le fit et vit l'image de sa femme, habillée comme elle l'était alors et travaillant à l'aiguille dans telle partie de la chambre que le miroir représentait aussi. Et en effet, elle y était réellement au moment où il la voyait, comme il s'en convainquit quand il s'en revint à la maison.

Voilà ce que M. Hill m'a certifié lui-même, et c'est un homme très sage, très intelligent et très digne de foi. Comp-

ton ne l'avait jamais vu précédemment et ignorait d'une manière absolue tout ce qui regardait sa femme.

Nous retrouverons ce même personnage dans l'histoire des sortilèges d'Elisabeth Style qu'il reconnut être une sorcière (1) prédisant son arrivée dans une maison et qu'elle y entrerait en silence, comme on le rapportera dans le troisième récit. Tout le monde le regardait comme un singulier personnage.

Tel est l'abrégé des vexations infligées à M. Mompesson, recueilli, partie de sa propre bouche, en présence de divers auditeurs qui, témoins des faits, ont confirmé son récit, partie de ses lettres où j'ai pris l'ordre et la suite des faits racontés. Les mêmes détails ont été aussi écrits au docteur Creed, alors président à Oxford.

M. Mompesson est un gentleman contre qui je n'ai pas le moindre motif de défiance en cette occasion : il n'est ni vain ni crédule, son caractère est aussi noble que son esprit est sagace et plein de discernement. Or, la croyance en matière de faits dépend beaucoup des narrateurs qui, s'ils ne peuvent eux-mêmes être trompés ni soupçonnés en aucune façon d'avoir intérêt à en imposer aux autres, doivent obtenir créance. Car c'est là-dessus que toute foi humaine est fondée, et la matière de fait n'est pas susceptible de preuve plus complète, hors celle de l'évidence sensible immédiate.

En outre, ce gentleman ne peut pas ignorer si ce qu'il dit est vrai ou non, toutes les scènes se passent dans sa maison, lui-même est témoin, non pas d'une circonstance ou deux, mais de cent, non pas une ou deux fois, mais durant l'espace de plusieurs années, témoin, d'ailleurs, doué d'une grande sagacité et pénétration d'esprit. En sorte qu'on ne peut croire, avec la moindre apparence de raison, que tel ou tel de ses serviteurs l'ait mystifié, puisqu'en un si long temps il eût dû découvrir un jour ou l'autre le stratagème.

(1) Mais lui, qu'était-il qu'un sorcier ?

(A suivre.)

JEANNIARD DU DOT.



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Dans la *Revue* du 15 novembre, M. le Dr Giesswein croit donner la théorie d'un fait de lévitation artificielle, en l'attribuant à une cause « aérostatique », la perte de poids due au principe d'Archimède.

Il importe de ne pas laisser s'accréditer de fausses explications. Or, je déclare celle-là inadmissible. Car :

1<sup>o</sup> L'honorable correspondant ne tient aucun compte du rôle des doigts. L'expiration lui suffit. Mais s'il en était ainsi, à chaque expiration, nous monterions tous en l'air, ou du moins nous deviendrions légers comme des plumes ;

2<sup>o</sup> Pour appliquer le principe d'Archimède, il faudrait que le volume de la poitrine restât le même et qu'il s'y fit un vide notable. Or, le contraire a lieu : La poitrine se contracte, et, par suite, la pression intérieure reste sensiblement la même ;

3<sup>o</sup> Un physicien ne se contente pas de dire vaguement : « Il y a une perte de poids ; donc le corps se soulève. » Il *évalue* exactement les deux forces en jeu et voit si l'une peut vraiment équilibrer l'autre. Or, en supposant que le volume de la poitrine reste constant, et qu'il s'y fasse un vide *complet* d'un demi-décimètre cube, la perte de poids est d'environ un demi-gramme ; aucune grande balance ne l'accuserait. Et voilà la force qui doit équilibrer soixante kilogrammes !

4<sup>o</sup> Le phénomène qu'explique l'honorable auteur n'est pas du tout celui dont avait parlé la *Revue*. Il ne s'agissait pas de soulever un homme, en plaçant les index *sous* ses membres, mais *au-dessus* et à distance.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments respectueux,

UN GÉOMÈTRE.

L'expérience du Dr Giesswein nous rappelle ce jeu de société :

Un sujet est assis sur une chaise. Deux expérimentateurs placés à droite et à gauche, appliquent deux doigts sous les aisselles et sous les genoux.

Au signal donné, ils se redressent, et soulèvent le sujet, quel que soit son poids, à la hauteur de quelques centimètres, ou même d'un demi-mètre.

Nous ne trouvons ici, ni aspiration, ni insufflation, et il ne faut pas parler de la loi d'Archimède appliquée aux gaz.

É. M.

Monseigneur,

Je me contenterai de résumer les observations d'un missionnaire qui habita la Chine, pendant onze ans et fut parfaitement au courant de tous les usages de la vie chinoise. Il n'a jamais été témoin lui-même de pratiques spirites, mais il a eu occasion de s'entretenir fréquemment avec des personnes ayant assisté ou pris part à ces sortes de pratiques. Ses observations nous disent ce qu'était le spiritisme dans l'empire chinois il y a 20 ans. Depuis cette époque, ces pratiques ont-elles fait des progrès, ont-elles subi des évolutions ou des modifications quelconques, cela est possible. Mais il l'ignore absolument.

1° D'après lui, on peut affirmer que le spiritisme n'existe en Chine ni comme religion ni comme doctrine. Il y est néanmoins très répandu comme pratiques isolées. Ce sont des évocations de diables (yuên qui) ou de petits esprits, esprits inférieurs (siao chan), qui se disent les âmes de tels défunts ou défuntes. Ces esprits répondent aux questions qu'on leur pose, par oui ou par non, soit par le moyen des tables qui frappent un nombre déterminé de coups, ou qui écrivent avec un pinceau fixé à l'un des pieds. Il est rare que le médium soit une personne envahie ou inspirée par l'esprit. Ces pratiques sont si peu une religion qu'elles sont regardées comme illicites, même par les païens honnêtes. Il n'en est pas moins constant qu'elles sont très répandues et fort anciennes dans le pays, de manière que le missionnaire croit que c'est de là qu'elles ont passé en Occident.

2° Il y a aussi des opérations spirites pour guérir diverses maladies. Elles semblent n'être exercées que par des devins ou sorciers, lesquels opèrent d'après ce principe que toute maladie est causée par un esprit méchant. Ils chassent cet esprit par des formules de prières et de conjurations accompagnées de passes ou signes prescrits dans les livres de sorcellerie. Bien des missionnaires croient qu'en effet le diable cause assez fréquemment des maladies étranges parmi les idolâtres, et que les guérisons prétendues opérées par les sorciers ne sont que la cessation de l'action diabolique sur le malade. Tout ceci ne serait qu'un jeu du démon pour faire croire au pouvoir des sorciers et retenir les hommes dans l'idolâtrie.

3° Pourrait-on ramener au spiritisme ce fait que beaucoup de personnes en Chine ont un esprit ou *démon familier*, qu'elles croient attaché à un objet quelconque, figurine de crapaud, de grenouille, de serpent, d'oiseau, d'homme, etc., qu'elles portent dans la poche et auquel elles offrent des sacrifices, font des invocations. Tout cela paraît avoir pour motif principal sinon unique, la crainte que cet esprit ne leur fasse du mal. Ces objets auraient reçu une sorte de consécration des sorciers ou simplement par le contact avec la *Pierre sacrée*, que possèdent presque toutes les maisons païennes. Mais ceci a tout l'air d'un reste de *fétichisme*.

Abbé M.,  
*du Séminaire des Missions-Etrangères, de Paris.*



## BIBLIOGRAPHIE

**Travaux de psychiatrie** publiés sous la direction de M. E. Toulouse, 1 vol. in-8° de 388 pages, Paris, Maloine, 1899.

Le recueil du Dr Toulouse s'adresse surtout aux spécialistes de l'aliénation mentale, mais les savants et les philosophes mêmes y trouveront de précieux renseignements. Pourquoi l'esprit en est-il aussi mauvais et rétrograde, opposé avec passion au spiritualisme et à la foi? C'est son grave défaut, et notre seule critique.

D<sup>r</sup> S.

**Le Péril occultiste.** Les thèses de l'occultisme, leur néant, leur péril, par Georges Bois, 1 vol. in-18 de 314 pages, Paris, Retaux, 1899.

M. Georges Bois a fait une bonne œuvre en réunissant dans ce volume les articles très remarquables qu'il avait publiés à la *Vérité* sur l'occultisme. Dans une série de chapitres, le vaillant écrivain nous explique les symboles, la *lampe*, le *manteau*, le *bâton*, l'analogie et l'équilibre, le *plan astral*, le *tarot*, le *ternaire*, la *cabale*, l'alchimie, etc. Et, malgré l'aridité du sujet, il arrive à nous intéresser. Bien mieux, il nous instruit en nous montrant le vide et la fausseté des théories occultistes. Nous recommandons son amusante réfutation de la *comparaison du fiacre* chère à M. Papus (p. 137-141). Il ne croit pas plus que nous au *corps astral*. « S'il n'est ni esprit ni matière, il n'est rien, il n'existe pas. S'il existe et s'il tient des deux à la fois, et si cela signifie quelque chose, cela signifie qu'il est les deux à la fois, ce qui est la réponse la plus obscure, la plus dérisoire et la plus incompréhensible. *Nous y voyons plus clair à rester chrétiens.* »

Les chapitres sur les *fantômes des vivants*, les *doubles*, les *évoqueries des morts* appelleraient de nécessaires réserves : il ne faut pas croire sur parole tout ce que rapportent les *spirites*. Nous ferons un autre reproche à notre auteur : c'est de prendre trop au sérieux les *occultistes* et de leur attribuer une importance qu'ils n'ont pas. Ils sont une poignée et font du bruit comme mille : ne leur donnons pas de réclame. Enfin M. Bois devrait savoir que la société fondée par M<sup>re</sup> Méric et nous s'appelle *Académie* et non *Institut des sciences psychiques*. Ces légères critiques n'enlèvent rien à l'estime que nous gardons pour M. Bois et son excellent livre.

D<sup>r</sup> S.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

## DES APPARITIONS DANS L'IMAGINATION

### I

Quand l'apparition est extérieure et que nous pouvons confirmer sa réalité, soit par le témoignage véridique de quelques personnes qui ont vu, comme nous, soit par le témoignage de nos sens extérieurs, notre raison est satisfaite et la logique ne permet pas de contester sérieusement notre affirmation.

Il en est autrement quand l'apparition se produit dans notre imagination ; nous ne pouvons invoquer ni d'autres témoins ni la déposition de nos sens extérieurs. Plus souvent que les apparitions matérielles, les apparitions imaginaires soulèvent de graves difficultés, et il est quelquefois bien difficile d'arriver à travers les impénétrables ténèbres qui les enveloppent, à constater scientifiquement leur réalité.

« Il est très difficile, pour ceux-là mêmes qui sont en ces sortes d'états ; de distinguer ce qui est de Dieu et ce qui est de la nature. Que doit-ce donc être pour les autres, qui ne peuvent voir les choses que du dehors, et ne juger des causes que par les effets ? Aussi, tous les mystiques, sans exception, depuis saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquin jusqu'à sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, sont d'avis qu'il ne faut pas faire beaucoup de cas de ces visions, parce qu'elles sont susceptibles de beaucoup d'illusions ; qu'il ne faut pas y attacher beaucoup plus d'importance qu'à celles des sens, et qu'elles ne sont bien souvent que comme une nourriture plus légère que Dieu donne aux âmes faibles, jusqu'à ce qu'elles puissent en supporter une plus solide ; que, par conséquent, ceux qui se trouvent dans cet état d'enfance spirituelle doivent tâcher de trouver le noyau sous l'écorce, et de rejeter celle-ci comme une chose qui, bien souvent, nuit plus qu'elle ne

sert à la perfection, laquelle consiste uniquement dans la connaissance et l'amour de Dieu parce que dans la charité est renfermé l'accomplissement de toute la loi (1). »

Essayons cependant, d'entrer dans le grand courant de la Tradition, et d'expliquer avec les théologiens les plus autorisés, la nature, l'origine et les effets de ces apparitions imaginaires qui ne sont pas rares dans l'histoire de la Mystique et dans la vie de quelques saints.

## II

La scène qui se reproduit dans l'imagination d'un saint en extase quand il voit, par exemple, d'une manière saisissante, le drame du crucifiement, cette scène se compose quelquefois d'images diverses, rapprochées, combinées, ordonnées suivant une idée : mais ces images préexistaient dans l'imagination du sujet. Il avait déjà vu en représentation une croix, le divin Crucifié, la Vierge et les saintes femmes, l'effrayante grandeur de la Victime livrée aux angoisses de l'agonie et de la mort.

Que Dieu frappe l'imagination du saint, qu'il mette en mouvement ces images distinctes, qu'il en forme le tableau du crucifiement, qu'il éclaire cette scène austère, en enveloppant ses reliefs saisissants d'une lumière surnaturelle, le saint troublé, profondément ému, aura une vision imaginaire et réelle, qui ne sortira cependant pas de l'enceinte de son imagination.

Cette vision, sans changer de nature intrinsèque, prendra quelquefois un caractère plus élevé.

Il peut arriver que le sujet choisi par Dieu n'ait en lui aucune image de la scène ou du personnage, qui est l'objet de sa vision : c'est une paysanne, sans culture intellectuelle, dont les pensées n'ont jamais dépassé l'horizon borné de ses champs, elle verra un jour, par une vision certaine, la sainte Vierge ou Jésus-Christ dans l'éclat de la gloire, ou dans une

(1) Gorres, *Mystique*, tom. II, p. 113.

majesté troublante. Habitée à contempler des champs, des troupeaux, quelques chaumières, cette paysanne ne peut avoir dans son cerveau qu'un nombre limité d'images calquées sur l'objet ordinaire de ses perceptions.

Or, l'imagination, comme la mémoire sensible, excite et réveille des images déjà existantes, elle en fait quelquefois des combinaisons nouvelles, mais elle n'a pas la puissance de créer ce qui lui manque, et ni les fantômes, ni les images ne sont de sa création.

Dans ces cas, c'est Dieu lui-même qui fait naître dans l'imagination de la voyante, le personnage, le lieu, la scène qui la ravit. C'est lui qui fait apparaître instantanément et dans l'éclat d'une lumière surnaturelle, l'image de la sainte Vierge ou de Jésus-Christ, dans la majesté de sa gloire; et la hauteur de cette apparition dans une intelligence vulgaire, habituée au spectacle des champs, est un signe de son origine et une preuve de sa réalité.

Cette vision qui se fait ainsi dans l'éclat de la lumière surnaturelle est plus claire, plus frappante que la vision des corps, par les sens extérieurs, dans la lumière du soleil; elle produit dans l'âme étonnée, ravie, emportée quelquefois par le saisissement de l'extase des effets plus profonds et plus durables que la vision ordinaire ou la perception.

Ici, en effet, tout est plus haut et plus grand : c'est Dieu qui est la cause immédiate de la vision; c'est Lui qui produit l'image ou le fantôme de la réalité divine; c'est Lui qui répand autour du fantôme la lumière mystérieuse qu'Il lui plaît de choisir, et le phénomène se produit immédiatement dans la région de l'âme qui appartient déjà au monde des esprits.

Les apparitions se produisent, tantôt pendant la veille et tantôt pendant le sommeil. Quand le voyant est plongé dans le sommeil, il cesse d'être en relation consciente avec le monde extérieur qui pourrait le distraire, et s'emparer de son attention : il ne voit plus, il n'entend plus, il ne sent plus : la vie se retire du monde extérieur sur lequel elle semblait se répandre, elle se recueille, elle est ramenée au centre, et l'âme se trouve ainsi dans un état de solitude et d'attention qui lui permet d'entendre et de voir avec une plus grande

intensité les voix et les personnages qui pénètrent dans l'enceinte jusque-là réservée, de l'imagination.

Au silence extérieur vient s'ajouter la paix relative dans les organes et les appareils du corps endormi. L'innervation, la circulation sanguine et la nutrition continuent, mais ces phénomènes s'accomplissent plus lentement, avec une régularité qui n'est plus troublée par les commotions du dehors, et après s'être détachée du monde matériel dont elle a subi la fascination dans l'activité fébrile de la journée, l'âme semble se détacher aussi de l'étreinte de son propre corps, et se tourner silencieusement vers une autre source de lumière et de vérités.

Plutôt passive qu'active, pendant le sommeil, l'âme accepte les apparitions, les ordres, les conseils, avec une docilité qui ne comporte plus l'examen critique, la discussion, la résistance ou le refus. Elle reçoit ainsi plus profondément l'influence et l'action qui entre en elle, jusqu'aux ressorts de la volonté et de l'action, et cet état favorable de l'âme pendant le silence et le repos du sommeil, nous explique la fréquence des apparitions et des révélations, dans les songes, dont il est parlé si souvent dans les livres de l'Ancien Testament.

### III

La raison humaine ne peut opposer aucune objection sérieuse à la possibilité de ces apparitions du monde invisible et de ces révélations dans le champ de l'imagination. Qu'elles viennent de Dieu, des anges, de la sainte Vierge ou des saints, elles rentrent dans l'économie des lois générales de la Providence, et elles ont été souvent constatées.

« Les vies des mystiques sont remplies de ces visions. Chez la bienheureuse Lidwine, elles duraient vingt-quatre heures sans interruption, et pendant ce temps elle perdait chaque nuit, une heure au moins, l'usage de ses sens. Elle était couchée comme une morte, enveloppée extérieurement dans une obscurité profonde, mais réjouie au dedans par une lumière intérieure qui éclairait son esprit. C'était, du reste,



la seule consolation qu'elle eût dans ses souffrances et dans sa détresse.

« Véronique de Binasco contempla dans une suite de visions de ce genre toute la vie de Notre-Seigneur, depuis le voyage de Joseph lorsqu'il alla à Bethléem avec la sainte Vierge, jusqu'après le crucifiement, distinguant dans le plus grand détail chaque circonstance des faits qui lui étaient montrés.

« Il en était ainsi des visions de sainte Françoise Romaine, que son biographe a rapportées en partie dans sa vie et qu'il nous a conservées dans une suite de quatre-vingt-dix-sept tableaux.

« Nous avons eu de nos jours un exemple frappant sous ce rapport, dans la personne de Catherine Emmérich qui, non seulement a vu la Passion du Sauveur, mais qui, pendant trois ans, l'a suivi pas à pas dans toutes ses voies, dans tous ses voyages à travers la Palestine.

« La nature du sol, les fleuves, les montagnes, les forêts, les pays, les habitants, leurs demeures, leurs mœurs, leurs usages, leurs costumes, les habitudes de leur vie, tout a passé sous ses regards dans des images claires et distinctes.

« Outre cela, elle pouvait aussi, comme par manière d'épisode, à l'occasion de quelques personnes, de quelques lieux, ou des fêtes du calendrier ecclésiastique, plonger son regard dans un passé bien plus éloigné encore, et embrasser, dans un vaste ensemble, l'histoire entière, depuis la première origine des choses, comme une magnifique épopée religieuse qui, allant du ciel à la terre, suit dans ses divisions les diverses époques du monde et de l'histoire.

« Vous diriez une mer immense dont la surface réfléchit la beauté de ses rivages et la richesse infinie des âges, tandis que la limpidité de ses flots permet à l'œil de pénétrer jusqu'à ses dernières profondeurs. Ces visions sont peut-être les plus merveilleuses, les plus riches, les plus vastes, les plus saisissantes que l'esprit humain ait jamais contemplées (1). »

Sainte Hildegarde, sainte Brigitte, sainte Catherine de

(1) Gorres, *Mystique*, t. II, p. 114.

Sienna, sainte Angèle de Foligno, sainte Françoise Romaine, saint Dominique, saint François, saint Bruno, et un grand nombre d'autres saints dont l'Église conserve pieusement la mémoire ont été favorisés de ces apparitions, de ces révélations, de ces visions qui se produisent dans l'enceinte de l'imagination.

Nous aimons à citer sainte Thérèse parce qu'elle a su observer avec une pénétration surnaturelle et décrire avec une grande fermeté ces phénomènes extraordinaires des apparitions.

« L'humanité du Sauveur, écrit sainte Thérèse, m'apparut un jour, telle qu'on a coutume de le représenter dans sa résurrection. Sa beauté et sa majesté étaient au-dessus de tout ce qu'on appelle beau sur la terre, ou de ce que l'imagination peut inventer. Son éclat plus blanc que la neige, loin d'éblouir l'œil intérieur, le réjouissait au contraire.

Sa lumière était si différente de la nôtre que celle du soleil paraissait impure comparée à elle, et indigne de fixer les regards des mortels. Elle était à l'égard de celle du soleil comme une eau limpide dans un vase de cristal, où se jouent les rayons de la lumière comparée à l'eau bourbeuse d'une mare, ou encore comme la lumière réelle comparée à une lumière qui n'est que peinte.

Les sens extérieurs ne peuvent la saisir, car elle n'est vue que des sens intérieurs. On ne peut lui échapper non plus en fermant les yeux; car lors même que l'âme détourne d'elle son attention, elle est forcée d'y prendre garde et de la contempler avec l'œil intérieur.

Il me semblait, d'après quelques signes, que c'était seulement l'image du Sauveur; mais d'autres me faisaient croire que c'était le Sauveur lui-même.

Puis, apercevant en lui quelque obscurité, je revenais à ma première opinion; et cependant ce que je voyais surpassait les images peintes plus encore qu'un homme est au-dessus de son portrait. D'autres fois, surtout après la communion, il m'apparaissait dans une telle majesté, et commandait en moi comme en sa maison avec une telle puissance que mon âme se sentait anéantie en lui, et ne pouvait douter de sa présence.

Quoique le Seigneur se montre bienveillant à l'âme, celle-ci néanmoins est comme accablée par le sentiment de sa fragilité; elle tombe dans une douleur profonde. La puissance de ces apparitions est telle que, si Dieu ne les faisait cesser en sa miséricorde, la faiblesse humaine ne pourrait les supporter longtemps.

Aussi je suis persuadée que lorsque l'âme peut rester longtemps en cet état, ce n'est pas une véritable vision, mais une méditation profonde ou le produit de l'imagination, comme il arrive souvent chez nous, pauvres femmes, quelque chose qui ne laisse pas plus d'impression après soi que la vue d'une sainte image, et qui s'efface de la mémoire avec plus de rapidité qu'un songe.

Quand c'est vision réelle au contraire, elle reste si fortement empreinte qu'elle ne peut plus jamais s'effacer, excepté dans la sécheresse où l'âme oublie tout, et presque Dieu lui-même.

Cette vision, en effet, l'enrichit merveilleusement et la remplit d'une charité vivante. Aussi, quoiqu'elle se passe dans l'âme, nous devons en avoir une haute idée; et, à mon avis, elle est sans danger, car le démon n'a en elle aucune part. Les visions qui viennent de lui dissipent dans l'âme tout le bien qui s'y trouve, et elle sort de là troublée et incapable de tout bien (1). »

Ainsi, selon sainte Thérèse, les visions ou les apparitions réellement divines, produisent dans l'âme un effet profond et puissant; elles sont brèves, car la fragilité humaine ne pourrait pas les supporter longtemps; elles laissent une impression durable; elles ne sont pas l'œuvre de notre volonté, elles sont spontanées; elles produisent dans l'âme des effets surnaturels de charité que le démon ne produira jamais.

A ces signes faciles à constater, l'observateur reconnaîtra ce qui vient de Dieu dans les visions de l'imagination.

Ces apparitions ne sont pas une création de notre cerveau dont nous pourrions modifier les formes, changer les couleurs et varier les attitudes par des combinaisons dont l'in-

(1) Sainte Thérèse. *Sa Vie écrite par elle-même.*

vention nous appartient. Il en est ainsi des scènes que l'artiste, le poète, le musicien compose dans les régions idéales avant de les réaliser : elles sont son œuvre, il peut en augmenter ou en diminuer à son gré l'intensité.

Mais les apparitions qui viennent de Dieu ont un caractère différent, elles sont intangibles, et quand le voyant essaye sous l'influence d'un sentiment d'admiration, de curiosité indiscreète ou d'amour, d'augmenter leur action, d'en connaître les détails, de s'arrêter à un incident qui retiendrait son attention au détriment de la vue synthétique d'ensemble, aussitôt, Dieu se retire et la vision disparaît.

Il semble que Dieu veut ainsi faire comprendre à sa créature qu'elle est étrangère à la lumière qui vient inonder son âme, que cette apparition n'est pas l'œuvre éphémère de son imagination agitée, et qu'elle n'a pas le droit d'en tirer vanité. Il faut que tout s'abaisse en présence des faveurs gratuites qui viennent de Dieu.

Laissons parler les théologiens mystiques les plus autorisés :

« 1. Les vraies visions imaginaires, celles qui viennent de Dieu, arrivent à l'improviste, quand la personne y pense le moins ; il n'en est pas ainsi dans les imaginations naturelles que nous formons.

« 2. Les visions imaginaires surnaturelles ne peuvent pas être empêchées par la personne qui en est favorisée, car elles ne dépendent pas de sa volonté. Qu'on le veuille ou non, elles s'impriment subitement dans le sens intérieur. Dans les imaginations naturelles, au contraire, la personne les forme librement, elle peut cesser de les former, et elle a le pouvoir d'occuper son imagination d'autres objets.

« 3. On ne peut rien ajouter aux vraies visions imaginaires, et l'on ne peut rien en retrancher, parce que la personne est forcée de les recevoir telles que Dieu les donne. Ainsi, par exemple, si Dieu fait voir Jésus-Christ à sainte Thérèse, par une vision imaginaire, la sainte a beau s'efforcer d'examiner quelle est la grandeur et la couleur des yeux du Sauveur. Toutes ses industries n'aboutissent à rien, et la vision elle-même disparaît. Mais, dans nos représentations imaginaires naturelles, quelque vives qu'elles puissent être, nous pouvons

ôter ou ajouter ce qui nous plaît, plus ou moins de grâce, plus ou moins de lumière ou de blancheur, etc.

« 4. Les visions imaginaires qui viennent de Dieu produisent les bons et saints effets dont nous avons parlé en traitant des visions corporelles, et les produisent même d'une manière plus parfaite. Au contraire, les imaginations naturelles ne laissent dans l'âme aucun bon effet, la personne reste sans aucune inclination pour le bien et pour le mal : et si la vision imaginaire vient du démon, elle produira de mauvais effets, elle laissera une certaine pesanteur dans l'esprit.

« C'est ce dernier principe qui aidera le plus efficacement le directeur à discerner les vraies visions imaginaires des visions fausses du même genre, soit qu'elles viennent de la nature, soit qu'elles aient pour auteur le démon (1). »

Malgré la sagesse et la prévoyance des conseils que les auteurs mystiques se plaisent à nous donner, malgré la longue et surnaturelle expérience des saints, nous aurons quelquefois de la peine à reconnaître l'origine surnaturelle, divine de certaines visions imaginaires, car une puissance rivale, insidieuse, habile pénètre aussi dans notre cerveau, et s'efforce d'en faire son instrument.

#### IV

Le démon ou l'ange mauvais intervient donc quelquefois dans la vision imaginaire, il fait naître au gré de sa passion et de ses desseins pervers, des personnages fantastiques, des scènes, des épisodes dans notre cerveau livré à sa puissance séductrice, et nous discernons péniblement, à ces heures de trouble et de ténèbres, ce qui vient de lui et ce qui vient de nous.

« L'ange, bon ou mauvais, dit saint Thomas, peut, en vertu de sa nature, remuer l'imagination de l'homme. En effet, nous avons dit que la nature corporelle obéit à l'ange, quant au mouvement local ; par conséquent, les effets qui résultent du mouvement local de certains corps dépendent de la puissance naturelle des anges. Or, il est manifeste que les apparitions

(1) R. P. Séraphin, Passioniste, *Principes de théologie mystique*, p. 340.

imaginaires sont quelquefois produites en nous par le mouvement local des esprits animaux et des humeurs.

C'est pourquoi Aristote, au livre du *Sommeil et de la Veille*, indiquant la cause de l'apparition des songes, dit que pendant le sommeil de l'animal, le sang descend avec plus d'abondance au principe sensitif, et qu'en même temps descendent des mouvements, c'est-à-dire les impressions laissées par le mouvement des objets sensibles, lesquelles sont conservées dans les esprits de la sensibilité.

Or, ces mouvements excitent le principe sensitif, de telle sorte qu'une apparition se produit comme si le principe sensitif était modifié par les choses extérieures mêmes. L'émotion des esprits et des humeurs peut être si vive, que ces apparitions se produisent même quand on est éveillé, comme cela se voit dans les frénétiques et autres malades.

De même donc que cet effet résulte du mouvement naturel des humeurs, et quelquefois même de la volonté de l'homme qui, à son gré, imagine ce qu'il a d'abord perçu par les sens, de même aussi cet effet peut être produit par la puissance de l'ange bon ou mauvais, quelquefois avec aliénation des sens corporels, et quelquefois sans aliénation (1). »

C'est ainsi que l'organe de l'imagination est mis en mouvement, tantôt par les humeurs, le sang, les esprits animaux ou le fluide nerveux, tantôt par la volonté de l'homme qui réveille par l'attention le souvenir des choses qu'il a vues, tantôt par les esprits bons ou mauvais.

Que notre volonté devenue trop faible et impuissante, par notre faute, cesse un instant de gouverner son cerveau, l'esprit mauvais, toujours prêt à nous séduire, suscitera des fantômes troublants dans les ténèbres et dans la nuit de nos rêveries. Je ne parle ici ni d'obsession ni de possession. Il fera apparaître dans notre imagination, tantôt des images célestes, Jésus-Christ, la sainte Vierge, les anges, les saints, l'extase et l'incomparable joie du ciel; tantôt des images infernales, des spectres, des démons, des désespoirs infinis, l'enfer avec ses terreurs; d'autres fois, pour entraîner plus facilement notre volonté qui subira l'influence fascinatrice

(1) S. Th. 1<sup>o</sup>, q. cxi, art. 3.

des images et des sensations qui les accompagnent, il éveillera le souvenir et le fantôme des joies lascives, des abaissements impudiques, des emportements tumultueux, des passions, il lui suffit à lui, dont l'intelligence est si vaste, de faire vibrer quelques fibres nerveuses dans notre cerveau, pour renouveler le souvenir pénétrant de ces scènes qui plongent l'âme dans le trouble et quelquefois dans le désespoir de certaines tentations.

Mais l'apparition imaginaire satanique ne se présente pas toujours avec des caractères aussi tranchés, et le démon se dissimule pour arriver plus sûrement à ses fins.

Vous le reconnaitrez, selon tous les théologiens mystiques, aux signes suivants :

1. La vision divine produit, au début, un sentiment de crainte et d'étonnement dans l'âme qui se voit élevée au-dessus d'elle-même par ces communications divines qui effrayent son humilité; l'apaisement et la joie succèdent ensuite à cette première impression. La vision démoniaque débute instantanément par la douceur, la sécurité, la joie, et elle s'éteint dans la crainte, la tristesse et le dégoût.

2. La vision divine fait naître dans l'âme un sentiment profond d'humilité, de confusion, de respect qui ne laisse approcher aucun sentiment de vanité, de vaine gloire et d'orgueil. La voyante cachera dans le silence et le secret de son cœur, avec un sentiment très vif de sa faiblesse et de sa misère, les faveurs qu'elle a reçues. La vision démoniaque exalte au contraire la vaine complaisance et l'orgueil : satisfaite, vaniteuse, la visionnaire fait parade de ses visions, et elle savoure le parfum de l'admiration qui l'accompagne et l'enivre.

3. La vision imaginaire divine est toujours conforme à la gravité, à la majesté des choses qui viennent d'en haut, et elles ne souffrent jamais aucune imperfection. Il n'en est pas de même des apparitions imaginaires qui ont pour principe le démon : s'il prend la forme de la sainte Vierge ou de Jésus-Christ, « l'apparition, écrit un Mystique, aura toujours quelque chose de moins décent. *Sur le front, aussi bien qu'aux mains et aux pieds, on voit quelque chose qui tient de l'ani-*

mal. Dieu le permet ainsi pour désabuser les esprits (1). » L'observateur n'aura pas de peine à reconnaître la contre-façon sacrilège.

4. La vision divine produira toujours l'amour dans sa pureté la plus sublime, l'amour de Dieu, de la vertu, des choses célestes, de la pénitence, du sacrifice, du courage héroïque dans le combat contre le mal. A la suite de la vision démoniaque, le sujet éprouvera, peut-être, une joie sensuelle et troublante, accompagnée du dégoût de la lutte chrétienne, de la souffrance et de la vertu.

5. La vision imaginaire divine n'est jamais inutile, elle tend à la sanctification de l'âme, à l'édification du prochain, à l'exaltation de l'Eglise, à la glorification de Dieu. La vision démoniaque est marquée de signes ridicules : l'erreur, la fausseté, la puérité qui la caractérisent en indiquent l'origine et en font pressentir le but.

6. Si Dieu suscite une apparition dans l'imagination pendant le sommeil, que cette apparition soit symbolique ou représentative, elle fera connaître au voyant tantôt une volonté particulière de Dieu, tantôt un événement prochain dont la réalisation confirmera la vérité de l'apparition, tantôt un fait qui se produit à une distance inaccessible aux sens, et d'une grande importance, mais l'apparition sera toujours grave et digne de Dieu, et si elle est accompagnée d'une révélation, celle-ci sera toujours conforme à l'enseignement révélé dont l'Eglise infallible garde le dépôt. Les caractères contradictoires marquent l'apparition d'une origine démoniaque, elles contredisent la vérité.

Dans un grand nombre de cas, la prudence commandera d'attendre et de se défier.

Ainsi, écrit Gorres, les théologiens soupçonnent quelque illusion dans toutes les révélations faites à des personnes qui ne méritent pas ces faveurs, qui négligent de consulter la parole de Dieu, dans la sainte Écriture, dans la Tradition et dans le témoignage de l'Eglise; qui désirent ces faveurs, ou par eux-mêmes, ou par quelque impulsion étrangère; qui se croient dignes de les recevoir; qui les recherchent

(1) R. P. Séraphin, *Princip. de Théol. myst.*, p. 376.



par curiosité, par orgueil, pour se donner l'apparence de la sainteté; qui, en se livrant à des pratiques et à des mortifications excessives, veulent toujours faire leur propre volonté, et se hâtent de publier sur les toits ce qu'elles ont vu.

Il en est de même des visions communiquées à ceux qui ne font que de commencer à marcher dans les voies spirituelles; qui, sans avoir passé par les voies de la mortification, croient s'être élevées d'un bond au sommet de la contemplation; qui, n'étant point enracinés dans l'humilité et le sentiment de leur propre néant, s'appuient au contraire sur leur propre mérite, et croient pouvoir arriver au but par d'autres moyens que la croix, la souffrance, la persécution et la victoire sur soi-même.

Ils regardent comme douteuses toutes les communications sur des sujets philosophiques ou théologiques controversés, indifférents ou de peu d'importance, ou sur des choses déjà connues d'ailleurs, ou que l'on peut connaître par les moyens ordinaires; celles qui, s'écartant des règles accoutumées de la sagesse divine, mettent en avant des choses inouïes et dans une forme tout à fait insolite, ou bien des choses qui reviennent souvent et ne signifient presque rien.

Ils traitent de même celles qui tendent à introduire des manières de vivre nouvelles et extraordinaires; celles qui ne peuvent avoir aucun avantage pour le bien général ou particulier; celles qui contiennent des choses contredites par la raison et l'Écriture.

Ils se défient beaucoup des visions reçues dans une âme bouleversée ou violemment émue, avec des mouvements et des gestes désordonnés, et communiquées dans un langage confus; celles qui se produisent chez des personnes, particulièrement chez des femmes, douées d'une imagination très vive, d'une vue et d'une ouïe très subtiles, ou très faibles, au contraire, ou chez des personnes qui sont connues pour avoir succombé déjà à l'illusion des mauvais esprits.

Ils se défient encore des visions qui n'ont aucun effet surnaturel, du moins de quelque durée; qui ne laissent après elles aucune certitude de leur vérité, et qui, au lieu de porter au bien, éveillent au contraire dans l'âme le doute et la négligence (1).

(1) Gorres, *Mystique*, t. II, p. 164.

Nous retrouvons dans cette page substantielle d'une psychologie si remarquable, les observations éparses dans les savants traités d'un grand nombre de théologiens. On ne saurait trop les méditer.

C'est ainsi que l'imagination troublée, exaltée, emportée par l'action démoniaque qui ne rencontre plus l'énergique et patiente résistance de la volonté, cause des ravages dans l'enceinte de l'âme désemparée.

Elle aura encore à subir quelquefois les influences violentes de la nature et des maladies. Le fluide nerveux, le sang, les humeurs, les affections morbides des centres sensoriels introduiront le désordre dans le cerveau. Les sensations et les images qui, depuis des années, se conservent et s'emmagasinent à la suite des impressions reçues du monde extérieur se rapprochent, se mêlent, se confondent sans ordre, sans direction, dans le chaos, et provoquent toutes les extravagances de l'hallucination et du délire.

Telle, la jeune femme dont parle de Boismont ; elle voit successivement dans son salon, un nègre, un cheval, un loir, un char rempli de soldats. D'autres entendent des sons, des bruits, des voix distinctes, des discours suivis, au milieu des distractions de la veille, et dans le calme recueilli de la nuit. Ceux-ci se voient poursuivis par des animaux féroces et par des hommes armés ; leur visage prend l'expression de la terreur. Les images flottent, s'agitent, bouillonnent dans le cerveau malade, et l'âme qui n'a plus la force de distinguer ce qui est subjectif de ce qui est objectif, ce qui n'a d'existence que dans le cerveau de ce qui est réel, l'âme projette ses impressions au dehors, dans l'espace, et elle leur affecte une place déterminée dans le monde extérieur.

Et alors, dans ces orages de la pensée, l'âme du visionnaire halluciné croira quelquefois entendre et recevoir des communications célestes ; il croira voir les anges ou les saints dans les splendeurs fortifiantes de l'extase ; il classera dans les réalités du monde invisible, les fantômes qui n'ont de réalité que dans le cerveau violemment ébranlé, on le verra ainsi errer sur les frontières de la folie.

Élie MÉRIC.

## ATAVISME ASTRAL

---

Les anciens, moins détournés que nous des vérités immuables de la nature, avaient, malgré leurs erreurs d'interprétation, un langage beaucoup plus significatif. Au lieu de parler, je suppose du 4 octobre 1838 qui n'évoque aucune image scientifique à l'esprit du vulgaire de notre génération, ils auraient parlé du jour où la planète Saturne était au 25<sup>e</sup> degré du Scorpion, où le soleil, en conjonction avec Jupiter, arrivait au 10<sup>e</sup> degré de la Balance, et ainsi de suite pour les autres planètes. S'ils voulaient préciser l'heure, ils définissaient la place du soleil par rapport au méridien du lieu. Une date quelconque pour eux évoquait en somme un *ciel correspondant*. Dans une famille, les moments des naissances devaient être ainsi notés, et les remarques d'analogies entre les figures du ciel de nativité s'en suivaient naturellement. Elles devaient être familières aux anciens au même titre que les ressemblances physiques entre parents le sont pour nous.

L'astrologie est venue de là ; c'est pourquoi elle est vieille comme le monde.

Si la révélation a pu aider les astrologues anciens pour la découverte de lois complexes, l'atavisme astral, tangible pour tous, a dû être la base des lois fondamentales qui se dégagent elle-même de l'expérience.

L'astrologie est une science d'observation.

Les recherches sur l'atavisme, si poursuivies de nos jours, trouvent un appui curieux dans les figures de nativité. Quelques exemples frappants, tirés d'un nombreux recueil que je possède, exprimeront la vérité mieux que tout commentaire.

Comme je l'ai dit dans le numéro du 15 novembre 1898 de la *Revue du Monde Invisible*, les points principaux d'observation pour l'analyse d'un thème de nativité sont les suivants : 1<sup>o</sup> positions des planètes dans le zodiaque ; 2<sup>o</sup> places dues au

mouvement diurne; 3<sup>o</sup> aspects qu'elles ont entre elles; 4<sup>o</sup> ascendant, marquant l'orientation de l'écliptique pour l'heure et le lieu considérés.

Les résultats suivants peuvent être vérifiés avec les tables astronomiques de la *Connaissance des temps*, ouvrage publié chaque année par le bureau des longitudes :

*Exemple I.* — Prenons les thèmes de nativité de Napoléon III et de son fils nés tous les deux sous la latitude de 48° 50' nord, le premier le 20 avril 1808, 1 h. matin, le second le 16 mars 1856, 3 h. 15 matin.

1<sup>o</sup> La première remarque qui s'impose est l'ascendant exactement le même pour les deux : le 12<sup>e</sup> degré du Capricorne se levait à l'orient aux deux nativités. Sur les 360 degrés du zodiaque, cette coïncidence du même pour le père et le fils est déjà remarquable.

2<sup>o</sup> Beaucoup d'autres notes d'atavisme sont à signaler : Mercure, planète de l'intellectualité et l'une des plus caractéristiques, se trouve dans les deux cas en conjonction avec Vénus.

3<sup>o</sup> Mercure occupe, par suite du mouvement diurne, la même place, appelée deuxième maison en astrologie.

4<sup>o</sup> Jupiter dans les deux figures est dans le signe des Poissons : il occupe de plus la même maison, et présente des aspects équivalents.

5<sup>o</sup> Le Soleil occupe à peu près deux positions semblables par rapport au méridien.

6<sup>o</sup> La planète Uranus est dans le méridien et présente des aspects équivalents avec Jupiter et avec la Lune.

7<sup>o</sup> La Lune, non loin de l'horizon, occupe des places d'égale intensité et reçoit les rayons des mêmes planètes : sauf Mercure et Vénus conjoints, toutes les autres rayonnent sur la Lune de la même façon.

Ces analogies de détail n'entraînent pas forcément le caractère semblable de leur résultante. Dans le présent exemple, le caractère saturnien et méditatif du père était très atténué chez le fils.

*Exemple II.* — Voici les dates de nativité d'une mère et de ses quatre enfants que je désignerai par *a, b, c, d*. Les 5 nativités ont une latitude à peu près semblable de 48° nord.

La mère est née le 10 avril 1858, 1 h. matin;

*a* est né le 29 septembre 1888, 9 h. matin;

*b* — le 23 mai 1891, 7 h. matin;

*c* — le 10 janvier 1893, 7 h. 30 matin;

*d* — le 3 septembre 1895, 2 h. matin.

On voit *a priori* des similitudes d'heures à noter.

Les résultats du calcul astronomique sont les suivants :

La conjonction de Mercure et de Vénus, juste au méridien et en dessous de l'horizon, domine comme intensité tout le thème de nativité de la mère. L'atavisme du reste en est une preuve, car la même note se retrouve chez les quatre enfants : la conjonction des deux planètes est en effet prépondérante pour chacun d'eux.

*a* et *c* présentent cette conjonction près de l'ascendant où elle trouve la même intensité que chez la mère.

Chez *b*, l'influence de la conjonction est plus faible, mais par contre elle est comme chez la mère dans le même endroit du zodiaque, au commencement du signe du Taureau.

*d* possède la conjonction dans le méridien, exactement comme sa mère. De plus la Lune au 28° degré du Verseau chez celle-ci est au 29° du même signe chez l'enfant. Le Soleil et Uranus occupent encore les mêmes maisons astrologiques. L'enfant *d* offre d'ailleurs la plus grande ressemblance physique et morale avec sa mère.

D'autres analogies seraient encore à noter entre les membres de cette famille : par exemple similitude d'ascendant entre *c* et sa mère, etc.

*Exemple III.* — Les deux dates de naissance du célèbre savant Ampère et de son fils le littérateur sont les suivantes :

20 Janvier 1775, et 12 août 1800. Même sans l'heure de nativité, on trouve pour les deux journées les analogies suivantes :

1° Soleil et Vénus en conjonction.

2° Lune et Mars en conjonction.

3° Mercure offrant exactement le même aspect très caractéristique avec la Lune et Mars.

4° Lune et Jupiter en aspect équivalent.

*Exemple IV.* — Un homme né le 9 août 1787 a eu un fils le 17 août 1817.

En comparant les deux thèmes, on trouve :

1° Le Soleil dans la même région du signe du Lion, offrant le même aspect avec Saturne.

2° Saturne dans le même lieu du zodiaque (limite du Verseau et des Poissons).

3° Mercure au même lieu du signe de la Vierge et recevant les mêmes rayons de la Lune, de Saturne et de Mars.

4° Vénus dans le signe du Cancer.

5° Mars également sur la limite du Taureau et des Gémeaux, etc.

*Exemple V.* — Une famille de dix enfants dont je possède les dates de naissance montre l'atavisme du Soleil et de Mars de la façon la plus frappante.

La mère est née au Soleil levant et le père au Soleil couchant : six enfants sont nés au Soleil levant, un au Soleil couchant. Cinq ont le Soleil dans le Lion comme le père avec des aspects analogues.

La planète Mars est à la fin du Taureau chez le père et dans le Cancer chez la mère. Un des enfants a Mars à la place exacte du père ; sept autres ont Mars dans la même région que celui de la mère ; trois de ceux-ci ont de plus comme leur mère Saturne en conjonction avec Mars.

*Exemple VI.* — Une mère, née le 11 mai 1854 vers 2 h. matin, a un fils né le 4 avril 1884 vers 4 h. matin sous la latitude de 47° nord environ. L'atavisme présente les formes suivantes :

1° Ascendant dans la même région du zodiaque.

2° Lune et Mercure en opposition et respectivement aux mêmes lieux exacts du zodiaque.

3° Saturne également au même endroit.

4° Mars dans le Lion avec aspects sur Mercure et Lune.

5° Jupiter avec aspects identiques sur Mercure et Lune.

On multiplierait à l'infini des exemples semblables, car on peut dire que les analogies entre thèmes de parents souffrent peu d'exceptions apparentes. Pour un œil exercé à la figure schématique de l'astrologie, les ressemblances sont même plus frappantes que celles de l'atavisme matériel des physionomies.

L'atavisme astral enregistre des notes de détails identiques qui se répercutent souvent de génération en génération, restant parfois presque effacées dans l'ensemble des facultés innées, mais réapparaissant soudain comme notes dominantes sous un ciel favorable en harmonie avec elles. De là les ressemblances ataviques qui sautent plusieurs générations et qui ont fait dire à Darwin que jamais la science ne viendrait à expliquer ces bizarreries de la nature. L'étude des influences astrales les éclaire un peu cependant. Si elle ne fait que *reculer* nos connaissances là-dessus, elle les *explique* jusqu'à un certain point, puisque expliquer un fait c'est le rattacher à un autre plus général.

En dehors de l'atavisme astral proprement dit, enregistrant les *similitudes de tendances*, il y aurait aussi une étude fort intéressante à faire sur les lois de la *sympathie* apparaissant généralement entre l'enfant et ses parents. Des exemples aussi nombreux que les précédents pourraient être cités à l'appui de ce fait.

Les lois de sympathie et d'antipathie sont un des côtés les plus curieux en même temps qu'un des plus pratiques de l'astrologie. Leur étude serait particulièrement utile aux critiques de profession. Elle prouve en effet l'aveuglement dans lequel nous vivons pour louer ce qui flatte nos tendances et dénigrer ce qui leur est contraire; — esclavage d'impressions s'alliant souvent d'ailleurs avec la plus sincère prétention à l'impartialité.

La science des astres fait entrevoir, par l'enchaînement universel des harmonies, une sorte de critérium scientifique admirable pour notre jugement en psychologie.

Enfin une troisième catégorie de lois d'atavisme astral

réside dans la disposition de planètes engendrant des *concordances de périodes d'influences*. Cette concordance, découlant d'ailleurs le plus souvent des similitudes de figures analysées plus haut, peut toutefois en être indépendante. Tout cela montre qu'il y a encore beaucoup de retouches à faire dans la psychologie classique. Avant de nier les procédés de mesure dans cette science-là, il serait prudent de ne rien éluder dans les connaissances humaines. Il est à souhaiter qu'on s'aperçoive un jour, pour l'éducation de notre jugement humain, que les œuvres de Dieu sont plus fructueuses que celles des hommes.

Paul FLAMBART,

*Ancien élève de l'École polytechnique.*





## LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Suite.)

---

XIV. — LES ANGES ET LES SAINTS DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.

Le seizième siècle est dominé par la captivante physionomie de sainte Thérèse; l'Église entière est mystiquement éclairée par la lampe que porte l'illustre vierge, allant au-devant de l'Époux céleste. Par l'élévation de son âme, elle domine les phénomènes mystiques dont elle est le sujet, d'une vue perçante elle les pénètre, elle les juge, elle les classe; et quiconque veut parcourir ce domaine réservé doit se mettre à son école.

A-t-elle vu les anges, comme elle a vu physiquement les démons? L'extrait suivant de sa vie répondra. (*Act. SS. Oct. Tom. VII, p. 171.*)

« Le Seigneur a voulu que plusieurs fois j'aie vu un ange se tenir auprès de moi à mon côté gauche sous une forme corporelle. Cela m'est arrivé très peu souvent, bien que par ailleurs les anges maintes fois m'apparaissent, mais je ne les vois pas à la manière de la vision dont je parle. Le Seigneur a voulu que cet ange se présentât à moi sous l'aspect suivant : il n'était pas grand, mais petit et d'une très rare beauté, son visage était si enflammé et brûlant qu'il paraissait être de ces anges, les premiers et les plus élevés de tous, qui sont tout embrasés de flamme; ce sont ceux-là sans doute qu'on appelle les Séraphins (1); ils ne me disent pas leurs noms, mais je vois dans le ciel entre tel et tel ange, entre ceux-ci et ceux-là,

(1) La traduction latine dit : *les Séraphins*. L'original porte : *les Chérubins*.

une si grande différence que je ne puis l'exprimer en paroles. Or je voyais que cet ange tenait à la main un dard en or de forme allongée, ayant à son extrémité une petite flamme, et de ce dard il perçait mon cœur jusqu'à ses fibres intimes, et paraissait quand il le retirait emporter au bout quelques parcelles de chair : ce qu'ayant fait, il me laissa toute palpitante et brûlante d'un immense amour de Dieu. La douleur était si vive, qu'elle me forçait à m'exhaler en gémissements et en exclamations ; mais la suavité qui accompagnait cette douleur était si excessive, que je n'eusse pas voulu en être soulagée, ne souhaitant alors en mon âme d'autre volupté et délectation que Dieu lui-même. La souffrance dont je parle est spirituelle, non corporelle, quoique le corps n'y soit pas étranger, mais au contraire la sent-on ne peut plus vivement. »

Tel est le célèbre récit de la transverbération du cœur de sainte Thérèse par un Séraphin, qu'a reproduit à Sainte-Marie de la Victoire le ciseau de Bernini. La sainte dit qu'elle a vu l'ange sous une forme corporelle, à son côté gauche : il semble qu'il s'agisse bien d'une vision physique. Elle conclut en déclarant que la douleur qu'elle ressentit fut spirituelle, non corporelle, quoique le corps y ait eu sa part et même d'une manière très aiguë. Ces dernières paroles sembleraient jeter un doute sur la réalité de la transverbération et par suite de l'apparition ; mais ce doute a été résolu par l'inspection du cœur de la séraphique vierge faite après sa mort. On le trouva réellement percé et déchiré au sommet par une plaie tracée horizontalement, très large et très profonde, dont les lèvres portent des traces très perceptibles maintenant encore de brûlure. Le cœur étant conservé à Avila dans un reliquaire de cristal, des milliers de pèlerins ont constaté et constatent encore la mystérieuse déchirure (1). L'Église en autorisant une fête dite *de la transverbération du cœur de sainte Thérèse*, en a implicitement ratifié la réalité.

La transverbération étant reconnue comme réelle, l'apparition doit l'être aussi, et même d'une réalité extérieure et

(1) Voir un opuscule très curieux, *Les merveilles du cœur de sainte Thérèse*, traduit de l'italien par l'abbé Marie-Joseph, prêtre, tertiaire du Carmel. — H. Oudin, 1882.

physique. Les Bollandistes objectent à cette conclusion un passage du *Château de l'âme* (sixième demeure, ch. ix), où la sainte traite des visions imaginaires et corporelles, et se récuse d'en avoir eu de cette dernière sorte. Mais il faut remarquer qu'en cet endroit, bien qu'elle semble généraliser, elle parle déterminément de l'humanité sacrée de Notre-Seigneur. Malgré le passage allégué, et l'autorité de l'hagiographe qui le commente, je persiste à penser que le Séraphin est apparu physiquement, puisqu'il a percé physiquement le cœur de sainte Thérèse, et que d'ailleurs elle dit l'avoir vu à son côté gauche sous une forme corporelle.

Au commencement du siècle où fleurit sainte Thérèse, vécut plusieurs saintes religieuses qui eurent de touchants rapports avec les anges. Les Bollandistes citent les bienheureuses Osanna de Mantoue et Colombe de Rièti, tertiaires dominicainés. La première, à l'âge de six ans, voit un ange qui l'exhorte à garder son cœur pour Dieu et pour le ciel. Plus tard un ange l'aide à porter la charge d'eau écrasante pour ses faibles épaules, que, par esprit de mortification, elle va puiser au fleuve. La seconde est annoncée à sa naissance par des chants angéliques; un matin, c'était la fête de saint Jean-Baptiste, elle désirait communier, un ange la fait entrer dans l'église et l'en fait sortir les portes closes.

La vie de saint Jean de Dieu, si remarquable par les infestations diaboliques dont elle est sillonnée, l'est peut-être encore plus par les secours angéliques dont elle est fortifiée. Citons quelques-uns de ces traits d'une saveur vraiment exquise. Un matin, le saint dut aller puiser de l'eau fort loin pour le service de son hôpital : quelle n'est pas sa surprise au retour de trouver les chambres balayées, les lits faits, les ustensiles de ménage nettoyés ! Il questionna les malades qui tous, tout d'une voix, lui répondirent que c'était lui-même, et personne autre, qui avait à son habitude fait le ménage matinal. Alors le saint, comprenant le mystère, dit à ses chers malades : « Le bon Dieu, mes frères, aime bien les pauvres, puisqu'il envoie ses anges pour les servir. » Il reconnut par là qu'un ange avait pris ses traits et fait son ouvrage : ce qui prouve que parfois les esprits angéliques sont les auteurs des

bilocations que l'on rencontre dans la vie des saints (1). L'historien de saint Jean de Dieu estime que l'ange, dont il est ici question, n'était autre que l'ange des guérisons mystérieuses, l'archange Raphaël.

En une autre circonstance, Jean de Dieu avait chargé sur ses épaules un pauvre qui n'avait pas la force de se traîner jusqu'à l'hôpital ; il portait de plus un sac plein d'aumônes ; il marcha pendant quelque temps avec entrain, mais, à un moment donné, rompu de fatigue, il tomba en pleine rue sous son double fardeau. A ce même moment, un habitant de la ville, s'approchant de la fenêtre (c'était pendant une nuit froide et pluvieuse), entendit le bon saint qui s'accablait lui-même de reproches, Puis tout à coup ô prodige ! il aperçut un homme d'une grande beauté, qui s'offrit à remettre le pauvre sur les épaules de Jean de Dieu, et qui prenant la main de celui-ci comme pour lui servir de guide, lui dit : « Frère Jean, Dieu m'a envoyé près de toi pour te venir en aide. C'est moi qui suis chargé de noter soigneusement sur un registre tout ce que tu fais pour l'amour de Dieu en faveur des pauvres. — Si je fais quelque chose de bien, reprit humblement le saint, c'est Dieu qui me donne de le faire. Mais vous, mon frère, qui donc êtes-vous ? — Je suis, reprit l'inconnu, l'archange Raphaël que le Seigneur a spécialement député à ta garde et à celle de tes compagnons. »

Quelques jours après, le saint faisait une distribution de secours aux indigents ; le pain vint à manquer. Aussitôt parut, à la vue de beaucoup de ceux qui étaient présents, l'archange Raphaël, vêtu d'un costume semblable à celui de Jean de Dieu, et porteur d'une corbeille pleine de pains. Le saint le reconnut pour être celui qui l'avait relevé de sa chute nocturne ; l'archange lui dit amicalement : « Frère Jean, nous sommes du même ordre, reçois ces pains que Dieu t'envoie pour tes pauvres. » Et il disparut, laissant le bon saint tout consolé. L'historien de sa vie conclut : c'est ainsi qu'un sayon

(1) D'autres fois la bilocation ne paraît pas comporter cette explication. Jean de Dieu ne sait pas qu'il est en deux places. Or il arrive le plus ordinairement que le saint a conscience de sa bilocation, donc il y est personnellement pour quelque chose, dans quelle mesure ?

grossier couvre parfois des hommes qui sont les égaux des anges.

D'autres fois Jean de Dieu se trouva éclairé la nuit par une lumière miraculeuse; deux flambeaux, que le vent soufflant en tempête ne put éteindre, marchèrent devant lui à la descente d'une montagne, où les ténèbres l'avaient surpris ramassant du bois pour les pauvres. A sa précieuse mort, l'archange Raphaël se tenait près de son lit, avec saint Jean l'Évangéliste et la sainte Vierge elle-même. Sans doute aussi que d'autres anges ou saints étaient là. Car les domestiques entendirent un bruit de pas nombreux, dans son humble cellule, comme de gens qui en sortaient. Ils y pénétrèrent, le saint était mort, mais une odeur paradisiaque remplissait le réduit de l'ami, de l'ange des malades et des pauvres.

La vie de saint Philippe de Néri n'offre guère moins de doux et touchants phénomènes angéliques; mais je me vois contraint d'en abrégér le récit. — Une nuit qu'il portait une discrète aumône à un pauvre honteux, il tomba, sans doute par un coup du diable, dans une fosse profonde; mais à l'instant même il se sentit saisi aux cheveux et ramené sur le bord par une main invisible. Lui-même aimait à rapporter ce fait à la gloire de Dieu et des bons anges. Un jour, un pauvre lui demanda l'aumône, le saint lui vida sa bourse dans la main : « *Je voulais voir ce que tu ferais,* » lui dit l'inconnu, et il s'évanouit à ses yeux. — En une circonstance, le saint, qui était malade, demande un peu d'eau de citron à son infirmier, celui-ci cherche vainement du sucre pour en tempérer l'acidité; un jeune homme se présente et lui en remet un pain tout blanc; la potion est préparée; le saint la boit et peu après il est guéri. — Philippe, homme angélique, entend souvent chanter les anges; il les voit qui assistent saint Camille de Lellis et son compagnon au chevet des malades, et leur suggèrent les exhortations à faire aux mourants pour les disposer au dernier passage.

Cueillons encore quelques traits en ce seizième siècle si riche en faits de sainteté. Sainte Marie Madeleine de Pazzi contemple les anges qui emmènent une âme au ciel; elle les voit qui défendent les religieuses attaquées par les démons. —

Les angéliques saints de la Compagnie de Jésus, Louis de Gonzague et Stanislas Kostka, sont en rapport avec les esprits célestes. Le premier étant à Madrid, est appelé à la Compagnie de Jésus par une voix mystérieuse. Tandis qu'il se trouvait au noviciat, une disette d'argent s'y fit sentir; un inconnu se présenta, remit au directeur la somme requise aux besoins de la communauté et s'évanouit. On tint pour certain que c'était un ange; quand une maison a des novices comme saint Louis, le fait n'a rien qui puisse surprendre. Quant à saint Stanislas, il est constant qu'à deux reprises il reçut la communion de la main des anges : la première fois à Vienne, en Autriche, quand tombé malade dans la maison d'un hérétique et se croyant près de mourir, il se voyait refuser l'accès d'un prêtre; la seconde fois, quand il gagnait Rome à pied pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Les leçons de son office mentionnent expressément cette double merveille, et l'oraison dite *secrète* de sa messe y fait clairement allusion.

#### XV. — LES ANGES ET LES SAINTS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Au commencement du dix-septième siècle s'épanouit à Lima la vierge péruvienne sainte Rose, du tiers ordre de Saint-Dominique, que l'Église appelle la première fleur de sainteté de l'Amérique méridionale. Ses rapports avec les anges furent mis en telle lumière par son procès de canonisation, que Clément X s'exprime ainsi à son sujet dans la Bulle par laquelle il la fait monter sur les autels.

« Dieu envoya son ange, qui marchait devant Rose, qui la gardait visiblement, pour l'introduire au lieu qu'il lui avait préparé. Elle avait avec lui une familiarité si confiante, que non seulement c'était pour elle un ami très cher, mais encore un messenger et un intermédiaire, chaque fois que l'Époux céleste tardait à se montrer. Une nuit qu'elle se sentait défaillir, elle l'envoya chez la dame Maria d'Uzatégui, avec la commission de lui dire qu'elle avait besoin de tel remède; la pieuse dame, avertie par l'ange, se hâta de le lui envoyer par un serviteur; la mère de Rose fut témoin du prodige, dont

sa fille lui donna l'explication par obéissance. Une autre fois l'ange familier la ramena, de la cellule de son jardin à la demeure maternelle, saine et sauve, en ouvrant les portes devant elle. D'autres anges encore reçurent l'ordre de Dieu de veiller sur cette vierge : grâce à ses prières, ils protégèrent un certain religieux dans un voyage plein de dangers, puis ils parurent l'abandonner parce que lui-même n'était plus en de bonnes dispositions; comme à son retour il se plaignait à Rose de cet abandon, elle lui en dit le motif et entra en des détails si intimes qu'évidemment, à une telle distance, elle n'avait pu en être informée que par un ange ou par le Seigneur lui-même. »

Il faut que les faits allégués aient été bien patents et bien prouvés pour prendre ainsi place dans une Bulle de canonisation. Je regrette de ne pouvoir les donner tout au long sous leur forme naïve. Il n'est pas dit que Rose voit son ange, quand elle le prie d'aller trouver Maria d'Uzatégui; mais il est nécessaire d'admettre qu'il s'est fait voir ou tout du moins entendre à cette pieuse amie, peut-être coutumière de semblables messages. Quand l'esprit céleste vient la chercher dans la cellule du jardin, elle le voit se glisser pareil à une ombre blanche et agile, qui la précède, puis arrivée à la maison de Rose, s'évanouit à ses yeux.

La vie de saint François Solano, l'apôtre du Pérou, contient un trait touchant de l'assistance des anges. Son ministère l'avait appelé au chevet d'une pieuse femme qui allait mourir : tout à coup il vit son visage prendre une expression rayonnante, il lui demanda ce qui venait de lui arriver. Elle répondit qu'elle venait de jouir de l'aspect consolant de son ange gardien, qu'il lui avait annoncé de la part de Dieu que ses péchés lui étaient pardonnés, que sous peu elle mourrait et serait transportée par lui au séjour de la béatitude. A peine avait-elle fini de parler, qu'elle rendit suavement le dernier soupir.

L'extatique saint Joseph de Copertino vivait dans la société des anges. Ils se montraient souvent à ses regards; il attesta un jour qu'il les voyait monter et descendre au-dessus de la sainte maison de Lorette, et à cette vue il fut enlevé par un

de ces raptus extatiques dont il était coutumier. Au moment où il entra à Assise, une insigne servante de Dieu le vit escorté de deux anges; elle sut par révélation que saint Joseph avait reçu pour gardien un ange d'un chœur supérieur. Quoi qu'il en soit, le saint avait pour cet ange une telle vénération, et sentait si vivement sa présence, qu'il n'entra jamais dans sa cellule sans l'avoir humblement prié d'en franchir le seuil le premier.

Ici s'arrête la revue si intéressante tracée par les Bollandistes. J'ai été heureux de la suivre, sans m'y attacher servilement, l'abrégeant sur plusieurs points, la complétant sur d'autres, et me reportant aux sources pour saisir les faits signalés dans leur cadre respectif. J'espère pouvoir continuer et poursuivre jusqu'à nos jours cette étude sur les bienfaits et assistances angéliques. Ainsi le dix-septième siècle me fournira encore les faits suivants.

Je cueille l'anecdote charmante que voici dans la vie de saint Pierre Fourier. Il réunit quelques *bonnes filles* pour fonder la Congrégation de Notre-Dame. Elles avaient toutes grande bonne volonté; mais leur initiation à la vie religieuse offrait certaines difficultés pratiques auxquelles se heurtait la ferveur de leurs désirs. Ainsi elles avaient peine à arriver à une récitation correcte du bréviaire; les rubriques n'entraient pas aisément dans leurs têtes. « Or, un jour que la dame du Fresnel leur en donnait une leçon dans son jardin, un tout jeune homme d'une beauté radieuse, d'environ quatorze ans, survint comme par hasard; il s'approcha, se joignit à elles, se mit à leur expliquer le bréviaire, à le réciter avec elles. A mesure que l'enfant parlait, les difficultés s'évanouissaient; et depuis ce jour elles coururent dans ce chemin auparavant si pénible. Dieu, ajoute l'auteur, envoyait bien son ange à la jeune Agar et à son petit Ismaël pour leur procurer dans le désert, une eau rafraîchissante (1). » Pourquoi n'aurait-il pas envoyé un ange à ses humbles servantes, pour leur remettre en main la clé des prières liturgiques?

Les petits Bollandistes racontent comme il suit, les rapports

(1) Vie du B. Pierre Fourier, par M. l'abbé Chapia. Tom. 1, p. 141.



très touchants qu'eut avec les esprits angéliques la vénérable Benoîte de Laus, cette bergère si aimée de la Reine du ciel et si outrageusement persécutée par les démons. « Quelquefois tandis qu'elle allait la nuit, malgré les ténèbres, le froid et la pluie, s'agenouiller sur le seuil de l'église du village, un ange lui en ouvrait la porte. Un jour d'automne 1664, ses maîtres l'avaient envoyée couper du foin près de l'église de Valserre; elle entra dans le lieu saint avec l'intention de n'y faire qu'une courte prière, mais bientôt son âme quitta la terre et s'éleva vers les régions célestes. Lorsqu'elle revint de son extase, le soleil avait disparu derrière les montagnes, et la nuit arrivait rapidement : elle sort avec inquiétude de l'église, et trouve, avec une joyeuse surprise, que, pendant qu'elle faisait l'office des anges, un esprit céleste avait fait le sien, qu'il avait coupé et lié un gros paquet d'herbes dans la corde qu'elle avait laissée à la porte de l'église (1). »

Les démons, je l'ai dit ailleurs, non seulement battaient l'humble vierge, mais ils la prenaient et s'en allaient la jeter rudement dans un coin des montagnes ou sur un lieu élevé. « Or, quand le démon l'avait déposée sur quelque roche inaccessible, son ange venait l'en retirer; il lui frayait le passage à travers les rocs, les glaces, les broussailles chargées de neige; il la ramenait des lieux inconnus où elle se trouvait perdue, et l'aidait à franchir le torrent impétueux qui lui barrait le passage; il devenait lumineux pour éclairer son chemin. Plus de vingt fois, lorsqu'elle fut laissée par le démon sur le toit de la chapelle de Notre-Dame de l'Érable, un ange lui prêta secours pour en descendre. Souvent, pour reconforter l'humble vierge dans les luttes épouvantables qu'elle eut à soutenir contre les esprits infernaux, les anges l'entouraient sous la forme de petits oiseaux, formaient une couronne autour de sa tête et chantaient suavement. Un jour, elle fut communiée par un ange, tandis qu'un autre ange assistait à la cérémonie. »

La vie de la vénérable Agnès de Langeac n'est pas moins riche en apparitions d'esprits célestes. Elle est continuel-

(1) Petits Bollandistes. Tom. II, p. 226-227.

lement en rapport sensible avec son ange gardien. Il faudrait un chapitre pour retracer toutes les visions d'anges qui furent présentées à ses regards durant ses méditations et oraisons : elle reçut plusieurs fois la communion de leur main. Dans la très célèbre apparition par laquelle elle se transporta près de M. Olier au séminaire Saint-Sulpice, et qui est un phénomène de bilocation dûment constaté, elle était accompagnée d'un ange. M. Olier a laissé lui-même le récit de cette apparition, qui s'offrit par deux fois à ses yeux. « Je crus sur l'heure, dit-il, que c'était la Sainte Vierge à cause de la sainte gravité et de la douce majesté avec lesquelles elle m'apparut, et à cause de l'ange qui lui rendait les mêmes services qu'un serviteur rend à une dame. » Le saint prêtre référa de cette vision à saint Vincent de Paul son directeur qui réserva son jugement. Elle fut examinée avec grand soin dans les procédures de béatification de mère Agnès ; et le sous-promoteur de la foi, qui était alors Prosper Lambertini, plus tard Benoît XIV, conclut, après avoir répondu à toutes les difficultés, que la vérité de l'apparition est indubitable (1).

#### XVI. — LES ANGES ET LES SAINTS DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

L'un des plus grands saints du XVIII<sup>e</sup> siècle, saint Paul de la Croix, fut très dévôt aux saints anges ; il en reçoit sensiblement de nombreuses assistances. Tandis qu'il prêche, on entend une voix céleste qui lui suggère ce qu'il doit dire. Un jour qu'il cheminait épuisé de fatigue, côte à côte avec son frère qui fut longtemps son unique compagnon, à bout de forces, il se recommanda aux saints anges, et en un clin d'œil il se trouva transporté au terme de son voyage. Alors il pensa à son frère qui était resté sur le chemin, et celui-ci, par un second prodige, fut aussitôt réuni à lui.

Le célèbre disciple de saint Alphonse de Liguori, le bienheureux Gérard Majella, connut les divines familiarités que prennent avec les anges les âmes d'une limpide innocence.

(1) Voir M. l'abbé Ribet dans sa *Mystique divine : Visions des anges*.

« Etant déjà rédemptoriste, il se rend avec quelques jeunes étudiants de son ordre, en pèlerinage au sanctuaire du mont Gargan. Le voyage est une succession de prodiges. Gérard, qui était le conducteur de la pieuse caravane, vide sa bourse entre les mains des pauvres. On arrive au sanctuaire : il y monte et tombe en extase. Il était près de midi, les jeunes gens avaient faim, et Gérard toujours en extase n'y prenait pas garde. Tout à coup se montre un beau jeune homme resplendissant d'une lumière céleste, lequel s'approche du bienheureux, dépose dans ses mains quelques pièces de monnaie roulées dans un papier, et puis disparaît comme un éclair. Les compagnons de Gérard s'étaient prosternés la face contre terre à la vue du messenger céleste et ne pensaient plus à diner. » Cette anecdote est tirée du procès de béatification du bienheureux Gérard (1).

Le royaume de Naples au XVIII<sup>e</sup> siècle fut puissamment édifié par la haute sainteté d'une humble tertiaire franciscaine, sainte Marie Françoise des Cinq-Plaies. Elle naquit le 25 mars 1715, et mourut le 6 octobre 1791. Elle eut pour directeur le bienheureux François-Xavier Marie Bianchi, de la Congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul dits Barnabites. Elle l'avait en très haute vénération, et disait de lui en se jouant : « Nous avons un saint *Néri*, nous aurons un saint *Bianchi* : après le saint *noir*, le saint *blanc*. »

Les rapports entre ces deux âmes furent tout surnaturels : avant d'en détailler quelques surprenantes particularités, je donne sur sainte Marie Françoise l'extrait suivant des petits Bollandistes. « Marie Françoise avait une tendre dévotion pour les saints anges. Aussi fut-elle, durant tout le cours de sa vie, favorisée de l'assistance visible de son ange gardien : c'est lui qui l'instruisit de la doctrine chrétienne, lui qui la protégea dans tous les périls spirituels et temporels. Parce qu'elle était habituellement malade, il plut au Seigneur de la confier d'une manière spéciale à l'archange Raphaël. En 1789, il lui apparut avec un éclat de beauté extraordinaire ; cette vue causa une telle surprise à Marie Françoise qu'elle n'avait plus

(1) *Analecta Juris Pont.* IV<sup>e</sup> série, p. 1053.

de souffle pour parler ; la voyant dans ce saisissement, l'archange lui annonça qu'il était envoyé vers elle pour guérir sa plaie du côté ; en effet le lendemain elle se trouva guérie (c'était une plaie mystérieuse, ou profond stigmaté). Il l'assista de même dans une autre circonstance, où une veine de la poitrine s'était dilatée ; ce qui l'empêchait de faire le moindre effort. Un jour, le bienheureux Bianchi se trouvait avec elle, lorsqu'il sentit un parfum tout céleste ; il lui en demanda la raison, et elle lui apprit que l'archange Raphaël était au milieu d'eux (1). »

Voici maintenant ce que le bienheureux Bianchi déposa sous la foi du serment au procès de canonisation de cette sainte âme ; la gravité d'un pareil témoignage n'échappera à personne. « L'amour du saint Sacrement était en elle si héroïque et si ardent, son désir de communier si extraordinaire, que Dieu daigna plusieurs fois la consoler par le ministère des anges pendant mes messes et avec les sacrifices que je consommait, jusqu'à la faire participer au précieux Sang qui était dans le calice ; l'archange Raphaël, avant ma communion, emportait le calice de l'autel, et le faisait boire à la servante de Dieu dans sa maison (où la retenait la maladie). Quelquefois elle en buvait très peu, à peine trois gouttes. Une fois qu'elle en but près de la moitié, je reconnus par moi-même l'absence très manifeste et très visible d'une partie du précieux Sang, et j'en fus extrêmement surpris. Lorsque je la questionnai sur ce point, elle me répondit : Mon Père, si ce n'eût été l'archange Raphaël qui m'avertit que le sacrifice devait s'achever, je l'aurais tout bu. D'autres fois la chose se passait autrement. Elle recevait par ministère angélique la petite portion d'hostie consacrée que je mettais dans le calice selon le rite de notre mère la sainte Église. Je ne m'en aperçus que très rarement, ne sentant pas sur ma langue et dans le palais cette portion d'hostie ; j'interrogeais alors la servante de Dieu qui m'assurait que le Seigneur avait daigné la lui donner (2). » Tout cela est bien admirable ; les choses divines ne sont pas astreintes aux réglementations d'ici-bas. Rien n'est un obstacle pour Dieu,

(1) Petits Bollandistes. Tom. 12, p. 112.

(2) Analecta juris Pont. II<sup>e</sup> série, p. 2612,

quand il veut s'unir à une de ses créatures désireuse de le posséder. N'oublions pas que c'est un saint, à âme extraordinairement éclairée, qui parle d'une sainte et qui raconte ce dont il a été témoin et partie.

Le bienheureux Bianchi eut lui-même à constater par une expérience personnelle le prompt secours des anges, témoin le fait suivant consigné dans son procès de béatification. Il se produisit au cours d'une visite qu'il entreprit en 1779 avec le général de son ordre. « Les deux voyageurs perdirent leur route parmi les ténèbres d'une tempête nocturne, et leur voiture roula dans un large fossé. Ils ne savaient comment en sortir, couraient risque de la vie, quand soudain parut à leurs yeux, sortant de la forêt voisine, un homme la torche à la main ; il les retira de la fondrière où s'était abîmée leur voiture, et ne les quitta plus qu'après les avoir reconduits en lieu sûr ; après quoi il disparut. L'enquête juridique raconte les circonstances de cet événement, qu'il est bien permis de croire providentiel et miraculeux, et en ce cas d'attribuer soit à un ange, soit à une âme du purgatoire, paraissant sous forme humaine (1). » Le bienheureux Bianchi né le 2 décembre 1743, est mort le 31 janvier 1815 ; c'est presque un contemporain.

(1) Eodem loco, p. 2599.

D. BERNARD MARÉCHAUX,  
*Bénédictin de la Congrégation olivétaine.*

(A suivre.)

# UNE SECTE DE SPIRITES A PAMIERIS

EN 1320

(Suite.)

## II

Arnaud Gélis a d'abord constaté à loisir que les âmes des morts ont une apparence humaine, tout comme vous et moi (1). Elles possèdent un corps doué d'un organisme et de membres semblables aux nôtres, avec « des yeux, des oreilles, un nez, une bouche (2) ; » elles ont en somme « la même figure et la même quantité » que lorsqu'elles étaient en chair et en os (3). Elles ont seulement gagné en beauté et en grâce (4). Chez elles, la distinction des âges persiste : les unes sont jeunes, les autres vieilles, ainsi que la mort les a laissées (5). Les jeunes sont pleines d'agilité et de force ; les vieilles se traînent péniblement et sont à la merci de la tempête qui les ballote comme des fétus de paille (6) ; elles tombent souvent de lassitude, et leur faiblesse est si grande qu'elles sont incapables de se relever d'elles-mêmes et que leurs amis sont obligés de les remettre sur leurs jambes, sinon elles sont exposées à être piétinées par la foule des inconnus qui passent cyniquement sur elles sans prendre garde (7).

Les âmes vont avec plus ou moins de rapidité selon qu'elles furent bonnes ou mauvaises (8) ; les usuriers tiennent, paraît-il,

(1) *Conf. A. Egid. Articuli hereticales*, f° 20 D.

(2) *Conf. Egid.*, 20 B., et alibi passim.

(3) *Conf. Egid.*, 18 D, 19 A, 20 A.

(4) *Conf. Mengardis*, 113 D. ; *Conf. Raim. Fabri*, 115 B.

(5) *Conf. A. Egid.*, 20 A.

(6) *Ibid.* et *Conf. Mengardis*, 114 A.

(7) *Conf. A. Egid.*, 20 A, et *Conf. A. de Montenespulo*, 112 bis B.

(8) *Artic. heretic.*, 20 D, 20 A.

le *record* de vitesse, ils vont « comme le vent (1). » — Certaines chevauchent sur des ombres de chevaux; d'autres, plus riches, voyagent en char. La mort même n'établit donc pas le nivellement des classes !

Elle ne supprime pas non plus pour ses victimes, les besoins ordinaires de la vie; elle laisse à chacune d'elles ses goûts et ses fantaisies. Les morts ont froid l'hiver et se chauffent de préférence dans les maisons non habitées, où ils allument de grands feux (2). Ils ont soif quand règne la chaleur, ils ne dédaignent pas le vin quand il est bon et vont se désaltérer à leur aise dans les chais isolés (3). Arnaud Gélis a été convié quelquefois à ces singulières libations (4). Enfin leurs courses les fatiguent, aussi le dimanche est-il jour chômé au delà comme en deçà de la tombe.

Il est inutile de dire que les règles de la plus stricte pudeur sont observées dans le royaume très moral des ombres. Les âmes sont donc vêtues; la plupart conservent le costume de leur toilette funèbre: l'une d'entre elles porte une chemise trouée (*sic*) dont l'avarice de ses parents l'avait sans doute affublée (5). Le plus souvent leurs vêtements sont de lin et de couleur blanche (6). Les religieux portent l'habit de leur ordre (7), les chanoines l'habit de chœur (8), l'évêque-revenant les vêtements pontificaux (9).

Pensée consolante pour les vivants! les morts ne les oublient pas; ils sont souvent saisis par une sorte de nostalgie des lieux autrefois aimés et du désir de revoir les êtres qui leur furent chers. Ils reviennent la nuit embrasser leurs parents et, chose étrange! ce contact invisible possède une vertu soporifique très prononcée: les dormeurs touchés de la sorte sommeillent plus profondément (10). Les morts ne cachent pas leur préférence pour leurs jeunes neveux ou nièces qui ont conservé

(1) *Conf. A. Egid.*, 26 A.

(2) *Conf. A. Egid.*, *Art. hereticales*, 20 D.; *Conf. A. de Montenespulo*, 112 bis C.

(3) *Loc cit.*, etc.

(4) *Conf. A. de Monten.*, 112 bis C.; *Confess. Navarre*, 116 B.

(5) *Conf. Mengardis*, 113 B.

(6) *Conf. A. Egid.* 20 A.

(7) *Conf. A. Egid.* 20 A.

(8) *Ibid.*, 18 C.

(9) *Ibid.*, 19 A.

(10) *Conf. Mengardis*, 114 B.

leur innocence baptismale; ils les embrassent, et leur embrassement porte bonheur (1).

Certes, nous voilà bien renseignés sur l'état et sur les habitudes des âmes séparées de leurs corps charnels. Apprenons maintenant quelles sont leurs occupations journalières et quel sort les attend.

Chacun sait que c'est le Purgatoire dans la doctrine catholique; il est intéressant de connaître ce qu'en pensent de leur côté des témoins soi-disant oculaires. Or, il paraît qu'il consiste tout simplement dans des visites et des veilles faites par les âmes pécheresses aux diverses églises voisines de l'endroit où elles ont vécu et où repose leur corps (2).

Gélis qui n'a eu de relations qu'avec les morts de Pamiers, nous apprend qu'ils se bornent, en effet, à se rendre dans les sanctuaires des environs pour y passer la nuit. Ils vont ordinairement par groupes, les amis, se joignent aux amis: ils s'avancent en se tenant par la main et en devisant pour rompre la monotonie de la route (3). Les malheureux condamnés à errer de la sorte, sont nombreux et compacts comme l'herbe du chemin qui ne plie même pas sous leurs pas, ou comme les feuilles des arbres qui ne frémissent pas à leur passage (4). De sorte que les mortels qui en suivant la même route, gesticulent d'une façon désordonnée, ne font ni plus ni moins que bousculer et renverser les morts invisibles qui passent à côté d'eux (5).

Voici les églises rurales fréquentées de préférence par les appaméens après leur mort: Saint-Martin de Villiac, Saint-Martin d'Oydes, Saint-Paul des Allemans, Saint-Blaise de Villeneuve (6), Saint-Pierre de Montaigut, Sainte-Marie de Vals, Saint-Pierre de Montfa (7), Saint-Simon, Saint-Saturnin du Vernet, Sainte-Marie de la Salvetat (8); et plus loin: Notre-Dame de Rocamadour, Saint-Gilles de Provence (9) et surtout

(1) *Conf. A. Egid.*, 20 B.

(2) *Ibid. Artic. heretic.* 1<sup>o</sup>.

(3) *Conf. A. de Montem.*, 112 bis C.; *Conf. Mengardis*, 113 C.

(4) *Conf. Mengardis*, 113 C.

(5) *Conf. Mengardis*, 114 B.

(6) *Ibid.*, 119 D, 120 A.

(7) *Conf. Raim. Fabri*, 114 D.

(8) *Conf. Egid.*, 20 A.

(9) *Conf. Raim. Fabri*, 114 D.



Saint-Jacques de Compostelle, où tous doivent se rendre après leur mort, s'ils n'y sont allés de leur vivant (1). Il y a, du reste, avantage à se réserver; le voyage d'outre-tombe se fait en cinq jours (2).

Dans la ville et la banlieue de Pamiers, nos morts visitent les églises de Saint-Raymond, du Mas-Vieux, de Sainte-Natalène, de Saint-Jean, du Mercadal, du Camp et surtout de Saint-Antonin (3), qui est toujours le sanctuaire préféré et la dernière église où l'on se rend. Cependant, comme l'esprit paroissial ne meurt pas, chacun fréquente aussi l'église dont il fut le paroissien (4). Ces pérégrinations de revenants d'un sanctuaire à l'autre, durent toute la semaine; les morts se reposent depuis le samedi soir jusqu'au lundi matin et retournent pour cela à Saint-Antonin de Pamiers (5).

Voilà en quoi consiste l'expiation pour la plupart. Quelques-uns passent cependant par les flammes du Purgatoire (6) — tel le chanoine P. Durand (7) — mais ils sont rares et leur séjour y est de courte durée. D'autres expient leur défaut dominant ou leurs péchés d'habitude; ils sont pour cela accablés de peines particulières ou rongés par des remords cuisants. Une femme est condamnée à laisser ses bras nus pour les avoir couverts de soie pendant sa vie (8); une autre pour la même faute ressent de terribles brûlures (9). Barchinona Calmels avoue « qu'elle est surtout punie pour n'avoir pas ramené sa fille dans la maison de son mari », après leur rupture (10). Hugues de Durfort expie une injustice qu'il avait commise, sa vie durant, envers les clercs de la cathédrale de Pamiers (11); de plus, en punition de sa négligence à réciter l'office divin, il est condamné à dire, dans le trajet de Sainte-Marie de Vals à Saint-Antonin de Pamiers,

(1) *Conf. Egid.*, 20 C; *Conf. R. Fabri*, 115 B.

(2) *Conf. Raim. Fabri*, *ibid.*

(3) *Conf. A. Egid.*, 19 D.

(4) *Ibid.*, 20 A.

(5) *Ibid.*, *loc. cit.*

(6) *Conf. Meng.*, 113 C.

(7) *Conf. A. Egid.*, 19 B.

(8) *Ibid.*, 19 C.

(9) *Conf. Raim. Fabri*, 115 B.

(10) *Conf. A. Egid.*, 19 B.

(11) *Conf. A. de Montenesp.*, 112 bis C.

toutes les heures qu'il a omises (1). Deux damoiseaux passent leur temps à monter à cheval, à se désarçonner l'un l'autre en se frappant sans cesse (2). Deux écuyers du pays de Dun chevauchent sur de maigres haridelles; le matin leur corps paraît fendu jusqu'au nombril et ils souffrent horriblement; le soir la plaie se cicatrise (3).

Quant aux Juifs, il était naturel et la haine populaire exigeait qu'on leur accordât une place à part. Aussi apparaissent-ils à Gélis dans l'autre monde ainsi que dans celui-ci, comme exclus de la société des chrétiens; ceux-ci se moquent d'eux en les appelant *chiens* (4). Ils parcourent aussi les chemins, mais en groupes séparés, et se distinguent des autres en ce qu'ils marchent à reculons, ou bien « courbés comme des porcs (5) », et en ce qu'ils répandent une mauvaise odeur (6). Ils n'entrent pas dans les églises, mais font leurs cérémonies dans des endroits spéciaux (7).

Les apostats qui ont vécu parmi les infidèles, reviennent errer après leur mort dans leur lieu d'origine où ils accomplissent leur expiation (8).

Ainsi chaque mort est puni pour les fautes de sa vie passée, son châtement paraît proportionné à leur nature, à leur gravité.

Un moyen de hâter cette expiation et d'atteindre plus vite à la délivrance, ce sont les secours de toute sorte que les fidèles peuvent procurer aux défunts et que ceux-ci réclament eux-mêmes par l'entremise de leur confident. C'est le saint sacrifice de la Messe qui leur cause le plus de plaisir et leur apporte le plus de soulagement (9), puis les aumônes faites aux pauvres à leur intention et les lampes qu'on fait brûler devant l'autel de Saint-Antonin ou dans d'autres sanctuaires. Ces lampes, outre qu'elles honorent Dieu et les saints, servent à éclairer les morts qui veillent dans les églises (10).

(1) *Conf. Raim. Fabri*, 115 B.

(2) *Conf. Mengardis*, 113 B.

(3) *Conf. A. Egid.*, 19 C.

(4) *Conf. Mengardis.*, 114 A.

(5) *Ibid.*, *loc. cit.*

(6) *Conf. A. Egid.*, 20 B.

(7) *Conf. Mengardis.*, 114 A.

(8) *Ibid.*, *loc. cit.*

(9) *Conf. A. Egid.*, 20 A.

(10) *Ibid. et Conf. Mengardis.*, 114 B.

A l'approche du jour de la délivrance, les âmes souffrantes sont averties par des anges qui toujours les accompagnent et semblent n'avoir d'autre mission que de leur annoncer l'heureuse nouvelle (1). Il y a aussi des démons qui sont au service de quelques-unes d'entre elles (2).

Quand le grand jour est arrivé — et c'est le plus souvent le jour de la fête des Morts (3) — les âmes privilégiées disparaissent et à partir de ce moment ne se montrent plus; à leur départ, leurs compagnes moins heureuses, se lamentent comme les vivants à la mort d'un des leurs (4). Quant aux âmes infortunées, elles se rendent dans le lieu du repos : « ad locum requiei (5) ».

Ce lieu du repos n'est pas le ciel, car ce n'est qu'après le jugement dernier que Dieu les introduira dans le royaume céleste (6). Que faut-il donc entendre par « lieu de repos »? Les revenants qui ont fait à Gélis leurs confidences l'ignoraient comme nous; il paraît seulement que les hôtes de ce séjour y sont remplis de la grâce divine (7). Sa situation précise n'est point claire. Gélis dit tantôt qu'il l'ignore (8), tantôt qu'il se trouve au centre de la terre (9), tantôt qu'il faut le confondre avec le Paradis terrestre (10). Nous ne le rechercherons pas autrement.

Toujours est-il que pour y entrer, il faut avoir été purifié de toute souillure, ou bien n'en avoir jamais eu. Les enfants baptisés, morts avant l'âge de sept ans, s'y rendent immédiatement (11); quant à ceux qui meurent sans baptême avant l'âge de raison, ils sont renfermés dans un lieu obscur, où ils ne souffrent ni ne jouissent (12).

Les habitants de l'un et de l'autre séjour y restent, jusqu'au jugement dernier; car nul, fût-il d'ailleurs très saint, n'en-

(1) *Conf. Mengard.*, 113 D.

(2) *Ibid.*, 114 B.

(3) *Ibid.*, 113 D; *Conf. Ratmunde Fabri*, 115 A; *Conf. Guill. Bathega*, 111<sup>o</sup> A.

(4) *Conf. Mengard.*, 114 B.

(5) *Conf. A. Egid. Art. Heret.*, 2<sup>o</sup> 20 D.

(6) *Ibid.*

(7) *Conf. Mengard.*, 113 C.

(8) *Conf. Egid.*, 20 A.

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*, 20 D.

(11) *Ibid.*, 19 D.

(12) *Conf. A. Egid.*, 19 D; *art. heret.*, n<sup>o</sup> 4.

trera auparavant dans le royaume des cieux (1). Saint Jean-Baptiste lui-même n'a pas joui d'une exception à cette loi (2). Demême, nul, fût-il infiniment pervers, ne pénétrera en enfer avant le deuxième avènement du Christ (3) : le séjour des ténèbres, depuis que le Sauveur en a tiré les âmes des justes de l'ancienne loi, n'est plus peuplé que par les démons (4).

Ajoutons, pour terminer cette étrange eschatologie, que les démons y resteront seuls pendant toute l'éternité : car nul homme même après le jugement dernier, n'y entrera. Point de damnés (5) ! Est-il possible que Dieu perde ceux qu'il a faits à son image et à sa ressemblance et qu'il a rachetés du sang de son Fils (6) ? Il suffit à l'homme d'avoir reçu le baptême pour être sauvé : le jugement ne servira qu'à faire éclater la miséricorde de Dieu, car le Christ aura pitié de tous les pécheurs (7) pour lesquels la sainte Vierge et les Saints intercéderont (8). — Il y a plus, la pitié du juge s'étendra jusqu'à ceux qui n'ont pas reçu le sacrement de régénération, ainsi il sauvera les enfants morts sans baptême (9), il admettra dans son ciel les hérétiques (10), les schismatiques, les païens qui s'empresseront de recourir à sa bonté (11). Et les Juifs ? Eh bien ! il les admettra aussi, sur l'intervention de Marie qui intercédera pour ceux de sa race (12) et ils seront sauvés.

Enfin tout le monde le sera.

(1) *Art. Heret.*, III<sup>e</sup>, et 19 C.

(2) *Ibid.*, 20 D.

(3) *Art. Heret.*, V<sup>e</sup>.

(4) *Ibid.*, et *art.* IX<sup>e</sup>.

(5) *Conf. A. Egil.*, 19 A, B, 20 B, etc.

(6) *Art. Heret.*, VI<sup>e</sup>, et 19 A, B.

(7) *Loc. cit.*, et 19 D.

(8) *Conf. A. Montenesp.*, 112 bis C, etc.

(9) *Art. Heret.*, IV<sup>e</sup>.

(10) A. Célis dit d'ailleurs que les âmes des hérétiques seront annihilées par Dieu dans l'autre monde. Etrange contradiction ! (21 A, *Conf. Mengard.*, 113 D.)

(11) *Art. Heret.*, VII<sup>e</sup>.

(12) *Ibid.*, et *Conf. A. de Montenespulo*, 112 bis C.

Abbé VIDAL.

(*Annales de Saint-Louis des Français.*)

(A suivre.)

# THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL<sup>(1)</sup>

## ÉTUDE SPÉCIALE DU FLUIDE VITAL.

Il n'est en réalité dans l'univers qu'une seule *force* primordiale : c'est la volonté de Dieu, immatérielle, toute-puissante, *créatrice*. De cette puissance, Dieu a bien voulu donner une parcelle à certaines de ces créatures, les unes entièrement immatérielles, les purs esprits, les autres composées de matière et d'esprit, telles que l'homme.

Mais, au-dessous de cette force, la seule que l'on ait le droit de qualifier *psychique*, nous constatons à chaque instant qu'il en existe une autre, soumise d'une façon absolue à la volonté divine, et aussi, jusqu'à un certain point variable suivant les limites de notre faiblesse, subordonnée à notre volonté humaine ; cette autre force est nettement matérielle, comme j'espère le démontrer tout à l'heure.

Quant à déterminer ce qu'est essentiellement la matière, nous n'en savons rien et l'on peut, sans crainte d'erreur, affirmer que nous l'ignorons toujours ici-bas. La matière, c'est tout ce qu'a créé Dieu en dehors des esprits, tout ce qui n'est pas doué des facultés que nous reconnaissons à ces derniers, facultés intellectuelles, faculté de n'occuper aucune place, ni dans le temps, ni dans l'espace, etc. Définissons-la si

(1) Nous accordons à nos collaborateurs la plus grande liberté scientifique, dans les limites de la foi, et nous leur laissons l'entière responsabilité de leurs travaux.

C'est dans cet esprit que nous avons publié l'étude remarquable du D<sup>r</sup> Coutenot sur le fluide nerveux, c'est aussi dans cet esprit que nous publions aujourd'hui le mémoire sur le fluide vital, du D<sup>r</sup> Audollent, directeur de l'établissement hydrothérapique d'Auteuil.

Ces discussions libres que nous sommes heureux d'encourager, contribueront, peut-être, à nous faire connaître la solution du problème du fluide vital.

Elles n'engagent en aucune manière la responsabilité de la *Revue*.

Ce savant mémoire du D<sup>r</sup> Audollent a été lu à notre Académie des Sciences psychiques.

vous voulez : *tout ce qui peut être apprécié par des phénomènes physiques*. C'est là en somme une tautologie. Toutefois étant donné que l'âme, les esprits, l'immatériel sont inappréciables par ces mêmes phénomènes physiques, mais se décèlent uniquement par des phénomènes d'ordre moral et intellectuel, c'est encore, je crois, la meilleure définition distinctive que l'on en puisse donner, celle qui départit nettement le matériel de l'immatériel.

L'on admet que la matière est composée d'atomes, dernière fragmentation, désormais indivisible, de sa substance. Cet état matériel indivisible existe-t-il ? Nul homme ne le saura jamais. Et cependant, pour la possibilité d'une étude pratique, l'on a dû supposer cette limite de divisibilité et considérer l'atome comme point de départ convenu de toute étude sur la matière et les phénomènes dits *forces matérielles* que nous constatons journellement.

Ces forces, j'ai entrepris d'en faire ici la synthèse en m'appliquant à prouver qu'elles se réduisent à une seule, que nous appellerons d'un nom facile *force ou fluide cosmique* ; force matérielle, énergie universelle se manifestant sous diverses modalités, son, chaleur, lumière, électricité, rayons X, etc., connues, étudiées, utilisées, domestiquées pour ainsi dire, les unes depuis l'apparition de l'homme sur la terre, les autres peu à peu, un bon nombre même dans notre siècle seulement. Et l'on en découvrira probablement encore d'autres insoupçonnées jusqu'à ce jour.

D'autre part, cette force unique, ce fluide universel se présente encore à nous sous deux formes différentes : *forme physique ou cosmique* proprement dite ; *forme physiologique ou vitale*, ou principe moteur matériel des êtres vivants (homme, animaux, plantes). Chacune de ces deux formes, avec ses caractères propres, peut également se montrer sous les diverses modalités que je viens de rappeler.

Si l'on me demande maintenant ce qui fait qu'un être est vivant, ce qui donne à sa force, à son fluide, la forme vitale, là encore nous nous trouvons en face d'un problème insoluble pour notre seule raison humaine. d'un mystère dont le Créateur seul a le secret. La vie dépend-elle essentiellement de la

présence de l'âme immatérielle et de son union à la matière? C'est probable. Alors on est obligé d'admettre que non seulement les animaux, mais les plantes elles-mêmes ont une âme immatérielle. De cette hypothèse fort admissible, jamais sans doute nous n'aurons la preuve certaine ici-bas, précisément parce que l'âme est immatérielle et ne peut être constatée par aucun phénomène physique.

Laissons donc de côté cette question et reconnaissons simplement ce que la plus vulgaire observation nous oblige d'admettre, la distinction entre des phénomènes purement physiques et des phénomènes vitaux, entre une *force physique* et une *force vitale, physiologique*.

La force physique est bien connue, elle a été étudiée à fond dans ses diverses modalités par les physiciens et les chimistes. La synthèse seule de ces manifestations n'a guère été envisagée jusqu'à ce jour. Quant à la force vitale, physiologique, les savants officiels, médecins, physiologistes, en ont à peu près complètement dédaigné le plus superficiel examen.

Pourquoi? Disons-le franchement. Parce que les corps savants ont encoré à leur tête un certain nombre de matérialistes, qui ont peur, s'ils étudient la force vitale, de rencontrer, à un moment quelconque, une action de l'âme immatérielle et de se voir obligés d'admettre son existence. Quant aux membres spiritualistes des hautes assemblées scientifiques, bien qu'ils soient de plus en plus nombreux, ils subissent l'influence du milieu, et sont saisis, devant leurs collègues, d'un respect humain qui n'admet pas l'entrée en ces temples de la science, des idées et des études non estampillées de l'étiquette : *classique*. Pour eux, la science doit être *officielle*, ou bien elle n'est plus de la science!

Eh bien ! c'est précisément le contraire que je viens prouver aujourd'hui, en établissant une théorie foncièrement scientifique de la *force vitale* ou du *fluide vital*, et en démontrant *son union intime, sa solidarité, sa communauté d'origine, de production, son identité de nature*, en un mot, et *son échange continuuel avec le fluide cosmique, la force matérielle universelle*.

## § I. Preuves de l'existence d'un fluide humain, animal, végétal.

Depuis fort longtemps, toujours peut-être, j'ai eu l'intime conviction que notre vie est mue par une sorte d'électricité animale, physiologique, circulant dans un appareil approprié, le système nerveux.

Les nerfs sont les conducteurs, le cerveau concentre et envoie le fluide par les nerfs ; les divers centres secondaires, spinaux, ganglionnaires, remplissent les fonctions d'accumulateurs, de régulateurs, etc. Cette idée *a priori* était confirmée à mon esprit par la rencontre de maints phénomènes dans la nature animée, qui semblent ne laisser aucun doute à ce sujet.

Quantité d'animaux, en effet, nous présentent des manifestations électriques sous une forme ou une autre. Rappelons simplement ici : la *gymnote*, la *torpille*, puis les très nombreux poissons des grandes profondeurs sous-marines, chez lesquels des foyers lumineux, souvent fort intenses, ont été observés, notamment au cours des expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*. Cette production de lumière se retrouve d'ailleurs chez beaucoup d'insectes, même dans nos régions, comme la *luciole*, le *lampyre* ou *ver luisant*, mais surtout dans les pays chauds ; tels sont le *fulgore portelanterne*, les *buprestes* et *taupins lumineux*, les *pyrophores* ou *cucujos* des Antilles, précieux ornements pour la toilette des belles dames cubaines. L'éclat de ces *pyrophores* est si intense que les compagnons de Christophe Colomb, en apercevant une grande quantité qui volaient la nuit à travers la forêt, crurent à une attaque d'Indiens munis de torches.

On sait que la phosphorescence de la mer est due à des myriades d'animalcules, infusoires lumineux, les *noctiluques*, qui flottent à sa surface.

Si maintenant nous prenons la peine d'observer plus près de nous, ne retrouvons-nous pas constamment des phénomènes qui obligent à reconnaître l'existence d'émanations fluidiques à la périphérie du corps des animaux ou de l'homme ? Personne n'ignore qu'il suffit de passer légèrement



la main sur le dos d'un *chat*, spécialement par les temps d'orages, pour ressentir une série de petits *picotements*, pour en entendre les *crépitations* et pour en voir même facilement les *étincelles* dans l'obscurité. Essayez la même expérience sur les cheveux d'un homme, mieux encore d'une femme, d'une femme nerveuse surtout; promenez-y un peigne en celluloïde, en ébonite : parfois vous verrez, en vous plaçant dans l'ombre, de petites étincelles se dégager, plus fréquemment vous entendrez des *pétilllements*. J'ai senti à maintes reprises des picotements dans ma main, en frôlant la surface des cheveux de certaines personnes, tandis que d'autres les percevaient de même sur ma tête.

De pareilles sensations peuvent être aussi recueillies en tenant légèrement par la main une personne nerveuse, ou bien en plaçant une main parallèlement sur la sienne, surtout si les deux paumes se regardent. On les éprouve souvent, en imposant une ou les deux mains sur toute autre partie du corps, dans un but curatif, par exemple. Mais, chose intéressante à noter, si l'un des expérimentateurs a la main froide, l'on ne ressent rien, en général, tant que cette main ne s'est pas échauffée au contact de l'autre; à plus forte raison si les deux épidermes mis en présence sont également froids. Observation à retenir : le phénomène semble beaucoup plus manifeste lorsque les mains affrontées sont de *noms contraires* (main droite contre main gauche). Maintes fois, du reste, des impressions analogues peuvent être accusées en même temps par la personne avec laquelle on opère.

Dans certains états pathologiques tels que des accès de migraines, l'occasion m'a été donnée, trop fréquente, hélas! de constater l'action fluidique de tel ou tel individu. Tandis que l'approche de la main d'une personne me soulageait, celle d'une autre augmentait mes souffrances; tandis que telle main, posée sur la partie douloureuse de ma tête, me calmait, l'autre main du même sujet sur le même endroit m'y faisait mal; à son tour, elle me dégageait au contraire la région malade, si on l'appliquait du côté opposé.

J'éprouvai des résultats analogues au contact d'objets matériels. C'est ainsi qu'un peigne en celluloïde, en caoutchouc

durci, en corne, passé d'avant en arrière dans les cheveux, en s'éloignant du point douloureux, me soulage au moins momentanément. En général, il me faut éviter d'appuyer la tête sur quoi que ce soit, même sur mes propres mains, sous peine de voir s'aggraver ma migraine. Le contact des personnes n'est pas toujours nécessaire pour que je ressente les effets signalés ; le voisinage des unes m'est fatal, tandis que, plus souvent peut-être, d'autres me calment, me guérissent même, sans s'en douter, par l'effet de leur simple proximité. Je crois d'ailleurs avoir reconnu qu'habituellement les effets sont plus sensibles par la simple approche sans contact.

Si j'ai bénéficié ainsi des effets favorables du fluide d'autrui, je crois pouvoir affirmer que davantage encore j'ai eu à mon tour la bonne chance de soulager des malades, sans qu'il fût nullement besoin de les hypnotiser, en plein état de veille. Que de névralgies, de douleurs diverses n'ai-je pas calmées, ou guéries, par la simple imposition d'une ou des deux mains ; il m'est arrivé même, à plusieurs reprises, d'arrêter subitement de cette manière un saignement de nez ; etc.

Voilà des faits bien caractéristiques dont la cause ne peut être qu'une action d'échanges fluidiques. Et c'est par milliers que l'on noterait journellement des constatations dans cet ordre d'idées, si chacun se donnait la peine d'y prêter attention. Ce n'est pas dans les livres, ce n'est pas dans les laboratoires où l'on fait des expériences artificielles, qu'il faut étudier tout cela ; c'est dans la nature libre, en l'observant, sans la forcer, sans la préparer, sans la truquer, mais en la suivant pas à pas, minutieusement, à tous les instants de notre vie, en ne laissant échapper aucune circonstance intéressante ; et toutes le sont, toutes concourent à la démonstration de la grande loi générale que nous cherchons en ce moment à approfondir.

Le rapprochement de deux êtres vivants n'est pas toujours nécessaire non plus pour que l'on éprouve les picotements que je signalais tout à l'heure. Maintes fois il m'est arrivé de les constater seul sur moi-même, spécialement dans mes mains et mes doigts, par exemple à l'occasion de grandes surexcitations nerveuses. Il se produit parfois en outre de véritables décharges électriques, aussi violentes que subites, rapides

comme l'éclair, dans les membres et surtout à l'extrémité des doigts, décharges comparables, en petit, aux douleurs fulgurantes caractéristiques de l'ataxie. Et d'ailleurs que sont donc ces douleurs fulgurantes elles-mêmes, sinon des décharges de nature identique et de même origine? Que sont les spasmes, que sont les secousses générales ou locales éprouvées parfois accidentellement à l'état normal et surtout pathologiquement, par exemple chez les épileptiques, les hystériques, etc. C'est ainsi par une multitude de sensations variées (tels encore les frémissements, frissons, démangeaisons, etc.) qu'un judicieux et loyal observateur se verra contraint de reconnaître les courants fluidiques à l'intérieur et à la périphérie du corps humain.

J'ai vu aussi sur moi des effluves lumineux, la nuit, en frottant, par exemple, l'extrémité de mes doigts contre de petites lamelles de celluloïde. Du reste, on connaît maintenant, à n'en pouvoir plus douter, les manifestations analogues que l'on a désignées sous les noms d'*Aura*, *Od*, etc., émanant notamment de certaines personnes nerveuses. Pour ma part, je crois avoir nettement constaté cette auréole lumineuse, à deux reprises, dans le cours de l'année 1897. La première fois, c'était dans un jardin, autour de la tête et du dos d'un jeune homme qui venait de réciter avec animation une pièce de vers pathétique. Cette auréole bleuâtre paraissait varier d'intensité et d'épaisseur d'un moment à l'autre. Malgré tous mes efforts pour me persuader que j'étais le jouet d'une illusion d'optique, le phénomène se prolongea à mes yeux pendant cinq minutes environ. Remarquez que ces effluves m'apparurent spontanément, tout à coup sans que je les eusse cherchés, sans que mon esprit y fût prédisposé, et sur ce jeune homme que je ne connaissais pas jusqu'à ce jour, sur lui *tout seul* au milieu d'une dizaine d'autres personnes réunies et conversant.

Depuis une autre fois encore, j'ai eu la chance de voir cette *Aura*. C'était une zone lumineuse d'un bleu très pâle enveloppant une jeune fille anémique pendant qu'elle me consultait dans mon cabinet.

Je me suis permis d'insister sur ces observations personnelles, pour bien faire comprendre comment et pourquoi

ma conviction est devenue motivée, inébranlable, définitive.

Beaucoup d'autres d'ailleurs, dans ces dernières années surtout, se sont rendu compte de ces mêmes phénomènes, connus déjà de Paracelse qui le premier leur avait donné ce nom d'*Aura magnétique*. L'on a institué des expériences encore plus concluantes et enregistré des faits qui prouvent péremptoirement à tout homme de bonne foi l'existence d'un *fluide humain et animal*, les *émanations*, les *échanges fluidiques* qui s'opèrent entre l'homme et les objets animés ou inanimés qui l'environnent. Inutile, je pense, de vous redire ici les travaux du chevalier de Reichenbach dès 1850, puis du colonel de Rochas, du professeur russe Nackiewicz Jodko et de tant d'autres savants.

Il est nécessaire toutefois, afin d'enchaîner logiquement cette étude, de nous rappeler que, pour enregistrer les effets de ce fluide à l'extérieur, de près ou de loin, ses *manifestations dynamiques* en un mot, l'on a d'abord employé des objets très simples à la portée de tous, tels que la *farine*, le *plâtre*. *l'argile*, le *mastic* de vitrier, etc.

Puis des instruments ont été imaginés pour en contrôler les *effluves*, en recueillir les *courants*. L'un de ces appareils, le *galvanomètre* de M. de Puyfontaine, ne diffère du galvanomètre ordinaire que par sa sensibilité poussée à l'extrême limite. Les autres, qui portent le nom de *biomètres*, ne possèdent plus de fils comme le précédent et indiquent les émanations du fluide et la direction de ses courants par l'*attraction* ou la *répulsion* d'une aiguille à droite ou à gauche, et sans contact. Dans le cours de notre siècle, Lorain, Lafontaine, puis Louis Lucas imaginèrent des biomètres : mais le plus récent, en même temps le plus simple et le plus pratique, est celui du Dr Baraduc, application physiologique du magnétomètre de l'abbé Fortin (1).

Enfin l'on a recueilli l'impression de ce fluide sur des *plaques photographiques*. Le premier qui soit entré dans cette

(1) Au moyen de son biomètre, le Dr Baraduc a constaté des émanations fluidiques non seulement sur l'homme et les animaux, mais encore sur les plantes, sur des œufs vivants, du lait frais, etc.

voie est, si je ne me trompe, le professeur Jodko. En France, le Dr Baraduc, puis feu le professeur Luys obtinrent à peu près en même temps des photographies fluidiques.

Il est juste de citer également M. David, des Gobelins, collaborateur et continuateur du Dr Luys, ainsi que MM. Brandt et Majewski, qui poursuivent assidûment leurs recherches avec M. David.

Mais, m'objecterez-vous, un contradicteur au moins, le Dr Guébbard, s'est élevé contre cet enregistrement photographique des effluves et semble, par des expériences concluantes, en avoir démontré l'inanité. Il importe donc de mettre au clair cette polémique et de reconnaître sans parti pris où est la vérité. Cet examen nous amène d'ailleurs à *préciser* la nature de ce fluide que nous appellerons désormais, si vous le voulez bien, le *fluide vital*.

Dr AUDOLLENT.

(A suivre.)

## ACADÉMIE DES SCIENCES PSYCHIQUES

(Rapport lu à la séance du 13 décembre 1899.)

## LES PROGRÈS

## DES SCIENCES PSYCHIQUES

Il y a cinq ans, des théologiens et des savants, également curieux d'étudier les troublants problèmes de l'invisible et de marquer les indécises frontières du surnaturel, s'unissaient en une société de recherches psychiques, dont je n'ai pas à vous rappeler la vie courte autant que mouvementée, ni les radicales transformations. Mais ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté, de satisfaction profonde et surtout de douce reconnaissance à la divine Providence, que nous nous retrouvons ici aujourd'hui, la plupart des fondateurs de la première réunion, fraternellement associés pour sonder les mystères de l'au-delà et pour y faire pénétrer la double lumière de la raison et de la foi. Notre accord est parfait; et notre ferme volonté est de le garder en maintenant toujours notre *Société* sur le terrain scientifique et expérimental et sous l'égide des principes sauveurs de l'Église catholique.

Nous sommes avant tout soumis au magistère romain, et nous ne croyons pas que la science ait rien à perdre en se confrontant avec les dogmes de notre foi.

Nous ne pensons pas que les savants catholiques soient moins aptes que d'autres à explorer le vaste domaine de la nature, et nous estimons qu'ils sont plus forts que leurs adversaires grâce à leur bonne éducation philosophique.

Nous ne voyons aucun avantage, et nous trouvons mille dangers, à frayer avec les ennemis déclarés ou masqués de Dieu et de l'Église, avec les *occultistes* et les *spirites*, et nous

leur avons notifié notre ferme résolution de les tenir à l'écart de nos séances. Leur attitude nous a prouvé la justesse de notre décision. Ils se croyaient déjà maîtres de la place, grâce à de naïves complicités ; et leur mécontentement s'est traduit par des outrages et des invectives qui nous laissent indifférents. Je ne vous raconterai pas la vaine campagne de *lettres rectificatives* qu'ils ont entreprise pour accaparer les pages de notre modeste *Revue* et s'y faire à nos dépens une fructueuse réclame ; je me bornerai à vous citer la belle trouvaille qu'on a faite pour déconsidérer ceux qui ont l'honneur d'être à votre tête.

Au *syndicat Papus-Durville-Delanne* que nous avons signalé, avec preuves à l'appui, comme menant une active campagne, où les spirites et les magnétiseurs donnent la main aux occultistes, on a cru habile d'opposer un prétendu *syndicat Méric-Bataille-Surbled*. C'est une dérision. Jamais nous n'avons eu de relation directe avec le sieur Bataille, et nous n'appartenons ni au même camp ni au même monde. A quoi bon d'ailleurs une coalition quand on est uni par les liens de la charité ? Les catholiques n'ont pas besoin de la force factice d'un syndicat pour défendre la vérité.

Dégagés de toute alliance suspecte, nous avons abordé sans effroi les obscurs problèmes du monde invisible ; et, si nous n'avons pas encore fait de grandes découvertes, nous avons du moins déblayé le terrain scientifique de tout le fatras d'hypothèses et de doctrines que les *occultistes* et les *spirites* y ont accumulé pour éblouir et duper le vulgaire.

Le corps *astral* ou *psychique*, par exemple, qu'ils invoquent à tout propos pour rendre raison des mystères de la vie et de la mort, le *corps astral* n'existe pas. Il n'a jamais été vu ni expérimenté. C'est une hypothèse fantaisiste que les faits ne confirment pas.

Et la foi se trouve ici, comme toujours, d'accord avec la science ; elle ne nous permet pas d'embrasser la théorie fautive et dangereuse du *corps astral*. Mgr Méric a donné dans notre *Revue* (1) la liste imposante des théologiens, des Papes,

(1) N° du 15 janvier 1899.

des conciles qui se sont prononcés formellement contre l'hypothèse d'un principe intermédiaire entre le corps et l'âme. Une telle condamnation suffit à nous éclairer et à nous garder.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas dans l'homme et en général dans tout animal vivant, un fluide subtil, impalpable, mais matériel, et susceptible de se traduire d'une manière sensible en certaines occasions et chez quelques sujets? Loin de nous cette pensée. La vieille hypothèse du *magnétisme animal* nous paraît vraisemblable, en la dépouillant, bien entendu, des vaines superfétations qu'ont créées autour d'elle l'ignorance et la passion. Et il est à souhaiter que les savants reprennent l'étude des faits qui lui servent de base, en s'entourant des garanties et de tous les éléments de contrôle que le sujet comporte.

C'est pourquoi nous estimons que l'un de nos plus sympathiques confrères, M. Gasc. Desfossés, a fait une œuvre utile, opportune, suggestive, en publiant son beau volume sur le *Magnétisme vital*. Les curieuses expériences de M. de Puyfontaine avec les galvanomètres très sensibles dont il dispose méritaient bien d'être connues : elles ne sont pourtant ni décisives ni concluantes. Si nous ne partageons pas la foi enthousiaste de M. Gasc. Desfossés, nous sommes d'accord avec lui pour demander que les expériences soient reprises et développées devant un jury de physiiciens et de savants compétents. Le *magnétisme* ne sera accepté et acceptable que le jour où il sera établi solidement sur des faits nombreux et vérifiés.

M. le Dr Audollent a voulu devancer ce jour en soutenant devant notre *Société* sa thèse sur le *fluide vital* : il y reviendra encore et nous exposera, avec l'ardente conviction qui l'anime, ses raisons physiologiques et médicales. Il nous paraît difficile, dans l'état actuel de la science, d'établir la vraie nature du *fluide vital* ; mais nous croyons, comme notre confrère Audollent, à l'existence de ce fluide, et nous espérons que ses intéressants travaux en prépareront utilement la démonstration.

Faut-il rappeler enfin les études si curieuses, si suggestives



que notre savant confrère le Dr Coutenot de Besançon a bien voulu confier à notre *Revue* ? Elles ne permettent pas de douter de l'existence du *fluide nerveux* et laissent supposer que ce fluide *vital* est d'ordre magnétique.

Mais, hâtons-nous de l'observer, le *fluide magnétique* ou *vital* n'est et ne peut être qu'un fluide PHYSIQUE, électrique ou autre. Si la science ne l'a pas encore reconnu, c'est parce qu'il affecte dans l'organisme animé une allure spéciale. Il serait connu et admis depuis longtemps sans la moindre contestation, s'il se comportait identiquement au fluide *minéral*, et ce sont ces manifestations étranges qui ont jusqu'à présent dérouté la science.

Il y a donc là une *inconnue* à dégager. N'est-ce pas à sa présence que le problème de l'*hypnotisme* doit de rester sans solution nette et précise ? Il a accaparé un bon nombre de nos séances et reviendra encore assez souvent sur le tapis. On s'accorde à reconnaître l'influence de la suggestion, la part indéniable de l'élément nerveux, mais on sent que derrière les forces psychique et sensible se dérobe un agent mystérieux qui en est inséparable et qui leur sert de *substratum* matériel. Cet agent physique est et ne peut être que le fameux *fluide magnétique*.

N'est-ce pas le même fluide qui opère ces *lévitations* extraordinaires, mais nullement surnaturelles dont la *Revue* a entretenu ses lecteurs à plusieurs reprises ? Le phénomène est obtenu simplement par l'imposition des mains sur un sujet étendu horizontalement et par des insufflations régulières : il paraît facile à reproduire, et nous ne doutons pas qu'une de nos séances ne soit consacrée à cette intéressante expérience.

Nous irons même plus loin pour notre compte, et nous demanderons que la célèbre question des *tables tournantes* soit aussi portée sur le terrain expérimental. On sait les scandaleux abus qu'en ont faits les *spirites*, et on ne doute pas à leur égard de notre absolue réprobation. Mais en se maintenant au point de vue théorique et spéculatif, n'est-il pas permis de croire que le *mouvement de la table* est exclusivement dû à l'action du *médium*, avec la complicité involontaire des assistants ? Nous osons le prétendre, et nous pensons

qu'il serait facile, avec quelques expériences, de démontrer que l'influence du *médium* est d'ordre physiologique et relève du fluide magnétique. Des observateurs consciencieux ont fait ces expériences avec un plein succès et sont prêts à les répéter devant la *Société*.

C'est de telles recherches qu'il faut attendre l'avancement des sciences psychiques, et non des hypothèses et des rêveries du *spiritisme*. A mesure qu'elle progresse dans sa lourde et belle tâche, notre *Société* se pénètre de l'impérieuse nécessité de s'éclairer à la lumière des faits. Instruits sur les principes de toute science, forts de l'enseignement de la foi, humblement soumis au magistère romain, nous avons la précieuse assurance que nous pouvons sonder librement les mystères de la nature et que nous ne risquons pas de nous égarer dans les erreurs condamnées, dans les voies coupables. Notre avenir est donc plein de promesses ; mais il n'est assuré qu'à la condition de se garder des conclusions extrêmes ou prématurées et surtout de l'ignorance qui caractérise la déplorable *théorie du bloc*, encore chère à nombre d'auteurs.

Le surnaturel ne se présume pas, il se prouve : il est aussi dangereux, aussi faux de le mettre partout que de le nier toujours. L'intervention de Dieu se reconnaît à des signes qui ne trompent pas. Ses ennemis seuls sont capables de la mettre en doute : ils ignorent que *le miracle est en soi une œuvre naturelle*. Pour Dieu en effet, il n'y a ni préternaturel, ni surnaturel. Inclignons-nous humblement devant l'infinie puissance du Créateur, nous dont la science est aussi faible que bornée.

Dans quelques mois, en 1900, s'ouvrira à Munich le cinquième *Congrès scientifique international des catholiques*. De nombreuses sections y figurent pour représenter les différentes branches de nos connaissances ; une seule manque, celle des *sciences psychiques*. Votre Secrétaire a cru répondre à vos désirs en sollicitant du Comité supérieur la création de cette nouvelle section ; et tout nous porte à croire que notre *Société* prendra part au Congrès et que ses délégués y produiront des travaux dignes d'elle, de la science et de notre commune foi.

D<sup>r</sup> SURBLED.

## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(*Suite.*)

---

Et quel intérêt personne, en sa maison, aurait-il pu avoir (supposé la possibilité de cacher un tel manège) à continuer si longtemps une si douloureuse et si étrange imposture ?

On ne peut imaginer comme plus probable qu'il a été le jouet de sa propre mélancolie : outre qu'il n'est ni un vieillard décrépît ni un homme d'imagination, cette humeur n'aurait pu être si durable et si obstinée. Et supposé encore qu'il en fût ainsi chez lui, peut-on croire que cette même mélancolie infectât toute la famille et toute la maison et encore cette multitude d'étrangers qui ont été si souvent témoins des faits ?

De telles suppositions sont insensées et ne peuvent tromper personne que ceux dont les vœux sont les seules raisons. Le principal rapporteur, M. Mompesson lui-même, savait donc si ce qu'il rapportait était vrai ou non, si les faits qui s'étaient passés dans sa maison étaient des mystifications ou d'extraordinaires réalités. Et s'il en est ainsi, quel intérêt a-t-il pu avoir à répandre et à favoriser un pareil système de jongleries et d'impostures ?

Il a souffert dans sa réputation, dans sa situation, dans ses affaires et dans la paix générale de sa famille. Les incrédules en matière d'esprits et de sorciers l'ont pris pour un imposteur. Beaucoup d'autres ont regardé un si grand et si étrange fléau comme un châtement de Dieu sur lui pour quelque notable méchanceté ou quelque grande impiété. Ainsi son nom a été continuellement en butte à la censure, sa fortune a souffert du concours continuel en sa maison de gens venus de toutes parts, tout cela l'a détourné souvent de ses affaires,

autre dommage pour sa fortune, joignez-y le découragement de ses serviteurs ou plutôt la difficulté de trouver des gens assez hardis pour se décider à vivre dans sa maison.

En y ajoutant le désordre perpétuel qui régnait dans cette maison, les épouvantes, les vexations de ses enfants secoués, emportés çà et là, et les veilles et les dérangements de ses gens (en quoi, sans doute, il était le plus en cause), je dis que, tout cela considéré, il y a peu de raisons de croire qu'il pût avoir intérêt à jouer à tout le monde un tour malhonnête où il dût être lui-même le mieux pris et le plus déshonoré. Ou s'il a pu concevoir et machiner une mystification si incroyable et si complètement infructueuse, il est étrange qu'il se soit tant et si longtemps tourmenté lui-même en une telle affaire uniquement pour tromper et faire parler de lui.

Il est non moins singulier que nul des inquisiteurs bénévoles qui sont venus là de parti pris pour critiquer et examiner la vérité de ces faits n'ait pu découvrir aucune jonglerie, d'autant que beaucoup d'entre eux sont arrivés avec un préjugé contre la croyance à de telles choses en général, les autres décidés *a priori* contre la croyance à ces faits particuliers, et tous ont eu la plus grande liberté pour leurs recherches et leurs enquêtes. Et les choses pesées et examinées, quelques-uns qui étaient venus dominés par le préjugé s'en allèrent pleinement convaincus.

Encore un mot. Il y a divers traits dans cette histoire où l'on n'aurait pu glisser ni tromperies ni supercheries : par exemple, les tables et chaises se mouvant d'elles-mêmes, les batteries de tambour dans le milieu de la chambre et dans l'air lorsqu'il n'y avait rien de visible, la grande chaleur de la chambre dans le froid le plus intense de l'hiver, le grattement de griffes et le souffle pantelant, les bois des lits violemment frappés et secoués, toutes choses sans causes perceptibles ni occasions : dans ces exemples et autres semblables, on ne conçoit pas comment des trucs auraient pu être employés devant de si nombreuses, si jalouses et si inquisitives personnes.

Il est vrai qu'à l'arrivée et en la présence des gentlemen envoyés par le roi, toute la maison fut accoisée, et l'on ne

vit ni n'entendit rien cette nuit-là, et c'est l'argument que quelques-uns ont vivement poussé avec un air de triomphe comme une réfutation victorieuse de cette histoire.

Mais ce serait une mauvaise logique de conclure, en matière de faits, d'une seule et telle *négative* contre de nombreuses *affirmatives* et de prétendre ainsi qu'une chose ne fut jamais parce qu'elle n'a pas été à tel moment donné; de soutenir, en d'autres termes, que personne n'a jamais vu ce que celui-ci ou celui-là n'a pas vu. En raisonnant de la sorte, je pourrais inférer qu'il n'y a jamais eu de vol commis dans la plaine de Salisbury, dans la bruyère d'Hounslow ou autres lieux bien connus, parce que j'ai souvent passé par tous ces endroits et n'ai jamais été volé, et l'Espagnol aurait raison de conclure qu'il n'y a pas de soleil en Angleterre parce qu'il a été six semaines ici et n'en a jamais vu.

C'est là l'ordinaire et commun argument de ceux qui nient l'existence des apparitions, qu'ils ont voyagé à toute heure de la nuit et n'ont jamais vu rien de pire qu'eux-mêmes (ce qui pourrait bien être), et ils concluent de là que toutes les prétendues apparitions sont ou des imaginations ou des impostures. Mais comment de tels argumentateurs ne concluent-ils pas qu'il n'y a jamais eu de coupeurs de bourse dans Londres, parce qu'ils y ont demeuré de nombreuses années sans s'être rencontrés avec un seul de ces praticiens?

Certainement celui qui nie les apparitions sur la foi d'une telle *négative* contre un énorme monceau d'assurances positives, doit croire aussi qu'il n'y a jamais eu de voleur dans le monde dès là que lui-même n'a jamais été volé, et ni les jugements des assises en ce cas, si l'on veut être juste, ni les attestations des témoins ne doivent plus emporter leur assentiment que dans le cas des sorcières et des apparitions, lequel offre la même évidence.

Mais pour ce qui est du calme de la maison pendant que les experts étaient là, il faut se rappeler que les désordres n'étaient pas constants, mais s'interrompaient parfois plusieurs jours, parfois même des semaines entières; en sorte que cette intermission peut bien être purement accidentelle.

Peut-être aussi le démon ne voulut-il pas donner un si public témoignage à ces diableries, parce qu'il eût peut-être convaincu ceux qu'il préférerait maintenir dans l'incrédulité à son existence. Quoi qu'il en soit, une telle circonstance aurait peu de valeur contre le crédit dû à cette histoire, hormis pour ceux qui tiennent à prendre toute chose pour un argument contre ce qu'ils ont intérêt à nier.

Voilà donc le sommaire de cette histoire où j'ai noté les circonstances propres à en démontrer la vérité. J'avoue que ces détails ne sont pas si effrayants, ni si tragiques, ni si stupéfiants que ceux qu'on trouve dans quelques histoires de ce genre; mais pour être moins étranges, ils n'en sont pas moins vrais. Ils sont d'ailleurs assez singuliers pour dénoncer par eux-mêmes les effets de quelque agent extraordinaire et invisible et démontrer ainsi qu'il y a des esprits qui se mêlent quelquefois sensiblement de nos affaires.

Et je pense que la preuve sort de ces faits avec la clarté de l'évidence. Car ces choses n'ont eu lieu ni dans un temps lointain ni à une grande distance d'ici, ni dans un âge ignorant et chez un peuple barbare, elles n'ont pas été vues par deux ou trois mélancoliques ou superstitieux, ni rapportées par des hommes qui pourraient y avoir un intérêt de parti. Ce n'a pas été le fait d'un jour ou d'une nuit, ni la lueur fugitive d'une apparition; mais ces choses ont eu lieu près de nous, hier, publiquement, fréquemment, elles ont continué plusieurs années, elles ont le témoignage d'une multitude d'attestateurs compétents et non prévenus, dans un âge chercheur et incrédule : arguments suffisants, peut-on croire, pour convaincre tout esprit calme, éclairé, raisonnable.

## 2<sup>e</sup> récit.

LE SORTILÈGE PRATIQUÉ PAR JEANNE BROOKS SUR RICHARD JONES, FILS DE HENRI JONES, DE SHEPTON MALLET.

Le dimanche 13 novembre 1657, à trois heures de relevée, Richard Jones, alors un bel enfant d'environ douze ans, fils

d'Henri Jones, de Shepton Mallet, comté de Somerset, se trouvant seul dans la maison de son père, vit qu'on regardait par la fenêtre dans l'intérieur du logis; il alla donc à la porte, et alors Jeanne Brooks (car c'était elle, mais il ne savait pas encore son nom), s'avança vers lui. Elle lui demanda un morceau de pain enfermé dans un meuble et lui donna une pomme. Mais aussitôt après elle lui toucha fortement le côté droit, lui secoua la main et lui souhaita bonne nuit. L'enfant rentra dans la maison où l'avaient laissé en bonne santé son père et un nommé Gibson; mais à leur retour, au bout d'une heure où à peu près, ils le trouvèrent malade, se plaignant du côté droit dont il souffrit presque toute la nuit.

Le lundi, sur le soir, l'enfant fit cuire la pomme qu'il avait reçue de Jeanne Brooks; mais quand il en eût mangé la moitié à peu près, il se trouva fort mal, il perdit même quelques instants la parole. Dès qu'il l'eût recouvrée, il dit à son père qu'une femme de la ville lui avait donné cette pomme la veille et qu'elle lui avait pressé le côté, qu'il ne savait pas son nom, mais qu'il la reconnaîtrait s'il la voyait.

On engagea Jones à inviter cette femme à venir en sa maison à l'occasion de la maladie de son fils, et l'enfant lui dit qu'au cas où la femme entrerait quand il serait dans son accès, s'il ne pouvait parler, il l'avertirait d'un coup de coude, et il demandait que son père le conduisit alors à travers la chambre, car il mettrait la main sur elle si elle s'y trouvait.

Sa maladie continua, beaucoup de femmes vinrent le voir, et Jeanne Brooks, le dimanche suivant, fut du nombre avec deux de ses sœurs et plusieurs autres femmes de son voisinage.

A son entrée, l'enfant se trouva si mal qu'il fut quelques instants sans voir ni parler. Mais ayant recouvré la vue, il fit à son père le signe convenu et le conduisit par toute la chambre. Arrivant à Jeanne qui était derrière ses deux sœurs, il mit la main sur elle, ce que voyant, son père écorcha aussitôt le visage à cette femme et lui tira du sang. Le jeune homme s'écria aussitôt qu'il était bien, et cet état dura six ou sept jours. Mais alors, ayant rencontré Alice Coward

(sœur de Jeanne Brooks), laquelle, en passant, lui dit : « Comment vous portez-vous, mon mignon ? » il retomba aussitôt malade.

Depuis ce moment, Coward et Brooks lui apparaissaient souvent. Il décrivait fort exactement leurs habits et leur attitude à ce moment même, comme le constable et d'autres ont constaté par enquête, quoique la maison de Brooks fût à une grande distance de celle de Jones. Ils en ont souvent fait l'épreuve et l'ont toujours trouvé fort exact dans ses descriptions.

Un dimanche après midi, l'enfant était dans une chambre avec son père et Gibson; dans son accès, il appela tout à coup, disant qu'il voyait Jeanne Brooks sur le mur, et il indiqua l'endroit où aussitôt Gibson frappa avec un couteau : « O mon père, s'écria l'enfant, cousin Gibson a coupé la main de Jeanne Brooks, elle est toute sanglante. »

JEANNIARD DU DOT.

(*A suivre.*)

---



# VARIÉTÉS

## FAITS SPIRITES EN AMÉRIQUE

*The Progressive Thinker.*

Chicago, 3 juin 1899

### Un cas à étudier.

#### FAITS DEMANDANT L'ATTENTION DES SPIRITUALISTES.

Une cure merveilleuse vient d'être opérée à Paterson N. J. (Amérique du Nord).

Par les progrès de la suggestion, ce mystérieux pouvoir d'un esprit sur un autre, au moyen duquel bien peu de choses demeurent ignorées des hommes de science.

La Dr John H. Me Coy, un des premiers médecins de Paterson, vient de ramener à la raison une jeune femme dont la folie ne laissait aucun espoir de guérison.

Le cas est un de ceux qui doivent acquérir dans le monde, la plus large célébrité, car il faut faire un pas en avant à l'hypnotisme, et il ouvre un vaste horizon à la possibilité du traitement et de la cure de ces malheureux, hélas ! trop nombreux, qui peuplent les maisons d'aliénés de la terre.

Ce cas est considéré par les hommes de l'art comme un de ceux où la plus remarquable application de l'hypnotisme ait jamais été faite dans cette contrée.

Le sujet était une fille de bonne famille qui par suite de sa trop grande confiance en un jeune homme, fut déshonorée par lui.

Le chagrin qu'elle éprouva de sa faute fut si grand, qu'elle perdit complètement la raison.

Par suite, elle fut envoyée complètement folle à l'hôpital général, afin d'y être soumise à l'examen habituel de la commission des lunatiques, avant d'être envoyée dans un asile.

Cependant, le Dr Me Coy qui faisait partie de la commission d'examen et qui est un fervent adepte de l'hypnotisme, résolut d'en essayer les effets sur cette jeune fille.

A cet effet, il la plongea premièrement dans un sommeil hypnotique.

Dans cette condition, un sujet est ouvert à toutes les suggestions faites et obéira à toutes les injonctions.

Le D<sup>r</sup> Me Coy décida d'implanter dans son esprit l'idée de l'oubli complet de son chagrin et aussi de l'homme qui l'a causé ainsi que tout ce qui s'y rapporte. Graduellement ces idées prirent racine. Les centres nerveux excités devinrent calmes, la raison reprit son chemin, et à la fin du quatrième jour, la jeune fille se trouva dans un état normal de raison.

Mais ici, se produisit un changement étonnant. La mémoire de son chagrin, et de tout ce qui s'y rapportait fut complètement effacée, comme si jamais rien ne s'était produit. Elle ne sut plus rien concernant cela et fut heureuse comme avant.

Elle oublia tout, même l'homme cause de sa faute, dont le portrait fut mis dans ses mains sans qu'elle le reconnût. Elle le regarda curieusement sans la moindre émotion et dit : qu'elle n'avait jamais vu ce visage avant. Elle le rencontra et ne le reconnut pas, elle fut avec lui comme avec tout autre étranger.

Elle n'avait conservé aucun souvenir du passé concernant cette affaire.

Ce fut comme si le jour de son malheur avait été complètement supprimé de sa pensée.

Cette jeune fille est maintenant dans sa famille, qui est heureuse du résultat obtenu.

Le D<sup>r</sup> Me Coy, dans sa grande modestie, ne veut pas parler lui-même de ce cas ; mais les autres médecins témoins de la cure, se répandent en louanges à son égard.

Le nom de la patiente est pour cause, tenu secret.

La production de la perte absolue de mémoire est un phénomène bien connu de tous les adeptes de l'hypnotisme.

L'explication de ceci est qu'elle est due à une contraction des cellules particulières du cerveau dans lesquelles la mémoire des faits est localisée. Ces contractions sont produites par l'hypnotisme. L'hypnotisme a été rarement pratiqué dans la contrée pour les besoins médicaux.

Il n'est pas absolument certain que la mémoire de cette jeune fille, dans le cas ci-dessus, ne revienne pas. Si elle revenait, l'emploi de l'hypnotisme rétablirait l'oubli.

La méthode employée par le D<sup>r</sup> Me Coy, au dire d'un autre médecin, témoin de l'opération (si cela peut être ainsi nommé), est la dernière qui soit scientifiquement en usage pour la production du « sommeil, de la suggestion et de l'oubli ».

Cela demande un puissant et pénible effort mental, de la part du médecin opérateur.

La jeune fille fut premièrement plongée dans un profond sommeil hypnotique. Elle se révéla comme un facile sujet, son esprit étant naturellement passif et subjectif.

Le Dr Me Coy, l'ayant placée complètement sous son contrôle, concentra toute sa volonté sur la nécessité de l'oubli complet, en répétant ces sentences plusieurs fois : « Oubliez vos chagrins. » « Eloignez toutes mauvaises pensées de votre esprit. » « Cessez de vous tourmenter pour rien. »

Après avoir répété ceci deux fois, la patiente devint plus tranquille. La mémoire des événements néfastes devint trouble et indécise. Alors le Docteur poursuivit son traitement avec avantage.

Après avoir employé la suggestion déjà usitée, il commença par introduire dans l'esprit de son sujet endormi, l'idée qu'elle était très bien portante. « Vous êtes très bien. » « Vous n'avez aucune peine. » « Vous vous en allez à la maison. »

Ce furent là les sentences qu'il proféra à ses inconsciëtes oreilles, et par un mystérieux pouvoir physique, força son cerveau passif.

Pendant quatre jours, ces opérations furent renouvelées, et les deux derniers jours essayées plusieurs fois.

Après quoi, la patiente fût éveillée et les médecins qui guettaient le résultat, eurent la satisfaction de constater que la jeune fille avait complètement recouvré la raison.

L'intérêt de cette cure est très puissant; aussi, malgré la grande modestie des médecins, il ne nous est pas permis d'en cacher l'heureux résultat.

*The Progressive Thinker*

## Obsession et Nécromancie au Bengale

Les cas d'obsession par les esprits malfaisants sont assez fréquents aux Indes. Toutes les personnes qui connaissent la manière d'être dans la société indienne, peuvent témoigner que les jeunes enfants, surtout ceux doués d'une charmante figure, sont souvent obsédés par de cruels esprits et souffrent misérablement jusqu'à ce que les esprits soient chassés par des sorciers ou nécromanciens qui sont généralement des gens de la basse classe, ne possédant aucune réputation morale. L'autre jour, une jeune fillette de Dacca (est du Bengale) devint obsédée pour s'être assise après le coucher du soleil sous un arbre ensorcelé.

Elle demeura dans un état inconscient pendant une nuit. Vers la fin du second jour, elle reprit un peu ses sens, mais demeura dans un état d'agitation voisin de la rage, au grand désespoir des siens. Pendant un mois, elle ne put quitter le lit malgré toutes les médications.

A la fin, un sorcier ou nécromancien du voisinage fut appelé; il remit au bout d'une heure, l'enfant dans un parfait état de santé.

Ces sorciers entrent généralement dans la chambre de leurs malades.

Chicago, 3 juin 1899.

## La suggestion

L'emploi de la suggestion a été pratiqué depuis longtemps à Chicago.

De même que le traitement de l'aliénation mentale par la suggestion a été essayé aussi avec le plus grand succès.

Le docteur Herbert A. Parkyn, de l'école de Psychologie de Chicago, établit qu'un grand nombre d'aliénés ont recouvré la raison au moyen de la suggestion, deux cures positives ont été obtenues dans ces derniers mois.

La théorie de la suggestion qui est appliquée au traitement des insensés est simple.

Chaque impression que reçoit l'homme de ses sens est croyons-nous, emmagasinée de certaine façon inconnue dans les cellules de son cerveau, un changement dans les tissus, manifesté par une augmentation d'afflux sanguin, y prenant place. Certaines cellules ou groupes de cellules sont lancées dans la périphérie par la réception de certaines idées, et ainsi excitées, elles donnent naissance à certaines classes d'idées.

Si par suite de maladies, de pressions, de commotions, du peu de vitalité du corps, ou de quelque autre cause semblable, l'alimentation de sang du cerveau est dérangée, ainsi que l'action d'un ou de plusieurs groupes de cellules est grandement stimulée, tandis que les autres sont déprimées, l'insanité s'en suit.

Le traitement curatif est simplement un effort pour diminuer l'activité intense d'un groupe de cellules en stimulant les autres groupes.

La santé physique et l'activité du patient doivent premièrement être assurées d'une façon normale.

Puis, par suggestions qui doivent s'opérer au moyen de sentences constamment rappelées à la mémoire du patient, les groupes de cellules excités d'une façon anormale, seront stimulés.

Aussi vite que l'action des groupes rivaux est augmentée, ceux précédemment excités deviennent calmes.

Si ce traitement est exécuté habilement et avec constance, un degré normal d'activité dans la cervelle s'en suivra et le patient retrouvera la raison.

Cette théorie est non seulement appliquée au traitement des aliénés, mais aussi à celui de toutes les maladies nerveuses (1).

(1) Cette explication toute gratuite, qu'aucune expérience ne justifie, néglige le facteur principal, c'est-à-dire l'élément psychique, l'âme qui est la forme directe et immédiate du corps humain.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

## LES APPARITIONS DE KATIE KING

### I

C'est bien une des plus étranges histoires de ce siècle, celle de cette femme, tour à tour idéale et réelle, invisible et visible, immatérielle et matérielle, que de nombreux témoins ont pu voir, entendre, palper, pendant trois ans, dans le cabinet et le salon d'un homme qui occupe aujourd'hui, le premier rang, en Europe, dans le monde savant.

Une fille de quinze ans tombe spontanément en sommeil magnétique, elle est *entrancée*. Pendant ce sommeil, elle se dédouble, elle donne son fluide à un personnage fantastique qui prend le nom de Katie King, et qui prétend ainsi se réincarner, se matérialiser, se rendre visible sur cette terre qu'elle a habitée, il y a deux cents ans.

Pendant trois ans, à chaque séance, tant que dure le sommeil mystérieux de Cook, la femme fantôme, Katie King, apparaît; on la voit, on l'entend, on la touche, on la photographie; on l'interroge et elle répond, défilant modestement la curiosité et la science des témoins intrigués, affirmant la mystérieuse réalité du monde invisible sa demeure dont elle refuse de faire connaître les secrets troublants.

Quand Cook se réveille, Katie King s'évapore, s'évanouit, disparaît.

Qui affirme ces faits vacillants comme des personnages fantastiques dans le délire d'un rêve? C'est William Crookes, de l'Académie des sciences d'Angleterre, de l'Académie des sciences de France, celui qui a découvert le thallium, la matière radiante, le photomètre de polarisation, le microscope spectral, c'est un des physiciens et des chimistes les plus célèbres de notre temps.

Les journaux spirites, occultistes, théosophes s'emparent de

ce phénomène, le commentent dans les deux mondes, et le présentent comme l'irréfutable démonstration de la pluralité des existences, de la réalité des apparitions spirites, de la vieille hypothèse de la transmigration des âmes et des réincarnations.

Il nous semble opportun d'étudier nous aussi, ce phénomène, qui diffère par tant de variétés, des hallucinations particulières ou collectives dont nous avons déjà parlé. 1° Nous raconterons les faits; 2° nous exposerons les preuves; 3° nous discuterons les conclusions.

## II

### Les Faits (1)

Les premiers détails sont donnés par miss Cook elle-même, dans une lettre adressée à M. Harrison en mai 1872, voici le texte : « Je suis âgée de seize ans. Depuis mon enfance, j'ai vu des Esprits et j'ai entendu des voix, j'avais l'habitude de m'asseoir toute seule et de causer avec les Esprits qui m'entouraient, que je prenais pour des personnes vivantes. Comme personne ne pouvait les voir ni les entendre, mes parents essayèrent de me faire croire que c'était de l'imagination, mais je ne voulais pas changer d'avis; aussi l'on me considérait comme une enfant très excentrique. Au printemps de 1870, je fus invitée chez une amie de pension. Elle me demanda si j'avais entendu parler de *Spiritisme*, ajoutant que son père, sa mère et elle s'étaient réunis autour d'une table et avaient obtenu des mouvements, et que, si je voulais, ils essaieraient ce soir-là avec moi. »

Miss Cook demanda la permission de sa mère, et la première séance eut lieu. Une communication lui fut donnée par un Esprit qui se disait sa tante; puis, lorsqu'elle resta seule à la table, celle-ci s'éleva à une hauteur de quatre pieds. Miss Cook continue le récit de ses premières séances : « Je rentrais

(1) Ces citations sont empruntées à un livre qui vient de paraître, avec ce titre : *Katie King. Histoire de ses apparitions, d'après les documents anglais, etc.*, par un Adepte.

à la maison fort étonnée de ce que j'avais vu. Quelques jours après, je retournais avec ma mère pour faire une deuxième séance.

Les Esprits nous donnèrent quelques preuves d'identité, mais nous n'avions pas confiance en eux. Enfin une communication par coups frappés nous fut donnée, disant que si on voulait faire l'obscurité, je serais portée autour de la chambre. J'éclatais de rire, ne croyant pas que cela fût possible; on éteignit la lampe, mais l'obscurité n'était pas complète, car il entra de la lumière par la fenêtre. Bientôt je sentis que l'on me prenait ma chaise. Je fus soulevée jusqu'au plafond. Tout le monde a pu me voir en l'air. J'étais trop effrayée pour crier, et je fus portée au-dessus de la tête des assistants et déposée sur une table à l'extrémité de la chambre. Ma mère demanda alors si nous pouvions avoir des phénomènes chez nous. La table répondit « oui » et que *j'étais un médium*. Le lendemain soir, nous étions réunis dans notre maison. Les Esprits nous cassèrent une table et deux chaises et occasionnèrent de nombreux dégâts.

Là-dessus nous avons déclaré que nous ne voulions plus jamais faire de séance. Les Esprits commencèrent à nous tourmenter. Des livres et autres objets furent lancés contre moi; les chaises se promenaient toutes seules, la table se soulevait violemment *pendant les repas*, et des bruits terribles nous troublaient au milieu de la nuit. Enfin nous avons cédé, nous nous sommes remis à la table pour causer avec les Esprits. Ceux-ci nous dirent de nous rendre au n° 74, rue Navarino, que nous y trouverions une association spirite. Nous y sommes allées ma mère et moi, par curiosité, l'adresse était exacte. Nous y avons rencontré M. Thomas Blyton qui nous invita à une séance. Nous y avons fait la connaissance de M. Harrison, qui a demandé à assister à nos séances. Nous ne doutions plus alors de la réalité de la communication des Esprits avec nous. Je commençais, dès ce moment, à tomber en transe. La première fois, un Esprit me fit parler, et annonça à mon père que si je faisais des séances avec MM. Herne et Williams, nous obtiendrions des voix célestes dans la pièce.

Nous nous réunîmes plusieurs fois avec ces messieurs, et finalement nous obtinmes les phénomènes annoncés. L'Esprit qui dirige ces séances a dit se nommer Katie King.

En suivant la marche de la médiumnité de miss Cook, on voit comment tous les phénomènes se produisent de plus en plus puissants et extraordinaires. Nous arriverons bientôt à l'apogée de ses forces magnétiques.

Jusqu'à présent les séances spirites de miss Florence Cook avaient eu lieu dans l'obscurité. M. Harrison voulut remédier à cet état de choses et fit plusieurs essais avec des lumières différentes, chez M. Cook. Il obtint une lumière phosphorescente, au moyen d'une bouteille chauffée qu'il revêtit intérieurement d'une couche de phosphore, mélangé avec de l'huile de *clous de girofles*.

Le 22 avril 1872, une séance eut lieu; les personnes présentes étaient M<sup>me</sup> Cook, les enfants, la tante et la domestique. L'Esprit de Katie King se matérialisa partiellement pour la *première fois*.

Miss Cook ne dormit pas pendant l'expérience, ainsi qu'il ressort d'une lettre qu'elle écrivit à M. Harrison, à la date du 23 avril 1872; voici ce qu'elle lui raconta :

« Dans l'après-midi, hier, Katie King nous dit qu'elle essaierait de produire quelques phénomènes, si toutefois nous consentions à faire un cabinet noir à l'aide de rideaux. Elle ajouta qu'il fallait lui donner une bouteille d'huile phosphorescente, parce qu'elle ne pouvait prendre le phosphore nécessaire sur moi, à cause du peu de développement de ma médiumnité; elle désirait éclairer sa figure pour se rendre visible.

« Enchantée de l'idée, je fis les préparatifs nécessaires; tout fut prêt à huit heures et demie, hier soir; ma mère, ma tante, les enfants et la bonne prirent place, dehors, sur les marches de l'escalier. On me laissa toute seule dans la salle à manger (je n'étais pas fière, car j'étais très effrayée).

« Katie revint se montrer à l'ouverture du rideau; ses lèvres s'agitèrent, et enfin elle put parler. Elle causa avec maman, pendant quelques minutes; tout le monde a pu voir le mouvement de ses lèvres.



« Comme je ne la voyais pas bien de ma place, je lui demandai de se tourner vers moi. L'Esprit me répondit : « Certainement, je veux bien ; » alors, je vis que le haut de son corps seulement était formé jusqu'au buste, le reste de l'apparition était comme un nuage, vaguement lumineux.

« L'Esprit Katie commença, après quelques instants d'attente, par apporter des feuilles fraîches de lierre ; il n'y en avait pas de pareilles dans notre jardin. Puis on vit paraître, hors du rideau, un bras et une main, tenant la bouteille lumineuse. — Une figure se montra, la tête était couverte d'une quantité de draperies blanches. — Katie approcha la bouteille de sa figure, et nous l'aperçûmes tous distinctement. Elle resta deux minutes, puis elle disparut. La figure était ovale, le nez aquilin, les yeux vifs, et la bouche fort jolie.

« Katie dit à maman de bien la regarder, car elle savait qu'elle avait un air lugubre. Pour ma part, j'étais très impressionnée lorsque l'Esprit s'approcha de moi ; j'étais trop émue pour parler, ou même faire un geste. La dernière fois qu'elle se montra au rideau, elle resta cinq bonnes minutes, et chargea maman de nous demander de venir ici un jour de cette semaine... Katie King termina la séance en appelant la bénédiction de Dieu sur nous. Elle témoigna sa joie d'avoir pu se montrer à nos yeux.

« L'Esprit de Katie ne se servit pas de tubes pour nous parler. Ma mère déclare que la figure de Katie lui parut pâle et peu vivante. Les yeux étaient fixes, sans expression, tout comme des yeux de verre. »

M. William Harrison se rendit à l'invitation de Katie, le 25 avril ; la seconde séance de matérialisation eut lieu devant lui. Il prit des notes intéressantes qu'il publia dans son journal, en voici des extraits : « Une séance eut lieu le 25 avril 1872, chez M. Cook, en ma présence : miss Cook était assise dans un cabinet obscur. On entendait gratter, de temps en temps ; l'Esprit Katie tenait un tissu léger qu'elle avait fabriqué et avec lequel elle s'efforçait de récolter, autour du médium, les fluides nécessaires pour se matérialiser complètement. Elle frottait donc le médium avec le tissu qu'elle tenait.

Pendant cette séance, miss Cook, qui ne dormait pas encore,

remarqua que l'Esprit n'avait de formé que la tête et les épaules; le reste du corps semblait un nuage. Katie ne se tenait pas toujours à la même hauteur, tantôt élevée, tantôt près du sol, de sorte que son buste touchait le plancher; dans cette position, elle effrayait particulièrement le médium. Parfois, on ne voyait qu'une tête, qui errait de tous côtés, sans jambes ni corps visibles!!!

A la séance suivante, la quatrième par conséquent, miss Cook fut endormie par l'Esprit; une lampe à benzoline éclairait la salle. Ce n'étaient déjà plus les séances obscures; l'Esprit se contentait de faire baisser la lampe, lorsque la lumière le fatiguait.

M. Harrison, étant de nouveau présent, put fournir son témoignage personnel.

### III

#### Témoignage de M. Harrison

« La figure de Katie nous apparut, toute la tête enveloppée de blanc. afin, dit-elle, « d'empêcher le fluide de se disperser trop vite ». Elle nous déclara que sa figure seulement était matérialisée, tout le monde put voir ses traits distinctement. On remarqua que ses yeux étaient fermés. Elle se montrait, pendant une demi-minute, puis disparaissait. Après, elle me dit : « Willie, regardez-moi sourire, regardez-moi parler : » alors elle s'écria : « Cook, augmentez la lumière. » On s'empressa de lui obéir, et chacun put voir la figure de Katie King, brillamment éclairée; elle avait une figure jeune, jolie, heureuse, des yeux vifs, quelque peu malicieux. Son visage n'était plus mat et indéterminé, comme lors de sa première apparition, le 22 avril, parce que, disait Katie : « Je sais mieux comment il faut faire. » Lorsqu'on vit paraître la figure de Katie, en pleine lumière, ses joues semblaient colorées naturellement; tous les assistants s'écrièrent : « Nous vous voyons parfaitement à présent. » Katie dit : « Très bien, alors applaudissez-moi. » Nous applaudîmes vigoureusement; Katie

témoigna sa joie, en avançant son bras hors du rideau, et en frappant sur le mur avec un éventail qu'elle avait trouvé à sa portée; puis elle fit retentir les sonnettes au-dessus de la porte:

On se retira alors pour souper; mais, dans la soirée, on se réunit de nouveau, et les expériences continuèrent.

M. Thomas Blyton, un ami de la maison, se joignit à nous et assista à la séance du soir. Sa présence ne semble pas avoir gêné les manifestations. Katie apparut comme avant; à un moment, elle dit: « Éteignez tout; vous allumerez quand je vous le dirai. » On fit selon son désir. Au signal, on alluma; le visage de Katie se montra pour un instant à la clarté d'une allumette; elle reparut, une seconde fois, de la même manière, demandant à être éclairée, lorsqu'elle sentait qu'elle était suffisamment matérialisée pour supporter les rayons lumineux. Une fois, Katie dit: « Cook, ne me fixez pas ainsi, votre regard me fait mal. »

Dans une autre occasion, elle se plaignait que la lumière de la lampe la mit mal à son aise, les rayons la fatiguaient beaucoup; tout le temps, elle s'inquiétait de l'éclairage et de la distance à observer entre les spectateurs et le cabinet noir. Quelquefois, elle les pria de chanter, tous en chœur, pendant les séances. Les Esprits demandent souvent qu'il en soit ainsi, afin que l'attention des personnes présentes soit portée, non sur les phénomènes attendus, mais sur les cantiques ou refrains. La musique n'aide pas à la matérialisation des Esprits, mais elle occupe toutes les pensées; pendant ce temps elles ne contrarient pas, par leurs influences diverses, les opérations occultes.

A la fin de la séance, Katie nous jeta un morceau d'étoffe blanche, en retenant un bout, elle dit: « Voici une draperie de ma fabrication. » Je répondis: « Laissez-la tomber, Katie, afin que nous la voyions; ou bien permettez-nous d'en couper un peu. »

Elle répondit: « Je ne puis, mais regardez bien! » Elle retira sa main qui était au-dessus du rideau, et lorsque l'étoffe fut contre ce rideau, elle passa de l'autre côté, sans résistance apparente. Elle la rejeta à nouveau, et l'étoffe traversa le

rideau. C'était bien le fait d'une substance paraissant matérielle, qui passait au travers d'une matière solide; nous l'avons tous vu. Je pense qu'au premier moment il y eut de la résistance entre les tissus, mais lorsque Katie dit: « Regardez! » un changement s'était opéré dans la composition de l'étoffe qui passa de suite à travers le rideau, sans difficulté.

M. Blyton ajouta son témoignage à celui de M. Harrison. Il remarqua que les traits de Katie étaient très naturels et humains; il dit aussi: « Quand nous avons demandé à voir la draperie blanche de près, l'Esprit nous tendit un morceau qui semblait être de la mousseline; en retirant sa main, cette étoffe blanche disparut en traversant le rideau. »

Les séances continuèrent avec succès. Les forces de Katie King s'augmentèrent de plus en plus, mais, pendant longtemps, elle ne permit qu'une faible lumière pendant qu'elle se matérialisait. Sa tête était toujours entourée de voiles blancs, parce qu'elle ne la formait pas d'une manière complète, afin d'user moins de fluide. Après un bon nombre de séances, Katie réussit à montrer, en pleine lumière, sa figure découverte, ses bras et ses mains.

A cette époque, miss Cook était presque toujours éveillée pendant la présence de l'Esprit; mais quelquefois, quand le temps était mauvais, ou que d'autres conditions étaient défavorables, miss Cook s'endormait sous l'influence spirite, ce qui augmentait le pouvoir, et empêchait l'activité mentale du médium de troubler l'action des forces magnétiques. Dans la suite, Katie ne parut plus sans que le médium fût *entrancé*. Quelques séances eurent lieu, pour obtenir l'apparition d'autres Esprits, par la médiumnité de miss Cook, mais on dut faire ces séances avec très peu de lumière; elles furent imparfaites. On renonça donc à ces essais pour s'occuper uniquement de produire les phénomènes caractérisés qui avaient donné des résultats sérieux. Deux fois cependant, on constata l'apparition de figures connues, dont l'authenticité fut bien prouvée.

Dans une autre séance, qui eut lieu le 20 janvier 1873, à *Hackney*, sa figure se transforma, et de blanche elle devint noire, en quelques secondes; cela eut lieu plusieurs fois de

suite; pour montrer que ses mains n'étaient pas mues mécaniquement, elle fit une couture au rideau qui était déchiré.

Dans une autre séance, le 12 mars et au même endroit, les mains de miss Cook furent attachées avec des liens sur lesquels on apposa des cachets de cire. Katie King se montra alors, à une certaine distance, en avant du rideau, les mains complètement libres.

On le voit, ce n'est qu'à la suite de longues expériences, très imparfaites d'abord, et se complétant successivement, que l'Esprit de Katie King acquit le développement qui lui permit de se manifester librement, en pleine lumière, sous une forme humaine, en dehors et en avant du cabinet noir, devant un cercle de spectateurs émerveillés.

Plusieurs photographies de Katie King à la clarté du magnésium furent prises; elle était complètement matérialisée, debout, dans la salle, dans des conditions de contrôle très sévère.

Des matérialisations semblables à celle de Katie King furent obtenues assez souvent en Amérique, à cette époque, dans des séances où la lumière était très faible; M. Daniel Dunglas Home, M<sup>me</sup> Mary Hardy, MM. Bastian et Taylor, M<sup>me</sup> Maud Lord, M<sup>me</sup> Jennie Lord Webb obtinrent des apparitions dans l'obscurité et dans un demi-jour. Ces formes, qui s'étaient fait entendre et toucher, n'étaient vues qu'imparfaitement par les assistants; cependant, plusieurs personnes ont été convaincues de leur réalité.

Miss Kate Fox, de célèbre mémoire, obtint elle-même des matérialisations d'Esprits, en présence de M. Livermore, du Dr Gray et de M. Groute: ces messieurs s'assurèrent de la réalité objective de formes spirites qui paraissaient devant eux.

Cependant les manifestations les plus belles, les plus hardies étaient celles qui avaient lieu par la médiumnité de miss Florence Cook, en présence d'une douzaine de témoins. Ces séances étaient particulièrement impressionnantes et satisfaisantes.

Une année environ s'était écoulée, entre le moment où Katie avait fait ses premiers efforts, et le soir où elle put sortir se promener devant tous, *en pleine lumière*. On commença,

dès lors, à exercer un contrôle sérieux, pour prouver la réalité de la présence de l'Esprit Katie King. Les témoins étaient des personnes honorablement connues, dont l'intelligence était une garantie certaine; leur seul but était d'établir la vérité.

L'apparition étant visible, malgré le plus fort éclairage, et étant solide et tangible, put être soumise à des épreuves variées par les savants qui l'observèrent. Ces messieurs furent parfaitement convaincus qu'ils avaient devant eux un esprit qui échappait à toutes les lois connues. Quant au médium, miss Cook, elle n'avait pas la préoccupation de gagner de l'argent, les investigateurs ne devant pas la payer. Par conséquent, les manifestations suivaient leur cours librement.

Dès les débuts de sa médiumnité, M. Charles Blackburn, de Manchester, avec une sage libéralité, lui fit une donation importante qui assura son existence; il agit ainsi pour l'avancement de la science. Toutes les séances de miss Cook furent données gratuitement.

#### IV

#### **Katie King chez William Crookes (1)**

Voici en quels termes M. Crookes a décrit une des séances de *matérialisation de Katie King*, dans plusieurs journaux de l'Angleterre :

La formalité ordinaire d'inspecter la chambre et d'examiner les fermetures ayant été effectuée, M<sup>lle</sup> Cook pénétra dans le cabinet.

Au bout de peu de temps, la forme de Katie apparut à côté du rideau séparant le cabinet-salon de la chambre où se tenaient les assistants; mais elle se retira bientôt en disant que son médium n'était pas bien et ne pouvait pas être mis dans un sommeil suffisamment profond pour qu'il fût sans danger pour elle de s'en éloigner. J'étais placé à quelques pieds du rideau derrière lequel M<sup>lle</sup> Cook était assise,

(1) Dr Dupouy, *Sciences occultes et physiologie psychique*, p. 217 et suiv.

le touchant presque, et je pouvais entendre ses plaintes et ses sanglots comme si elle souffrait. Ce malaise continua par intervalles presque pendant toute la durée de la séance, et une fois comme la forme de Katie était devant moi dans la chambre, j'entendis distinctement la son d'un sanglot plaintif, identique à ceux que M<sup>lle</sup> Cook avait fait entendre par intervalles, tout le temps de la séance, et qui venait de derrière le rideau où elle devait être assise. J'avoue que la figure était frappante d'apparence de vie et de réalité, et autant que je pouvais voir à la lumière un peu indécise, ses traits ressemblaient à ceux de M<sup>lle</sup> Cook, mais cependant la preuve positive donnée par un de mes sens, que le soupir venait de M<sup>lle</sup> Cook, dans le cabinet, tandis que la figure était au dehors, cette preuve, dis-je, est trop forte pour être renversée par une simple supposition du contraire, même bien soutenue.

Pour le moment, je ne parlerai pas de la plupart des preuves que Katie m'a données dans les nombreuses occasions où M<sup>lle</sup> Cook m'a favorisé de séances chez moi, et je n'en décrirai qu'une ou deux qui ont eu lieu récemment. Depuis quelque temps, j'expérimentais avec une lampe à phosphore, consistant en une bouteille de six à huit onces, qui contenait un peu d'huile phosphorée et qui était solidement bouchée. J'avais des raisons pour espérer qu'à la lumière de cette lampe quelques-uns des mystérieux phénomènes du cabinet pourraient se rendre visibles, et Katie espérait, elle aussi, obtenir le même résultat.

Le 12 mars, pendant une séance chez moi, et après que Katie eut marché au milieu de nous, qu'elle nous eut parlé pendant quelque temps, elle se retira derrière le rideau qui séparait mon laboratoire, où l'assistance était assise, de ma bibliothèque qui, temporairement, faisait l'office de cabinet. Au bout d'un moment, elle revint au rideau et m'appela à elle en me disant : « Entrez dans la chambre et soulevez la tête de mon médium, elle a glissé à terre. » Katie était alors debout devant moi, vêtue de sa robe blanche habituelle et coiffée de son turban.

Immédiatement, je me dirigeai vers la bibliothèque pour

relever M<sup>lle</sup> Cook, et Katie fit quelques pas de côté pour me laisser passer. En effet, M<sup>lle</sup> Cook avait glissé en partie de dessus le canapé, et sa tête penchait d'une façon très pénible. Je la remis sur le canapé, et, en faisant cela, j'eus, malgré l'obscurité, la vive satisfaction de constater que M<sup>lle</sup> Cook n'était pas revêtue du costume de Katie, mais qu'elle portait son vêtement ordinaire de velours noir et se trouvait dans une profonde léthargie. Il ne s'était pas écoulé plus de trois secondes entre le moment où je vis Katie en robe blanche devant moi, et celui où je relevai M<sup>lle</sup> Cook sur le canapé en la tirant de la position où elle se trouvait. En retournant à mon poste d'observation, Katie apparut de nouveau et dit qu'elle pensait qu'elle pourrait se montrer à moi en même temps que son médium. Le gaz fut baissé, et elle me demanda ma lampe à phosphore. Après s'être montrée à sa lueur pendant quelques secondes, elle me la remit dans les mains en disant : « Maintenant, entrez et venez voir mon médium. »

Je la suivis de près dans ma bibliothèque, et à la lueur de ma lampe, je vis M<sup>lle</sup> Cook reposant sur le sofa exactement comme si je l'y avais laissée. Je regardai autour de moi pour voir Katie, mais elle avait disparu. Je l'appelai, mais je ne reçus pas de réponse.

Je repris ma place, et Katie réapparut bientôt et me dit que tout le temps elle avait été debout auprès de M<sup>lle</sup> Cook. Elle demanda alors si elle ne pourrait pas elle-même essayer une expérience, et prenant de mes mains la lampe à phosphore, elle passa derrière le rideau, me priant de ne pas regarder dans le cabinet pour le moment. Au bout de quelques minutes, elle me rendit la lampe en me disant qu'elle n'avait pas pu réussir, qu'elle avait épuisé tout le fluide du médium, mais qu'elle essaierait de nouveau une autre fois. Mon fils aîné, un garçon de quatorze ans, qui était assis en face de moi, dans une position telle qu'il pouvait voir derrière le rideau, me dit qu'il avait vu distinctement la lampe à phosphore flotter dans l'espace au-dessus de M<sup>lle</sup> Cook et l'éclairant pendant qu'elle était étendue sans mouvement sur le sofa, mais qu'il n'avait pu voir personne tenir la lampe.

Je passe maintenant à la séance tenue hier soir à Hackyne.



Jamais Katie n'est apparue avec une aussi grande perfection; pendant près de deux heures, elle s'est promenée dans la chambre en causant familièrement avec ceux qui étaient présents. Plusieurs fois, elle prit mon bras en marchant, et l'impression ressentie par mon esprit que c'était une femme vivante qui se trouvait à mon côté et non pas un visiteur de l'autre monde, cette impression, dis-je, fut si forte, que la tentation de répéter une récente et curieuse expérience devint irrésistible.

Pensant donc que je n'avais pas un esprit près de moi, il y avait tout au moins une dame, je lui demandai la permission de la prendre dans mes bras, afin de me permettre de vérifier les intéressantes observations qu'un expérimentateur hardi avait récemment fait connaître d'une manière tant soit peu proluxe. Cette permission me fut gracieusement donnée, et en conséquence, j'en usai — convenablement — comme tout homme bien élevé l'eût fait dans ces circonstances. M. Volckman sera charmé de savoir que je puis corroborer son assertion que le « fantôme » (qui du reste, ne fit aucune résistance) était un être aussi matériel que M<sup>lle</sup> Cook elle-même. Mais la suite montrera combien un expérimentateur a tort, quelque soignées que ses observations puissent être, de se hasarder à formuler une importante conclusion quand les preuves ne sont pas en quantité suffisante. Katie dit que cette fois elle se croyait capable de se montrer en même temps que M<sup>lle</sup> Cook. Je baissai le gaz, et ensuite, avec ma lampe à phosphore, je pénétrai dans la chambre qui servait de cabinet. Mais préalablement, j'avais prié un de mes amis, qui est habile sténographe, de noter toute observation que je pourrais faire pendant que je serais dans ce cabinet, car je connais l'importance qui s'attache aux premières impressions et je ne voulais pas me confier à ma mémoire plus qu'il n'était nécessaire. Ces notes sont en ce moment devant moi.

J'entrai dans la chambre avec précaution; il y faisait noir, et ce fut à tâtons que je cherchai M<sup>lle</sup> Cook. Je la trouvai accroupie sur le plancher.

M'agenouillant, je laissai l'air entrer dans ma lampe, et à sa lueur, je vis cette jeune dame vêtue de velours noir, comme

elle l'était au début de la séance et ayant toute l'apparence d'être complètement insensible. Elle ne bougea pas lorsque je lui pris sa main et ~~mis~~ la lampe tout à fait près de son visage : mais elle continua à respirer paisiblement.

Elevant la lampe, je regardai ~~autour~~ de moi et je vis Katie qui se tenait debout tout près de M<sup>lle</sup> Cook et derrière elle. Elle était vêtue d'une draperie blanche et flottante comme nous l'avions déjà vue pendant la séance. Tenant ~~une~~ des mains de M<sup>lle</sup> Cook dans la mienne, et m'agenouillant encore, j'élevai et j'abaissai la lampe, tant pour éclairer la figure entière de Katie, que pour pleinement me convaincre que je voyais bien réellement la vraie Katie que j'avais pressée dans mes bras quelques minutes auparavant et non le fantôme d'un cerveau malade. Elle ne parla pas, mais elle remua la tête en signe de reconnaissance. Par trois fois différentes, j'examinai soigneusement M<sup>lle</sup> Cook accroupie devant moi, pour m'assurer que la main que je tenais était bien celle d'une femme vivante, et, à trois reprises différentes, je tournai la lampe vers Katie pour l'examiner avec une attention soutenue, jusqu'à ce que je n'eusse plus le moindre doute qu'elle était bien là devant moi. A la fin, M<sup>lle</sup> Cook fit un léger mouvement, et aussitôt Katie me fit signe de m'en aller. Je me retirai dans une autre partie du cabinet et cessai alors de voir Katie, mais je ne quittai pas la chambre que M<sup>lle</sup> Cook ne se fût éveillée et que deux des assistants eussent pénétré avec de la lumière.

Avant de terminer cet article, je désire faire connaître quelques-unes des différences que j'ai observées entre M<sup>lle</sup> Cook et Katie. La taille de Katie est variable ; chez moi, je l'ai vue plus grande de six pouces que M<sup>lle</sup> Cook. Hier soir, ayant les pieds nus et ne se tenant pas sur la pointe des pieds, elle avait quatre pouces et demi de plus que M<sup>lle</sup> Cook. Hier soir, Katie avait le cou découvert, la peau était parfaitement douce au toucher et à la vue, tandis que M<sup>lle</sup> Cook a au cou une cicatrice qui, dans des circonstances semblables, se voit distinctement et est rude au toucher. Les oreilles de Katie ne sont pas percées, tandis que M<sup>lle</sup> Cook porte ordinairement des boucles d'oreilles. Le teint de Katie est très blanc, celui de M<sup>lle</sup> Cook est très brun. Les doigts de Katie sont beaucoup

plus longs que ceux de M<sup>lle</sup> Cook, et son visage aussi est plus grand. Dans les façons et manières de s'exprimer, il y a aussi bien des différences marquées. »

## V

### Dernière apparition de Katie King. — Sa photographie à l'aide de la lumière électrique (1).

« Ayant pris une part très active aux dernières séances de miss Cook, et ayant très bien réussi à prendre de nombreuses photographies de Katie King à l'aide de la lumière électrique, j'ai pensé que la publication de quelques-uns des détails serait intéressante pour les lecteurs du *Spiritualist*.

Durant la semaine qui a précédé le départ de Katie, elle a donné des séances chez moi, presque tous les soirs, afin de me permettre de la photographier à la lumière artificielle. Cinq appareils complets de photographie furent donc préparés à cet effet. Ils consistaient en cinq chambres noires, une de la grandeur de plaque entière, une de demi-plaque, une de quart, plus deux chambres stéréoscopiques binoculaires, qui devaient toutes être dirigées sur Katie en même temps, chaque fois qu'elle poserait pour obtenir son portrait. Cinq bains sensibilisateurs et fixateurs furent employés, et plusieurs plaques furent nettoyées à l'avance, prêtes à servir, afin qu'il n'y eût ni empêchement ni regard pendant les opérations photographiques que j'exécutai moi-même, assisté d'un aide.

Ma bibliothèque servit de cabinet noir; elle a une porte à deux battants qui s'ouvre sur le laboratoire, un de ces battants fut enlevé de ses gonds, et un rideau fut suspendu à sa place pour permettre à Katie d'entrer et de sortir facilement.

Ceux de nos amis qui étaient présents étaient assis dans le laboratoire en face du rideau, et les chambres noires furent placées un peu derrière eux, prêtes à photographier Katie quand elle sortirait, et à prendre également l'intérieur du cabinet chaque fois que le rideau serait soulevé dans ce but. Chaque soir il y avait trois ou quatre expositions de plaques

(1) Traduction de *la Lumière*, Bruxelles, 14 janvier 1906.

dans les cinq chambres noires, ce qui donnait au moins quinze épreuves différentes par séance. Quelques-unes se gâtèrent au développement, d'autres en réglant la lumière. Malgré tout, j'ai quarante-quatre négatifs, quelques-uns mauvais et d'autres excellents.

Katie demanda à tous les assistants de rester assis et d'observer les conditions nécessaires. Seul, je ne fus pas compris dans cette mesure, car depuis quelque temps elle m'a donné la permission de faire ce que je veux, de la toucher, d'entrer dans le cabinet et d'en sortir à peu près chaque fois que cela me plaît. Je l'ai souvent suivie dans le cabinet et l'ai vue quelquefois, elle et son médium, en même temps ; mais généralement, je ne trouvais que le médium en léthargie, reposant sur le parquet. Katie et son costume blanc avaient instantanément disparu.

Durant ces six derniers mois, miss Cook a fait chez moi de nombreuses visites, et y est demeurée quelquefois une semaine entière. Elle n'apporte avec elle qu'un petit sac de nuit, qui n'est pas fermé à clef ; pendant le jour elle est constamment en compagnie de M<sup>me</sup> Crookes, de moi-même ou de quelque autre membre de ma famille, et ne dormant pas seule, il y a un manque absolu d'occasions de rien préparer, même d'un caractère moins compliqué que celui qu'il faudrait pour jouer le rôle de Katie King. J'ai préparé et disposé moi-même ma bibliothèque en cabinet noir, et d'habitude après que miss Cook avait diné et causé avec nous, elle se dirigeait droit au cabinet et, à sa demande, je fermais à clef la seconde porte, gardant la clef sur moi pendant toute la séance. Alors on éteignait le gaz et on laissait miss Cook dans l'obscurité.

En entrant dans la cabinet, miss Cook s'étendait sur le plancher, sa tête sur un coussin et bientôt elle était en transe. Pendant les séances photographiques, Katie enveloppait la tête de son médium avec un châle pour empêcher que la lumière ne tombât sur son visage. Fréquemment j'ai écarté le rideau lorsque Katie était debout tout auprès, et alors il n'était pas rare que les sept ou huit personnes qui étaient dans le laboratoire pussent voir en même temps miss Cook et Katie, sous le plein éclat de la lumière électrique. Nous ne

pouvions pas alors voir le visage du médium à cause du châte, mais nous apercevions ses mains et ses pieds ; nous la voyions se remuer péniblement sous l'influence de cette lumière intense, et par moment nous entendions ses plaintes. J'ai une épreuve de Katie et de son médium photographiés ensemble ; mais Katie est assise devant la tête de miss Cook.

Pendant que je prenais une part active à ces séances, la confiance qu'avait en moi Katie s'accroissait graduellement, au point qu'elle ne voulait plus donner de séance, à moins que je ne me chargeasse des dispositions à prendre. Elle voulait toujours m'avoir près d'elle et près du cabinet. Dès que cette confiance fut établie, et quand elle eut la satisfaction d'être sûre que je tiendrais les promesses que je pouvais lui faire, les phénomènes augmentèrent beaucoup en puissance, et des preuves me furent données qu'il m'eût été impossible d'obtenir si je m'étais adressé à elle d'une manière différente.

Elle m'interrogeait souvent au sujet des personnes présentes aux séances, et sur la manière dont elles seraient placées, car dans les derniers temps elle était devenue très nerveuse à la suite des suggestions malavisées qui conseillaient *la force* pour aider à des modes de recherches plus scientifiques.

Une des photographies les plus intéressantes est celle où je suis debout à côté de Katie ; elle a son pied sur un point particulier du plancher. J'habillai ensuite miss Cook comme Katie ; elle et moi nous nous plaçâmes exactement dans la même position, et nous fûmes photographiés par les mêmes objectifs placés absolument comme dans l'autre expérience, et éclairés par la même lumière. Lorsque ces deux portraits sont placés l'un sur l'autre, les deux photographies de moi coïncident parfaitement quant à la taille, etc..., mais Katie est plus grande d'une demi-tête que miss Cook : et auprès d'elle, elle semble une grosse femme. Dans beaucoup d'épreuves la largeur de son visage et sa taille diffèrent essentiellement de son médium, et les photographies font voir plusieurs autres points de dissemblance.

Mais la photographie est aussi impuissante à dépeindre la beauté parfaite du visage de Katie, que les mots le sont eux-

mêmes à décrire le charme de ses manières. La photographie peut, il est vrai, donner le contour de son visage, mais comment pourrait-elle reproduire la pureté brillante de son teint ou l'expression sans cesse changeante de ses traits si mobiles, tantôt voilés de tristesse lorsqu'elle racontait quelque amer événement de sa vie passée; tantôt souriant avec toute l'innocence d'une jeune fille, lorsqu'elle avait réuni mes enfants autour d'elle, et qu'elle les amusait en leur racontant des épisodes de ses aventures dans l'Inde?

J'ai si bien vu Katie récemment, lorsqu'elle était éclairée par la lumière électrique, qu'il m'est impossible d'ajouter quelques points aux différences que dans un précédent article j'ai établies entre elle et son médium. J'ai la certitude absolue que miss Cook et Katie sont deux individualités distinctes, du moins en ce qui concerne leurs corps. Plusieurs petites marques qui se trouvent sur le visage de miss Cook font défaut sur celui de Katie King. La chevelure de miss Cook est d'un brun si foncé qu'elle paraît presque noir, une boucle de celle de Katie qui est là sous mes yeux et qu'elle m'avait permis de couper au milieu de ses tresses luxuriantes, après l'avoir suivie de mes propres doigts jusque sur le haut de la tête, et m'être assuré qu'elle y avait bien poussé, est d'un riche châtain doré.

Un soir, je comptai les pulsations de Katie : son pouls battait régulièrement 75, tandis que celui de miss Cook, peu d'instant après, atteignait 90, son chiffre habituel. En appuyant mon oreille sur la poitrine de Katie, je pouvais entendre un cœur battre à l'intérieur, et ses pulsations étaient encore plus régulières que celles du cœur de miss Cook, lorsque, après la séance, elle me permit la même expérience. Éprouvés de la même manière, les poumons de Katie se montrèrent plus sains que ceux de son médium, car au moment où je fis mon expérience, M<sup>lle</sup> Cook suivait un traitement médical pour un gros rhume.

Vos lecteurs trouveront sans doute intéressant qu'à vos récits et à ceux de M<sup>me</sup> Rose Church, au sujet de la dernière apparition de Katie, viennent s'ajouter les miens, du moins ceux que je puis publier.

Lorsque le moment de nous dire adieu fut arrivé pour Katie, je lui demandai la faveur d'être le dernier à la voir. En conséquence, quand elle eut appelé à elle chaque personne de la société et qu'elle leur eut dit quelques mots en particulier, elle donna des instructions générales pour la direction future et la protection à donner à mis Cook.

De ces instructions qui furent sténographiées, je cite la suivante : « M. Crookes a très bien agi constamment, et c'est avec la plus grande confiance que je laisse Florence entre ses mains, parfaitement sûre que je suis qu'il ne trompera pas la confiance que j'ai en lui. Dans toutes les circonstances imprévues, il pourra mieux faire que moi-même, car il a plus de force. »

Ayant terminé ses instructions, Katie m'engagea à entrer dans le cabinet avec elle et me permit d'y demeurer jusqu'à la fin.

Après avoir fermé le rideau, elle causa avec moi pendant quelque temps, puis elle traversa la chambre pour aller à miss Cook, qui gisait sans connaissance sur le plancher, se penchant sur elle, Katie la toucha et lui dit : « Éveillez-vous ! Florence, éveillez-vous ! Il faut que je vous quitte maintenant ! »

M<sup>lle</sup> Cook s'éveilla, et toute en larmes, elle supplia Katie de rester quelque temps encore. « Ma chère, je ne le puis pas : ma mission est accomplie ; que Dieu vous bénisse ! » répondit Katie, et elle continua à parler à M<sup>lle</sup> Cook.

Pendant quelques minutes, elles causèrent ensemble : jusqu'à ce qu'enfin les larmes de mis Cook l'empêchèrent de parler ; suivant les instructions de Katie, je m'avançai pour soutenir miss Cook qui s'était affaissée sur le plancher et qui sanglotait convulsivement. Je regardai autour de moi, mais Katie aux vêtements blancs avait disparu. Dès que miss Cook fut assez calmée, on apporta une lumière et je la conduisis hors du cabinet.

Les séances presque journalières dont miss Cook m'a favorisé dernièrement ont beaucoup éprouvé ses forces, et je désire faire connaître le plus possible les obligations que je lui dois pour son empressement à m'assister dans mes expériences. Malgré les épreuves difficiles que j'ai proposées, elle a accepté de s'y soumettre avec la meilleure volonté ; sa parole est franche et va droit au but, et je n'ai jamais rien vu qui pût

en rien ressembler à la plus légère apparence du désir de tromper. Vraiment, je ne crois pas qu'elle pût mener une fraude à bonne fin si elle venait à l'essayer, et si elle le tentait, elle serait promptement découverte, car une telle manière de faire est tout à fait étrangère à sa nature. Quant à imaginer qu'une innocente écolière de quinze ans ait été capable de concevoir et de mener pendant trois ans avec un plein succès une aussi gigantesque imposture que celle-ci, et que pendant ce temps elle se soit soumise à toutes les conditions qu'on a exigées d'elle, qu'elle ait supporté les recherches les plus minutieuses ; qu'elle ait consenti à être inspectée à n'importe quel moment, soit avant, soit après une séance ; qu'elle ait obtenu encore plus de succès dans ma propre maison que chez ses parents, sachant qu'elle y venait expressément pour se soumettre à de sévères contrôles scientifiques, quant à imaginer, dis-je, que la « Katie King » des trois dernières années est le résultat d'une imposture, cela fait plus de violence à la raison et au bon sens que de croire qu'elle est ce qu'elle affirme elle-même.

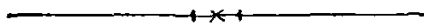
Il ne serait pas juste de ma part de terminer cet article sans remercier également M. et M<sup>me</sup> Cook pour les grandes facilités qu'ils m'ont données afin de m'aider à poursuivre mes observations et mes expériences.

Mes remerciements et ceux de tous les spiritualistes sont dus aussi à M. Charles Blackburn pour sa générosité qui a permis à miss Cook de consacrer tout son temps au développement de ses manifestations et en dernier lieu à leur examen scientifique. »

Ainsi parle William Crookes dont nous venons d'entendre la déposition si étrange et si calme. Que faut-il penser de ce récit ?

ÉLIE MÉRIC

(A suivre.)





## UNE SECTE DE SPIRITES A PAMIERS

EN 1320

(Fin)

## III

Toute la théologie de Gélis aboutit à ce dogme parfaitement rassurant. Il nous reste à dire à quelles sectes il a emprunté les diverses parties qui la composent, de plus, ce qu'il faut penser de ces relations avec les esprits.

L'ensemble de cette étrange doctrine procède à n'en pas douter de l'hérésie cathare. — Depuis plus d'un siècle, cette secte avait exercé ses ravages dans le midi de la France et dans le pays de Foix. L'Inquisition l'avait, il est vrai, affaiblie, en détruisant ses chefs, mais à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, un groupe de *Bonshommes* revenus de Lombardie où ils avaient cherché un refuge pendant la persécution, reprirent, sous la conduite de Pierre Autier d'Ax, la prédication des anciennes doctrines et rallièrent les vieux croyants des pays de Foix et de Toulouse. Leur tentative obtint un grand succès en peu de temps : les croyants nouveaux s'ajoutèrent en masse aux anciens, au point qu'en 1300 le pays toulousain et la vallée de l'Ariège se réveillèrent cathares. Il fallut toute l'énergie d'un Geoffroy d'Ablis, d'un Bernard Gui et d'un Jacques Fournier : il fallut tous les efforts des tribunaux d'inquisition de Toulouse, de Carcassonne et de Pamiers, pour combattre et dompter ce néo-catharisme.

Les dogmes de la secte étaient donc répandus dans le diocèse de Pamiers à l'époque où Gélis commençait à dogmatiser. Ce qui en reste dans sa doctrine nous autorise à croire que son esprit avait été nourri de ces théories (1).

(1) Il dit lui-même (*Conf. A. Egid.*, 20 B) qu'il a appris quelques-unes de ses doctrines, dans des sermons : « in sermonibus ». Il ne peut être question évidemment de sermons orthodoxes.

Signalons d'abord, sinon la négation, du moins l'altération du dogme catholique du Purgatoire. Il faut convenir que Gélis ne dit pas clairement sa façon de penser là-dessus : tantôt il admet le Purgatoire tel que les catholiques l'admettent — puisque quelques-uns de ses morts y passent — tantôt, et le plus souvent, il affirme que les défunts ne font en fait de pénitence, que des visites aux églises.

Les néo-dualistes disaient que les âmes humaines étant, à cause de leur qualité de créatures du Dieu bon, destinées à être toutes sauvées — quelle que fût leur malice — il était inutile qu'elles expiassent leurs fautes, simple effet elles aussi de la fatalité qui exclut tout acte volontaire. C'était là leur grand principe; la négation du Purgatoire en découle tout naturellement (1). Cependant nos cathares ariégeois moins absolus, admettaient généralement son existence; en tout cas, ils s'abstenaient de la nier carrément (2). C'est le procédé de Gélis.

Les Vaudois eux aussi faisaient de l'absence de toute expiation d'outre-tombe un des dogmes de leur secte. Raimond de la Côte, diacre vaudois venu en 1318 du diocèse de Vienne dans celui de Pamiers, professait clairement cette doctrine que nous trouvons exprimée dans sa confession : « Purgatorium post mortem non est, sed solum Paradisus et Infernus (3). » Comme Raimond de la Côte s'était réfugié à Pamiers avec trois de ses adeptes, il se peut que Gélis lui ait emprunté à lui aussi sa théorie de la non-existence du Purgatoire. C'est du reste l'hérésie vaudoise ou des Pauvres de Lyon qu'il abjure à la fin de son procès (4), lequel se déroule et se termine en même temps que celui de Raimond de la Côte.

Quelle que soit sa pensée à l'endroit du Purgatoire catholique, il est certain que l'expiation des âmes telle qu'il l'entend, c'est-à-dire par des visites et des veilles dans les églises, lui est personnelle, je veux dire qu'il est le seul à l'exprimer de la sorte : car il était une croyance assez répandue à cette époque

(1) Schmidt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares*, II, pp. 48, 76.

(2) Ms. 4030 (*passim*).

(3) Ms. 4030, f<sup>o</sup> 16 D.

(4) *Conf. A. Egid.*, 21 B.

dans la vallée de l'Ariège, touchant la pénitence des défunts, qui présente quelques points de ressemblance avec celle de Gélis. Guillaume Fort de Montailou, l'un des accusés de l'Inquisition de Pamiers, prétendait que les âmes étaient condamnées à errer à l'aventure à travers les lieux arides, les montagnes et les rochers, du haut desquels les démons les précipitaient sans cesse (1). On trouve cette même erreur dans la bouche d'autres accusés du Savartès. Evidemment cette théorie et celle de Gélis dérivent d'une source commune, sans doute d'un même enseignement hérétique, que tout individu possédant des préoccupations dogmatiques pouvait arranger et amplifier au gré de son imagination et de sa fantaisie. Il faut aussi faire la part dans ces divagations — ainsi que nous le dirons plus loin — de la superstition et de l'ignorance du vulgaire, qui à cette époque, croyait avec conviction aux revenants, aux fantômes et aux âmes errantes dont il peuplait les airs, les plaines, les montagnes, dont il croyait entendre les gémissements et les supplications.

La doctrine qui donne à ces âmes une forme, des membres, une attitude, des besoins corporels, est fille de cette autre erreur cathare qui attribuait à Dieu lui-même, aux esprits et partant aux âmes séparées, un corps spécial et des fonctions de la vie animale (2). Ce principe étant posé, Arnaud Gélis arrive aux conséquences logiques en prêtant à ses fantômes toutes sortes d'actes et de besoins matériels.

L'universalité du salut est encore une erreur néo-dualiste. Ceux que le Dieu bon a faits, quoi qu'ils se permettent durant leur vie, doivent par nécessité de nature, revenir à leur créateur (3). Ils expient s'il le faut leurs imperfections en passant d'un corps à un autre, « de tunique en tunique », jusqu'à ce qu'ils soient reçus dans la secte cathare (4) et alors l'hérética-

(1) Ms. 4030. f° 91 B.

(2) Ms. 4030, *Confess. Petri Maurini, artic. heretic. 44*, f° 273 A. « Credebat quod... anima humana separata a corpore haberet (sic) et esset sicuti homo ». — *Confess. Johannis Maurini, artic. heretic. 40*, f° 223 C : « Et ad similitudinem et figuram sui corporis celestis fecit [Deus] Adam de terra, et eodem modo credebat de omnibus spiritibus qui remanserant in cœlo cum Patre... quia habebant corpora spiritualia et membra, carnes et ossa consimilia in figura corporibus humanis terrenis ». Cf. Schmidt, *Histoire et doctrine des Cathares*, II, p. 17.

(3) Schmidt, *Hist. et doctrine des Cathares*, II, pp. 29, 44.

(4) *Conf. Pet. Maurini*, 273 A.

tion leur donne droit au ciel. En pratique cependant, les derniers Albigeois excluait du salut final certaines classes de pécheurs : les hérétiques, les apostats et surtout les juifs. Ils contentaient de la sorte le caprice du peuple hostile à ces sortes de gens. Gélis est plus large : il sauve tout le monde sans aucune réserve, ainsi, il revient sans s'en douter au catharisme absolu.

On peut enfin rattacher à cette secte, l'erreur qui consiste à admettre un état intermédiaire entre la fin de l'expiation et la possession définitive de Dieu. Cette croyance à un « *locum requiei* » différent du Royaume du Ciel paraît être une réminiscence du catharisme mitigé (1). On pourrait aussi y voir une exagération de la doctrine alors soutenue par certaines écoles de théologie catholique, à savoir, que les âmes des justes ne doivent être admises à contempler l'essence même de Dieu qu'après le jugement dernier (2). On sait que la question de la vision béatifique fut l'objet de controverses très vives à la fin du pontificat de Jean XXII; que ce Pape défendait et était prêt à définir l'opinion énoncée, mais que ce fut l'opinion contraire qui fut élevée par Benoît XII son successeur au rang de vérité révélée. Benoît XII n'étant encore que le Cardinal Jacques Fournier, — notre ancien évêque de Pamiers lui-même, — avait composé pour défendre la doctrine de la vision béatifique immédiate, un volumineux et solide traité encore inédit (*Manusc. Vatic. Lat. 4006*) qui paraît avoir décidé Jean XXII à s'abstenir de la définition qu'il méditait.

En dehors des motifs théologiques qui avaient fait sa con-

(1) Le catharisme mitigé admet le jugement dernier, après lequel seulement, les justes, la Vierge Marie elle-même, les apôtres, qui ont dû attendre dans les régions éthérées le retour du Christ, seront mis en possession de la récompense. (Schmidt. *Hist. des Cathares*, II, p. 76.)

(2) Voici cette opinion exposée par Jacques Fournier lui-même dans son livre : *De Statu animarum Sanctarum ante generale iudicium*. Ms. 4006, Bibl. Vat., Fonds latin, n° 16 C.

« Ne prima enim questione aliqui dixerunt quod dictæ animæ sanctorum, licet post Domini ascensionem essent in cælo in magna claritate et ibi essent in requie, quia de cetero non haberent mortis vel corporalis vel spiritualis, timorem, nec aliquam affectionem penalem vel pro peccatis preteritis, nec ex aliqua alia causa, nec etiam timerent de cetero in peccatum quodcumque labi, tamen usque post generale iudicium, facialem divinæ essentia visionem et fruitionem in quibus Beatitudo plena consistit, non habebant nec habituræ erant, sed interim stabant sub altare Dei in celo, etc. »

viction à cet égard, Benoît XII avait aussi été amené à défendre la vision béatifique immédiate, par les inconvénients graves que présentait l'opinion contraire. Qui sait si le souvenir des divagations des spirites de Pamiers n'a pas contribué à confirmer le Pape dans la vérité de son sentiment et à le convaincre de l'opportunité d'en faire l'objet d'une définition?

Telles sont les sources, directes ou éloignées, auxquelles croyons-nous, notre hérétique appaméen a puisé ses théories. Disons maintenant en peu de mots ce qu'il faut penser de son rôle et jusqu'à quel point il faut croire à sa bonne foi.

Il est hors de doute que les relations qu'il prétend entretenir journellement avec les âmes des défunts, n'ont jamais existé. La théologie catholique enseigne qu'il n'est pas plus loisible aux défunts qu'aux vivants de franchir à leur gré l'abîme creusé par la mort et que Dieu se réserve exclusivement d'autoriser des rapports entre les habitants de l'autre monde et ceux du nôtre.

Et puis, ces revenants de Gélis professent des doctrines par trop hétérodoxes pour qu'il ne faille pas voir dans leurs affirmations tout comme dans leurs manifestations, de pures fantasmagories.

Gélis était-il donc un imposteur? Il semble bien qu'il n'a pas cherché à exploiter son macabre privilège; il affirme, et ses croyants le constatent, qu'il n'exige pas de rémunération pour ses messages d'outre-tombe; il prend ce qu'on lui donne (1) et on lui donne fort peu de chose : quelques repas (2), quelques maigres fromages, des sommes insignifiantes (3). Ce n'était donc point un spéculateur.

C'était, je crois, un de ces esprits faibles, à l'imagination vive, au tempérament nerveux, qui sont le jouet, soit de l'esprit malin, soit surtout de leurs propres illusions.

Il se peut, en effet — et cette hypothèse est une explication théologique très plausible — qu'ainsi qu'il arrive, semble-t-il, dans le spiritisme moderne, le diable lui-même soit intervenu au lieu et place des personnes désirées, que ce soit lui qui

(1) *Conf. A. Egid.*, 20 C.

(2) *Conf. Mengardis*, 114 A.

(3) *Conf. Raimunde Fabri*, 115 A.

ait parlé et agi, qui ait produit aux yeux de sa victime — de son *sujet* — des tableaux extraordinaires et extravagants. C'est l'explication admise par le tribunal de Pamiers, qui qualifie A. Gélis de « *delusus per phantasmata diabolica* (1) ».

S'il en a été ainsi, l'acteur principal a dû laisser dans ses actes et dans ses paroles l'empreinte de son esprit. Or, il est aisé de remarquer que la plupart des détails qui abondent dans les récits de nos six accusés, sont grossiers, ridicules, enfantins, dénués de sens commun, indignes d'un être raisonnable et bien équilibré, et qu'ils n'ont d'autre but que de troubler les esprits faibles et d'insinuer habilement des doctrines malsaines : ce sont là les marques de l'esprit de ténèbres. Je me dispense de signaler au lecteur des exemples qu'il saisira lui-même en parcourant la série des aveux de nos spirites. Il sourira avec raison en lisant l'épisode ridicule des deux écuyers, dont le corps fendu le matin jusqu'au nombril, se trouve le soir parfaitement recousu (2).

Si Gélis n'a pas été le jouet de fantasmagories diaboliques, — ce qui est difficile à vérifier, — il a dû être la victime de ses propres illusions, résultant elles-mêmes d'un état pathologique et psychique assez complexe : Imagination naturellement portée aux divagations, peuplée de chimères et de fantômes : esprit singulièrement naïf et superstitieux, prêt à accepter, d'une part, les théories les plus ridicules et les plus invraisemblables, — telles que les cathares savaient en répandre dans les masses, — de l'autre, disposé à admettre, avec une confiance aveugle, le témoignage dessens, — lors même que ceux-ci, incapables de percevoir la vérité par suite d'un vice de nature, ne transmettent aux facultés supérieures que des impressions subjectives et mensongères, — enfin, âme troublée par ces fausses données, essentiellement mystique et portée au surnaturel quel qu'il soit, tel était Arnaud Gélis. Et notons que ces divers éléments, celui de superstition surtout, se trouvaient à l'époque que nous étudions, au fond de l'âme populaire, surtout de l'âme des peuples du Midi. Il résulte

(1) *Conf. A. Egid.*, n° 18 C.

(2) *Ibid.*, 19 C.

de l'étude que nous avons faite du Manuscrit de l'Inquisition de Pamiers (1), que les habitants du pays de Foix étaient aussi superstitieux qu'ignorants : les pratiques de la sorcellerie, des envoûtements, de la divination et d'autres sciences occultes étaient fort en honneur parmi eux ; ils avaient aussi, il est vrai, l'habitude des pratiques de dévotion, mais leur foi n'était ni ferme, ni éclairée.

Aussi était-elle à la merci du premier prêcheur d'hérésie venu. Gélis était un de ces hommes : ignorant, crédule, superstitieux par-dessus tout, doué d'une imagination sans contrepoids, d'une sensibilité exagérée, probablement d'un organisme déséquilibré ; son éducation cathare avait développé en lui les germes d'un mysticisme qui a dévié sur une pente regrettable. Finalement, son imagination favorisée par les autres facultés, s'est mise à créer de toutes pièces les fantômes dont elle ne pouvait plus se passer. A ces tableaux illusoires, il a suffi de mettre un fond ayant une apparence théologique.

Pour acquiescer la conviction qu'il n'y avait en tout cela rien qui ne procédât de principes naturels, et que la volonté et les tendances basses du cœur humain n'étaient pas exclues de cet ensemble d'éléments, il suffit de remarquer que les jalousies, les rancunes personnelles, les petits cancans de village ont leur place dans la façon de procéder de Gélis. Cet homme paraît vouloir tirer vengeance de certaines gens, et alors il leur attribue une fâcheuse situation dans l'autre monde, ou bien, s'il s'agit de vivants, il met à leur adresse, dans la bouche des morts, de vertes réprimandes. Ainsi l'archidiacre de Pamiers G. de Châteauneuf est menacé d'un terrible supplice : d'être aux prises, après sa mort, avec quatre gros chiens qui lui feront expier les injustices qu'il commet à l'égard de certains clercs (2). Hugues de Dufort subit un supplice spécial pour une faute semblable.

On peut voir encore une préoccupation tout à fait intéressée et de circonstance, dans cette apparition de Raimond de Burges qui se produit précisément la nuit qui précède l'inter-

(1) Ms. 4030, *passim*.

(2) *Conf. A. de Montenespulo*, 112 bis C.

rogatoire de Gélis dans le palais épiscopal. Le revenant demande au prisonnier le motif de sa détention. Celui-ci l'explique, et le mort s'empresse d'émettre le vœu que l'évêque inquisiteur s'abstienne de demander à son prévenu ce que celui-ci ne peut dire; à ce souhait, Gélis répond avec une pointe de flatterie non dissimulée à l'adresse de son juge, « qu'il ne craint rien de l'évêque qui est un homme juste (1) ».

L'humanité se trahit donc derrière ces détails. De fait, était-il possible que cet homme qui se disait aimé des esprits, ne profitât pas de l'autorité qu'il pouvait acquérir par là aux yeux du vulgaire, pour satisfaire ses petites rancunes et soutenir ses propres intérêts?

Le rôle de Gélis est donc bien diminué après ce que nous venons de dire! il est vrai, mais n'est-ce point à un résultat pareil qu'on arrive, quand on pénètre jusqu'au fond de la plupart des faits soi-disant extraordinaires dont l'histoire intime des peuples du moyen âge est pour ainsi dire bâtie?

Si de ces fantômes séculaires on essaye d'approcher une lumière, ils ne sont déjà plus.

VIDAL.

*(Annales de Saint-Louis des Français.)*

(1) *Conf. A. Egidii*, 19 C.

---



## LES MESSES NOIRES

Nous recevons les lettres suivantes :

*De Sainte-Croix* (Antilles danoises). — Pourquoi a-t-on cessé ou interrompu la publication d'un article « La messe noire » commencé le 15 juillet? J'ose vous prier instamment, avec d'autres lecteurs, de nous en donner la suite et la fin.

*De Saint-Andéol* (Drôme). — Je me plains respectueusement de ce que l'on avait commencé dans le numéro de juillet un article très intéressant et auquel on n'a pas voulu donner suite. Il s'agissait des *messes noires*; pourquoi ne pas continuer ce sujet instructif et intéressant?

*De Charleroi* (Belgique). — Permettez-moi de vous prier instamment de nous donner la suite de l'article, *messes noires*. Je regrette que vous en ayez interrompu la publication. Voudriez-vous nous faire connaître votre sentiment?

*De Tours*. — Pourquoi a-t-on interrompu la publication de l'article sur les *messes noires*? Je crois à ces messes, avec Gorres, Ribet et tous les mystiques et les théologiens. Il n'est pas inutile d'en parler, ne serait-ce que pour toucher les cœurs chrétiens et provoquer des amendes honorables et des réparations. J'ai des raisons sérieuses de penser que les messes noires se célèbrent de préférence, dans la nuit du jeudi au vendredi, et la pratique de l'heure sainte faite dans cette même nuit par les âmes ferventes me semble un excellent moyen de contre-balancer ces horreurs. Je regrette de ne pouvoir vous en dire davantage, même avec les précautions que vous m'indiquez.

*De Paris*. — L'auteur de cet article est un informateur du *Matin*. Ses informations sont puisées à bonne source. Nous avons fait une enquête. Les faits racontés dans cet article sont réels. Un habitué de ces réunions nous a affirmé que l'article était *rigoureusement exact*.

Nous cédon's à ces invitations, et malgré les plus vives répugnances, nous reproduisons entièrement l'article qui a paru le 27 mai, dans le *Matin*.

## UNE MESSE NOIRE

CHEZ LES ADORATEURS DU PRINCE DES TÉNÈBRES

Une lettre étrange. — Fidèle au rendez-vous. — Séance présidée par le bouc. — Un singulier prêtre. — L'ignoble à la fin.

A la suite d'un article paru, il y a quelques jours, j'avais reçu la singulière lettre que je transcris ici, sans changer un iota ou une virgule à son style et à son orthographe.

Monsieur,

Puisque vous paraissez douter de la réalité des messes noires, et si vous êtes un homme, veuillez vous trouver, demain soir, jeudi, à neuf heures très précises, place Saint-Sulpice, avec un journal déployé du *Matin* à la main. On pourra vous apprendre des choses.

BL. OCAGN.

Un instant intrigué, j'avais fini par croire à quelque plaisanterie, et pressé par d'autres besognes, je n'avais plus songé à mon bizarre correspondant. Une seconde lettre m'arriva, une semaine après. On m'y raillait de ma pusillanimité. On me demandait si j'avais eu peur, et on m'annonçait que, le soir même, on viendrait me chercher si je tenais vraiment à assister à cette sorte de spectacle. Je ne m'étais pas plus soucieux de cette seconde invitation que des reproches, lorsque, avant-hier soir, au moment où après une rude journée, je songeais à gagner mon lit, une visite me fut annoncée, très pressée.

J'allais envoyer au diable l'importun visiteur — sans me douter que c'était lui qui allait me proposer de m'y conduire, tout à l'heure, mais à travers la porte, j'entendis le dialogue suivant :

— Monsieur est souffrant. Revenez demain.

— Dites à monsieur qu'il faut absolument que je le voie aussitôt... Dites-lui que c'est la personne qui lui a écrit deux fois, au sujet de certaines cérémonies.

Piquée, ma curiosité chassa mon sommeil. Je priai qu'on laissât entrer la personne.

C'était une femme.

Sans s'asseoir, d'une voix brève et quasi hautaine, elle me dit :

— C'est moi qui vous ai écrit... Oui... Vous doutez de nos pratiques... Eh bien, venez-y voir. J'ai une voiture en bas : je vous emmène.

Je regardai la visiteuse. Ni laide, ni jolie, avec des yeux d'un éclat extraordinaire. L'air viril. Rien de la grâce de la femme et cependant quelque chose du laisser aller de la chercheuse d'aventures. Très intrigué, cette fois, j'acceptai la proposition. Désireux cependant de savoir où je m'embarquais, je posai quelques questions, L'inconnue s'y déroba.

— C'est à prendre ou à laisser... Je ne dirai rien... Venez-vous?... Avez-vous peur?... Hâtez-vous de vous décider, en tout cas.

#### De l'autre côté de l'eau

Une demi-heure après, notre voiture s'arrêtait de l'autre côté de l'eau, non loin à ce que je crus deviner, d'une église célèbre. Pendant le trajet, j'avais dit à mon guide :

— Vous allez me faire voir quelque *resucée* d'Huysmans..., une comédie infâme très probablement,

La femme avait secoué la tête :

— Huysmans a parlé de ce qu'il n'a jamais ni vu ni compris... Huysmans, oh ! là, là !...

Puis, haussant les épaules, elle s'était replongée dans un silence plein de mépris.

Une fois arrivé, je fus introduit, avec quelques précautions d'opéra-comique, dans un escalier où trois hommes se tenaient en sentinelle. En quelques mots brefs, mon guide se fit reconnaître, et je saisis ce dialogue curieux :

— *Qui est iste?* (Qui est celui-ci?)

— *Rerum gestarum nuntius qui a nobis invitatus est...* (C'est le journaliste que j'ai invité.)

Je prie qu'on goûte la saveur de la périphrase qui désigne les journalistes, aux Messes noires : *Rerum gestarum nuntius*, le *messenger des choses arrivées*. A la bonne heure ! voilà

au moins des gens qui ne songent pas à nous traiter de blagueurs!

— *Accipio* (j'accepte qu'il entre), fut-il répondu...

Et je sentis qu'on me poussait dans la salle. Désormais, maître de mes mouvements et les yeux libres, je regardai, surpris. Une petite salle pleine d'ombre, d'une ombre à peine trouée par la lumière pauvre d'un lumignon placé dans le fond. Cette lueur douteuse dessinait en relief les formes — grandes lignes, sans détails — d'une quinzaine de personnes parmi lesquelles sept ou huit femmes. Etranges, les hommes, la plupart le visage rasé, des allures ecclésiastiques.

— Ne troublez pas la cérémonie, me dit mon guide, en me quittant... A bientôt.

Puis elle alla rejoindre les autres femmes qui, massées dans un angle de la singulière chapelle, causaient doucement.

#### La cérémonie

Entre deux géants, à la tête bestiale, qui me gardaient à vue, je commençais à m'ennuyer ferme, quand, tout à coup, un hululement prolongé déchire les ténèbres, coupant les chuchotements des assistants. La salle s'éclaire, et je ne puis réprimer un mouvement de stupéfaction et de dégoût. Dans le fond, se dresse un autel orné de triangles, le sommet en bas, et, sur l'autel, entouré de six cierges noirs, un énorme bouc à la longue barbiche, est accroupi, l'air stupide et méchant...

Pendant que commence un chant plaintif, où je crois reconnaître une parodie du *Credo*, je regarde, ahuri. Bien vivant, l'animal assis sur l'autel, les pattes de devant en l'air! Voilà qu'il lèche ses babines et qu'une odeur épouvantable roule ses ondes dans l'atmosphère de la salle. Dans une sorte de fauteuil d'osier, sur des coussins, il repose, béat, et j'ai le chagrin de voir que ses deux pieds de derrière sont, chacun, posés comme pour le fouler, sur un crucifix.

Un hymne éclate, ardent, empressé, chanté à l'unisson par les hommes et par les femmes :

*Gloria in profundis Satani!... In profundis Satani gloria!*

Alors un homme de haute taille, à la figure ravinée, aux yeux fous, s'approche de l'autel, s'incline devant le grotesque animal, revêt la chape et le surplis de l'officiant, et, au signal d'un timbre, se retourne vers l'autel. Il s'approche du bouc, et, presque aussitôt, il asperge les assistants en prononçant quelques paroles que je ne puis comprendre. Je ne dirai jamais avec quoi nous sommes aspergés... Pouah!

L'office commence. Une horrible vieille — telle qu'en eût rêvé Edgard Poë et qu'on en voit parfois sur les bancs de la cour d'assises — fait l'enfant de chœur. Le desservant et la vieille marmonnent :

— *Introïbo ad altare Dei nostri Satanis.* (Je m'approcherai de l'autel de notre Dieu Satan.)

— *Ad Deum qui nunc oppressus resurget et triumphabit!* (De l'autel du Dieu qui, maintenant vaincu, ressuscitera et sera un jour triomphant).

Très mal à mon aise, agité de sentiments divers, je m'efforce de rester calme et de noter soigneusement mes impressions. Je promène mes regards autour de moi. L'énorme bête semble ricaner sur l'autel, et je me détourne, presque frissonnant. L'assistance est houleuse. Tous, hommes et femmes, ont de grands élans de tout leur être, — l'attitude extatique; — vers le bouc. Graduellement la salle s'éclaire. Sur les murs, j'aperçois, entremêlées à des peintures lascives, quelques-unes des scènes racontées dans le *Zohar* et le *Sepher Bereschit*, ces anciens livres de la sagesse kabbalistique. Les vêtements cérémoniels du prêtre — dois-je profaner ce titre en l'appliquant à ce sacrilège? — sont d'un rouge flamboyant, et ils encadrent dans un rayonnement d'éclairs dorés, une image de bouc... Je puis lire, au-dessous de l'effigie abominable, la devise suivante : *Fratres sororesque malignæ observantiæ... Laus Satani!*

Oui, ces déments et ces blasphémateurs sont bien les frères et les sœurs de l'observance du Malin, les adorateurs du Prince des Ténèbres, et leurs rites odieux chantent la gloire du Pervers!

## En offrande

Cette devise a une autre signification encore, s'il faut en croire les paroles de l'officiant. Il parle en latin, et je saisis quelques bribes de son discours :

« Nous sommes assemblés ici pour réparer la Grande Injustice et libérer notre prince Satan... refaire la royauté de Satan, le Beau, le Grand, le Miséricordieux, le Suave, *magnus, formosus atque misericors et suavissimus Satanas!*... A force d'outrager le Christ, nous abolirons sa gloire, et nous replacerons le Proscrit, le Suave dans sa suréminente dignité!... Pleurons les malheurs de notre Dieu et outrageons Christ. Un jour, nos outrages toucheront le cœur de ce Dieu usurpateur, et il souffrira, et, s'il souffre, il cessera d'être Dieu!.. Un jour, le Maître, l'Ineffable, le Prince, Satan, notre maître, triomphera de Christ et sera le vrai Dieu! »

Le prêtre s'anime en parlant. Ses yeux flamboient, et des frissons secouent l'assistance... Une senteur de jusquiame brûlée se répand dans l'assistance, corrigeant de ses effluves violents l'épouvantable odeur hircinale de tout à l'heure. Les périodes se pressent, heurtées et confuses, sur la bouche de l'officiant, qui, tremblant d'enthousiasme et couvert de sueur, termine tout d'un coup en criant :

— *Laus Satani qui proximo die, resurget, regnabit et semper triumphabit!* (Gloire à Satan qui, bientôt, ressuscitera, régnera et triomphera dans l'éternité!)

A cette parole, tous se dressent, éperdus, les yeux hagards, et ils répètent, en grimaçant :

— *Laus Satani qui, proximo die, resurget, regnabit et semper triumphabit!*

Mais voilà que commence une scène extraordinaire — plus terrible ou plus répugnante? Une femme qui, depuis quelques instants, les cheveux dénoués, s'agitait au milieu de l'assistance, d'un seul coup déchire ses vêtements. Et, nue, elle apparaît, bien faite, les seins durs, la face bouleversée :

— *Quid velis?* (Que veux-tu?) interroge l'officiant.

— *Ad sacrificiam, offerre corpus meum* (offrir mon corps pour le sacrifice), répond-elle.

Sur un geste de l'autre, elle s'étend, docile, aux pieds du bouc, sur l'autel. Un linge noir est étendu sur elle. Après avoir touché la poitrine de ses lèvres, l'homme commence l'Offertoire. Il tire de sa poche une hostie noire, et, très haut, dans un élan de tout son être, il clame :

— *Suscipe, sancte Pater, hostiam hanc...* (Reçois cette hostie, ô Père saint!)

— *Accipe etiam sanguinem nostrum!* (Accepte aussi notre sang!), s'écrient deux voix derrière l'autel.

Et, chancelant, s'appuyant à l'angle de l'autel, un homme et une femme apparaissent, ruisselants du sang d'une blessure que l'homme porte à la gorge, la femme au sein. Enivrée de fureur, celle-ci se frappe de nouveau, sous nos yeux, en pleine poitrine, d'un coup de couteau. La lame fait jaillir du sang jusque sur l'autel... Impassible, le prêtre s'approche des deux fanatiques. Dans le calice, il recueille du sang jusqu'à ce que le vase soit plein, et jusqu'à ce que l'homme et la femme tombent, au pied de l'autel, dans une mare rouge... Je les regarde, attristé. Ils sont tombés côte à côte, et un sourire heureux — le sourire des mystiques — détend leurs lèvres.

#### En enfer

L'odeur est tellement lourde et suffocante des parfums et des senteurs innommables qui traînent dans la salle, que je me sens prêt à défaillir. Il semble qu'un vertige affole ma raison. C'est dans une sorte d'hébètement que j'assiste aux phases de la consécration. Par instants, sous le drap noir, la femme a des tressauts d'épileptique; elle pousse des cris déchirants, et, à chaque fois, l'assistance répète : « *Laus Satani!* »

Le hideux animal, là-haut, sur l'autel, retrousse ses narines et bêle un instant. Tout d'un coup — truc, escamotage, magie noire? — il disparaît. Aussitôt, des hurlements de douleur soulèvent les fidèles, palpitants d'émoi. *Redde nobis dulcissimam præsentiam tuam!* (Rends-nous ta suave présence), crient, à la fois, furieux, désespérés et plaintifs, les déments

qui s'agitent autour de moi. L'officiant paraît accablé de douleur. Il évoque lugubrement, appuyé sur l'autel :

— *O vos omnes, adjuro adque attestor, per sedem Adonai...*

Je ne parviens pas à saisir le reste. Ce doit être une énumération de noms, les titres des puissances infernales, peut-être !

La voix traîne, suppliante, avec des notes aiguës, brusquement cassées par l'émotion. Hommes et femmes continuent leurs appels furieux... *Veni, Satanas, redde nobis præsentiam tuam.*

Surmontant les clameurs, le prêtre crie, tout d'un coup, avec un geste de triomphe : — *Ecce Suavissimus! Gaudeamus!* (Voici le Très Suave; réjouissons-nous!)

Il brandit une hostie noire qu'il vient de consacrer. Retournée d'un coup, l'assistance exulte.

— *Laus Satani! Ecce Magister!*

Alors la femme, dont le corps aux lignes superbes servait de table sainte, se redresse sur l'autel, et sa nudité semble flamboyer entre les cierges. Sans que j'y puisse rien comprendre, — s'il y a un *truc*, le *truc* est supérieurement combiné! — voilà que réapparaît le bouc ignoble. Entre ses babines, il mâche quelque chose. J'ai un frisson dans le dos en constatant que c'est une hostie blanche...

Prosternée, la femme adore et essuie, de ses cheveux, les pieds de l'horrible bête. Comme pris de folie, tous les assistants s'élancent vers l'autel. L'officiant jette des hosties noires. A quatre pattes, quelques-uns les happent des lèvres; d'autres se balancent, sur leurs jambes, grotesques et extatiques; d'autres, les bras étendus en adjuration et en salut, clament des litanies en un latin véhément. Et, penché sur eux tous, le bouc, qui a fini de manger, ricane effroyablement...

Je me sens devenir fou à ce spectacle, et je sens que d'horribles scènes vont se dérouler, lorsque, abandonnant l'autel, le prêtre et les assistants s'élancent dans une ronde épileptique, autour de l'animal infâme, en vociférant : *Laus Satani!*

C'est la priapée qui va commencer, ardente et immonde... Horreur! Il me semble que le bouc frétille d'aise sur l'autel, et articule des sons. J'entends : *gnon! gnon!...* et je défaille vraiment d'angoisse et d'effroi.



— Allez-vous-en!... Allez-vous-en!... me crie en ce moment, en me bousculant, un des deux hommes qui m'ont gardé à vue, pendant tout l'office... Allez-vous-en!... Vous n'en avez que trop vu, déjà.

M'en aller? Ah! je ne demande pas mieux!... De l'air pur, mon Dieu, de l'air pur, loin des criminelles turpitudes, des abominables sacrilèges et des détraquements convulsifs des étranges *Frères et Sœurs de l'Observance du Malin!*

SERGE BASSET.

J'ai reçu, ce matin, toujours de la même écriture, les quelques mots suivants :

Si vous voulez, j'irai vous dire, un jour, pourquoi nous avons désiré que vous voyez nos cérémonies... Si vous voulez revenir un jour, vous verrez tout, cette fois.

BL. OCAGN.

Ah! non, certes! Cette fois, je donne ma place à qui la voudra prendre!

S. B.

---

## THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL.

(Suite.)

### § 2. Nature matérielle du fluide vital.

En donnant à cette force vitale le nom de fluide, n'avons-nous pas d'abord trop préjugé de la question ? Autrement dit, s'agit-il, à n'en pas douter, d'un *agent matériel*, comme l'implique le mot *fluide*, ou bien la force, dont nous constatons l'existence, ne serait-elle pas *immatérielle* ? Cette dernière opinion *semble* être celle des *spirites*, des *occultistes*, qui ont adopté la dénomination de « *force psychique* ». J'emploie à dessein le mot *semble*, parce que ces sectes philosophico-religieuses ne paraissent pas très certaines de cette nature immatérielle du fluide, ou plutôt parce qu'en réalité elles considèrent cette force, appelée par eux *psychique*, *ce corps astral*, *ce périsprit*, suivant leurs diverses désignations comme une sorte d'intermédiaire entre le corps, essentiellement matériel, et l'âme, pur esprit. Et là gît précisément le nœud du débat entre les occultistes, spirites, magnétiseurs d'une part, représentés notamment par MM. Brandt et Baraduc, et de l'autre M. Guébard, leur adversaire.

Afin de juger impartialement et de tirer une conclusion, il nous suffira d'envisager le point de vue auquel se place chaque champion et le résultat préconçu qu'il veut atteindre. Pour les partisans de la *force psychique*, disons-nous, bien que les expériences par lesquelles cette force se manifeste soient de nature absolument physique, ils veulent coûte que coûte prétendre que ce fluide est doué de propriétés immatérielles, d'une sorte d'intelligence, etc. En un mot, ils établissent une confusion déplorable entre le matériel et l'immatériel, le fluide et l'âme, la force vitale et la volonté.

Aussi, tout en proclamant très loyalement, la plupart du moins, j'en suis persuadé, qu'ils veulent, par leurs théories, terrasser le matérialisme et ramener le monde aux croyances spiritualistes, ils ne réussissent au contraire qu'à embrouiller les questions les plus simples, à obscurcir les déductions évidentes d'expériences pourtant bien nettes et démonstratives, à faire merveilleusement, en un mot, le jeu des libres-penseurs et des matérialistes si bien représentés par M. Guébbard. C'est en effet, de son côté, sur le terrain, tout opposé, de la négation de l'âme et de l'immatériel que se place ce dernier ; c'est en somme le *matérialisme* qu'il entend prouver.

Certes il triomphe aisément devant les maladresses de ses adversaires. Sans nous arrêter au ton de la controverse qui, surtout de sa part, manque totalement de courtoisie et de bon esprit, ni à sa forme littéraire fort peu académique, aux phrases bizarres et inextricables, il n'est pas difficile à M. Guébbard de démontrer comment tout ce que les autres appellent la *force psychique* se résume en des phénomènes purement matériels ; et il conclut : « L'âme, la force psychique n'existe pas », conclusion qui peut paraître justifiée par les conceptions ambiguës des spirites, occultistes, etc., conclusion fautive en présence de nos distinctions à nous, véritablement spiritualistes, qui départissons nettement avant tout, l'esprit de la matière.

Et précisément voilà que M. Guébbard va m'apporter, sans le soupçonner, une preuve expérimentale de la nature du fluide vital telle qu'elle m'apparaît et que je vais l'exposer tout à l'heure. En effet tout d'abord, M. Guébbard avait voulu soutenir que les images attribuées au fluide étaient causées *uniquement* par l'agitation des substances en solution ou en suspension dans les bains employés pour développer ou fixer les épreuves photographiques. Mais bientôt, forcé par l'évidence, il dut reconnaître les impressions d'effluves dues à l'action des émanations de la chaleur animale sur la plaque photographique. Puis il obtint les mêmes phénomènes au moyen de la chaleur purement physique, lorsque, par exemple, il approchait de la plaque, au lieu d'un doigt humain, une sorte de doigt en baudruche rempli d'eau chaude. « Vous

voyez bien, s'écriait-il alors, qu'il n'y a là rien de *psychique*, mais uniquement l'action d'irradiations de calorique, soit physiologique, soit purement physique. »

Certes je suis ici entièrement d'accord avec M. Guébbard, et son expérience ne fait que confirmer, je le répète, ce que je prouverai bientôt par d'autres arguments, à savoir que, d'une part *le fluide vital n'a rien d'immatériel, de psychique*, et que, d'autre part, *la chaleur soit physique, soit animale, est une des modalités les plus courantes, la plus commune même, sans doute, du fluide universel, soit cosmique, soit vital.*

Comparons à cette affirmation, claire et précise, les nuageuses explications que l'on nous donne sur la prétendue force psychique.

J'ai voulu en avoir le cœur net, en me rendant à l'aimable invitation du Dr Baraduc. J'ai été stupéfait de ne trouver chez lui que des hypothèses gratuites, sans aucune preuve. Lorsque, par exemple, il m'exposa que le fluide psychique émanait de notre corps par le côté gauche, notamment par la main gauche, tandis que la main droite présidait uniquement aux fonctions vitales organiques, matérielles, je lui demandai sur quel argument, quelle expérience il fondait cette idée. Sa seule réponse fut « qu'il s'en était rendu compte à force d'étudier des sujets et de comparer leurs tendances, leurs caractères, etc., avec l'action de leurs deux mains sur son biomètre! » Puis, en me montrant une photographie fluidique pouvant représenter, si l'on veut, une petite flamme élancée, plein de conviction et d'enthousiasme, il me disait : « Ne voit-on pas bien là l'empreinte d'une âme religieuse s'élevant vers Dieu! Telle était en effet, ajoutait-il, la disposition de la personne dont l'extrémité des doigts donna cette image photographique d'effluves psychiques. » Voilà toutes les démonstrations que je pus obtenir, toutes les preuves que l'on nous donne de la nature immatérielle, ou plutôt intermédiaire entre la matière et l'esprit, du fluide vital tel que l'entendent ces messieurs : voilà toutes les raisons qui la leur font dénommer *force ou fluide psychique*.

A ces obscures assertions, j'objecterai simplement l'humble

aveu qu'il m'est impossible de concevoir quelque chose qui ne soit pas franchement matériel ou immatériel, mais intermédiaire entre les deux; et je me vois obligé de garder cette conviction, conforme à la définition de la matière formulée au début de cette étude, tant que l'on ne m'aura pas démontré scientifiquement que cet intermédiaire *peut* exister, en m'expliquant son essence, sa nature, ses propriétés spéciales, etc. En un mot, le corps astral, le périsprit, la force psychique n'existent pas comme ces messieurs les entendent et ne sont autre chose que notre force ou fluide vital.

Mais cette force vitale ne serait-elle pas, à proprement parler, une *force psychique*, une puissance de l'âme immatérielle? Non, répondrais-je sans hésiter, en m'appuyant sur des preuves expérimentales d'un côté, sur des arguments philosophiques de l'autre.

Toutes les expériences faites à ce sujet démontrent que nous sommes réellement en présence d'un *agent matériel*. En effet, vous avez toujours besoin d'un récepteur matériel pour révéler l'existence du fluide. Que ce soit un appareil spécial, une aiguille aimantée ou non, du mastic, de l'argile, une plaque photographique, etc., jamais l'on n'a pu enregistrer, constater ce fluide autrement que par des objets matériels: en un mot on ne le connaît que matériellement.

En vain l'on cherchera à m'objecter la *télépathie*, la *suggestion mentale*. Quel est donc, en effet dans ces deux cas, le récepteur, qui révélera l'existence de l'agent de transmission? N'est-ce pas l'homme par ses organes des sens, qui sont absolument matériels? Ces phénomènes sont d'ailleurs identiques à ceux de la *télégraphie sans fil* avec la seule différence que dans cette dernière l'envoyeur et le récepteur sont des appareils purement matériels.

Cette considération m'amène du reste aux arguments philosophiques. L'homme, nous l'avons tous appris dès notre enfance. et l'étude de la philosophie est venue plus tard nous le prouver, l'homme est composé, et uniquement composé, *d'un corps et d'une âme inséparables tant que dure sa vie physiologique*. Je ne sache pas qu'une seule discussion sérieuse soit jamais venue ébranler cette croyance universelle;

d'ailleurs le matérialisme est déjà bien démodé. Aussi il me semble inutile de m'arrêter sur ce point. Notre âme se trouve en relations avec nos anges gardiens, avec les démons, avec les âmes des défunts; et sans vouloir pénétrer sur le terrain de la Théologie, je crois utile de faire ici une remarque. On parle souvent, à propos des expériences dites psychiques, spirites ou spiritualistes, de *l'esprit familier* d'un médium; il en fut question notamment à la Société psychique lorsque M. le colonel de Rochas y présenta les empreintes dues à son fameux sujet Eusapia Paladino. Méfions-nous toujours, de cet esprit familier, tellement familier qu'il nous connaît probablement beaucoup mieux que nous ne le connaissons; et, sans l'approfondir ici davantage, permettez-moi d'ajouter cette simple réflexion : Le diable est fort habile, il est notre ennemi; et il sait profiter adroitement, pour nous tromper, de toutes choses, surtout de celles que nous connaissons le moins.

Mais suivons la filière de notre raisonnement. L'homme, composé indissolublement, tant qu'il vit, d'un corps et d'une âme, est dans l'impossibilité absolue de communiquer par son âme seule avec ses semblables et avec tout ce qui l'entoure. Notre âme ne peut agir ou percevoir, dans le domaine physique et humain, que par l'intermédiaire indispensable du corps matériel. Sans lui, elle n'a connaissance de rien, en dehors de Dieu et du monde des purs esprits. Or, quel est le rôle de la force vitale que nous cherchons à définir en ce moment, sinon de nous mettre en communication, en relation permanente avec le monde matériel et humain qui nous entoure? *Il est donc indispensable que cette force vitale soit de nature matérielle; il ne peut en être autrement.*

Et quand nous constatons des manifestations intelligentes de cette force matérielle, c'est que l'âme lui a imposé son action, sa volonté, comme le pilote donne la direction au gouvernail et à la machine à vapeur d'un navire. Grande est ainsi l'erreur de ceux qui confondent le pilote avec la force motrice du navire, le mécanicien avec la vapeur, l'électricien avec l'électricité, qui, en d'autres termes, considèrent comme une force intelligente notre moteur matériel, parce qu'ils le voient dirigé, réglé par *la seule force*

*intelligente immatérielle de notre être, l'âme.* Autant vaudrait prétendre que le manomètre d'une locomotive enregistre la force du mécanicien.

Aux arguments qui précèdent, j'en ajouterai un autre que l'on peut qualifier de *pathologique*. Il est hors de doute évident que lorsqu'on soulage, que l'on guérit un malade par l'imposition des mains, en y ajoutant, ou non, l'appoint de la volonté (appelez cela *magnétisme* ou *suggestion*, peu importe), l'opérateur agit par son fluide vital sur celui du patient. Eh bien! cette action diminue d'efficacité, au point de devenir absolument nulle et impuissante, lorsque le guérisseur se trouve lui-même affaibli et dans un état quelconque d'infériorité physiologique. L'occasion m'a été donnée de faire cette observation très catégorique. Ayant été fortement grippé, je ne pus, malgré tout l'effort de ma volonté, procurer le moindre soulagement à une malade dont les douleurs abdominales et lombaires cédaient toujours habituellement dès les premières approches de mes mains. Je crois même que mon contact, lorsque je tentai de la soulager, encore faible moi-même, lui occasionna plutôt une exacerbation de douleurs. Et c'est seulement une huitaine de jours plus tard qu'ayant repris des forces, je commençai à pouvoir la soulager un peu. N'est-il donc pas de la dernière évidence que cette impuissance momentanée dénote un *agent fatalement matériel* participant à l'état d'infériorité, de maladie de tout l'organisme dont il est le moteur.

Ainsi notre force vitale est de nature matérielle: la philosophie, la pathologie, l'expérimentation sont d'accord pour nous le prouver. La dénomination de *force psychique*, qui consacrerait une erreur, doit donc être rejetée, au contraire celle de *fluide vital* exprime, mieux que toute autre, cette force matérielle motrice de notre *vie*, sans rien préjuger de ces modalités nous allons parler maintenant de ce fluide.

### § 3. Le fluide vital n'est pas simplement de l'électricité. Polarité.

A quelle sorte de fluide avons-nous affaire? J'ai prononcé, en commençant, le nom d'électricité. Est-ce réellement de l'électricité? — Si j'ai cru autrefois que notre fluide était une véritable électricité animale, aujourd'hui j'affirme que ce nom ne lui convient pas, ou plutôt ne lui suffit pas. *Le fluide vital n'est pas seulement de l'électricité.*

Il n'est pas seulement de l'électricité, d'abord parce qu'il ne suit pas *toutes* les lois de l'électricité. N'avons-nous pas constaté maintes fois, par exemple, avec l'appareil de M. de Puyfontaine, que les deux pôles donnaient des courants de même nom? Et laissez-moi, à ce propos, réduire à leur juste valeur ces dénominations de *courant positif* et *courant négatif*. Elles ne répondent pas, dans la réalité, à deux courants, à deux électricités différentes, mais doivent être considérées comme des façons commodes de s'exprimer pour indiquer le mouvement d'un courant dans telle direction, ou, plus exactement encore, *l'attraction*, le *transport du fluide* de tel objet vers tel autre.

Ainsi le fluide *positif* d'un corps est le fluide *donné* par ce corps: son fluide *négatif* est celui qu'il *prend*, qu'il *reçoit* des autres corps. Magnétiser ou électriser *positivement* veut dire *donner*, *communiquer*, transmettre du fluide à un objet, à un individu: magnétiser, électriser *négativement*, signifie *soustraire* du fluide à la chose, à la personne dont il s'agit. Réciproquement est magnétisé *positivement* celui qui *reçoit* du fluide, *négativement* celui à qui *l'on en prend*.

Lorsque deux corps mis en présence sont l'un et l'autre surchargés de fluide à leur maximum de capacité et même au delà s'il est possible (*hypertension fluidique*), lorsqu'ils en débordent, pour employer une comparaison parfaitement juste avec les liquides, *ils n'en prennent, ni n'en reçoivent l'un de l'autre*, bien qu'ils tendent, ou plutôt précisément *parce qu'ils tendent tous deux à émettre autour d'eux leur excès de fluide*, à déverser leur trop-plein, pour continuer notre comparaison. De même ils ne peuvent, non plus, ni s'en



emprunter ni s'en donner, s'ils sont, l'un et l'autre, dans un état d'infériorité fluidique (*hypotension*) tel qu'il leur est impossible d'en répandre, mais qu'ils éprouvent également le besoin de réparer cette infériorité en prenant dans la nature ambiante ce qui leur fait défaut. Ils en attirent de tous les autres corps normalement ou surabondamment chargés, mais ils sont aussi impuissants à s'en communiquer mutuellement que le seraient deux vases presque vides, placés côte à côte, à se transmettre leur contenu. Plongez-les tous les deux ensemble dans une masse d'eau qui les recouvre; chacun se remplira aux dépens de ce liquide ambiant, mais n'échange rien avec son voisin.

Une telle nécessité de donner ou d'émettre est la manifestation, la *grande loi d'équilibre fluidique* dont je vous parlerai tout à l'heure, loi qui domine tous les phénomènes de la nature. Pour le moment, reconnaissons dans ce qui précède la seule véritable interprétation de la formule admise en *électricité*: *Les pôles de noms contraires s'attirent; les pôles de noms semblables se repoussent.* Cette façon de comprendre les choses est d'ailleurs corroborée par les photographies fluidiques. Ainsi lorsque deux mains, projetant chacune des effluves positifs, sont mises en présence, on voit sur la plaque les courants fluidiques ne pénétrer ni l'une ni l'autre, mais s'irradier en semblant se repousser; pour deux mains négatives, le courant ne va pas non plus de l'une vers l'autre, mais converge manifestement de l'extérieur vers les extrémités de chaque doigt où il pénètre.

Remarquez que cette explication, en précisant et simplifiant des idées vagues et indéterminées jusqu'alors, répond à tout. Loin de contredire, par exemple, la notion de *polarité*, soit physique, soit physiologique, elle la renferme dans ses justes limites, en montrant que cette polarité est toujours *relative*, une personne est positive ou négative par rapport à une autre, ou par rapport à sa propre capacité fluidique; de même pour les différentes parties de notre corps.

Contrairement aux idées des occultistes et des spirites, du Dr Baraduc et autres, qui prétendent que nous recevons à droite du fluide sous forme matérielle et que nous en dégageons

à gauche sous forme psychique (!), il est facile de constater que nous recevons et émettons du fluide par tout notre corps, aussi bien par les surfaces internes, les muqueuses, que par la périphérie proprement dite, la peau. Cela peut être reconnu formellement par le biomètre de Baraduc lui-même, aussi bien que par le galvanomètre de M. de Puyfontaine. Néanmoins il est incontestable aussi, et les mêmes instruments nous en fournissent également la preuve, qu'il existe en notre corps une polarité relative, c'est-à-dire que les courants fluidiques s'établissent plus aisément dans telle direction de notre corps, dans tel membre, dans telle partie, de tel côté. C'est ce qu'ont admis à juste titre les magnétiseurs, comme Jounet, Durville. Il importe d'en tenir un compte tout particulier dans la pratique du magnétisme médical, lorsque l'on a recours aux impositions de mains pour calmer la douleur, pour hypnotiser, etc. Faute de cette précaution dans les expériences tentées à ce sujet, l'on a souvent tout embrouillé et obtenu des résultats incomplets, inconstants, contradictoires.

Ces remarques vous font voir d'ailleurs quelle analogie existe entre l'électricité et le fluide vital; *analogie*, dis-je, mais *non pas identité*.

Comment pourrait-on en effet identifier le fluide vital à l'électricité, lorsqu'aucun des appareils habituels de nos laboratoires destinés à enregistrer cette dernière, même le galvanomètre le plus sensible, n'est capable d'en révéler l'existence? Cette différence d'intensité entre le fluide vital et l'électricité est si colossale que M. de Puyfontaine répète souvent l'expérience suivante. Il met un centigramme de bichromate de potasse dans une pile contenant environ un demi-litre d'eau. Cette solution qui ne manifeste aucun courant vis-à-vis du galvanomètre ordinaire, agit si violemment sur celui de M. de Puyfontaine qu'elle projette subitement, brutalement l'aiguille contre une des bornes du cadran. Or, il y a encore une si énorme différence entre ce courant électrique, pourtant bien faible, et nos courants vitaux, que ces derniers, au lieu d'une pareille impulsion, n'impriment à la même aiguille que des mouvements lents, très doux, par-

fois à peine perceptibles. Considérer ce fluide si subtil, comme *identique* à celui qui s'échappe d'une bobine de Ruhmkorff ou d'une dynamo, équivaldrait à peu près à rapprocher un microbe, une bactérie, d'un éléphant ou même d'une baleine, sous prétexte que, comme la baleine, ce microbe pourrait être pesé lui aussi, si l'on parvenait à construire une balance assez délicate.

Or, c'est précisément à cause de la brutalité de ses manifestations que l'électricité fut découverte; et par contre, si l'on en est encore à ne pas enseigner dans les facultés l'existence du fluide vital, c'est parce qu'il ne peut être connu que grâce à d'attentives et persévérantes observations, dont les expériences de laboratoire ne sont que le corollaire.

Il est une autre preuve, plus évidente encore, que l'on ne doit pas assimiler notre fluide à l'électricité. C'est que, outre son apparence analogue à cette dernière, il se manifeste, nous le savons déjà, sous des formes très différentes et variées, tels que *phénomènes calorifiques* surtout, mais aussi *lumineux, sonores, odorants* même. Puis nous avons vu qu'on peut le *photographier*. Or, a-t-on jamais pu photographier un courant électrique?

Le fluide vital n'est donc pas *simplement* un courant électrique. On ne peut soutenir davantage qu'il soit de la chaleur, de la lumière, etc. Qu'est-il donc alors? Si aucune de ces dénominations ne suffit à l'exprimer pleinement, toutes réunies lui conviennent à la fois; aussi importe-t-il de le désigner sous un nom plus général, indiquant sa nature et son rôle. Pour cette raison encore, celui de *fluide vital* me paraît lui convenir.

Docteur Paul AUDOLLENT.

(A suivre.)

---

## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite.)

Le père et Gibson, tout aussitôt, allèrent trouver le constable, homme de sens, et l'avertissant de ce qui s'était passé, lui demandèrent de les accompagner chez Jeanne Brooks : il y consentit. Ils la trouvèrent dans sa chambre, assise sur un tabouret, une main sur l'autre. Le constable lui demanda comment elle était ; elle répondit : « Pas bien. » Il lui demanda ensuite pourquoi elle se tenait assise une main sur l'autre. Elle répondit que c'était son habitude. Il demanda si elle avait mal à cette main. Elle répondit qu'elle était assez bien comme cela. Le constable lui dit qu'il désirait voir la main cachée, et comme elle refusait de la lui montrer, il la tira de dessous l'autre et la trouva sanglante ; comme le petit garçon l'avait dit (1). Interrogée comment cela était arrivé, elle répondit qu'elle avait eu la main écorchée par une grande épingle.

Le 8 décembre 1657, l'enfant, Jeanne Brooks et Alice Coward comparurent à Castel-Cary devant les juges Hunt et

(1) Au presbytère de Cideville, le berger malfacteur, condamné par la justice moderne, non pour sa sorcellerie, mais pour ses maléfices, ce qui revient au même, était invisible et présent dans le mur du presbytère, ne signalant la présence de son *corps* ou *esprit astral* que par les coups qu'il y faisait entendre. Cependant les coups de broches atteignaient dans son corps astral son corps véritable, puisque, ayant demandé grâce et l'ayant obtenue à condition de venir faire ses excuses le lendemain, il y vint en effet, la figure couverte d'un bandeau cachant les blessures qu'il avait reçues dans le mur du presbytère et qu'il fut obligé de montrer. Ces récits du marquis de Mirville n'ont rien de fantastique, puisqu'ils s'appuient sur des documents judiciaires, comme le fait du sorcier Castellan et comme celui de la sorcière Jeanne Brooks. Quoi qu'il en soit de la réalité de ce qu'on nomme le *corps astral*, nous ne l'admettons jamais comme une partie intégrante, substantielle et permanente du composé humain. Si l'homme avait naturellement possédé un tel corps, il y a longtemps qu'il s'en serait aperçu. Quelqu'un peut-il soutenir d'ailleurs que l'on explique naturellement ses propriétés ? Le pourra-t-on jamais ?

Cary. L'enfant ayant commencé à témoigner quand les deux femmes entrèrent, elles n'eurent qu'à fixer les yeux sur lui et il perdit l'usage de la parole; il demeura dans cet état jusqu'au moment où on les eût éloignées de la chambre, alors il put en fort peu de temps donner les détails qu'on vient de lire.

Le 11 janvier suivant, le jeune homme fut derechef interrogé par les mêmes juges, à Shepton-Mallet, et à la vue de Jeanne Brooks, il demeura encore sans voix, mais cela n'eut pas lieu lorsque plus tard Alice Coward vint dans la chambre où il était.

Lors d'une seconde comparution qui eut lieu à Shepton, le 16 février, se trouvaient beaucoup de gentlemen, ministres et autres personnes. Le jeune homme entra dans son accès dès qu'il vit Jeanne Brooks et tomba comme mort dans les bras d'un homme. La femme ayant reçu l'ordre de mettre la main sur lui, elle le fit et aussitôt il sursauta et s'élança hors de son atteinte avec un air étrange et des mouvements bizarres. Un des juges, pour prévenir toute espèce de simulation (1), tint Gibson et les autres éloignés du jeune garçon, ce juge le prit lui-même et lui ayant fait bander les yeux, assura que Brooks le touchait; mais ce n'était point elle, et deux ou trois des assistants le touchèrent l'un après l'autre sans qu'il en parût ému. Le juge, alors, dit à son père de le prendre. Mais il avait averti secrètement un M. Geoffroy Strode d'amener Jeanne Brooks pour le toucher au moment où l'on appellerait le père; il le fit, et le jeune homme s'échappa avec des mouvements violents et désordonnés. Plusieurs autres personnes le touchèrent ensuite, il ne bougea pas. On dit à Jeanne Brooks de mettre encore une fois la main sur lui, il s'élança deux ou trois fois encore pour échapper à son attouchement. Tout ce temps, il demeura dans son accès et encore un peu après. On le coucha dans un lit qui se trouvait dans la même chambre, et là, toutes les personnes présentes ne purent de longtemps plier ni ses bras ni ses jambes.

Entre le 15 novembre et le 11 janvier, les deux femmes apparurent souvent à l'enfant, les mains froides, les yeux

(1) *Legerdemain*. C'est le français « léger de main », comme *jeopardy*, « péril », est le français *jeu perdu* prononcé à l'anglaise.

fixes, les lèvres et les joues pâles. C'est sous cet aspect que Richard Jones venant de se mettre au lit, Jeanne Brooks et Alice Coward lui apparurent et lui dirent que ce qu'elles avaient commencé, elles ne pouvaient l'achever, mais que s'il consentait à n'en plus parler, elles lui donneraient de l'argent, et là-dessus elles mirent une pièce de deux pence dans sa poche. Après quoi elles l'enlevèrent de son lit, le déposèrent par terre et disparurent. Ceux qui arrivèrent alors trouvèrent le pauvre enfant couché sur le plancher, pareil à un mort.

La pièce de deux pence a été vue par beaucoup de monde, et quand on la jeta dans le feu, l'enfant se trouva mal, mais quand on l'en eut retirée et qu'elle fut refroidie, il redevint aussi bien qu'auparavant. Ce fait a été observé par un ministre, homme de sens, le jeune garçon se trouvant dans une chambre et la pièce de deux pence étant jetée au feu dans une autre, sans qu'il s'en doutât, et cette expérience a été répétée à diverses fois devant plusieurs personnes.

Entre le 8 décembre et le 7 février des mêmes années, on ouït plusieurs fois dans son corps un bruit pareil au coassement d'un crapaud et une voix disant : « Jeanne Brooks, Alice Coward ! » douze fois en près d'un quart d'heure. En même temps, quelqu'un tenait une chandelle devant le visage de l'enfant, et tous le surveillaient avec un soin sévère, mais sans arriver à voir le moindre mouvement de sa langue, de ses dents ou de ses lèvres, et l'on entendait pourtant distinctement la voix.

Le 25 février, entre deux et trois heures après midi, l'enfant se trouvant dans la maison de Richard Isles, à Shepton Mallet, sortit dans le jardin, la femme d'Isles le suivait et il était à deux *yards* (1), lorsqu'elle le vit s'élever de terre devant elle et monter plus haut et plus haut encore jusqu'à ce qu'il arrivât par cette voie aérienne au-dessus du mur du jardin et fût enlevé ainsi de terre à plus de trente yards, puis tomba enfin à la porte d'un certain Jordan, de Shepton, où il demeura comme mort pendant quelque temps. Revenu enfin à

(1) On a vu que le *yard* est un peu moins d'un mètre.

lui-même, il dit que Jeanne Brooks, l'avait pris par les bras, enlevé du jardin d'Isles et emporté dans l'air, comme il a été dit.

Plus d'une fois le jeune homme disparut tout à coup, et après l'avoir bien cherché, on le trouvait dans une autre chambre, comme mort, et parfois étrangement élevé au-dessus du sol, les mains à plat sur une grande poutre du plafond et le reste du corps à deux ou trois pieds de terre. Il y est resté suspendu un quart d'heure de suite. Revenu à lui-même, il dit à ceux qui l'avaient trouvé que c'était Jeanne Brooks qui l'avait mis là et l'y retenait. Neuf personnes le virent une fois suspendu si étrangement à la poutre.

Du 15 novembre au 10 mars suivant, il avait, par suite de ces accès, le corps ravagé et l'esprit hébété; mais dès que les deux femmes furent en prison, ces accès cessèrent.

Jeanne Brooks fut condamnée et exécutée aux assises de Charde, le 26 mars 1658.

Voilà le résumé de la narration de M. Hunt. L'attestation des deux juges conclut en ces termes :

« Des faits susdits, les uns ont été vus par nous, les autres, avec des faits dignes de remarque et non rapportés ici, sont établis sur les dires de plusieurs témoins dignes de foi, et furent attestés devant nous par serment. Signé : Robert Hunt, John Cary. »

### 3<sup>e</sup> Récit

CONTENANT LES SORTILÈGES D'ÉLISABETH STYLE, VEUVE.

Cette Elisabeth Style, de Stoke Trister, comté de Somerset, fut accusée par plusieurs personnes de marque, sous la foi du serment, devant M. Hunt, et elle-même a confessé son crime pleinement et en détail après qu'il eut été déclaré par le jury, dans le jugement qu'elle subit à Taunton. Mais sa mort dans la prison prévint son exécution, et cela un peu avant l'expiration du terme que son démon *confédéré* lui avait fixé pour le commencement de sa jouissance des plaisirs diaboliques dans cette vie. J'ai abrégé les *examens* et les ai rangés

dans l'ordre que j'ai cru propre à rendre la matière claire et intelligible.

### Premier examen

Richard Hill, de Stoke Trister, comté de Somerset, franc tenancier, examiné sur serment le 23 janvier 1664, par devant Robert Hunt, esquire, un des juges de Sa Majesté pour cette contrée, concernant l'ensorcellement de sa fille par Elisabeth Style, a déclaré que sa fille, âgée d'environ 13 ans, a été prise durant ces deux derniers mois d'étranges accès qui ont duré une heure, deux, trois ou davantage, et que dans ces accès l'enfant a dit à son père et à d'autres qu'une certaine Elisabeth Style, de la même paroisse, lui apparaît et que c'est elle qui la tourmente. Elle dit aussi d'ordinaire dans ces accès quels vêtements porte Elisabeth Style en ce moment, ce que *l'informant* et d'autres ont trouvé vrai.

Richard Hill ajoute qu'environ quatre nuits avant Noël dernier, il dit à Style que sa fille, dans ses accès, parlait beaucoup d'elle et se disait par elle ensorcelée. Mais celle-ci, après quelques réponses évasives, répondit qu'elle ferait pis que de se justifier. Aussitôt la jeune fille devint plus malade qu'auparavant. A la fin de chaque accès, elle dit à son père quand elle en aura un autre, ce qui arrive selon sa prévision, et elle assure que c'est Style qui lui dit quand viendra le prochain accès.

Il déclare en outre que, la nuit du lundi après le jour de Noël, vers neuf heures, et cinq ou six fois depuis, à la même heure, sa fille a été plus tourmentée qu'auparavant; en vain était-elle retenue dans une chaise par quatre ou cinq, parfois six personnes, et cela par les bras, par les jambes et par les épaules; elle s'élançait de sa chaise, et son corps s'enlevait à trois ou quatre pieds de hauteur.

Puis, dans ses accès, elle avait des trous aux poignets, au visage, au cou et autres parties, ce que *l'informant* et d'autres qui les ont vus pensent être fait avec des épines : car ils ont vu des épines dans sa chair et ils en ont retiré. C'est en touchant l'enfant avec leurs doigts de place en place que *l'informant*



*mant* et d'autres témoins ont senti les épines et les trous immédiatement se révéler.

Aussitôt que l'enfant pouvait parler après l'accès, elle disait que la veuve Style l'avait piquée avec des épines en ces endroits, que c'était un horrible tourment, et elle semblait en effet à *l'informant* et aux autres témoins dans une peine et dans une angoisse extrêmes. Chacune de ces quatre nuits où elle était ainsi tourmentée, ils ont vu sur sa chair s'élever de petites tumeurs et des épines y apparaître. Dans chacun des quatre accès, cette inflicion des piqûres dura un quart d'heure environ et *l'informant* a vu l'enfant en retirer quelques-unes.

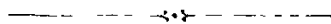
Le même Richard Hill, examiné le 26 janvier 1664, déclare que, s'en retournant à cheval avec un ordre du juge qu'il venait de quitter pour amener Style devant lui, son cheval tomba tout à coup sur la croupe et il ne put plus le remonter, mais à peine essayait-il de se remettre en selle, le cheval se rasseyait et le frappait des pieds de devant.

Il ajoute que lorsque Style, examinée par devant le juge, lui fit son aveu, elle dit en même temps à *l'informant* que c'était bien elle qui avait maléficié sa fille, mais qu'Anne Bishop et Alice Duke étaient ses complices dans cet ensorcellement.

*Déposé sous serment devant moi,*  
Robert HUNT.

JEANNIARD DU DOT.

(*A suivre.*)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Je vous donne volontiers la permission de communiquer mon adresse à vos abonnés qui désirent m'écrire au sujet d'enfants *nés et baptisés* le 25 mars, fête de la conversion de saint Paul, et ayant le privilège de guérir tout ce qui est le fait d'un venin quelconque, inflammations, etc. Les gens de la campagne de l'arrondissement de Redon croient fermement à ce privilège, et mon frère même, cultivateur intelligent et pratique, m'a affirmé que sa fille aînée a opéré presque subitement des guérisons de cette sorte par un simple attouchement de la main avec de la salive.

Il y a assez peu d'enfants ayant ce pouvoir, car il est nécessaire, dit-on, d'être *né et baptisé* le 25 mars. J'en ai parlé à plusieurs prêtres, qui ne voient pas de difficulté à admettre que ce privilège puisse avoir été accordé à ces enfants pour perpétuer le souvenir du fait arrivé à saint Paul et raconté aux Actes des Apôtres.

Je laisse à de plus habiles le soin d'élucider ce fait qui m'a paru digne d'être communiqué.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mon dévouement et de ma considération distinguée.

JOSEPH BOURGEON, *prêtre.*

Monseigneur,

Permettez-moi de porter à votre connaissance un fait très véridique, relaté dans un journal de Bretagne, et dont le principal acteur est mon neveu, jeune homme plein de foi et de caractère, un vrai Breton. Je laisse la parole au journal et m'abstiens de tout commentaire. Les faits parlent par eux-mêmes.

Dans une garnison de notre région, que nous ne nommons pas, de peur d'attirer sur elle, les foudres de M. de Galliffet, des sous-officiers se livraient fréquemment à des expériences de tables tournantes. Inutile de dire que ces jeunes gens n'étaient pas de fervents chrétiens et qu'ils avaient des droits incontestables aux faveurs de Satan. Aussi celui-ci avait-il pour eux toutes sortes d'attentions délicates; il répondait à toutes leurs questions les plus risquées et les plus saugrenues.

Souvent ils abandonnaient le plaisant, pour s'occuper de sujets religieux, et à les entendre, la table, par ses réponses, avait démoli de fond en comble la religion chrétienne. D'après elle, Jésus-Christ n'était pas Dieu, sa religion n'était pas divine; la seule bonne était la religion spirite, et ainsi ces jeunes gens eux-mêmes commençaient à prendre au sérieux ces révélations et n'étaient pas éloignés de rendre un culte à ces esprits si complaisants qui se montraient si empressés à leur répondre.

Volontiers ils parlaient de leurs expériences à leurs camarades et avaient réussi à en entraîner un grand nombre à ces séances. Mais plusieurs bons chrétiens résistaient et refusaient de se prêter à ce jeu condamné par l'Église. L'un d'eux surtout se faisait remarquer par son énergie. A celui-là, ils ne craignaient pas de faire connaître les blasphèmes vomis par l'esprit malin caché dans la table, et ils le mettaient au défi de répondre à ces affirmations catégoriques.

Voyant qu'on doutait de la puissance de son Dieu, et que la divinité même de Jésus-Christ était mise en doute, notre jeune et brave sergent crut devoir accepter le défi. Il accepta d'assister à une séance, mais il refusa de prendre part à la chaîne formée pour mettre la table en mouvement.

Comme de coutume, la table se mit à tourner; on commença par lui poser des questions insignifiantes qu'il serait trop long de rapporter; notre jeune homme assistait, impassible en apparence mais au fond très ému, à ce jeu étrange.

Puis les adeptes du spiritisme abordèrent les questions religieuses. Voici le sens des questions qui furent posées.

D. — La religion chrétienne est-elle bonne ?

R. — Non.

D. — Est-elle divine ?

R. — Non.

D. — Quelle est donc la vraie religion ? Est-ce la religion spirite ?

R. — Oui.

Les adeptes du spiritisme triomphaient.

Le jeune sergent chrétien était profondément ému, mais il était loin de s'avouer vaincu.

Poussé par je ne sais quelle chrétienne audace, il demanda à son tour à interroger la table. La permission lui fut accordée.

D. — Au nom de Dieu, lui dit-il, je te somme de nous dire la vérité. La religion chrétienne est-elle bonne ?

R. — Oui.

D. — Jésus-Christ son chef est-il Dieu ?

R. — Oui.

D. — Le spiritisme est donc une religion fausse ?

R. — Oui.

D. — Tu te moques donc de ces jeunes gens et tu cherches à les tromper ?

R. — Oui.

D. — Tu es donc Satan ?

R. — Oui.

— Au nom de Dieu, je t'ordonne de t'arrêter, et joignant le geste à la parole, notre courageux jeune homme tirant un crucifix qu'il portait sur lui, le plaça sur la table qui s'arrêta à l'instant même.

Pendant cette seconde partie de l'interrogatoire, qui n'avait pas été prévue au programme, les adeptes du spiritisme étaient restés muets de surprise et d'étonnement. Devant ce résultat inattendu et cette défaite évidente de leurs esprits, ils s'avouèrent vaincus, et dès le lendemain, le plus ardent alla trouver un prêtre et se confessa, chose qu'il n'avait pas fait depuis bien longtemps.

Nous garantissons absolument l'authenticité de ces faits qui nous ont été affirmés par deux jeunes gens dignes de foi, et témoins oculaires de la scène que nous venons de raconter.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

C. DE BRANGES DE BOURCIA.



## VARIÉTÉS



### PHÉNOMÈNES SPIRITES.

Monseigneur Pavie, mort évêque d'Alger, était occupé à lire dans son cabinet lorsqu'il entendit la porte s'ouvrir derrière lui. Il se retourna et vit une ombre aux contours assez distincts, dans laquelle il reconnut un de ses anciens paroissiens mort depuis assez longtemps, qu'il avait particulièrement affectionné. Puis, il perçut distinctement ces paroles : « Vous qui m'avez aimé, secourez-moi. J'ai laissé une dette impayée (le chiffre fut désigné ainsi que le nom du créancier); acquittez cette dette, afin que je cesse de souffrir. »

Le lendemain, l'abbé Pavie allait à l'adresse indiquée : les renseignements donnés par l'ombre étaient exacts et la dette fut soldée.

Un jeune officier russe avait le don de voir les esprits. Un jour de fête, tandis qu'il était au piano chantant et s'accompagnant, il se leva pâle, les yeux hagards. On l'entoure, on le questionne. Il voit une femme d'une beauté rare, debout sur le seuil de la porte, qui lui fait signe de venir. Comme personne ne la voyait, excepté lui-même, on essaya de le dissuader. Ce fut en vain. Le fantôme reparut une seconde fois et ensuite une troisième, cette fois à genoux et l'implorant de le suivre. Il ne résista plus et, suivi par toute la troupe des amis, marcha derrière le fantôme. Celui-ci sortit de la ville, suivit la grande route, pendant vingt ou trente minutes en se retournant pour voir si l'on venait avec lui et, arrivé près d'un fossé assez profond, disparut. On mit des pierres pour reconnaître l'endroit, et le lendemain les officiers revinrent avec des soldats qui se mirent à creuser dans le fossé. On y trouva deux cadavres : une jeune femme d'une grande beauté et un jeune homme. C'était un couple qui avait été assassiné par son postillon, lors de son voyage de noce, pillé et enfoui. L'assassin fut découvert et exécuté.

Deux amies s'étaient mutuellement promis de se rendre visite après leur mort. Après le décès de la première, la seconde attendit plusieurs jours sans rien remarquer. Mais un soir étant couchée, sa chambre éclairée par une veilleuse, elle aperçoit son amie assise dans un fauteuil. Celle-ci était vêtue par-dessus sa robe d'une espèce

de capeline à capuchon qui surprit l'observatrice parce qu'elle ne l'avait jamais vue sur les épaules de son amie.

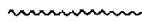
Lorsque la vision eut disparu, M<sup>me</sup> P... conclut à une hallucination. Mais la fille de la morte étant venue la voir, lui apprit à sa grande surprise que sa mère avait été ensevelie avec une pelisse à capuchon qu'elle ne mettait que le soir quand elle était toute seule, et qu'elle préférait à tout autre vêtement.

Il semble découler de ce fait qu'il n'y a pas eu hallucination proprement dite, mais suggestion de la personne morte qui se serait montrée ainsi comme preuve d'identité.

La vision s'étant produite plusieurs jours après la mort, prouverait la survivance de l'être.

Ce fait s'est passé à Lyon il y a quelques années et m'a été attesté par M. Gastex Degrange, directeur adjoint de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Les lignes précédentes sont extraites de l'étude sur « l'Inconnu » publiée par M. Flammarion, dans la *Revue des Revues* (n° du 15 juillet 1899).



### FAITS SPIRITES

Un monsieur écrit de Bordeaux à M. Camille Flammarion :

« Je venais de perdre un fils de 16 ans. Quelques jours après, son plus jeune frère, âgé de cinq ans, jouant seul dans une chambre, arriva précipitamment en disant : Je viens de voir Gaston (c'est ainsi qu'il appelait son frère); il était assis et me regardait jouer; il m'a dit d'être bien sage et puis il est parti sans vouloir jouer avec moi. L'enfant, qui a aujourd'hui 20 ans, a toujours ce souvenir présent à son esprit. »

Voici d'autres faits portés à la connaissance de l'auteur de *Dieu dans la nature* :

Le 21 décembre 1893, mon mari mourut à Cannes. Deux jours après sa mort, nous repartions, mes deux filles et moi, et ramenions son corps à Genève. C'était un dimanche, le lendemain était Noël. Les obsèques furent remises à mardi et le cercueil dut, en attendant, rester dans la cave de la maison que nous habitons. Le lundi matin, à l'aurore, je vis tout à coup mon mari à côté de moi. « Mais, tu es mort! » m'écriai-je. Il me regardait tendrement. Dans ma surprise, je m'assurai que je ne dormais pas et je m'écriai de nouveau : « Mais, tu es mort! » Puis, sans analyser mes pensées, je m'abandonnai à une joie extrême. L'apparition s'évanouit. Depuis ce jour-là, je crois à une autre vie.

JEANNE BLANC, à Cannes.

\*  
\* \*

Un être adoré, dont la disparition de ce monde a laissé ma vie désolée, m'est apparu peu de jours après sa mort, dans une chambre qui n'était pas la sienne et où je n'aurais jamais cru la revoir. Jusque-là, je ne croyais pas aux apparitions. Il m'a fallu l'évidence même; il m'a fallu voir en plein midi, dans un appartement très éclairé, voir de mes yeux pour croire aujourd'hui d'une foi profonde. Mais je suis catholique fervente, et je crois à l'âme et à son créateur. G. D.

\*  
\* \*

Un jeune paralytique passait souvent ses après-midi chez ma tante. Mes cousins, connaissant son bon caractère et aimant un peu à rire, lui adressaient de temps en temps quelques petites plaisanteries sur la situation qui pourrait lui être faite dans l'autre monde.

« Vous n'avez pas l'air d'y croire beaucoup, à l'autre monde, répliquait-elle en souriant, et vous vous moquez de moi. Mais soyez tranquilles, quand je serai morte, je reviendrai vous faire peur. »

Elle mourut peu de temps après. Quelques semaines s'écoulèrent. On ne songeait pas à sa petite menace quand, dans l'épaisseur de la porte d'une armoire, un bruit inexplicable fut produit par une série de coups semblant frappés intentionnellement. Mes voisins vérifièrent le meuble et ne trouvent rien. A un geste d'impatience qui s'ensuivit, le bruit répondit si violemment qu'ils reculèrent effrayés.

J. VIROUX, à Digne.

\*  
\* \*

J'avais dix-neuf ans lorsque je perdis une sœur adorée qui en avait dix-sept. Une nuit, cinq jours après sa mort, je fus réveillée par une commotion très vive. Je m'assis sur mon lit, et je vis ma sœur dans une ombre lumineuse. Elle mit un doigt sur sa bouche : « Chut ! fit-elle, ne dis rien. Je suis heureuse. Console ma mère. Adieu, ma sœur, je ne puis rester. »

J'ai soixante-dix ans aujourd'hui. L'impression est aussi forte en écrivant ces lignes que si la chose s'était passée hier. Rêve ou vision ? Moi, je crois à la réalité.

E. J., à Bordeaux.

Mon père est mort subitement à Toul, le 2 mars 1892. A ce moment, il avait une sœur habitant Vendôme, qui était mourante. Dans l'état où elle se trouvait, on lui avait caché le décès de son frère, personne

n'en avait parlé devant elle. Quelques jours avant sa mort, elle dit à sa fille : « Je sais pourquoi mon frère n'est pas venu me voir, il est mort et je le vois avec mon fils et ma petite-fille (tous deux décédés aussi), ils m'appellent. »

M<sup>lle</sup> HUBERT, à Nancy.

\*  
\* \*

J'avais chez moi M. N..., imprimeur, qui me fit part, pendant le déjeuner, d'une sensation très désagréable qu'il avait éprouvée la nuit précédente : il s'était senti tirer par les pieds.

A une année de là, j'eus l'occasion de me retrouver avec lui. « Vous souvenez-vous, me dit-il, de ce qui m'est arrivé chez vous l'année dernière? Eh bien, j'ai appris depuis que mon ami P... était mort à cette date, et nous nous étions souvent dit que celui qui mourrait le premier viendrait tirer l'autre par les pieds.

R..., au Mans.

\*  
\* \*

J'ai perdu à 19 ans ma mère que j'adorais. Sa mémoire m'est sacrée. Plusieurs années après sa mort, j'eus de grands combats à soutenir et j'étais, *sans le savoir*, dans un grand danger.

Une nuit, tandis que je dormais, j'entendis ces mots, dits par ma mère : « Prends garde, Fanny! » Le son de cette voix resta gravé dans mon cœur, lorsque je fus éveillée. Le lendemain, je compris soudain ce conseil. J'évitai le danger auquel je courais.

F. MEYLAN, à Baltimore.

\*  
\* \*

Une nuit, en rêve, j'ai vu ma chère femme, morte depuis plusieurs années, s'avancer vers moi, grave et recueillie, avec un doigt posé sur la bouche. Le lendemain, étant allé voir une de mes sœurs, celle-ci me demanda si quelquefois je n'avais pas revu ma femme. Puis elle me raconta que la nuit précédente également, non pas en rêve, mais éveillée, alors qu'elle lisait, elle l'avait vue s'approcher de son lit, le doigt sur la bouche, avec la même expression qu'elle m'avait offerte à moi-même.

Comte H. de M.

\*  
\* \*

J'étais descendu dans un hôtel de Londres. Un soir, pendant une lecture d'un ouvrage de lord Lytton, j'aperçois devant moi, assise



sur un fauteuil, une vieille dame en vêtement sombre, la tête penchée en avant, avec un front rouge aux veines gonflées et saillantes, portant un bonnet ridicule, orné de deux petits bouquets de violettes des bois et de coucous. Cette tête était secouée de mouvements convulsifs, et à chaque secousse les fleurs de coucous tombaient sur la tempe gauche d'une façon tout à fait risible.

Le lendemain, je demandai à la maîtresse de l'hôtel si parmi ses locataires elle en avait jamais eu de pareils. La dame n'aurait pu entrer ni par la porte, car j'avais les pieds contre, ni par la fenêtre, car elle était à guillotine, fermée par un crochet, ni par la cheminée, car le feu y brûlait. Ma question parut la contrarier, mais enfin elle m'avoua que cette vieille dame était morte dans cette chambre six mois auparavant, qu'elle se nommait Miss King, que peu de jours avant sa fin, elle avait souffert d'horribles quintes de toux, et que justement elle portait alors un bonnet avec ces deux bouquets qui rendaient sa figure tout à fait cocasse.

Comte H. de M.

\*  
\*\*

M. Flammarion veut bien reconnaître qu'il y a un fond réel dans les impressions, sensations et observations de ceux qui lui ont fait ces récits et combien d'autres qu'il ne peut citer. « Il ne serait ni logique, ni honnête, dit-il, ni scientifique, d'éliminer de parti pris le tout parce que l'explication en est difficile. Sans contredit ces observations n'ont pas la rigueur des démonstrations mathématiques, ni des expériences de physique ou de chimie. Il y a des éléments « humains » plus ou moins imprécis, à peser ou à comparer. Mais déclarer qu'il n'y eut rien là que des sensations imaginaires de cerveaux malades, serait évidemment une erreur, d'autant plus qu'en général elles ne suivent pas des préoccupations d'esprit, mais se présentent spontanément au grand étonnement des observateurs. »

« Il est peu probable qu'il n'y ait *Rien* dans un ensemble de témoignages aussi anciens que l'Humanité, mais jusqu'à présent, il faut l'avouer, très insuffisamment étudiés. »

« L'avenir se chargera peut-être de dérober aux faits le mot d'énigme ou détruira les croyances ou illusions qu'on nourrit à leur égard. »

*Le Messager*, de Liège.

L'UNION KARDÉCIENNE EN ITALIE.

M. Volpi nous apprend que M. Falcomer, membre fondateur de l'Union Kardécienne, a donné sa démission et se retire, suivant dans sa retraite M. Volpi, dont la démission, motivée simplement par la trop grande distance à laquelle il se trouvait du siège de la société, à Milan, remonte déjà au 4 septembre 1898. L'erreur s'est glissée dans cette société, M. Volpi le constate, tout en rendant justice aux services rendus antérieurement par elle; ce sont surtout les menées des *occultistes* qu'il incrimine et à juste titre, car nous savons fort bien quels personnages, avides de domination, il désigne par là. Ces démissions ne sont d'ailleurs pas les seules; les journaux italiens en signalent d'autres.

(*Vessillo Spirit.*, janv. 1899.)

L'ISIS DÉVOILÉE DE M<sup>me</sup> BLAVATSKY.

Le *Vessillo spiritista* de janvier revient, d'après *The two Worlds* du 27 mai 1898, et la *Revue morale... du spiritisme*, sur cette supercherie littéraire stupéfiante. Il a été relevé dans cet ouvrage 2,000 passages copiés dans des livres non cités; il y a bien 1,300 ouvrages cités par M<sup>me</sup> Blavatsky dans d'autres passages, mais toutes ces citations ont été empruntées à une centaine d'ouvrages qui étaient seuls à sa disposition et qu'en revanche elle n'a pas cités. En somme, M<sup>me</sup> Blavatsky étant aussi ignorante que prétentieuse, et toute sa science n'était qu'une science d'emprunt, tout ce qu'elle écrivait était copié, et toutes les citations qu'elle faisait étaient de deuxième ou troisième main. Nous renvoyons aux articles cités pour l'innombrable liste des plagiats opérés par l'auteur pour rédiger son volume de *l'Isis dévoilée*. Hélas! la seule chose qui soit dévoilée, c'est la mauvaise foi de M<sup>me</sup> Blavatsky.

SAUVÉE PAR UN PRESSEMENT.

L'hôtel et le théâtre Balwin, de San Francisco, ont été détruits par le feu fin novembre. L'incendie éclata à trois heures du matin, et bien que l'hôtel fût plein de monde, il n'y eut que quatre victimes. Miss Millaud Miller, la fille du grand acteur Joaquin Miller, occupait une chambre à l'hôtel. Après la représentation, elle se retira, mais ne put dormir. Elle avait le sentiment qu'un danger la menaçait, se leva, s'habilla, et accompagnée d'une amie, quitta l'hôtel une heure ou deux

avant l'incendie. Elle se rendit chez M<sup>me</sup> Sainte-Mary, et y passa la nuit, échappant ainsi à la terrible calamité. La chambre qu'elle occupait à l'hôtel était très éloignée de l'escalier, et elle aurait probablement été brûlée si elle y était restée.

(*Religio-philos. journal*, 1<sup>er</sup> déc. 1898.)

### LE PRESSENTIMENT CHEZ PÉTRARQUE.

On sait que Laure, tant chantée par Pétrarque, mourut de la peste le 6 avril 1348. Or, au moment même de son décès, elle apparut en songe à Pétrarque, et une lettre reçue le 19 mai suivant lui confirma cet avis. Ce cas de pressentiment est raconté avec de longs détails dans l'abbé de Sade, et il a dû inspirer Shakespeare dans la scène de *Roméo et Juliette*. Pétrarque eut, une autre fois, un pressentiment d'une autre nature, lors de la mort de l'évêque de Lambéz.

(*Revue de l'hypnose*, nov. 1898.)

### UN MÉDIUM PEINTRE.

Il s'agit d'une femme qui n'a qu'un bras, l'autre étant absent de naissance. L. Waisbrooker raconte comme il suit ce qu'elle a vu. La médium s'assied sur une plate-forme, on lui bande les yeux avec le plus grand soin, on dérange de place ses couleurs et ses pinceaux, puis un assistant présente un carton qu'il a marqué. La médium le prend, le divise en trois et, dans l'espace de quelques minutes, avec une sûreté de main étonnante, peint sur chaque fragment, en aquarelle, soit une branche, soit un bouquet de fleurs; le tout comme si les lignes avaient été tracées d'avance sur le carton. La fraude avait été impossible, la personne n'avait jamais appris la peinture. Elle disait à l'état de transe où elle se trouvait, que sa main était contrôlée par un artiste italien et son cerveau par une jeune Italienne. — Dans des cercles particuliers, les résultats étaient bien plus curieux; souvent au centre de la peinture se trouvaient des versets s'adressant à la personne à qui elle était destinée; la ponctuation consistait en petits boutons de rose visibles à la loupe. Souvent sur les feuilles, on pouvait lire des noms d'esprits amis, etc. Des centaines de personnes peuvent témoigner de ces faits. Cette médium, M<sup>me</sup> Lucie Blair, se maria dans la suite et ne fit plus de médiumnique que dans l'intimité.

(*The Religio-Ph. Journal*.)

UN CHIEN MYSTÉRIEUX

M. Stanning est un bijoutier. Or, un autre bijoutier du voisinage ayant été volé, M. et M<sup>me</sup> Stanning craignaient que ce ne fût bientôt leur tour de l'être. Un soir, au moment de la fermeture, un grand chien entra dans le magasin, secouant sa toison couverte de neige; il sut se rendre si agréable par sa gentillesse qu'on ne le chassa pas. Le lendemain, pendant que l'employé était sorti prendre le thé, M. Stanning fut obligé de faire une course très pressée et laissa sa femme seule au magasin. Un instant après entre un individu, qui au moment d'ouvrir la porte, échangea quelques paroles avec une autre personne. Cet individu demanda à voir des montres : M<sup>me</sup> Stanning, qui voyait bien qu'elle avait affaire à un filou, montra des montres d'argent pour gagner du temps. Mais l'intrus jurant et menaçant, demanda à voir des montres chères en or. A ce moment, le chien sauta sur le comptoir en grognant et regarda le voleur si menaçant que celui-ci recula au plus vite et alla rejoindre son complice au dehors. M<sup>me</sup> Stanning s'évanouit et, quand l'employé rentra, il trouva le chien la léchant pour la faire revenir à elle. Peu après rentra M. Stanning, et quand on voulut s'occuper du chien celui-ci avait disparu. L'employé était probablement le complice ; mais que penser de ce chien mystérieux ?

(Ligt.)

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---

## LES APPARITIONS DE KATIE KING

(Fin.)

---

### Les preuves

Dans son *Histoire des spectres*, Pierre Le Loyer, Conseiller au siège présidial d'Angers, en 1605, nous donne ce sage conseil :

« La première chose à quoy les exorcistes que j'ay nommés doivent bien prendre garde est qu'il n'y ait point de supposition et imposture, et qu'ils fondent diligemment si celui qu'on leur présente est démoniaque ou ne l'est pas, car il se trouve beaucoup de Sarlatans, iangleurs et gens à la débandade, et des femmes trotières et effrontées qui pour attraper le denier se feindront avoir le diable au corps, et joueront leur personnage avecques telle assurance et se déguiseront si bien qu'il n'y aura que les plus clair-voyans qui puissent lever le masque. »

En lisant le récit des apparitions fantastiques de Katie King, on éprouve aussitôt un sentiment d'étonnement et de défiance mêlé de scepticisme et de raillerie. Ce sommeil mystérieux de miss Cook, cette génération d'un fluide qu'on n'a jamais pu saisir, soumettre à l'analyse et classer, cette condensation lente et successive d'une vapeur qui prend la forme d'un corps humain, cette apparition d'un être fantastique qui possède, tantôt, la force résistante de la matière organique et vivante, tantôt la fluidité d'une vapeur qui se désagrège et qui se laisse traverser par un corps solide : ces mouvements, ces conversations, ces expériences du fantôme moqueur qui se prête volontiers à toutes les vérifications du toucher et de la plaque photographique, cette scène touchante des adieux

où nous voyons le fantôme s'élever, se dégrader, s'évanouir comme une fumée, tout cela est si fantastique, si extraordinaire, si invraisemblable que l'on s'écrie : Ce n'est pas possible ! Ce n'est qu'un rêve, ou une hallucination extravagante, peut-être une invention ou une ruse savante de *femme trotière* ; il faut frapper du pied la terre, se reprendre et échapper à l'influence malsaine de ce long cauchemar. Nous sommes si loin des larges horizons et des espaces lumineux où se rencontrent la raison et la vérité.

Et cependant, rejeter un fait parce qu'il nous paraît invraisemblable, c'est faiblesse d'esprit et de caractère, ce n'est pas digne d'un esprit sérieux : nous savons si peu de chose, nous avons une connaissance si imparfaite, si *inadéquate*, des corps, de la matière, des impondérables, des forces, de l'énergie, des esprits, de la nature et des conditions des créatures qui prolongent au delà des temps et de l'espace, au delà de notre petite planète, dans les espaces incommensurables des mondes stellaires, dans les mystères de l'expiation méritoire ou du châtement sans espérance, ou de la joie sans fin, la vie humaine, et l'œuvre vivante du Créateur.

Nous ne savons rien, et notre ignorance a quelquefois la ridicule prétention de tout expliquer. Il faut donc examiner avec indépendance, dire ce que l'on sait et reconnaître ce qu'on ne sait pas.

Si extraordinaire que soit cette histoire de Katie King, il est bon de l'étudier. Dans les sciences comme dans la vie, le sage ne s'étonne de rien.

## I

Quel est dans cette affaire, le principal témoin dont nous invoquons le témoignage ? C'est William Crookes. A-t-il été victime d'une hallucination ? A-t-il été trompé par l'astuce d'une femme qui abusait de sa crédulité ?

Non. Ici, le témoin est un esprit de la plus haute valeur, habitué aux recherches physiques et chimiques les plus délicates, sévère et difficile jusqu'au scrupule dans ses expériences

et dans ses calculs. Ce n'est pas un jour, une fois, par accident ou par curiosité, dans une salle étrangère préparée d'avance, en présence d'un public où les compères peuvent se cacher qu'il a cherché la vérité. Il a fait ses expériences pendant trois ans, dans sa maison, avec quelques savants, aussi jaloux que lui de déjouer la fraude si elle se produisait, et d'arriver à la constatation vraiment scientifique d'un fait important.

Et ce fait est très facile à constater, il y suffit de quelque prudence et de quelque raison. Il n'est pas nécessaire d'être versé dans les hautes sciences physiques, chimiques et mathématiques pour reconnaître que l'on se trouve en présence d'une femme inconnue qui écoute, répond, marche ; d'une femme qui appartient au monde des réalités humaines, d'une femme qui se laisse toucher et photographier.

Il n'est pas nécessaire d'être versé dans les hautes sciences, pour constater, sans pouvoir cependant en expliquer le procédé, que l'on voit une femme apparaître et disparaître, dix fois, vingt fois, comme une fumée qui se condense et qui se dissout, après quelques instants.

Prenez garde ! si vous contestez la valeur de ce critère et la rigueur de cet argument, que direz-vous quand je vous demanderai de prouver la réalité des apparitions dans la vie des saints ? Et les mystiques reconnaissent eux-mêmes que nous n'avons pas toutes ces garanties quand nous voulons nous assurer de la réalité de certaines apparitions. Ils reconnaissent bien que le voyant affirme qu'il a vu ou qu'il voit dans sa contemplation et dans son extase une sainte ou un saint dont il implore la protection surnaturelle, mais ils avouent que le voyant ne peut pas contrôler le témoignage de la vue par le témoignage du toucher, ni s'assurer ainsi expérimentalement de la réalité de sa vision.

Ils reconnaissent aussi que, dans bien des cas, le voyant ne peut pas confirmer son témoignage par le témoignage d'autres témoins, car il se trouve seul en présence de l'apparition, seul, il voit, contemple, écoute, répond : la foule qui l'entoure anxieuse, haletante, sur les confins du surnaturel, la foule ne voit rien, n'entend rien ; le voyant reste ainsi dans la solitude de sa déposition.

Ici, il en est autrement. William Crookes veut s'assurer qu'il n'est pas victime d'une illusion, ou d'une hallucination, il s'approche de Katie King, il la touche avec la réserve délicate d'un honnête homme, il compte les pulsations de son cœur, il écoute sa conversation, il prend une photographie de son sujet.

« M. Sargent cite une lettre qu'il reçut de M. Crookes, datée du 21 juillet 1874. Il lui avait envoyé deux photographies, et lui écrivait ces mots: Vous serez peut-être intéressé de voir une de mes photographies avec Katie qui me tenait par le bras; l'autre portrait représente Katie, seule, debout (1).

« Dans la première photographie, on voit Katie revêtue de sa robe blanche; le portrait s'arrête à mi-jambe. Dans l'autre, Katie est représentée jusqu'aux genoux. La draperie dont elle est vêtue tombe en plis gracieux, le visage est calme, les traits sont bien formés; *la forme entière présente la même netteté que celle d'un véritable être humain, et les contours ne sont nullement flous.*

« Ces photographies obtenues dans le laboratoire particulier de M. Crookes, chez lui, confirmèrent toutes les preuves précédentes de la réalité des phénomènes. Une quarantaine d'épreuves furent prises: quelques-unes furent inférieures, d'autres passables, et d'autres excellentes. Fréquemment il arrivait que M. Crookes suivait Katie lorsqu'elle se retirait dans le cabinet noir: quelquefois il les voyait ensemble, elle et son médium; mais, le plus souvent, il n'apercevait plus que miss Cook en transe, par terre, Katie avait disparu instantanément.

« Cependant ceci se passait dans la maison de M. Crookes. il était donc certain qu'il ne pouvait y avoir de trappes ni de passages secrets.

« Katie King *fondait* aussitôt qu'elle était rentrée dans le cabinet noir: elle rendait alors au médium toutes les molécules, tous les fluides qu'elle lui avait empruntés. Du reste, les appareils scientifiques (dynamomètre) que l'on employait pour marquer la réalité des faits marquaient une différence de poids

(1) *Katie King*, par un Adepté. On trouve ces documents dans le *Spiritualist* de Londres, et dans l'ouvrage de William Crookes, intitulé: *Force psychique*.



très sensible entre le moment où le médium était seul et celui où l'Esprit formé se promenait dans la salle. »

William Crookes n'est pas seul à certifier ainsi la réalité des apparitions de Katie, nous avons aussi les témoignages très clairs et très décisifs d'autres témoins, du docteur Gully, de l'ingénieur Varley, l'initiateur du câble transatlantique, de Marryat, des signataires du procès-verbal rédigé chez A. Corner, d'Harrison, etc., etc.

Nous n'avons aucune raison de supposer que Crookes ait eu l'intention de nous tendre un piège et de nous tromper. Ses affirmations, comme ses récits, défient le scepticisme, et sont marqués au coin de la sincérité, de la droiture, de la loyauté. Il n'avait aucun intérêt à prendre le parti de Katie King et à se constituer le défenseur de la réalité de ces apparitions si extraordinaires et si invraisemblables qui ont provoqué si souvent le sourire et les sarcasmes de l'incrédulité. Il n'appartient pas à la religion du spiritisme. C'est un savant qui cherche la vérité et qui raconte ses expériences, sans se préoccuper des attaques, des insultes, des insinuations perfides des adversaires matérialistes et positivistes, troublés dans leur hostilité ignorante par la clarté presque audacieuse de ses affirmations. Il était de taille à braver ces orages et à rester debout.

Il est donc permis de croire au témoignage formel de Crookes, qui n'était ni trompeur ni trompé. Il est permis de croire aux affirmations des témoins si nombreux qui ont fait avec lui et recommencé plusieurs fois avec lui les mêmes expériences. Il est permis à un esprit sérieux d'affirmer la réalité des apparitions répétées d'un fantôme qui se présentait sous le nom de Katie King.

On ne pourrait contester ces faits sans ébranler le fondement de toute certitude, sans nier la valeur de la perception des sens et des témoignages historiques les plus autorisés.

Nous sommes ainsi en présence de phénomènes merveilleux qui se sont produits au grand jour et en présence de nombreux témoins.

Que faut-il penser de ce fantôme et des conclusions que les

spirites, les occultistes, les théosophes prétendent dériver de ces apparitions?

## II

Cette femme fantôme ne serait-elle pas le médium, c'est-à-dire miss Cook qui aurait joué son rôle avec une habileté consommée? Miss Cook assise dans la demi-obscurité du laboratoire, ou couchée sur le canapé, tombe en léthargie, et c'est à ce moment que Katie se forme, se condense, apparaît, et cause avec les assistants.

Non, la confusion n'était pas possible, miss Cook n'était pas seulement immobile dans le laboratoire, les expérimentateurs avaient multiplié les précautions pour s'assurer de son immobilité pendant que Katie King se promenait avec les visiteurs étonnés et causait avec eux. On employa le galvanomètre réflecteur, le courant électrique du poignet droit au poignet gauche, miss Cook a été liée, garrottée pendant les expériences.

Ce n'est pas assez. Crookes a soulevé plusieurs fois le rideau du laboratoire, et tous les témoins ont pu voir simultanément Cook et Katie dans le plein éclat de la lumière électrique. Il est entré lui-même plusieurs fois dans le laboratoire, et il a constaté la présence des deux individualités de Cook et de Katie. On a même obtenu des photographies des deux personnages, l'une couchée, l'autre debout.

Rappelons-nous cette déclaration déjà citée de William Crookes : « Quant à imaginer qu'une innocente écolière de quinze ans ait été capable de concevoir et de mener pendant trois ans avec un plein succès une aussi gigantesque imposture que celle-ci, et que, pendant ce temps, elle se soit soumise à toutes les conditions qu'on a exigées d'elle; qu'elle ait supporté les recherches les plus minutieuses; qu'elle ait voulu être inspectée à n'importe quel moment soit avant, soit après les séances; qu'elle ait obtenu encore plus de succès dans sa propre maison que chez ses parents, sachant qu'elle y venait expressément pour se soumettre à de rigoureux essais

scientifiques, quant à imaginer, dis-je, que Katie King des trois dernières années est le résultat d'une imposture, cela fait plus de violence à la raison et au bon sens que de croire qu'elle est ce qu'elle affirme elle-même. »

Katie serait-elle le double ou le corps astral de son médium ? Les spirites prétendent que l'âme est enveloppée d'un périsprit, ou corps astral qui reproduit exactement la forme de notre corps matériel. Ils prétendent que cet astral, sans cesser d'être uni à l'âme, par un lien mystérieux, peut voyager. Ce serait lui qui apparaîtrait aux vivants, à de grandes distances, dans le mystère de la télépathie. Ce serait lui qui nous apporterait des nouvelles des régions éloignées où il aurait pu se transporter, en défiant l'espace et les distances. Ce serait lui qui servirait d'intermédiaire entre l'âme et le corps.

J'ai réfuté plusieurs fois cette hypothèse qui se trouve en opposition absolue avec ce principe philosophique : l'âme est la forme directe et immédiate du corps. Je ne recommencerai pas ici cette réfutation.

Les spirites prétendent que ce corps astral reproduit exactement la forme et les traits de notre corps matériel, et que cette similitude permet de le reconnaître promptement et facilement dans les apparitions.

Or, cette ressemblance n'existait pas entre le fantôme Katie et le corps de miss Cook au contraire, des différences caractéristiques ont été signalées. Manifestement Katie n'était pas l'astral de miss Cook. Ces différences portaient sur des marques du visage et du cou, sur la couleur des cheveux, sur la taille inégale des sujets, sur les dispositions mentales, sur l'état physique, sur la physionomie, sur la longueur des mains, sur la manière de s'exprimer, etc.

Ces différences très sensibles ne permettaient pas de voir dans le corps fantôme de Katie, l'astral de miss Cook.

Je sais bien que, plusieurs fois, dans des cas d'ailleurs très intéressants de matérialisation, l'Esprit a affirmé qu'il faisait son corps apparent avec le fluide emprunté au médium plongé en léthargie. Je sais que Katie a fait aussi cette réponse. Nous nous trouvons ici en présence d'une simple hypothèse, sans valeur scientifique, sans autre preuve que le témoignage con-

testable de l'apparition ; il nous paraît sage d'attendre des faits plus convaincants.

Reportons-nous à la séance d'adieux dont William Crookes nous a fait connaître les détails touchants. Katie, dans tous ses atours, richement drapée, visible pour tous, se penche vers son médium, miss Cook, en léthargie, et lui dit : « Éveillez-vous ! il faut que je vous quitte maintenant. » Pendant quelques minutes, elles causèrent ensemble ; puis elle disparut.

Ce simple récit me fait douter du rôle que l'on attribue au fluide vital dans le phénomène des matérialisations inexplicables.

En effet, on nous dit que le corps de Katie est formé aux dépens du fluide vital de miss Cook, que celle-ci doit être plongée dans la léthargie, pendant toute la durée de l'apparition, et qu'elle est étendue à terre dans un état de prostration qui rappelle la mort ; qu'elle perd une partie de son poids et de ses forces ; qu'une violente secousse aurait peut-être un effet mortel, qu'une déperdition trop grande de fluide aurait le même résultat. C'est pourquoi les spirites prétendent que la présence de l'Esprit matérialisé est nécessairement liée à l'état léthargique du médium et à une grande déperdition de fluide vital.

Or, dans cette scène touchante qui dura quelques minutes, et plus longtemps, d'après les vraisemblances, nous voyons d'un côté Katie King qui fait ses adieux, donne ses instructions suprêmes, adresse à tous ses remerciements, et de l'autre miss Cook éveillée, debout, très attendrie, en pleine possession de ses facultés, et sans aucun symptôme de déperdition de fluide vital ; aucun lien physique, astral ou fluidique n'existe ou ne se révèle entre les deux personnages, ou les deux amis.

Affirmer que Katie King puise dans le réservoir vital de miss Cook, aux dépens de sa vie physique et psychique, les éléments qui composent son propre corps apparent, c'est affirmer sans aucune preuve, et en contradiction avec les faits, un phénomène déjà trop mystérieux.

Quelle que soit la matière avec laquelle Katie forme son corps de circonstance, peut-on dire avec les spirites qu'elle

est une preuve décisive et vivante de la pluralité des existences et des réincarnations? Peut-on dire qu'elle ait été envoyée sur la terre pour y continuer des expiations qui la préparent à une vie plus élevée?

Katie King aurait dit: « J'étais Annie Morgan; je me suis désincarnée à l'âge de vingt-trois ans; j'ai vécu pendant la fin du règne de Charles I<sup>er</sup>, pendant la République et pendant le commencement du règne de Charles II. Je me souviens très bien des grands chapeaux pointus du temps de Cromwell et des chapeaux à larges bords que l'on portait sous Charles I<sup>er</sup> et Charles II; les hommes avaient les cheveux courts, mais Cromwell les portait longs. »

Je demande des preuves plus sérieuses avant de croire que Katie a vécu au temps de Cromwell, qu'elle s'appelait Annie Morgan, qu'elle s'est réincarnée pour expier et se purifier. Le témoignage de Katie, ce personnage fantastique, ne me suffit pas; aucun homme sérieux ne voudra s'en contenter.

Et quand j'entends Katie déclarer qu'elle vient dans ce monde pour expier ses fautes passées et compléter ses purifications préparatoires à une vie plus élevée, je suis tenté de sourire. Ce purgatoire qui consiste à prendre un corps aérien, à se donner en spectacle de temps en temps à des curieux et à des imaginations avides d'émotions nouvelles, à disparaître comme le rêve ou la fumée, ce purgatoire est bien doux, et plus d'un pécheur accepterait volontiers cette expiation amusante, cette préparation bizarre à une vie plus heureuse, dans le ravissement du ciel.

Tout cela est puéril.

Je reconnais volontiers que les apparitions de Katie sont certaines; que ce personnage n'est en réalité ni le double de miss Cook, ni une réincarnée, ni miss Cook cachée sous un déguisement impénétrable; je reconnais que ce personnage est un Esprit intelligent, étranger par sa nature à notre monde; il manifeste son intelligence, sa personnalité par ses paroles, ses actes, ses interrogations, ses réponses, par toutes les manifestations qui nous font connaître habituellement l'individualité des personnes avec lesquelles nous vivons, nous parlons, nous agissons, en ce monde.

Nier la réalité de ces apparitions attestée par tant de personnages qui ne peuvent être ni trompés, ni trompeurs, c'est nier la perception des sens, c'est nier la certitude historique, c'est condamner l'intelligence humaine au scepticisme universel.

Si vous me demandez en quoi consiste la nature du corps agité par l'esprit mystérieux, je confesse mon ignorance, et je ne vois pas pourquoi je m'arrêteraï à chercher quelque nouvelle hypothèse, quand l'esprit anxieux demande la certitude et ne la trouve pas.

Je constate que ce corps diffère essentiellement du corps humain que notre âme forme et vivifie, à tous les moments de la vie. Ce n'est pas notre corps, nos muscles, nos os, notre système nerveux, notre chair, notre sang, c'est autre chose, une chose qui n'a pas de nom dans notre langue. Ce n'est ni l'électricité, ni le magnétisme, ni le fluide vital, ni l'éther, ni la matière radiante, aucune expérience, aucune constatation n'a permis de déterminer sa nature, et Katie a peut-être raison quand elle lance un défi dédaigneux à nos prétentions, quand elle affirme que nous ne le saurons jamais.

Tantôt ce corps est fluïdique ; un coup de poing frappé dans la poitrine la traverse de part en part ; on saisit Katie pour l'étreindre, elle s'évanouit comme une ombre ; on veut serrer son poignet, et il disparaît, laissant à l'expérimentateur la sensation vide ; on veut la palper, on ne sent ni les muscles, ni les os. Puis, à volonté, Katie donne de la résistance à ces atomes de son masque, elle lui donne la contrefaçon de la vie, il devient dur, résistant, et il produit à l'auscultation, l'illusion du poumon qui respire et du sang qui circule. Le regard participe aussi à la variété troublante de ces phénomènes, il est tantôt vivant, tantôt terne et hagard, et l'observateur considérant ce personnage fantastique, croit voir un cadavre, soutenu par un principe mystérieux qui glisse sur le parquet et avive l'ardente curiosité des témoins réunis.

D'où vient cet esprit ? Est-il l'envoyé de Dieu ou l'envoyé de Satan ? Est-il bon ou mauvais ? Manifestement il n'appartient pas à ce monde, à notre plan physique, il vient d'une autre région. D'où vient-il ?

Quand Dieu envoie un esprit à la terre, quand il permet une apparition, il se fait connaître et il indique son but. Quand l'ange daigne venir parmi nous, sous une forme humaine, dans ces radieuses théophanies dont l'histoire de l'Église et la Vie des Saints conservent le souvenir, il prend un corps, il parle, il agit : nous le voyons, nous l'entendons. Il ne craint ni la lumière du soleil, ni le regard de la foule. Il n'a besoin ni d'un *médium* plongé dans la léthargie, ni d'un fluide emprunté au saint qu'il ravit par la grâce de son apparition divine. Il n'a besoin ni de phosphore, ni de magnésium, ni d'électricité pour se rendre visible, il ne se plaît pas dans les ténèbres suspectes d'un laboratoire ou d'un cabinet. Son corps ne fond pas sous l'action dissolvante de la lumière. Il semble vivre et agir comme nous, il est à l'aise sur notre plan physique, dans ce monde, quoiqu'il appartienne lui-même à d'autres sphères et qu'il vienne de plus haut.

Tout est grave dans son attitude, dans sa parole, dans son action : il remplit sa mission et il rapproche les âmes de Dieu.

Quelle différence entre ces apparitions fortifiantes, consolantes, sereines, et les apparitions fantastiques, amusantes, ridicules de Katie King!

Il faut à Katie un sujet entrancé ; il lui faut du fluide vital : il lui faut de l'électricité, du magnétisme, une lampe à phosphore. Elle fait voir tantôt sa tête, tantôt son buste, d'autres fois un bras ou un pied. Elle donne le spectacle d'une condensation et d'une dissociation de fluide qui intéresse et amuse : elle ne donne aucun enseignement sur le lendemain de la mort, elle ne projette aucune lumière sur les espaces incommensurables et troublants de l'au-delà.

Un jour, qu'elle se laisse contempler, on voit un bras d'homme, trapu et vigoureux se dessiner derrière elle, et Katie réprimande sévèrement cet *Esprit* indiscret qui se révèle d'une manière si inopportune. Elle aime la plaisanterie ; elle est restée coquette, c'est-à-dire femme, et rien ne rappelle dans ses communications insignifiantes la messagère des pensées et des volontés de Dieu.

Écoutez un de ses admirateurs : « Ce n'est pas toujours, ni

même souvent que Katie King est en humeur de donner des informations sur son histoire présente ou passée. Je pense qu'elle refuse d'en parler parce qu'on l'a habituée, trop, à mon avis, à *plaisanter, en causant avec les assistants. Les facéties lui plaisaient, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'elle déclarait appartenir à une sphère spirituelle peu élevée (1).* »

Cela me suffit. Ce n'est pas un esprit céleste, ce n'est pas un ange, c'est le faussaire de Dieu qui s'est présenté sous l'image de Katie King. Il ne me déplait pas de voir enfin des hommes de science et des incroyants affirmer la réalité de ces apparitions, renoncer au matérialisme grossier, regarder au delà de la tombe, dans l'anxiété du doute et de la crainte, sous le coup de ces manifestations incontestées. C'est la marche en avant du spiritualisme. Je m'en réjouis et j'attends mieux.

(1) Katie King, *Histoire de ses apparitions*, p. 49.

ÉLIE MÉRIC.

---



## LA RÉALITÉ

## DES APPARITIONS ANGÉLIQUES

(Fin.)

---

XVII. — LES ANGES ET LES SERVITEURS ET SERVANTES  
DE DIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE.

Au moment où le XIX<sup>e</sup> siècle finit dans un besoin intense de surnaturel qui se manifeste de mille manières, il est un peu prématuré de recueillir les phénomènes d'interventions angéliques dont il aurait été favorisé. Jusqu'ici, à la suite des Bollandistes, je n'ai guère mis en avant que des saints : les documents authentiques de leur vie, les procès de leur béatification ou canonisation présentent une garantie précieuse qui va me manquer. Néanmoins j'espère offrir à mes lecteurs un assez grand nombre de faits suffisamment prouvés, pour que le siècle finissant n'apparaisse pas déshérité de la touchante assistance des anges rendue visible et tangible. D'ailleurs la plupart des personnages dont je parle ont été déclarés vénérables, et leur cause s'instruit à Rome.

L'admirable Romaine, Anna-Maria Taïgi, eut de fréquents rapports avec les anges. Un de ses pieux historiens, le P. Gabriel Bouffier, nous dit trop brièvement : « Son ange gardien se montrait quelquefois à elle d'une manière sensible, et il l'aidait dans les soins du ménage et dans les soucis de sa famille (1). »

Le saint Curé d'Ars a eu certainement des visions, où les anges eurent leur part ; son humilité a tout caché, hormis les deux traits suivants. Une nuit, il vit à son grand saisissement,

(1) *La Vén. servante de Dieu, Anna-Maria Taïgi*, par le P. Gabriel Bouffier, S. J., liv. II, p. 413.

debout à ses côtés, un personnage mystérieux qui lui parlait doucement... Une autre nuit, « je ne dormais pas, dit-il, j'étais assis sur mon lit, pleurant mes pauvres péchés; j'entendis une voix bien douce qui murmurait à mon oreille, *In te Domine speravi non confundar in æternum*. Cela m'a un peu encouragé, mais comme le trouble durait encore, la même voix reprit plus distinctement, *In te Domine speravi, non confundar in æternum*. » Un chrétien comprendra tout ce qu'il y a de beauté en ce saint homme pleurant *ses pauvres péchés*, tout ce qu'il y a d'exquise douceur dans la voix qui le console (1).

De 1800 à 1850 vécut à Saint-Omer une sœur stigmatisée, Bertine Bouquillion. Elle était en relation fréquente avec les saints anges. Elle voyait souvent son ange gardien sous les traits d'un charmant enfant de huit à neuf ans. L'archange Raphaël se montra à elle plusieurs fois; il lui dit de communiquer certaines choses tout intimes aux sœurs de la maison et de les inviter à se corriger de plusieurs défauts. Elle est admise à contempler le glorieux saint Michel qui, entouré de douze anges, délivre les âmes du purgatoire. Un jour, elle est communiée de la main d'un ange (2).

On peut recueillir de nombreux phénomènes extra-naturels de la vie de la servante de Dieu Marie-Agnès-Claire Steiner, réformatrice des Clarisses, née le 29 août 1813, morte le 24 août 1862, dont l'existence admirable a été retracée par le R. P. de Reuss, de l'ordre de Saint-François.

Non seulement les démons la harcèlaient personnellement, mais ils s'en prenaient aux saintes filles qui vivaient avec elle: ils leur apparaissaient sous des formes bestiales avec des hurlements affreux, ils faisaient mine de vouloir les étouffer la nuit. Quant à la vénérable mère, ils la battaient; mais elle les chassait honteusement, et même les battait avec une petite baguette bénite surmontée de la statue de saint Michel. Elle avait beaucoup de dévotion à ce glorieux archange: elle mérita de le voir, en 1847, au-dessus de Saint-Pierre et du Vatican, qui défendait l'Église menacée; elle priaît parfois la sainte Vierge qu'elle daignât envoyer à son aide le capitaine des

(1) *Vie du Curé d'Ars*, par l'abbé Monnin.

(2) *Voix prophétiques*, par M. l'abbé Curicque. Tom. I, liv. iv, ch. III, *passim*.

armées angéliques. Les anges lui rendaient sensiblement bien des services. Tandis qu'elle commença la réforme à Pérouse, chaque nuit une sonnette qu'agitait une main invisible éveillait les sœurs pour les matines. Dans les années qui précédèrent sa bienheureuse mort, les anges la visitèrent par troupes à plusieurs reprises : et les sœurs qui étaient avec elle entrevirent quelque chose de ces mystérieuses approches à une splendeur formant comme un baldaquin au-dessus de leur mère, en même temps qu'elles entendaient un bruit de pas et des voix mélodieuses et que la chambre se remplissait d'une odeur paradisiaque. Une sœur a déposé, comme il suit, de la mort de la sainte réformatrice : « Voyant ses derniers moments approcher, je me transportai au Calvaire pour contempler Jésus mourant ; et, tandis que j'arrêtais mon regard sur la mère agonisante, je la vis fermer doucement les yeux et la bouche, et je connus qu'elle expirait. Au même moment, je vis le Sauveur entouré de gloire et d'un nombreux cortège d'anges s'avancer de l'extrémité du lit, et aller à la rencontre de l'âme de la mère qui, sous la forme d'une petite et blanche nuée, fut affectueusement embrassée par Jésus et pressée sur son sein (1). »

On le voit, au point de vue de la beauté des morts saintes, emparadisées d'apparitions célestes, notre siècle n'a pas trop à envier les siècles antérieurs. Voici maintenant un trait de familiarité charmante avec les anges, qui nous les rappellera servant d'intermédiaires entre sainte Rose de Lima et son amie la pieuse dame d'Uzatégui. Nous trouvons ce trait dans la relation de la vie de la vénérable mère Chappuis, morte en odeur de sainteté au monastère de la Visitation de Troyes l'an 1875, relation écrite par les religieuses de ce monastère.

« A l'arrivée de notre mère à Troyes, sœur Thérèse Bourgeat était supérieure dans cette ville d'une maison des Filles de Saint-Vincent de Paul ; elle fut attirée vers notre mère : leurs âmes se comprirent, se lièrent d'une étroite amitié, et, d'après le témoignage de la sœur Thérèse, elles étaient en rapports continuels par l'intermédiaire de leurs bons anges. Celui de notre vénérée mère était soigneux de lui envoyer sœur Thérèse

(1) *La servante de Dieu, Marie-Agnès-Claire Steiner*, tertiaire franciscaine cloîtrée, puis réformatrice des Clarisses, par le R. P. de Reuss, *passim*, p. 233.

quand elle en avait besoin, et il s'acquittait si fidèlement de la commission que bientôt on la voyait arriver au parloir où elle était attendue ; et notre mère lui disait en souriant le motif de son appel. » Le plus souvent cet appel était transmis par l'ange sous forme d'une sorte d'impulsion intérieure, sur le sens de laquelle sœur Thérèse ne pouvait pas se tromper, et à laquelle elle n'avait garde de résister. Parfois cette impulsion, cette douce obsession, devenait quasi sensible, témoin le fait suivant d'une naïveté caractéristique. « Un jour que sœur Thérèse faisait les confitures des pauvres malades, la sœur qui l'aidait dans cette besogne l'entendait dire : « Tout à l'heure, oh ! je vous en prie, laissez-moi donc finir, encore un petit moment. — Mais ma mère, dit la sœur présente, à qui parlez-vous donc ainsi ? — Au bon ange de la mère Marie de Sales (Chappuis) qui ne me laisse pas de repos que je ne sois allée à la Visitation. » Et elle s'y rendit promptement. « Ah ! vous voilà donc enfin, » dit notre mère en la voyant venir. Quand sœur Thérèse eut connaissance de l'affaire assez importante dont il s'agissait, « c'est donc pour cela, dit-elle, que votre bon ange me pressait si fort. » Nous tenons, ajoutent les religieuses, ces détails de sœur Clémentine, compagne de sœur Thérèse (1). »

Je réserve pour la fin de cette revue contemporaine un fait qui est placé sous la haute garantie de l'Église. Le 23 juillet 1894, N. S.-P. le Pape Léon XIII daignait, à la requête du supérieur général des Lazaristes, instituer une fête en l'honneur de la médaille miraculeuse. En même temps, la Sacrée Congrégation des Rites approuvait un office avec des leçons qui relatent les circonstances dans lesquelles la médaille fut proposée à la vénération des fidèles. « La sainte Vierge, y est-il dit, daigna apparaître à une pieuse personne nommée Catherine Labouré, de la communauté des Filles de la Charité ; elle lui donna l'ordre de pourvoir à ce qu'une médaille fut frappée en l'honneur de l'Immaculée Conception. » Ainsi l'apparition est authentiquée par Rome et devient l'objet d'un

(1) Relation, p. 73. — Les religieuses elles-mêmes priaient le bon ange de la vénérable mère, et celle-ci se rendait à l'indication de son ange. En 1844, elle attesta qu'elle avait vu passer sur Paris l'ange exterminateur ; et peu après arrivèrent les troubles de 1848.

office public. Or, comment eut lieu cette apparition? Ce fut un ange qui conduisit la jeune sœur aux pieds de la très sainte Vierge. Écoutons ce récit d'une ravissante simplicité, dicté par la sœur elle-même sur les injonctions de ses supérieurs.

Le 18 juillet 1830, veille de la fête de saint Vincent de Paul, elle s'était couchée comme à l'ordinaire. « Vers onze heures et demie, elle s'entend appeler par son nom de *sœur Labouré*, accentué trois fois de suite; pendant ce temps, s'éveillant tout à fait, elle entr'ouvre son rideau du côté d'où part la voix; qu'aperçoit-elle? Un jeune enfant, d'une beauté ravissante; il peut avoir de quatre à cinq ans, il est habillé de blanc, et de sa chevelure blonde, aussi bien que de toute sa personne, s'échappent des rayons lumineux qui éclairent tout ce qui l'entoure : — « Venez, dit-il d'une voix mélodieuse, venez à la chapelle, la sainte Vierge vous attend. » — Mais, pensait en elle-même sœur Catherine (qui couchait dans un grand dortoir), on va m'entendre, je serai découverte... « Ne craignez pas, reprit l'enfant, répondant à sa pensée, il est onze heures et demie, tout le monde dort, je vous accompagne. »

« A ces mots, ne pouvant résister à l'invitation de l'aimable guide qui lui est envoyé, sœur Catherine s'habille à la hâte et suit l'enfant, qui marchait toujours à sa gauche, *portant des rayons de clarté* partout où il passait; et partout aussi les lumières étaient allumées, au grand étonnement de la sœur. Sa surprise redoubla en voyant la porte s'ouvrir dès que l'enfant l'eut touchée du bout du doigt, et en trouvant l'intérieur de la chapelle tout illuminé, « ce qui disait-elle, lui rappelait la messe de minuit ». L'enfant la conduisit jusqu'à la balustrade de la communion; elle s'y agenouilla, pendant que son guide céleste entra dans le sanctuaire, où il se tint debout sur la gauche.

« Les moments d'attente semblaient longs à sœur Catherine; enfin; vers minuit, l'enfant la prévient en disant : « Voici la sainte Vierge, la voici! » — Au même instant, elle entend distinctement du côté droit de la chapelle un bruit léger, semblable au frôlement d'une robe de soie. Bientôt une dame, d'une grande beauté, vient s'asseoir dans le sanctuaire, à la place occupée ordinairement par le directeur de la commu-

nauté, au côté gauche. Le siège, l'attitude, le costume, c'est-à-dire une robe blanche un peu jaune avec un voile bleu, rappelaient la représentation de sainte Anne que l'on voit dans un tableau placé au-dessus. Cependant ce n'était pas le même visage, et sœur Catherine était là, luttant intérieurement contre le doute. — Soudain le petit enfant, prenant la voix d'un homme, parla très fortement et fit entendre des paroles sévères, lui demandant si la Reine du ciel n'était pas maîtresse d'apparaître à une pauvre mortelle sous telle forme qu'il lui plaisait. — A ces mots, toute hésitation cesse, et, ne suivant plus que le mouvement de son cœur, la sœur se précipite aux pieds de la sainte Vierge, posant familièrement les mains sur ses genoux, comme elle eût fait avec sa mère. »

Suivit un long et familier colloque entre la Reine du ciel et l'humble sœur. « Je ne saurais dire, expliqua-t-elle, combien de temps je suis restée auprès de la sainte Vierge; ce que je sais, c'est qu'après m'avoir parlé longtemps, elle s'en est allée disparaissant comme une ombre qui s'évanouit... M'étant relevée, je retrouvai l'enfant à la place où il était avant l'apparition: il me dit : *elle est partie*; et se mettant de nouveau à ma gauche, il me reconduisit de la même manière qu'il m'avait amenée, répandant une clarté céleste... Je crois que cet enfant était mon ange gardien, parce que je l'avais beaucoup prié pour qu'il m'obtint la faveur de voir la sainte Vierge... Revenue à mon lit, j'entendis sonner deux heures, et je ne me suis pas rendormie (1). »

L'aimable ministère des anges, chargés de nous conduire à Dieu, est tout entier renfermé dans cette touchante et très douce apparition. Ces esprits bienheureux revêtent volontiers une forme enfantine, qui caractérise mieux l'innocence immaculée de leur être et la simplicité toute divine de leur nature: ils nous rappellent ainsi que, selon la parole du Sauveur, il faut revenir à la ressemblance des enfants, pour entrer dans le royaume des cieux.

La revue de l'*Angélique dans la vie des saints* est terminée :

(1) *La Médaille miraculeuse*, par M. Aladel, 10<sup>e</sup> édition, p. 67-72.

il me reste à discuter les faits apportés à l'appui de ma thèse, et à tirer quelques conclusions.

### XVIII. — DISCUSSION DES FAITS ET CONCLUSIONS.

Mes lecteurs ont pu remarquer que j'ai choisi les faits angéliques avec une certaine latitude, afin de leur fournir une vue plus compréhensive de l'action des anges vis-à-vis de nous. Il importe maintenant, en discutant ces faits, de les classer autant que possible, et de montrer que plusieurs emportent incontestablement avec eux une réalité extérieure et physique.

Parmi ces derniers, mettant de côté le vieillard qui engagea un colloque avec saint Justin, je citerai la très grande partie des manifestations angéliques en faveur des martyrs. Les esprits célestes paraissent aux yeux de leurs compagnons de captivité, de leurs gardiens, ou même de leurs bourreaux. Le fils du préfet de Rome est foudroyé par la vue de l'ange qui protège sainte Agnès; Valérien mérite de voir celui qui garde sainte Cécile; les mystérieux assistants à la mise au tombeau de sainte Agathe sont aperçus par tous ceux qui rendent les derniers devoirs à sa dépouille virgine.

Plusieurs apparitions aux anachorètes, évêques et moines peuvent être classées parmi les visions imaginatives; telles sont par exemple les apparitions d'âmes conduites au ciel par des anges; telles aussi les belles manifestations d'esprits célestes présentées aux regards de saint Jean Chrysostome ou de saint Bernard, soit pendant l'acte du saint sacrifice, soit pendant le chant des matines, et mentionnées sur un thème analogue dans la vie de plusieurs autres saints. Il est très possible qu'en ces occurrences les anges se soient contentés d'imprimer dans l'imagination des serviteurs de Dieu de pures et vives images révélatrices de leur présence ou de leur action, sans revêtir une apparence physique. Sainte Thérèse, qui eut maintes fois, des révélations de ce genre, ne paraît pas leur accorder une réalité tombant sous les sens du corps. Et néanmoins il convient de leur reconnaître une réalité objec-

tive. Les saints ont vu réellement, mais par leurs facultés internes, des anges qui conduisaient réellement des âmes au ciel, qui réellement entouraient le saint autel, et réellement excitaient les moines à chanter les louanges divines. Vision imaginative ne veut pas dire hallucination, c'est-à-dire vision d'un objet qui n'existe pas, mais perception par un acte interne du cerveau d'un objet réel faisant directement une impression sur lui. En fait, bien loin qu'il y ait opposition entre la vision imaginative et la vision corporelle, il y a grande affinité entre l'une et l'autre : des deux côtés il y a formation d'une image par un agent extérieur et spirituel : seulement au premier cas elle est présentée simplement au cerveau du voyant, dans le second elle l'est à ses sens corporels. Les choses étant telles, il ne me répugne pas d'admettre que plusieurs manifestations angéliques, racontées au cours de mon étude, ont été des visions imaginatives.

Par contre plusieurs autres se refusent à cette classification, et demandent à être rangées parmi les visions incontestablement corporelles : tel est, pour en citer quelques-unes, l'ange délivrant saint Apollon, tels sont les inconnus lui apportant des vivres, tels sont les guerriers mystérieux garnissant les remparts de Constantinople, tel est le guide providentiel assurant la marche des croisés ; telles sont les apparitions dont furent gratifiés saint Dominique, saint François d'Assise, saint Philippe Béniti ; telles sont les visites des esprits célestes sous la forme d'un pauvre ou d'un pèlerin, si fréquentes dans la vie des saints.

J'en viens au touchant phénomène de l'assistance continue d'un ange visible, faveur accordée à sainte Lidwine, à la bienheureuse Véronique de Binasco, à sainte Françoise Romaine ? Faut-il le classer parmi les visions imaginatives, ou parmi les visions corporelles ? Je ne puis croire que la seule imagination de ces saintes ait été frappée et ravie par cette vision charmante. Mais, dira-t-on, ces anges n'étaient visibles qu'aux saintes elles-mêmes, et non à leur entourage. Cela ne prouverait aucunement qu'ils n'aient pas frappé leurs sens extérieurs par une forme physiquement sensible : car un esprit peut très bien, tout en se rendant extérieurement visi-



ble à quelqu'un, rester invisible à tous autres qu'à lui. Sainte Françoise nous représente son ange jetant la nuit une telle lumière, qu'elle peut lire son office aux rayons qui s'en dégagent ; sa présence est donc bien physique. Parlant de lui, elle fait mine de lui poser sa main sur la tête, mais, déclare-t-elle, sans rien sentir au toucher : le corps de son ange était donc formé de linéaments aériens sans consistance matérielle. Il lui rend mille services qui le supposent bien réellement présent et agissant à ses côtés : cueillons un de ses traits, le plus caractéristique et le plus délicieux de tous.

Un jour que sainte Françoise portait son petit-fils Girolamo, tout à coup Satan lui apparaît ; l'enfant tout comme elle voit l'horrible spectre, et se débat entre les bras de son aïeule. Celle-ci le marque du signe de la croix, mais sans réussir à calmer sa frayeur. Alors l'ange familier s'incline devant la sainte, en lui tendant ses deux bras. Françoise lui remet l'enfant, et, chose merveilleuse, on voit le petit être suspendu en l'air sans soutien apparent, puis doucement porté et déposé dans son berceau. Il n'a plus peur, il sourit à l'archange qui le caresse comme une mère, et semble l'envelopper dans les rayons émanant de sa belle chevelure d'or (1).

Sainte Lidwine obtint un jour qu'une de ses amies vit son ange familier. — « Tenez-vous, lui dit-elle, dans une posture respectueuse, il va vous apparaître. » — Et il se montra à cette femme, le visage tout rayonnant, les vêtements blancs comme neige. — « Ange mon frère, dit alors Lidwine, je vous prie de permettre à ma sœur de contempler un instant la beauté de vos yeux. » — Et l'ange fixa la pieuse amie d'une manière si douce et si gracieuse, qu'elle en fut hors d'elle-même, et que pendant plusieurs jours elle ne fit que pleurer sans pouvoir prendre aucune nourriture. (*Act. SS. Ap.*, t. II, p. 317.)

Ces anecdotes touchantes démontrent à mon sens la réalité extérieure de ces apparitions. — Disons en terminant que cette faveur d'un ange familier continuellement visible fut accordée à plusieurs saintes et saints : notamment au bienheureux Dalmace Monier, de l'ordre de Saint-Dominique, et,

(1) Comtesse de Rambuteau, sainte Françoise Romaine, p. 159.

plus près de nous, à la vénérable Anne de Xainctonge, fondatrice des Ursulines en Bourgogne au xvii<sup>e</sup> siècle.

J'ai déjà discuté l'apparition du séraphin à sainte Thérèse : elle eut un effet physique, la transverbération de son cœur ; mais il semble qu'elle l'ait eu par une sorte de répercussion, car, dit la sainte, la douleur fut principalement spirituelle. Il est aussi à remarquer que le corps même de la sainte ne fut pas transpercé à l'endroit du cœur ; le cœur seul se trouva directement atteint. Il y a là quelque chose de mystérieux, démontrant que les phénomènes divins relèvent de lois particulières. Un autre fait, rapporté également en mon étude, peut servir à comprendre celui-ci. Saint Thomas est endormi ; il voit en songe, par suite imaginativement, deux anges lui ceindre la taille d'une ceinture ; mais en même temps il sent autour des reins une étreinte si forte qu'elle lui cause une douleur aiguë, et il s'éveille en poussant de grands cris. La vision en elle-même est imaginative ; seulement elle est accompagnée d'une action physique et très accentuée des anges sur le jeune homme endormi. De même si, comme quelques-uns le pensent, la vision de sainte Thérèse fut imaginative, il y eut une action concomitante du séraphin qui atteignit du même coup son âme spirituelle et son cœur de chair, qui fut par conséquent tout à la fois psychique et physique. Il n'est pas possible à mon sens d'admettre que la seule imagination de la sainte ait pu produire la merveilleuse et très authentique transverbération de son cœur. Un tel phénomène relève de Dieu et d'une opération surnaturelle. Aussi bien la sainte ne put-elle vivre désormais, le cœur transpercé, sans un miracle.

La suite de mon étude, comme il est aisé de s'en rendre compte, relate un bon nombre d'apparitions angéliques très authentiquement réelles. Qu'on veuille bien se rappeler les paragraphes consacrés à saint Jean de Dieu, à saint Philippe de Néri : ces approches des esprits célestes se produisent sous une forme accessible à tous les yeux, et en présence de témoins. De même quand saint Stanislas à deux reprises est communié de la main des anges, l'imagination ne peut expliquer ce phénomène. Il paraît également bien impossible qu'elle ait été le siège des surprenantes merveilles qui sura-

bondent dans la vie de Benoîte de Laus, d'Agnès de Langeac, et *a fortiori* de sainte Marie Françoise des Cinq-Plaies. L'ange conduisant la sœur Catherine Labouré aux pieds de la sainte Vierge, et lui servant de flambeau durant la nuit, rappelle exactement l'ange de sainte Françoise Romaine, et se présente lui aussi avec les caractères d'une apparition dont la réalité physique est indéniable.

J'aurais pu extraire de la vie des saints bien d'autres faits. Qui n'a admiré au Louvre le fameux tableau de Murillo, appelé vulgairement *la Cuisine des Anges*? Un frère cuisinier, saint Diégo, est ravi en extase : le voici à gauche du tableau, soulevé de terre, les mains jointes, les jambes repliées comme quelqu'un que l'influx divin a surpris à genoux ; une lumière intérieure transpire de sa face amaigrie et plaquée de bistre, elle enveloppe sa tête et son corps comme d'une auréole. Les Anges le suppléent dans son office : il y en a de grands à larges ailes, qui vont à l'eau, mettent le couvert, font chauffer la marmite sur le fourneau qui rougeoit : puis de petits, joufflus et espiègles, avec des ailes ébauchées comme des ailes de pigeon, qui se jouent avec des tomates et des concombres. Sur ces entrefaites entre dans la cuisine par une porte de gauche le prieur du couvent suivi de deux gentilshommes, et un bon frère y pénètre par une porte du fond. Tous sont ébahis en voyant cette chose étrange : le cuisinier ravi au ciel, et les anges du ciel faisant sa cuisine. — Le pinceau divinement réaliste de Murillo s'est joué dans cette scène, il en a inventé les détails et agrémenté l'ordonnance. Il n'a pas inventé le fait lui-même, qui est tiré de la légende de saint Diégo, comme le labour des anges est pris authentiquement de la vie de saint Isidore.

Mais j'en ai dit assez sur l'assistance des anges. Elle ressort clairement de ces pages qui réjouiront, je l'espère, les âmes chrétiennes. J'ose le dire, il n'est pas un vrai chrétien, vivant de la foi, qui un jour ou l'autre, n'ait senti en soi-même et autour de soi l'influence bienfaisante des anges : par je ne sais quel éclair soudain qui en un instant dissipe les ténèbres de l'esprit, par une allégresse intérieure qui chasse la tristesse et rassérène le cœur, par une rencontre providentielle,

par la solution inespérée d'une affaire épineuse, par l'écartement d'un danger imprévu. En ces moments, on a la sensation d'être subitement entouré d'effluves de chaude lumière, d'être porté et mis à couvert par des mains invisibles. Ce sont les bons anges de Dieu qui remplissent leur office vis-à-vis des créatures faibles et ignorantes que nous sommes. Ils y apportent la condescendance d'êtres supérieurs, la charité d'amis fidèles, le dévouement et l'empressement de serviteurs de Dieu qui honorent en nous la filiation divine,

Quoi d'étonnant, si parfois, eux les discrets amis, ils parlent plus clairement à notre imagination par des songes et visions; et même s'ils prennent une apparence sensible pour se montrer à nos yeux! C'est Dieu qui permet quand bon lui plaît, pour des motifs relevant de sa sagesse et de sa bonté, ces phénomènes exceptionnels. La sainte Ecriture en mentionne un bon nombre qui ne laissent aucun doute sur leur réalité; la vie des saints ne fait qu'ajouter des anneaux à la chaîne scellée dans les livres inspirés.

Cette doctrine des saints anges est une excellente réfutation des erreurs du spiritisme. Il y a, égarées dans le spiritisme, des âmes de bonne foi, que le matérialisme repousse autant que le surnaturel les attire. Qu'elles viennent à nous; elles trouveront au foyer de l'Eglise, Jésus-Christ, suprême Médiateur, et les anges médiateurs subordonnés à lui. Là tout est noble, pur, élevé et élevant, digne de Dieu qui se communique à l'homme, digne de l'âme humaine qui est faite pour Dieu.

Que les partisans trompés du spiritisme veuillent bien peser attentivement les considérations que voici. Les phénomènes divins et angéliques doivent être irréprochables; ils supposent une intervention de l'infinie sagesse et de l'infinie bonté: toute incohérence, toute note licencieuse et bouffonne, décèle une origine suspecte. Ils doivent s'imposer d'autorité: s'ils témoignent d'une condescendance, ils n'impliquent pas une déchéance: une familiarité insinuante et rampante ne leur convient nullement. Ils inspirent tout d'abord une terreur sainte, qui bientôt se résout en joie, en confiance, en sécurité, alors que les phénomènes opposés débutent par une joie

malsaine, sorte d'enivrement factice, que suit de près un malaise insurmontable et un profond dégoût.

Enfin les phénomènes divins et angéliques sont à l'état d'exception. Dieu ne dérange pas à tout propos l'ordre mondial, qui comporte des intermédiaires purement spirituels entre les êtres humains et lui-même Esprit infini. L'influence de ces agents spirituels s'exerce, comme se répand la lumière, comme vibrent les fluides, sans bruit ni secousse, en sorte qu'aux esprits distraits elle peut passer inaperçue. En réalité, elle nous enveloppe de tous côtés comme une atmosphère vivifiante, qui nous transmet le rayonnement de l'éternelle lumière. Si parfois il plaît à Dieu que se soulève un coin du voile cachant les réalités invisibles, par une intervention plus directe d'un esprit angélique, par sa présence manifestée à l'imagination et aux sens, c'est pour nous réveiller de notre inattention, pour nous forcer à considérer le mystère qui nous entoure, et dans lequel nous sommes plongés comme à notre insu. D'après saint Augustin, Dieu ne se propose pas un autre but que celui-là en opérant des miracles, en envoyant aux hommes des apparitions et des visions.

Grâce à cette disposition providentielle, l'existence du monde invisible est affirmée, mais en même temps la ligne de démarcation entre lui et le monde visible est maintenue. Au contraire, dans la doctrine des spirites, les notions sont confondues et les frontières effacées; les phénomènes qu'ils provoquent à l'état endémique constituent une intrusion anormale et violente des esprits dans les régions corporelles; ils sont excessifs, troublants, sans dignité; et le charme exquis du mystère s'évanouit chez eux dans la banalité monotone et désespérante de communications sans but et sans portée.

En résumé, ici comme ailleurs, la doctrine catholique tient le juste milieu, qui est celui de la vérité, entre deux erreurs extrêmes: l'erreur de ceux qui nient l'existence du monde invisible, ou qui révoquent en doute la possibilité d'entrer en relation avec lui; et l'erreur de ceux qui confondent entre eux les deux mondes spirituel et corporel, et se croient exempts d'illusions en sollicitant des communications journalières avec les esprits. La vérité, c'est que les deux mondes existent, mais

profondément distincts l'un de l'autre; que, dans l'état ordinaire des choses, le monde invisible exerce une influence constante, mais toute spirituelle, sur le monde visible; que par exception les esprits composant le monde supérieur peuvent se manifester, et se manifestent quelquefois à l'imagination et aux sens des créatures humaines; que Dieu permet, quand il lui plaît, ces manifestations pour la justification de la foi de son Eglise et pour la consolation de ses serviteurs.

D. BERNARD MARÉCHAUX,  
*Bénédictin de la Congrégation olivétaine.*

---

## L'INTERSIGNE

---

On a longtemps traité avec un souverain mépris les croyances populaires. A présent, on les examine de plus près et on commence à reconnaître qu'en les dégageant de tout ce que la crédulité et l'imagination y ont ajouté, elles ont généralement un fond de vérité.

Il en est ainsi de l'*intersigne*.

C'est le nom donné en Bretagne à l'apparition de ce qu'on appelle là-bas le *double* d'une personne vivante, ou crue encore vivante à ce moment; ce que les spirites nomment *corps astral*, *périsprit*, etc.

Cette vision, perçue en pleine veille, est toujours dit-on, l'annonce d'une mort prochaine; la vôtre, si vous voyez votre propre image, ou celle de la personne dont le fantôme vous est apparu.

Nous aurions pu recueillir de nombreux faits à l'appui quand nous étions en Bretagne, mais leur réalité ne nous paraissant appuyée sur rien de sérieux, ils nous intéressaient médiocrement. Nous le regrettons aujourd'hui. On devrait toujours regarder autour de soi. Rien n'est indigne d'attention pour qui sait voir et réfléchir, et quand on comprend combien ce que nous savons est peu de chose en comparaison de ce que l'avenir nous apprendra.

Les trois faits que nous allons citer nous viennent de sources sûres et se sont passés dans le centre de la France.

### I

Une petite fille de quatre à cinq ans, intelligente et fort nerveuse, avait été envoyée à la campagne, chez ses grands parents, à deux lieues environ de la ville qu'habitait sa mère, à cause de la maladie grave d'un frère plus jeune qu'elle.

Une nuit, l'entendant parler avec animation, on lui demande ce qu'elle a. — Rien, répond-elle toute joyeuse, je cause avec mon petit frère. — Mais ton petit frère n'est pas ici, tu sais bien qu'il est malade. — Non, il est guéri, je l'ai vu.

Impressionné, le grand-père se lève, regarde l'heure, s'approche du lit de la fillette; elle est bien éveillée, nullement agitée et ne tarde pas à se rendormir.

Le lendemain matin, on apprenait la mort du petit garçon, arrivée dans la nuit, à l'heure même où sa sœur affirmait le voir et lui parler.

## II

Le fait que nous allons raconter a eu un dénouement dramatique et imprévu qui renverse la théorie de l'intersigne et ajoute une douloureuse énigme à celle déjà si troublante de ces manifestations à distance.

Il y a quelques années, M<sup>lle</sup> X... était fiancée à M. Z.. Ils avaient l'un pour l'autre une vive et pure affection : mais sans fortune tous deux, la célébration de leur mariage ne pouvait avoir lieu avant l'époque où le jeune homme serait parvenu à une situation suffisante pour faire vivre le ménage. Ils habitaient des pays différents et éloignés et s'étaient promis de s'attendre. La jeune fille travaillait de son côté. Elle avait autorisé son fiancé à lui écrire deux fois par an, à sa fête et au jour de l'an, mais l'avait prévenu qu'elle ne lui répondrait pas.

Deux ans se passèrent ainsi. Touchée de la constance de M. Z..., M<sup>lle</sup> X... pensa pouvoir se départir de sa réserve et voulut lui donner une preuve de souvenir en lui envoyant une touffe de myosotis. Pendant qu'elle préparait son envoi, tout heureuse à la pensée de la joie qu'il causerait, M. Z... seul dans sa chambre, et parfaitement éveillé, puisque c'était en plein jour, vit tout à coup apparaître celle qu'il aimait. Convaincu que cette vision lui annonçait la mort de sa fiancée, il saisit un revolver, qui malheureusement se trouvait sous sa main, et fou de désespoir, se brûla la cervelle.



Comment expliquer l'affreuse issue de cette chaste idylle? ce dédoublement de la fiancée produit, semble-t-il, par un élan d'affection, et la catastrophe qui a été sa funeste conséquence? Un esprit malfaisant avait-il pris la forme de la jeune fille pour anéantir le bonheur attendu par tous deux? M<sup>lle</sup> X... est restée fidèle au souvenir de l'infortuné dont elle a si involontairement causé la mort.

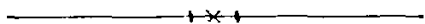
### III

M. X... voyageait en Italie depuis une quinzaine de jours. Un matin, il se réveilla en entendant sonner cinq heures. Il ne s'était pas rendormi lorsqu'il vit devant lui une jeune femme qu'il aimait beaucoup, étant très lié avec sa famille et l'ayant connue toute enfant. Elle le regarda tristement sans parler, deux grosses larmes coulèrent lentement de ses yeux et elle disparut.

Très frappé de cette étrange apparition, M. X... se leva, regarda l'heure exacte et la mit en note. Bien que nullement enclin à la superstition, il attendit avec anxiété des nouvelles de France. La jeune femme, qu'il savait à peine indisposée, expirait à l'heure juste où elle lui était apparue.

#### E. LE NORMANT DES VARANNES.

(*A suivre.*)



# THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL <sup>(1)</sup>

## ÉTUDE SPÉCIALE DU FLUIDE VITAL

(Suite)

### § IV. — Un fluide unique : Fluide cosmique.

Ainsi le *fluide vital* se présente sous les diverses modalités connues : chaleur, lumière, électricité, vibrations sonores, etc. C'est qu'en effet, dans la nature, tous ces modes de vibrations dont la physique fait, pour les besoins de l'étude, des catégories particulières, ne procèdent, en vérité, que d'un seul et même fluide, unique, universel. Nous lui donnerons, si

(1) Animé assurément des plus louables intentions, certain théologien a cru, paraît-il, entrevoir dans ce qui a déjà paru de la présente étude « une thèse qui supprime la distinction essentielle des trois règnes, minéral, végétal, animal, et qui serait dériver toute créature, par voie de transformisme, d'une première monade. »

C'est dans ces termes, rigoureusement exacts, que l'éminent directeur de la *Revue du Monde Invisible* m'a transmis les scrupules de ce commentateur, me faisant pressentir combien, en y ajoutant encore quelques hypothèses de plus, une semblable doctrine peut aisément devenir athée, panthéiste, etc.

Or, en premier lieu, je tiens à honneur de déclarer ici formellement, *une fois pour toutes*, que si, par malheur, quelque-une de mes expressions pouvait jamais être *réellement, logiquement*, interprétée dans un sens qui ne fût pas conforme à la croyance catholique, je la rejette et la rétracte par avance sans la moindre restriction.

En agissant ainsi, je suis certain du reste de ne jamais m'écarter de la science véritable, car la vérité religieuse et la vérité scientifique ne peuvent être mises en contradiction, sinon par des ignorants qui, se croyant cependant très forts, ne connaissent bien en réalité ni l'une, ni l'autre. Cette profession de foi nettement formulée, je vous prie en grâce, chers lecteurs, de relire attentivement, comme je viens de le faire moi-même, toute la partie déjà publiée de mon présent travail et de me dire ensuite si vous y trouvez une seule phrase, un seul mot indiquant une tendance aux idées que l'on me prête ci-dessus, idées que j'affirme d'ailleurs tout à fait opposées à mes propres convictions.

Que l'on rencontre dans les théories transformistes, à côté d'erreurs manifestes, certaines notions justes et que nul homme sérieux n'a le droit de repousser en bloc, sans examen et sans discussion, c'est incontestable. Mais ces considérations sont absolument étrangères au sujet qui nous occupe et ce serait confondre toutes les questions que de vouloir les aborder et les discuter ici. Non seulement *je n'ai même pas eu l'occasion d'envisager l'origine des êtres* et, par conséquent, je n'ai pu donner à entendre qu'un beau jour une matière inerte se fût spontanément transformée en un être vivant, mais au contraire tout ce que j'ai écrit concernant la force matérielle démontre quel *infranchissable abîme* existe entre le règne minéral, mû par cette *force purement physique* et les êtres vivants dont

vous le voulez bien, le nom de *fluide cosmique*, plus commode pour indiquer ses rapports avec le fluide vital, le *fluide cosmique* étant la forme physique dont le *fluide vital* est la *forme animée, physiologique*.

Tel est, en deux mots, le résumé de ma théorie, qui vient d'ailleurs corroborer la tendance de la chimie moderne vers l'*unité de la matière*, l'existence d'un seul corps simple se modifiant sous une multitude de formes différentes,

Ici se pose tout d'abord une question préalable : Qu'entendons-nous par un fluide?

Nous avons admis en commençant, avec la science actuelle, que toute matière est, théoriquement du moins, composée d'*atomes*, c'est-à-dire de particules indivisibles, aussi réduites

la *force vitale, physiologique* est sous la dépendance inéluctable de l'*âme immatérielle*, âme dont la présence, dont l'*union à un organisme* détermine seule la vie.

Voilà ce que j'ai voulu dire, voilà ce que j'ai dit. Où donc, en de si catégoriques assertions, trouvera-t-on la moindre opinion concernant une *monade* originelle, la moindre supposition d'une confusion possible entre le règne minéral et les plantes et les animaux? Quel *mélicieux* critique pourra voir chez moi une ombre de sympathie pour ce fameux *protoplasma* primitif, cet être hypothétique inférieur à la plus simple *Monère*, cette matière vivante informe, libre, sans individualité que les partisans des théories évolutionnistes et de la génération spontanée, dépités d'avoir dû, avec Pouchet, s'avouer vaincus par Pasteur, d'avoir vu leurs doctrines à jamais terrassées par les rigoureuses expériences de cet illustre savant, seraient si désireux de pêcher, faute de mieux, dans les profondeurs des océans. Pour s'efforcer de croire à son existence, ils lui ont donné un nom en rapport avec cette inaccessible demeure, puis, par anticipation, ils ont dédié à l'un de leurs grands chefs ce mythe à découvrir, le *Bathybius Hæckeli*!

Dr PAUL AUDOLLENT.

A cette déclaration de principes, permettez-moi d'ajouter la rectification de quelques *errata* typographiques qui se sont glissés, au moment du tirage, dans les numéros précédents :

1° La disposition du titre, au n° 8 (15 janvier 1900), ainsi que la non-reproduction des mots « *Etude spéciale du fluide vital* » au n° 9 (15 février), feraient croire que c'était là le titre particulier d'un premier chapitre. C'est une erreur, et, comme on le voit aujourd'hui, c'est un *sous-titre général* de tout le travail.

2° N° 9, p. 533, 6<sup>e</sup> ligne : supprimer le mot « évident ».

3° La dernière phrase, formant les cinq dernières lignes, est mal ponctuée et inintelligible. Rectifiez-la comme il suit : « La dénomination de *force psychique*, « qui consacrerait une erreur, doit être rejetée; au contraire, celle de *fluide vital* « exprime, mieux que toute autre, cette *force matérielle* motrice de notre vie, « sans rien préjuger de sa forme et de ses modalités, dont nous allons parler « maintenant. »

4° Page 557, première ligne du second alinéa : « Une telle nécessité de donner « ou d'émettre est la manifestation, la grande loi... » Lisez « Une telle nécessité « de recevoir ou d'émettre est la manifestation de la grande loi... »

5° Même page, 9<sup>e</sup> ligne avant la fin, encore une phrase peu compréhensible à rétablir comme voici : « Loin de contredire..., en montrant que cette polarité, « elle aussi, est toujours relative. Ainsi une personne,... »

Dr P. A.

que l'imagination peut le supposer. Ces atomes, suivant leur condensation, leur rapprochement, donnent à chaque corps sa densité, sa cohésion et constituent les différents états moléculaires *solide, liquide, gazeux*, constatés par nos sens et appréciés, pondérés, mesurés par les instruments que l'industrie humaine a inventés dans ce but, mètre, balances, etc.

Mais il est un *quatrième état de la matière*, qui échappe à l'investigation de ces instruments et souvent même à l'appréciation de nos sens. L'illustre savant William Crookes ressuscitant l'antique doctrine de Zoroastre, l'a désigné sous le nom de *matière radiante*.

Or, de même que, dans certaines conditions, les corps passent de l'état solide à l'état liquide et de l'état liquide à l'état gazeux et *vice versa*, de même ils peuvent de ce dernier passer en totalité, ou en partie, à l'état fluide ou radiant, ou inversement se condenser de l'état radiant à l'état gazeux. L'état radiant peut du reste, nous le verrons tout à l'heure, émaner aussi directement des corps solides ou liquides.

De semblables transformations se produisent parfois d'une façon sensible, par exemple dans l'*incandescence* ou, plus exactement, dans la *flamme*.

Se confondant avec ce que d'autres appellent l'*éther*, expression qui, sans cela, ne répondrait à aucune réalité, *la matière radiante est donc bien notre fluide cosmique*. Par cette matière radiante, par ce fluide cosmique est rempli ce que nous appelons le *vide*, en réalité l'espace intermédiaire aux trois autres états matériels. Est-ce à dire qu'un vide relatif n'existe pas? On n'ose trop l'affirmer, car on ne conçoit guère de mouvement dans un manque absolu de vide. Il est vrai que les atomes sont probablement tout autres que notre esprit borné se les imagine, et doués de propriétés ignorées de nous, dont la connaissance nous donnerait l'explication de bien des choses.

Pourquoi, par exemple, ne posséderaient-ils pas une sorte d'*élasticité, d'expansibilité*, puisque des corps composés eux-mêmes d'atomes, en jouissent à un degré très notable?

De tous les groupements atomiques qui constituent la

matière et les corps, sous leurs trois états habituellement sensibles, se détachent constamment des atomes qui échappent à la cohésion de leurs congénères. Ils passent ainsi à l'état radiant, en se subtilisant, si vous me permettez cette expression, en s'écartant les uns des autres à des distances telles qu'ils ne forment plus des agglomérations appréciables, visibles, tangibles. Pour parler plus exactement, ce sont nos sens de la vue et du toucher, nos instruments de pondération qui ne possèdent pas la finesse nécessaire pour les distinguer, les saisir, les mesurer, reconnaître en un mot leur existence matérielle.

Mais, hâtons-nous de le dire, ces atomes se manifestent à nos sens et à certains instruments spéciaux, grâce à leurs *mouvements*, à leurs *vibrations*, à leurs *ondulations*.

S'irradiant en effet de chaque corps, ils se portent, en des courants variables, vers les autres corps voisins ou éloignés.

### § V. — Loi universelle de l'équilibre fluidique.

Ce n'est pas au hasard que s'établissent ces échanges. Ils obéissent à une grande loi générale que nous pourrions formuler ainsi : *Tous les corps, quels qu'ils soient, animés ou inanimés, tendent, par des échanges réciproques de fluide, à maintenir un équilibre individuel et général, proportionnel, toutes choses égales d'ailleurs, à la capacité fluidique relative de chacun.*

Cette capacité, répondant, ce me semble, à ce que les électriciens ont appelé le *potentiel*, varie elle-même, pour chaque corps, en raison de sa densité ou plutôt de son groupement atomique et moléculaire. Chez les êtres vivants, organisés, elle est, en outre soumise à un certain nombre de coefficients, tels que l'espèce, la race, l'hérédité, le tempérament, le milieu, le climat, la saison, etc.

Si l'équilibre fluidique de l'univers fût toujours demeuré stable, s'il n'eût jamais été rompu, la matière serait perpétuellement restée immobile, inerte. Mais *une impulsion initiale lui fut donnée dès le premier jour par la Toute-Puis-*

*sance créatrice et le mouvement de la matière commença.* Cette rupture première de l'équilibre, désormais instable, se répercuta entre tous les corps dans le temps et dans l'espace, entretenue par la tendance même au rétablissement de l'équilibre normal.

De là le mouvement incessant des atomes, de là les courants fluidiques, de là ce qu'on nomme la *force*, l'*énergie*, de là toutes les grandes lois de la physique, l'attraction, la pesanteur, les variations atmosphériques, etc. Tout cela, tous les phénomènes physiques, en un mot, se résument, on le voit, en cette loi *unique* bien simple.

Plus vous approfondirez cette question, plus vous reconnaîtrez que tout se réduit à cette expression. Ainsi donc se sont formés des courants, ainsi existe, depuis le commencement du monde, un échange perpétuel d'atomes entre tous les groupements matériels; et c'est à ce titre que l'on a pu dire très justement : « *La vie, c'est le mouvement* », en considérant *la vie sous sa forme la plus simple et en même temps la plus étendue.*

Et si ces corps, à leurs trois états habituels, surtout à l'état de gaz ou vapeur, peuvent devenir force motrice, grâce à leur compressibilité, à leur élasticité, à leur expansibilité, nous ne devons pas être surpris de reconnaître que l'état radiant, fluidique, matière expansible sans limites et intermédiaire entre toute matière, est l'*agent de la force universelle.* Dans ces conditions, on comprend aussi pourquoi, selon toute vraisemblance, *on n'arrivera jamais à isoler complètement le fluide d'un corps.* Tout réagissant sans cesse sur tout, il est évident qu'au moment même où vous cherchez à enregistrer le courant émané d'un objet, d'un être quelconque, et l'appareil enregistreur et l'être ou l'objet opèrent des échanges avec ce qui les entoure. Leur équilibre fluidique sera donc ainsi continuellement instable et leurs courants sans cesse modifiés. C'est ce que vous constaterez toujours dans la pratique.

## § VI. — Modalités du Fluide cosmique.

Les courants d'atomes, qui constituent le *fluide cosmique*, présentent, dans leur progression, des différences de vibrations, d'ondulations, d'amplitude, de densité, de rapidité, etc. Telle est l'origine de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, des ondes sonores, et autres modalités variées de ce fluide universel essentiellement *unique*. Ces modalités se combinent souvent, se transforment et passent très facilement des unes aux autres. C'est par elles que le fluide cosmique se manifeste et peut être apprécié par nos sens et par les instruments spéciaux auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure, la *plaque photographique*, le *thermomètre*, le *phonographe*, les *aiguilles aimantées ou non*, les *biomètres*, *magnétomètres*, *galvanomètres*, en un mot tous les appareils enregistreurs ou indicateurs des phénomènes physiques.

Parmi les modalités fluidiques connues, les courants électriques et magnétiques indiquent assurément, mieux que tous les autres, cette attraction réelle, cet échange d'atomes entre tous les corps. Leur découverte et celle des appareils destinés à les révéler ont été véritablement la première porte ouverte à la connaissance du fluide. Cependant ces appareils, tels que les galvanomètres, même les plus parfaits, s'ils peuvent révéler les courants énormes, ou tout au moins considérables, produits volontairement, artificiellement dans les laboratoires ou par les machines électriques, sont absolument incapables de déceler les échanges si minuscules continuellement opérés entre tous les corps. Pour saisir ces faibles courants fluidiques, pour nous en donner connaissance, il nous faut des instruments délicats, comme celui de M. de Puyfontaine. Mais alors cette sensibilité même du galvanomètre présente un autre inconvénient, inévitable parce qu'il est inhérent à la loi d'échange universel et à l'impossibilité, notée tout à l'heure, d'isoler le fluide d'un seul corps. Naturellement plus un appareil sera sensible, plus il sera soumis à l'influence fluidique non seulement de l'objet ou du sujet à

étudier, mais aussi de tous les corps avoisinants. Il importe donc, encore une fois, dans toute expérience exécutée au moyen de ces instruments, de nous rappeler qu'il est formellement impossible d'éviter ou de corriger ces causes d'erreur.

Si maintenant nous recherchons comment le fluide se dégage *le plus aisément* d'un corps pour se porter à l'autre d'une façon appréciable, nous devons reconnaître que l'échange le plus énergique, le plus grossier, le plus apparent est le résultat de ce que l'on a nommé les *réactions chimiques*. Deux corps appropriés, mis en présence, dans certaines proportions, soit spontanément dans la nature, soit artificiellement par l'industrie, les officines, les armes à feu, etc., se communiquent, parfois avec violence (explosion, détonation), des quantités considérables d'atomes, souvent même la totalité de leur masse. Ces atomes libérés s'agglomèrent de suite en d'autres arrangements pour former des combinaisons nouvelles très variées, désignées par les noms que leur attribue la nomenclature chimique. Mais, dans ces décompositions et combinaisons, si le chimiste, balance en mains, peut dire que rien n'a disparu, cette assertion n'est exacte qu'en apparence et grâce à l'imperfection de ses instruments de pondération. En effet, dans les corps qui viennent de se former et dans les résidus de la réaction, *il retrouve bien le poids des atomes groupés sous forme solide, liquide ou gazeuse*; mais cela n'empêche qu'une autre portion très minime, inappréciable pour la balance la plus précise, se sera échappée sous la forme, *radiante et subtile, de fluide*.

C'est d'ailleurs ainsi, par des réactions chimiques, que l'on produit *le plus fréquemment* surtout dans les expériences de laboratoires, cette modalité du fluide cosmique, nommée *électricité*. N'oublions pas cependant que, dans nos machines, par exemple, l'électricité se dégage également par simple mouvement ou frottement de deux corps qui échangent et libèrent leurs atomes sous forme, non seulement d'électricité, mais aussi de chaleur et de lumière, preuve évidente que ce sont bien là simplement trois modalités connexes. Le sauvage qui obtient son éclairage et son chauffage en frottant deux morceaux de bois, ne fait qu'appliquer ce principe. Le briquet,



en silex et acier, est-il d'un ordre différent? Et l'embracement de nos allumettes ne se résume-t-il pas de même?... Ainsi nous reconnaissons que le *frottement* donne naissance à ces diverses modalités aussi bien que les combinaisons chimiques.

Très fréquemment, du reste, plusieurs modalités se présentent ensemble, et, s'il est vrai d'affirmer qu'il est impossible d'isoler entièrement le fluide d'un seul corps, on est obligé de reconnaître également que sans cesse les modalités du fluide cosmique se confondent, se produisent simultanément ou passent de l'une à l'autre sans qu'on puisse les obtenir séparément. N'est-il pas vrai que, la plupart du temps, la chaleur accompagne les phénomènes électriques, auxquels souvent la lumière vient se surajouter?

Les lois de la conductibilité sont en partie les mêmes pour l'électricité et la chaleur; les métaux, par exemple, bons conducteurs de l'une, le sont également de l'autre. Et si certains corps tels que le verre, conduisent bien la chaleur et résistent au contraire à l'électricité, nous remarquons qu'ils laissent aisément passer la lumière et que lumière et chaleur, intimement unies, provenant d'une même source, ne faisant qu'un, les traversent à la fois. Tel un rayon solaire pénètre chez nous à travers une vitre.

La théorie mécanique de la chaleur a fait faire à la physique un grand progrès dans cette voie, en montrant la transformation continuelle du mouvement en chaleur et, réciproquement, de la chaleur en mouvement, en force motrice.

Or, l'électricité ne suit-elle pas les mêmes errements, ne donne-t-elle pas des résultats analogues? Ne transporte-t-elle pas, par exemple, à très longue distance, *la force d'une chute d'eau?*... Et dans *la télégraphie*, n'est-ce pas aussi du mouvement qu'elle transmet au loin. Cette vérité est plus remarquable encore dans *la télégraphie sans fil*, où de simples ondes radiantés, sans conducteur, reproduisent exactement, à une distance peut-être indéfinie, l'exacte impulsion donnée. Dans le *téléphone*, c'est avec une autre modalité qu'elle se confond, en aboutissant au récepteur sous la forme des *ondes sonores* qui lui ont été confiées. Ne la voyez-vous pas d'autre part se résoudre très fréquemment en *étincelles*, puis en *lumière*

*continue, en incandescence, dans les divers appareils inventés pour l'appliquer à l'éclairage. Et, puisque nous parlons de lumière, qu'est-ce donc que la flamme, sinon une manifestation à la fois lumineuse et calorifique? Lorsqu'au moyen d'un corps enflammé quelconque on allume un autre objet, c'est tout simplement du fluide que le premier transmet au second, en quantité telle que cette réaction chimique, cette combustion se propage immédiatement à ce dernier, pourvu toutefois qu'il se trouve en un état moléculaire propre à cette propagation. Impossible ici encore de séparer la chaleur de la lumière. Nous retrouvons le même fait dans le spectre solaire où les rayons lumineux et les rayons calorifiques tendent les uns vers les autres et se confondent en un point donné.*

N'avons-nous pas aussi une démonstration de la confusion des modalités dans les phénomènes d'*audition colorée*, étudiés et observés depuis quelque temps. Ces jours derniers, je viens de noter un phénomène analogue chez une jeune fille nerveuse; elle m'affirme que, pour elle, *chaque couleur possède une odeur propre* qui la distingue des autres couleurs, quelle que soit d'ailleurs la nature de l'objet coloré. Ainsi, me dit-elle, l'odeur du vert est plus âcre que celle du jaune, mais moins intense, l'odeur du noir est la plus forte de toutes, celle du blanc la plus douce. Je ne sache pas que cette *odeur de couleurs* ait jamais été signalée jusqu'à ce jour, et je me propose de chercher à en approfondir la connaissance.

De récentes expériences faites par le Dr Foveau de Courmelle sont une preuve nouvelle de la même vérité. Ce médecin a constaté qu'un *certain nombre d'aveugles perçoivent les rayons Röntgen*. N'est-ce pas là une démonstration péremptoire que ces rayons sont, eux aussi, une modalité particulière du fluide universel, puisque, perçus d'une part au moyen de nos organes visuels, ils peuvent également être connus par des personnes privées de ces organes? Qu'y a-t-il de si étonnant du reste à ce que cette modalité fluïdique traverse les corps opaques, proportionnellement à leur transparence? L'électricité en traverse bien un très grand nombre, les ondes sonores également, la chaleur de même. La lumière ordinaire ne s'en prive pas non plus. Vous l'avez tous constaté

plus d'une fois en plaçant vos doigts joints, bien serrés, en manière d'écran, entre une bougie et vos yeux.

Cette confusion des diverses modalités est tellement vraie qu'elle conduit les savants, malgré eux, à employer des expressions, des rapprochements de mots, qui, sans elle, seraient absurdes et contradictoires. Ne nous parle-t-on pas maintenant de *Lumière noire!*... La photographie elle-même, dont le nom suffit pourtant à indiquer qu'elle ne devrait fixer que des phénomènes lumineux, enregistre maintenant tout autre chose. Une foule d'expériences et notamment celles de Baraduc aussi bien que celles de Guéhard, que j'ai citées précédemment, viennent le prouver. Sur ce point, la même conclusion s'impose dans les deux camps adverses. Il est incontestable que les uns comme les autres ont obtenu des images sur les plaques photographiques, dans l'obscurité la plus complète en dehors de tout phénomène lumineux.

Et n'objectez pas à cette *synthèse des diverses modalités en un fluide unique* que toutes leurs lois ne sont pas identiques, que, par exemple, la lumière ne se propage pas comme la chaleur, etc. Mais c'est là précisément ce qui différencie ces deux modalités, car si leurs mouvements, leurs ondulations, leur propagation étaient identiques, elles se confondraient, les modalités n'existeraient pas.

Plus la science progresse, plus elle pénètre dans les détails, plus aussi elle rencontre de la sorte d'un côté des divergences, de l'autre des rapprochements. Ainsi voilà maintenant les *téléphonistes* qui nous déclarent que les principes de la *téléphonie* diffèrent considérablement des règles de la *télégraphie*. Prétendra-t-on, pour ce motif, qu'il faut maintenant distinguer deux fluides, l'un téléphonique, l'autre télégraphique !... (1).

Je pense donc avoir indubitablement démontré par ces très

(1) Depuis que cette étude a été écrite, un ingénieur polonais, Rychnowski, affirme avoir recueilli et condensé une matière fluidique, à laquelle il a donné le nom d'*électroïde*, différent de l'électricité par ses caractères et sa manière d'être. Ce serait donc encore une modalité du fluide universel, inconnue jusqu'à ce jour. Mais Rychnowski, ayant l'intention de retirer de sa découverte des bénéfices industriels, refuse, pour le moment du moins, de dévoiler le procédé qui lui procure son électroïde. Dans ces conditions, il est impossible de l'apprécier avec plus de précision.

nombreuses preuves qu'*entre toutes les manifestations du fluide unique, du mouvement, de la vie universelle, il n'y a pas de limites tranchées*. C'est l'esprit si petit, si faible, si borné de l'homme qui, ne pouvant embrasser d'un seul coup l'admirable plan de la création, lui a fait établir des catégories. Il veut les tenir pour réellement délimitées parce qu'il les a lui-même tout d'abord ainsi cataloguées. Mais nous sommes obligés d'admettre, en bonne logique, que cette classification, comme la plupart des autres, ne doit être maintenue que pour la facilité de l'étude. Presque toutes les classifications en effet comportent des transitions, des intermédiaires qui en démontrent la cohésion en un seul tout.

Et puisque notre but est de nous élever au-dessus de la physique et de la physiologie classiques, pour approfondir, autant que Dieu le permet à l'homme, la source des choses contingentes et y rechercher la vérité, la cause, le principe des phénomènes inexplicables, ou mal expliqués, que nous rencontrons, sachons reconnaître ensemble ici combien la nature est simpliste, combien en elle tout se réduit toujours à *un*, combien elle manifeste la grandeur de Dieu, qui l'a faite à son image, comme un pâle reflet de sa toute-puissance infinie, éternelle, toujours et partout présente, en lui communiquant *l'unité dans la multiplicité, dans l'universalité*. C'est en ce sens que peut être admise à bon droit la devise de Platon : «  $\Sigma\nu\ \tau\acute{o}\ \pi\alpha\nu.$  » *Un en tout, tout en un. La variété dans l'unité* : unité de matière, unité de force, unité de loi de cette force. Et dans cette œuvre incomparablement sublime du Créateur, devant laquelle notre pauvre raison ne saurait trop s'extasier, quelle harmonie par une telle union de tous les êtres, par l'aide réciproque qu'ils se prêtent et la *participation de tous à une force unique, à une même source de vie*.

D<sup>r</sup> PAUL AUDOLLENT.

(A suivre.)

## UN MÉDIUM DESSINATEUR

---

M<sup>me</sup> Thérèse Vallent est née à Vienne. Agée de trente-six ans, elle est mariée depuis 14 ans à M. Mathieu Vallent, un des artistes les plus distingués de l'Opéra de Budapest. Elle n'a pas eu d'autres leçons de dessin que celles données à Vienne dans les écoles primaires. Après avoir quitté l'école, elle n'a jamais dessiné ni éprouvé le moindre désir de dessiner. Toute occupée de remplir ses devoirs de maîtresse de maison et d'élever ses deux enfants, elle s'est toujours bien portée et se porte bien encore aujourd'hui. Elle n'avait jamais soupçonné en elle des qualités de médium. Il fallut une circonstance particulière suscitée par son mari pour éveiller en elle ce don particulier. En septembre 1898, « le Spiritisme » de du Prel lui tomba entre les mains et fixa son attention. Il désira par ses propres expériences connaître les phénomènes occultes et y associa sa femme qui d'abord y répugnait. On fit tourner des tables, on écrivit avec la planchette, puis bientôt M<sup>me</sup> Vallent écrivit comme un automate. Seule à la maison, le 9 mars au soir, pendant que son mari était à l'Opéra, M<sup>me</sup> Vallent essaya d'écrire. Tout à fait passive, elle prit le crayon et en réalité quelques mots parurent. Mais bientôt le crayon courut sur le papier sans but apparent et forma d'abord une suite serrée de traits. Comme il y avait encore une partie du papier intacte, il y dessina une espèce d'arabesque qui peu à peu forma une image laissant apparaître tous les caractères d'une plante. Sur la marge, il écrivit le mot « Ralph ». Le tout se passa dans l'intervalle d'environ 40 minutes. Le jour suivant, il tenta de faire une ombre, et le 11 mars apparut la première plante bien formée. Depuis cette époque, le nombre des dessins de plantes et d'animaux s'élève à plus de trois cents. Leur forme diffère entièrement de celles que la nature produit sur notre globe. Chaque dessin porte dans un coin le nom de « Ralph », dans un autre coin l'expression « plante de la

lune » et « pour les animaux », « habitant de la lune » avec un nom étranger.

Ce phénomène fit grand bruit à Budapest. Des personnages éminents, surtout des peintres observèrent ces dessins et exprimèrent leur étonnement sur la technique particulière de même que sur la conception artistique et l'exécution des dessins. M. Rahn, le rédacteur de l'*Uebessinnliche Welt* engagea M<sup>me</sup> Vallent qui jusqu'alors n'avait employé que des crayons noirs à se servir de crayons de couleur. Cela réussit parfaitement. Les dessins devinrent plus étendus, et il y en a dont la grandeur est de deux à trois mètres carrés. « L'exécution est particulière et tout à fait différente de la manière habituelle de dessiner. D'abord pendant tout le temps du travail qui dure souvent trois heures, M<sup>me</sup> Vallent tient le bras droit qui dessine complètement libre. Quant au dessin, il n'est pas exécuté par traits, mais bien plutôt par points qui sont frappés sur le papier en rangs pressés, comme par une machine. Il n'y a pas une suite fixe arrêtée. La plante n'est pas commencée par la racine, mais autant que nous pouvions l'observer par la fleur. Le papier n'est pas dans la position verticale de l'image, mais de travers. »

La conception des plantes unit le sens de la beauté artistique à la vérité de la nature. Les parties particulières montrent toujours, comme dans la nature, des caractères individuels. Aucune négligence même dans la partie la plus insignifiante des plantes, le tout est rendu avec cette exactitude que le même organisme nous montrerait dans un herbier. Et cependant ce n'est pas la copie inanimée d'un produit de la nature. Chacune des images ne s'offre pas seulement à nous comme complètement régulière, elle nous satisfait aussi par sa beauté. Voici le jugement du professeur Gabriel Max tenu à la réunion du Sphinx (1) : « Je ne sais pas comment m'exprimer au sujet de ces dessins très intéressants. Je n'ai jamais rien vu de semblable. La composition est parfaite, bien qu'il soit difficile de comprendre comment cela est fait : on voit chaque cellule, et tout jusqu'à la racine est organi-

(1) Société scientifique de Berlin.

quement reproduit. Ce cas toutefois est digne d'un examen sérieux, nous espérons encore avoir l'occasion de voir composer ces dessins remarquables. » D'autres artistes de Munich, de Vienne, de Berlin et de Budapest ont manifesté le même désir.

Sommes-nous vraiment en présence d'une manière instinctive de dessiner? D'après ce que nous avons dit ci-dessus, M<sup>me</sup> Vallent n'a jamais étudié le dessin d'après une méthode et n'a jamais exercé cet art. Les quarante minutes environ passées à la composition de ses trois premiers dessins constituent tout l'ensemble de son étude. Depuis le 11 mars 1899 jusqu'à aujourd'hui, on ne constate pas de progrès ni dans le faire, ni dans la conception. Des hommes compétents dans l'art à Berlin, se sont efforcés en vain d'en trouver, bien qu'ils en eussent un vif désir.

Comme Minerve sortie du cerveau de Jupiter, ainsi l'habileté de M<sup>me</sup> Vallent se trouva parfaite dès le premier jour. Le travail est effectué avec la rapidité, la sûreté et en quelque sorte aussi l'indifférence d'une machine. En commençant son travail, M<sup>me</sup> Vallent est incapable de dire si ce sera la forme d'un animal, ou l'image d'une plante et quelle sera sa conformation. Pendant qu'elle dessine, elle cause et s'entretient avec les personnes qui l'entourent. Aucun bruit ne la trouble. Elle est très aisément hypnotisable. Sous l'influence hypnotique de M. Rahn (1), elle s'endormit à peu près au bout de cinq minutes.

Obéissant à sa suggestion, dans l'état d'hypnose, elle dessina aussi les yeux bandés. Bien qu'elle ne fût pas habituée à travailler dans cette situation et qu'elle dût peut-être éprouver une certaine inquiétude, il n'y avait pas un point ni un trait manqué dans son dessin. Toutefois cette expérience est la preuve indubitable que le don merveilleux de M<sup>me</sup> Vallent a une origine purement psychique. Ce dessin produit par suggestion était aussi imparfait que les premiers essais de dessin de M<sup>me</sup> Vallent.

L'honorabilité de M. et de M<sup>me</sup> Vallent défie tout soupçon

(1) Directeur de l'*Uebessinnliche Welt*.

de fraude. En outre, « le Sphinx » à Berlin n'a négligé aucune mesure de prudence, et M<sup>me</sup> Vallent ne s'est refusé à aucune expérience et a consenti à dessiner les yeux bandés sans le secours de l'hypnotisme.

Il n'y a pas à alléguer un état maladif de M<sup>me</sup> Vallent. Elle est tout à fait vigile, elle n'éprouve pas le moindre sentiment étrange dans le bras, mais sans sa volonté, le crayon se redresse plus ou moins ferme entre ses doigts.

A la demande « du Sphinx », elle a été examinée par un médecin désintéressé dans ces questions, le Dr Dütschlte, de Berlin, rue de Ziegel, nos 5-9, avant, pendant et après la séance; les pulsations et la chaleur du corps ont été mesurées: aucun changement n'a été constaté, et tout a été trouvé absolument normal.

Les dessins sont faits sans la représentation consciente, sans intention déterminée et sans la coopération consciente; l'activité de M<sup>me</sup> Vallent doit donc être considérée comme automatique; elle est l'instrument inconscient d'une autre force.

De quelle nature est cette force? D'après les dessins, nous établissons qu'elle possède la puissance d'imaginer et de produire, la conception du beau et la volonté consciente tendant vers un but; nous devons donc admettre que c'est une intelligence qui produit ces dessins.

Cette intelligence signe du nom de « Ralph ». Mais qu'est-ce que Ralph?

*(Die Uebessinnliche.)*

Abbé GASNIER.





## CAS DE TÉLÉPATHIE

(Lu à l'Académie des sciences psychiques.)



Messieurs et chers Collègues,

Notre vénéré et savant président (1) a bien voulu dans la dernière séance de notre Société, m'inviter à vous présenter quelques réflexions sur la doctrine dite *télépathique*, et d'y ajouter s'il m'était possible le récit de quelques faits précis, observés directement par moi ou par d'autres personnes dont je ne puis suspecter ni la sincérité, ni l'esprit droit, ni les connaissances suffisantes. Je répons d'autant plus volontiers à ce désir que de tous les problèmes si curieux et si intéressants que notre Société aime à discuter, celui-ci me paraît le plus abordable, et si j'ose parler ainsi le moins éloigné d'une solution. Deux motifs m'inclinent à formuler cet espoir ; c'est d'abord que de tous les phénomènes observés que l'on classe volontiers aussi bien parmi les savants que parmi les personnes moins éclairées, dans la catégorie des faits dits *surnaturels* ou *extra-naturels* ; les faits télépathiques sont incontestablement les plus nombreux et je puis dire aussi, les plus *faciles à constater*. En second lieu, parce que se rattachant par beaucoup de relations avec les phénomènes psychophysiologiques que chacun de nous peut expérimenter, et sur lesquels il peut raisonner avec moins de chance d'erreur.

Pour aborder sans retard cette étude et entrer dans le fond même du débat, je commence par définir ce qui à mon sens constitue l'essence même d'un phénomène télépathique. Il est d'ailleurs assez bien précisé dans la préface du célèbre ouvrage anglais publié en collaboration commune, par MM. *Myers, Gureng, Padmare*, traduit en français et édité par M. Alean. (*Les Hallucinations télépathiques*, 1 vol.)

(1) Mgr Méric.

Deux personnes *A* et *B* l'une et l'autre encore vivantes et supposées jouir de leurs pleines facultés *intellectuelles* (je ne dis pas de leur parfaite santé), ne se connaissant pas, ou au contraire la plupart du temps en relations antérieures de parenté, d'amitié, d'intérêt, etc., et placées à une distance très variable, parfois même infranchissable, corporellement l'une de l'autre, au moment où le phénomène se produit, se manifestent *mutuellement* l'une à l'autre pour se révéler des faits, des pensées, des événements présents, passés, ou même futurs, qui, *naturellement*, échapperaient à l'un des deux.

Le cas le plus fréquent est celui-ci où *A* se manifeste à *B* très éloigné de lui, ou du moins ne pouvant ni le voir, ni lui parler naturellement et lui révèle son état présent, un danger imminent qu'il court lui-même, ou qui menace son correspondant, ou même une tierce personne, ou enfin manifeste sa présence d'une façon très étrange, par des cris, des appels, par la voix *articulée*, par *des bruits, des coups frappés* sur les objets et de mille autres manières. Habituellement le sujet *B* est surpris par l'apparition, la voix, l'avertissement de *A*, auquel il ne songeait pas en ce moment, ou bien *au contraire*, auquel il pensait fortement et continuellement. 2° Quelquefois enfin par suite d'un accord préétabli entre *A* et *B* d'abord.

Vous ne serez pas surpris, messieurs, si je cherche à établir la réalité des faits *télépathiques*, j'adopte le mot convenu, puisqu'il n'en est pas d'autres pour l'instant (bien qu'il soit loin de me satisfaire), dans le livre qui pour tous les chrétiens fait autorité, et qui pour les rationalistes eux-mêmes jouit d'une très grande réputation. Je veux dire la *Bible*. Or, si je ne me fais illusion, le récit circonstancié fait par saint Luc, au chap. ix (vers. 10 à 17) de la conversion de saint Paul et de son baptême par Ananie n'est pas autre chose qu'un phénomène *très précis et très clair de télépathie*. Le disciple *Ananie* est en prière; il ne connaît le disciple zélé du pharisien Paul de Tarse que de réputation, et comme un ennemi des nouveaux disciples de Jésus de Nazareth. Cependant, le Seigneur lui révèle la conversion aussi admirable que soudaine de ce persécuteur qui va devenir l'apôtre des nations, car au

même instant Saül qui lui-même était dans la maison de Judas disciple voit *en esprit* Ananie qu'il *ne connaissait* pas davantage, venir vers lui pour lui imposer les mains et le guérir de sa cécité. Nous trouvons ici tous les éléments de la télépathie. Communication à distance même sans préméditation de deux personnages vivants. Communication de pensées et de vues.

Un troisième fait de télépathie qui paraît absolument démontré et dont la *Revue du Monde Invisible* a parlé, est celui de la présence simultanée à Naples et à Rome le 10 septembre 1774 de saint Alphonse de Liguori, alors âgé de plus de quatre-vingts ans, et venant assister le Pape Clément XIV à son lit de mort, fait rapporté dans les diverses histoires de l'Église (Rohrbacher, Darras) dans le procès de canonisation du saint Évêque.

Le quatrième est peut-être encore plus remarquable et a eu pour témoin un grand nombre de personnes. Il s'agit de la vision simultanée de saint François Xavier à des personnes (navigateurs portugais et passagers de cette nation ou étrangers) sur deux navires fort éloignés l'un de l'autre (1). Ce cas de télépathie peut se rapprocher de celui qui est raconté dans la vie de saint Nicolas. Des personnes très saines de corps et d'esprit, mais exposées à un péril imminent, invoquent le secours d'un personnage auquel elles ont toute confiance, et soudain ce personnage *averti*, nous ne savons comment, vient à leur secours et les délivre. Le fait de saint François Xavier est raconté fort en détail et d'une façon très dramatique dans la vie de ce grand thaumaturge par le P. Bouhours, littérateur et *historien consciencieux* du xvii<sup>e</sup> siècle.

Voici par ordre chronologique certains faits de manifestation télépathique recueillis par moi et entendus de la part de personnes encore vivantes ou dont j'ai été presque le témoin auriculaire.

La personne dont j'ai à citer d'abord le témoignage m'est parfaitement connue depuis de longues années. Elle est aujourd'hui d'un âge assez avancé, mais elle jouit de toute sa lucidité

(1) Les femmes des marins bretons sont presque toujours averties de la mort ou du danger de mort de leur *mari*.

d'esprit et de tout son bon sens. Elle a une instruction fort développée peu commune dans son sexe. Elle a exercé pendant quarante ans les fonctions d'institutrice, elle est bonne catholique et connaît bien notre religion. Elle tient de sa mère qui était précisément douée de ce même don de double *vue* qui est héréditaire pour elle et peut-être pour une autre de ses sœurs, aujourd'hui religieuse de Notre-Dame. J'ajoute qu'elle a toujours eu pour l'œuvre des âmes du purgatoire une grande dévotion.

Voici certains faits absolument certains et qui habituellement ont eu plusieurs personnes pour témoins.

En 1885, dans la nuit du 20 au 21 avril, M. A. M., magistrat d'une grande ville du Midi et qui avait eu des relations d'administration parfois courtoises, d'autres fois assez pénibles avec M<sup>lle</sup> A. C., institutrice, se suicidait à la suite de grandes pertes d'argent. Sa maison est située à plus d'un kilomètre de l'école où résidait alors M<sup>lle</sup> A. C. qui à une heure avancée de la nuit travaillait auprès d'une de ses amies. Au même instant où le suicide eut lieu, les deux personnes entendirent très distinctement le coup de pistolet comme tiré près d'elles, et un chien qui sommeillait auprès fut réveillé en sursaut et se mit à aboyer. Or, à cette heure, la rue où est l'école était absolument déserte : aucun bruit ne s'était produit. Elles crurent à quelque distraction ou amusement. Ce n'est que le lendemain qu'elles apprirent vers les neuf heures les détails de la mort violente du maire, etc.

La même personne en 1883 travaillant encore le soir à des travaux de classe, entendit tout à coup distinctement des cris ou râlements terribles qui la firent sursauter. Elle pria alors intérieurement Dieu que si le phénomène était surnaturel et provenait de quelqu'un de ses parents en danger de mort, la voix se fit de nouveau entendre. Or, quelques instants après, les mêmes cris terribles, effrayants se reproduisirent. Quelques jours après, cette demoiselle apprenait la mort d'une parente décédée à cette heure même dans un village situé à 250 kilomètres de Nîmes et dans la Haute-Loire.

3° En 1885, le samedi de la vigile de la Pentecôte, la même personne et sa compagne furent également éveillées

subitement par des soupirs et des cris d'une institutrice adjointe qui mourut cette nuit-là même et dont la maison était à plus de 1.200 mètres de l'école.

4° La même personne encore fut avertie un jour de l'année 1887 en plein jour et devant plus de 35 élèves présentes, de la mort d'une parente habitant Alais. Cette fois ce ne fut pas des cris, mais le bruit strident ou le fracas d'une grande glace qui aurait *volé en éclats*, ou d'un globe de verre qui aurait été lancé contre le pavé et brisé en mille morceaux. Toutes les élèves tressaillirent, et quelques-unes eurent peur. Et de la classe voisine, une des maîtresses accourut pour voir l'accident qui venait de se produire. En comparant le jour et l'heure de l'accident, l'institutrice dont je parle reconnut quelques jours après la mort de cette parente qui habitait Alais.

Voici un fait que m'a raconté un de mes collègues dans l'enseignement libre, aujourd'hui professeur à Beaucaire, prêtre instruit et point crédule, M. l'abbé N... Un de ses frères engagé dans la marine à Toulon tomba gravement malade, et M. l'abbé N... quitta Nîmes pour aller visiter son frère. Il le trouva en effet dangereusement malade à l'hôpital de Saint-Mandrier et lui fit donner les secours de la religion; puis il se retira dans la pensée de revenir le lendemain dès la première heure, bien qu'il eût de grandes craintes pour la nuit. Or, vers 2 heures du matin, M. l'abbé N... fut tout à coup réveillé en sursaut comme par des gémissements et plus encore par une violente secousse imprimée à son lit. Il se leva effrayé, et la pensée de son frère si malade lui vint aussitôt à l'esprit. Pressentant qu'il venait de mourir, il pria pour lui et recommanda son âme à Dieu. Le lendemain il courut de bonne heure à l'hôpital de Saint-Mandrier où il apprit que son frère était mort précisément à la même heure où il avait été réveillé en sursaut.

6° Voilà un fait non moins étrange dont, encore aujourd'hui, on pourrait vérifier l'exactitude dans les annales du séminaire des Pères Jésuites de Vals (Haute-Loire), où le fameux théologien moraliste bien connu, et que j'ai connu personnellement enseignait la morale, *le R. P. Gury*. Il interrompait habituel-

lement pendant deux ou trois semaines ses leçons aux environs de Pâques pour aller donner des missions dans les villages de la Haute-Loire. Or, cette année-là, 1886, si je ne fais erreur, il alla dans un village éloigné et commença le cours de sa mission. Mais soudain ses forces le trahirent, il avait près de 67 ans. Il tomba gravement malade et fut soigné par un frère laïque envoyé pour l'assister. Les soins furent inutiles, et après avoir reçu les sacrements, il expira un soir d'un jour du carême vers 7 heures. Or, soudain dans tout le village, on entendit un bruit terrible comme une détonation ou un fracas qui mit en émoi tous les habitants, non seulement de la cure où le père expirait, mais tout le village qui sortit sur les portes pour s'informer de cet étrange bruit.

Abbé PARADAN.



# QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite.)

---

## 2<sup>e</sup> Examen.

William Parsons, recteur de Stoke-Trister, comté de Somerset, examiné le 26 janvier 1664 par devant Robert Hunt, esquire, sur l'ensorcellement de la fille de Richard Hill, dit que la nuit du lundi après la Noël, il entra dans la chambre où Elisabeth Hill était en son accès; beaucoup de ses parents étaient présents, les yeux fixés sur elle. Il vit l'enfant que des gens tenaient de toutes leurs forces dans sa chaise, faisant des bonds d'une force au-dessus de nature, écumant et attrapant ses bras et ses habits avec ses dents. Cet accès, croit-il, dura environ une demi-heure. Après quelque temps, elle tâta des doigts le côté gauche de sa tête, puis près de l'épaule gauche, puis le bras et la main du même côté, etc., et lorsqu'elle touchait une de ces parties, il y voyait une tache rouge se produire avec quelque chose de noir au milieu comme une petite épine. Elle touchait aussi ses orteils les uns après les autres, et elle exprimait une forte sensation de douleur. Ce dernier accès, pense-t-il, continua encore un quart d'heure pendant la plus grande partie ou la durée entière duquel son estomac paraissait se gonfler et sa tête, là où elle semblait être piquée, s'enflait énormément. Elle s'assit en écumant, et le lendemain de cet accès elle montra au déposant les plaies où les épines avaient été plantées et il vit, en effet, des épines en ces endroits.

*Déposé sous serment devant moi,*

Robert Hunt.

### 3<sup>e</sup> Examen

Nicolas Lambert, de Bayford, comté de Somerset, franc tenancier, examiné sous serment par devant Robert Hunt, esquire, le 30 janvier 1664, etc., témoigne que le lundi après le jour de Noël dernier, se trouvant dans la maison de Richard Hill, il vit sa fille Élisabeth se trouver très mal et dans des accès si forts que six hommes ne pouvaient la retenir sur sa chaise, elle s'en élançait en dépit de tous leurs efforts. Que, dans ses accès, ne pouvant parler, elle déchirait son corps par la force des tourments qu'elle semblait souffrir et tâtait du doigt sa tête, son cou, ses poignets, ses bras et ses orteils; et, comme les autres, considérant les endroits qu'elle tâtait, il vit tout à coup de petites tumeurs rouges s'élever avec quelque chose de noir au milieu, comme si des épines y étaient enfoncées, mais que l'enfant alors regardait seulement sans toucher la chair avec son doigt.

*Déposé sous serment devant moi,*

Robert HUNT.

### 4<sup>e</sup> Examen.

Richard Vining, boucher, de Stoke-Trister, examiné le 26 janvier 1664 devant Robert Hunt, esquire, concernant l'ensorcellement de sa femme par Élisabeth Style, dit qu'environ deux ou trois jours avant la Saint-Jacques, il y a trois ans ou à peu près, sa défunte épouse Agnès se prit de querelle avec Élisabeth Style et, deux ou trois jours après, elle fut affligée d'une cruelle piqure dans la cuisse. Cela dura longtemps, mais après avoir pris quelques médecines données par un nommé Hallet, elle éprouva quelque soulagement durant deux ou trois semaines. Vers Noël, après le jour de Saint-Jacques susdit, Style vint à la maison du déposant et donna à sa femme Agnès deux pommes qu'elle la pria de manger, ce qu'elle fit et peu d'instant après, celle-ci se trouva mal, plus mal qu'elle n'eût jamais été.



Là-dessus le déposant alla chez un M. Compton qui vivait dans la paroisse de Ditch-Eate (le même qui montra à mon ami sa femme dans un miroir), il lui demandait un remède pour son épouse. Compton lui dit qu'il ne pouvait lui faire aucun bien, parce qu'elle avait été maléficiée par une de ses proches voisines qui viendrait à sa maison, et entrerait dans la chambre où était sa femme et en sortirait ensuite, mais sans rien dire.

Vining retourna chez lui, et se trouvant dans cette chambre avec sa femme, Style arriva près d'eux, mais ressortit sans dire un mot. Agnès continua de souffrir jusqu'au jour de Pâques où elle mourut. Avant de mourir, sa hanche se caria et un de ses yeux s'enfla, et elle déclara à son mari, comme elle l'avait fait déjà bien des fois, qu'Élisabeth Style l'avait ensorcelée et qu'elle était la cause de sa mort.

*Donné sous serment devant moi,*

ROBERT HUNT.

Tandis que le juge examinait Style à Wincaunton (qui n'est pas à un mille et demi de Stoke-Trister), se livrant simplement à la première information de son affaire, il remarqua que Richard Vining le regardait anxieusement et lui demanda, en conséquence, s'il avait quelque chose à lui dire. Il répondit que Style avait ensorcelé sa femme et dit de quelle façon, comme on vient de le voir dans sa déposition relatée ci-dessus. La femme Style pâlit aussitôt et parut inquiète, et quand le juge lui dit : « Vous avez été une vieille pécheresse, et vous ne méritez guère de merci, » elle répliqua : « J'ai demandé pardon à Dieu. » M. Hunt alors lui demanda pourquoi donc, alors, elle continuait un tel métier. Elle répondit que le diable la tentait, et elle se mit alors à faire l'aveu d'une partie de ses crimes.

Sur quoi, le juge l'envoya au constable, à Bayford, qui est dans la paroisse de Stoke-Trister (le constable était un M. Gapper), et le lendemain matin, il y vint lui-même, accom-

pagné de deux personnes de qualité, M. Bull et M. Court, nouveaux juges de paix dans ce comté (1).

### 5<sup>e</sup> examen

Élisabeth STYLE. Son aveu de sorcellerie, les 26 et 30 janvier et le 7 février 1664, devant ROBERT HUNT, esquire.

Alors elle avoua que le diable, depuis dix ans, lui apparaissait sous la forme d'un bel homme, et ensuite d'un chien noir, qu'il lui promettait de l'argent, qu'elle mènerait joyeuse vie et jouirait de tous les plaisirs du monde, pourvu qu'elle signât de son sang la cédule qu'il lui présentait, par quoi elle lui donnait son âme, jurait d'observer ses lois et de souffrir qu'il lui vint sucer le sang.

C'est après quatre sollicitations que l'accusée lui promit de le faire. Alors il lui piqua le quatrième doigt de la main droite, entre la jointure du milieu et la dernière phalange, où la marque après examen a été reconnue (2) comme persistante, et avec une goutte ou deux de son sang, elle signa le papier d'un O. Là-dessus, le démon lui donna une pièce de six pence et disparut avec le papier.

Depuis, il lui est apparu encore sous la forme d'un homme, et c'est ce qu'il fit un mercredi, sept jours après; mais le plus ordinairement il apparaît sous la forme d'un chien ou d'un chat ou d'une mouche grosse comme l'insecte nommé *meunier* et, sous cette dernière forme, il lui suce ordinairement la tête vers quatre heures du matin; c'est ce qu'il fit le 27 janvier et c'est pour elle ordinairement un supplice.

Lorsqu'elle a le désir de faire tort à quelqu'un, elle appelle

(1) Je supprime ici des réflexions très sensées, voulant laisser tout à faire au jugement du lecteur.

(2) Bien que nous croyions à l'existence de la sorcellerie, nous ne prétendons point soutenir la matérialité de ces scènes. Si bizarres qu'elles soient, nous ne la nions pas davantage. C'est aux savants de voir s'il y a là autre chose que des impostures, et cela, pour notre part, nous en sommes bien convaincu. Nous n'admettons pas que les juges en eussent été dupes. Car nous croyons au bon sens humain dans tous les siècles, et il faudrait pour nous ôter cette conviction autre chose que des railleries ou des dédains.

l'esprit sous le nom de Robin, et quand il apparaît, elle lui dit ces mots : « O Satan, accorde-moimondessein. » Et elle lui explique alors ce qu'elle voudrait faire. Et cette apparition de Satan selon son désir est une clause de son contrat avec lui. Quand il réapparut, au bout d'environ un mois, elle lui demanda de tourmenter une certaine Elisabeth Hill et de lui enfoncer des épines dans la chair, ce qu'il promit de faire, et la fois suivante qu'il lui apparut, il lui dit que c'était fait.

Encore environ un mois après cette dernière apparition, ladite accusée, Alice Duke, Anne Bishop, et Mary Penny s'étaient assemblées vers neuf heures de la nuit dans un commun où elles rencontrèrent un homme habillé de noir avec un petit rabat, elles lui firent courtoisie, lui rendirent dûment hommage, et l'accusée croit vraiment que c'était le diable.

Après quoi Alice Duke présenta une petite figure en cire destinée à figurer Elisabeth Hill. L'homme en noir prit cette figure dans ses bras, lui oignit le front et dit : « Avec cette huile, je te baptise, » et il prononça quelques autres paroles. Il était parrain et l'accusée marraine ainsi qu'Anne Bishop. Ils l'appelèrent Elisabeth ou Bess. Alors l'homme en noir, l'accusée, Anne Bishop et Alice Duke enfoncèrent des épines à plusieurs endroits du cou, des poignets, des doigts et autres parties de cette figure. Ensuite elles eurent du vin, des gâteaux et de la viande rôtie, le tout apporté par l'homme en noir; elles dansèrent et firent joyeuse vie; elles étaient là dans leur corps et dans leurs vêtements.

Elle dit aussi que les mêmes personnes se rencontrèrent derechef au même lieu ou tout près, encore à un mois d'intervalle, et cette fois ce fut Anne Bishop qui apporta une figure en cire, celle-ci fut baptisée John avec les mêmes cérémonies que la première; l'homme en noir était parrain, Alice Duke et l'accusée marraines.

Les mêmes se rassemblèrent encore une fois la nuit à Marnhul où elles rencontrèrent plusieurs autres personnes. Le diable sous la même forme et avec les mêmes rites, baptisa une figurine sous le nom d'Anne ou Rachel Hatcher. La statuette d'une femme de Durnford fut apportée et percée

d'épines. Elles firent avant de se séparer le même festin que précédemment.

Elle dit qu'avant d'être emportées à leurs réunions, elles s'oignent le front et les poignets d'une huile que l'esprit leur apporte et qui sent le rance, alors elles sont emportées en très peu de temps, se servant de ces mots de passe qu'elles vont répétant : *Thout, tout à tout, tout, throughout and about*. Et lorsqu'elles s'en retournent de leurs assemblées, elle disent : *Rentum tormentum* (1).

Qu'à leur première entrevue, l'homme noir leur souhaite la bienvenue, toutes lui font leur humble obédience et il leur délivre quelques chandelles de cire pareilles à de petites torches, qu'elles rendent en partant. Quand elles s'oignent, elles emploient une longue formule, et quand elles enfoncent des épines dans l'image de ceux, qu'elles veulent blesser, elles disent : « La peste sur toi ! je te blesserai. »

Qu'à chaque assemblée, avant de disparaître, l'esprit fixe le lieu et le temps de la prochaine réunion, et son départ est accompagné d'une mauvaise odeur. Elles ont ordinairement à ces assemblées vin ou bonne bière, gâteaux, viande ou autres choses semblables. Elles mangent et boivent réellement quand elles y vont en leurs corps, elles dansent aussi et ont de la musique. L'homme en noir siège au haut bout de la table, Anne Bishop est ordinairement près de lui. Il dit quelques paroles avant le repas, jamais après ; sa voix s'entend, mais elle est très basse.

Qu'elles y sont quelquefois portées dans leurs corps et dans leurs habits, quelquefois autrement, et selon l'opinion de l'accusée, elles laissent quelquefois leurs corps derrière elles. Lorsque leurs seuls esprits sont présents, elles se reconnaissent pourtant les unes les autres.

(1) Le ridicule de ces formules des sorciers a été un grand argument aux yeux de Walter Scott contre le sérieux de leurs malélices. Mais ceux qui voudront étudier sérieusement ce qu'on peut savoir des esprits mauvais verront que le ridicule les accompagne presque toujours et partout comme un châtiment de leur orgueil. Comment se piqueraient-ils de dignité, lorsqu'ils ont embrassé le désordre suprême, et comment ne chercheraient-ils pas à rendre les hommes aussi ridicules qu'odieus ? Ceci soit ditsans rien préjuger de la matérialité des faits confessés par les sorcières seules, mais uniquement pour prévenir le lecteur contre cette fausse logique qui conclut tout de suite de la bizarrerie d'un fait à sa fausseté.

Quand elles veulent ensorceler homme, femme ou enfant, elles le font quelquefois au moyen d'une figure de cire que le diable a formellement baptisée; parfois elles reçoivent de leurs mauvais esprits une pomme, un plat, une cuiller, dont elles font présent à ceux qu'elles veulent maléficer. Car elles ont le pouvoir de frapper d'un sort la personne qui mange ou reçoit l'objet. Parfois elles ont le pouvoir de faire du mal par un attouchement ou une malédiction. Par ces mêmes objets, elles peuvent donner des maladies au bétail, ou encore par l'attouchement ou la malédiction. Mais ni d'une façon ni de l'autre, elles ne peuvent rien si les diables ne le permettent (1).

Qu'elle a été à plusieurs assemblées, la nuit, au haut commun et à un autre commun près de Motcombe, à un endroit près de Marnhul et en d'autres lieux où elle avait rencontré John Combes, John Vining, Richard Dickes, Thomas Boster ou Bolster, Thomas Dunning, James Bush, estropié, Rachel King, Richard Lannen, une femme appelée Durnford, Alice Duke, Anne Bishop, Mary Penny et Christophe Ellen, qui tous firent obédience à l'homme en noir qui était à chacune de leurs assemblées. Il y avait ordinairement des figurines qu'on baptisait.

Que l'homme en noir joue quelquefois sur une flûte ou une guitare, et la compagnie cause. Enfin le diable s'évanouit et elles sont remportées en un temps fort court à leurs demeures. A leur départ, elles disent : *A boy, merry meet, merry part!* « Un garçon ! joyeuse rencontre ! joyeuse part ! »

Que la raison pour laquelle elle avait fait tourmenter davantage Elisabeth Hill, c'est que le père d'Elisabeth avait accusé Style d'être une sorcière.

Qu'elle avait vu le démon familial d'Alice Duke la sucer sous la forme d'un chat et celui d'Anne Bishop en faire autant à sa confédérée sous la forme d'un rat.

Qu'elle n'avait jamais ouï prononcer dans aucune de ces assemblées le nom de Dieu ou de Jésus-Christ.

(1) Par conséquent, les sorciers mêmes ne croyaient pas au pouvoir intrinsèque des formules. La magie n'était donc pas, même pour eux, une science positive.

Qu'Anne Bishop, il y a environ, cinq ans et demi, apporta dans leur assemblée une image en cire que l'homme en noir baptisa sous le nom de Pierre, Elle était destinée à maléficier l'enfant de Robert Newman, à Wincaunton.

Qu'il y a quelque deux ans, elle donna deux pommes à Agnès Vining, défunte femme de Richard Vining, qu'il lui apparut alors et lui dit : « Cette pomme fera l'affaire de la femme de Vining. »

Déclaré en présence de plusieurs graves et doctes théologiens, devant moi.

ROBERT HUNT (1).

### 7<sup>e</sup> Examen

Nicolas Lambert examiné de nouveau le 26 janvier 1664 devant Robert Hunt, esquire, concernant les faits arrivés après l'aveu de Style, atteste que l'accusée ayant donné son aveu, fut confiée à l'officier, et que le juge requit le déposant avec William Thick et William Read, de Bayford, pour la surveiller, ce qu'ils firent, et qu'étant assis devant le feu, près de Style, et lisant dans la *Pratique de Piété*, vers trois heures du matin, il vit partir de la tête de cette femme une mouche brillante, étincelante d'à peu près un pouce de long, laquelle s'élança d'abord dans la cheminée et puis disparut, Moins d'un quart d'heure après apparurent deux mouches plutôt moins grosses et d'une autre couleur, qui semblaient vouloir attaquer la main du déposant, où il avait son livre : mais ils l'abandonnèrent, s'en allant, l'une par-dessus, l'autre par-dessous, toutes les deux en même temps. Alors regardant fixement cette femme, il la vit perdre contenance et devenir toute noire et tout effrayée, le feu en même temps changeait de couleur. Sur quoi le déposant, Thick et Read, devinant que son *familier* était avec elle, le premier lui regarda la tête et voyant sa chevelure secouée étrangement, il la souleva :

(1) Suit le rapport de William Parson, recteur de Stoke-Trister, déclarant qu'il a entendu devant le juge de paix la sorcière faire les mêmes aveux que devant M. Hunt.

alors une mouche grosse comme un gros *meunier* en sortit et s'élança vers la table, puis disparut.

Alors le déposant et les deux autres personnes regardant de nouveau la tête de cette femme, la virent rouge comme un bœuf écorché. Le déposant lui demanda ce que c'était que cette bête qui venait de lui sortir de la tête. Elle répondit que c'était un papillon et leur demanda comment ils ne l'avaient pas pris. Lambert lui répondit qu'ils ne l'avaient pas pu. — « Je le crois bien, » répondit-elle.

Un instant après, le déposant et les autres regardant encore sa tête, trouvèrent qu'elle avait repris sa première couleur. Le premier lui redemanda ce que c'était que cette mouche. Alors elle avoua que c'était son *familier*, qu'elle l'avait senti faire tic tac dans sa tête et que c'était le temps où il lui arrivait d'habitude.

*Donné sous serment devant moi,*

ROBERT HUNT.

JEANNIARD DU DOT.

(*A suivre.*)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

---

Monseigneur,

J'ai lu tout dernièrement une collection de numéros de votre Revue. Vos articles sur la lévitation m'ont particulièrement intéressé.

Cela me donne l'idée de vous envoyer pour le cas où il vous serait utile un paragraphe du *Tablet* du 23 juillet 1898 (le *Tablet* est le plus sérieux des journaux catholiques anglais).

Je vous prie de recevoir, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

F. GUÉROULT.

### Traduction

Le cas le plus semblable à la mort tragique de M. Thomas Owen, membre de la Chambre des Communes est peut-être celle de Simon Harcourt, premier comte Harcourt, célèbre homme d'Etat et diplomate arrivée en 1777. A son retour d'Irlande où il avait été vice-roi de 1772 à 1777, il se noya accidentellement en tombant dans un puits sur sa propriété de Nuneham, près d'Oxford. On s'inquiéta de son absence, on le chercha en vain jusqu'à ce que, tout à coup, sa belle-fille s'écriât avec l'accent du désespoir : « Oh ! je m'en souviens, j'ai rêvé la nuit dernière qu'il était tombé dans le puits. » Vite, on courut au puits et l'on retrouva son cadavre.

---



## VARIÉTÉS

---

### FAITS SPIRITES EN AMÉRIQUE

#### **Un couteau dérobé par un esprit**

Un cauchemar dont souffrit le contremaître d'une entreprise du comté de Presho, fut cause de l'acquiescement de Charles E. Casmer, accusé d'avoir commis un meurtre.

Le procès complet fut très remarquable.

Frank W. Heppe, l'homme que Casmer était accusé d'avoir assassiné, vivait autrefois seul avec son associé Tom Barber. Ils étaient occupés tous deux à l'élevage du bétail dans les grandes plaines du Nord.

Cinq ans avant, Barber fut frappé à mort par derrière; Heppe fut arrêté.

Le couteau avec lequel Barber avait été tué fut enfermé dans le coffre-fort du procureur du tribunal et conservé comme pièce à conviction.

La nuit avant le procès, ce couteau disparut, mais dans des circonstances qui éloignèrent toute idée d'une manœuvre humaine.

Après son acquiescement, Heppe vint au Texas où il fut employé avec Casmer comme gardien de bétail.

Au printemps, ils furent surpris en même temps par la nuit et par un ouragan qui les obligea à se réfugier dans l'ancienne cabine, dans laquelle on n'était pas entré depuis que Heppe partit pour le sud.

Ils décidèrent d'y passer la nuit.

Comme ils y entraient, Casmer dut retourner en arrière afin de s'occuper des chevaux qui se détachaient.

Pendant qu'il s'occupait à cette besogne, il entendit Heppe qui criait et appelait.

S'empressant de revenir, il trouva Heppe étendu à terre, à l'endroit même où Barber était tombé.

Dans son dos était planté le couteau dérobé.

Casmer fut arrêté sous la prévention d'avoir assassiné Heppe.

Les juges du tribunal étaient précisément les plus riches éleveurs de bestiaux de la contrée.

Le procureur essaya de prouver la culpabilité de Casmer. Toutefois, vu l'heure avancée, la fin du jugement fut remise au lendemain.

Le matin, l'opinion des juges était changée; tous optaient pour proclamer l'innocence de Casmer.

Les juges, pressés par le procureur d'expliquer leur changement d'opinion, le président confessa qu'un rêve remarquable durant la nuit lui avait montré Heppé poignardé dans le dos par son ex-associé décédé, Barber.

Le président expliqua son rêve avec une telle précision de détails, que les autres juges s'associant à lui, déclarèrent Casmer innocent.

(*The Progressive Thinker*, Chicago, 10 juin 1899.)

Pour trouver des magiciens et jeteurs de sorts dans leur forme pittoresque, il est intéressant d'étudier l'histoire des Egyptiens et des Chaldéens. Le traitement des maladies était très théâtral à ces époques reculées.

Parmi les Chaldéens, leurs médecins étaient les prêtres qui étaient aussi appelés chanteurs et charmeurs. Ils chantaient et priaient près de leurs malades, suivant certains rites, ils procédaient par des moyens très simples d'apposition des mains et de chants à l'expulsion des mauvais esprits qui causaient les maladies. Ils répétaient leurs opérations jusqu'à parfaite guérison.

L'hypnotisme et le magnétisme furent pratiqués en grand chez les Egyptiens. Ramsès fut un physicien et un merveilleux spécialiste dans l'art de l'hypnotisme; il vivait dans un profond et sombre réduit, ayant autour de lui de nombreuses figures de cire représentant des hommes et des animaux, afin d'impressionner les patients qui considéraient cela avec terreur.

Cela simplifiait la tâche de l'opérateur.

Il connaissait aussi les charmes d'amour, et lorsqu'il n'hypnotisait pas ses patients, il essayait de provoquer le bonheur dans leurs sentiments de tendresse.

(*Sunday Magazine*.)

## Le vieux violon

Un échange de pensées et d'expériences de spiritualisme, voilà un grand stimulant pour le développement de l'intelligence. Je vais vous soumettre un souvenir susceptible d'intéresser les lecteurs de votre estimable journal.

Il y a quelques années, vivait dans la ville de Matagorda, état du Texas, un M. S., employé sur un bateau du port: cet homme était l'âme du propriétaire du bateau qui en était également capitaine. Bientôt ce capitaine passa de vie à trépas. Il était de son vivant très amateur de musique et passait les moments de repos que lui laissait son service à jouer du violon.

Un soir, M. S. se trouvait assis seul sur le pont du bateau qu'il gardait, lorsqu'il fut tourmenté par le puissant désir de descendre dans la cabine au-dessus et de prendre sur un casier le violon ayant appartenu à son ami. Là, poussé par une force irrésistible et sans qu'il lui fût possible de maîtriser l'action de ses mains, il saisit vigoureusement le violon et en joua, quoique n'ayant aucune notion musicale. Il perdit absolument le commandement de ses mains et demeura impuissant à se dessaisir de l'instrument inconnu. Effrayé de lui-même, il quitta le bateau, se dirigeant vers sa demeure en continuant de jouer tout le long du chemin.

En arrivant, il vit sur la porte de son logis, sa mère et sa sœur qui attirées par la musique, attendaient surprises. M. S. posa l'instrument sur le seuil, et sa sœur s'en emparant aussitôt commença à en jouer sans connaître non plus la musique.

Ils continuèrent ainsi cet exercice pendant plusieurs heures sans pouvoir s'interrompre.

Cette nuit-là, il leur fut impossible de dormir.

Le vieux violon fut alors mis hors de vue.

Ils ne purent se rendre compte de la force qui les avait fait agir ainsi.

---

Pendant la guerre civile, un ami de notre famille qui n'était cependant pas un croyant du spiritisme nous raconta l'anecdote suivante. Un vieux nègre mort depuis peu de temps, se montra au crépuscule à sa veuve au moment où elle allait de sa cour à sa demeure. Lorsqu'elle allait poser le pied, sur le seuil, elle vit le vieux nègre arrêté le pied posé sur la première marche et une main sur son genou. Elle erra tout autour de la maison en poussant des cris de frayeur et tomba évanouie près de la porte.

Ayant dit ce qui venait de lui arriver, on lui dit: « Pourquoi n'avez-vous pas demandé à votre mari ce qu'il désirait? »

Cet incident fit beaucoup parler, puis on l'oublia entièrement; quand peu après, à la même heure, cette femme eut encore la même vision du vieil homme, attendant dans la même position à la même place.

Cette fois elle ne manqua pas de demander à l'esprit s'il désirait quelque chose.

Il répondit : Il y a 20 dollars (100 fr.) enterrés à l'endroit où mon pied est posé.

Ils étaient dans un bidon de fer-blanc, il demandait qu'on les sortit de cet endroit et qu'on remit un dollar (5 fr.) à certains nègres de la place, réservant cinq dollars pour sa veuve.

Elle fit ce qui lui était demandé, distribua l'argent indiqué et garda pour elle ce qui lui était attribué. Certaines personnes crurent que la veuve avait rêvé, mais la découverte de l'argent fut une preuve matérielle de son récit. L'esprit ne se montra plus.

(*The Progressive Thinker*, Chicago, 20 mai 1899.)

---

*Le Gérant* : P. TÉQUI.

---

# LES PHÉNOMÈNES DE MATÉRIALISATION

## I

« Le mot de *téléplastie* a été employé pour la première fois au Congrès psychique de Chicago. Il a été appliqué par le professeur Coues à une certaine classe de phénomènes désignés jusqu'ici sous le nom de *matérialisation*. Ces phénomènes étaient bien connus dans l'antiquité, du moins des initiés des temples (en Égypte, dans l'Inde et dans la Chaldée, etc.) et même des Rose-Croix, ou de quelques autres sociétés secrètes. Il y a fort peu de temps, trente ou trente-cinq ans, que ces phénomènes ont pu se reproduire. Pourquoi pas plus tôt? dira-t-on. Les raisons en sont très délicates à expliquer, et il est préférable, je crois, de s'abstenir. En ce moment, les conditions sont favorables; mais rien ne prouve qu'il n'y aura pas un temps d'arrêt, comme cela est arrivé déjà (1). »

Un agent jusque-là invisible, et qui appartient à la catégorie des êtres immatériels, des Esprits d'un autre monde, veut entrer en communication sensible avec nous. Il se *matérialise*, il s'incarne, il prend un corps qui revêt toutes les apparences du corps humain, et il semble entrer ainsi, pendant quelques instants, dans la catégorie des êtres vivants : on peut le voir, le toucher, l'entendre et s'assurer de la réalité de son entité.

Selon nous, ce phénomène est absolument certain. Nous avons rapporté les longues, minutieuses et sincères expériences de Crookes avec miss Cook et Katie King. Nous pourrions rapporter dans le même ordre de phénomènes, les expériences des Richard Wallace, Oxon, Aksakoff, Bodisco, Hellenbach,

(1) Alfred Erny, *Le Psychisme expérimental*, p. 118.

Donald, Mac-Nab, et d'autres qui les égalent dans la sincérité de leur dévouement à la vérité.

Quelle est la nature de ce corps d'emprunt qu'un Invisible vient animer? Ici, nous n'avons plus la même certitude, et les hypothèses varient avec les observateurs. Nous constatons clairement que ce corps diffère essentiellement et substantiellement de notre corps physique, puisque nous le voyons se dissocier, se dissoudre et s'évanouir comme une fumée, mais c'est tout.

On nous dira que ce corps fantastique est formé, tantôt de l'union d'une *coque astrale* avec un *élémental* ou un *élémentaire*, tantôt de matière astrale condensée, tantôt de la matière radiante, tantôt du corps psychique du médium, ou de son fluide, de l'air condensé, du fluide des expérimentateurs assemblés, d'une sorte de nuage qui, par un travail mystérieux de condensation, arrive à prendre l'apparence humaine. On nous parlera encore de force psychique, d'état éthéré, etc.; toutes ces hypothèses que je ne veux ni discuter ni défendre en ce moment, témoignent de notre ignorance et de notre vaine curiosité. Le spectre a gardé le secret de sa naissance et de sa nature. Il ne dit ni ce qu'il est, ni d'où il vient, ni où il va. Il amuse notre curiosité, il n'éclaire pas notre raison.

Que, dans certains cas, le sujet endormi, plongé en léthargie, épande son fluide, et qu'il contribue ainsi à la manifestation matérielle de l'Invisible, c'est possible, je n'y contredis pas; mais ce fluide est lui-même un inconnu, un je ne sais quoi indéfinissable et insaisissable, et je ne vois pas que nous soyons plus près de la solution, parce que nous savons que le corps accidentel de cet Invisible est formé par le fluide ravi à l'endormi.

Il me semble plus sage d'avouer notre ignorance et de nous réserver.

## II

Quel est cet Invisible mystérieux qui répond à nos évocations indiscretes et qui vient un instant parmi nous? Est-il un Esprit bon, envoyé de Dieu pour nous parler de l'Au-delà et

nous faire connaître les conditions nouvelles de l'autre vie? Est-il un Esprit mauvais qui rôde autour de nous, exploitant notre curiosité téméraire et notre faiblesse pour nous tromper et nous attirer à lui, en nous détournant de notre fin suprême? Ne serait-il pas le défunt que nous voulons revoir, une âme aimée, désincarnée et encore libre de ses mouvements, qui revient parmi nous vaincue et invinciblement attirée par le charme du souvenir? Assurément, cet Invisible n'est pas le médium que la léthargie retient, étendu à terre, là, près de moi. Je ne discuterai pas cette hypothèse qui ne tient pas debout. On a vu, en effet, quelquefois, apparaître un homme quand le médium en léthargie était une femme. Inutile d'insister.

Je viens de lire la page suivante d'un vieux livre, intitulé : *De l'imposture des diables, etc.* (1).

« Davantage, ou c'est une chose fausse de dire que par les charmes des sorciers les âmes soient rappelées du lieu qui leur est ordonné de Dieu, pour rentrer dedans les corps, lesquels ne sont enterrés; ou bien il faut dire que les âmes qui sont conservées en la main de Dieu, ne sont assurées au sein d'Abraham, qui est le lieu que Dieu leur a assigné.

« Mais on est maintenant d'accord que Satan n'a jamais rien peu sur les âmes des saints, que les bons esprits ne sont point sujets aux arts magiques, et que depuis que les âmes sont séparées des corps et receues es lieux qui leur sont ordonnéz, jamais elles ne reviennent, encore qu'elles soyent rapelées; ce que toutes fois les Ethniques pensoyent pouvoir estre fait.

Bien est vray que les diables se monstrent quelquesfois sous figures empruntées. Par quoy les Necyomantiens, ne prenoyent pas leurs devinations des morts, mais des diables habillés de leurs robes, lesquelles devinations estoyent nommées *Necyomanties*, lorsque les morts apparoissoyent entièrement en corps, ou *Sciomanties*, alors que seulement ils espendoyent des ombres petites, nébuleuses, et faciles à s'esvanouir.

Saint Chrysostome dit fort bien, en l'homélie 29 sur saint

(1) Jean Wier, *medecin du duc de Clèves*, 1567.

Matthieu, que ce n'est pas l'âme du défunct qui dit, je suis l'âme d'un tel ; mais c'est le diable qui le controuve ainsi pour decevoir les hommes... Il n'est pas malaisé au diable, qui est un esprit cauteleux à merveilles, de représenter faussement toutes formes et figures, de feindre et contréfaire tout ce que bon lui semble. »

L'auteur qui nous donne ainsi la solution théologique reconnaît donc avec la tradition que les âmes des bienheureux ne se tiennent pas à la disposition des vivants pour leur procurer le spectacle amusant d'une matérialisation, ni pour occuper leurs loisirs. Il affirme encore que l'esprit mauvais, celui que j'appelle *le faussaire de Dieu*, connaît assez la matière pour fabriquer le masque ou le simulacre saisissant des défunts que nous avons connus, pour prendre leur place et nous donner l'illusion d'une apparition réelle et d'une résurrection momentanée. Il ne cherche pas à comprendre le processus de cette transformation ; il ne hasarde aucune hypothèse scientifique sur la nature du corps d'emprunt qui obéit à l'Invisible, il lui suffit de reconnaître sa présence et de le démasquer.

### III

Les occultistes indépendants nous donnent une autre solution ; ils insistent sur l'explication rationnelle et scientifique du phénomène si obscur des matérialisations ; ils affirment cependant l'intervention nécessaire des âmes désincarnées et des esprits supérieurs qui surveillent et dirigent l'opération.

« L'intelligence, écrit M. Erny, âme ou esprit du décédé, rentre pendant quelque temps dans une forme quasi matérielle, créée avec le corps psychique du médium d'une part, et des éléments matériels empruntés aux assistants.

« Aussi, chaque séance de matérialisation fatigue considérablement les médiums de ce genre, et c'est leur force vitale qui s'épuise à chaque expérience. Ces médiums possèdent une sorte de pouvoir psychico-dynamique dont se servent *les intelligences supérieures qui dirigent ces phénomènes*.



« De même que le corps s'assimile des parcelles vitales pour soutenir la structure physique, de même l'esprit désincarné attire à lui, grâce au médium, les substances et les forces nécessaires pour modeler des images, des sculptures, ou des formes semi-vivantes d'êtres décédés. Cependant la moindre opposition magnétique, ou une volonté formellement contraire, peuvent arrêter le courant fluidique et troubler ou retarder le phénomène.

« Les atomes vitaux qui servent à produire les matérialisation sont d'une ténuité et d'une sensibilité extrêmes; de là proviennent les variations dans les résultats. Quand les conditions sont favorables, la forme complète se dégage : quand les conditions sont imparfaites, on n'obtient que des résultats partiels ou incomplets.

« Cette substance que les intelligences désincarnées emploient pour produire des formes matérialisées est aussi sensible que la plaque du photographe, mais d'une nature autrement supérieure, car elle forme le lien primordial qui relie la matière à l'intelligence. »

M. Erny croit que les intelligences supérieures se trouvent habituellement près des sources de la vie universelle, organique et inorganique, qu'ils possèdent tous les secrets de la vie organique et de la constitution atomique de l'univers, qu'ils s'emparent des forces astrales pour réaliser la vie, qu'elles en disposent comme le sculpteur dispose de la terre glaise qu'il pétrit et qu'il modèle selon son idée.

C'est ainsi, selon M. Erny, que les intelligences supérieures ressusciteront à nos yeux l'image qui aura la ressemblance frappante de nos parents ou de nos amis décédés.

« La base de la matérialisation, écrit cet auteur, est que certains atomes, séparément invisibles, sont rendus visibles par leur réunion et peuvent alors imiter le corps humain avec tous ses attributs momentanés, car *la matérialisation permanente est un fait absolument impossible.*

« Au bout d'un temps plus ou moins long, la forme doit être désintégrée et décomposée, afin de rendre au médium et aux personnes présentes les parcelles de fluide vital qui leur ont été empruntées... Quand c'est un parent ou un ami

qu'on revoit, il est touchant de constater que c'est avec peine qu'il se sépare de vous, quoique sachant très bien que ses instants de vie momentanée sont comptés; mais un pouvoir supérieur l'avertit, et, ses forces fluidiques diminuant, la forme disparaît. »

Nous admettons volontiers, avec M. Erny, l'existence de ces Intelligences supérieures, élevées bien au-dessus de l'homme et de la terre, aux sources éternelles de la Vie, du Vrai, du Beau, du Bien. Nous reconnaissons aussi volontiers que ces Intelligences possèdent une connaissance très étendue et très profonde de la nature, de ses forces, de ses lois. Nous savons, enfin, que ces créatures immatérielles et privilégiées ont reçu une grande puissance sur les forces de la nature et sur les éléments.

A ces traits, nous reconnaissons les bons anges; mais ces noms paraissent aujourd'hui lourds et usés aux esprits avides de nouveautés; ils espèrent se faire écouter avec plus de complaisance et paraître plus dignes de la science s'ils nous parlent, ou d'*Esprits-guides*, ou d'intelligences supérieures, placées au sommet de la hiérarchie des esprits. On change ainsi le mot, mais l'on retient l'idée. C'est l'essentiel.

Que ces Esprits bienheureux puissent, avec la permission de Dieu, former un corps dont les éléments qui nous sont encore inconnus, appartiennent cependant à l'univers, à l'immense réservoir de la nature et de ses énergies, je n'y contredis pas, et je reconnais dans ces affirmations touchant les apparitions, l'enseignement autorisé de la théologie et de la Tradition.

Que ce corps ainsi formé soit la reproduction fidèle et saisissante d'un parent, d'un ami décédé, c'est encore possible à la puissance angélique, avec la permission de Dieu; mais ces apparitions sont rares, et elles n'appartiennent pas à l'ordre naturel.

Je n'admets pas que les bons anges aient besoin du fluide vital d'un médium en léthargie pour former le corps dans lequel il leur plait de nous apparaître: une telle assertion est en opposition formelle avec les faits. Le savant travail du Bénédictin, Dom Maréchaux, sur les apparitions angéliques,

publié dans cette Revue, nous permet d'affirmer que jamais, dans aucun cas, les apparitions angéliques n'ont été subordonnées à la volonté d'un magnétiseur, ni à la présence d'un médium plongé en léthargie.

Je n'admets pas davantage que les bons anges, ou les Intellectuelles supérieures, placées là-haut, près de Dieu, dans la paix et dans la lumière éternelles, se tiennent à la disposition des aventuriers, des curieux, des esprits vains réunis autour d'un guéridon, ou dans les ténèbres d'une expérience fantastique, et qu'ils modèlent avec du fluide vital, pour l'amusement de la galerie, l'image des défunts que nous avons aimés. Ce n'est pas seulement invraisemblable, c'est absolument faux ; ma raison y répugne autant que ma foi.

Je n'admets pas enfin que les fantômes que l'on prétend voir, entendre, toucher dans ces réunions plus dangereuses qu'on ne veut le croire, soient, en réalité, nos parents et nos amis qui reviennent à notre appel, êtres errants et désorientés, à la veille de nouvelles purifications et de nouvelles épreuves, pour nous rappeler la fidélité de leur souvenir. Les morts ne sont pas à la disposition des vivants ; ils restent sous la main de Dieu.

#### IV

Les spirites qui prétendent obtenir directement, des intelligences désincarnées, des révélations sur l'état des âmes après la mort nous présentent une solution particulière du problème des apparitions. L'auteur si étrange du livre fantastique *La Survie* a complété sur quelques points, d'après ses propres révélations, la doctrine d'Allan-Kardec (1).

Selon cet auteur, il faut distinguer plusieurs catégories de matérialisations, mais toutes supposent l'intervention des esprits désincarnés.

Tantôt, le médium en léthargie projette son périsprit, ses fluides, quelques molécules vivantes de son corps qui perd

(1) Nœggerath, *La Survie, sa réalité, sa manifestation*.

comme on l'a constaté, une partie de son poids. L'Invisible s'en empare ; il en fait son corps d'emprunt, et il devient visible pour nous et pour tous.

Il arrive aussi quelquefois que le nouveau personnage qui apparaît, reproduit avec une irréprochable fidélité la ressemblance d'un parent, ou d'un ami que nous avons connu. En voici l'explication spirite.

« Pendant que se forme, à côté du médium, un corps libre, quoique lui ressemblant d'abord, un extra-terrien (c'est-à-dire un habitant de l'autre monde) s'en empare, il l'éclaire de sa propre lumière, et comme les fluides du visage sont extrêmement mobiles, il s'y photographie, et vous pouvez être certains, s'il représente l'un des vôtres que l'être aimé est devant vous, plein d'affection et d'une idéale sérénité. »

Les spirites veulent bien reconnaître que ce dégagement des fluides et du corps astral du médium est loin d'être nécessaire dans tous les cas ; ils avouent que l'Esprit ou l'Invisible, principal agent du phénomène de la matérialisation, peut s'en passer, et trouver ailleurs les éléments de son corps aérien ou fantastique. On ne sait pas pourquoi il ne s'en passe pas toujours.

« Dans une autre catégorie, écrit l'auteur de la *Survie*, il y a les médiums qui ne produisent presque rien. Ils attirent à eux les extra-terriens (les esprits) qui ont le pouvoir d'apporter tout ce qu'il faut *pour apparaître d'eux-mêmes et pour produire des matérialisations sans avoir recours aux fluides du médium et aux molécules de son corps*. Le périsprit du médium est tout à fait éloigné d'eux, en dehors d'eux. Ils peuvent apparaître soit en dehors du cercle, soit en dedans, et ils produisent une variété de phénomènes beaucoup plus remarquables que ceux de la première catégorie. C'est surtout avec l'aide de ces derniers médiums qu'on peut faire le plus avantageusement des études scientifiques expérimentales. »

Ce n'est donc pas le périsprit du médium qui se trouve projeté, qui se condense et qui se rend visible dans les matérialisations et dans les apparitions. Ce n'est pas son fluide qui, par une opération extraordinaire mais naturelle, physique, chimique ou physiologique, prendrait ainsi la forme

spectrale d'un défunt ou d'un ami éloigné. Non, il n'en est pas ainsi. La fatigue du médium et des assistants s'explique bien par la violence des émotions ressenties et par l'ébranlement du système nerveux.

Et le spectre qui apparaît est l'Invisible, l'Esprit de l'Autre qui se cache sous la forme éphémère d'un corps humain.

## V

Ce qui me frappe dans cette explication nouvelle des matérialisations, c'est que les spirites de toutes les catégories reconnaissent, avec raison, l'intervention nécessaire, indispensable d'un agent étranger et extra-terrien.

Que le médium dorme d'un profond sommeil, que l'anesthésie soit complète, qu'il projette tous les fluides et toutes les molécules que l'on peut imaginer, il demeure certain que ce n'est pas le médium, mais que c'est un Esprit, un agent distinct, personnel, doué d'intelligence et de volonté qui intervient, combine ces fluides et ces molécules vivantes et fabrique le corps du personnage matérialisé.

C'est ainsi que, récemment, le colonel de Rochas nous disait qu'il était souvent contrarié dans ses expériences rigoureusement scientifiques, par des *entités étrangères* qu'il s'empres-  
sait de repousser, L'Invisible est là ; il cherche à se manifester.

On a donc exagéré le rôle du médium dans les apparitions. Ce n'est pas lui qui façonne les fantômes des morts ou le masque dont ils se couvrent pour se rendre sensibles ; ce n'est pas son corps astral qui se dégage, se transforme, et revêt une apparence connue qui rappelle le parent ou l'ami que l'on voudrait revoir. Katie King apparaîtra quand elle voudra sans le concours de miss Cook.

Le médium attire l'extra-terrien, j'en conviens, il l'évoque, il l'appelle, il l'entend, comme Paladino appelle John King : voilà son rôle. Tout ceci est affaire de pacte et d'évocation. Nous sortons des régions sévères de la science pour entrer dans les ténèbres de la magie.

On nous dit que miss Cook perd une partie de son poids

tant que dure l'apparition. Mais vous trouverez toujours un Esprit qui prendra quand il voudra le rôle de Katie King, et qui se rendra visible en laissant à miss Cook tous ses fluides, tout son poids et tout son astral. L'auteur de la *Survie* en convient avec nous.

Aussi bien, les occultistes, — je ne sais quel autre nom leur donner, — prétendent que l'astral entre en nous, à chaque instant, traverse notre corps, et s'échappe continuellement par les extrémités et de tous les points de notre corps, qu'il se perd dans l'immensité de la nature. C'est le pèrisprit des spirites, le fluide astral des Hindous, le corps psychique de quelques spiritualistes, *la forme qui sort*, des Égyptiens, le *Ruach*, de la Kabale juive, l'*Evestrum*, de Paracelse, etc.

S'il en est ainsi, Katie King pourra recueillir ce fluide quand il sortira de Cook, quand il se dégage dans l'espace, quand il cesse en un mot de faire partie du médium, comme on recueille dans un vase l'eau qui sort de la source, et il m'est impossible de comprendre que cette opération diminue le poids de miss Cook, que la léthargie du médium soit nécessaire, qu'il existe encore un lien entre ce médium et un fluide perdu dans l'immensité de la nature dont il subit les lois et les vicissitudes les plus variées.

Le fluide sort du sujet, qu'il ne fait que traverser, et il est remplacé aussitôt par une égale quantité de fluide qui circule à tout instant, dans tous les êtres et dans tous les mondes. Dans cette hypothèse que je ne prétends pas défendre, je ne comprends pas que la déperdition d'un fluide, *immédiatement remplacé*, produise un affaiblissement profond dans le sujet endormi. Je n'insiste pas.

## VI

Ce personnage fantastique de l'apparition est-il réellement comme le prétendent les spirites, le défunt que vous avez évoqué ?

Je réponds : non ! Jamais on n'a établi scientifiquement son identité.

Les spirites se plaisent à répéter sans cesse, sous des formes diverses, cet argument paradoxal : Le personnage qui apparaît, qui parle, qui écrit, nous fait connaître des secrets, des détails qui ne sont connus que du défunt dont nous avons demandé l'apparition. Il est donc légitime de conclure à l'identité du défunt et de l'apparition : il est permis de dire : c'est lui, c'est le défunt qui répond à notre appel et qui converse un instant avec nous.

Mais nous répondons : Il y a un être qui connaît lui aussi ces secrets, ces événements, ces détails, c'est l'Invisible, c'est *le Faussaire* de Dieu. C'est lui qui prend la forme et la place du défunt que vous avez l'imprudence d'évoquer. Il joue un rôle, il abuse de votre crédulité.

Vous ne prouverez jamais qu'il n'existe pas un Esprit mauvais, pervers, d'une fière et dangereuse intelligence qui a connu tous les secrets de notre vie et qui en conserve le souvenir avec une impeccable fidélité.

Vous ne prouverez pas que cet Invisible dont vous craignez cependant les pièges, n'ait pas la puissance de prendre les apparences d'un défunt, son écriture, son langage, ses manies. de recueillir le souvenir des détails les plus secrets de sa vie si longue qu'elle ait été, et de nous tromper.

Vous ne prouverez pas enfin que Dieu dont la Providence gouverne le monde ne permette qu'il en soit ainsi, qu'il lâche un instant l'éternel ennemi pour punir nos curiosités indiscreètes, nos manœuvres imprudentes et coupables et la témérité dangereuse des évocations déguisées. — Quelle est donc la valeur de votre argument ?

Sous le masque vacillant de John et de Katie se cache celui que vous ne voulez pas reconnaître, celui que vous n'osez pas nommer, c'est le faussaire de Dieu.

ÉLIE MÉRIC.



## UN ESPRIT FRAPPEUR

---

Monseigneur,

Si elles sont toujours dangereuses pour ceux qui les font, les confessions publiques peuvent avoir cependant des avantages incontestables, en préservant des fautes commises ceux qui courent les mêmes dangers.

C'est pour lui faciliter ce bien à faire en le préservant de tout péril, que j'ai permis à un pénitent d'offrir à votre Revue, sous le voile du pseudonyme, le récit de sa dernière aventure.

Je me porte garant de l'exactitude et de la véracité de ce récit jusqu'en ses moindres détails, mais, pour des raisons que vous comprendrez, il est impossible à son auteur de se soumettre à aucune enquête.

Est-il opportun de publier cette histoire ? Je m'en remets absolument, Monseigneur, à votre compétence sur cette matière.

Recevez et agréez, Monseigneur, l'expression de mes respectueux sentiments.

S. C., *Missionnaire.*

Rome, 26 mars 1900.

### I

#### Les faits

Dans la nuit du 8 au 9 février, je fut brusquement éveillé d'un demi-sommeil par trois coups très discrets, frappés sur le mur, et comme l'appel de quelqu'un qui demanderait à entrer. Quoique le bruit se fit entendre du côté opposé à la porte, je formulai un timide : « Qui est là ? », auquel personne ne répondit.

Je pensai à me rendormir, quand trois nouveaux coups aussi distincts et sonores, furent frappés dans la même direction : puis ce furent, à intervalles plus ou moins rapprochés, des



séries de coups qui me rendirent tout sommeil impossible.

Ce tapage ne cessa qu'à mon lever, mais je n'entendis plus rien le reste du jour, jusqu'au moment où je voulus réparer ma nuit blanche par un peu de sieste. Cette fois encore je n'eus qu'à me lever pour que le silence se fît aussitôt.

Les mêmes phénomènes se reproduisirent toute la semaine, les coups augmentant chaque jour de nombre et d'intensité. En une seule nuit, je fus éveillé plus de soixante fois par des saccades, plus ou moins longues, de petits coups rapides, — six à huit par seconde, — ou de heurtements plus espacés.

Pendant la journée, les frappaient étaient très rares, mais se produisaient infailliblement; si j'avais le malheur de vouloir faire un peu de sieste, puis ils cessaient par enchantement quand j'avais reconnu l'impossibilité de dormir.

Cet état de choses durait depuis une dizaine de jours quand je pus changer de chambre et d'étage.

Mais malheureusement le bruit déménagea avec moi, et même se découbla pendant quelques jours. J'entendis alors des frappaient simultanés à deux endroits différents de la chambre.

Vers la fin du mois de mars, les coups diminuèrent en nombre pendant la nuit, mais devinrent plus fréquents pendant le jour. Vers le 7 mars, il y eut toute une semaine d'interruption, après quoi le tapage recommença, nocturne et diurne, et dure encore au moment où je vous écris (26 mars).

## II

### Coïncidence curieuse

Dans les derniers jours du mois de janvier, j'eus une longue discussion sur le magnétisme avec un professeur éminent d'une faculté catholique. Naturellement je lui fis l'apologie de la science qui ne tarderait pas à en expliquer tous les dessous, soutenant qu'on ne devait pas supposer l'intervention du démon chaque fois qu'elle n'était pas évidente, indiscutable.

Et comme il me rappelait le décret de la Congrégation sur l'usage de l'hypnotisme : « Mais, lui répondis-je, c'est précisément ce décret qui me met à l'aise. Il permet les recherches scientifiques dans tous les cas douteux, pourvu qu'on récuse auparavant toute ingérence démoniaque. Or, en qualité de professeur de physiologie, il n'est presque pas un seul cas dont je n'espère la prompte explication par la science du *xx<sup>e</sup>* siècle. »

Et pour lui faire mieux partager ma confiance, je résolus de lui en donner un témoignage expérimental.

Justement j'avais un ami, qui avait eu l'habitude de m'accoster en public par cette interjection de mauvais goût : « Eh bien ! Monsieur X\*\*\* ! » — A quoi je répondais avec une bonhomie qui mettait les rieurs de mon côté : « Eh bien ! Monsieur Z\*\*\* ! »

Sans doute mon ami avait saisi le ridicule de cette expression, car depuis plus d'un mois il ne s'en était pas servi. La leçon lui avait profité.

Sans m'occuper de ce qu'il valait comme sujet d'expérience, dès notre première rencontre, je me mis à penser fortement, et en concentrant sur cet ordre toute ma puissance de volonté. « Je veux que tu me salues par ton ancienne formule : « Eh bien !... Monsieur X... »

J'avais choisi cette épreuve de préférence à d'autres pour deux raisons : d'abord pour m'entraîner progressivement de cette expérience simple et facile à de plus compliquées et plus difficiles ; ensuite, parce qu'après la leçon que je lui avais donnée, j'étais sûr que mon ami ne céderait à son ancienne habitude, que séduit et entraîné par la force de ma volonté.

Le premier essai ne fut pas un échec complet. A la manière béate dont il me regarda avant de m'adresser la parole, je compris qu'il avait le mot sur la langue et par respect humain n'osait le lâcher. Et sans paraître m'apercevoir de son embarras, j'enregistrai avec satisfaction une résistance qui doublerait mon mérite.

La seconde fois, mon succès fut complet et se répéta dans les douze rencontres suivantes.

Je crus pouvoir faire alors un pas de plus dans la prise d'assaut de cette intelligence.

Et un soir, avant de souper avec lui, je fis dans ma pensée le menu de tout ce qu'il devrait me servir en sujets de conversation. Et comme entrée, je lui défendis de m'aborder par son : « Eh bien!... »

Naturellement j'avais choisi des sujets actuels, en rapport avec ses aptitudes et ses goûts : guerre anglo-transvalienne, affaire des Assomptionistes, choses intimes mais bien déterminées.

Et il parla de tout, et à peu près dans l'ordre que je lui avais imposé dans ma pensée.

Et cependant ce triomphe m'effraya. J'en étais honteux. Quel mérite pouvait-il y avoir à terrasser un ami, en l'attaquant comme par derrière et sans le prévenir?

Du reste, jugeant ma preuve suffisamment convaincante, je résolus d'abandonner complètement ces pratiques, si innocentes qu'elles fussent, et, ainsi consolé, je m'endormis en songeant à l'ébahissement de mon professeur, quand je lui en donnerais les résultats.

Or, c'était le 7 février, la nuit même où j'entendis des bruits pour la première fois.

### III

#### Est-ce un esprit ?

Ce bruit, qui le fait ?

Ce n'est pas une hallucination. Il a été entendu de plusieurs personnes.

Ce n'est pas davantage le bruit d'un rat, d'un insecte ou d'un voisin, et j'ai dû abandonner l'une après l'autre toutes les hypothèses hasardées pour l'expliquer naturellement.

Était-ce un esprit ? Je trouve si humiliant d'être en relations de familiarité avec le pire ennemi de Dieu et de mon âme, que je ne voulus l'interroger qu'à la dernière extrémité.

La troisième nuit seulement, je lui demandai à haute voix :  
« Si tu es une âme en peine, frappe trois coups. »

Pas de réponse.

« Si tu es un démon, frappe trois coups. »

Une seconde de silence, puis une grêle de coups.

C'était trop ; je n'en avais demandé que trois.

« Dis-moi mon âge, en frappant autant de coups que j'ai d'années. »

Pas de réponse.

Enfin le septième jour, après une messe pour obtenir une réponse qui me fixerait sur la nature de ce bruit, je répétai mes deux questions.

A la première, rien. A la seconde : « Si tu es un esprit, au nom de Jésus-Christ et de sa sainte Mère, frappe trois coups. » J'entendis distinctement et fortement les trois coups demandés.

## IV

### Leçon ou châtement ?

Pourquoi ce bruit ?

Est-ce un châtement ?

Sans doute j'étais de bonne foi et je défiais bien le démon de s'occuper de mes affaires, mais j'aurais dû savoir qu'entre le naturel et le préternaturel diabolique, il n'y a pas de frontières exactes ; qu'elles empiètent même l'une sur l'autre, le démon se faisant savant pour mieux nous tromper, et le savant devenant démon sans le savoir.

Et m'étant trop avancé dans ces régions mystérieuses et indéfinies, j'ai dépassé la limite des recherches permises pour tomber, sans m'en douter, dans les pièges du démon.

Il y a eu de ma part tout au moins imprudence, mais une imprudence malsaine, téméraire, défendue.

Et c'est le châtement.

Mais c'est aussi une leçon.

Engagé dans cette voie si pleine d'attraits pour moi, — car

je suis un récidiviste, — qui sait où je me serais arrêté, si, comme Saul, je n'avais été terrassé sur la route du crime.

Et pour réparer le mal déjà commis, je voudrais crier, à tous ceux que séduit la voix enchanteresse du Tentateur, de ne pas croire aux promesses mensongères d'une fausse science et de se rappeler l'humiliante et accablante épreuve dont j'ai été la douloureuse victime.

CINIS.

Rome, 15 Mars 1900.

---

OBSERVATION. — Dieu permet quelquefois aux âmes du Purgatoire de demander aux vivants, par des coups frappés, le secours de leurs prières et de leur souvenir. Les grands théologiens mystiques partagent ce sentiment.

*Præsentia indicia sunt verbera, tristis gemitus, tumultus excitati.*  
Ainsi s'exprime Tyrens. (*De spir. appar.*)

Voir aussi Scaramelli, t. II, p. 11.

Je regrette que notre pieux et savant correspondant de Rome ait oublié de poser cette question.

ÉLIE MÉRIC.

---

## LE SPIRITISME EN ITALIE (1)

Rien ne serait plus curieux que de reparcourir aujourd'hui, à dix ans d'intervalle, les journaux de l'année 1888, et de voir l'assurance avec laquelle ils nient les phénomènes spirites, la commisération qu'ils témoignent aux illuminés, aux dupes et aux fripons qui ont la naïveté d'y croire ou la malice de le feindre.

La réalité de ces faits était pourtant, dès cette époque, prouvée et reconnue dans tout le monde civilisé, et l'on était à la veille des congrès spirites de Paris et de Barcelone.

Depuis lors, beaucoup d'eau, comme on dit, a passé sous le pont ; des expériences nombreuses ont été faites de tous côtés, dans les conditions les plus rigoureuses ; aujourd'hui les savants, et même les corps savants — ce qui n'est pas toujours la même chose, — s'en occupent de plus en plus. L'Amérique et l'Angleterre ont donné l'exemple, l'Italie les suit, et l'Académie royale des Sciences morales et politiques de Naples a consenti à entendre la lecture d'un mémoire de l'un de ses membres, M. Pasquale Turiello, sur *le Spiritisme italien et la science*.

Un Mémoire sur un sujet si exceptionnel devait-il être inséré dans les Actes de l'Académie ? Si oui, cette mesure n'impliquerait-elle pas ou ne paraîtrait-elle pas impliquer une adhésion de cette Société aux principes et à la doctrine spirite ?

La perplexité des « honorables » se devine ; cependant, tout bien considéré, l'Académie s'est décidée à laisser insérer ce

(1) Nous empruntons à la Revue *La Lumière* cette analyse d'un mémoire qui a été lu à l'Académie des sciences morales de Naples. Nous ne partageons pas, il s'en faut bien, les opinions de l'auteur sur le spiritisme ; nous les avons souvent réfutées. Mais ce Mémoire fait bien voir l'insuffisance de l'explication mécanique et physique des tables tournantes, la folie du matérialisme, et la réalité de l'intervention des Esprits dans ces phénomènes que les physiciens ne peuvent pas expliquer.

Mémoire, par ces raisons : que l'auteur fait plutôt la chronique des manifestations que l'examen rigoureux de la doctrine, et que l'Académie, au surplus, laisse à son distingué membre l'entière responsabilité, non seulement des opinions, mais des faits mêmes qu'il avance.

Et c'est ainsi que le mémoire de M. Turiello se trouve publié dans le 29<sup>e</sup> volume des *Actes* de ladite Académie.

Nous ne pouvons que féliciter les Académiciens de Naples de l'esprit de tolérance et d'impartialité qu'ils ont montré en cette occasion ; nous souhaitons aussi que leur exemple soit contagieux et que les choses sérieuses soient prises au sérieux par les gens qui se disent et se croient sérieux.

Les publications de la Société royale de Naples étant peu répandues dans le public, en tous cas, n'étant pas traduites en français, nous croyons faire plaisir à ceux qui lisent le français — et qui ne le lit pas ? — en leur donnant ici un résumé du mémoire de M. Turiello sur *le Spiritisme italien et la science*.

\*  
\* \*

M. Turiello commence par jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur l'universalité des faits et de la doctrine spirites.

Des phénomènes de ce genre se rencontrent dans les traditions, dans les histoires et dans la vie courante de tous les peuples, depuis les plus sauvages jusqu'aux plus civilisés.

L'explication qui en a été donnée par les savants de l'antiquité, par Aristote aussi bien que par Platon, est conforme à celle qu'en donnent encore les spirites modernes.

Les écrivains spirites, dit M. Turiello, ont facilement démontré, par la Bible, par les classiques, par les relations des voyageurs, la perpétuité et la généralité de la croyance humaine dans les rapports entre les vivants et les âmes des morts ; un auteur italien, entre autres, Baudi de Vesme, a publié, en 1896, un beau volume sur *l'Histoire du spiritisme*.

Une connaissance même superficielle de l'histoire suffit pour nous apprendre que, dans le passé comme dans les générations contemporaines, il y a eu au moins autant de gens à croire à ces communications qu'à les nier ; et parmi les

croissants, dans les pays civilisés, on trouve des hommes de la plus haute intelligence et du plus grand savoir, tels que : Gladstone, V. Hugo, le philosophe Ulrich, le naturaliste Russell Wallace, lord Brougham, l'archevêque Whately, le général Gordon, le romancier Fogazzaro, etc., etc.

On sait que le phénomène des tables tournantes est mentionné par Tertullien (1).

Pour réfuter l'opinion de Démocrite, d'Épicure et de Dicéarque, qui enseignaient l'anéantissement, la dissolution de l'âme après la mort, Lactance se basait sur ce fait que les mages, par le moyen de certaines incantations, rappelaient les âmes des enfers, les rendaient visibles, les faisaient parler et prédire les choses futures.

Bref, dans tous les temps et dans tous les pays, il y a eu des phénomènes spirites, et partout, les hommes les plus éclairés, qui les ont observés, en ont donné la même explication ; il les ont attribués à l'intervention des esprits, c'est-à-dire des âmes des morts (2). Ils ont, d'ailleurs, été conduits à cette interprétation, non seulement par leur raison, mais encore par le témoignage de ces « esprits », qui se disent avoir appartenu à des trépassés, et qui en donnent souvent des preuves indubitables.

Bonghi raconte qu'étant allé rendre visite à Manzoni, il le trouva assis vis-à-vis d'une jeune paysanne ; entre eux était un guéridon : sous un des pieds de ce *deschetto* se trouvait une feuille de papier posée à terre, et un crayon dessus. Posant les mains sur la table, le pied où était le crayon se mouvait pour le guider sur le papier et, « je ne sais comment, dit Bonghi, y traçait je ne sais quels signes ou caractères. »

M. Turiello résume les manifestations spirites qui se produisirent aux États-Unis en 1847-48 et rappelle que c'est un respectable quaker, Isaac Post, qui fut le Cadmus du spiritisme. Il proposa l'alphabet qui est encore en usage : un coup pour *a*, deux pour *b*, et ainsi de suite.

Beaucoup de personnes, sincères ou non, disent que Denizard Rivail (Allan Kardec) s'est lancé à la légère dans le mou-

(1) Il l'est aussi par Ammien Marcellin.

(2) Les esprits mauvais ou démons.



vement spirite, M. Turiello fait remarquer que ce n'est qu'au bout de cinq années d'expériences suivies qu'il fut converti au spiritisme.

\*  
\* \*

La renaissance du spiritisme fut un scandale pour les scientifiques et pour les religiosistes.

Tous les savants officiels ne sont-ils pas à peu près comme M. de Sartines, qui écrivait au roi, à propos du réverbère à huile : « La Lumière qu'il donne ne permet pas de supposer que l'on puisse jamais rien trouver de mieux. » Ce qui n'a pas empêché depuis, le gaz, l'électricité, l'acétylène de faire leur apparition.

De même que, naguère, Galvani fut surnommé le maître de danse de grenouilles, les spirites furent également appelés maîtres de danse des tables.

Les plaisanteries et les anathèmes n'empêchèrent pas les tables de parler, et le spiritisme de faire de rapides progrès.

Ses adversaires de la première heure devinrent souvent ses plus résolus champions.

Les uns, sans avoir rien vu, et même sans vouloir rien voir, se mirent en devoir de donner des explications « naturelles des phénomènes ». Ils obtinrent le succès qu'ils méritaient.

Les plus braves se risquèrent à expérimenter, dans le but disaient-ils, de dévoiler les supercheries et de retirer les honnêtes gens « des voies de l'imbécillité ». Ceux-ci furent convertis en combattant, ils devinrent eux-mêmes naïfs ou fourbes, s'il n'y a dans le spiritisme que fourberie et naïveté.

C'est ce qui arriva à M. Mapes, à Robert Hare, tous deux professeurs de chimie, et à beaucoup d'autres savants.

Sur ces entrefaites, en 1869, la *Société dialectique* de Londres, fondée par Lubbock, nomma une commission pour étudier les phénomènes du spiritisme, comptant bien qu'il serait démontré que c'était là une aberration et y mettre fin. Il arriva tout juste le contraire.

Des trente-trois membres de cette commission, dont faisait partie M. Russell Wallace, huit seulement croyaient au spiritisme. Après dix-huit mois d'études et d'expériences, tous reconnurent la réalité des faits suivants : bruits et coups ; mouvements de corps pesants, souvent sans contact avec les personnes présentes et ce conformément aux demandes adressées aux médiums, réponses souvent triviales, mais quelquefois se référant à des faits connus seulement d'une des personnes présente, etc.

Les phénomènes variaient d'importance selon les personnes présentes, mais non selon leur plus ou moins grande disposition d'y croire.

M. Turiello relate ensuite les expériences si connues de Crookes, qui conduisirent ce savant à reconnaître que les phénomènes spirites impliquent l'intervention d'une intelligence étrangère à celles des personnes présentes.

Crookes admet qu'il existe des êtres invisibles et intelligents qui se disent être les âmes des personnes défuntés, mais il lui reste encore quelques doutes sur l'identité de ces esprits avec les défuntés auxquels ils disent avoir appartenu.

En résumé, l'existence d'esprits, ou êtres invisibles intelligents, n'est pas douteuse. Ces esprits ont-ils animé des corps ? Sont-ils des âmes de défuntés ? C'est plus que probable (1). Sont-ils toujours l'âme de tel ou tel défunté en particulier, comme ils l'affirment ? Ceci est sujet à caution. Tel est, nous semble-t-il, le fond de la pensée de M. Crookes.

Vient ensuite la relation des expériences les plus récentes qu'un grand nombre de savants ont faites en ces dernières années, par le moyen de la *media* Eusapia Paladino. C'est véritablement ici le spiritisme italien, car la *media* est Italienne, c'est une Napolitaine sans culture, et la plupart des expérimentateurs aussi sont Italiens : Chiaia, Lombroso, Schiaparelli, Brofferio, etc.

Eusapia, dit M. Turiello, n'a certes rien du génie et de l'audace de Cagliostro. C'est une femme ignorante et peu fortunée ; elle a toutes les qualités de nos femmes du peuple. Elle va et vit

(1) Aucune probabilité n'autorise cette affirmation.

où l'on l'appelle, sans chercher à faire parler d'elle. Dans les expériences, elle s'irrite si elle ne réussit pas, mais quand elle y parvient, elle ne s'en glorifie point. Sa sincérité, souvent mise à l'épreuve, en est toujours sortie victorieuse, et sa renommée est devenue européenne.

L'authenticité des phénomènes obtenus dans les expériences faites avec l'aide de cette *media* est donc au-dessus de toute contestation. Ces expériences sont connues de tout le monde, il est donc inutile de les rapporter, elles sont d'ailleurs trop nombreuses.

Reste l'interprétation des faits acquis, sur laquelle les expérimentateurs ne s'accordent pas.

\*  
\* \*

Sous prétexte que la nature ne fait pas de sauts et qu'ils veulent suivre ses indications, les savants modernes ne veulent à aucune condition admettre l'explication spirite, et ils mettent leurs cerveaux à la torture pour trouver une explication « scientifique » des phénomènes spirites dont ils sont forcés de reconnaître la réalité.

C'est ainsi que les uns supposent une *force radiante ou astrale*, émanant du médium ou l'on ne sait d'où, et produisant les effets physiques : bruits, coups, transport d'objets. Mais cette prétendue force radiante est une pure hypothèse, et recourir à elle, c'est, comme le dit M. Turiello, vouloir expliquer le mystère par le mystère.

D'autres attribuent les phénomènes à *l'extériorisation de la motricité*. C'est la même chose sous un autre nom. Si les phénomènes à expliquer ne dépassaient pas la puissance de la force motrice du médium, cette hypothèse pourrait avoir quelque vraisemblance : mais quand les coups frappés dépassent en intensité la force ordinaire des hommes, quand des meubles qui ne pourraient être déplacés que par plusieurs hommes, marchent tout seuls, peut-on attribuer leurs mouvements à la motricité extériorisée d'une simple femme ?

La *projection de volonté* est une hypothèse de la même farine que l'extériorisation de la motricité. Inutile de s'arrê-

ter (1). D'ailleurs, tout cela n'explique pas les manifestations spirites intelligentes, qui sont le principal objet du litige, le nœud de la question.

A ce point de vue aussi, on a proposé diverses hypothèses, mais qui ne paraissent pas plus heureuses que les précédentes.

Les catholiques, qui ont été moins rebelles à l'admission des faits spirites, les exagérant même quelquefois, ont cherché leur explication dans l'intervention du Malin, du Diable, de l'Ange de Ténèbre, qui se revêtirait des dehors de l'Ange de lumière pour surprendre la bonne foi des fidèles.

Les spirites ont depuis longtemps répondu, et M. Turiello se joint à eux pour dire que Satan entendrait bien mal ses intérêts, si les manifestations spirites venaient de lui. Ses esprits en effet, ne cessent de prêcher la charité, l'amour de Dieu et du prochain, la prière, le pardon des injures (2). Combien d'athées sont revenus, non pas à la religion catholique, mais à la religion naturelle et aux bonnes œuvres.

En se plaçant au point de vue théorique, n'est-il pas plus rationnel, plus naturel d'attribuer les phénomènes spirites à l'intervention des âmes des morts qu'à celles des démons? N'est-il pas plus logique de supposer, même sans preuves, que les âmes ayant animé des corps, ont plus d'affinité avec nous, plus d'inclination et d'aptitude à se communiquer à nous que les anges bons ou mauvais (3)?

Cette ressemblance ne devient-elle pas une évidence si l'on observe avec Russell Wallace, que tout paraît humain dans les manifestations des esprits. Ils ont nos sentiments, nos goûts nos passions, nos idées; comme parmi nous, il y en a de vains, de sages, de légers; comme nous, ils peuvent tromper et se tromper.

(1) Nous acceptons, sans restriction, cette réfutation d'une objection qui a des prétentions scientifiques.

(2) L'auteur oublie de nous dire que des spirites enseignent la métempsycose, le mariage civil, le divorce, souvent le suicide, le panthéisme. Il oublie que, parmi les esprits, il en est qui prêchent les plus détestables doctrines et les plus flagrantes contradictions. Voir dans cette revue, nos réfutations du spiritisme.

Elie MÉRIC.

(3) C'est en formulant des hypothèses de ce genre qui ne reposent sur rien que l'on prétend prouver la vérité du spiritisme. On commence par une proposition dubitative, on finit par une proposition absolue.

Enfin l'évidence devient certitude, quand ils donnent des preuves incontestables de leur identité; quand ils disent des choses ignorées de tous les assistants et qu'eux seuls ont pu connaître de leur vivant; quand, sous leur influence, un médium qui ne les a même pas connus reproduit leur écriture, leur signature, leurs gestes, leurs tics même (1).

Les savants ont aussi proposé leurs hypothèses pour expliquer les phénomènes spirites dénotant de l'intelligence de la part de l'agent qui les produit.

Pour les uns, c'est l'inconscient du médium qui est le facteur essentiel. L'inconscient qui produit des phénomènes bien au-dessus de la capacité du médium, qui prévoit et prédit des événements futurs, serait alors bien supérieur au conscient, hypothèse purement gratuite et de plus invraisemblable.

La *transmission de pensées* est encore invoquée. Il est à noter que la plupart des médiums sont des illettrés, Eusapia entre autres. — Quelles pensées pourraient-ils bien transmettre à une table? Si cela était dans leur pouvoir, ils commenceraient sans doute par s'en transmettre eux-mêmes.

Mais la transmission de pensées ne serait pas moins merveilleuse — surnaturelle au point de vue des savants — que l'intervention des esprits, et l'une conduirait à l'autre.

En effet, si la pensée peut être transmise d'une personne à une autre, voire à un objet purement matériel, — une table! — sans l'intermédiaire d'aucun organe, elle est donc indépendante de l'organisme. Si elle en est indépendante, elle peut donc lui survivre. Si du vivant de la personne, la pensée peut fonctionner indépendamment des organes, pourquoi serait-elle privée de ce pouvoir après la dissolution du corps?

\*  
\* \*

La conclusion qui résulte de toutes ces considérations, c'est comme le dit M. Turiello, que les savants qui veulent se borner aux ressources que fournit leur science pour expliquer le

(1) Les Esprits n'ont jamais donné une preuve certaine de leur identité, et les spirites nous présentent sans cesse un paradoxe vingt fois réfuté. Nous répondons encore à cette objection dans notre article sur les matérialisations.

spiritisme se condamnent à l'impuissance. « Les sciences naturelles ont touché leurs colonnes d'Hercule. » Il faut les franchir.

Mais, diront les savants, la nature ne fait pas de sauts.

Qu'en savez-vous? La nature passe perpétuellement de la mort à la vie et *vice versa*. Ne sont-ce pas là des sauts? Et puis connaissez-vous *toute* la nature? Savez-vous si ce qui vous paraît un saut n'est pas un simple glissement?

Vous ne voulez pas que la nature fasse de sauts? Eh bien! dans le cas qui nous occupe, c'est vous qui la faites cascader. Si l'âme ne survit pas au corps, si le principe des êtres est anéanti en même temps que le principe passif est réduit en dissolution, c'est alors qu'il y a un saut, une lacune prodigieuse dans la nature!

Tandis qu'au contraire, si l'âme survit, comme le sentiment intime nous le crie, comme la raison nous l'indique, comme les phénomènes spirites nous en fournissent la preuve expérimentale: alors, oh! alors il n'y a pas de sauts dans l'univers, tout s'enchaîne, ce que vous appelez le surnaturel devient tout naturel.

M. Turiello a donc raison de dire que « les spirites sont certainement sur la voie qui conduit à l'avancement des sciences physiques. »

Il nous resterait à montrer que le spiritisme renverse le matérialisme, qu'il complète et même explique le darwinisme, qu'il fournit la solution la plus satisfaisante des deux questions les plus graves de notre époque: la question religieuse et la question sociale.

Mais M. Turiello ne fait guère qu'indiquer ces conséquences du spiritisme. Nous n'entrerons donc pas dans les détails à ce sujet, d'autant que, sous prétexte de résumer le *spiritisme italien*, nous n'avons peut-être déjà que trop mêlé nos propres idées avec celles de l'auteur.

L'âme humaine, a dit Kant, cité par Turiello, même en cette vie, est en une communauté indissoluble avec tous les êtres immatériels du monde des esprits, elle y produit et en reçoit des impressions réciproques, desquelles l'homme n'a pas ordinairement conscience tant qu'il est en santé.

La communauté des esprits est indissoluble, celle des corps est dissoluble. Tel paraît être le dernier mot de la question.

(*La Lumière.*)

ROUXEL.

---

**OBSERVATION.** — Turiello commet une erreur puérile quand il écrit que les spirites sont sur la voie qui conduit à l'avancement des sciences physiques et qu'ils possèdent la solution de la question religieuse, parce qu'ils affirment l'immortalité de l'âme. La philosophie spiritualiste et la Religion nous ont appris depuis longtemps ces vérités élémentaires. Depuis longtemps aussi, l'Église nous enseigne avec une autorité infailible ce qu'il faut croire et ce que nous pouvons savoir sur les rapports entre les vivants et les morts.

É. M.



## DES SUPERSTITIONS

### DANS LES CAMPAGNES

---

On sait que la superstition est l'égarement de l'esprit et de la volonté abusés par des notions inconciliables avec les principes et les règles de la science religieuse. On sait que, par suite, elle devient partout et toujours, la mère d'une foule incalculable d'erreurs grossières, ridicules ou grotesques. Elle engendre des terreurs, crée des fantômes, bouleverse les têtes faibles et nous apparaît entourée de tous les monstres imaginables. Il n'est pas étonnant qu'à travers les siècles, elle ait enfanté des perturbations sans nombre dans la famille et dans la société, en France, comme ailleurs.

Or, malgré les progrès de la civilisation, les lumières du christianisme et les condamnations de l'Église, elle exerce encore des ravages dans nos campagnes, au milieu même des populations les plus chrétiennes, au cœur des paroisses les plus religieuses.

On y rencontre encore de loin en loin des devins et des sorcières qui pour de l'argent ou pour des cadeaux prédisent l'avenir ou donnent des remèdes contre les maladies des gens et des bêtes.

J'ai relevé, dans un coin de mon pays (Tarn-et-Garonne), quelques faits suggestifs qui montrent que la superstition emploie toujours les mêmes procédés pour abuser de la crédulité des naïfs, et pour extorquer de l'argent aux malheureux qui se croient poursuivis par les esprits, quant ils ont chez eux une femme ou un enfant, un bœuf ou une brebis malades.

J'en citerai quelques-uns pour l'édification de mes lecteurs.



## I

Dans son *Dictionnaire infernal* (1), Collin de Plancy raconte plusieurs histoires d'escrocs habiles, hommes et femmes, qui, dans notre siècle, ont su extorquer des bijoux ou des écus à des clients ingénus, et que la justice, malgré ses condamnations à l'amende ou à la prison, n'a pas toujours corrigés.

L'humanité, — hélas ! il faut le reconnaître, — se répète sans cesse, l'histoire se copie toujours, et on va encore, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, consulter les charlatans et les fourbes qui font métier d'exploiter la superstition, aux dépens surtout des paysans simples ou ignorants.

Il y a quelques mois vivait dans la commune de V... (2) un madré compère qui passait pour avoir le secret de guérir toutes les maladies. Un paysan du voisinage, dont la femme avait parfois des crises d'épilepsie, va le trouver un jour, et lui demande un remède pour sa chère moitié qui vient d'avoir une attaque terrible de son mal habituel. « Allez, lui dit le sorcier, déposer cinquante francs pour les âmes, sous la pierre du chemin, là-bas, à tel endroit ; revenez demain au même lieu, si l'argent n'y est plus, ce sera une preuve que votre femme sera guérie. »

Le paysan, plein de confiance, accomplit scrupuleusement l'ordonnance, dépose la somme dite à l'endroit indiqué et revient au logis où il trouve sa femme sur pied. — La crise était passée. Le lendemain, il retourne à la pierre mystérieuse sous laquelle il avait mis l'argent, et naturellement il n'en trouve plus rien. Le sorcier s'était empressé d'enlever les cinquante francs pendant la nuit.

Quelques jours plus tard, la malade a une nouvelle crise : le pauvre homme reprend son bâton de voyage et va de nou-

(1) Répertoire universel des êtres, des personnages, des livres, des faits et des choses qui tiennent aux apparitions, aux divinations, à la magie, ... aux sorciers, aux superstitions, etc. Un vol. in-8° de près de 600 pages, approuvé par l'archevêque de Paris.

(2) Comme les faits racontés sont récents, je ne désigne les communes ou les paroisses que par la première lettre du nom.

veau frapper à la porte du devin : — Ce coup-ci, il faut déposer sous la croix du cimetière, non plus cinquante francs mais deux cents francs, moyennant quoi la maladie disparaîtra pour toujours.

Le paysan exécute la seconde ordonnance comme la première ; mais se méfiant un peu du guérisseur, il reste aux abords du cimetière, pour savoir ce qui va se passer, et voilà que bientôt il aperçoit le sorcier qui s'en va tranquillement, à la faveur des ombres du soir, enlever les deux cents francs dans la cachette convenue.

Pris alors d'une sainte indignation, il l'appelle, le poursuit et le traite de voleur, mais c'est peine perdue. L'escroc a bonne jambe, et disparaît bientôt dans les ténèbres. Le volé, quelque peu honteux de sa mésaventure, court trouver son curé et lui raconte son histoire ; puis, sur les conseils de ce dernier, il va réclamer son argent et menace le voleur de porter contre lui une plainte au procureur de la République. Le coupable, se voyant découvert, se défend d'abord comme il peut, mais finit cependant par transiger avec le paysan, en lui remettant cent quatre-vingts francs. Il en gagnait vingt.

Grâce à ce compromis, il put encore continuer son métier lucratif... Mais un jour, dénoncé pour ses prouesses, il apprit qu'il y avait des juges à Montauban comme à Berlin, et il alla expier en prison son dilettantisme en escroquerie. Il est mort, il n'y a pas bien longtemps avec... non pas la gloire, mais la réputation d'un assez heureux flibustier.

## II

Le cœur de bœuf a-t-il un rôle connu dans les pratiques superstitieuses ? Il le semble ; car à M... il y a eu longtemps une sorcière qui, consultée pour les maladies soit des personnes, soit des animaux, donnait d'ordinaire la recette suivante : « Prenez, disait-elle, un cœur de bœuf, dardez-le de clous, mettez-le au sec, dans une marmite placée sur un feu ardent, et quand le cœur éclatera, la guérison se produira immédia-

tement. » Beaucoup ont eu recours à cette étrange recette : mais j'ignore s'ils s'en sont bien trouvés.

Quoi qu'il en soit, je me plais à le rapprocher du fait que voici raconté par Collin de Plancy (1).

En 1820, une demoiselle de Marseille abandonnée par un jeune homme qui devait l'épouser, recourut à un docteur qui passait pour sorcier, lui demandant s'il aurait un secret pour ramener un infidèle et nuire à une rivale.

Le nécromancien commença par se faire donner une jolie somme d'argent, puis une *poule noire*, puis un *cœur de bœuf* et enfin des *clous*. Il fallait que la poule, le cœur et les clous fussent volés ; pour l'argent, il pouvait être légitimement acquis : le sorcier se chargeait du reste. Mais il ne sut pas hélas ! rendre à la plaignante le cœur de son amant, celle-ci voulut au moins qu'on lui rendit son argent. De là, un procès qui eut pour dénouement la restitution demandée, comme cela devait être. Le docteur fut de plus bel et bien condamné à l'amende et à deux mois de prison, comme *escroc*. On ne dit pas s'il employa un cœur de *bœuf et des clous* pour tenter d'esquiver son châtiment. Mais de ce fait historique et de la pratique citée plus haut, il ressort que le cœur de bœuf a dû toujours avoir un rôle connu des nécromanciens, dans les recettes superstitieuses.

### III

A M... encore où la population est très religieuse et peut-être même plus instruite qu'ailleurs, vit une brave femme qui jouit d'une excellente réputation, mais qui passe pour avoir des remèdes souverains contre les maladies, les sortilèges ou les maléfices... Dans ses consultations, elle se sert d'un *couteau* ou d'une *romaine*. Que signifient, dans ses mains, les mouvements du couteau et les oscillations de la romaine ? Nul ne le sait, mais elle ne s'y trompe pas, et suivant les cas, elle ordonne à ses clients, des messes, des pains bénits,

(1) *Dictionnaire infernal*, voir le mot sorcier.

des pèlerinages, des offrandes à la sainte Vierge, des *De profundis* ou des *Miserere*, etc.

Ailleurs, elle a des émules qui ordonnent une ou plusieurs communions, l'assistance à la messe debout ou des prières sur la tombe des morts, à minuit précis... Elle n'exige rien pour ses consultations, mais elle accepte avec reconnaissance ce qu'on veut bien lui offrir.

C'est dans le même genre qu'opère, dans la même région, la sorcière presque célèbre d'A... Celle-ci reçoit beaucoup de visiteurs qui viennent la trouver pour des peurs étranges, des troubles nerveux, des maladies incurables. Elle les fait entrer dans une espèce d'oratoire orné de fleurs, d'images et de statuette, et c'est là qu'armée d'un rosaire, elle donne ses réponses sibyllines. Elle ordonne beaucoup de messes, pour les pauvres âmes. Le pasteur de la paroisse et les curés des environs ont beau refuser les messes qui proviennent de cette source, et blâmer en chaire ceux qui vont consulter la sorcière, la clientèle de celle-ci ne diminue pas pour cela ! La superstition est tellement enracinée dans les masses populaires, à la campagne surtout, qu'il est, en quelque sorte, impossible de la faire disparaître.

Les prêtres y perdent leur latin, et si Thiers (1) revenait sur terre, il pourrait rééditer dans son traité une foule de coutumes bizarres et saugrenues qu'il a stigmatisées jadis.

Il y a à peine quelques années, dans la forêt de M..., un sorcier avait imaginé de créer un réservoir d'eau au sommet d'un petit tumulus qu'il avait baptisé du nom de tombe de *Saint-James*. Les malades, les malheureux, les curieux accoururent. Or, il suffisait, pour obtenir un bienfait, une grâce, une guérison, de tremper son doigt dans ce réservoir. Si on retirait son doigt simplement mouillé, on était sûr du succès. Si on le retirait rouge et comme ensanglanté, c'était mauvais signe.

Hâtons-nous de dire que pendant la nuit, notre sorcier venait de loin en loin rougir l'eau révélatrice. Mais le plus

(1) L'abbé J.-B. Thiers (1636-1703), curé de Vibraye (Sarthe), bachelier de Sorbonne, théologien érudit, a laissé un traité *des superstitions*, en quatre volumes, il y rapporte une foule de faits singuliers et curieux.

souvent, il la laissait dans son état naturel. C'était pendant la nuit aussi qu'il allait retirer les objets que ses clients laissaient sur la tombe de saint James. Qu'y trouvait-il? Des sous, des pièces blanches, des montres, des chapelets, etc., en un mot des ex-voto de tout genre qui lui constituaient un véritable trésor.

Le pèlerinage n'a eu qu'une vogue momentanée; il n'est plus fréquenté: car on a fini par comprendre la supercherie qui lui avait donné naissance, et l'escroc a disparu pour aller chercher des dupes... ou se faire pendre ailleurs.

#### IV

On pense bien que si les sorciers ont si beau jeu dans le pays que j'ai en vue, dans cette étude, la *démonologie* peut y faire encore d'autres découvertes et y trouver d'autres surprises, et de fait, on y entend parler quelquefois d'apparitions macabres, de maisons hantées, de chambres infestées, de revenants, de fantômes et de spectres qui rappellent un peu l'histoire de Despilliers (1) et de M<sup>me</sup> Deshoulières (2).

On sait que les esprits lutins qui, dans les manoirs d'autrefois, prenaient plaisir à tourmenter le sommeil des habitants ou des visiteurs, et à effrayer la maisonnée et le voisinage, n'étaient le plus souvent que des chats, des singes, des chiens innocents ou des farceurs sinistres.

Le fait suivant qui s'est passé tout près de M..., dans la paroisse de Saint-L... le prouverait au besoin.

(1) Le comte Despilliers couche tout vêtu, son épée à côté de lui, dans une chambre qu'il sait *hantée*. Vers minuit, le vacarme commence. Quelqu'un entre qui, en un instant, met le lit sens dessus dessous, et enferme sous la paille le comte qui croit avoir affaire avec quelque démon. Mais le mystère s'éclaircit; le démon n'était qu'un singe.

COLLIN DE PLANCY.

(2) M<sup>me</sup> Deshoulières va passer quelques mois dans un château non loin de Paris. Elle occupe une chambre *hantée*, Du reste depuis longtemps elle désirait voir des revenants. Au cœur de la nuit, elle est brusquement éveillée, mais elle avait bonne contenance. Etendant ses deux mains vers l'endroit où elle entend le spectre, elle saisit deux oreilles velues qu'elle a la constance de tenir jusqu'au matin. Dès l'aube, les gens du château viennent voir si elle n'est pas morte, et il se trouve que le prétendu revenant est un gros chien qui préfère coucher dans une chambre abandonnée que dans la basse-cour.

COLLIN DE PLANCY.

Les B... étaient de braves gens et de parfaits chrétiens. Or, tous les soirs, vers dix heures, quand ils faisaient leur prière en commun, ils entendaient un bruit épouvantable sur leur tête. Le père et les enfants étaient pris d'une peur indicible, et la mère malade avait des crises nerveuses qui ne se calmaient que bien avant dans la nuit. Évidemment la maison était hantée par les esprits. B... va consulter son curé qui, pour tranquilliser son paroissien, lui promet d'aller le voir, un soir, au moment où se produit le tapage. Le soir convenu, il arrive en effet accompagné de son confrère du voisinage entre neuf et dix heures. C'est justement le moment de la prière familiale. Elle est à peine commencée que le vacarme éclate, comme toujours. Impossible de le nier ; c'est un bruit assourdissant dans le grenier. Que faire ? Le plus jeune des deux prêtres s'arme de courage et d'une lampe, et tandis que le plus âgé console la famille alarmée, il grimpe à travers une échelle, pour arriver à l'endroit infesté, et y faire une exploration sérieuse. A son aspect, tout disparaît, et que voit-il ? Un régiment de rats gros et gras qui, tous les soirs, venaient faire chère lie, avec les noix, l'avoine et le millet déposés dans le grenier. Il revient triomphant de son expédition, consoler les pauvres gens anxieux et toujours épouvantés. Mais il lui est bien difficile de les ramener à la vérité. Il ne put jamais les convertir complètement. La femme voyait souvent passer devant ses yeux des papillons noirs qui ne pouvaient, à son avis, être que des esprits méchants, et l'homme, quand il sortait la nuit, se croyait toujours accompagné d'un fantôme blanc ou noir qui le suivait comme une ombre, partout où il allait, dans les guérets, les bois et les chemins. Aussi il faisait de fréquentes visites aux sorciers des environs afin d'acheter un peu de paix pour ses jours et pour ses nuits. Il est mort pauvre... d'argent et de tranquillité. N'aurait-il pas mieux fait de s'en rapporter à la parole de son curé ? Mais dans bien des campagnes, on croit souvent plus volontiers à la cabale qu'à la Religion, au devin qu'au prêtre, quand il s'agit de spectres nocturnes, de maladies tenaces, de peurs inexplicables, d'événements étranges et de choses mystérieuses.

## V

Ici s'arrêtera mon travail. J'aurais pu le faire plus long : car les documents ne me manquent pas pour cela. Mais je n'oublie pas que je l'ai intitulé un *coup d'œil sur les superstitions, dans les campagnes*.

Quelles seront maintenant les conclusions de cette étude ? Je pourrais en formuler plusieurs ; mais je me borne à celle-ci : c'est que dans les pays religieux, la superstition est la *verrue* de la foi, et qu'on ne saurait trop faire pour combattre cette verrue, et, si c'est possible, pour l'anéantir.

Abbé HENRY CALHIAT,

*Docteur en théologie*

---

## DES HARMONIES ET DES DISSONANCES

### EN ASTROLOGIE ET EN MUSIQUE

---

Il n'y a pas de science qui, poussée jusqu'à ses extrêmes limites, n'aboutisse à des notions d'harmonie et de dissonance des éléments qu'elle étudie.

La psychologie quoi qu'en pensent beaucoup de gens, n'est pas plus inaccessible aux procédés de mesure que les autres sciences. C'est un peu risqué également de prétendre que la raison humaine venant de naître est chose trop neuve pour entreprendre encore l'étude des lois que la philosophie classique nomme d'une façon vague *l'inconscient*. On peut même dire que les adeptes de la *table rase* ont une légèreté presque naïve à croire que l'humanité n'est devenue subitement intelligente que depuis un siècle ou deux, en condamnant, sans aucun examen expérimental à l'appui, une science aussi capitale que l'*astrologie* qui a compté parmi ses défenseurs les plus grands génies des temps anciens!

L'astrologie qui a pour but l'étude du *magnétisme sidéral* explique l'homme à la fois dans sa *nature*, ses *moyens* et son *évolution* adaptée à un milieu connu.

C'est la science expérimentale des potentialités latentes du caractère humain et celle des causes déterminantes des phénomènes. Nous ne parlerons pas ici des preuves et conceptions rationnelles accessibles à tous ceux qui l'ont étudiée sérieusement. Nous chercherons seulement à mettre en lumière quelques lois d'harmonies et de dissonances des influences astrales; nous montrerons ensuite qu'au fond elles ne sont pas distinctes de celles qu'on trouve ailleurs, en *musique* par exemple.

Le magnétisme sidéral qui nous enveloppe est caractérisé, pour un lieu et un moment donnés de notre planète, par les



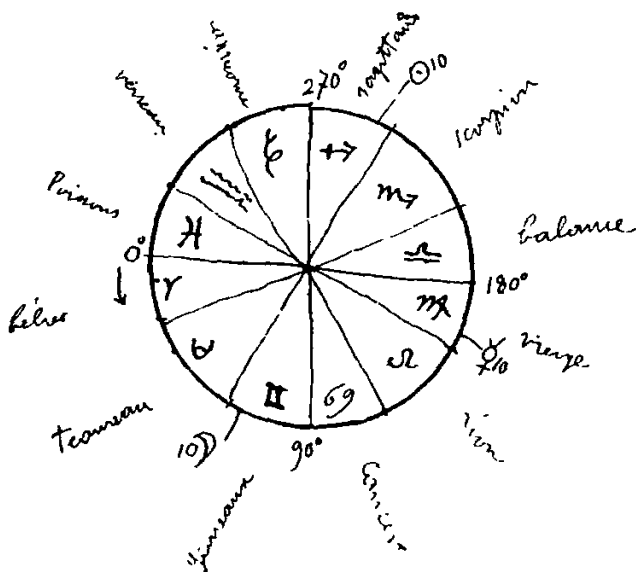
positions des astres vus du point considéré : les rayons multiples qui émanent de ceux-ci ont sur ce point une certaine résultante de *lumière* à laquelle en correspond une d'*électricité*.

Les planètes de notre système solaire sont les corps célestes les plus importants pour cette étude.

Ce système de vibrations magnétiques perpétuellement changeant qui nous environne dépend non seulement des positions propres des planètes dans le zodiaque, mais encore de leurs distances angulaires ou *aspects* entre elles.

La science des astres roule en grande partie là-dessus. Soit un cercle représentant l'écliptique avec ses douze signes d'après les conventions astronomiques universellement admises.

Les 360° degrés de la circonférence zodiacale sont marqués comme ci-contre dans le sens de la flèche. Pour représenter les planètes, nous emploierons les signes habituels qu'on trouve dans tous les ouvrages d'astronomie.







Si la lune par exemple a pour longitude 70°, c'est-à-dire le 10° degré des Gémeaux et Mercure 160° ou le 10° degré de la Vierge, l'aspect des deux planètes séparées par 90° ou un quart de cercle sera une *quadrature* exacte. On dit encore en langage astrologique que la lune reçoit des rayons de quadrature de Mercure ou réciproquement.

Avec le soleil au 10° degré du Sagittaire, on aurait avec la lune l'*opposition* (demi-cercle) qui correspond dans la réalité à la pleine lune.

L'aspect est rarement exact, autrement dit deux planètes sont rarement séparées par un nombre de degrés et minutes

correspondant à une influence précise de leur rayonnement réciproque. L'expérience montre que cette influence se fait sentir quand l'aspect se présente à 8 ou 10 degrés près environ. Cette limite d'influence légèrement variable avec chaque planète a reçu le nom d'*orbe*.

Les aspects principaux admis de tout temps ont été rangés en deux classes avec les signes représentatifs suivants :

|                        |   |                         |                                                                                     |
|------------------------|---|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Les aspects bénéfiques | { | trigone (1/3 cercle)    |  |
|                        |   | sextile (1/6 cercle)    |  |
| Les aspects maléfiques | { | opposition (1/2 cercle) |  |
|                        |   | quadrature (1/4 cercle) |  |

La conjonction  $\odot$  correspond à deux planètes ayant même longitude à 10 degrés près en moyenne.

Elle est bénéfique avec  $\varphi$  et  $\mathcal{Z}$  et maléfique avec  $\♂$  et  $\♃$ . Un aspect d'un autre genre que les précédents est constitué par le rayonnement réciproque de deux planètes également distantes de l'équateur, c'est-à-dire ayant même déclinaison à 4 ou 5 degrés près sans distinction de la région boréale ou australe où ces planètes se trouvent. Ce dernier aspect nommé *Parallèle* est étudié dans le même sens que la conjonction.

Tels sont les six aspects dits *majeurs* et qui sont les plus importants. D'autres appelés *mineurs* et loin d'être négligeables, furent découverts par l'immortel Képler qui fut l'un des astrologues les plus éminents. Pour ne pas embrouiller la question, dans ce qui va suivre, nous ne parlerons que des aspects majeurs. La distinction des rayons *bénéfiques* et *maléfiques* n'est pas arbitraire, mais rigoureusement expérimentale : Sans entrer dans les détails de la science très complexe qui nous occupe, nous dirons qu'un thème de nativité réduit à sa plus simple expression est représenté par la figure zodiacale vue plus haut, dans laquelle on a placé toutes les planètes par leurs longitudes, à l'endroit qu'elles occupaient au moment précis de la nativité. On marque aussi sur l'éclip-

tique les points qui se trouvaient à l'horizon et au méridien du lieu de naissance. Ces points sont appelés le premier *ascendant*, le second milieu du ciel.

L'interprétation psychologique d'un thème vise principalement les aspects que forment entre elles les planètes et l'ascendant. Les *maisons* astrologiques, dont nous ne parlons pas ici, sont aussi d'une grande importance.

Les signifiateurs de *destinée* et d'*intellectualité*, qui ne sont pas les mêmes, sont certains points remarquables du zodiaque de nativité. Ces signifiateurs sont bons ou mauvais suivant l'intensité et l'harmonie des rayons planétaires qu'ils reçoivent.

La destinée heureuse ou le caractère harmonique résultent des mêmes influences astrales portant sur l'une ou l'autre classe des signifiateurs. On pourrait dire de même pour la destinée malheureuse et le caractère dissonant. Ceci n'a pas trait seulement à l'orientation magnétique de la nativité : les différentes phases d'une existence humaine correspondent aux harmonies ou dissonances du magnétisme sidéral quand celui-ci arrive à être d'une nature propre à modifier celui qui a impressionné l'être naissant. De là les orages de destinée d'une part et les périodes de succès d'une autre, donnant essor aux facultés mauvaises ou bonnes. Les évolutions bénéfiques sont comme des âges de *floraison humaine* particuliers à chaque individu et que le libre arbitre permet de réaliser dans une vie bien ordonnée.

En principe, les aspects  $\triangle$  et  $*$  caractérisent géométriquement l'harmonie et les aspects  $\wp$  et  $\square$  la dissonance.

Comme partout ailleurs on trouve ici les nuances les plus variées qu'une très longue expérience permet d'apprécier ; mais les cas extrêmes sont des guides précieux pour l'astrologue en lui permettant de formuler des lois.

Il y a là les bases d'un critérium psychologique devant lequel on ne peut se dérober sans taxer de folie ou de mauvaise foi celui qui se livre à cette science si importante pour l'édifice de notre raison. L'étude du caractère humain par les correspondances d'harmonies se trouve en effet ramené en partie à des figures mathématiques.

Si l'on juge habituellement la valeur de l'individu par celle (arbitraire le plus souvent) qu'on attribue à ses idées, l'astrologie réciproquement pourra juger (dans une certaine mesure cela s'entend) la valeur des idées et des impressions par celle des boîtes humaines qui les renferment. Ceci donne un aperçu du rôle de l'astrologie en philosophie et en art.

C'est ainsi que l'on démontre scientifiquement, par les cas bien tranchés, que le scepticisme est de la dissonance et que l'aspiration vers le mieux est de l'harmonie.

Le bien, le beau et le vrai sont les manifestations plus ou moins directes d'une même chose : la tendance ascensionnelle — inconsciente ou non, — qui caractérise l'humanité, se résout à l'*aspiration vers l'harmonie*. La vérité philosophique est là.

— On pourrait dire que les facultés humaines envisagées à travers l'étude des lois qui les régissent présentent trois grands côtés d'observation : l'*intensité*, l'*étoffe* et l'*harmonie*. L'intensité est donnée par les positions propres des planètes dont la place zodiacale et le voisinage du méridien ou de l'horizon peuvent faire varier la puissance ; l'étoffe est caractérisée par la multiplicité des aspects remarquables ; enfin l'harmonie correspond à l'ensemble plus ou moins harmonique des rayons planétaires.

L'homme supérieur paraît être celui chez lequel les influences astro-magnétiques de nativité sont à la fois étoffées, harmoniques et puissantes. Dans la réalité, le grand équilibre idéal est impossible par suite de l'enchevêtrement des rayons planétaires donnant toujours une valeur mixte comme résultante.

Les génies ordinaires sont ceux chez lesquels l'*amorce* d'un tel équilibre s'est présentée à leur nativité, en se trouvant correspondre par sa nature avec les facultés ataviques d'un être humain qui n'attendait pour naître qu'une atmosphère magnétique favorable.

On n'a pas seulement tel caractère parce qu'on naît sous tel ciel, mais on naît principalement sous tel ciel parce qu'on a tel caractère atavique déjà ébauché dans la gestation. L'*atavisme astral* des figures de nativité en est une preuve.

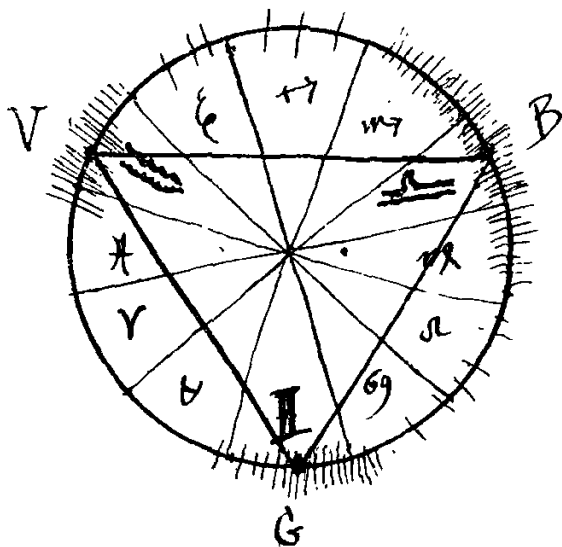


rieur, surtout si l'ascendant et le milieu du ciel (dus au lieu et à l'heure) concourent à l'harmonie planétaire.

Dans le cours d'une existence humaine, les puissances astrales donnant essor à celles qui sont latentes chez l'individu, ont trait en grande partie aux passages des planètes aux points remarquables du thème de nativité; si la condition est loin d'être suffisante, elle est presque toujours nécessaire.

Suivant que les planètes occupent des positions harmoniques ou dissonantes par rapport à celles de nativité, on en déduit des influences bénéfiques ou maléfiques. Les signes du zodiaque n'ont pas tous la même valeur. Ils font varier à la fois la puissance et l'harmonie propre de chaque planète. Les signes ♈ ♎ ♊ formant ce qu'on appelle la *triplicité de l'air* sont des sources d'influences supérieures, comme on va le prouver. Une loi fort remarquable démontrée par l'expérience est en effet la suivante :

L'*ascendant*, ou point zodiacal qui se lève à l'orient à la nativité, joue un rôle très important en astrologie. Il semble même marquer en partie le plan des facultés. Si l'on prend les ascendants d'un très grand nombre de nativités d'esprits



supérieurs en science, art ou philosophie, — d'une centaine par exemple, — et qu'on les indique par un trait transversal le long du cercle zodiacal, on obtient la figure représentative ci-contre. Les trois régions les plus fournies en hachures correspondent à la tripléité de l'air étendue sur la vierge et le scorpion du côté de la balance.

En prenant à vue les centres de gravité des trois zones et en les joignant, on obtient approximativement un triangle équilatéral appuyé vers le 15<sup>e</sup> ou 20<sup>e</sup> degré de chacun des trois signes d'air.

Les quelques exceptions relatives à cette loi des ascendants supérieurs, en dehors de la triple zone, ont toujours comme compensation des notes brillantes d'un autre ordre que nous ne pouvons étudier ici. La zone de la balance est la plus fournie et s'étend de la fin du lion à la fin du scorpion. Les signes du sagittaire, du capricorne, des poissons, du bélier et du taureau ne possèdent presque rien. Cette loi du triangle aérien B V G que j'ose aujourd'hui formuler après plusieurs années d'étude est conforme d'ailleurs à l'aphorisme des livres anciens qui disait que « les esprits supérieurs étaient caractérisés par beaucoup de planètes dans la triplicité de l'air. » L'ascendant en astrologie a en effet un rôle au moins aussi important qu'une planète.

Nous allons maintenant aborder les concordances des lois zodiacales avec celles de la musique.

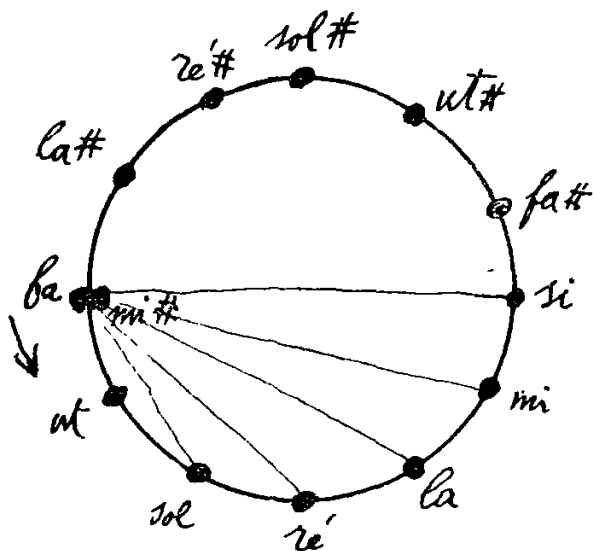
Un musicien de talent, M. Sérveix, a fait une étude nouvelle sur l'expression géométrique des lois musicales. Le cycle des quintes qui lui sert de base a été mentionné par M. Francis André dans le *Novissimum organon*.

Sur une circonférence, inscrivons la succession habituelle des douze quintes musicales fa-ut, ut-sol... la # - mi #.

Chaque quinte correspond à un douzième de circonférence, mi # étant le son enharmonique du fa de départ, permet de fermer le cycle des quintes dans lequel se fait l'accord des instruments à cordes fixes.

On obtient ainsi une figure tout à fait semblable à celle des douze signes zodiacaux vus précédemment. Et nous allons montrer quelles lois président à la combinaison des douze notes ci-contre.

Réunis 2 à 2, les intervalles représentent une seconde



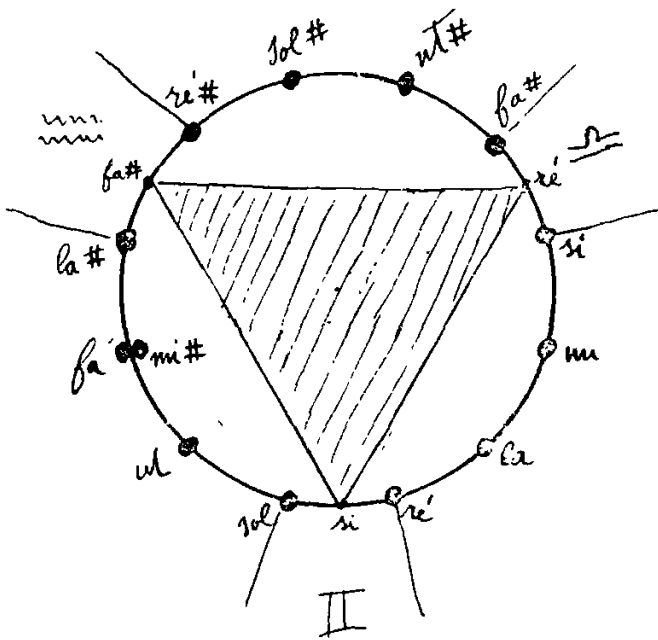
majeure, 3 à 3 une sixte majeure, 4 à 4 une tierce majeure, 5 à 5 une septième majeure et 6 à 6 une quarte augmentée.

On voit de suite que la combinaison *la moins harmonique* est cette dernière formée par deux notes diamétralement opposées sur le cercle telles que fa-si.

L'accord est une dissonance symphonique et l'intervalle est appelé triton, c'est le diable en musique.

D'autre part, si nous regardons la combinaison des quintes 4 à 4, autrement dit de trois notes posées de tiers en tiers de la circonférence, nous voyons que cette combinaison présente un accord symphonique de quinte augmentée, accord un peu dissonant dans son ensemble, mais composé d'intervalles mélodiques consonants (tierces majeures), qui forment la combinaison la plus harmonique de deux notes quelconques du cycle des 12 quintes lorsqu'on les prend sur deux sommets consécutifs d'un polygone régulier inscrit.

Si l'on remarque que les deux genres de combinaisons précédentes correspondent exactement les premiers à des aspects d'opposition



dissonants en astrologie, les seconds à des aspects *trigones* bénéfiques (les seuls d'ailleurs avec les sextiles qui ne sont jamais maléfiques), on voit démontrée la concordance visée.

Tous les aspects majeurs ou mineurs de l'astrologie semblent offrir les mêmes remarques comme valeur propre ou relative de leur harmonie. Ainsi le *sextile* qui est de même nature que le trigone, mais plus faible, correspond en effet à un accord et à un intervalle ayant quelque rapport avec ceux de la tierce majeure, mais moins bons comme ensemble.



— Dans ce qui précède, on n'a tenu compte que des douze notes marquées pour les aspects; les autres intermédiaires et non représentées fournissent des lois semblables : si l'on divise les quintes en demi-tons de manière à monter la gamme chromatiquement, chacune des douze divisions précédentes se trouve ainsi partagée en sept, et le cercle présente alors quatre-vingt-quatre divisions de  $4^{\circ} 18'$  environ.

En cherchant à combiner trois notes formant un triangle équilatéral inscrit, on obtient comme on l'a vu, un accord symphonique dissonant composé d'intervalles mélodiques consonants (tierces majeures). Pour avoir un *accord parfait*, il suffit de changer d'une division ( $4^{\circ} 18'$ ) l'un des sommets du triangle. Le triangle couvert de hachures, portant l'accord parfait d'un de ces groupements triangulaires en est un exemple. Ce triangle si-ré-fa # qui serait équilatéral en déplaçant le sommet si vers la division chromatique précédente du la # de la quinte sol-ré, présente l'accord parfait de si mineur.

On vérifie que sur n'importe laquelle des quatre-vingt-quatre divisions du cercle, on peut appuyer un triangle, — équilatéral à  $4^{\circ} 18'$  près, — qui correspond à un accord parfait majeur ou mineur.

Les orbites des planètes donnant un champ d'influence d'une dizaine de degrés environ dans leur rayonnement réciproque, il s'ensuit qu'à tout groupement triangulaire de planètes en aspects trigones, peut correspondre au moins un accord parfait du cycle musical qui soit compris dans les rayons planétaires.

C'est ainsi qu'on peut vérifier que les deux triangles du thème d'Ampère comprennent les accords parfaits si-ré-fa et ut-mi-sol. — On a donc au point de vue du triangle équilatéral une coïncidence d'harmonie fort intéressante entre l'astrologie et la musique.

Les combinaisons de vibrations astro-magnétiques ou sonores sont soumises probablement à des lois semblables, et l'on ne s'improvise pas plus psychologue que musicien. Il y a là un domaine à peu près nouveau à explorer qui vaut je crois, la peine qu'on l'étudie.

Bien que Képler en ait longuement parlé dans son traité des « harmonies du monde », il semble que l'outillage des sciences modernes promette encore sur ce terrain des découvertes aux chercheurs.

PAUL FLAMBART.

OBSERVATION. — Notre savant collaborateur n'a jamais contesté et ne conteste pas la réalité de la liberté humaine et de la Providence divine. Il expose ses propres idées sur l'astrologie ; il soulève des questions, il rappelle des analogies, et il provoque volontiers la discussion et la contradiction, avec un esprit de parfaite soumission à l'autorité doctrinale de l'Église.

---

# THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL

## ÉTUDE SPÉCIALE DU FLUIDE VITAL

(Suite)

---

### § VII. — Modalités du fluide vital.

Cette considération nous amène à étudier maintenant plus à fond le rôle et le fonctionnement du *fluide vital*. Nous venons d'envisager les échanges fluidiques, en tant qu'ils s'opèrent entre corps matériels inorganiques. Etant admises les données qui précèdent, il est évident que, formés eux-mêmes de matière, les corps organisés, végétaux, animaux, homme, participent incontestablement à cet échange fluide universel. Mais chez eux le fluide affecte une *forme spéciale* qui lui est donnée précisément par ce que nous appelons la *Vie*, en appliquant maintenant à ce mot son sens précis, restreint, et non plus la signification large, générale de la formule : « La vie c'est le mouvement. »

Les êtres vivants prennent part à tous les phénomènes de la nature entière, en leur imprimant un caractère propre, biologique, vital, à proprement parler. De même que les réactions physiques et chimiques sont ainsi modifiées dans l'organisme vivant et y reçoivent des formes et des qualités particulières, dites *physiologiques* (ce que l'on oublie pourtant trop souvent dans les expériences *in vitro* et aussi dans la pratique médicale et thérapeutique), de même le fluide cosmique, intimement lié, nous l'avons reconnu, à l'existence de tous ces phénomènes physiques ou chimiques, subit chez l'homme, les animaux et les plantes, cette influence, cette modification physiologique qui lui donne des qualités et un cachet nouveau, qui en fait en un mot le *fluide vital*.

Le *fluide vital* est donc la forme physiologique du *fluide cosmique* purement physique. Comme ce dernier, il est essentiellement constitué par le mouvement incessant d'atomes, dont les vibrations, les ondulations varient de vitesse, d'intensité, de densité, etc... Cette considération suffit à nous prévenir qu'il peut se manifester sous toutes les modalités du fluide cosmique : chaleur, lumière, électricité, etc. De fait nous le rencontrons également empreint de ces apparences variées.

C'est d'abord et surtout la *chaleur animale*, manifestation la plus courante de notre fluide vital, forme sous laquelle nous l'échangeons sensiblement avec le monde extérieur, surtout par les extrémités des membres, plus exposées encore que tout le reste à une déperdition. Puis on constate des *phénomènes lumineux* dont nous avons déjà parlé, étincelles, auréoles, effluves odiques. Le *son de notre voix* n'est lui-même que le résultat de vibrations d'atomes. Les courants, les effluves vitaux décelés par les procédés, les appareils que j'ai rappelés, les *sensations diverses*, les picotements, les secousses de la gymnote, ne sont-ils pas *analogues aux effets de l'électricité physique*? C'est d'ailleurs sous forme de courants, d'apparence électrique, dit *influx nerveux*, que le fluide vital se distribue régulièrement dans notre corps, le vivifie, entretient son fonctionnement normal et s'accumule dans les centres et tout particulièrement au cerveau.

Ces jours derniers, je viens encore de faire une expérience qui démontre l'analogie de notre fluide vital avec l'électricité. Tandis que, dans le but de calmer le mal de tête d'une personne, je tenais ses deux mains dans les miennes (main droite contre main gauche), je fis lever et raidir successivement chacun de ses doigts, à ma volonté, au fur et à mesure que je portais les miens sur le tendon extenseur correspondant au doigt que je voyais se redresser aussitôt. C'était tout à fait comme si au lieu de mes doigts, j'eusse appliqué sur le tendon les électrodes d'un assez fort courant d'induction. Pendant ce temps, le sujet tombait peu à peu dans un état hypnotique.

Et les *odeurs* qui s'échappent de notre peau, que sont-elles sinon un épanchement fluïdique au dehors? Ces odeurs varient suivant les individus, les nationalités, les habitudes de vie, le tempérament, l'état de bonne santé ou de maladie. De nombreuses affections présentent des odeurs déterminées et caractéristiques. Et sans parler de celles bien notées des médecins, certaines personnes reconnaissent l'état maladif des autres à l'odeur qu'elles dégagent. Ainsi j'ai observé plusieurs sujets qui discernent l'odeur de *migraine*, et après avoir consigné leurs observations, j'ai à mon tour perçu cette odeur chez des migraineux. Ces odeurs sont tout simplement des *éliminations de fluides délétères* rejetés de notre organisme.

Et lorsque le chien, par exemple, suit ou retrouve la trace de son maître, parfois bien loin de l'endroit où il est en ce moment, et même plusieurs jours après son passage, n'est-ce pas grâce à des vestiges du fluide humain abandonné le long de sa route et que l'animal perçoit grâce à la subtilité de son *flair*, sens très voisin de l'odorat, avec lequel il ne faudrait peut-être pas toutefois l'identifier entièrement.

Les émanations du fluide vital, son extériorisation, pour employer ce mot à la mode, se manifestent parfois sous certaines apparences spéciales non encore définies. Ainsi saurez-vous préciser la modalité du fluide que sans aucun doute nous émettons, abondamment (certaines personnes surtout) *par les yeux*? C'est pourtant cette émission qui donne au regard de chacun son caractère spécial, indéfiniment variable parmi les hommes et même les animaux. C'est grâce à ce fluide projeté par les yeux que nous impressionnons agréablement ou péniblement, souvent dès le premier abord, des personnes qui ne nous ont jamais vus : c'est par lui que la plupart du temps, nous *hypnotisons* plus facilement avec les organes visuels qu'avec aucun autre. De la sorte s'expliquent les phénomènes de *fascination*, tels que ceux de la proie par le fauve ou le serpent. Il est certain que le fluide émis par les yeux est doué de propriétés particulières, mais il faut ajouter que son action s'exerce plus spécialement dans certaines conditions d'affinités qu'il serait difficile d'approfondir ici.

Vous avez tous remarqué combien l'éclat des yeux, leur énergie diminue lorsque nous sommes affaiblis par la maladie, par l'âge, ou même par une fatigue, par un surmenage passager, en un mot par une cause quelconque qui nous a dépouillés d'une notable quantité de force vitale. Et lorsqu'arrive la mort, quel est un des premiers symptômes essentiels ? L'apparence subitement inerte, puis bientôt vitreuse et éteinte des yeux. C'est qu'en effet désormais leur rôle est terminé ; non seulement ils ne sont plus capables de recevoir des impressions lumineuses du monde extérieur, mais les centres nerveux ne leur enverront plus de fluide vital à échanger avec la nature ambiante.

Notons toutefois encore que le fluide des yeux est parfois lumineux, comme on peut le constater dans l'obscurité pour les chats et autres animaux dits à *rétilne phosphorescente*.

C'est également sans conteste, par une extériorisation de leur fluide vital, mais alors générale, émanant de toute la périphérie, que certains individus exercent sur leur entourage une influence heureuse, agréable, salutaire, lorsqu'ils sont doués d'un naturel enjoué, jovial, tandis que d'autres, d'un caractère morose, sombre, répandent sur ceux avec lesquels ils vivent la fâcheuse contagion de leur tristesse et de leur humeur noire. Quelle explication plus plausible donnerait-on de ces faits journallement reconnus ?

Le trouble, le déséquilibre dans l'accumulation, la production, la répartition du fluide vital est la véritable, l'unique cause première *intrinsèque* de toute maladie. Ici encore nous revenons à l'unité. Nous pourrions étudier à fond plus tard, comme je l'ai fait entrevoir dans la relation de mes expériences concernant l'action de l'eau sur l'organisme humain (1), quelles sont, au point de vue thérapeutique, les indéniables et si pratiques conséquences de ce grand principe. Hippocrate n'a-t-il pas dit très justement : *Il n'y a qu'un seul médecin, c'est la force vitale*.

(1) Voir *la Médecine naturelle*, n° 2 (15 juin 1898), p. 23.

### § VIII. — Le fluide vital est accumulé et réparti par le système nerveux.

Le système nerveux remplit dans l'organisme, les fonctions de répartiteur de la force vitale. Il suffit d'en considérer un instant l'harmonieux schéma, pour reconnaître qu'il constitue, dans tous ses détails, un merveilleux appareil électrique vivant. Au cerveau se concentre toute la masse du fluide qui doit circuler en nous. Puis le névraxe, les ganglions, les plexus, etc., sont autant de centres secondaires, accumulateurs, réservoirs, relais, commutateurs. Les cordons nerveux, les nerfs, jusqu'à leurs plus minces filets, leurs ultimes ramifications, forment un réseau dont l'admirable complexité n'oublie pas la moindre cellule de notre corps. Parmi ces conducteurs, les uns sont destinés à distribuer dans tous nos organes le fluide provenant des centres ; ils communiquent ainsi à chacun la quantité de force dont il a besoin pour accomplir sa tâche (fonctions de nutrition, de relations, etc.) ; ils portent à la périphérie le fluide qui doit être échangé avec tout ce qui nous environne.

D'autres fils au contraire sont chargés d'amener aux centres le fluide élaboré dans l'intimité de nos tissus ; d'autres enfin reçoivent et transmettent à ces mêmes centres les impressions fluidiques provenant de l'extérieur, recueillies sous toutes leurs modalités.

Une seule chose, direz-vous, mais la plus importante, fait défaut à cet appareil électrique physiologique ; c'est l'organe producteur ou extracteur du fluide, sans lequel tout le reste ne sert plus de rien. Or, ce complément indispensable c'est l'ensemble de notre organisme lui-même, comme nous le reconnaitrons bientôt.

L'enchaînement logique de ma thèse m'oblige à vous montrer auparavant comment s'opèrent les échanges entre le monde ambiant et notre organisme.

### § IX. — Adaptation de nos terminaisons nerveuses sensorielles aux modalités du fluide cosmique.

De quelle manière les diverses modalités du fluide cosmique pénètrent-elles en nous et nous impressionnent-elles, chacune suivant son aspect particulier? Ici encore admirons les procédés simplistes du plan de la création. Les terminaisons nerveuses réceptrices de la périphérie sont différenciées dans leurs formes et leurs propriétés, en plusieurs catégories, *répondant à toutes les modalités sous lesquelles se manifeste le fluide cosmique.*

Chacune de ces catégories a de la sorte pour fonction spéciale de recevoir les impressions dues à l'une ou à plusieurs de ces modalités, puis de les transmettre au *sensorium commune*, au cerveau, par le trajet des nerfs qui les relie à ce dernier. Ainsi se distinguent nos *organes des sens*. L'embryogénie nous fournit la preuve et nous fait connaître le mécanisme de ces différenciations, dont les stades multiples se retrouvent d'ailleurs dans la série animale.

On peut définir une *sensation* : *l'impression perçue du passage, par nos terminaisons nerveuses et nos nerfs, d'un courant fluidique, courant généralement centripète, mais parfois aussi centrifuge, comme dans la sensation de froid.*

Tout, dans les impressions sensorielles, se réduit donc à des vibrations fluidiques. L'on a pu dire justement, en se plaçant à ce point de vue, que le sens primordial est *le toucher*, en considérant *la nécessité d'un contact* de matière, au moins à l'état radiant. Mais rappelons-nous, pour éviter toute ambiguïté, que l'on n'envisage *habituellement*, en parlant de contact, que celui des solides, des liquides et des gaz.

C'est d'ailleurs une erreur, à mon humble avis, de réduire nos sens au nombre de cinq ; car *on réunit sous la dénomination générale de sens du toucher, du tact, des impressions très différentes les unes des autres.* Cette confusion provient de ce qu'ici encore la nature nous offre un grand nombre de



degrés, de transitions, de traits d'union ; *Natura non agit per saltum*.

Assurément les organes sensoriels les plus délicats, les plus compliqués dans leur structure, sont bien nettement distincts, parce qu'ils ont la mission de recevoir des vibrations fluidiques qui ne peuvent être transmises que d'une certaine distance et *jamais par contact des objets solides, liquides et gazeux* d'où ils émanent.

Tel est le sens de la *vue*, merveilleusement construit et localisé de façon à recueillir pour le mieux les impressions lumineuses émises par des foyers producteurs ou réflecteurs, parfois considérablement éloignés, la limite de cet éloignement étant variable proportionnellement à la capacité de l'organe et à l'intensité d'émission du foyer. Les *ondes lumineuses* agissent sur notre rétine, d'une façon passagère, il est vrai, et qui s'efface bientôt, mais analogue au mode d'impression des *ondes sonores*, sur la feuille métallique d'un *phonographe*, ou plus exactement à la manière dont diverses ondes fluidiques, soit lumineuses, soit obscures, laissent des traces sur la plaque photographique.

*L'ouïe*, très sensible également, est, comme la *vue*, impressionnée à distance. Mais, dès que nous abordons les sens de *l'odorat* et surtout du *goût*, nous approchons davantage du toucher. *L'odorat* n'est influencé que par des émanations gazeuses ou du moins par des modalités fluidiques moins subtiles que la lumière ou le son. Pour goûter, le contact de corps solides ou liquides devient nécessaire, tandis qu'il ne l'est pas toujours pour un certain nombre d'impressions que l'on rapporte cependant au sens général du *tact* ; telles sont, entre autres, les sensations de *chaleur* et de *froid*.

En réalité si ce contact avec les corps qui nous entourent, solides, liquides ou gazeux, est généralement indispensable pour que nous éprouvions la sensation du toucher proprement dit, il n'en est pas moins vrai que nous pouvons parfois ressentir l'impression des choses en dehors de lui. Ainsi ne vous est-il jamais arrivé, la nuit, dans l'obscurité, d'éviter de vous heurter à un objet parce que vous avez senti sa présence, vous l'avez soupçonnée, si vous préférez, *avant de*

*l'avoir touché?* Vous rappellerai-je, à ce propos, l'expérience de la chauve-souris, qui, les yeux crevés, vole dans un appartement obscur, tendu de cordes, sans jamais se heurter à aucune d'elles?

C'est grâce à cette faculté que les aveugles arrivent à se diriger, parce qu'elle se développe chez eux beaucoup plus que chez les voyants, pour suppléer à la vue qui leur fait défaut. Et nous observons cette sensation à distance avec plus d'intensité encore, si l'objet dont nous approchons dans l'ombre, sans le voir, est animé, si c'est un être humain. Pour ma part, j'ai éprouvé plusieurs fois cette impression de la présence d'une personne dans une chambre obscure où je pénétrais, ignorant qu'elle s'y trouvât. Une telle sensation est confuse assurément; elle se réduit, si vous le voulez, répétons-le, à une sorte de soupçon; mais elle n'en est pas moins réelle et ressentie à la fois par tout notre être, sans localisation aucune, elle est causée tout simplement, en effet, par la réception vague, générale, par tout notre corps, du fluide qui émane de l'être matériel ou de la personne présente et qui nous en est inconsciemment transmis.

La locution *Né pouvoir sentir une personne* est la très exacte expression de ce fait. En effet, il y a antipathie, désaccord, contradiction entre votre fluide et celui de la personne en question, le sien vous impressionne péniblement, vous fait mal, et vous ne pouvez réellement en sentir le contact, dès qu'il se trouve en rapport avec le vôtre, sans en souffrir. Or, parce que ces transmissions, ces communications fluidiques agissent sur toute notre périphérie, sans aucune localisation, nous les confondons avec celles du tact.

Par le tact aussi, nous connaissons certaines vibrations électriques. A lui encore, nous attribuons les sensations externes qui peuvent nous être agréables ou bien pénibles, douloureuses, tandis que la différence, l'opposition entre ces perceptions est véritablement plus subjective qu'objective. Le plaisir sensuel et la douleur sont simplement, en effet, le résultat d'une *concordance* ou d'une *discordance*, d'une *proportion* ou d'une *disproportion* entre les vibrations reçues par nos terminaisons sensorielles et transmises à nos centres

nerveux d'une part, et, de l'autre, les dispositions spéciales ou la capacité réceptive de ces centres, des nerfs conducteurs et des récepteurs périphériques eux-mêmes. Cela explique pourquoi une cause impressionnelle identique sera plus douloureuse ou plus agréable à certaines personnes qu'à d'autres. (Je ne parle toujours ici, bien entendu, qu'au point de vue physiologique, toute question de sentiment étant hors de notre sujet.)

D'ailleurs, chaque modalité fluïdique agit non seulement sur le sens qui lui correspond, mais aussi, plus ou moins, sur tout notre corps et notre sensibilité générale. En d'autres termes, le fluïde, sous n'importe quelle modalité, est toujours plus ou moins reçu et transmis au centre par toutes nos terminaisons nerveuses périphériques. Ainsi n'avez-vous pas remarqué qu'un acte quelconque nous semble plus facile à exécuter, même sans regarder ce que l'on fait, en plein jour, que dans l'obscurité? La lumière semble donc alors éclairer notre acte et le faciliter, bien que nos yeux n'y soient pour rien. Ceci vient en aide à la faculté que je rappelais tout à l'heure, grâce à laquelle peuvent se diriger les aveugles et même, dans l'obscurité, nombre de personnes, surtout les nerveuses, les sensibles. Par contre, les plantes, dépourvues d'organes visuels, sont, tout le monde le sait, soumises à tel point à l'action de la lumière, qu'elles ne peuvent, privées de ses rayons, vivre leur vie normale. Ne sont-ce pas là des preuves péremptoires de mon assertion, à savoir de l'impression produite par chaque modalité fluïdique non seulement sur le sens qui lui est propre, mais en outre sur notre sensibilité générale?

C'est ainsi du reste qu'il faut interpréter l'idée d'après laquelle les sens se suppléent. En réalité, c'est grâce au report, à la répartition, à la généralisation vers toutes nos extrémités sensorielles de la modalité fluïdique dépourvue de son sens correspondant que s'établit cette suppléance, qui devient ensuite coutumière et plus efficace par la nécessité, la répétition et l'habitude. Notez à l'appui, que ce ne sont pas seulement le tact et la faculté de se diriger qui se développent davantage chez les aveugles, mais également les

autres sens. Ainsi ils affirment souvent entendre des harmonies ignorées des voyants, harmonies de la nature ou artificielles. Il est tout au moins incontestable que les aveugles ont l'ouïe plus fine que nous.

Les somnambules, chacun le sait, exécutent la nuit, dans l'obscurité, des travaux qui normalement nécessiteraient d'excellents yeux et un parfait éclairage. C'est ainsi que, dernièrement, j'en ai observé une qui avait confectionné la nuit, sans lumière, un corsage de bal, enfilé pour cela mainte aiguillée de fil, cousu de petites paillettes métalliques à orifice très fin, etc. Il est évident que, dans ces conditions, ce n'est pas avec ses yeux qu'elle voyait.

Cette impression commune des diverses modalités sur tous nos sens est tellement vraie que, si nous voulons concentrer notre attention sur une perception sensorielle déterminée, nous sommes obligés instinctivement de nous efforcer d'interrompre, autant qu'il nous est possible, les fonctions des autres sens. Pour mieux entendre, par exemple, nous fermons les yeux. C'est ce que font souvent, sans y prendre garde, les médecins, lorsqu'ils auscultent un malade.

Enfin, il est un autre sens dont je n'ai rien dit encore, sens insoupçonné pendant longtemps, parce que chez l'homme son existence est toujours problématique, Mais, chose hors de doute, il est excessivement développé chez certains animaux. Je veux parler du *sens de l'espace ou de l'orientation, de la direction*. C'est uniquement par des observations, puis des expériences relativement récentes que l'on a pu découvrir et préciser qu'il existe. Sans lui, la faculté si remarquable des *pigeons voyageurs* demeurerait inexplicable. Le Dr Laborde a privé des pigeons de la possibilité de se diriger, même à quelques pas, et a obligé les pauvres bêtes à tourner simplement sur elles-mêmes, en leur broyant les canaux semi-circulaires. Chez les *chiens*, les *chats*, les *abeilles* et d'autres *hyménoptères*, ce sens de la direction est aussi extraordinairement remarquable. Si cette question vous intéresse, permettez-moi de vous renvoyer au récit, fort littéraire et attrayant du reste, des observations de M. Fabre, d'Avignon, dans ses *Souvenirs entomologiques*.

Eh bien! ce sens de l'espace, de l'orientation, est-il donc autre chose que la perception de vibrations fluidiques dans une direction nettement déterminée, vers un point antérieurement connu, direction sur laquelle les animaux, qui en sont doués, ne se trompent plus et qu'ils suivent, en dépit de tous les obstacles, dès qu'ils l'ont trouvée? On avait cherché à l'expliquer par l'odorat, par la vue; mais, outre l'in vraisemblance de ces interprétations, des expériences précises, concluantes, celles de M. Fabre, notamment, les ont réduites à néant. N'y aurait-il pas là d'ailleurs un rapprochement à établir avec la *télépathie*, observée aussi chez les animaux? Le cas du chien de l'acteur anglais William Terris tendrait à ce rapprochement. Ce chien se mit à aboyer furieusement au moment précis où l'on assassinait son maître sur la scène, loin de sa demeure, dans laquelle se trouvait l'animal.

J'ai déjà dit, à propos des *modalités du fluide vital* (§ VII), quelques mots du *flair*, sens que l'on confond à tort, ce me semble, avec l'odorat et qu'il faut plutôt considérer comme *intermédiaire à ce dernier sens et à celui de l'orientation*.

A l'occasion du fluide émis par les yeux, j'ai fait remarquer aussi que ces organes sensoriels non seulement *reçoivent* du fluide extérieur, mais *émettent* en outre, avec abondance et intensité, du fluide vital. Une telle fonction qui leur est particulièrement dévolue, ne doit pas nous étonner, puisque nous savons que toute la périphérie de notre corps extériorise, échange sans cesse notre fluide avec celui du monde ambiant.

### § X. — Que devient le fluide cosmique dans notre organisme?

Ainsi nos terminaisons nerveuses réceptrices sont disposées et différenciées à la périphérie de notre corps pour recevoir le fluide cosmique sous toutes ses modalités. Ce fluide pénètre donc par ce moyen dans notre organisme. Que devient-il alors? Il suit, nous l'avons vu, nos conducteurs nerveux qui le transmettent au centre cérébral. La découverte des *neurones*, ces cellules constitutives de nos nerfs, qui, juxtaposées,

peuvent, grâce à leur structure particulière, se rapprocher ou s'éloigner les unes des autres, vient corroborer ma théorie. Elle explique en effet la progression, la transmission plus ou moins facile du fluide par nos filets nerveux, suivant que les neurones, animés eux-mêmes par la force vitale, favorisent son passage en s'écartant, ou l'entravent, le ralentissent en se resserrant.

Parvenu au cerveau, le fluide devient réellement propre à l'individu qui l'a reçu et qui lui imprime la forme physiologique et même les caractères de *sa personnalité*, de son *tempérament*. Accumulé dans nos cellules nerveuses centrales, de même que l'électricité peut être emmagasinée dans des accumulateurs, ce fluide sera tôt ou tard repris par le réseau nerveux répartiteur et servira dès lors à tous les besoins de notre vie organique et de nos fonctions de relation; il pourra être ainsi restitué au monde extérieur et échangé avec tous les êtres qui le composent, contre de nouvelles ondes fluidiques émises par eux.

Mais ce serait une grave erreur de croire que les courants dirigés par le cerveau, pour être ainsi répandus dans nos organes et à l'extérieur, ne sont constitués que par le fluide cosmique reçu et mis en réserve, comme nous venons de le voir.

Auparavant, ce dernier subit au contraire un mélange. C'est même en réalité ce mélange qui opère sa transformation physiologique, qui nous l'assimile, qui, en un mot, *de fluide cosmique le fait devenir fluide vital*. En effet, par d'autres filets nerveux, arrive de nos organes au cerveau notre fluide physiologique personnel, élaboré, produit en nous dans l'intimité de nos cellules vivantes. C'est ce mode de production qu'il me faut à présent vous exposer. Ce fluide ainsi dégagé dans nos organes eux-mêmes, c'est lui notre véritable *fluide vital*, le moteur de notre vie, tandis que le *fluide extérieur n'est qu'un adjuvant* qui lui prête son concours et supplée, selon l'occasion, à ses défaillances, à ses défauts, à ses dérèglements. Cette suppléance est la *base scientifique des traitements naturels*, de toute thérapeutique rationnelle.

(A suivre.)

Dr PAUL AUDOLLENT.

## QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite)

### 8<sup>e</sup> Examen

Elisabeth Torwood, de Bayfood, examinée le 16 février 1664 devant Robert Hunt, esquire, concernant la marque trouvée sur Elisabeth Style, après son aveu, dépose qu'elle, avec Catherine White, Mary Day, Mary Bolster et Bridget Prankard, allèrent un peu après Noël dernier chercher Elisabeth Style et qu'ils virent sur sa tête une petite tumeur qui paraissait dure comme un rognon de bœuf; sur quoi, supposant que c'était une marque criminelle, elles y enfoncèrent une épingle et, l'ayant retirée, elles l'y enfoncèrent une seconde fois, la laissant piquée quelque temps dans la chair, pour que l'autre femme pût voir elle aussi. Ce nonobstant, elle ne donna pas le moindre signe de souffrance. Mais ensuite, quand le constable dit qu'il allait enfoncer une épingle en cet endroit et en fit semblant : « O Seigneur, dit-elle, vous me piquez ! » Cependant personne ne la touchait en ce moment (1).

La dépositante ajoute que Style lui a depuis avoué que son

(1) Si l'on était tenté de voir là un simple cas de suggestion, il faut se rappeler un exemple précédent où l'on a bandé les yeux au petit garçon ensorcelé pour lui faire subir une épreuve du même genre, et celle-ci ne se conçoit pas sans une pareille précaution : elle eût bien vu, d'ailleurs, si on la touchait, ayant les yeux ouverts. La parole de la sorcière : « Vous me piquez ! » c'est donc une ruse répondant à une autre ruse. Elle croit qu'on la pique, et elle feint de le sentir, elle n'avait donc rien senti auparavant, comme elle n'avait rien vu.

familier la suçait à ladite place sous la forme d'un grand *meunier* ou papillon.

Catherine White, Mary Day, Mary Bolster et Bridget Prankard déclarent que la susdite déclaration d'Elisabeth Torwood est vraie.

*Donné sous serment devant moi.*

Robert HUNT.

#### 4<sup>e</sup> Récit

Qui est l'examen et l'aveu d'Alice DUKE, alias Manning, autre sorcière de la bande de Style, de Wincaunton, dans le comté de Somerset, veuve, reçu le 27 janvier, les 2, 7, 10 et 21 février 1664 par devant Robert Hunt, esquire.

Ce premier examen confirme tout ce qui a été dit ci-dessus sans y ajouter beaucoup de détails.

#### 2<sup>e</sup> Examen

Thomas Conway, de Wincaunton, comté de Somerset, par devant Robert Hunt, esquire, dépose au sujet d'Alice Duke, qu'il y a environ un mois, Alice Duke, autrement Manning, apporta un petit plat d'étain au déposant, affirmant que ce serait un bon ustensile pour sa fille. Celui-ci pria ladite Alice de le reprendre; elle se trouvait être alors entrée dans la maison et placée devant le feu. Mais elle lui mit de force le plat en la main et s'enfuit. Peu de temps après, il se trouvait extrêmement mal de tous ses membres. Or, tous les médecins qu'il appela pour soigner sa maladie ne la purent connaître.

Un jour, Alice l'avait quitté très fâchée parce qu'il ne voulait pas signer une pétition en sa faveur. Elle lui a confessé depuis qu'elle tenait ce plat du diable et le lui avait donné pour le frapper d'un sort. Il a été depuis ce moment et il est



encore en grande souffrance, le corps affaibli et comme dévasté, ce qu'il impute aux mauvaises pratiques d'Alice Duke.

*Donné sous serment devant moi.*

Robert HUNT.

### 3<sup>e</sup> Examen

Mary, femme de Thomas Conway, examinée le 6 mars 1664, etc., dit que son mari, Thomas Conway, lui donna il y a une année environ, un petit plat d'étain qu'il avait reçu, disait-il, d'Alice Duke comme un bon ustensile pour sa fille qui venait d'accoucher. Elle y fit chauffer un peu de musc (1) et d'eau de rose. Elle en frotta le sein de sa fille qui, aussitôt, éprouva une grande souffrance. Soupçonnant donc un mauvais sort dans le plat, elle le mit dans le feu, et aussitôt il s'évanouit et l'on ne put ensuite rien en retrouver. Après cela, elle frotta le sein de sa fille avec le même musc et la même eau de rose chauffés dans une écuelle et elle ne se plaignit d'aucune souffrance. La déposante ajoute que son mari, après avoir reçu le plat des mains d'Alice Duke, fut pris dans tous ses membres et durant longtemps des plus étranges douleurs.

*Donné sous serment devant moi.*

Robert HUNT.

### 4<sup>e</sup> Examen

Edouard Wats, de Wincaunton, comté de Somerset, examiné le 6 mars 1664, etc., dit qu'il a une petite fille nommée Edith, d'environ dix ans, qui, pendant une demi-année, ne fit que languir et gémir, et elle lui dit qu'un jour, ayant marché sur l'orteil d'Alice Duke, celle-ci tout en colère la maudit par ces mots : « Peste soit sur toi ! » et que l'enfant commença aussitôt à plaindre et à languir, ce qu'elle a toujours fait depuis.

*Donné sous serment devant moi.*

Robert HUNT.

(1) C'est ainsi que nous traduisons, peut-être à tort, *deer-sewet*.

### Remarque de l'auteur

En outre du parfait accord entre les témoignages et de l'aveu des sorcières, il faut remarquer combien sa déclaration qu'elle a un *familier* qui la suce sous la forme d'un chat s'accorde avec celle de Style disant qu'elle avait vu le familier d'Alice la sucer sous cette forme, et combien l'ensorcellement de l'enfant d'Edouard Wats par Alice Duke en lui disant : *Peste soit sur toi!* s'accorde avec la promesse du diable qui lui dit expressément que toutes les fois qu'elle maudirait quoi que ce soit par cette formule, son vœu serait accompli. Elle aussi témoignant du baptême de l'image d'Elisabeth Hill et des formules *Thout, tout à tout* et *Rentum tormentum* au départ ou au retour, montre pleinement que leurs assemblées ne se sont point passées en rêve, mais en réalité. Le diable aussi, comme dans d'autres histoires, laissant une mauvaise odeur après lui, semble impliquer la réalité de la chose, le composé de particules d'air qu'il agrège pour en faire son véhicule visible se dissolvant quand il s'évanouit et offensant ainsi l'odorat quand elles se remettent à flotter et à se répandre dans les airs.

### V<sup>e</sup> Récit

Qui est l'examen et la confession de Chrétienne GREEN, âgée d'environ trente-trois ans, femme de Robert Green, de Brewham, comté de Somerset, devant Robert Hunt esquire, le 2 mars 1664.

La comparante déclare qu'il y a environ un an et demi (alors elle était dans une grande pauvreté) une certaine Catherine Green, de Brewham, lui dit que si elle voulait, elle pouvait être en meilleure situation. Et alors elle lui persuada de faire un pacte avec le diable. Plus tard, se trouvant ensemble sur la propriété d'un M. Hussey, dans la forêt de Brewham, après midi, Catherine appela le diable qui lui apparut sous la

forme d'un homme en noir et dit quelque chose à Catherine, que Chrétienne ne put entendre. Après quoi le diable (elle le prit du moins pour tel) lui dit qu'elle ne manquerait ni d'habits, ni de vivres, ni d'argent, si elle voulait lui donner son corps et son âme, garder ses secrets et se laisser sucer par lui une fois en vingt-quatre heures. Persuadée enfin par lui et par Catherine, elle céda. Alors l'homme en noir lui piqua le quatrième doigt de la main droite entre la jointure du milieu et celle du haut, où la marque demeure encore, et prit deux gouttes de sang à son doigt, lui donnant quatre pence et demi dont elle acheta du pain à Brewham. Puis il s'entretint encore secrètement avec Catherine et disparut, laissant une odeur de soufre.

Depuis ce temps, le diable, dit-elle, vient habituellement lui sucer le sein gauche, vers cinq heures du matin, sous la forme d'un *porc de haie* (1), et c'est ce qu'il a fait mercredi dernier au matin. Elle dit que cela lui est très pénible et la met ordinairement dans une transe.

Elle ajoute que Catherine Green et Marguerite Agar lui ont dit qu'elles sont liées par un pacte avec le diable et avoue qu'elle-même a été à plusieurs assemblées, la nuit, dans le commun de Brewham et dans un terrain de M. Hussey, qu'elle a rencontré là Catherine Green et Marguerite Agar et trois ou quatre fois Mary Warberton, de Brewham, que dans toutes ces assemblées le diable était présent sous la forme d'un homme en noir. A leur première arrivée, il leur souhaita la bienvenue, mais toujours il parle très bas.

Qu'il y a environ trois semaines ou un mois, à une assemblée qui se tint à cet endroit même ou à côté, Marguerite Agar apporta une image en cire pour Elisabeth, femme d'André Cornish, de Brewham, et le diable la baptisa, puis lui enfonça une épine dans la tête, Agar une autre dans l'estomac et Catherine Green une autre dans le côté. Elle ajoute qu'avant ce temps Agar lui avait dit vouloir frapper d'un sort Elisabeth Cornish qui, depuis le baptême de la figurine, s'est toujours trouvée très malade.

(1) Hérisson.

Elle dit que trois ou quatre jours avant que Joseph Talbot mourût, Marguerite Agar lui dit qu'elle voulait le chasser du monde, parce qu'étant inspecteur des pauvres, il avait fait aller ses enfants en service et qu'il ne voulait pas lui donner des vêtements aussi bons qu'elle en demandait. Et depuis la mort de Talbot, elle confia à la déposante qu'elle l'avait *ensorcelée à mort*. Il y a environ un an qu'il est mort, il se trouva mal le vendredi et mourut le mercredi suivant.

Quesabelle-mère Catherine Green futattaquée, il y a environ cinq ou six ans, d'une étrange maladie. Un jour, un œil et une joue enflèrent, un autre jour l'autre œil et l'autre joue, et ce mal dura et la tourmenta cruellement jusqu'à sa mort. Près de mourir, elle dit plusieurs fois devant la déposante que sa belle-sœur Catherine Green (1) l'avait ensorcelée et la déposante croit qu'elle l'avait, en effet, *ensorcelée à mort*.

Que peu avant la Saint-Michel dernière, ladite Catherine maudit les chevaux de Robert Walter, de Brewham en disant : « L'épizootie soit sur ces chevaux jusqu'à la mort ! » Sur quoi les chevaux, qui étaient trois, moururent tous,

*Donné devant moi,*  
Robert HUNT.

(1) Il n'y a pas d'équivoque possible par suite de l'identité des deux noms de la sorcière et de sa victime. Nous tenons cependant à faire remarquer que ce n'est pas une distraction, ni une erreur.

JEANNIARD DU DOT.

(A suivre.)

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

## LA CONFESSION D'UN SPIRITE

---

### I

J'ai reçu un volumineux cahier écrit sous la dictée des Esprits, par un homme de valeur, ingénieur des Arts et Manufactures, incrédule, impie, devenu spirite convaincu et mort récemment. La lecture de ce journal très étendu où je vais glaner, nous fait voir l'incohérence, les contradictions, les hypothèses invraisemblables de cette nouvelle religion du spiritisme qui reconnaît Allan-Kardec pour fondateur. Sur des points essentiels, la doctrine spirite se trouve en désaccord absolu avec les Esprits dont nous allons reproduire les révélations. Comment les spirites pourraient-ils s'entendre quand les Esprits eux-mêmes ne sont pas d'accord ?

### II

« Le passage de la vie à la mort s'accomplit d'une manière absolument inaperçue ; le sentiment s'éteint imperceptiblement ; c'est, positivement, s'endormir.

« La vie commence à quitter les extrémités les plus éloignées du cœur ; elle recule progressivement vers celui-ci qui perd graduellement de sa force impulsive et qui est son dernier retranchement.

« Lorsque la vie n'existe plus que dans le cœur même, il envoie sa dernière goutte de sang, puis il s'arrête. Longtemps avant cette fin, le moribond a perdu tout sentiment de l'existence.

« Au moment de l'arrêt définitif du cœur, l'âme tombe en

léthargie absolue, en perdant toute connaissance. Il reste alors un bloc inerte de matière qui commence à se refroidir, et continue son abaissement de chaleur jusqu'à un degré où, soudain, l'âme s'échappe du corps, et se réveille à l'état d'Esprit, dans son séjour final, sans avoir connaissance de l'acte de sa rédemption.

« Comment l'âme s'échappe-t-elle du corps ? L'Esprit dit : Demandez-le à Dieu ; je l'ignore. L'âme se trouve dans l'autre monde comme si elle y était habituée.

« Voilà l'homme arrivé à sa destination finale où Dieu commence à se faire entendre dans son âme et à lui mettre en lumière son compte général d'actions bonnes et mauvaises inscrites dans sa conscience. Tout cela s'effectue en vertu d'une décision conçue par Dieu, dès le commencement de la création.

« Si le solde du compte est en faveur des bonnes actions, l'homme passe aux jouissances. S'il est en charge de mauvaises actions, « va te faire ronger l'âme par les serpents des remords dont les dents impitoyables te déchireront sans trêve : car, ni eux, ni toi, ne dormirez jamais. Va recevoir le prix de tes infamies jusqu'au paiement complet de ton compte noir, la miséricorde est inconnue là.

« Et pour combien de temps, cela ? Hélas ! rappelle-toi que l'Eternité est longue et qu'il y a place pour des stages de toute mesure. »

L'Esprit qui prétend expliquer ainsi le supplice moral des grands criminels par un remords cuisant, inextinguible, sans fin, se moque d'Allan-Kardec et de sa doctrine des réincarnations ou de la pluralité des existences :

« Dans le livre *les Esprits*, Allan-Kardec dit que les hommes arrivant dans l'autre monde, y conservent leurs vices de celui-ci ; et que, voulant se corriger, ils demandent à Dieu de les réincarner dans notre monde : c'est la transmigration des âmes des Bouddhistes, à la différence près qu'Allan-Kardec ne réincarne les hommes que dans des hommes, et non, comme les Bouddhistes, dans des corps d'animaux.

« Mais le beau de l'histoire, c'est que le réincarné ignore absolument sa réincarnation. Il ignore qu'il a déjà vécu sur

cette terre, et quels étaient les vices qu'il y avait, dont il devait se corriger. De sorte qu'ignorant tout, il peut fort bien avoir été voleur dans sa première vie, être assassin dans sa seconde !

« Allan-Kardec les réincarne de nouveau avec chance d'être pire. Voyez-vous le génie de cette conception ? De sorte que qui de nous peut se vanter de n'avoir pas jadis été au bagne, ou pendu, ou décapité ? Il paraît que la purification ne purifie guère, car la scélératesse des hommes va en augmentant.

« Les hommes conservant dans l'autre monde leurs vices de celui-ci, Kardec dit que la société qui s'y trouve est un composé de bons, de méchants, de trompeurs, de moqueurs, de badins, enfin, de fripouille de toutes les catégories, et qu'on les reconnaît à leurs réponses bonnes ou mauvaises. »

L'Esprit qui réfute ainsi les rêveries d'Allan-Kardec et de ses disciples, s'irrite, et continue sa réfutation :

« Esprit, dit le médium, des hommes ont écrit que la science acquise en ce monde ne se perd pas avec la mort ? Est-ce vrai ? — C'est absolument faux. Comment ! un vivant charnel peut-il parler avec telle suffisance de ce qui se passe chez nous, immatériels, et de notre règne dont il est séparé par l'Infini !

« C'est le plus grand blasphème que l'homme puisse proférer contre l'Éternel ! Comment ! il y aurait dans l'autre monde des savants et des ânes ! Il y aurait là une Faculté scientifique ! Les sciences si faussées encore dont les hommes ont pu garnir leurs cervelles pourrissent avec elles, par la raison que n'ayant aucune application où il n'existe nulle matière, elles y sont inutiles. Dès qu'on passe le seuil de notre règne, tout le monde se trouve également savant. C'est l'égalité absolue. »

Cette réponse des Esprits les plus sérieux n'est-elle pas la réfutation décisive de la doctrine enseignée par les disciples d'Allan-Kardec ? Qui faut-il croire ? Vous cherchez la vérité sur le lendemain de la mort et la destinée humaine. Les spirites vous répondent : Interrogez les Esprits.

Et voici que ces Esprits interrogés dans le recueillement et le silence, avec sincérité et gravité par des libres-penseurs

vous donnent les réponses les plus contradictoires. Les uns inspirent Allan-Kardec, et affirment des réincarnations successives, des purifications progressives dans des corps nouveaux : ils vous déclarent que l'inégalité morale qui existe ici-bas entre les hommes, se continue au delà de la tombe, où nous retrouvons des voleurs, des impies, des luxurieux, des assassins. Ils prétendent même en trouver la preuve dans ce fait singulier que les spirites obtiennent quelquefois des réponses ridicules, insensées, également contraires à la morale et au bon sens.

Mais d'autres Esprits, interrogés avec la même sincérité et dans le même recueillement, se moquent d'Allan-Kardec, réprouvent l'erreur de la métempsycose et des réincarnations successives, flétrissent comme blasphématoire l'hypothèse de l'inégalité morale, entre les défunts dans l'espace mystérieux, où s'écoule la seconde vie.

Que faut-il croire ? Qui a raison ? En présence de ces contradictions sur les vérités les plus importantes de la religion et de la morale, la raison ne peut pas prendre au sérieux les révélations spirites : elle reste avec son scepticisme et son impuissance, et elle se demande quel est ce moqueur invisible qui répond oui et non avec la même ironie, aux questions des naïfs qui vont le consulter.

Ce n'est pas le spiritisme qui nous donnera la solution du problème de la destinée humaine.

Toutes les fois que notre ingénieur a demandé à l'Esprit une réponse précise sur l'enfer, les flammes éternelles, le bonheur du ciel, il n'a obtenu qu'un silence absolu. Il a multiplié les séances, répété ses questions, harcelé l'Esprit mystérieux, tous ses efforts ont été vains, il n'a rien appris.

D'où je conclus aussi que, dans ces expériences de spiritisme, on n'obtient pas toujours comme on l'a prétendu, une réponse conforme à ses pensées, ou à ses désirs, on ne donne pas une forme objective à ses propres pensées, on ne fait pas soi-même, d'une manière inconsciente ou consciente, la demande et la réponse : il y a réellement deux personnages en présence. En effet, notre ingénieur résolument impie, incrédule, ennemi de toute religion, de toute croyance au



ciel et à l'enfer, aurait obtenu certainement une réponse négative et catégorique à ses questions, s'il avait été lui-même, à la fois l'interrogateur et l'interrogé.

Les spirites prétendent aussi que le fluide nerveux ou vital constitue à l'état permanent un corps astral, un intermédiaire entre l'âme et le corps.

Mais l'Esprit qui éclaire notre ingénieur n'admet pas cette explication, et il se met volontiers en contradiction avec les autres esprits, et avec les disciples trop dociles d'Allan-Kardec : Écoutons cet Esprit :

« Le fluide nerveux, comme le fluide magnétique, est froid, et son apparence feu, blanc-rosé. *Il n'existe point en permanence dans le corps* ; il s'engendre aux confins des conducteurs nerveux, c'est-à-dire au bout de leurs papilles sensitives où il prend spontanément naissance, au contact d'un corps étranger, et pendant toute sa durée. Au contact, le fluide surgit part avec une vitesse infinie l'annoncer au cerveau où il s'éteint. »

Manifestement ce fluide diffère essentiellement du corps astral, permanent qui, selon les spirites, servirait d'intermédiaire entre l'âme et le corps.

Et en présence de ces contradictions qui dénotent l'erreur et engendrent le scepticisme, je répète ma question. A quel Esprit faut-il croire ?

### III

Notre ingénieur continue ses explorations dans le monde merveilleux. Il a constaté l'existence d'un fluide dont il nous fait connaître la nature, la couleur, les effets ; il l'a produit, il l'a vu se former aux extrémités de son corps et du corps des médiums ; il l'a touché, senti en vingt expériences ; il affirme que ce fluide n'est pas en nous, il se trouve à l'extérieur, à la périphérie, dans les innombrables papilles nerveuses répandues à la surface de notre corps.

Selon lui, c'est ce fluide qui produit les relations entre le médium et les Esprits, mais il aurait encore une autre pro-

priété, il expliquerait aussi l'état mental du magnétisé et les phénomènes singuliers de clairvoyance lointaine qu'on lui attribue.

Le sujet dont dispose l'ingénieur, possède des aptitudes merveilleuses : pendant son sommeil magnétique il se transporte dans les lieux les plus éloignés, il connaît les pensées, il pénètre dans le corps humain ; il en décrit les maladies et les remèdes, il parle des langues inconnues, il découvre des sources, il improvise des vers.

Je reprends ici le journal de notre ingénieur :

« En 1850, j'étais administrateur d'une grande sucrerie que j'avais montée quatre ans auparavant, avec 850 noirs et 42 Chinois, à la Havane. J'avais comme mécanicien un Anglais, d'un caractère très doux.

« On allait, un jour, fouetter une jeune négresse, d'une dizaine d'années, pour une faute insignifiante. Le mécanicien de la sucrerie, John Smith, s'écria : Ne la frappez pas ! je l'achète. Il paya la négresse et la délivra. Elle s'attacha comme domestique à son libérateur. Elle avait vingt ans quand elle vint à notre sucrerie. Elle s'appelait Juana.

« Le mécanicien ayant beaucoup de travail, je lui avais donné deux aides, l'un, Anglais, de Londres, l'autre, Français. Tous trois parlaient couramment l'espagnol. Comme les deux aides vivaient chez le maître de Juana, et que celle-ci ne connaissait pas un mot d'anglais, ni de français, on parlait toujours en espagnol.

« Un soir, Juana ayant été magnétisée, en ma présence, l'aide-mécanicien anglais la pria d'aller à Londres, voir sa mère. — Très volontiers, dit Juana, mais la traversée est si longue que je serais affreusement malade. — Vas-y en ballon, dit le magnétiseur. — Jésus ! Marie ! exclama Juana, j'aurais trop peur de tomber. — Eh bien, dit le magnétiseur, je t'accompagnerai et je t'empêcherai de tomber.

« — En ce cas, je veux bien. — Partons, dit le magnétiseur.

« Il y eut silence pendant quelques minutes. — A la fin, Juana dit : Nous voici arrivés. — L'aide-mécanicien demanda : Vois-tu la maison de ma mère ? — Oui, c'est la deuxième,

après la cour, c'est là seule de tout le bloc qui ait deux étages.

« Le mécanicien stupéfait, nous dit que c'était exact. Juana décrivit la maison.

« — Entre, et dis-moi ce que tu vois.

« Elle fit une description exacte de l'intérieur.

« Tout à coup, elle sourit en témoignant une grande satisfaction.

« — Que vois-tu, Juana ?

« --- Eh bien, c'est une jeune miss qui vient me demander ce que je veux. Je lui réponds que je viens apporter des nouvelles de X..., de Cuba. Elle vous ressemble. C'est votre sœur... Elle m'a fait asseoir sur le sofa, à côté d'elle. Nous causons.

« — Qu'est-ce qu'elle te dit ?

« — Je la comprends, mais je ne peux pas le répéter. Vous savez bien que je ne sais pas l'anglais.

« — Je veux, dit le magnétiseur, que tu nous répètes en anglais ce qu'elle te dit. — Juana résista, elle paraissait désolée. — Je le veux absolument, répéta le magnétiseur.

« Juana demeura un instant silencieuse, puis elle essaya une syllabe, puis deux, puis trois. Après divers tâtonnements, elle prononça un mot, puis deux, elle dit une phrase, et à la fin, elle s'exprima lentement, très couramment.

« Il fallait voir les visages de ces trois mécaniciens, leur attention pour recueillir les paroles de Juana, leurs exclamations, leur joie. Ils venaient à chaque instant vers moi pour me dire combien Juana s'exprimait élégamment en anglais.

« Or, Juana ne savait pas un mot d'anglais. »

Cette expérience ne nous paraît pas décisive. Si l'on avait pu s'assurer qu'au jour et à l'heure indiqués, Juana s'était montrée en Angleterre dans la maison du mécanicien, qu'elle s'était assise auprès de la maîtresse de cette maison, qu'elle s'était entretenue avec elle, nous serions en présence d'un phénomène de bilocation intéressant à étudier. Mais cette preuve n'a pas été faite, et nous pouvons croire que tout s'est passé dans l'imagination de Juana, suggestionnée par les mécaniciens.

Nous savons aussi qu'elle vivait avec un mécanicien qui parlait anglais, et je ne répugnerais pas à trouver dans l'hyperesthésie et la suggestion l'explication des quelques phrases prononcées en anglais par le sujet magnétisé.

Le transport du médium dans un lieu éloigné dont il décrit exactement la topographie n'est pas rare; la connaissance instantanée d'une langue étrangère est plus rare et dénote une origine préternaturelle; l'existence et l'action du fluide nerveux dans cette vue lointaine des personnes et des objets placés à de grandes distances ne nous paraît pas démontrée, et je rattacherais volontiers cette question particulière à la question générale de la télépathie.

### III

Notre ingénieur a constaté cette action à distance, si mystérieuse et si redoutable du magnétiseur sur le magnétisé, et il en cherche ainsi l'explication naturelle, dans ce manuscrit que je continue à citer :

« En 1846, à la Havane, un magnétiseur français arrêtait impunément, comme par foudroiement, par sa seule volonté, à 150 mètres de distance, dans le milieu de la rue, une somnambule négresse, Maria, inconsciente de l'action qui la maintenait immobile en sa place, aussi longtemps qu'il le voulait. Par un acte mental de volonté, il lui rendait le mouvement.

« En 1851, dans une grande sucrerie que j'administras, le même magnétiseur aperçut son sujet, la négresse Juana, qui se promenait, à 200 mètres, dans un champ de cannes coupées, il l'immobilisa subitement, par la pensée, sur la demande des témoins, et la délivra par le même procédé.

« En 1854, me trouvant en France, à Bar-le-Duc, j'ai endormi instantanément, à Paris, à 60 lieues de distance, une jeune fille que je magnétisais depuis quelques semaines; elle s'écria : M. M... m'endort ! et elle ignorait où je me trouvais. Elle se réveilla au bout de dix minutes, en disant que je ces-

sais de vouloir parce que j'avais trop froid. C'était vrai. Nous étions au mois de décembre, et je me trouvais dans une chambre d'hôtel froide, glacée.

« Ce même hiver, à Bruxelles, dans une grande salle d'hôtel remplie de monde, j'ai contraint une jeune fille, malgré sa résistance inouïe, à traverser la salle et à venir auprès de moi. Sa mère suivait l'expérience avec moi.

« Quelle est *la chose* qui va ainsi du magnétiseur à de si grandes distances, produire l'effet voulu ? Sous quelle forme la concevoir ? C'est une impossibilité. Quelles sont de même, *les choses* qui font les cristaux, les boules de neige, les tissus des végétaux et tous les phénomènes de l'univers ?

« Par quel nom pouvons-nous spécifier le corps de la seconde vie ? Après m'être en vain creusé le cerveau pour le trouver, j'ouvris le dictionnaire, je tombai sur le mot *lustre*. Aussitôt l'Esprit imprima à mon bras des secousses d'approbation.

« Par une suite d'interrogations, j'obtins les explications suivantes sur la nature et la condition des Esprits qui entrent en rapport avec nous : les Esprits se font voir dans leur corporalité quand ils veulent, et à qui ils veulent ; ils n'ont pas besoin de la lumière du soleil, car ils sont lumineux ; ils voient notre monde, *ils observent ce qui s'y passe jusqu'aux actes les plus secrets* ; ils se communiquent leurs pensées directement, malgré les plus grandes distances, sans employer aucun idiome. Aucun obstacle n'arrête leur vue. »

Je relève, en passant, dans ce journal l'observation suivante qui me paraît pratique et importante : « Peut-on délivrer une personne de la suggestion mauvaise qu'elle a reçue de son magnétiseur ? Mon Esprit-Conseil me dit : oui. — Par quel moyen ? — Quatre personnes de bon choix moral, en présence du sujet suggestionné et bien consentant à sa délivrance, doivent, ensemble, avec une forte et unanime volonté soutenue pendant une demi-heure, en regardant l'obsédé, exprimer la volonté absolue que sa fascination magnétique soit anéantie. »

Il n'est pas possible d'expliquer par une influence naturelle cette action foudroyante, exercée à de si longues distances,

par le magnétiseur sur le magnétisé ; et il n'est pas permis d'abdiquer ainsi sa liberté, sa personnalité, sa dignité entre les mains d'un homme dont on devient l'esclave irresponsable, pendant des mois et des années. Il ne s'agit pas d'un acte transitoire, exercé par un médecin, dans un but d'humanité, sur un malade qui réclame ses soins. Le cas est tout différent. Ici, le magnétiseur est un aventurier dont l'orgueil s'exalte pour l'usage de sa propre puissance, aux dépens d'un sujet qui se laisse magnétiser à tout propos, sans but sérieux et avouable, jusqu'à perdre la conscience et la responsabilité. C'est un crime qu'on ne saurait assez flétrir.

#### IV

Ces phénomènes constatés amènent notre ingénieur à une conception particulière de l'univers, jusqu'au panthéisme que l'on retrouve au fond de tous les systèmes de l'occultisme rajeuni et renouvelé : il conclut à l'existence de l'âme éternelle et infinie de l'univers. N'oublions pas que l'auteur a toujours écrit sous la dictée des Esprits :

« L'attraction n'existe pas. Les corps sont *poussés* vers le centre de la terre par une âme de nature, de la même espèce que celle qui agit sur l'aiguille de la boussole, cette âme ayant pour rôle le maintien de l'intégrité de la matière et de la forme du globe.

« Dissolvez une matière cristallisable dans un liquide, la dissolution en répandra les molécules ; mais, si l'on raréfie le liquide, on voit les molécules de la matière se rapprocher mutuellement en corps de forme géométrique, dits *cristaux*, toujours les mêmes pour la même matière, mais chaque matière différente produira un type différent, spécial.

« Qui fait ainsi ces angles, ces arêtes, ces facettes, ces petits chefs-d'œuvre d'architecture ? Si les molécules ne faisaient que s'attirer aveuglément, elles ne feraient qu'un agrégat informe, elles ne feraient pas ce merveilleux travail.

« Les 300,000 espèces végétales sont formées des mêmes matières, de l'eau, du charbon et de la potasse, ajoutons la

soude, pour les plantes marines. Est-ce que ces trois substances ont l'esprit de se tricoter d'eux-mêmes, en 300,000 tissus végétaux différents ?

« Considérons l'arbuste. Il sort de terre en une tige formée d'un faisceau de tubes capillaires, première pièce d'art, servant à la montée de la sève fournie par la terre. Lorsque cette tige a acquis une certaine hauteur, la sève qui monte dans un certain nombre de tubes, se détourne de sa montée verticale en un point choisi de la tige, pour s'écouler suivant une direction horizontale, y former la première branche, pendant que la masse générale de la sève continue sa montée, pour la formation continue, ascendante du tronc.

« Lorsque celui-ci a atteint une certaine hauteur, au-dessus du point de naissance de la première branche, une nouvelle dérivation horizontale de la sève s'opère pour former une deuxième branche en direction différente de la première. A un étage judicieusement fixé plus haut, même fait pour la troisième branche, et, peut-être, d'autres encore, au-dessus.

« Mais chaque branche à son tour, par les mêmes faits, jette des branches secondaires, plus minces. Ces secondaires en jettent des tertiaires plus minces encore, pour finir par n'être plus que des tiges déliées qui, au lieu de branches, projettent finalement des feuilles artistement espacées.

« Qui donc, à chaque point de sortie de chaque branche et de feuille, en décide si sagement la place, avec une prévoyance si précise qu'aucune partie au final de la création de l'arbuste, malgré sa touffure, ne gêne une autre partie, toutes s'enlaçant les unes dans les autres, avec des distances respectueuses entre elles, témoignant une déférence que les hommes devraient bien imiter.

« Examinez jusqu'à la moindre broussaille touffue, elle excitera votre admiration pour l'adroit enlacement de toutes ses parties. Sont-ce l'eau, le charbon et la potasse qui, d'eux-mêmes, s'entendent si bien pour s'agencer de la sorte ? Peut-on refuser d'admettre l'existence d'individualités immatérielles opérant matériellement toutes les œuvres du monde ? On peut donc énoncer cette déclaration absolue :

« Le monde est l'œuvre matérielle d'un nombre infini

d'âmes immatérielles constituant ensemble l'âme universelle de l'infini. »

« Des âmes tissent les tissus des plantes; des âmes produisent, au commandement du magnétiseur, les phénomènes inexplicables que nous avons rapportés; c'est le monde des âmes qui explique tous les phénomènes de l'ordre matériel. C'est ainsi que ces phénomènes de tout ordre se rapprochent dans l'unité, et se groupent dans la même catégorie. Telle est la doctrine enseignée par les Esprits.

« On est contraint, écrit notre ingénieur sous la dictée de l'Esprit, de considérer ces âmes comme des individualités du corps universel, des âmes *artisanes* dont l'ensemble constitue l'infinie grande âme universelle. »

Les phénomènes que quelques théologiens attribuent aux anges, l'Esprit les attribue ici à des âmes qui travailleraient sans cesse dans l'univers, dans le monde inanimé et dans le monde vivant. Les minéraux, les végétaux, les animaux auraient ainsi un corps et une âme, ils formeraient des individualités séparées. Nous demandons des preuves, on ne peut pas nous en donner.

Qui voudrait contester l'ordre et l'harmonie de l'univers et affirmer la réalité d'un effet grandiose qui n'aurait pas de cause? Mais pour expliquer cet ordre et cette harmonie, il nous suffit de reconnaître que les forces innombrables qui agitent la matière obéissent fatalement aux lois conçues et déterminées par l'intelligence et la sagesse du Créateur. Ni les anges ni les âmes ne sont nécessaires à la conservation de la stabilité harmonieuse de l'univers. La création et la Providence me suffisent, elles donnent raison de ce que l'esprit humain peut expliquer.

Rien ne justifie donc cette hypothèse invraisemblable des âmes de la matière, des minéraux, des plantes, des animaux, organisées en individualités distinctes, et formant ensuite par leur assemblément l'âme infinie et éternelle de l'univers. Rêveries et chimères qui trompent les esprits faibles par la sonorité des mots et le mirage de la science, mais qui ne répondent à aucune idée précise et qui ne reposent sur rien.

ELIE MÉRIC.



# UN NOUVEAU MOYEN DE PROVOQUER L'ANESTHÉSIE

---

Le D<sup>r</sup> Etcheverry nous envoie de Santiago, la communication suivante :

## I

L'électro-anesthésie est l'art de produire l'anesthésie plus ou moins complète, en endormant directement, sans excitation et sans aucun danger, le foyer central de l'anesthésie, au moyen de l'électricité appliquée sous une forme spéciale, avec un instrument jusqu'aujourd'hui maintenu secret par son inventeur et dans une mesure constamment proportionnelle à la force vive de l'individu et au degré de suspension des facultés sensitivo-motrices.

## II

L'appareil électro-anesthésique ne s'applique qu'en un seul point de l'organisme : ce point est situé dans la région postérieure du cou au niveau du bulbe rachidien. L'électro-anesthésie se propage de cet organe au cerveau, arrive au sensorium commun (formé par le groupe des corps striés et des couches optiques), ensuite elle se transmet par l'intérieur de la moelle, et les nerfs pneumo-gastriques, et après avoir circulé par tout l'organisme, le courant revient aux couches optiques, d'où il s'irradie jusqu'au point d'envahir totalement les circonvolutions frontales : C'est ainsi que l'électro-anesthésie se propage chez un homme sain.

## III

Le premier effet du courant ainsi appliqué est une anesthésie plus ou moins complète, rigoureusement proportionnée d'une part à l'intensité du courant et d'autre part à la force vive de l'individu. Et il a été découvert par ce moyen que le potentiel des forces organiques varie à l'infini, ce dont on ne peut se faire une idée par la tension de la circulation du sang, c'est-à-dire par le pouls.

## IV

Cette anesthésie présente trois degrés principaux. Pendant le premier degré, on ressent un fourmillement agréable qui s'étend en ondes concentriques du bulbe rachidien aux hémisphères cérébraux jusqu'aux lobules du front.

On ne ressent aucune secousse analogue à celles que produisent les machines statiques ou les autres machines connues jusqu'aujourd'hui. La sensation que l'on éprouve ressemble un peu à celle qui se produit au petit doigt quand on se frappe le coude contre un objet résistant.

Dans le deuxième degré, la même sensation (endormissement) se propage dans le reste du corps, recherchant tout particulièrement les parties malades et déterminant, suivant la maladie, tantôt une certaine vibration rapide en certains points, tantôt des convulsions, tantôt une rigidité ou bien une paralysie avec un relâchement absolu des muscles.

Dans le troisième degré, la perte totale de la connaissance s'ajoute à l'absence absolue de toute sensibilité, de telle sorte que l'anesthésié ne se souvient de rien.

## V

Ce qui caractérise principalement l'électro-anesthésie, c'est d'être accompagnée en général des principaux symptômes de la maladie, mais sans aucune excitation de la sensibilité, comme

cela arrive avec tous les anesthésiques connus. Il ne se produit pas non plus aucune exaltation de l'imagination ou de la sensibilité externe, comme cela arrive dans l'hypnotisme ou la suggestion. Même dans le cas où elle reproduit les terribles convulsions de l'hydrophobie (comme on l'a vu souvent dans cette clinique), l'électro-anesthésie ne laisse derrière elle aucun malaise, aucune perturbation dans l'organisme; elle n'altère jamais les mouvements respiratoires, ni les battements du cœur; l'anesthésie est compensée par une activité plus grande des fonctions végétatives semblable à celle qui résulte du sommeil naturel.

## VI

L'électro-anesthésie comprend les suivantes lois physico-physiologiques qui en ce moment ont été proclamées par la presse chez presque toutes les nations de l'Amérique et de l'Europe :

### PREMIÈRE LOI

Il existe chez tous les êtres organisés un foyer unique de sensibilité, situé dans la région de la nuque, qui domine la sensibilité organique, lequel foyer, suivant l'énergie électrique que l'on emploie à l'attaquer, tantôt produit l'anesthésie dans tous ses degrés, tantôt le rétablissement des facultés sensitivo-motrices.

### DEUXIÈME LOI

Au moyen des courants électriques, il se produit chez tous les êtres organisés l'anesthésie partielle et générale jusqu'au relâchement total des muscles; et au moyen de ces mêmes courants on rétablit l'exercice de la sensibilité et de toutes les facultés qui en dépendent.

### TROISIÈME LOI

Quand les facultés sensitivo-motrices ont été partiellement ou totalement suspendues au moyen de l'électricité, cet état

de suspension se compense par un degré plus grand de l'activité des fonctions involontaires qui dépendent du système nerveux végétatif.

## VII

Tout homme moyennement instruit ne peut manquer de comprendre à première vue l'opposition radicale et la différence essentielle qu'il y a entre l'électro-anesthésie et l'hypnotisme :

1° Parce qu'entre ma machine électro-anesthésique et ses effets physiologiques, il y a une relation immédiate, stricte et évidente de causalité et de proportionnalité; tandis que, au contraire, les phénomènes hypnotiques et suggestifs apparaissent toujours sans une cause proportionnée qui explique leur existence; et leurs caractères sont toujours étranges et capricieux;

2° Parce qu'avec l'électro-anesthésie il se produit seulement de l'anesthésie sans excitation d'aucun genre; tandis que dans tout cas d'hypnotisme il y a toujours simultanément anesthésie et hypéresthésie;

3° Finalement, parce que l'électro-anesthésie est sujette à la loi: Ses effets sont constants et uniformes, parce que l'électricité est la cause réelle, la propre cause de l'anesthésie et la cause d'un phénomène est sa loi. Ainsi les mêmes causes doivent forcément, fatalement produire des effets constants et uniformes, puisque tout effet existe toujours de quelque manière dans la nature de la cause. Nous ne voyons rien de semblable dans l'hypnotisme ou la suggestion, mais un étrange ensemble de désordres des fonctions sensitivo-motrices qui arrivent jusqu'à compromettre les fonctions végétatives, d'actions toujours incertaines et d'effets très dangereux dans tous les cas, parce qu'il y a intervertissement de l'ordre naturel de la circulation des courants cérébro-spinaux.

De ce qui vient d'être dit se dégage la parfaite raison par laquelle un savant professeur de philosophie, qui par sa science et sa haute supériorité a fait connaître ma découverte en Europe, a défini dans les termes suivants l'hypnotisme et

la suggestion. « L'hypnotisme, dit-il, dépouillé des phénomènes de spiritisme qui l'accompagnent fréquemment, est l'art de produire à la fois l'anesthésie et l'hypéresthésie, plus ou moins complètes, excitant indirectement le foyer central de la sensibilité au moyen d'une excitation directe soit de l'imagination par la suggestion, soit des nerfs optiques, auditifs ou d'autres nerfs périphériques singulièrement sensibles (zones hypnogènes) au moyen de divers agents physiques ou mécaniques. »

Cette définition de l'hypnotisme restera dans l'histoire de la science comme l'idée la plus complète et la plus exacte qui ait été émise à ce sujet; et elle fut conçue en vue de l'opposition radicale que l'hypnotisme présente avec l'électro-anesthésie.

## VIII

De l'exposition que je viens de faire se dégage la raison pour laquelle l'électro-anesthésie est l'unique agent *semeiologico* pour établir avec certitude le diagnostic différentiel entre les maladies mentales et nerveuses produites par des causes organiques qui altèrent la structure même des tissus et les maladies mentales et nerveuses produites par de simples bouleversements ou perturbations moléculaires des courants qui circulent dans le système nerveux à la façon d'ondes de mouvement vibratoire.

On comprend ainsi clairement la raison pour laquelle l'électro-anesthésie est l'unique traitement scientifique de ces mêmes maladies : parce qu'étant toutes en dernière analyse, des phénomènes électriques (l'électricité étant la cause de l'anesthésie et tout effet existant de quelque manière dans la nature de la cause); toutes les maladies mentales et nerveuses étant des phénomènes électriques sont en même temps des différences de potentiel comme la physique *biologique* l'a démontré dernièrement : il résulte donc d'une façon naturelle et évidente qu'on doit soigner ces différences de potentiel en rétablissant l'équilibre moléculaire perturbé des courants nerveux : c'est ce qui arrive constamment dans toutes les maladies mentionnées, comme on le démontre par l'application de l'électro-anesthésie,

qui a l'admirable vertu comme vous allez le vérifier, de diriger son action directement aux parties malades, de la même manière que quand, en vertu du principe de Pascal, on exerce une pression sur un point ouvert d'un vase fermé, cette pression se transmet à tous les points des parois de ce vase et s'il est rempli d'un liquide dans quelque partie qu'on diminue la pression, le liquide tendra à s'échapper par là.

## IX

Je maintiens et je maintiendrai cachée mon invention, quelles que soient les protestations et les invectives que ma conduite réveille, jusqu'à ce qu'une corporation scientifique étrangère me facilite les moyens de la faire connaître, m'accordant les droits qui appartiennent aux inventeurs chez tous les peuples civilisés.

Après avoir fait cet exposé, le Dr Araya Echeverria procéda à l'application de l'électro-anesthésie dans ses trois degrés différents sur plusieurs personnes. Ensuite il l'appliqua aux savants Drs Duquennoy et Botelho, qui le quittèrent enchantés d'avoir vu cette nouvelle découverte chilienne. Le Dr Duquennoy connaissait déjà la théorie physico-physiologique de cette découverte, et à son retour dans sa patrie il présentera son rapport devant la Faculté de Médecine de l'Université de Lille.

Le Dr Botelho, pour sa part, exprima aux médecins chiliens présents « que l'électro-anesthésie est un grand pas dans la science, il félicita les électro-anesthésiés et assura que l'électro-anesthésie quoique ne servant pas pour les opérations de chirurgie, constitue un avancement admirable; elle est le remède des maladies nerveuses. »

Dr ETCHEVERRY.



## L'ASTROLOGIE ET LA MORALE

Nous recevons la lettre suivante :

Monseigneur,

A l'occasion de l'article si curieux et si intéressant de M. Flambart sur l'astrologie, ne pensez-vous pas qu'il serait utile de préciser préalablement deux points :

I. — En quoi au juste consiste la prohibition de l'Église visant l'astrologie ?

II. — Dans quelle mesure les études astrologiques sont-elles licites, toutes réserves étant faites, d'ailleurs en ce qui concerne la Providence et la liberté de l'homme ?

Ainsi, par exemple, est-il permis à un catholique de tirer l'horoscope d'autrui par curiosité, ou de faire tirer le sien par un astrologue par curiosité ou dans un intérêt de prudence humaine ? Est-il permis, sans superstition, de tenir compte des avis de l'astrologue si, d'ailleurs, ils sont innocents en eux-mêmes ?

Veillez, Monseigneur, me permettre d'observer que ces questions intéressent en ce moment beaucoup de personnes. L'astrologie est une actualité.

C'est la question de légitimité de la science qui se trouve ainsi posée. Je la suppose, pour les besoins d'une autre question, résolue affirmativement.

Si l'astrologie est vraie, le système astronomique qui en est la base traditionnelle est vrai aussi, nécessairement. C'est le système de Ptolémée, celui qui regarde la terre comme le centre immobile du monde, et qui admet que le firmament tourne, comme il le semble à nos yeux. Inutile de rappeler tous les esprits distingués qui aux siècles antérieurs, l'ont cru en même temps qu'ils croyaient à l'astrologie. M. Flambart fait, sur ce point, des observations trop justes.

Aujourd'hui, comme tout le monde le sait, on croit autre chose, mais il n'y a rien de définitif dans la science et on recommence à discuter le mouvement de la terre. Au temps de mon baccalauréat, c'est-à-dire il y a une trentaine d'années, nous devions connaître, et démontrer péremptoirement au tableau noir huit preuves diverses du mouvement de la terre. Depuis j'ai entendu soutenir que ces preuves ne prouaient

pas grand'chose. Je n'en sais rien. J'ai depuis trop longtemps, et trop parfaitement oublié les sinus et les tangentes pour prendre intérêt à la bataille, mais il n'est pas besoin d'être savant pour saisir le côté attrayant et imprévu de la question. Si l'astrologie est vraie, elle est un argument en faveur de ceux qui croient de nouveau à l'ancien système de la terre immobile. Si la vérité est au contraire, dans les plus récentes opinions astronomiques, s'il est vrai que notre système solaire entraîné vers la constellation d'Hercule, n'a jamais occupé deux fois le même lieu de l'espace, que la terre, en réalité, accomplit dans l'éther une course vertigineuse toujours nouvelle... il est certain que les prévisions astrologiques ne sont plus intelligibles, au moins semble-t-il.

Cet argument n'est pas de moi. Je ne voudrais pas l'attribuer à M. Camille Flammarion, que j'ai peut-être mal compris et dont je rends mal, peut-être, la pensée, mais il me semble bien avoir lu de lui quelque chose de semblable. M. Flambart, si vous jugez convenable de lui proposer la question, me rectifiera sans doute.

Veillez, Monseigneur, agréer mes respectueux sentiments.

G. Bois,  
11, rue d'Arcole.

### Réponse

Il nous paraît utile de prendre position dans cette discussion et de répondre clairement à la question si courtoise que M. Bois a bien voulu nous poser. C'est un devoir de conscience et de raison.

Les théologiens nous enseignent que l'on peut faire avec les démons soit un pacte tacite, soit un pacte formel.

Dans le pacte formel, le coupable a l'intention expresse de recourir aux lumières et au secours du démon pour en obtenir des effets qui sont au-dessus des forces de la nature, et il exprime cette intention par ses paroles, par ses déclarations, par un acte extérieur.

Dans le pacte tacite ou implicite, le coupable a recours librement, sérieusement à des observances vaines, à des moyens qui paraissent indifférents pour obtenir des effets qui sont inexplicables par la nature ou par la volonté de Dieu. Ces effets n'étant produits ni par les lois générales de la nature, ni par les anges, ni par Dieu, il faut bien les attribuer aux puissances infernales.



Dans ce cas, le coupable invoque ainsi tacitement, implicitement l'intervention du démon : *tacite dæmonis opus petit, quamvis forte non habeat intentionem illum invocandi.*

Ces pactes sont défendus, réprouvés (1).

Or, l'astrologie judiciaire qui a pour objet la connaissance des actes libres de l'homme et des événements incertains de l'avenir implique un pacte tacite avec le démon, car une telle connaissance est au-dessus des forces de la nature.

C'est pourquoi les Conciles, les Pères de l'Église, les Papes, et, en particulier, Sixte V, dans la Bulle *Cæli et terræ*, de l'année 1586, ont condamné hautement et publiquement l'astrologie judiciaire. Ici, l'accord est complet entre le droit canonique et le droit civil.

Les théologiens et les magistrats entendent par astrologie judiciaire cet art qui prétend trouver dans la position et dans la conjonction des astres les événements futurs qui sont l'œuvre de notre liberté : *quæ ex situ et concursu siderum liberæ hominum actiones prædicit.*

Cette réponse est claire, elle nous suffit, mais nous pouvons entrer plus avant dans l'étude de cette grave question.

## II

Saint Augustin qui avait connu et fréquenté avant sa conversion les astrologues de son temps se prononce absolument et énergiquement en faveur du caractère démoniaque de l'astrologie :

« Tout bien considéré, écrit ce Docteur, on a raison de croire que ces astrologues et ces *planétariens* qui prédisent merveilleusement des choses vraies, sont inspirés par un instinct secret des esprits mauvais. Ces esprits cherchent à faire entrer dans notre entendement ces idées fausses et dangereuses sur les destinées astrales, sous le manteau trompeur d'une science qui n'existe pas. (*De civitate Dei, lib. 5, cap. VIII.*)

(1) Il en est de même de la connaissance de l'avenir par les cartes et par les lignes de la main. Ces superstitions sont défendues. *Peccant graviter, qui de vita sua futura a vatibus inquirunt.* (Gury, *De præcept. decalog. n° 268.*)

Saint Thomas rappelle l'enseignement de saint Augustin, et il ajoute, en citant encore le grand évêque d'Hippone :

« Il faut fuir ces mathématiciens et ces devins impies, principalement quand leurs prédictions se trouvent exactes, pour ne pas perdre son âme dans le commerce avec les démons.

« *Quod tamen ad decipiendos homines fit spirituum immundorum et seductorum operatione qui, quædam vera de temporalibus rebus nosse permittuntur. Unde concludit, quæ propter bono christiano, sive Mathematici, sive quilibet impie divinantium, et maxime dicentes vera, cavendi sunt, ne consortio dæmoniorum animam deceptam, pacto quodam societatis, irretiant.* » (Th. S. 2<sup>a</sup> 2<sup>o</sup>e q. xcvi, art. v.)

Les théologiens ne contestent pas l'influence des astres sur les troubles atmosphériques, sur les saisons, sur les marées, sur le développement des plantes, sur les nerfs, le sang, les humeurs, l'évolution des maladies, ils ne contestent pas l'influence des astres sur nos facultés sensibles, l'imagination, la mémoire et la sensibilité; ils ne contestent pas les conjectures fondées sagement sur ces données scientifiques. Ce qu'ils condamnent, c'est l'astrologie, c'est la prédiction d'après la position des astres au firmament, des événements qui dépendent de notre liberté.

L'appétit sensitif, dit saint Thomas, est un acte de l'organe corporel, *appetitus sensitivus est actus organi corporalis*, et il n'est pas impossible qu'en vertu d'une influence des corps célestes, tel homme soit porté à la colère, tel autre à la concupiscence, et les conjectures fondées sur la considération des corps célestes peuvent ainsi se vérifier. Mais le sage est plus fort que les astres, et il peut neutraliser leur influence par la force de la volonté, en résistant à ses passions. (1<sup>a</sup> 2<sup>o</sup>e q. ix, art. v.)

La liberté humaine n'est donc pas soumise nécessairement et fatalement aux influences astrales, elle possède une force secrète dont le mécanisme total échappe à notre observation, et qui lui permet de neutraliser les influences physiques, de déjouer les calculs des devins, de se décider à son gré. Cela suffit pour ébranler les bases de l'astrologie.

## III

On entend par divination, écrit saint Thomas, une certaine prédiction, des choses futures. On peut connaître les *choses futures* de deux manières, ou dans leurs causes, ou en elles-mêmes. Entre les causes, les unes produisent toujours et nécessairement leurs effets, et la connaissance de ces causes permet d'annoncer, de prédire leurs effets avec certitude. C'est ainsi que les astrologues annoncent les éclipses.

D'autres causes ne produisent pas leurs effets toujours et nécessairement, mais presque toujours; elles ne donnent pas la certitude, elles autorisent la conjecture. Ainsi encore, en observant les astres, les astrologues peuvent prédire l'humidité ou la sécheresse, et les médecins, la mort ou la guérison.

Mais il y a d'autres causes, telles que les puissances rationnelles, qui n'ont aucune inclination déterminée à une chose ou à une autre, à tel effet ou à tel autre, il est donc impossible de savoir d'avance l'effet qu'elles produiront : on ne peut le savoir qu'au moment où l'effet se produit. Voir ainsi l'avenir en lui-même et comme s'il était présent, quoiqu'il n'existe pas encore dans le monde des réalités, cela n'appartient qu'à Dieu à qui tout est toujours présent.

Celui qui prétend connaître ces événements futurs, par des moyens illicites, usurpe la place de Dieu, et commet un péché (2<sup>a</sup> 2<sup>a</sup> q. xcv, art. 1.)

Dans son *Traité classique de théologie morale*, annoté par Ballerini, Gury résume ainsi la doctrine des théologiens : L'astrologie judiciaire est une espèce de divination, comme la chiromancie, la géomancie, la cartomancie, etc. Or, la divination est la recherche des choses cachées, par l'invocation ou implicite ou explicite du démon.

Et ceux qui ne craignent pas de recourir sérieusement à ces moyens pour connaître l'avenir peuvent difficilement être excusés d'une coopération gravement coupable.

*Si serio faciat vates, difficile a cooperatione graviter culpabili excusari possunt.*

(Gury, *Comp. théol. moral.* Tome I, p. 234. Editio tertia.)

E. M.

#### IV

Voici la réponse de notre collaborateur, M. Flambart, à l'objection astronomique de M. G. Bois :

L'astrologie n'a rien à voir avec le système astronomique admis aujourd'hui.

Que ce soit la terre ou les cieux qui tournent, les rayons des astres nous envoient toujours des modalités vibratoires de diverses sortes, dont l'astrologie a pour but de déterminer l'influence sur l'homme.

Le mouvement *apparent* des cieux suffit à l'astrologue : son travail *mathématique* consiste dans la représentation schématique des positions sidérales, et son travail *psychologique* dans les remarques de concordance observées expérimentalement.

L'astrologue n'a pas plus à s'inquiéter du système astronomique admis que le peintre n'a à savoir la composition chimique des couleurs qu'il emploie.



## MAISONS HANTÉES

---

Sous le titre de *Côtés obscurs de la nature*, mistress Crowe a publié une étude savante et impartiale sur les fantômes et les voyants. Cet ouvrage fait partie d'une collection scientifique que nous devons à M. le colonel Rochas.

Nous en détachons le chapitre consacré aux maisons hantées. L'auteur n'ose pas conclure.

Nous n'hésitons pas à dire qu'il faut attribuer les phénomènes de hantise, tantôt à une cause naturelle, espiègleries, animaux, électricité, magnétisme, etc.; tantôt à une cause préternaturelle, bonne ou mauvaise, démoniaque ou divine.

Attribuer à une même cause, ou naturelle ou préternaturelle, tous les phénomènes de hantise, sans distinction, c'est se mettre en opposition avec la raison et avec la foi.

E. M.

---

### I

J'ai entendu nommer plusieurs demeures, construites dans des villes populeuses, où il se passe des faits étranges. Il y en a à Londres même; d'autres ici, et aux environs. Qui plus est, il arrive vraiment des choses inexplicables à ceux qui les habitent. Les portes et les fenêtres s'ouvrent et se ferment sans qu'on sache comment; on entend des murmures de voix, des bruissements de soie, et souvent enfin des pas. Il y a une maison dans l'Ayrshire où ces choses se passaient depuis des années, si bien qu'on finit par l'abandonner à deux vieux qui dirent qu'ils y étaient si habitués que cela leur était égal. Je connais deux ou trois habitations dans la ville, et une autre dans les environs où des faits de ce genre se produisent. Cependant, on craint tellement qu'ils ne soient répandus, de peur des moqueries ou de peur de faire tort à la maison, que

je passerai là-dessus; mais il y avait un logis dans la rue Saint-J..., auquel s'attachait une réputation de ce genre dans ces derniers temps, et une partie de ce qui s'y passa est devenue publique. Il était resté vide longtemps, à cause des ennuis qu'avaient eus à subir ceux qui l'habitaient. Il y avait surtout une chambre que personne ne pouvait occuper sans être dérangé. On y logea, une fois, un jeune marin ou soldat qui était resté longtemps à l'étranger, pensant que, comme il ne savait rien de tout cela, il dormirait fort tranquille. Il se plaignit le lendemain de l'horrible nuit qu'il avait passée; des inconnus n'avaient cessé d'entr'ouvrir ses rideaux pour le regarder, et il déclara que sa visite prendrait fin le jour même. Après cela, la maison resta vide pendant très longtemps; elle fut louée enfin, et on la fit réparer.

Un matin que les ouvriers étaient allés manger, le maître ouvrier vint faire son inspection, examina les chambres du bas, et il montait l'escalier quand il entendit le pas d'un homme derrière lui. Il se retourna, ne vit personne, et continua à monter; il était suivi cependant. Il s'arrêta donc et regarda par-dessus les barreaux; toujours personne. Impressionné désagréablement, il entra dans le salon où il y avait du feu, et pour combattre le malaise qui le gagnait, il prit une chaise, l'attira résolument à lui, la planta bruyamment près du feu et s'assit. A son grand étonnement, tous les bruits de son action furent répétés par son compagnon invisible, qui sembla s'asseoir à côté de lui sur une chaise aussi invisible que lui-même. Terrifié, le digne entrepreneur se leva et s'enfuit.

Un monsieur, qui avait loué un appartement à Londres, il y a quelque temps, sentit, la première nuit qu'il y coucha, qu'on lui arrachait ses couvertures. Il crut qu'il les avait rejetées en dormant et les rajusta. Mais cela recommença plusieurs fois. Il se lève à chaque nouvelle tentative, ne trouve personne, ne voit pas de ficelle, ne peut s'expliquer la chose et ne peut rien obtenir des gens de la maison, qui ont l'air malheureux et embarrassés. Il en parle dans le voisinage: on lui dit que cela était déjà arrivé à ses prédécesseurs, et il quitte son logement.

A Carlisle, dans une maison meublée louée à très bon compte par un colonel et sa femme, deux servantes entendirent, au milieu de la nuit, lever et descendre de lourds stores une vingtaine de fois; puis elles entendirent des pas dans la chambre comme si plusieurs hommes s'y promenaient en chaussons; une autre fois elles entendirent compter de l'argent dans la chambre voisine où il n'y avait personne, et résonner chaque pièce à mesure qu'on la posait. C'est l'une de ces femmes qui me raconta elle-même la chose.

L'histoire de la dame brune du marquis de T..., dans le Norfolk, est connue de beaucoup. L'honorable H. W... me dit qu'un de ses amis, en visite chez le marquis l'avait vue souvent, et avait demandé une fois à son hôte : « Qui est la dame brune que je rencontre si souvent sur l'escalier? » Deux messieurs qu'on me nomma résolurent de l'attendre et de l'arrêter. Ils la virent enfin, mais elle leur échappa en prenant un autre escalier et, quand ils se penchèrent pour regarder, elle avait disparu. Beaucoup de personnes l'ont vue.

Je connais de réputation une famille écossaise de distinction, accompagnée partout par une suivante invisible qu'on appelle Jenny la Fileuse. On l'entend filer à la campagne; s'installe-t-on en ville, elle vient y filer aussi. Tous l'entendent, maîtres et serviteurs. Elle ne les suit que chez eux, jamais chez les autres. On croit que Jenny est une ancienne femme de chambre de la famille qui était fileuse émérite, et on est si habitué à elle que cela ne gêne personne.

Le fait singulier suivant me fut raconté par la fille de la célèbre M<sup>me</sup> S.... M<sup>me</sup> S... et son mari voyageaient dans le pays de Galles et eurent occasion de s'arrêter quelques jours à Oswestry. Ils s'y établirent dans un appartement auquel ils arrivaient par une sorte de passage.

La maison n'était habitée que par la propriétaire, très belle femme, et deux servantes. M. et M<sup>me</sup> S... eurent bientôt à se plaindre de la négligence du service: l'appartement ne semblait ni balayé, ni épousseté, et cependant, à en juger par ce qu'ils entendaient, les servantes ne faisaient autre chose toute la nuit que balayer, frotter, et remuer les meubles, ce qui troublait fort leur sommeil. Ils se plainquirent aux servantes

du vacarme de la nuit et de la saleté du logement; celles-ci répondirent qu'elles n'en étaient pas la cause et qu'il leur était impossible de faire leur besogne, car elles étaient épuisées par leurs veilles, leur maîtresse ne pouvant supporter d'être seule la nuit. M. et M<sup>me</sup> S... découvrirent ensuite que leur propriétaire faisait éclairer sa chambre toutes les nuits. Un jour qu'ils revenaient d'une promenade, ils la virent marcher dans le passage devant eux et ils l'entendirent s'écrier en tournant vivement la tête à droite et à gauche : « Vous voilà donc encore? au diable, allez-vous-en, vous dis-je. » Ils demandèrent aux voisins l'explication de ces mystères; les bonnes gens secouèrent la tête et répondirent d'une façon ambiguë, et M. et M<sup>me</sup> S... apprirent plus tard qu'on croyait que cette femme avait assassiné une servante qui avait été à son service.

On peut parfaitement expliquer la conduite de cette malheureuse en lui supposant une conscience troublée; mais les bruits entendus par M. et M<sup>me</sup> S... sont étrangement d'accord avec un grand nombre de récits de ce genre, où on observa cette curieuse répétition des actions banales de la vie ou de quelque incident particulier. L'histoire de lord Saint-Vincent était de cette nature, et il existe quelque part un récit qui nous montre le fantôme de Pierre le Grand apparaissant au D<sup>r</sup> Doppélio et se plaignant à lui des souffrances qu'il endurait, obligé qu'il était à commettre de nouveau toutes les cruautés de sa vie, fait qui coïncide d'une façon remarquable avec le rêve de Glasgow cité précédemment. Nous devons naturellement attacher un sens symbolique à ces phénomènes et conclure qu'ils participent plutôt de la nature de nos rêves.

Une famille d'un de nos comtés était extrêmement troublée, il y a quelques années, par un être invisible qui semblait surtout habiter une grande cave n'ayant qu'une seule entrée et toujours fermée à clef. On entendait des coups violents, ou des cris et des pas très lourds, etc., etc. D'abord le vieux maître d'hôtel appelait ses acolytes et descendait armé d'une épée et d'un tromblon, mais ils ne trouvaient personne. Ils entendaient souvent les pas remonter avec eux depuis la



cave; un jour que toute la famille était venue voir, elle remonta l'escalier, accompagnée, non par des pas, mais par une ombre *visible*. Tous montèrent précipitamment, se réfugièrent dans une chambre et fermèrent la porte; ils sentirent et virent alors tourner le bouton par une main du dehors. Les fenêtres et les portes étaient ouvertes en dépit de toutes les serrures et de toutes les clefs, et malgré les investigations les plus minutieuses. La seule explication du mystère était l'apparition de ce spectre.

Les coups et le bruit de gens au travail qu'on assure entendre dans les mines sont des faits admis par beaucoup d'hommes raisonnables, par des contremaitres, des inspecteurs, etc., aussi bien que par les ouvriers eux-mêmes. Je sais que beaucoup des mineurs du Cornwall et de Mendip sont convaincus que ces ouvriers fantômes s'entendent quelquefois; les chevaux montrent alors leur frayeur en tremblant et se couvrent de sueur; mais, comme je n'ai pas les moyens de vérifier ces récits, je n'insisterai pas davantage là-dessus.

Pendant que la mère de Georges Canning, alors M<sup>me</sup> Hunn, était actrice en province, elle alla, entre autres lieux, à Plymouth, après avoir demandé au préalable à son ami M. Bernard, du théâtre, de lui procurer un logement. M. B... lui dit à son arrivée que si elle n'avait pas peur d'un revenant, elle pourrait avoir une très confortable habitation à très bon compte, « car, ajouta-t-il, il y a une maison qui appartenait à notre menuisier qu'on dit être hantée, et personne ne veut y vivre. Si vous la voulez, vous l'aurez, et pour rien, je crois, car le propriétaire est très désireux d'avoir un locataire; seulement vous ne direz à personne que vous ne payez pas de loyer. »

M<sup>me</sup> Hunn, faisant allusion aux apparitions de la scène, répondit que ce ne serait pas la première fois qu'elle aurait affaire à un revenant, et qu'elle était toute prête à rencontrer celui-là. Elle fit donc porter ses bagages à la susdite maison et préparer son lit. Elle envoya coucher sa bonne et ses enfants à l'heure habituelle, et, voulant s'assurer s'il y avait quelque chose de vrai dans ce qu'on lui avait dit, attendit les événements avec un livre et deux bougies allumées. Sous la

chambre qu'elle occupait était l'atelier du menuisier. Il avait deux portes, l'une donnant sur la rue et parfaitement verrouillée, l'autre plus petite ouvrait sur le corridor au moyen d'un simple loquet; la maison, bien entendu, avait été dûment fermée pour la nuit. Elle avait lu pendant à peu près une demi-heure, quand elle perçut un bruit dans l'atelier qui ressemblait beaucoup au travail d'une scie; d'autres bruits s'y ajoutèrent bientôt; et ce fut un grand concert de coups de marteau, de scie et de rabot, comme si une demi-douzaine d'hommes étaient en plein travail. M<sup>me</sup> Hunn, femme d'un grand courage, résolut de pénétrer, s'il était possible, ce mystère; elle retira donc ses souliers pour n'être pas entendue, et, sa bougie à la main, ouvrit tout doucement sa porte et descendit l'escalier, le vacarme continuant plus que jamais et venant évidemment de l'atelier. Elle ouvrit la porte, et le silence se fit immédiatement; rien ne bougeait, et les outils, le bois, tout était comme les ouvriers l'avaient laissé en s'en allant. Après avoir examiné chaque recoin et s'être assurée qu'il n'y avait personne, et que personne ne pouvait entrer, M<sup>me</sup> Hunn remonta chez elle, se demandant si elle avait vraiment entendu ce bruit, quand il recommença de plus belle et continua sans interruption pendant environ une demi-heure. Elle se coucha et ne dit rien le lendemain, résolue à veiller une autre nuit avant d'en parler. Mais, comme les mêmes faits se reproduisirent sans qu'elle pût en découvrir la cause, elle en parla au propriétaire et à son ami Bernard: celui-ci, qui n'y croyait pas, décida de veiller avec elle. Le bruit commença comme d'habitude, et il eut tellement peur, qu'au lieu d'entrer à l'atelier comme elle le lui demandait, il se précipita dans la rue. M<sup>me</sup> Hunn habita la maison tout l'été, et parlant plus tard de cet incident de sa vie, elle disait que l'habitude était une seconde nature, et que, si les menuisiers mystérieux n'avaient pas continué leur besogne nocturne, elle aurait eu une peur affreuse qu'ils ne montassent chez elle.

D'après tout ce que j'ai lu, je constate que les faits confirment fortement cette croyance populaire que l'argent enterré est souvent la cause de ces perturbations. Cela nous paraît certainement très étrange et ne peut s'expliquer que par cette

hypothèse que l'âme se retrouve dans l'autre monde exactement dans le même état qu'ici-bas.

Outre les exemples de maisons hantées où l'on ne voit rien, comme dans la plupart de ceux que je viens de citer, il y a une masse de cas où le spectre est visible.

Pendant la foire de Leipzig, on a souvent beaucoup de peine à se loger; il se trouva un jour qu'un étranger arrivé tard eut grand mal à obtenir un lit. Il finit par avoir une chambre chez un bourgeois; personne ne s'en servait, lui dit-on, et il pouvait la prendre. Fatigué et endormi, il accepta avec joie. Tout las qu'il fut cependant, il fut dérangé par des bruits inexplicables et s'en plaignit à ses hôtes le lendemain. Ils lui firent des excuses; mais, la nuit suivante, peu après s'être retiré, il descendit en toute hâte, sa valise sur l'épaule, déclarant que pour rien au monde il ne resterait une minute de plus, car une dame vêtue à l'ancienne mode était entrée dans sa chambre armée d'un poignard, et lui avait fait des gestes menaçants. Il s'en alla donc et la chambre fut fermée; mais, quelque temps après, une fille de service tomba malade chez ce bourgeois et on fut obligé de la mettre dans cette chambre pour la séparer des autres. Elle se remit très vite, et comme elle ne s'était jamais plaint de rien, on lui demanda, quand elle fut tout à fait guérie, s'il s'était passé quelque chose de particulier dans sa chambre. « Oh! oui, dit-elle, il entrait toutes les nuits une dame étrangère. Elle s'asseyait sur mon lit et me caressait de la main; je crois que c'est à elle que je dois ma prompte guérison, mais je ne pus obtenir qu'elle me parlât, elle ne fait que soupirer et pleurer. »

Un M. de S... était passionnément épris d'Hippolyte Clairon, la célèbre actrice française, mais elle le traitait si froidement qu'elle ne voulut même pas, au moment de sa mort, aller le voir. Indigné de tant de cruauté, il jura qu'il la hantait et tint parole. Je crois qu'elle ne vit jamais le fantôme, mais il semble avoir toujours été près d'elle: il signala du moins sa présence à mainte reprise devant des incrédules quand elle l'en priait, par les bruits les plus divers, où qu'elle fût dans le moment. C'était un cri, le bruit d'une arme à feu, des battements de mains, ou de la musique. Elle paraît avoir

hésité longtemps à admettre le caractère surnaturel de ces bruits, et quand elle en fut convaincue, elle semble avoir été à la fois effrayée et divertie par l'étrangeté du fait. Ces bruits étaient entendus par tous ceux qui l'approchaient. M. Charles Kirkpatrick Sharpe me dit que le margrave d'Anspach, qui fut son amant, et M. Keppel Craven étaient parfaitement au courant de toute cette hantise, et ne mettaient en doute aucun de ces faits.

On a parlé ailleurs, je crois, du fantôme connu sous le nom de la « Dame blanche » qu'on voit souvent dans les différents châteaux appartenant à la famille royale de Prusse. On supposa longtemps que c'était la comtesse Agnès d'Orlamunde; mais le portrait d'une princesse nommée Bertha ou Perchta de Rosenberg, découvert récemment, ressemble tellement à l'apparition, qu'on hésite entre les deux dames, et qu'on ne sait même plus si c'est la même femme qui se montre. Aucune d'elles ne semble avoir été heureuse, mais on penche pour que le fantôme soit celui de la princesse Bertha, qui vivait au xv<sup>e</sup> siècle, parce qu'à une époque où, à cause de la guerre, une somme annuelle qu'elle avait léguée aux pauvres ne leur fut pas distribuée, l'apparition paraissait plus inquiète que d'habitude et se montrait plus souvent. On la voit fréquemment avant une mort; l'un des Frédéric dit, peu avant la sienne : « Je ne vivrai plus longtemps, j'ai rencontré la Dame blanche. » Elle porte un bandeau de veuve et un voile assez transparent pour laisser voir ses traits, qui n'expriment pas le bonheur, mais la placidité. On ne l'entendit parler que deux fois. En décembre 1628, elle apparut dans le palais de Berlin et on l'entendit dire : « *Veni, judica vivos et mortuos! Judicium mihi adhuc superest.* — Venez, jugez les vivants et les morts! J'attends le jugement. »

Plus récemment, au château de Neuhausen (Bohême), une des princesses de la maison de Prusse, debout devant un miroir, essayait une nouvelle coiffure. Elle demanda à une de ses femmes l'heure qu'il était; sur ce la Dame blanche sortit de derrière un paravent et dit : « *Zehn ühr ist es, Ihr Lieben.* Il est dix heures, Votre Amour, » forme usitée entre les princes souverains au lieu de Votre Altesse. La princesse

fut très effrayée, tomba malade peu après et mourut au bout de quelques semaines.

Le fantôme a souvent témoigné de son mécontentement devant le vice ou l'impiété. Les œuvres de Balbinus et d'Érasme Francisci contiennent divers récits au sujet de cette apparition : enfin l'éditeur de *l'Iris*, publication qui parut à Francfort en 1819, Georges Doring, un parfait honnête homme, dit-on, nous raconte ce qui suit. Il tenait cette histoire de la bouche même de sa mère, en qui il avait une confiance absolue, et peu avant sa mort, sur une demande qui lui fut adressée, il se porta garant de l'authenticité de ce récit.

Il paraît que la sœur aînée de sa mère était dame de compagnie chez une femme de la cour, et les enfants de la famille allaient la voir souvent. La mère de Doring et une de ses sœurs, âgées de quatorze et quinze ans, passaient donc une semaine chez leur aînée ; un jour qu'elle était sortie, et que les deux enfants, restées seules, parlaient des fêtes de la cour tout en tirant l'aiguille, elles entendirent tout à coup le son d'un instrument à cordes qui semblait sortir de derrière un grand poêle, placé dans un coin de la chambre. Moitié riant et moitié par crainte, l'une des jeunes filles prit une aune et frappa l'endroit : cela fit cesser la musique, et le bâton lui fut arraché des mains. Elle eut peur, mais sa sœur Christina se mit à rire, dit qu'elle s'était figuré la chose et que la musique venait probablement de la rue, bien qu'elles ne vissent pas de musiciens. Pour dissiper sa frayeur, dont elle était un peu honteuse, la première des jeunes filles courut chez une voisine pour quelques minutes et trouva, en rentrant, Christina par terre, évanouie. Les soins des domestiques, qui avaient entendu crier, l'ayant fait revenir à elle, elle raconta qu'aus sitôt que sa sœur l'eut quittée, le même son se fit entendre près du poêle ; une forme blanche apparut et s'avança vers elle : elle cria, puis s'évanouit.

La propriétaire de l'appartement se flatta de l'espoir que cette apparition prouvait qu'un trésor était caché sous le poêle ; sans rien vouloir entendre elle envoya chercher un menuisier et fit lever le plancher. Il était double et reposait sur un caveau d'où s'exhalait une vapeur très malsaine, mais

on n'y trouva que beaucoup de chaux vive. On apprit ce fait au roi qui ne témoigna aucune surprise; il dit que le fantôme était sans doute celui d'une comtesse d'Orlamunde qui avait été murée vive en ce caveau. Elle était la maîtresse d'un margrave de Brandebourg, dont elle eut deux fils. Ce prince devenant veuf, elle espéra l'épouser; mais il lui remontra que s'il le faisait, ses fils disputeraient peut-être plus tard la succession aux héritiers légitimes. Elle, pour détruire cet obstacle, empoisonna les enfants, et le margrave, dégoûté et effrayé, la fit murer en ce caveau pour toute récompense. Le roi ajouta qu'on la voyait généralement tous les sept ans et qu'elle se faisait précéder par les sons d'une harpe, instrument dont elle jouait parfaitement de son vivant; elle apparaissait aussi plus volontiers aux enfants qu'aux adultes, comme si, la tendresse qu'elle avait refusée à ses propres rejetons étant devenue son tourment, elle cherchait à se racheter en se réconciliant avec l'enfance en général. Je sais pertinemment que le fait de ces apparitions n'est pas mis en doute par ceux qui ont eu toutes les occasions possibles d'investigation, et je me souviens avoir vu dans les journaux anglais, il y a quelques années, un paragraphe tiré des feuilles étrangères, annonçant que la Dame blanche avait été revue à Berlin, je crois.

La curieuse relation suivante me fut envoyée par le monsieur auquel la chose arriva; il est sceptique au dernier point, bien qu'appartenant à une famille de voyants, occupe une carrière honorable et habite Londres.

« ... M. et M<sup>me</sup> B... me conduisirent dans une très confortable chambre: fatigué par ma course à cheval, je me couchai aussitôt. Je n'avais pas, je crois, dormi depuis longtemps quand je fus réveillé par de violents aboiements. J'entendis alors M. B..., mon voisin de chambre, ouvrir la fenêtre et crier aux chiens de se taire. Ils obéirent, et je me rendormis; mais je fus éveillé une seconde fois par la sensation d'un poids sur les pieds. *Je déclare que j'étais parfaitement éveillé*; la lumière qui était sur la cheminée éclairait en plein le pied de mon lit, et je vis un homme bien habillé se baisser en s'appuyant sur mes couvertures. Il avait un habit bleu à boutons dorés, mais

je ne vis pas sa tête : les rideaux du lit me cachèrent justement cette partie de sa personne. Je crus d'abord que c'était mon hôte ; comme j'avais laissé mes habits par terre au pied de mon lit et qu'il m'avait prêté ceux-là dans la journée, je pensai qu'il était venu les chercher ; ce qui ne laissa pas de me surprendre beaucoup, et juste au moment où je me dressais sur mon séant pour lui demander ce qu'il faisait là, la forme disparut. Je me rappelai que j'avais fermé la porte à clef, et très intrigué, je sautai à bas de mon lit. Je ne trouvai personne ; mes deux portes étaient fermées à clef ; je me remis au lit où je ruminai quelque temps, et il me vint à l'esprit que je n'avais pas regardé sous le lit. Je me relevai donc, convaincu que mon visiteur, quel qu'il pût être, était là. Mais il n'y avait personne. Je regardai à ma montre, vis qu'il était deux heures dix du matin et me recouchai, espérant pouvoir enfin dormir en paix. Peine perdue, je passai le reste de la nuit à me retourner et à me demander qui était cet homme et comment il avait pu entrer et sortir de chez moi. Je retrouvai mon hôte et sa femme au déjeuner de huit heures, et en réponse à leurs questions sur ma nuit, je parlai d'abord des aboiements qui m'avaient réveillé et que M. B... avait calmés après avoir ouvert la fenêtre. Il répondit que deux chiens errants étaient entrés dans la cour et avaient excité les autres. Puis je parlai de mon visiteur, m'attendant à ce qu'ils m'expliquent naturellement la chose ou à ce qu'ils me rient au nez en me déclarant que j'avais rêvé. Mais, à ma grande surprise, ils m'écoutèrent avec beaucoup de sérieux et me contèrent qu'un monsieur avait été assassiné dans cette chambre dans d'horribles circonstances, et qu'on lui avait coupé la tête plusieurs années auparavant. Voyant que j'étais peu porté à accepter cette explication du mystère, ils me prièrent de prolonger ma visite et me dirent qu'ils me présenteraient au recteur, qui me donnerait de telles preuves de la possibilité de ces faits, qu'il ne me resterait aucun doute à cet égard. Mais j'étais invité à dîner à Watford et n'avais aucune envie de revoir le mystérieux étranger ; je pris donc congé. Peu après, dinant avec des dames qui habitent ce même comté, je parlai de ma visite à Sarratt, ajoutant qu'il m'était arrivé là une aventure aussi extraordinaire qu'inexplicable ;

l'une de ces dames dit aussitôt qu'elle espérait que je n'avais pas vu le monsieur sans tête en habit bleu et boutons dorés, qui s'était déjà montré à tant de gens dans cette maison.

« Voilà toute l'histoire en ce qui me concerne, je ne puis que vous assurer que j'ai raconté les faits tels qu'ils se sont passés et que je n'avais jamais rien entendu dire au sujet de cette apparition avant le récit que me fit M. B... Cependant, comme je ne crois pas au surnaturel, je suis forcé de supposer que toute l'affaire est un simple tour de mon imagination... »

« (*Signé*) : A. W. M.

« C. Street, 3 septembre 1846. »

CROWE.

(*A suivre.*)

---



## L'INTERSIGNE

*(Suite et fin.)*

## IV

Les faits que nous allons raconter ne rentrent pas absolument dans le cadre de l'intersigne. Il y a bien avertissement de mort, mais en rêve et sans que la personne dont il s'agit intervienne directement.

Une jeune femme avait eu, dès sa petite enfance, des rêves singuliers, se rapportant à des événements pénibles, morts ou autres; elle ne s'en impressionnait pas autrement; seulement quand elle entendait dire que telle chose ou telle mort était arrivée, elle s'écriait souvent: « Tiens, j'ai rêvé cela! — Tu es une rêveuse », lui répondait-on, et l'on n'y attachait pas d'importance, les jeunes enfants confondant souvent leurs imaginations avec la réalité.

Il est cependant un de ces rêves dont elle a conservé un souvenir ineffaçable, lié aux plus grandes tristesses de sa vie. Elle avait environ dix ans, lorsqu'elle vit en songe trois cercueils d'inégale grandeur. Après quelques instants d'indécision, elle comprit que le premier, de taille moyenne, était celui de sa mère qu'elle avait à peine connue; le second, plus petit, celui de sa sœur aînée, qui venait de mourir et qu'elle regrettait beaucoup; mais le troisième? Il dépassait la longueur ordinaire, et elle eut tout à coup l'intuition que ce cercueil était vide et destiné à son père, dont la taille était très élevée.

En effet, ce père qu'elle adorait, ne tarda pas à lui être ravi, et sa funèbre vision se trouva ainsi réalisée.

L'enfant grandit et jeune fille, puis jeune femme, conserva la mystérieuse faculté d'être avertie dans le sommeil quand des personnes de sa famille ou de son entourage allaient

quitter la terre. Pour être sûre que son imagination ne jouerait pas un rôle, tout au moins complémentaire, dans cette prescience, elle avait pris l'habitude, lorsqu'elle faisait un rêve de ce genre, de le raconter aussitôt à son mari, et tous deux restaient sous le coup d'une préoccupation pénible, jusqu'à l'arrivée d'une lettre, d'un billet, leur apprenant s'ils avaient perdu un parent, un ami ou un indifférent.

## V

Car c'est là selon nous, le côté tout à fait bizarre de cette sorte de divination. On comprend, sans pouvoir l'expliquer, que la mort d'un être cher ait un retentissement dans votre âme. Pourquoi la sympathie ne franchirait-elle pas les distances comme la lumière? On éprouve quelque douceur à croire qu'une profonde affection soit assez puissante pour, à l'heure de la séparation dernière, envoyer jusqu'à vous son adieu suprême, sa pensée, son image même. Mais comment, pourquoi cet avertissement mystérieux, lorsqu'il s'agit de ce fait si fréquent, si banal, la disparition d'un être dont on sait à peine le nom? Il semble qu'il y ait dans cette faculté bizarre quelque chose de mécanique, d'inconscient, comme le son d'un glas perçu par notre oreille sans pénétrer jusqu'à notre cœur, quand il annonce la mort d'un homme dont nous ne connaissions même pas l'existence.

Voici le récit du plus étrange, à notre sens, de ces phénomènes: nous ne saurions donner d'autre nom à un renversement si peu motivé des lois naturelles connues.

M. et M<sup>me</sup> X... étaient allés passer une saison aux bains de mer. La maison qu'ils occupaient, située à l'extrémité du village, donnait d'un côté sur la digue, de l'autre sur la *Brèche*. On appelait ainsi une coupure du terrain donnant accès à la mer, entre la digue et le quai du part.

M<sup>me</sup> X... rêva qu'elle voyait un cercueil posé près de la mer, en travers de cette *Brèche*. — Nous apprendrons peut-être qu'un marin s'est noyé, lui dit son mari, mais tu ne verras pas de cercueil à la *Brèche*, car ni le menuisier, ni le cimetière ne sont de ce côté.

Dans la journée, ils apprirent qu'un vieux marin, auquel ils avaient parlé la veille par hasard, avait été trouvé mort dans son lit.

Quel ne fut pas l'étonnement de M<sup>me</sup> X... le lendemain matin! En regardant machinalement vers la Brèche, elle aperçut un cercueil, précisément à la place où elle l'avait vu en rêve! Elle appela son mari pour s'assurer qu'elle n'était pas le jouet d'une hallucination. Le cercueil était bien là. Auprès, se tenaient deux hommes, contemplant en silence la mer, où il ne se passait rien. Au bout de quelques instants, ils reprirent leur fardeau et s'en retournèrent. Ils avaient fait un long détour pour venir à la Brèche sans qu'on ait su pourquoi, sinon pour accomplir le rêve de M<sup>me</sup> X... car c'était bien le cercueil destiné au vieux marin.

## VI

Une autre fois, la vision fut complète. Il s'agissait d'une très vieille dame, demeurant à une centaine de lieues de distance, tombée en paralysie et ne quittant plus son lit depuis plusieurs mois, tout en ayant conservé ses facultés intactes et paraissant devoir vivre longtemps encore. C'était la grand'mère d'une amie de M<sup>me</sup> X... chez laquelle nous nous trouvions alors, et qui l'avait vue trois fois en tout.

Elle nous dit un matin : — J'ai rêvé que j'étais comme à ma dernière visite, auprès du lit de cette pauvre dame, entourée de sa famille et m'accueillant avec cette affabilité spirituelle et souriante dont elle était coutumière; tout à coup, elle inclina doucement la tête du côté de la ruelle; comme si elle s'assoupissait. Quelques minutes après, on s'apercevait que sa respiration avait cessé et qu'elle était morte. — Il est probable, répondis-je, vu son grand âge, qu'elle passera ainsi, tôt ou tard, sans secousse.

Une lettre reçue peu après annonçait la mort de cette dame, dans les circonstances exactement perçues en rêve par M<sup>me</sup> X...

E. LE NORMANT DES VARANNES.

## AU PAYS DE L'OMBRE

Tous les journaux spirites s'occupent d'un livre étrange de M<sup>me</sup> d'Espérance, et le louent avec un lyrisme exagéré, parce qu'il contient la confirmation expérimentale d'une théorie nouvelle sur la matérialisation des esprits.

Nous ne voulons pas nous arrêter à discuter les erreurs et les paradoxes de ce livre où l'on voit à chaque page la raison coudoyer la folie, et le démon, sous la forme d'Esprit, troubler et éteindre la flamme vacillante de notre pauvre intelligence.

Nous empruntons à *la Vie d'outre-tombe*, cette analyse; elle suffira pour faire connaître à nos lecteurs ce livre fantastique, incohérent, dangereux.

On y verra dans quelles extravagances la nature humaine se laisse tomber, quand elle s'éloigne de la voie large du bon sens et de la vérité.

Nous avons toujours dit, avec les spirites les plus sérieux, que ces expériences bizarres présentaient de grands dangers pour la santé et pour la raison. On a essayé de le nier, mais les témoignages abondent. Hier, encore, une revue spirite, qui a pour titre : *le Spiritualisme moderne*, contenait cet aveu de M. Hardeley :

« La médiumnité en général, sauf le cas où le médium est doué d'une volonté suffisante et d'une conscience saine et pure, est un danger et non pas un bienfait, elle prédispose le médium à la passivité, à l'engourdissement de la volonté, et s'il est d'une moralité douteuse, s'il est enclin à l'égoïsme, s'il est poussé par l'intérêt, ou simplement, s'il est faible d'esprit, le médium peut devenir le jouet d'influences d'autant plus dangereuses qu'elles sont invisibles.

« Il ne faut pas regretter ce don qui peut être aussi funeste qu'il est merveilleux, car à côté de la médiumnité à phénomènes, l'homme possède d'autres moyens de pénétrer sur les plans supraphysiques. »

Nous pourrions citer aussi cette déclaration du Dr Burlet :  
 « L'influence de la doctrine spirite sur la folie est aujourd'hui bien démontrée par la science. Les observations qui l'établissent se comptent *par milliers*. Il nous semble hors de doute que *le spiritisme peut prendre place au rang des causes les plus fécondes d'aliénation mentale.* »

Il nous paraît opportun de rappeler ici ce sage avertissement :

Élie MÉRIC.

## II

Tout enfant, sans jamais avoir entendu parler de spiritisme, M<sup>me</sup> d'Espérance est médium voyante; dans la vieille maison solitaire, habitée par ses parents, elle surveille les allées et venues de ses amis les fantômes, pour moi, écrit-elle, les chambres n'étaient jamais sombres ni vides. Quelquefois en y entrant, je jetais un regard désappointé autour de moi, ne rencontrant point de forme familière : puis je m'étonnais de les voir soudainement peuplées d'étrangers. Ces figures d'ombres étaient quelquefois si réelles, si pleines de vie, que je les prenais pour des visiteurs ordinaires. Rarement j'entrais dans une chambre sans y chercher du regard quelque habitant fantôme, et rarement je regardais en vain. Quelques-uns d'entre eux me souriaient gentiment, amicalement, et je m'habituai bien vite à eux; d'autres ne faisaient aucune attention à moi et me croisaient dans les escaliers et dans les couloirs comme s'ils ne m'avaient jamais vue. Cela me vexait quelquefois, et j'étais indignée que mon sourire de bienvenue passât inaperçu.

« Quoique je parlasse souvent de ces habitants mystérieux de notre maison, je préférais encore m'asseoir silencieusement et les observer, dit-elle plus loin. J'étais jalouse à la pensée de partager avec d'autres leur amitié, et je m'exaltais par le fait que j'étais la seule privilégiée à les connaître. »

Mais bientôt, incomprise par ses parents et par tout son entourage, ce privilège de voir les Esprits devient, son tour-

ment. Elle est grondée et frappée par sa mère, puis à la fin, mise en présence d'un médecin lequel, par ignorance de la faculté médianimique voyante, fait bien tout ce qu'il faut pour amener la folie chez cette pauvre enfant craintive.

Il me regardait avec bonté et sympathie, me caressant les mains, essuyant les larmes qui ruisselaient de mes yeux et me poussant à parler.

Ceci m'encouragea ; je lui racontai ce qu'on appelait mes rêves et mes imaginations, ces choses qui étaient pour moi des réalités. Je lui parlai de mes amis-fantômes, nos hôtes journaliers ; de la vieille dame qui travaillait avec tant d'habileté et me regardait si gentiment ; du monsieur bien mis, aux cheveux longs et bouclés, au chapeau à plumes, avec une épée pendue au côté et des éperons à ses talons ; je lui parlai de l'homme qui avait une collerette en volants autour du cou, ce qui lui donnait l'air d'avoir la tête posée sur une assiette ; des dames en robes de soie, avec leurs falbalas, de leurs manières curieuses. Je lui racontai tout... et mon chagrin de ne pas être écoutée... et combien cela était terrible d'être soupçonnée de fausseté...

— Mais cela est vrai, ajoutai-je, chaque mot est vrai ; ils sont là et je les vois. Je ne dis pas de mensonges.

— Oui, dit le docteur. Je vous crois, et je ne pense pas que vous disiez de mensonges.

Oh ! comme mon cœur bondit à ces paroles et alla vers cet homme qui me croyait sincère.

— Oui, je crois que vous voyez des choses que les autres ne voient pas ; j'ai connu des personnes qui vous ressemblaient, qui voyaient des hommes, des femmes et des animaux, en réalité n'existant pas. *Mais ces personnes étaient folles.* Elles persistaient à voir des ombres se mouvoir autour d'elles, des vieillards ou des femmes les guettant dans des coins. Elles avaient commencé par voir une chose, puis une autre, puis elles sont devenues dangereuses, et il nous a fallu les envoyer dans des asiles de fous pour y être soignées.

Elle ne devint pas folle par le dire de ce pauvre médecin, mais il me sembla que ces paroles figeaient le sang dans mes veines, écrit-elle. Je ne pouvais que rester immobile dans un silence plein d'horreur. Que voulait dire tout ceci ? Était-ce là le secret de ce merveilleux monde de rêves dans lequel j'avais passé de si belles heures ? Mes amis-fantômes n'étaient-ils pas là ? Avaient-ils donc raison ceux qui me disaient que mes fantômes n'existaient pas et que je me trompais ?

« Je les voyais — en cela je ne me trompais pas; mais si vraiment ils n'existaient pas, et si je voyais quelque chose n'ayant pas d'existence, il était clair que je fusse anormale.

« Je n'avais jamais pensé à cela auparavant, mais maintenant — l'horrible pensée! — J'allais devenir folle!

« Tout le jour et la nuit je souffris tous les tourments. Être folle, que signifiait être folle? Je songeais à toutes les horribles choses que j'avais entendues; aux crimes commis par des maniaques, aux horreurs des maisons de fous, aux chambres matelassées, aux fers, aux camisoles de force; et je tremblais de peur, et je priais Dieu presque frénétiquement d'être préservée de la folie. »

Mariée, M<sup>me</sup> d'Espérance entend parler pour la première fois de spiritisme, avec ses nouvelles connaissances, elle organise des séances de table, puis elle obtient un assez grand succès par les dessins qu'elle fait dans l'obscurité et qui se trouvent être des portraits de décédés reconnus comme parents ou amis par les assistants; ensuite elle devient médium à l'écriture; quelques savants alors commencent à assister aux séances et aussitôt les communications deviennent scientifiques; de longues discussions s'engagent entre l'Esprit Stafford et les hommes de sciences sur des sujets hors de la portée des connaissances de la médium que l'un d'eux publia sous le titre : *Réponses extraordinaires à des questions sur des sujets scientifiques, données par une jeune dame d'éducation très ordinaire.*

Après cela, M<sup>me</sup> d'Espérance, enthousiasmée, dit : « A la vérité, bien des choses me furent et me sont restées inexplicables; mais je sentis que j'avais trouvé la clef d'un monde nouveau; monde si neuf, si merveilleux, baigné d'une si pure et si brillante lumière qu'il me suffisait d'exposer mes difficultés à ses rayons pénétrants pour qu'elles fussent aussitôt atténuées, adoucies ou expliquées. »

En voyage, partout elle veut faire connaître la grande découverte. « Jamais il ne me serait venu à l'Esprit, écrit-elle, que le monde ne la recevrait pas aussi joyeusement que je l'avais reçue. Je pensais que je n'aurais qu'à parler de ma découverte pour communiquer à mes auditeurs la joie que

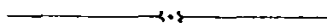
j'en ressentais. Et cependant mes déclarations furent reçues généralement avec incrédulité. On m'écoutait poliment, mais on se refusait à croire sans une démonstration évidente. J'essayai d'en donner, et c'est alors que je fis une nouvelle découverte, une découverte semblant vouloir renverser mes beaux plans de régénération du monde. Les manifestations qui s'étaient succédées, durant les années d'expériences nombreuses et plus étonnantes les unes que les autres, et cela sans me demander aucun effort, me semblèrent alors presque impossibles à obtenir spontanément, comme je les avais vues se produire. Le pouvoir d'écrire sur des sujets scientifiques, qui avait occupé tant de mois notre temps et notre attention, ce pouvoir parut complètement anéanti. Aux questions posées, il était si sottement répondu, que je m'en sentais, par moments, réellement irritée. La faculté de clairvoyance, qui m'avait rarement manqué dans notre petit cercle, finit par devenir faible et incertaine, et les mouvements de la table n'avaient plus aucune signification, tant ils étaient devenus incohérents. »

Elle expose ces difficultés à ses amis spirituels qui lui conseillèrent d'être patiente, de ne point tenter de réformer le monde, ni de redresser l'Eglise, mais simplement de faire le travail le plus à sa portée, et de le bien faire.

Voyageant pour rétablir sa santé, elle séjourne quelque temps dans le midi de la France, puis en Allemagne où elle vient en relation avec le célèbre professeur Zollner qui la recommande au docteur Friese, de Breslau; là elle recommence ses expériences avec des investigateurs plus sérieux, puis après un certain temps, elle obtient des matérialisations complètes d'Esprits, et, à la différence des autres médiums, elle se met bien dans le cabinet obscur, mais sans entrer en état de somnambulisme, ce qui fait que, mieux que tous autres, elle peut nous initier aux sensations intimes des médiums pendant les séances de matérialisations.

(A suivre.)

FRTZ.





## TROIS IDENTITÉS SÉPARÉES

### DANS UN SEUL CERVEAU

---

Le pasteur Thomas Hanna, de Plantville, Connecticut, possède trois personnalités séparées. Voici le procès-verbal du D<sup>r</sup> Boris-Salis qui le soigna à l'hôpital de la ville de New-York et le guérit.

La seconde conscience existe côte à côte dans le même homme, tandis qu'il en a une troisième harcelée par les autres qui essaie de décider laquelle d'entre elles est sa personnalité réelle. Il pensait être tout à fait l'un ou l'autre, et il essayait de choisir entre elles et la trinité devenait une unité.

Cet état dans lequel se trouvait le pasteur Hanna était la suite d'un accident arrivé à l'âge de vingt-cinq ans. Tous les médecins qui le traitèrent et ses connaissances qui le visitèrent à l'hôpital certifièrent sa subtilité intellectuelle, ses capacités peu ordinaires et ses hautes aspirations. Il avait une forte volonté et était absolument maître de lui-même. Il avait obtenu ses grades universitaires. Sa famille était excellente, ses parents et ses grands-parents des deux côtés étaient vigoureux et pleins de santé.

Le 15 avril de l'an dernier, il fit une chute de voiture et demeura deux heures sans connaissance. Quand il revint à lui, il était dans l'état d'un enfant qui vient de naître. Il ne se rappelait rien, toutes les connaissances acquises depuis sa naissance avaient disparu. Il n'avait plus de volonté ; il ignorait sa propre personnalité ; il ne reconnaissait ni les personnes, ni les choses : il n'avait pas la notion la plus élémentaire des objets, de la distance et du temps. Les mouvements attiraient involontairement son attention, et

il les suivait du regard, comme fait un bébé. Il aimait de les voir répétés, mais il ne les notait pas. Il avait perdu toute compréhension de langage et toute idée de méthode ; son cerveau était vide de pensées, d'impressions, d'idées, de mémoire.

Il avait tout à apprendre de nouveau. Il regagna vite l'usage de ses muscles. En marchant et en travaillant, il apprit à se servir de ses bras et de ses jambes ; il apprit à connaître les objets et leur distance. Il renonça le globe d'une lampe électrique situé à une distance de vingt pieds et aussi à saisir son image dans un miroir. Il ne tarda pas non plus à distinguer ce qui était propre à la nourriture. Il découvrit que la pelure d'une pomme aussi bien que la queue était bonne à jeter. Sa puissance mentale était intacte, et sa forte intelligence lui rendit l'étude facile.

Au bout de quelques semaines, il eut une idée nette de ce qui l'entourait, et bientôt il put parler un peu. Il imita d'abord les mots et les phrases qu'il entendait, pensant qu'il ferait ainsi connaître ses besoins aux autres : il cessa cette méthode, et par une imitation systématique de mots en rapport avec les objets qu'ils indiquaient, le malade apprit de nouveau à parler. Il apprit plus lentement à lire et à écrire. Il demandait continuellement le sens des mots, et il apprit son alphabet comme un enfant qui aurait une légère notion de la forme. Ce qui est à noter, c'est qu'il écrivait aussi bien d'une main que de l'autre, ce qu'il ne faisait pas avant son accident.

Quand il avait une idée nouvelle, il la retenait avec une ténacité remarquable. Il se rappelait ce qu'on lui disait jusqu'aux moindres détails. Il appréciait la beauté, mais il frissonnait à la vue du laid et du difforme. L'harmonie le réjouissait. Il ne s'irritait jamais ; il était toujours calme et tranquille. Son âme était parfaitement pure. Il manquait de l'expérience acquise autrefois. Les actes les plus vulgaires de la vie journalière étaient un mystère pour lui. Il avait un grand désir d'apprendre. Au sens du nombre et de la forme, il joignait une admirable force de raisonnement. Avant d'apprendre les fractions et la géométrie, il essayait de résoudre

les premières de même que les problèmes les plus compliqués et cela avec une grande ingénuité.

Bien que toutes ses connaissances scolaires eussent disparu aussi bien que ses connaissances scientifiques et linguistiques et qu'elles parussent être la propriété d'une autre personne, le mécanisme de son procédé mental était en ordre parfait. En quelques semaines, il apprit à parler couramment et correctement. Il passa par les étapes de développement d'un enfant, mais il les franchit rapidement.

Sa fine intelligence convainquit le Dr Sidis que la personnalité précédente de M. Hanna vivait toujours, que l'accident ne l'avait pas détruite, mais plutôt séparée du reste de sa vie consciente, qu'elle était cachée, pour ainsi dire, dans une sous-conscience profonde où elle exerçait une grande influence sur la nouvelle personnalité du malade.

Le docteur commença à exciter cette sous-conscience. Il commença par les rêves. Chaque matin il demandait à son malade de lui rappeler les visions de la nuit précédente.

« J'ai deux sortes de rêves, » dit M. Hanna. « Quelques-uns sont clairs et les autres ne le sont pas. Je puis bien rappeler ces derniers, mais je ne les vois pas bien, tandis que je puis parfaitement bien voir même maintenant les premiers. »

Les rêves distincts étaient les rêves ordinaires de la vie de chaque jour et sans importance pour le but du docteur, mais les rêves indistincts étaient significatifs. C'étaient des lueurs dans l'existence sous-consciente du malade où sont endormis les souvenirs de sa vie première. Des recherches subséquentes prouvèrent qu'ils l'étaient. Le malade ne les reconnaissait pas comme des habitudes passées. Pour lui, c'étaient des rêves excessivement vifs ou des visions qui venaient dans sa vie présente sans aucune suggestion par rapport à leur source. Il rappelait dans ses rêves, les portraits, les noms des personnes. Ils s'élevaient de sa sous-conscience même, où étaient les souvenirs de vingt-cinq années de sa vie. Il essaya de les reconstruire en une idée intelligente, mais dans le cercle resserré de sa vie nouvelle, comprenant un champ d'expériences trop étroit, il ne pouvait pas fixer les portraits de ses rêves. Les noms propres, par exemple, qu'il rappelait

ainsi, étaient pour lui, sans signification. Ses parents et ses amis les reconnurent ensuite, car ils avaient un avantage sur le malade, c'est qu'ils connaissaient quelque chose de sa vie passée.

Outre ces investigations sur les rêves du malade, le Dr Sidis essaya ce qu'il caractérisa sous le nom d'*hypnoidira-tion*. Voici comment il procédait. Il priait M. Hanna de fermer les yeux, puis de rester aussi tranquille que possible, sans cependant faire aucun effort spécial pour rester ainsi. Pendant que le malade était ainsi assis ou étendu, le docteur faisait lire ou chanter quelqu'un et priait M. Hanna de suivre le récit. L'exercice terminé, il demandait au malade quelles pensées étaient venues à son esprit pendant l'audition.

Le Dr Sidis rapporte que par moments son malade rappelait des noms de lieux et de personnes, des phrases, des paragraphes entiers même de livres totalement échappés de sa mémoire et dans des langues qu'il ne comprenait pas. Cependant de temps en temps, le flux de mémoire l'effraya. Il lui semblait que quelqu'un exerçait une contrainte sur sa langue.

Le résultat de ces expériences amena le docteur à s'adjoindre le Dr Goodhart pour l'assister et l'aider à rétablir le lien entre la vie antérieure et la sous-conscience de son malade.

Les deux docteurs assis au chevet du malade surveillèrent ses rêves. La première nuit fut sans résultat. Ils furent plus heureux la seconde nuit ; le Dr Goodhart prit des notes, et le Dr Sidis à l'aide de questions amena son malade, par la suggestion, à révéler le travail intérieur de ses conditions mentales sous-conscientes. Le malade agissait et vivait suivant des habitudes oubliées depuis longtemps. Il ne savait pas du tout ce que faisait le Dr Sidis, mais comme répondant à ses propres pensées, il parlait de cette vie dont il ne connaissait rien à l'état de veille. De cette manière, les médecins apprirent ce qu'ils désiraient sur la sous-conscience de M. Hanna et découvrirent que son amnésie ne se rapportait qu'à sa personnalité consciente à l'état de veille.

Au bout d'une semaine, ils le prirent à l'Institut patholo-

gique, où sous l'influence des stimulants psychologiques et physiologiques, il tomba dans un état de double conscience et de double personnalité. Les anciens souvenirs revinrent en pleine lumière dans sa conscience au lieu de se présenter sous forme de rêves ou à l'état de semitrances. Le premier état renfermait toute la vie du malade jusqu'à l'époque de son accident; le second état s'étendait depuis l'époque de son accident et renfermait toutes les connaissances obtenues dans cet état.

Tout ce qu'il faisait dans un état, il ne se le rappelait pas dans l'autre, il n'en soupçonnait même pas l'existence. Il n'avait qu'à retourner dans cet état, et alors sa mémoire était normale. Une complète amnésie séparait les deux états.

Quand un jour M. Hanna s'éveilla et se rappela qui il était, il ne se rappelait rien de ce qui lui était arrivé depuis son accident et ne pouvait pas comprendre où il était. Il reconnut son frère qui lui parla de sa maladie, qui lui fit savoir qu'il était maintenant avec des amis dans le meilleur hôpital du monde pour être soigné du mal dont il était atteint. Il crut à la parole de son frère. Il se conforma à la volonté des docteurs avec une confiance implicite et sans protester.

Quand le Dr Sidis eut remarqué que le sommeil était la transition par laquelle son malade atteignait son autre conscience, il ne douta plus de la guérison. Il provoqua le sommeil chez M. Hanna et l'engagea à se fatiguer de différentes manières.

Dans quelque état qu'il fût quand il s'endormait, il s'éveillait toujours dans l'autre. En augmentant la fréquence de ces siestes, il fut capable d'en abrégier la durée, jusqu'à ce que le malade passât d'un état à l'autre presque sans dormir.

Une chose étrange se produisit alors, M. Hanna découvrit une troisième personnalité — elle était consciente des deux autres et cependant distincte d'elles. Il reconnaissait chacune comme lui appartenant, il s'imagina qu'il était l'un ou l'autre. Il vit que les deux étaient différentes en beaucoup de points, et il essaya de décider quelle personnalité il voudrait avoir de

préférence. Il s'aperçut qu'il ne pouvait pas choisir. Sa troisième personnalité, naturellement très faible d'abord, eut beaucoup à souffrir de cette contrainte. Il essaya de se débarrasser d'une personnalité pour devenir l'autre, mais il ne put se défaire ni de l'une, ni de l'autre. Les souffrances qu'il eut à endurer sont, nous dit M. Hanna, impossibles à exprimer. A mesure que les jours s'écoulaient, sa troisième personnalité gagnait de la force, et se rendait maîtresse de la situation. Sa souffrance diminua jusqu'à ce que, enfin, les trois consciences n'en firent plus qu'une. M. Hanna était physiquement et moralement revenu à la santé. Aujourd'hui, il s'acquitte de ses fonctions de pasteur comme il le faisait avant son accident.

ABBÉ GASNIER.

*(The progressive Thinker.)*



# QUELQUES PROCÈS DE SORCELLERIE

AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE, EN ANGLETERRE

(Suite)

---

## VI<sup>e</sup> Récit

Contenant les plus convaincants témoignages des vilains tours de cette rampante mégère Marg. Agar, de Brewham, comté de Somerset.

### 1<sup>er</sup> Examen

Elisabelh Talbot, de Brewham, examinée, le 7 mars 1664, dit qu'environ trois semaines avant que son père Joseph Talbot mourût, Marguerite Agar le querella, parce qu'étant inspecteur des pauvres, il ordonna à la fille d'Agar d'aller en service. Agar lui dit qu'il était fier de son heureuse vie, mais jura par le sang du Seigneur qu'il n'en jouirait pas longtemps. Trois semaines après, il fut tout à coup saisi d'un mal par lequel il se sentait comme transpercé d'épées. Il endura ce supplice pendant quatre ou cinq jours au bout desquels il mourut.

Robert HUNT.

### 2<sup>e</sup> Examen

Joseph Smith, de Brewham, cultivateur, examiné le 15 mars 1664, etc., dit que quelques jours avant la mort de Joseph Talbot, il entendit Marguerite Agar l'invectiver très fort parce qu'il avait envoyé sa fille en service et dire qu'il ne conserve-

rait pas son heureuse vie, mais serait emporté de sa maison sur les épaules de quatre hommes, qu'elle lui foulerait sur la gueule et verrait l'herbe pousser sur sa tête, ce qu'elle jura par le sang du Seigneur.

*Donné sous serment devant moi,*  
Robert HUNT.

### 3<sup>e</sup> Examen

Mary, femme de William Smith, de Brewham, examinée le 8 mars 1664, etc., dit qu'il y a deux ans à peu près, Marguerite Agar l'aborda et l'appela femme perdue, ajoutant : « Peste soit sur une.... comme toi ! Je vivrai pour te voir pourrir sur la terre avant que je meure, et tes vaches viendront tomber et crever à mes pieds. » Peu de temps après, elle eut en effet, trois vaches qui périrent d'une étrange façon et deux d'entre elles à la porte de Marguerite Agar. Et depuis, la déposante n'a fait que gémir, prise de consommation, son corps et ses entrailles pourrissent, et elle croit vraiment qu'elle et son bétail ont été ensorcelés par Agar.

*Donné sous serment, etc.*

### 4<sup>e</sup> Examen.

Catherine Green, autrement Cornish, de Brewham, examinée le 16 mai 1665, etc., dit qu'un vendredi soir, au commencement de mars dernier, Agar vint la trouver pour la prier d'aller avec elle sur un terrain appelé Husseys-Knap, ce qu'elle fit, et venue là, elle vit un petit homme en noir, avec un petit rabat. Dès qu'elles furent venues à lui, Marguerite tira de son sein une figurine de cire qu'elle remit à l'homme en noir qui enfonça une épine dans le crâne de l'image, puis la remit à Agar. Alors elle enfonça une épine en travers du cœur de la figurine, maudissant et disant : « Peste soit sur toi ! » C'était, à ce qu'elle dit à la comparante, dans le but de frapper d'un



sort Elisabeth Cornish qui, comme on l'a dit, a toujours été très malade jusqu'à présent.

Qu'il y a environ un an, feu Joseph Talbot fit aller en service les deux enfants d'Agar, ce dont elle fut très irritée et dit (la comparante l'a entendue, peu de jours avant qu'il tombât malade et mourût) « qu'elle avait foulé sur la gueule de trois de ses ennemis et qu'avant peu elle verrait Talbot pourrir et lui marcherait aussi sur la gueule. »

Et lorsque la comparante lui demanda de ne pas frapper Talbot d'un sort, elle jura par le sang du Seigneur qu'elle l'exterminerait si elle le pouvait. Le jour, avant qu'il mourût, elle dit à la comparante : « Par les plaies de Dieu, je vais aller le voir, car je ne le verrai plus. » Le lendemain, Talbot mourait.

Qu'elle a entendu peu de jours après maudire Mary Smith en disant qu'elle vivrait assez pour voir Mary Smith et son bétail tomber et pourrir sous ses yeux.

*Donné sous serment devant moi,*  
Robert HUNT.

### 5<sup>e</sup> Examen

Mary Green, de Brewham, célibataire, examinée le 3 juin 1665, etc., dit qu'environ un mois avant le décès de Joseph Talbot, de Brewham, Marguerite Agar lui chercha querelle au sujet de la mise en service d'un de ses enfants. Elle vit par la suite une figurine de cire ou de terre dans les mains d'Agar, que celle-ci dit être faite à l'intention de Talbot, elle la vit à Redmore livrer cette figurine au diable apparu sous la forme d'un homme en noir, vers une heure de la nuit, qu'il lui mit une épine dans le cœur ou tout auprès, qu'Agar en mit une autre dans la poitrine, et Catherine Green, Alice Green, Mary Warberton, Henry Walter et Chrétienne Green, tous de Brewham, qui étaient alors présents, enfoncèrent tous des épines dans la statuette.

Cependant Catherine Green avait dit à Agar de ne pas ainsi frapper Talbot, parce qu'elle recevait souvent quelque chose

de lui, mais Agar répondit que « par le sang du Seigneur, elle l'anéantirait, » ou d'autres paroles ayant le même sens.

Qu'un peu avant que Talbot tombât malade, Agar étant dans la maison où la comparante habitait, jura qu'avant peu elle lui marcherait sur la gueule et que si Talbot faisait aussi (1) aller sa fille en service pour un an, allât-elle chez lui seulement un quart d'heure après, ce ne serait pas trop tôt pour le voir emporter sur les épaules de quatre hommes et lui marcher sur la gueule.

Que le jour où Talbot mourut, elle entendit Agar dire qu'elle venait de le frapper. En outre, qu'étant quelque temps auparavant en compagnie avec elle, elle vit un cheval mort de l'écurie de Talbot trainé par un autre de ses chevaux et jura que ce cheval serait à son tour trainé dehors le lendemain. En effet, le jour suivant, elle vit le cheval encore sain la veille mort et trainé hors de l'écurie.

Qu'environ un mois avant que Marguerite Agar fût jetée en prison, elle la vit avec Henry Walter, Catherine Green, Jone Syms, Chrétienne Green, Mary Warberton et autre réunis à un endroit appelé Husseys-Knap, de nuit, dans une forêt où ils rencontrèrent le diable sous la figure d'un petit homme noir avec un petit rabat, tous lui firent humble obédience (2), puis une figurine en cire ou en terre fut livrée par Agar à l'homme noir qui enfonça une épine dans le crâne de la statuette. Marguerite en fit autant dans la poitrine, Catherine, Green dans le côté; puis Agar jeta l'image par terre et dit: « C'est l'image de Cornish avec une épizootie dedans, » ou « la peste sur elle. » Elle ajouta qu'aux deux assemblées il y avait une étouffante odeur de soufre.

Qu'il y a environ deux ans se rencontrèrent la nuit dans le même lieu Agar, Henry Walter, Catherine Green, Jone Syms, Alice Green et Mary Warberton. Là aussi Marguerite Agar remit au petit homme en noir une image en cire dans laquelle lui et Agar enfoncèrent des épines. Henry Walter enfonça son pouce dans le côté de la statuette. Puis ils la jetèrent par terre

(1) Comme il avait fait aller son fils.

(2) Nous ne répéterions pas ces détails sans les circonstances que le témoin ajoute aux cérémonies ordinaires.

en disant : « C'est ici l'image de Dick Green, avec une peste dedans. » Peu après, Richard Green tombait malade et mourait.

Que la nuit du jeudi avant la dernière Pentecôte, se rencontrèrent au même lieu Catherine Green, Alice Green, Jone Syms, Mary Warberton, Dinah et Dorothee Warberton, et une fois réunis, ils appelèrent *Robin*. Aussitôt apparut un petit homme en noir à qui tous firent obédience, le petit homme mit la main à son chapeau et dit : « Comment vous portez-vous ? » parlant bas, mais ferme. Alors tous lui firent derechef humble obédience. Qu'elle a vu deux fois Mary Clark aux assemblées, mais ne l'a plus revue depuis que Marguerite Agar a été mise en prison.

*Donné devant moi,*

Robert HUNT.

---

## CONCLUSION

Nous sommes loin de vouloir imposer au lecteur ou d'accepter nous-même indistinctement tous les détails des faits étranges rapportés par Glanvil. A part dans l'histoire du tambour, qui nous semble en tous points incontestable, nous ne connaissons pas toujours assez la valeur et la qualité des témoins. J'avoue aussi que quelques-uns de ces détails peuvent tomber sous l'axiome un peu absolu du droit romain : *Testis unus testis nullus*.

Cependant il est à croire que le juge Hunt, tant décrié par Walter Scott, connaissait et appréciait ses témoins, et c'est un des avantages de la résidence du juge parmi ses justiciables. La manière dont il s'y prend dans ses instructions montre un homme de sens, ni crédule, ni fanatique.

Mais si, non content de laisser au lecteur la liberté qui est son droit, sans chercher à l'influencer par aucune appréciation jetée au cours des récits, nous gardons nous-même assez souvent notre balance intérieure en équilibre, il est un genre de scepticisme qui ne sera jamais le nôtre.

C'est celui qui s'autorise, pour nier les faits, de leur nature

même. Dès là qu'une chose est rigoureusement possible, il n'importe à la logique qu'elle soit invraisemblable et un homme de sens ne peut la nier sur ce caractère intrinsèque. Le seul critérium des faits matériels, après l'évidence sensible, c'est le témoignage.

Il est bien vrai que ce genre de scepticisme n'est pas toujours éffronté, il est plus souvent honteux, il ne s'avoue pas. On nous donne cent raisons pour ne pas croire ce qui paraît impossible, non point à la logique, ce juge en dernier ressort, mais à l'imagination, cette *peureuse*, comme l'appelle Platon. On ne veut croire que ce que l'on voit tous les jours ou du moins tous les ans, et les faits les mieux établis par des témoins suffisants, ni trompeurs, ni trompés, on les rejette. Pourquoi? Pour cent raisons obscures qu'on énumère confusément; par malheur, on ne veut pas articuler la vraie. La vraie, c'est que les choses ont paru trop fortes. Et voilà le cas qu'on fait des règles du témoignage! Sa valeur est cotée d'après son objet. La *peureuse* a craint le ridicule auprès des savants, quand la logique affirmait qu'il vaut mieux être ridiculement dans la vérité que savamment dans l'erreur.

Dans les récits qui précèdent, il y a vraisemblablement à prendre et à laisser, mais beaucoup moins à laisser qu'à prendre. Car ce que nous pouvons connaître de la valeur des témoins par la façon même dont ils s'expriment et qui dénonce leur caractère, et aussi par la manière dont ils sont accueillis, suffit bien pour leur mériter quelque créance. La confiance que le juge leur accorde doit entraîner la nôtre, si ce juge est un homme sage, comme il appert de quelques détails de ses procédés. Quoi qu'on en dise, le bon sens a toujours appartenu à la nature humaine, il n'est pas le lot d'un siècle.

On nous répondra que l'ignorance se trompe aisément, que la science a progressé, que ce qui semblait autrefois prodige de la part des sorciers n'est qu'un jeu pour les hypnotistes et l'A B C de leur science. — Eh bien, qu'on trie dans ces récits ce que la nature mieux connue peut réclamer des maladies attribuées jadis aux pouvoirs occultes des démons. Nous doutons que ce triage soit facile.

Un des possédés de l'Évangile était épileptique : en était-il moins possédé ? Le texte évangélique prouve également la possession et l'épilepsie.

Les victimes des sorcières pouvaient bien être hystériques et les sorcières aussi. Elles n'en étaient pas moins pour cela maléficiantes ou maléficiées.

Les démons, d'ailleurs, ne peuvent donner que des maladies qui relèvent ou qui relèveront un jour de la science, si l'humanité dure assez longtemps : inconnues si vous voulez, mais parfaitement naturelles dans le sens vraiment rigoureux du mot, puisqu'ils ne peuvent imposer à la nature humaine que des maux dont elle est susceptible. Ces maux ne peuvent donc être dits surnaturels ou préternaturels que d'après leur origine et non d'après leur essence. S'ils ont pu dérouter la science du temps, c'est tout ce qu'il fallait à leur infernal auteur. Et Glanvil, comme nous, n'attribue rien de plus à la magie : ses actes ne dépassent que le pouvoir *connu* de l'art et de la *nature ordinaire* : *beyond the known power of art and ordinary nature*.

Quant à l'hystérie des sorcières, en la supposant, on peut bien croire qu'il y avait dans les émotions auxquelles les livrait volontairement leur criminelle audace, de quoi les rendre cent et cent fois malades et hystériques. Il fallait même, pour soutenir leur nature humaine et la sauver, provisoirement du moins, de la folie et de la mort prématurée, sous l'effort des secousses morales d'une telle vie, ce que nous appellerions, si ce n'était trop oser, une sorte de grâce infernale, singerie de la grâce divine.

En présence de ces complications déconcertantes, le bon sens indiquait à nos aïeux et à leur jurisprudence un moyen très simple : la constatation du maléfice par la preuve de la menace suivie d'exécution : *damnum minatum, damnum secutum*.

Walter Scott, qui ne croit même pas à la possibilité de l'apparition des esprits ou des âmes séparées et qui prétend prouver, dans la première lettre de sa *Démonologie* ou *Histoire de la Magie*, que les purs esprits et les âmes séparées, n'ayant pas de corps naturels, ne peuvent, par cette raison

même, en prendre d'artificiels, s'attache à démontrer dans les lettres suivantes, la cruelle et atroce absurdité des procès de sorcellerie, fondés sur le *damnum minatum* accompagné du *damnum secutum*.

Le romancier philosophe, en attribuant cette manière d'instruire au sophisme *post hoc ergo propter hoc* et en prétendant que les sorciers étaient brûlés sur le fait du concours de deux hasards, ne réfléchit pas que la continuité de ce concours observée, dans les procès suivis de condamnations et prouvée par de nombreux témoignages concordants, enlève toute valeur à son accusation de sophisme, puisque cet accord constant de la menace et du maléfice ne peut plus passer pour un hasard. Ceci soit dit en écartant les procès nombreux où le maléfice a éclaté sans menace et où les preuves des faits et les aveux ont pu suffire pour amener une juste condamnation. Je reviens au *damnum minatum*.

JEANNIARD DU DOT.

(A suivre.)

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

J'ai écrit à la page 656 :

« La troisième nuit seulement, je lui demandai à haute voix : « Si tu es une âme en peine, frappe trois coups. »

« Pas de réponse. »

Et plus bas je décrivis ainsi mon second interrogatoire :

« Enfin le septième jour, après avoir fait dire une messe pour obtenir une réponse qui me fixerait sur la nature de ce bruit, je répétais mes deux questions.

« A la première (c.-à.-d. es-tu une âme en peine?) rien.

« A la seconde : Si tu es un esprit... frappe trois coups. Et j'entendis distinctement les trois coups demandés. »

Du reste j'avais promis une certaine quantité de messes pour que l'âme du purgatoire, — si c'en était une, — me laissât un peu de repos, car enfin c'était une drôle de manière de solliciter des prières que ce parti pris de ne pas me laisser dormir qui me ruinait la santé.

Rien n'y fit. Je m'adressai alors à saint Joseph et à la suite d'une fervente neuvaine, tout bruit cessa brusquement à partir du 19 mars, fête de ce saint. Malheureusement pour moi, trois jours plus tard, j'en revins à mes doutes : « Non! ce n'est pas possible; ce n'est pas le démon! » — A peine avais-je formulé ce doute que le tapage reprit avec plus de violence, et ce n'est que depuis la nuit du 31 mars après avoir clôturé le mois de saint Joseph par un redoublement de prières et de bonnes œuvres que le bruit cesse définitivement, et depuis un mois je n'ai plus jamais entendu le moindre coup.

C'est bien au démon que j'avais affaire, et je pourrais vous le démontrer d'une manière plus évidente en vous racontant tous les détails et tous les incidents que j'ai cru devoir passer sous silence pour ne pas donner à ce récit une longueur démesurée.

J'ai cru, pour l'acquit de ma conscience, devoir rectifier, Monseigneur, ce petit malentendu, veuillez me le pardonner et agréer, Monseigneur, l'expression de mes respectueux sentiments.

CINIS.

Rome, 28 avril 1900.

## VARIÉTÉS

### Lettre spirite reçue dans une réunion privée à Dunedin

(NOUVELLE-ZÉLANDE)

« Je suis le Révérend Donald Stuart (1), sur la terre, je fus ce qu'on appelle un ministre de l'Évangile, je connus les vérités du spiritisme, mais je ne les fis pas connaître au monde; que ne l'ai-je pas fait? je serais plus heureux aujourd'hui. »

Un membre de la réunion observa alors : « Vous fûtes un mensonge vivant? » « Non, ce n'était pas un mensonge. Je croyais ce que j'enseignais; j'ai été élevé dans cette croyance, et je pouvais difficilement m'en écarter. Considérez ma position. J'étais un homme en vue, on eût dit : le vieux est en enfance. Je le savais, j'étais entouré de visiteurs invisibles. Je vous demande de publier ce que je dis.

« Faites savoir à mes paroissiens que le vieillard qui vécut si longtemps au milieu d'eux n'a pas trouvé le ciel qu'il leur avait prêché non plus que le grand Trône blanc, mais un monde comme celui d'ici-bas, seulement idéalisé. S'il m'était donné de leur adresser encore la parole, mon enseignement serait tout différent. J'aimai mon Sauveur, je me reposai en lui, je m'efforçai de marcher sur ses traces, ici je n'ai trouvé aucun Sauveur. Beaucoup de choses dans ma vie passée me font honte et me causent des remords. Ici cependant on me fit un glorieux accueil, et beaucoup de mains se tendirent vers moi pour me féliciter. »

(*The Harbinger of Light*, 1<sup>er</sup> février.)

(1) Le Révérend D<sup>r</sup> Stuart fut ministre de Knon Church à Dunedin et mourut il y a environ 8 ans.





## TABLE GÉNÉRALE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME



## PREMIÈRE LIVRAISON. — 15 JUILLET 1899

|                                                                                   |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| Mgr MÉRIG : Le vol aérien des corps (suite) . . . . .                             | 1  |
| D <sup>r</sup> GALLUS : La sorcellerie dans le Tarn (suite) . . . . .             | 22 |
| D <sup>r</sup> COUTENOT : Démonstration de la réalité du fluide nerveux . . . . . | 27 |
| D <sup>r</sup> HANN : L'électroïde . . . . .                                      | 33 |
| F. DE LOUBENS : Un fait psychique . . . . .                                       | 39 |
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie . . . . .                       | 43 |
| D <sup>r</sup> SURBLED : Les nerfs et la peau . . . . .                           | 49 |
| D <sup>r</sup> Ch. DE BROUSSY : Au congrès Jules Allix . . . . .                  | 52 |
| ALFRED VAN MONS : Tribune de nos lecteurs . . . . .                               | 58 |
| C. DE KIRWAN : Variétés : Les mystères et la raison, . . . . .                    | 61 |

2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JUILLET 1899

|                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr MÉRIG : Discussion des faits merveilleux . . . . .                                      | 65  |
| DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques . . . . .                          | 81  |
| D <sup>r</sup> GALLUS : La sorcellerie dans le Tarn (fin) . . . . .                         | 90  |
| A. VERNHES ; Les sourciers ne sont pas des sorciers. . . . .                                | 98  |
| La Messe Noire . . . . .                                                                    | 101 |
| D <sup>r</sup> COUTENOT : Démonstration de la réalité du fluide nerveux<br>(suite). . . . . | 105 |
| D <sup>r</sup> SURBLED : Une trinité savante . . . . .                                      | 109 |
| JEAN KOSTKA : Chez la duchesse (suite). . . . .                                             | 113 |
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite). . . . .                          | 117 |
| D <sup>r</sup> HANN : L'électroïde (suite) . . . . .                                        | 120 |
| Tribune de nos lecteurs . . . . .                                                           | 124 |
| Variétés : Coups frappés. . . . .                                                           | 127 |

3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AOUT 1899

|                                                                                           |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Un document important de S. S. Léon XIII . . . . .                                        | 129 |
| Mgr MÉRIG : Le cas de M. Flammarion . . . . .                                             | 134 |
| DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques (suite) . . . . .                | 146 |
| G. BOIS : Le péril occultiste . . . . .                                                   | 152 |
| D <sup>r</sup> COUTENOT : Démonstration de la réalité du fluide nerveux (suite) . . . . . | 158 |

|                                                                    |     |
|--------------------------------------------------------------------|-----|
| D <sup>r</sup> HANN : L'Electroïde (suite) . . . . .               | 165 |
| D <sup>r</sup> SURBLED : Le congrès spirite . . . . .              | 171 |
| ABBÉ BATUT : Graphologie . . . . .                                 | 175 |
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite). . . . . | 179 |
| Tribune de nos lecteurs. . . . .                                   | 184 |
| Variétés : Faits spirites en Amérique. . . . .                     | 190 |

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1899

|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr MÉRIC : Le faussaire de Dieu. . . . .                                                       | 193 |
| JEAN KOSTKA : Chez la duchesse (suite). . . . .                                                 | 208 |
| DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques<br>(suite). . . . .                    |     |
| D <sup>r</sup> COUTENOT : Démonstration de la réalité du fluide nerveux<br>(suite). . . . .     | 222 |
| LE NORMANT DES VARANNES : Phénomènes spirites . . . . .                                         | 227 |
| ABBÉ SÉGAUD : Fausse apparition de la sainte Vierge. . . . .                                    | 237 |
| D <sup>r</sup> HANN : L'électroïde (suite) . . . . .                                            | 242 |
| D <sup>r</sup> SURBLED : Les spiritualistes indépendants au congrès spirite<br>de 1900. . . . . | 245 |
| Tribune de nos lecteurs . . . . .                                                               | 248 |

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1899

|                                                                                                |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr MÉRIC : Le faussaire de Dieu (fin) . . . . .                                               | 257 |
| D <sup>r</sup> COUTENOT : Démonstration de la réalité du fluide nerveux<br>(fin). . . . .      | 274 |
| DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques<br>(suite). . . . .                   | 279 |
| Eclairs en boule . . . . .                                                                     | 289 |
| D <sup>r</sup> SURBLED : La doctrine catholique et le corps astral ou psychi-<br>que . . . . . | 295 |
| Congrès de l'hypnotisme médical. . . . .                                                       | 299 |
| D <sup>r</sup> LALLEMANT : Le crédo spirite . . . . .                                          | 306 |
| D <sup>r</sup> HANN : L'électroïde (fin). . . . .                                              | 308 |
| Tribune de nos lecteurs. . . . .                                                               | 314 |

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1899

|                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr MÉRIC : L'imagination et le merveilleux. . . . .                              | 321 |
| D <sup>r</sup> A. BATTANDIER : Décret pontifical sur la cure hypnotique . . . . . | 335 |
| DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques<br>(suite). . . . .      | 339 |
| A. DE ROCHAS : Phénomènes merveilleux constatés . . . . .                         | 353 |
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite) . . . . .               | 363 |

|                                                                                                                                         |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>ALFRED VAN MONS : Les mystères et la foi . . . . .</b>                                                                               | <b>368</b> |
| <b>Tribune de nos lecteurs . . . . .</b>                                                                                                | <b>378</b> |
| <b>Variétés : L'électricité dans l'atmosphère. — L'électricité dans le Sahara. — Sur les rêves. — Le sommeil et les rêves . . . . .</b> | <b>379</b> |

7<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1899.

|                                                                                     |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>M<sup>ER</sup> É. MÉRIC : L'imagination et les hallucinations (fin). . . . .</b> | <b>385</b> |
| <b>Apparitions merveilleuses en Corse . . . . .</b>                                 | <b>399</b> |
| <b>ABBÉ VIDAL : Une secte de spirites à Pamiers en 1320 . . . . .</b>               | <b>413</b> |
| <b>J. KOSTKA : Chez la Duchesse (suite). . . . .</b>                                | <b>418</b> |
| <b>DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques (suite). . . . .</b>    | <b>425</b> |
| <b>JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite) . . . . .</b>          | <b>439</b> |
| <b>Tribune de nos lecteurs . . . . .</b>                                            | <b>445</b> |
| <b>D<sup>R</sup> SURBLED : Bibliographie . . . . .</b>                              | <b>448</b> |

8<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 JANVIER 1900

|                                                                                  |            |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>M<sup>ER</sup> É. MÉRIC : Des apparitions dans l'imagination. . . . .</b>     | <b>449</b> |
| <b>P. FLAMBART : Atavisme astral. . . . .</b>                                    | <b>463</b> |
| <b>DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques (suite). . . . .</b> | <b>469</b> |
| <b>ABBÉ VIDAL : Une secte de spirites à Pamiers en 1320 (suite) . . . . .</b>    | <b>482</b> |
| <b>D<sup>R</sup> AUDOLLENT : Théorie du fluide universel. . . . .</b>            | <b>489</b> |
| <b>D<sup>R</sup> SURBLED : Les progrès des sciences psychiques . . . . .</b>     | <b>498</b> |
| <b>JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite). . . . .</b>        | <b>503</b> |
| <b>Variétés . . . . .</b>                                                        | <b>509</b> |

9<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1900

|                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>M<sup>ER</sup> É. MÉRIC : Les apparitions de Katie King. . . . .</b>        | <b>513</b> |
| <b>ABBÉ VIDAL : Une secte de spirites à Pamiers en 1320 (fin). . . . .</b>     | <b>533</b> |
| <b>SERGE BASSET : Les messes noires. . . . .</b>                               | <b>541</b> |
| <b>D<sup>R</sup> AUDOLLENT : Théorie du fluide universel (suite) . . . . .</b> | <b>550</b> |
| <b>JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite). . . . .</b>      | <b>560</b> |
| <b>Tribune de nos lecteurs . . . . .</b>                                       | <b>566</b> |
| <b>Variétés . . . . .</b>                                                      | <b>569</b> |

10<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 MARS 1900

|                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>M<sup>ER</sup> É. MÉRIC : Les apparitions de Katie King (fin). . . . .</b>  | <b>577</b> |
| <b>DOM B. MARÉCHAUX : La réalité des apparitions angéliques (fin). . . . .</b> | <b>589</b> |
| <b>LE NORMANT DES VARANNES : L'intersigne . . . . .</b>                        | <b>603</b> |
| <b>D<sup>R</sup> AUDOLLENT : Théorie du fluide universel (suite) . . . . .</b> | <b>606</b> |
| <b>ABBÉ GASNIER : Un médium dessinateur . . . . .</b>                          | <b>617</b> |
| <b>ABBÉ PARADAN : Cas de télépathie . . . . .</b>                              | <b>621</b> |

|                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite) . . . | 627 |
| Tribune de nos lecteurs . . . . .                               | 636 |
| Variétés . . . . .                                              | 637 |

11<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 AVRIL 1900

|                                                                          |     |
|--------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> É. MÉRIC : Les phénomènes de matérialisation . . . . .   | 641 |
| CINIS : Un esprit frappeur . . . . .                                     | 652 |
| ROUXEL : Le spiritisme en Italie . . . . .                               | 658 |
| ABBÉ HENRY CALHIAT : Des superstitions dans les campagnes. . .           | 668 |
| PAUL FLAMBART : Des harmonies et des dissonances. . . . .                | 676 |
| D <sup>R</sup> AUDOLLENT : Théorie du fluide universel (suite) . . . . . | 687 |
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite) . . .          | 699 |

12<sup>e</sup> LIVRAISON. — 15 MAI 1900

|                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| M <sup>SR</sup> É. MÉRIC : La confession d'un spirite . . . . .            | 705 |
| D <sup>R</sup> ETCHEVERRY : Un nouveau moyen de provoquer l'anesthésie . . | 717 |
| L'astrologie et la morale. . . . .                                         | 723 |
| CROWE : Maisons hantées . . . . .                                          | 729 |
| LE NORMANT DES VARANNES : L'intersigne (fin). . . . .                      | 741 |
| FRITZ : Au pays de l'ombre . . . . .                                       | 744 |
| ABBÉ GASNIER : Trois identités dans un seul cerveau . . . . .              | 749 |
| JEANNIARD DU DOT : Quelques procès de sorcellerie (suite). . .             | 755 |
| Tribune de nos lecteurs . . . . .                                          | 767 |
| Variétés . . . . .                                                         | 768 |

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---